This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

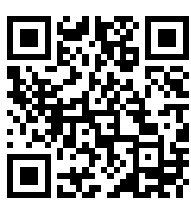

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

ALVMNVS BOOK FVND

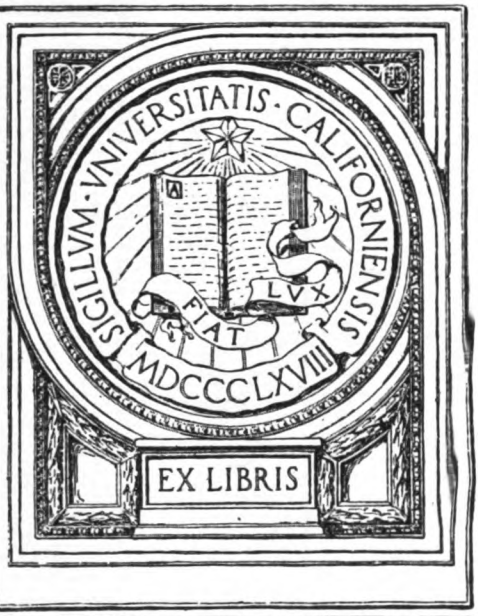

EX LIBRIS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

1re ANNÉE — 1894

UNIV. OF CALIFORNIA

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 1 25 JANVIER 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

DIRIGÉ PAR

MM. FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

UNIV. OF CALIFORNIA

1894

Digitized by Google

DC1
C67
v.1-2

SOMMAIRE

MÉLANGES ET DOCUMENTS. — Principaux accroissements des collections du département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale pendant l'année 1893.

Origine du nom de la rue de Château-Landon, à Paris.

Requête de Philibert de Lorme. — Graveurs de sceaux et jetons. — Peintres parisiens ayant travaillé pour la Cour des Monnaies. — Antoine Crochet, maître-orfèvre. — Pierre Langlois, graveur de Charles II de Lorraine. — Les États de Provence. — Aved et Nattier, peintres du roi.

RECHERCHES CRITIQUES. — Les privilèges de l'Académie Royale de Musique au XVIII^e siècle.

Autour du Mariage.

QUESTIONS.

CHRONIQUE.

History - Alumnus

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

IMP. H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — SAINT-DENIS.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET DOCUMENTS

PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS DES COLLECTIONS DU DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE PENDANT L'ANNÉE 1893.

Au premier rang des acquisitions faites en 1893 par le Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, il faut citer un très ancien exemplaire des *Opera minora* de Grégoire de Tours (Livres des Miracles, Vies des Pères, Traité de la Gloire des Confesseurs); ce manuscrit, copié au IXe siècle, et que l'on croyait perdu, n'a pas été utilisé par les derniers éditeurs de Grégoire de Tours dans la collection des *Monumenta Germaniæ*. Il vient d'être l'objet d'une étude de M. Delisle, qui paraîtra prochainement, avec un fac-similé, dans le recueil de *Mélanges* dédié à la mémoire de Julien Havet (Nouv. acq. lat. 1712.)

Un recueil de lettres originales des XVe et XVIe siècles, provenant, pour la plupart, du Trésor des Chartes des ducs de Bretagne, et d'une très grande importance pour l'histoire de France, a été mis en vente à Londres, le 23 juin dernier; la Bibliothèque Nationale a pu acquérir un certain nombre de ces lettres, dont on trouvera la notice rédigée par M. Delisle, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1893), pp. 413 et ss. Signalons seulement des lettres de Valentine de Milan, de Jean d'Orléans, comte de Dunois, de Charles VII, Louis XI,

868839

Digitized by Google

Charles VIII, de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, d'Anne de France, dame de Beaujeu, etc. (Nouv. acq. franç. 6525.)

Différents documents relatifs à l'histoire de la Marine et surtout des Colonies françaises aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles : Iles de France et Bourbon, Inde française, Canada, Louisiane, ile de la Martinique, Guyane documents relatifs au chevalier Turgot), etc. (Nouv. acq. franç. 5398 et 5399.)

L'histoire des anciennes villes et provinces de la France est particulièrement représentée par les manuscrits suivants : « Table des tailles royaulx au diocèse d'*Alby*, en 1537 (Nouv. acq. franç., 4704); — Statuts des fourniers et boulangers d'*Avignon*, en 1526 (Nouv. acq. franç. 6511); — Suite de la *Collection de Bourgogne*, documents originaux et copies de pièces relatives à l'histoire de la duché et comté de Bourgogne, don de M. B. Prost (Collection de Bourgogne, vol. 112-129); — Fragments de l'Histoire des comtes de *Chalon-sur-Saône*, du P. Louis Jacob (Nouv. acq. franç. 6517); — Cartulaire de S. Bénigne de *Dijon*, fin du XIII^e^ siècle (Nouv. acq. lat. 562); — Journal de l'abbé Jourdain, secrétaire de la Bibliothèque du Roi, pour les années 1718-1736 (Nouv. acq. franç. 6516); — Inventaire des titres et état des revenus du Collège de M^e^ Gervais Chrestien, à *Paris*, en 1708 (Nouv. acq. franç. 6520); — Mémoires, lettres, règlements, etc., relatifs à l'histoire du Collège de France, pendant les années 1710-1757 (Nouv. acq. franç. 5395); — Recueil de 195 pièces, du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle, relatives à l'histoire d'Ille-sur-la-Têt, et de quelques lieux voisins, dans les *Pyrénées-Orientales* (Nouv. acq. franç. 2359-2362); — Correspondance, états, devis, etc., relatifs aux marbres employés pour la construction du palais de *Versailles*, en 1683-1698 (Nouv. acq. franç. 5397); — Chartes des XIII^e^-XV^e^ siècles relatives à différentes localités de l'arrondissement de *Villefranche-de-Rouergue* (Nouv. acq. franc. 5396).

Parmi les autres acquisitions, on peut encore signaler une collection de pièces littéraires et historiques copiées au XV^e^ siècle : « Mythologie en vers et en prose, — Vision de Tondal, — Dict du chevalier », etc., ayant appartenu à Du Cange (Nouv. acq. franç. 6524); — Farce de M^e^ Pathelin, copie du XV^e^ siècle (Nouv. acq. franç. 4723); — Théséide de Boccace, traduction française par Anne de Graville, copie du XVI^e^ siècle (Nouv. acq. franç. 6513); — Accusation d'hérésie

Digitized by Google

devant le Parlement de Paris contre Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, en 1525 (Nouv. acq. franç. 6528); — Généalogie et portraits de quelques membres de la famille Le Gentil, de Lisieux, peints par Marin Le Bourgeoys, peintre de Henri IV, en 1594 et 1616 (Nouv. acq. franç. 5400); — Lettres du cardinal de La Luzerne, évêque de Langres, à la comtesse de Brèves, 1814-1820 (Nouv. acq. franç. 4706 et 4707); — J. Manetti, « Laudatio Januensium », copie du xv^e^ siècle (Nouv. acq. lat. 1708); — Notes historiques et autobiographie du cardinal Jérôme Aléandre, 1492-1517 (Nouv. acq. lat. 563); — « Brevis istoria Hispanie », de F. Sanchez, copie du xv^e^ siècle (Nouv. acq. lat. 1704).

Enfin, les auteurs de l'antiquité classique sont représentés par des copies du xv^e^ siècle : du traité de Celse, « de Medicina » (Nouv. acq. lat. 1706); — César, « de Bello Gallico » (Nouv. acq. lat. 1702); — Orose, « Historiæ adversus Paganos » (Nouv. acq. lat. 1703); — Servius, « Commentarii in Virgilium », 1462 (Nouv. acq. lat. 1703); — auxquelles on peut ajouter un recueil d'Inscriptions antiques d'Italie, copiées au xvi^e^ siècle (Nouv. acq. lat. 1711).

ORIGINE DU NOM DE LA RUE DE CHATEAU-LANDON A PARIS

Jusqu'à présent, l'origine du nom de la rue de Château-Landon n'a pas été bien déterminée. Jaillot n'en parle point, et son plan n'indique aucune dénomination concernant cette voie, qui, de son temps, n'était encore qu'un chemin de terre conduisant *aux Vertus*. C'est seulement sur le plan de Deharme, de 1763, qu'on commence à le voir baptisé de son vocable actuel, au sujet duquel La Tynna avoue son entière ignorance (voir *son Dictionnaire des Rues de Paris*, 1816). Après lui, les frères Lazare ont prétendu que la rue de Château-Landon est ainsi appelée parce qu'elle se dirige vers la commune de ce nom. Or, Château-Landon se trouve situé à huit lieues au delà de Fontainebleau, c'est-à-dire dans une direction diamétralement opposée. Après cela, tous les chemins mènent à Rome. Mais Château-Landon produit de très belles pierres de taille, et, en raison du voisi-

Digitized by Google

nage des grands chantiers de pierre de taille établis déjà depuis longtemps entre les deux gares des chemins de fer du Nord et de l'Est, quelques chroniqueurs ont pensé y avoir rencontré une explication probable : ils ignoraient sans doute que les matériaux qui approvisionnent ces chantiers, proviennent en majeure partie des vallées de l'Oise et de la Meuse.

Ce qu'il y a de certain — et les frères Lazare, ainsi que Lock sont d'accord sur ce point, — c'est que ledit chemin s'appelait primitivement *chemin des Potences*, à cause du voisinage d'une *justice*, succursale de Montfaucon, construite dans ces parages en 1416, pour le compte de la Prévôté du Roi (voir Sauval, t. II, p. 613). Le plan de Roussel, de 1730, indique d'ailleurs en cet endroit un moulin à vent, sous le nom de *Moulin des Potences*. D'autre part, la *Nomenclature officielle* des voies publiques et privées de Paris (édition de 1885) dit que la rue de Château-Landon s'appelait déjà chemin de Château-Landon vers la fin du XVII^e^ siècle, mais sans plus.

Lefeuve enfin (t. IV, p. 617), atteste que Château-Landon n'est ici ni un village, ni un nom de famille, mais tout bonnement un castel, construit pour quelque sieur Landon, sous Louis XIV, — devenu par la suite propriété de la congrégation de Saint-Lazare, et qu'il affirme avoir encore vu aux n^os^ 39 et 41 de la rue de Château-Landon. Malheureusement, Lefeuve n'a fourni aucune preuve à l'appui de son dire, ce qui permettait bien d'en douter.

Mais Lefeuve a raison. Le hasard nous en a fait découvrir le témoignage authentique, dans les titres de propriétés des prêtres de la Mission de Saint-Lazare-lès-Paris, conservés aux Archives Nationales, sous la cote S. 6594. Il y est, en effet, question, dès 1686, d'une habitation assez importante, dans la dépendance de laquelle se trouvait le *moulin des Sureaux*. Cette maison située entre le chemin de la Chapelle et le chemin d'Aubervilliers, était désignée sous le nom de *Château-Landon* ou de *Maison-Rouge;* avant de passer aux mains des Lazaristes, elle appartenait, en 1687, à M^re^ Jean Robert, curé d'Egry-en-Gâtinais.

Ceci étant définitivement établi, il ne reste plus qu'à faire subir une très légère modification au nom actuel de la rue en question. C'est rue *du* Château-Landon qu'il faut dire, et non rue *de* Château-Landon. D'ailleurs, le plan de Verniquet indique bien rue *du Château-Landon*.

CHARLES SELLIER.

Digitized by Google

GRAVEURS DE SCEAUX ET DE JETONS

Mᵉ Girard, orfèvre, sceau de Eudes Clément, abbé de Saint-Denis, et méreaux pour les pauvres (1229). — « Magistro Girardo, aurifabro, pro sigillo domini abbatis faciendo xx s., et pro merellis pauperum faciendo x s. »

(Compte de la Commanderie de Saint-Denis de 1229. — Arch. Nat., LL, 1240, f° 1, r°.

Guillaume Lemay, sceaux pour le comte d'Angoulême (François Iᵉʳ) (1514). — Guillaume Lemay grava plusieurs coins de jetons; il devait être parent du tailleur de la Monnaie de Paris, Claude Lemay (1527-1550).

« A Guillaume Lemay, engraveur, demourant à Paris, la somme de six vingtz-sept livres deux solz unze deniers tournois, pour troys marcs cinq estrellins moings demy felin d'argent, par luy employés en deux ceaulx avecques ung contreceau et chesne aux armes d'Orliens et de Bretaigne, vallant, à XIII livres le marc, XXXIX livres VII sols XI deniers; pour l'engraveure et façon de l'ung desdicts ceaulx et contresceau, XLVII livres X sols; pour la façon de la chesne servant audict sel, V sols; pour la façon et graveure d'ung autre grand sel, XXXVI sols; et pour huit journées qu'il a vacquées à aller de Paris à Montreuilh-sur-la-mer après Monseigneur de la Couronne, pour deviser le premier grant scel et autre scel, IIII livres; qui est en tout ladicte somme de VI^xx VII livres II sols XI deniers. »

(Compte de l'Argenterie du comte d'Angoulême, 1514. — Arch. Nat., KK, 240, f^os 20 v° et 21 r°).

Jacques de Sauveterre, sceaux pour la ville de Nantes, sceaux et jetons pour la Chambre des Comptes de ladite ville (1485-1496).

« A Jacques de Sauveterre, tailleur de la Monnoye de Nantes, la somme de cent sept livres six solz trois deniers tournois, laquelle somme ledict seigneur lui a donnée pour semblable qui lui restoit encores à payer de la somme de II^c LXIIII livres XVI sols III deniers tournois, qui deue lui estoit pour les

Digitized by Google

parties qui s'ensuivent : C'est assavoir, pour la façon des premiers sceaulx des brieufz faiz incontinant après la reduction de ladicte ville de Nantes en l'obbeyssance dudict seigneur et par marché faict avec luy par Jehan Boudet, en son vivant contrerolleur general oudict pays, soixante-dix livres; pour la façon des derreniers sceaulx desdicts brieufz qui ont esté refaictz, parce que les premiers avoient esté mal ordonnez, pareille somme de LXX livres tournois; pour la façon des sceaulx aux contractz et prevosté de la ville de Nantes, par marché faict, XXV livres; pour la façon des grant et petit scel de la Chambre des Comptes en iceluy pays, X livres; pour quatorze trousseaulx et pilles de gectouers pour aucuns des gens desdicts Comptes, les avoir batuz et monnoiez et avoir taillé lesdicts trousseaulx et pilles, à diverses armes, la somme de XXXV livres X sols; pour quatre marcs sept onces et demye, argent blanc, par luy livrez et employez esdicts grant, petit scel et gectouers, LIIII livres VI sols VIII deniers tournois, lesquelles parties font et montent ensemble à ladicte somme de IIc LXIIII livres XVI sols III dèniers tournois, et le surplus monte VIIxx XVII livres X sols, lui a esté payé sur lesdictes finances d'iceluy seigneur.

« Pour ce, par cedule et quictance cy-rendues, ladicte somme de..... CVII livres VI sols III deniers tournois. »

(Compte de Bretagne, 1495-1496. — Bibl. Nat., Ms. fr., 8310, fos 193 vo et 194 ro.)

(Communications de M. F. MAZEROLLE.)

PEINTRES PARISIENS AYANT TRAVAILLÉ POUR LA COUR DES MONNAIES

Jean Rondel (21 février 1559, n. s.). — « La Court [des Monnaies] a ordonné à Me Jacques Morel, receveur des exploictz et amendes d'icelle, bailler et payer à Jehan Rondel, me paintre à Paris, la somme de cent sols tournois à luy tauxée et ordonnée, pour avoir faict une effigye à la semblance de Estienne Vernoillet, soy-disant maistre de la Monnaye de Romans en

Digitized by Google

Dauphiné, pour estre pendue et bruslée en la place de Grefve, suyvant l'arrest de ladite Court du xviii[e] fevrier present moys.

Faict en la Court des Monnoyes, le xxi[e] jour de febvrier mil v[c]lviii.

(Signé) de la Tourrete. de Valles. »

(Original. — Arch. Nat., Z[1b] 604. — Voir aussi Reg. Z[1b] 136.)

Jacques Blasme (28 mars 1559). — « Aultre mandement [de la Cour des Monnaies], sur le dict Morel, du xxviii[e] dudit mois de mars [mil] v[c]lix, pour paier à Jacques Blasme, m[e] painctre à Paris, la somme de lx sols tournois, pour l'effigie de la semblance de Estienne Vernoillet. »

(Arch. Nat., Reg. Z[1b] 136.)

Jacques Gadot (23 juillet 1582). — « Autre [mandement de la Cour des Monnaies], sur ledict Morel, pour payer à Jacques Gadot, m[e] painctre à Paris, la somme de 11 escus et demy, pour avoir faict un tableau paint en huille qui represente Anthoine Mauclerc, receveur de Mery-sur-Seyne, condemné par arrest de ladicte Cour du xiii[e] du present mois, à estre pandu et estranglé pour le crime de faulce-monnoye. »

(Arch. Nat., Reg. Z[1b] 137, f° 65 v°.)

Jean Blasme (19 décembre 1609). — « A esté expedié mandement au commis à la recepte generalle des amandes et confiscations de la Cour [des Monnaies] pour payer à Jehan Blasme, m[e] painctre à Paris, la somme de trente livres à luy ordonnée, pour avoir par luy painct et orné de fleurs de lys d'or le parquet des gens du Roy de ladite Cour [des Monnaies], suivant le marché verbal de ce faict avec ledit Blasme. »

(Arch. Nat., Z[1b] 138, f° 67 v°.)

(Communications de M. F. Mazerolle.)

Requête de Philibert de Lorme (30 mars 1557). — D'après Coustant d'Yanville (Chambre des Comptes de Paris, Paris, 1866-1875), le célèbre architecte aurait été maître des Comptes du 9 mars 1556 à 1559. Le document ci-dessous semble établir qu'il ne fut reçu qu'au commencement de 1557 (n. s.).

Digitized by Google

« A Messieurs les generaulx des Monnoyes.

Supplie humblement Phillibert de Lorme, conseiller du Roy et maistre ordinaire de ses Comptes, qu'il vous plaise luy faire decerner mandement addressant au receveur [des] boyttes des [Monnaies], pour la declaration de ses gectons d'argent, comme ont accoustume d'avoir les maistres des Comptes nouvellement receuz en la Chambre desdicts Comptes et vous ferez bien.

(*Signé*) de Beauvais.

(*Au-dessous :*) Soit expedié mandement audict suppliant ainsy qu'il est requis.

Faict en la Court des Monnoyes, le xxx^e^ jour de mars 1556.

(*Signe*) de la Tourrete. Maignet. »

(Original. — Arch. Nat., Z^1^ 604.)

Antoine Crochet, maître-orfèvre à Paris, chapelle d'argent pour la célébration de la messe à l'Hôtel des Monnaies (10 mai 1639). — « A esté expedié autre mandement audit Chenu, pour payer des deniers de sadite recepte à [blanc] de La Noue et Françoys Le Maistre, m^es^ affineurs et desparteurs d'or et d'argent à Paris, la somme de cinq cens quarante-trois livres quinze solz, pour la valleur de vingt et ung marc six onces d'argent au tiltre de unze deniers douze grains, qui est à raison de vingt-cinq livres le marc, iceux xxi marcs vi onces par iceux La Noue et Le Maistre fournis à Antoine Crochet, m^e^ orfèvre à Paris, pour employer à faire une chappelle pour servir à célébrer la messe qui se dit journellement pour ladite Cour [des Monnaies]. »

(Arch. Nat., Reg. Z^1^ 139, f° 173 r°.)

Pierre Langloix, graveur de Charles II, duc de Lorraine; rondache pour Charles IX (1572). — « A Pierre Langloix, graveur de Monsieur le duc de Lorraine, la somme de quatre cens quarante-huict livres tournois, en monnoye de douzains, à luy ordonnée pour son paiement d'une rudache gravée et cizellée sur laquelle sont pourtraictz les douze mois de l'an dorez et argentez et par le dedans doublé de velours verd garnie de passement d'argent, qu'il a vendue et livrée à Sa Majesté en la ville de Paris, qui en a elle mesmes faict les pris et marché à ladicte somme et icelle retenue par devers elle pour son plaisir et service, et sans ce que de la valleur, pris et achapt dudict rudache,

Digitized by Google

de la dellivrance qu'il en a faicte ès mains de Sadicte Majesté, ce dict tresorier soit tenu faire aparoir.

Pour cecy, par vente desdicts dixiesme roolle, lettres de vallidation et quictance du dict Langloix, signée, à sa requeste : Gohory, notaire et secretaire dudict seigneur, le douziesme jour de juillet mil vᶜLXXII, cy-rendue ladicte somme de IIIIᶜXLVIII livres tournois. »

(Compte de l'Épargne pour 1572. — Bibl. Nat., Ms. Clair, 233, p. 3004.)

(Communications de M. F. Mazerolle.)

Les États de Provence. — 20 avril 1788. — A M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres.

« Les États de Provence ont délibéré de faire frapper une médaille d'or comme un monument de leur reconnaissance pour les bontés du Roy qui a bien voulu ordonner leur rétablissement et rendre au pays son ancienne constitution. Leurs députés ont pensé que le modèle et le projet de cette médaille ne peuvent être mieux tracés que par MM. de l'Académie des Belles-Lettres. Je vous prie de les engager à y travailler promptement et de me faire part du résultat de leur travail. » (Dépêches du ministre de la maison du Roi. Archives Nationales O¹, 484, fº 169 rº.)

Aved, peintre du Roi. — « Du 10 septembre 1768. Aux héritiers du sr Aved, peintre du Roy, la somme de 106 l. 13 s. 4 den., pour sa pension à compter du premier janvier au 4 mars 1766, jour de son décès, à raison de 600 l. par an. »

(Arch. Nat., O¹ 2266, fº 375 vº.)

Nattier, peintre du Roi. — « 1er juillet 1771. Aux héritiers du sr Nattier, peintre du Roy, 926 l. 7 s. 8 den., dont 920 l. en contracts à 4 p. 100 sur les aides et gabelles, et 6 l. 7 s. 8 den. comptant pour sa pension (de 500 l. par an) à compter du 1er janvier 1766 au 7 novembre 1766 » [jour de son décès].

(Arch. Nat., O¹ 2266, fº 375 vº.)

Digitized by Google

RECHERCHES CRITIQUES

LES

PRIVILÈGES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

AU XVIII[e] SIÈCLE

L'Académie Royale de Musique — nous dirions aujourd'hui l'Opéra — était florissante sous l'ancien régime. L'on en trouvera l'une des raisons dans les pages suivantes, qui nous sont fournies, en grande partie, par les inépuisables Archives de la Bastille (1). Les directeurs actuels de l'Opéra souffrent d'une double concurrence : celle des directeurs étrangers de Russie, d'Amérique, qui offrent aux artistes des appointements invraisemblables, et celle des autres scènes chantantes de Paris qui attirent une notable partie des amateurs de musique ; — double concurrence que les directeurs de l'Académie Royale de Musique n'avaient pas à redouter.

I

Nous n'avons pu exposer (2) quelle avait été la politique des ministres de l'ancien régime à l'égard des *ouvriers déserteurs* qui abandonnaient la France pour porter dans les pays voisins les procédés de l'industrie nationale. La Bastille, le For-l'Évêque, Bicêtre, attendaient les ouvriers assez imprudents pour

1. Conservées à la Bibl. de l'Arsenal. Le catalogue vient de paraître à la librairie Plon (t. IX du Catalogue des mss de la Bibl de l'Arsenal).

2. *Une page des Archives de la Bastille : l'Horloger Léonard Bourgeois*, dans la *Revue Bleue (politique et littéraire)*, t. XLI (1888), pp. 565-68.

La Question ouvrière sous l'Ancien Régime, dans la *Revue Rétrospective*, t. XVIII (1892), pp. 1-24 et 73-91.

V. également *Cat. des Arch. de la Bastille*, n[os] 11660-62, pp. 162-64.

Digitized by Google

céder aux offres brillantes des ambassadeurs entretenus par les États étrangers auprès de Sa Majesté Très Chrétienne. Cette politique, traditionnelle en France, était commune aux divers pays de l'Europe. Le même crime était, en Italie, puni de mort; en Angleterre — terre de la liberté, — puni de mort également.

Le 1er juillet 1751, le prévôt des marchands, Louis Basile de Bernage, écrivait au lieutenant-général de police la lettre que voici :

« Sur ce que vous avez bien voulu, Monsieur, me faire l'hon-
« neur de me marquer du dessein qui devait conduire icy les
« srs Garrick (1) et Levié, j'ay fait faire des recherches sans avoir
« pu les découvrir. Vous m'avez fait espérer de m'informer de
« ce qui pourroit venir à votre connoissance à ce sujet, et j'ay
« lieu de croire que vous n'en avez rien appris, mais *je sçais à*
« *n'en pouvoir douter qu'un de nos danseurs, nommé Devisse, qui*
« *est parti furtivement* dans le mois d'aoust de l'année dernière
« et *passé en Angleterre, est actuellement à Paris :* un de nos
« acteurs a assuré l'avoir vu et luy avoir parlé dans cette ville
« depuis quelques jours, et j'ay lieu de croire que l'objet de son
« voyage, pour lequel il avait employé auprès de moi quelques
« sollicitations sous prétexte d'affaires, est d'ayder par ses
« connoissances les démarches que pourront faire les srs
« Garrick et Levié pour débaucher quelques-uns de nos acteurs
« et actrices, et les emmener avec eux. Peut-être a-t-il déjà pris
« ses mesures pour y réussir. J'espère, Monsieur, qu'indépen-
« damment de ces raisons, sa contravention aux règlements et
« ordonnances du Roy vous déterminera à *donner des ordres*
« *pour le faire arrester et conduire au For-l'Évêque.* M. le
« duc de Gesvres, auquel j'en ay rendu compte, pense comme
« moy, et M. Dargenson l'approuvera. C'est un exemple vérita-
« blement essentiel, premièrement pour contenir nos acteurs
« et actrices et assurer le service public, secondement pour pré-
« venir les mauvaises intentions du sieur Devisse et les
« manœuvres de ces étrangers.

« Je suis, etc.

« DE BERNAGE. »

Berryer, lieutenant général de police, donna, sans tarder, l'ordre de rechercher et d'arrêter le danseur qui se mêlait d'em-

1. Il s'agit du fameux David Garrick, dont parle Diderot, et que ses contemporains avaient surnommé le *Roscius anglais.*

Digitized by Google

baucher à Paris des acteurs et danseuses pour les théâtres anglais. Les recherches de la police étaient encore infructueuses quand, le 29 du même mois, le prévôt des marchands écrivit à Berryer une seconde fois :

« Vous avez bien voulu, Monsieur, donner vos ordres pour « faire arrêter le sr Devisse, et nous avions pensé que son « retour en Angleterre serait peut-être accéléré par le départ de « M. l'Ambassadeur (1), mais vous verrez par la note que j'ai « l'honneur de vous envoyer, que non seulement il est encore « à Paris, mais qu'il s'est même peu à peu enhardi à s'y montrer « publiquement. Comme ce mauvais exemple et les manœuvres « qu'il pourroit faire ne sauroient être que préjudiciables à « l'Académie Royale de Musique, je vous seray sensiblement « obligé si vous voulez bien renouveler vos ordres pour sa « capture.

« Je suis, etc.

« DE BERNAGE. »

Le billet dont il est question dans cette lettre était ainsi conçu :

« Du dimanche 25 juillet 1751. Le sr Devisse, danseur de « l'Opéra, qui s'est évadé l'année dernière et passé en Angle- « terre, était aujourd'hui dans le parterre de l'Opéra avec le « sr Pitrot; il a pris et payé son billet au bureau, plusieurs « personnes ont été surprises de le voir. »

Devisse fut arrêté le 27 septembre 1751, en vertu d'une lettre de cachet, par l'inspecteur de police chargé du département des mœurs, Meusnier, accompagné du fameux commissaire de Rochebrune, et fut incarcéré le même jour au For-l'Évêque. Berryer s'empressa de transmettre la nouvelle au prévôt des marchands, puis en informa le comte d'Argenson, ministre de la Guerre, chargé du département de Paris. Celui-ci écrivit en marge du rapport : « Approuvé ».

L'arrestation de Devisse ne s'était pas opérée sans incident. Il savait quel sort le menaçait et se « tenoit, sur ses gardes », comme dit le rapport du commissaire de Rochebrune. Il logeait chez un nommé de Julie, qui était exempt de robe courte. C'est là, dans une maison sise rue du Sépulcre, au deuxième étage, que les officiers de police l'arrêtèrent, sur les onze heures du soir :

1. L'ambassadeur d'Angleterre à Paris était, en 1751, le comte d'Albemarle.

Digitized by Google

Devisse et Julie soupaient gaiment en compagnie d'une « flûte » et d'un « violon » de l'Opéra. Julie, lui-même officier de police, protesta vivement, il adressa ses plaintes au lieutenant-général, qui fit ses efforts pour le calmer. Ce de Julie fit, dans la suite, une connaissance plus directe des lettres de cachet, à propos de petits vers et chansons satiriques qui le menèrent à la Bastille (1).

L'arrestation connue, Bernage écrivit à Berryer : « Recevez, je vous supplie, mes remerciements. On ne peut être plus sensible que je le suis à votre intention, et je vous supplie d'être persuadé de ma reconnaissance ».

Devisse fut mis en liberté le 31 octobre, par ordre du comte d'Argenson (2).

II

Tel était le moyen employé pour repousser la concurrence des scènes étrangères et éviter une hausse de prix intempestive sur les appointements des danseuses, musiciens et chanteurs. Quant à la concurrence redoutée des cafés-concerts et autres scènes chantantes, l'Opéra avait, pour y mettre ordre, d'excellents moyens également (3). Par exemple, une « defense expresse à « toutes personnes de faire représenter aucun spectacle de « musique et de danse soit en vers français ou autres langues, ni « de faire aucun concert de musique vocale ou instrumentale « sans la permission par écrit » des directeurs de l'Opéra, « à « peine contre les contrevenants de 10 000 lb. d'amende et de « confiscation des instrumens, machine, décorations et autres « qui auront servi aux dites représentations, applicables : un tiers « au Roy, un tiers à l'Hôpital Général, un tiers » aux directeurs de l'Opéra. Un nommé Gautier de Saint-Edme avait, en l'an 1716, dressé « un jeu » à la foire de Saint-Germain. On y

1. V. le dossier de Ch. de Julie, exempt de robe courte, à la Bibl. de l'Arsenal, *Arch. de la Bastille*, 11846; 12493 et 12495 *passim*; 12499, ff. 2 et 36; 12158, *passim* et *Catalogue des Arch. de la Bastille*, p. 177.

2. Faits et textes d'après le dossier de Devisse, *Bibl. de l'Arsenal*, Archives de la Bastille, 11743, ff. 357-83.

3. Les faits qui suivent sont empruntés aux textes publiés par M Emile Campardon : *Les Spectacles de la Foire. Documents inédits recueillis aux Archives Nationales*, Paris, 1877, 2 vol. in-8.

Digitized by Google

voyait des danseuses de cordes, des pantomimes, et l'on y entendait des opérettes. Le public ne laissait pas d'être nombreux et de choix : seigneurs et dames de cour, talons-rouges et robes de dentelles. La duchesse de la Meilleraye, le chevalier de Mesmes étaient parmi les habitués. Tout allait pour le mieux, quand, un beau soir, le 23 janvier 1713, apparurent deux officiers de police qui signifièrent à Saint-Edme, au nom de la direction de l'Opéra, de fermer sa baraque. Que Saint-Edme ait obéi à cet ordre, c'est ce que nous ne pouvons dire. Il est certain qu'il rouvrit son jeu un plus tard, car une nouvelle défense de continuer ses représentations, lui fut faite dans des circonstances semblables, le 1er février 1714. Cette fois-ci, la direction de l'Opéra réclamait les 10 000 livres d'amende, dont tiers à elle payables, stipulées par les lettres royales dont il est question ci-dessus. Une transaction intervint, et Saint-Edme, moyennant 35 000 livres — plus de 100 000 francs de notre monnaie, — versées annuellement à l'Opéra, put continuer les représentations de *Arlequin chatouilleux sur le point d'honneur*, de la *Dame invisible* et de *Arlequin Mahomet*.

Les affaires allaient reprendre, quand surgit un nouvel embarras. Les acteurs de la Comédie Française découvrirent que les personnages qui figuraient sur les planches du théâtre Saint-Edme, entremêlaient leurs chansons « de plusieurs discours suivis en prose », et, le 25 juillet 1716, Lavoy, Dangeville et Du Bocage, comédiens ordinaires du Roi, tant en leur nom qu'au nom de leurs camarades, comparurent devant Louis Poget, commissaire au Châtelet, et le sommèrent de se transporter avec eux dans la loge et la salle du sieur de Saint-Edme, à la foire Saint-Laurent. Arrivés dans ladite salle, nos compagnons remarquèrent « qu'il y avait là un théâtre orné de lustres et de décorations différentes », qu'après que lesdits lustres eurent été allumés et la toile levée, il fut représenté une pièce ayant pour titre : *La Précaution inutile ou Arlequin gazetier de Hollande*, « composée de plusieurs scènes que les acteurs et actrices chan- « toient. Et pendant le cours de ladite pièce, tous les acteurs et « actrices, et particulièrement Dominique, Belloni, Poghetti et « Desgranges, se parlèrent et se répondirent par de courts dia- « logues et colloques en prose, et par des discours suivis qui « commençoient et se lioient avec les chansons qu'ils chan- « toient ». Or, si la direction de l'Opéra avait des privilèges par lettres royales, les acteurs de la Comédie Française avaient des

Digitized by Google

privilèges confirmés par arrêt du Parlement, et le commissaire Poget dressa procès-verbal.

Parmi ces traverses, l'entreprise du pauvre Saint-Edme ne pouvait prospérer. Un dernier trait la frappa d'un coup mortel. Claude Regnault, « agent des affaires de l'Hôtel-Dieu », et Jacques Letessier, « directeur et receveur du quart des entrées « aux spectacles publics revenant audit Hôtel-Dieu et à l'Hôpital « Général, en conséquence des ordonnances du Roi, l'une pour « l'Hôpital Général, du 30 janvier 1713, l'autre pour l'Hôtel- « Dieu, du 5 février 1716 », vinrent réclamer : 1° le quart des entrées; 2° un 6e et un 9e « composant un total en sus de ce quart ».

En 1718, Saint-Edme fermait boutique ; il était ruiné.

III

Nous donnons à deviner le motif invoqué sous l'ancien régime pour fermer un bal public en cas de tumulte ou de scandale. — Tapage nocturne, dira-t-on, ou bien, outrage aux bonnes mœurs. — Que c'est mal connaître l'époque la plus spirituelle de l'histoire du peuple le plus spirituel de l'univers! Le commissaire de police venait fermer l'établissement « parce qu'il portait atteinte aux privilèges de l'Académie Royale de Musique ».

Le 6 janvier 1731, la marquise d'Estaing de Crussol Saint-Sulpice écrivait au lieutenant de police : « L'on vient de « m'avertir, Monsieur, de la chose du monde la plus ridicule, « qui me donne cependant de l'inquiétude. Je connois votre « sagesse et votre prudence. L'on m'a conseillé de m'adresser à « vous en cette occasion. J'ai appris que, depuis deux mois, on « donne des bals deux fois la semaine chez une Mme Bertrand, « rue Saint-Honoré, à un second. Mon fils, qui est encore bien « jeune, y alloit, à mon insu, pour son argent. Je crois qu'il y « voyoit très mauvaise compagnie ». Il y voyait très mauvaise compagnie, en effet. La lettre se termine par ces mots : « Le bal « de l'Opéra est bien suffisant pour amuser les jeunes gens, « sans souffrir qu'il s'en donne dans des espèces de mauvais « lieux ». L'aventure ridicule dont parle la marquise avait consisté en quelques soufflets échangés entre le jeune de Crussol et un nommé Petit, à propos de deux dames qui, entre elles, avaient échangé des soufflets également.

Digitized by Google

Un exempt de robe-courte se présenta sans tarder chez le nommé Bertrand et lui intima l'ordre d'interrompre ses bals « parce qu'ils portoient atteinte aux privilèges de l'Opéra ». C'est ce que nous apprend une lettre écrite par le comte du Plessis-Chastillon au lieutenant de police pour protester, au nom de Bertrand, contre cette mesure, assurant que dans lesdits bals se rassemblait fort bonne compagnie « en hommes », et ajoutant qu'ils ne pouvaient faire tort aux bals de l'Opéra, ces derniers étant donnés les dimanche et jeudi, au lieu que Bertrand faisait danser le mardi, seulement Bertrand se crut sans doute couvert par cette lettre signée d'un grand nom, à en juger par un billet du prévôt des marchands, qui informe bientôt le lieutenant de police que « le nommé Bertrand et sa femme « continuent à donner des bals chez eux, où chaque cavalier « paye 6 livres avec la faculté d'y mener deux dames ». Ces détails sont confirmés, en date du 10 février, par le rapport du lieutenant du guet, Saint-Marc, chargé de l'enquête : « J'ai l'hon- « neur de vous rendre compte qu'au pr. judice de vos deffenses « les sieur et dame Bertrand ont tenu hier au soir un bal, hôtel « de Picardie, rue Saint-Honoré, sous le nom de M. et Mme de « Banniere, où on a distribué une quantité de billets à six livres « par personne, et on dit qu'ils en donneront d'autres, sous « différents noms. » Berryer écrivit en marge : « Si Saint-Marc « est bien sûr que le bal en question ait été donné par Bertrand, « il est bon à mettre en prison. » Le commissaire de Rochebrune et Saint-Marc s'en furent saisir Bertrand chez lui, dans son lit, à onze heures du soir, et le déposèrent au For-l'Évêque, en vertu d'une lettre de cachet. A peine était-il sous les verrous que le lieutenant de police se vit accablé de lettres, signées des meilleurs noms de France, réclamant l'élargissement de l'entrepreneur de bals publics. La marquise d'Anbterre de Javaillac vint « solliciter » en personne. Berryer répond à M. Menjot le fils, auditeur des comptes : « C'est par ordre du Roy que le sr Ber- « trand a été arrêté, et c'est sur la représentation de M. le prévôt « des marchands que M. le comte d'Argenson l'a accordé. Dès « que je pourray travailler avec ce ministre, je lui proposerai la « grâce que vous demandez pour ce particulier; je serai charmé « si je puis l'obtenir ». Le prévôt des marchands était assiégé de son côté, et en écrivait au lieutenant de police : « Je ne « puis, Monsieur, me refuser à beaucoup de sollicitations qui « me sont faites pour vous demander la liberté des srs Ber-

Digitized by Google

« trand et Courtin, que vous avez bien voulu faire mettre en « prison. Comme c'est sur la plainte que je n'ai pu me dispenser « de vous porter de leurs contraventions au privilège de l'Opéra « que vous avez demandé contre eux les ordres du Roy, on « désire que je m'intéresse présentement auprès de vous en leur « faveur. Si vous les jugez, Monsieur, suffisamment punis, je « désire que vous leur accordiez leur grâce ».

Cette lettre porte la date du 21 février; Bertrand était en liberté depuis la veille (1).

* * *

On voit comment les monographies courtes et précises, que nous trouvons au nombre de 40,000 dans les Archives de la Bastille, éclairent non seulement l'histoire sociale (2) et économique (3) de l'ancien régime, mais l'histoire artistique de cette époque, fertile en contrastes imprévus. Pour ce qui concerne l'histoire de l'Opéra, de l'Opéra-Comique et de la Comédie-Italienne, nous renvoyons aux études que M. Paul d'Estrée publie en ce moment, d'après les Archives de la Bastille, dans le *Ménestrel* (4); elles complètent les pages que l'on vient de lire.

Frantz Funck-Brentano.

1. Faits et textes d'après le dossier Bertrand, Bibl. de l'Arsenal, *Archives de la Bastille*, 11 737, ff. 365-409.

2. Cf. *L'Organisation de la Famille à Paris, sous l'Ancien Régime,* dans la *Réforme sociale,* 3e série, t. V (1893), pp. 245-59.

3. Cf. *La Question ouvrière sous l'Ancien Régime,* cit. ci-dessus.

4. La série a commencé par l'histoire de *la Police à la Comédie-Italienne, d'après les Archives de la Bastille,* dans le *Ménestrel* de 1893, pp. 323-24 331-32, 341, 347-49.

Digitized by Google

AUTOUR DU MARIAGE

MŒURS ET COUTUMES AVIGNONNAISES DES XIVe ET XVe SIÈCLES

On a beaucoup médit d'Avignon au moyen âge, et, dans les temps modernes, on a répété les mauvais propos que la passion avait lancés, sans se demander si la réputation de cette ville était méritée. Je n'ai la prétention ni de la réhabiliter ni de justifier les accusations; je me contenterai seulement dans ces pages, qui ont pour but de signaler quelques documents, de relever certaines coutumes des Avignonnais, concernant le mariage, qui m'en ont paru dignes. Certes, elles ne sont pas toutes, à beaucoup près, à l'honneur de nos ancêtres, mais elles sont caractéristiques, et elles révèlent d'un côté une jurisprudence intéressante, d'un autre côté de curieux traits de mœurs.

Les conditions requises pour être capable de se marier ne semblent pas avoir été bien précises; d'ailleurs, il n'entre pas dans mon sujet de faire une étude complète de la législation en cette matière. Il fallait, cela va sans dire, le consentement libre des futurs époux, mais celui des parents? Je suis fort porté à croire qu'on s'en passait assez aisément. La seule condition qui se trouve formellement exigée dans les documents, c'est que les contractants fussent libres de tout engagement antérieur, et c'est justement une chose qu'il n'était pas toujours facile de savoir, étant donnée l'absence de registres de mariages. Quand donc le prêtre devant qui l'on se présentait, n'était pas rassuré sur ce point, il réclamait une caution et faisait déposer pour sa garantie une certaine somme d'argent (1). Il arrivait cependant qu'un des époux perdît plus ou moins volontairement le souvenir d'un premier mariage non dissous : le juge ecclésiastique gardait

1. « Cum ipsi Johannes Pastorel et Peyrona Roserie non sint diocesis Aurasciensis et de eorum propriis curatis nullas haberent litteras... dictus dominus vicarius et officialis Aurasicensis noluisset eisdem dare licentiam matrimonium predictum solempnisandi, minusque per verba de presenti contrahendi, nisi prius datis cautionibus sufficientibus de solvendo penam 25 librarum currentium, casu quo in futurum in ipsis contrahentibus seu eorum altera aliquod reperiretur canonicum impedimentum... » (Obligation du 8 novembre 1456 : Etendues de Raynaud Thomas, notaire d'Orange, registre de 1440 à 1460; copie dans le ms. 2812, fol. 50 de la Bibliothèque d'Avignon.)

Digitized by Google

alors la caution et faisait emprisonner le bigame, tandis que l'autre époux le poursuivait devant les tribunaux pour réclamer dommages-intérêts (1).

Il existait quelquefois certains liens, qui, pour n'être pas officiels et reconnus par l'Église, ne laissaient pas de préoccuper ceux qui voulaient convoler à de justes noces. Heureusement, les notaires étaient là pour aider à la rupture définitive des liaisons dangereuses : ne nous étonnons donc pas si nous voyons Pierre Caston et Marguerite Coulard déclarer par devant maître Jean Morelli qu'ils n'ont jamais été mariés, quoique depuis longtemps ils aient partagé le même lit et la même table, se faisant passer partout pour mari et femme, et s'ils s'accordent de contracter une union régulière avec qui bon leur semblera, sans avoir rien à se réclamer (2).

Les contrats de mariage ne donnent lieu à aucune observation particulière. Il est vrai que les termes employés par les rédacteurs n'étaient pas toujours très nobles (3), mais chacun sait que

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,

et qu'aux XIV^e^ et XV^e^ siècles tous ces actes étaient en latin. Donc, à Avignon comme partout ailleurs dans les contrats de ce genre, les parents de la future épouse lui constituaient une dot, que le futur mari augmentait en lui faisant une autre donation. Les statuts municipaux d'Avignon édictés en 1243 contenaient à cet égard certaines prescriptions observées pendant tout le moyen âge, qui défendaient aux filles dotées de rien prétendre sur la succession de leurs père et mère morts intestats. Le contraire avait été permis auparavant, mais cette restriction fut admise dès le XIII^e^ siècle, très probablement pour favoriser les enfants non mariés, et il ne fut plus possible aux filles dotées que de recueillir les legs à elles attribués. Cette prohibition existait encore pour la succession des frères et des sœurs consanguins ou utérins (4).

1. *Id., ibid.*

2. Acte du 9 mai 1430 : notes brèves de Jean Morelli, notaire d'Avignon, registre de 1430, fol. 32 v°; copie, *ibid.*, fol. 16.

3. « Cum nobilis vir Honoratus de Boyci cupiat et affectet matrimonialiter copulari cum nobili domicella Marquisa Porcelete de Arelate... » (Contrat du 20 juin 1441 : notes brèves de François Bertrandi, notaire d'Avignon, registre de 1441 ; copie, *ibid.*, fol. 26.)

4. Item, statuimus quod si filie a patre vel a matre fuerint, post mortem illorum ve alterius, querimonia filiarum ad paternam vel maternam, vel

Digitized by Google

Quelles formalités étaient obligatoires pour la célébration du mariage? Un acte de 1397 semble dire qu'il était coutume de publier trois bans (1), mais je ne sais jusqu'où il faudra étendre cet usage. Pourtant, le synode d'Avignon de 1337 avait menacé d'excommunication tous les prêtres qui bénissaient des unions sans publication de bans et sans célébration de messe (2). Il était essentiel seulement de comparaître devant un prêtre dans une église; il fallait que les futurs époux déclarent se prendre pour mari et femme et que le mari passe au doigt de sa femme un anneau d'or (3). Cet anneau d'or était rigoureusement exigé: si le mariage venait à être annulé, sa reddition était la marque que les époux reprenaient leur liberté (4).

La célébration des mariages, dans la première moitié du XIVe siècle, ne s'accomplissait pas toujours dans le plus parfait recueillement: au contraire, il était de règle qu'elle fût accompagnée d'un scandaleux charivari. Des individus choisissaient le moment de la bénédiction pour se précipiter dans l'église en vociférant, frapper les époux, briser les croix et les lampes, proférer des paroles malsonnantes et quelquefois obscènes, tourner

fraternam vel sororiam hereditatem venire cupientium cum aliis fratribus et sororibus, secundum morem antiquum istius civitatis, non recipiatur, quod superstites fratres et filii eorum et sorores nondum dotate habeant hereditatem, si parentes intestati de hac vita decesserint, sine parte sororum dotarum. Et hoc intelligimus in fratribus et sororibus ex utroque parente conjunctis, quoad fraternas et sororias hereditates, videlicet ut soror ex utroque parente conjuncta, licet sic doctata, non excludatur a successione fratris germani vel sororis germane... Item, statuimus quod si filiabus dotatis a parentibus vel fratribus seu sororibus in testamento fuerit aliquid relictum... dicte filie doctate... sint contente eo quod in testamento eis relictum est... » (Cartulaire municipal d'Avignon : Bibliotheque d'Avignon, ms. 2834, fol. 7 v° et 75.)

1. Acte du 31 janvier 1397 : notes brèves d'Henri Balenti, notaire de Valréas; copie, ms. 2812, fol. 5.

2. Bibliothèque d'Avignon, ms. 654, fol. 45, article : « Quod nullum matrimonium solempnisetur sine missa ».

3. Voici le recit fait d'un double mariage, qui est caractéristique : « Hinc est, quod ipsis futuris conjugibus existentibus, flexis genibus, ante altare beate Marie Variaci, coram provido viro domino Anthonio Vaesei presbitero, vicecurato Valriaci, dictis tamen Anthonio et Hugone Petri a dextro et dictis Garina et Aycellina a sinistro lateribus, dicentibus : « Ego do corpus meum », videlicet dictus Anthonius dicte Garine et dictus Hugo dicte Aycelline, ipsisque respondentibus : « Recipio », ponentes duos annullos deauratos in digitis ipsarum et dicentes : « In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, « amen », ipsas matrionaliter adjunxit (*sic*), ut est moris, prius proclamatis tribus editis ». (Acte du 31 janvier 1397 déjà cité.)

4. Separation d'époux par-devant notaire : acte du 20 septembre 1507 : notes breves de Claude Charpini, notaire de Rousset, registre de 1507-1508, fol. 75; copie, ms. 2812, fol. 245.

Digitized by Google

en dérision le célébrant et les cérémonies. Et puis, quand les nouveaux mariés regagnaient leur domicile, ces mêmes individus avaient dévalisé la maison et se faisaient payer le rachat de ce qu'ils avaient enlevé. L'argent qu'ils récoltaient de cette façon servait naturellement, comme bien on le pense, à des orgies. C'était bien pis en cas de mariage de veufs, et c'était alors que le désordre et le bruit étaient portés à leur comble. D'ailleurs cette dernière coutume n'est pas complètement abolie, et il arrive encore que des quartiers populaires accueillent avec un grand vacarme les veufs remariés. De pareilles scènes, outre le scandale qu'elles occasionnent, n'étaient pas sans amener de violentes rancunes, quand elles ne causaient pas de mort d'homme. Aussi, le clergé eut-il à s'occuper de réprimer ces dangereux excès : le synode réuni le 18 octobre 1337 par l'évêque d'Avignon, Jean III de Cojordan, prescrivit que, pendant trois dimanches ou jours de fête consécutifs, les curés liraient en chaire une sentence d'excommunication contre tous ceux qui s'en rendaient coupables ou qui les favorisaient. Comme les clercs eux-mêmes n'étaient pas à cet égard exempts de reproches, non seulement l'excommunication fut portée contre eux, mais encore ils furent passibles d'une amende de dix livres, monnaie courante. Le mal ne disparut pourtant pas immédiatement, et vers la fin du même siècle il fallut renouveler ces menaces (1).

J'ai fait allusion plus haut au défaut des registres sur lesquels les mariages auraient été inscrits. Toutes les fois qu'un contrat passé par devant notaire avait précédé leur célébration, il était facile d'établir la preuve de l'union régulière entre deux personnes vivant ensemble; mais il arrivait assez souvent que cette preuve ne fût pas possible. Voulait-on alors posséder un acte authentique qui servît, par exemple, à repousser une réclamation des parents de l'un des époux? Il fallait encore recourir à l'office du notaire : c'était devant lui que les conjoints déclaraient qu'ils avaient accompli toutes les formalités nécessaires, qu'ils cohabitaient ensemble, que le mariage enfin était consommé; si le prêtre qui les avait assistés venait confirmer leur témoignage, si des voisins certifiaient qu'ils vivaient comme mari et femme, force était de reconnaître la validité de leur union (2). Quelque-

1. Voir Pièce justificative.

2. Actes du 11 décembre 1456 : étendues de Jacques de Brieude et Étienne Macary, notaires d'Avignon, 2e registre, fol. 151 ; copie, ms. 2812, fol. 48; — de 1463 : notes brèves de Pierre Margoti, notaire de Tarascon, registre de

Digitized by Google

fois même, ce n'étaient pas les époux qui exigeaient la confection de cet acte, c'étaient les parents qui allaient requérir un notaire d'avoir à dresser l'acte d'un mariage vraisemblablement contracté (1).

L.-H. Labande.

(*La suite prochainement.*)

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Contra facientes ludum qui vocatur « charavarie », vel alias vociferationes in solempnisatione matrimonii. — Dolenter vero et mente inferimus audientes quod in civitate et diocesi Avinionensi in tantum excrevit detestabilis et perniciosus licencie jam celestis abusus, quod in ecclesiis absque tumultu, scandalis et periculis, que debent libertatis omnimodo favore potiri, matrimonia nequeunt celebrari, nam scelerati homines, dum in ecclesiis matrimonia fidelium et benedictiones nubencium celebrantur, sponsum et sponsam et circonstantes vociferando percutiunt, cruces frangunt et lampades, turpia et inhonesta verba proferunt, ecclesiam et ministros vituperant et contempnunt, facientes inumerabiles et detestabiles pariter derisiones et insubsanationes prorumpentes obscenas, in plurimorum fidelium scandallum, de hujusmodi sacramento; deinde, mala pejora prioribus cumulantes, cum sponse ad eorum traducuntur hospicia, de ipsorum (*sic*) domibus bona more predonum rapiunt violenter, pro quibus peccuniarias ab invitis redemptiones extorquent, quas expendunt in stultilitatibus et commessationibus inhonestis, que juxta eorum vulgare *mal profiech* dampnabiliter appellantur. Et cum contigit quod viri aut mulieres ad secunda vota pertranseunt et matrimonialiter conjunguntur, multiplicando derisiones sacramenti parochianas, faciunt ludos obnoxios,

1463, fol. 33; copie, *ibid.*, fol. 100; — du 11 juillet 1483 : étendues de Boniface de Blengeriis, notaire d'Avignon, registre de 1483, fol. 65 v°; copie, *ibid.*, fol. 136, etc.

1. Réquisition du 3 mai 1468 : étendues de Laurent Michaelis, notaire d'Avignon, registre de 1468, « vers la fin du 3e cahier »; copie, *ibid.* fol. 113.

Digitized by Google

quos ut eorum verbis contra honestatis labia utamur implacidis nominant zaluaricum, ex quibus frequentes proveniunt rancores et odia, interdum quoque vulnerationes et homicidia committuntur. Volentes itaque super hiis de opportunis providere remediis, ac futuris scandallis et periculis, quantum cum Deo possumus, aptis obstaculis salutariter obviare, statuimus et ordinamus quod per cappellanos, curatos ecclesiarum parochialium civitatis et diocesis Avinionensis, fiant monitiones parochianis per tres dies dominicos seu festivos in ecclesiis proximos, publice, dum populus convenerit ad divina, quod universi et singuli derisores seu subsannatores, raptores pignorum, divini turbatores officii, sacramentorum officia contempnentes, a predictis excessibus omnino desistant et a signis infidelitatis et turbationis, que hacthenus evenerunt, ad honorem Dei et sancte matris ecclesie fideliter recipiscant. Nos, enim, in omnes et singulos dominicarum monicionum perfidos transgressores, qui de cetero in sacramento matrimonii vel benedictionibus nubencium clamores, vociferationes, percutiones aut derisiones in ecclesiis facere presumpserint, et qui pignora sponsi vel sponse rapiunt, vel zaluaricum fecerunt aut procuraverunt ex nunc prout ex tunc, precedentibus predictis monitionibus canonicis in hiis scriptis, excommunicationis sententiam promulgamus; et nichilominus, si clerici vel persone ecclesiastice fuerint hujusmodi derisores, percussores, turbatores vel raptores et zaluarici factores, ipsos et eorum quemlibet, pro quolibet excessuum predictorum et qualibet vice, pene decem librarum usualis monete nostre curie applicande decernimus subjacere.

(*Bibliothèque d'Avignon*, ms. 654, f^os. 45 v^o et 54 v^o.)

Digitized by Google

QUESTIONS

1. Bataille de Blangy. — Peut-on préciser ce que fut, en 1415, une bataille de Blangy, dont je trouve mention dans un texte très important pour moi ? Si ce fut une échauffourée devant se confondre avec la bataille d'Azincourt, comme le donnerait à supposer un passage de l'Histoire de France du P. Daniel (t. V, p. 540)? Pourrait-on retrouver la liste des chevaliers restés sur le carreau en cette rencontre? Il s'agit évidemment de Blangy-sur-Ternoise, arrondissement de Saint-Pol, canton de Parcy, Pas-de-Calais.

A. M.

2. Gui Faba. — Parmi les *Dictatores* du moyen âge, il en est sur lesquels on a peu de renseignements: tel Gui Faba. M. Hauréau (*Notices et Extraits de quelques Manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale*, t. I, p. 391) a signalé son *rs Hadictaminis* dans le ms. latin 8650; il parle encore de ses *Harengæ*, dans sa notice sur le ms. latin 18531 (t. VI, p. 125), et dit, à propos de ces dernières, qu'on en possède de nombreux exemplaires et que l'ancien fonds de la Bibliothèque Nationale en possède cinq.

Cet *Ars dictaminis*, dont les premiers mots bien connus sont: « Quasi modo geniti infantes... », est divisé en trois parties: 1° *Summa dictaminis* proprement dite; 2° *Dictamina* et *Exordia;* 3° *Harengæ.*

D'autre part, on connaît fort peu la vie de Gui Faba. L'abbé Ul. Chevalier, dans son *Répertoire des Sources historiques du Moyen Age*, le place, avec un point d'interrogation, au XV^e^ siècle; mais il résulte d'une étude publiée par M. Rockinger, *Briefsteller und Formelbücher des elften bis vierzehnten Iahrhunderts* (*Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte*, t. IX), 1^e^ partie, pp. 175 et ss., que Gui Faba, chanoine de Saint-Michel de Bologne, vivait dans la première moitié

Digitized by Google

du XIII^e siècle, et qu'il a dédié ses *Dictamina* à Aliprando Faba, podestat de Bologne en 1229. M. Rockinger ne pense pas qu'il y ait parenté entre ces deux personnages.

Je désirerais savoir quels sont les manuscrits de cette œuvre de Gui Faba, outre ceux qui sont mentionnés par MM. Rockinger et Hauréau, leur composition, leur date, l'indication des particularités qu'ils présentent et qui peuvent déterminer dans quel pays ils ont été écrits? N'aurait-on pas aussi d'autres renseignements sur la vie de Gui Faba, que ceux qui sont signalés ci-dessus?

3. Lettres de cachet. — Pourrait-on préciser l'origine diplomatique des lettres de cachet? La plupart des auteurs les font dériver, sans aucune preuve, des lettres closes. A quelle époque l'expression « lettre de cachet » apparaît-elle?

FR. F.-B.

4. Le Procès des Poisons au XVII^e siècle. — J'aurais une vive reconnaissance à ceux de mes confrères qui auraient la complaisance de me signaler des documents manuscrits ou imprimés concernant le grand procès des poisons jugé par la Chambre Ardente, siégeant à l'Arsenal, à la fin de XVII^e siècle?

Fr. F.-B.

5. Montchrétien était-il protestant ou catholique? — Montchrétien, le fondateur de l'Économie politique et le maître de Richelieu, était considéré, d'après la tradition, comme protestant. Les auteurs modernes qui, récemment, se sont occupés de lui, se sont, à ce sujet, divisés en deux camps. Un document précis trancherait-il la question?

6. Quelle est la prononciation du mot : Guise. — Doit-on prononcer Guise (*Gu-i*) ou bien Guise (*Ghi*)? A la Comédie-Française, on prononce, en parlant du fameux duc, *Gu-ise*. Dans le Vermandois, on prononce de même façon quand on parle de la ville de ce nom. Comment prononçait-on au XVI^e siècle?

7. Le Roi-Soleil. — Cette dénomination, inconnue au XVII^e et au XVIII^e siècle, est aujourd'hui communément employée pour désigner Louis XIV; quel est l'écrivain qui le premier s'en est servi, et à quelle époque a-t-elle passé dans l'usage?

L.

Digitized by Google

8. Un Médecin, ami de Molière et chanoine à la Sainte-Chapelle de Vincennes. — Dans son troisième placet au Roi pour le *Tartuffe*, Molière demande la faveur d'un canonicat à la Sainte-Chapelle de Vincennes pour « un fort honnête médecin dont il a l'honneur d'être le malade ». On sait que ce médecin s'appelait Mauvillain. Il serait certainement curieux de vérifier, à l'aide des archives de la Sainte-Chapelle de Vincennes, dont le fonds est conservé au palais Soubise, si Louis XIV accorda le bénéfice que demandait Molière? Le placet date du 5 février 1669. F. S.

9. Ouvrage non terminé. — Il a paru en 1881, à Osterwieck (Harz) un premier volume d'un *Lexicon deutscher Stifter, Klöster und Ordenshäuser*, par le chevalier Otto Grote (Erster Halb Band, A — L, in-8° de 316 pages). La suite ne semble pas avoir été publiée; on serait reconnaissant, à cet égard, d'un renseignement précis (vainement réclamé à Osterwieck)?

H. O.

10. Le Marc le Roi. — Les auteurs qui se sont occupés du marc, indiquent qu'il en existait en France quatre principaux : celui de La Rochelle, pesant 4 336 grains, celui de Limoges, pesant 4 269 grains, celui de Tours, pesant 4 214 grains, celui de Troyes ou de Paris, pesant 4 608 grains et correspondant à 244 grammes 7529.

Il résulte d'un passage d'une des plus anciennes tables du prix du marc d'or, que les ateliers monétaires achetaient le métal au marc de Paris et délivraient au marc le Roi, qui était moindre.

« Du 8 février 1310 jusqu'au 1er septembre 1311, fit l'on « deniers d'or à l'aignel de LIX et un sixiesme de poids au « marc de Paris, qui eurent cours pour 20 s. t. ou pour 16 s. « de bourgeois simples, que l'on faisoit lors. Et à ce prix, donnoit « l'on, en icellui temps, plusieurs prix au marc, c'est à savoir « 57 l. 10 s. t., 57 l. 12 s. t., 54 l. 5 s. t. et 52 l. 10 sols de la « monnaie des bourgeois, et n'étoit point lors rappelé le jour, le « temps ni l'heure que les crues se faisoient. Ils n'étoient que « de 59 au marc de Paris, mais l'on n'en rendoit plus un sixiesme, « pour ce que l'on achetoit l'or au marc de Paris. Et délivroit l'on « au marc le Roy, qui étoit moindre » (Arch. Nat., KK. 955).

Que faut-il entendre par « marc le Roy »? Quel était son poids? Existe-t-il d'autres documents contemporains pouvant servir à expliquer ce texte?

Digitized by Google

CHRONIQUE

Par arrêté ministériel du 20 novembre 1893, M. L. Dorez, archiviste-paléographe, ancien élève de l'École de Rome, a été nommé stagiaire au Cabinet des Manuscrits, à la Bibliothèque Nationale.

Le 17 décembre dernier, M. Robert de Lasteyrie, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur à l'école des Chartes, a été élu député de la Corrèze.

A dater du 1er janvier dernier, M. Lucien Faucou, conservateur adjoint de la Bibliothèque et du Musée historiques de la Ville de Paris, est nommé conservateur en chef, en remplacement de M. Jules Cousin, nommé conservateur honoraire.

Le 29 janvier prochain et les jours suivants, onze élèves de l'École des Chartes soutiendront leurs thèses pour obtenir le diplôme d'Archiviste-Paléographe. Cet événement annuel intéresse tous ceux qui s'occupent d'histoire et d'archéologie françaises, puisque, parmi les travaux que soumettent ces jeunes gens à l'appréciation de leurs maîtres, il en est souvent d'assez remarquables pour attirer l'attention des érudits, et faire pressentir dans leurs auteurs de futurs historiens de talent. Sans rien préjuger des études historiques ou archéologiques qui seront examinées dans quelques jours par les professeurs et les membres du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur indiquant le sujet traité par chacun des concurrents. En voici la liste d'après le recueil des positions de thèses qui vient d'être imprimé :

Renaud VI, sire de Pons, lieutenant du roi en Poitou, Saintonge et Angoumois, conservateur des Trèves de Guyenne (1348?-1427), par Jules Chavanon.

Un Conseiller de Charles VIII, Guillaume Briçonnet (1445-1514) par Alphonse Dunoyer.

Essai sur le Siège de Paris par Henri IV, par Albert Gérard.

Étude sur l'Architecture religieuse aux XIe et XIIe siècles dans l'ancien diocèse de Meaux, par Octave Join-Lambert.

Essai sur les Présidiaux (1552-1790), par Ernest Laurain.

Digitized by Google

Les Préliminaires du Règne de Jean IV, duc de Bretagne (1338-1362), par Jean LEMOINE.

Étude sur les Biens nationaux de la Haute-Garonne, par Abel MAISONOBE.

Essai sur la Crise financière de 1380-1389, par Léon MIROT.

Étude historique sur l'Industrie du Sel en Franche-Comté, par Maxime PRINET.

Caen et l'État du Bailliage de Caen sous la domination anglaise (1417-1450), par Henri VAUTIER.

Histoire de Périgueux et de ses Institutions municipales j[illegible] à 1360, par Robert VILLEPELET.

~~~ La tradition du « dîner Molière », fondé en 1840 et interrompu depuis 1889, a été reprise, cette année, grâce à l'initiative de M. Mareuse. Le banquet a eu lieu le 15 janvier, jour anniversaire de la naissance de Molière, sous la présidence de M. Jules Claretie, et a réuni quarante-cinq convives. Le discours de M. Clartie a été imprimé dans le *Temps* du 17 de ce mois.

~~~ La *Société des Amis des Monuments parisiens* vient de réunir en une brochure, qui se vend 2 francs « au profit de l'œuvre », les diverses protestations qui se sont produites au sujet de l'établissement d'une gare de chemin de fer à l'Esplanade des Invalides. Sur la couverture, un dessin de Robida, auquel on ne reprochera pas de manquer d'humour, représente les ennemis de la beauté pittoresque de Paris occupés à défigurer la tête symbolique de la Capitale.

~~~ M. Trudon des Ormes, stagiaire à la Bibliothèque Nationale, vient de publier la thèse qu'il a soutenue pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Ce travail, qui a pour titre : *Étude sur les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie* (Amiens, Yvert et Tellier, 1893, in-8°, 310 pp.), est un tirage à part des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.

~~~ M. le docteur Bouland vient de créer la *Société française des Collectionneurs d'Ex-libris ;* le premier numéro (in-4°) des *Archives* de cette Société contient de nombreuses reproductions, illustrant d'intéressants articles.

~~~ La Table analytique de l'*Histoire de la Ville et de tout le Diocèse de Paris*, de l'abbé LEBEUF, paraîtra, le 1er février prochain, à la librairie Féchoz, 5, rue des Saints-Pères. Elle constitue le tome VI et dernier de l'édition in-8°, publiée en 1883.

~~~ En vertu d'une délibération du Conseil municipal de Paris, en date du 26 décembre dernier, MM. Fr. Funck-Brentano et Fernand Bournon sont chargés de rédiger, pour la Collection de l'**Histoire générale de Paris**, le premier, un volume ayant pour titre : *Documents pour servir à l'histoire des lettres de cachet à Paris au XVII^e^ et*

Digitized by Google

au XVIII^e siècles, le second, les tomes VII et VIII de la *Topographie historique du vieux Paris*, ayant trait : le tome VII, à la région orientale de l'Université, et le tome VIII, aux faubourgs Saint-Marcel, Saint-Victor et Saint-Jacques.

Le *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, qui comprend aujourd'hui six volumes, contient la description de tous les manuscrits de ce fonds si important. Son auteur, M. Henry Martin, met en ce moment la dernière main au tome VII, qui sera entièrement consacré à la table générale ; ce volume va être mis sous presse dans quelques jours, et paraîtra vers la fin de l'année 1894. Un tome IX^e suivra. Dans ce dernier volume, on trouvera, outre les additions, corrections et concordance des numéros anciens et nouveaux, une Histoire du Cabinet des Manuscrits de l'Arsenal.

L'Ami des Monuments et des Arts, 1893, t. VII, n° 39. — E. Corroyer, Notes sur le Mont Saint-Michel, p. 254 à 258, grav. et 4 pl. — G. Le Breton, Histoire de la sculpture en cire (*fin*), p. 269 à 278. — P. Benouville et Ph. Lauzun, L'abbaye de Flaran (Gers), p. 278 à 289, 2 pl. — Ch. Normand, Les dernières découvertes inédites : l'arche du pont de la Mairie du dixième arrondissement, rivière de Ménilmontant ou bras périphérique disparu de la Seine (ancien égout de ceinture). — L'eau dans les fondations parisiennes et l'ancienne route de Paris à Saint-Denis, p. 284 à 295, 2 pl. — Visite artistique et archéologique à Sens (Yonne), p. 295 et 296. — Ch. Normand, Mauvais entretien de la cathédrale d'Eu, p. 296. — Ch. Normand, Le Vandalisme en France : Destruction du château d'Aumale (Seine-Inférieure), p. 297 et 298.

Annales du Midi, 1893, n° d'octobre. — J.-F. Bladé, Géographie politique du sud-ouest de la Gaule pendant la domination romaine, p. 417 à 469 (*à suivre*). — L.-G. Pélissier, L'ambassade d'Accurse Maynier à Venise (1499), p. 470 à 486 (*à suivre*). — Mélanges et documents : Ch. Douais, Une Charte originale de Conques des premières années du XI^e siècle, p. 487 à 494. — A. Thomas, Note sur un fragment du *Breviari d'Amors*, p. 494 à 498. — A. Thomas, Notes de lexicographie provençale, 2^e série, p. 498 à 510.

Bibliothèque de l'École des Chartes. 1893, 5^e livr. — A. Prudhomme, De l'origine et du sens des mots : Dauphin et Dauphiné, p. 429 à 456. — L. Delisle, Visites pastorales de maître Henri de Vézelai, archidiacre d'Hiémois, en 1267 et 1268, p. 457 à 467. — C. Couderc, Note sur une compilation inédite de Hugues de Sainte-Marie et sa Vie de saint Sacerdos, p. 468 à 474. — Germain Lefèvre-Pontalis, Épisodes de l'invasion anglaise. La guerre de Partisans dans la Haute-Normandie (1424-1429), p. 475 à 521. — Mélan-

Digitized by Google

ges: Saint-Germain-du-Chemin [La paroisse de ce nom se trouvait dans le territoire actuel de Fontenai-le-Marmion], p. 587. — Source d'une partie du Trésor de Brunetto Latini p. 587 et 588. — M. Prou, Un diplôme faux de Thierry III, p. 588 et 589. — Chartes françaises conservées à Leicester, p. 589 à 593; — E. Jarry, Le retour de la croisade de Barbarie (1390), p. 393 à 395. — Réduction des quantièmes en jours de la semaine, p. 595 et 596.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1893, 6e livr. — H. Omont, Testament de J[illegible] d'Eboli, chanoine de Capoue, rédigé à Paris en 1277, p. 1[illegible]55. — H. Omont, La chaleur à Paris en 1473, p. 166 et 167. — [illegible]te de Grouchy, Les carrosses à cinq sols, ou les omnibus du XVIIe siecle, p. 167 à 170. — Le R. P. Emmanuel, Les Pères gardiens des Capucins du couvent de la rue Saint-Honoré à Paris (1574-1790), notes biographiques et bibliographiques (*suite et fin*), p. 170 à 185. — Victe de Grouchy, Les chapelains de l'hôtel des Invalides en 1680; contrat entre le marquis de Louvois et le Supérieur des prêtres de la Mission de Saint-Lazare, p. 185 à 187. — A Cramail, Les Registres paroissiaux de Rueil (1640-1792), p. 188 et 189. — G. Marcel, Quelques mots sur Vassallieu, p. 189 et 190. [B. de Vassallieu, dit Nicolay, topographe et ingénieur de l'Artillerie de France, 1614].

Bulletin Monumental, 1893, n° 5. — Anthyme Saint-Paul, L'innommée, p. 411 à 433. [Ce mot désigne l'architecture gothique, que l'auteur propose d'appeler « architecture gallicane »]. — X. de Cardaillac, Rapport sur les travaux et découvertes archéologiques dans le département des Hautes-Pyrénées, pendant les années 1889, 1890 et 1891, p. 433 à 438. — H. Jadart, La tribune peinte de l'église d'Aire, p. 438 à 449. — L. Marsaux, Antependium de l'Hôtel-Dieu de Pontoise (Seine-et-Oise), p. 449 à 458. — J. de Lahondès, Maisons anciennes dans l'Ariège et dans l'Aude, p. 458 à 478. — Comte de Marsy, Le tombeau de Pereisc, à Aix; sa découverte et sa restauration, p. 478 à 484.

Gazette des Beaux-Arts, 1894, n° du 1er janvier. — L. Palustre, Germain Pilon (1er article), p. 5 à 24. — S. Reinach, L'origine et les caractères de l'art gallo-romain (2e et dernier article), p. 25 à 42.

Mémoires de l'Académie d'Aix, t. XV, 1893. — Ph. Tamizey de Laroque, Les correspondants de Peiresc, Boniface Borrilly, lettres inédites écrites d'Aix à Peiresc (1618-1631), p. 3 à 72. — M. le chanoine Cherrier, La croix de Lorraine, p. 73 à 87. — J. de Séranon, Le contre-amiral de Richery et sa famille [né à Allons, Basses-Alpes, mort à Eoulx, Basses-Alpes, 1798], p. 89 à 173. — F. Belin, Histoire de l'ancienne Université de Provence ou histoire de la fameuse Université d'Aix, depuis sa fondation (1400-1409)

Digitized by Google

jusqu'en 1793, d'après les manuscrits et les documents originaux, p. 175 à 345. — Alex. Mouttet, La Saint-Huberty à Aix [en 1783], p. 363 à 383.

Le Moyen Age, 1893, nº de décembre. — J. Soyer, La communauté des habitants de Blois (*suite et fin*), p. 281 à 288.

Revue de l'Art Chrétien, 1893, 6e liv. — R. de Lasteyrie, Note sur un châssis de vitrail découvert à N.-D. de Château-Landon [châssis de vitrail en bois du xe siècle], p. 443 à 447. — J. Helbig, La décor[illegible]hrome de l'architecture (1er article), p. 448 à 455. — Mgr [illegible]e Montault, Justification archéologique des reliques de sainte Cécile conservées autrefois et maintenant à la métropole d'Albi (3e article) p. 456 à 469. — L. Cloquet, Essai sur les principes du beau en architecture, p. 470 à 481. — Mélanges : Em. Espérandieu, Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité chrétienne. — A. Brykczynski, Tombeau d'un évêque du xive siècle [de l'évêque Golanczewski, fondateur de la cathédrale de Wloclawek en Pologne; crosse de travail limousin, calice et bague]. — L. Germain, La cloche d'Héricourt (Haute-Saône), 1516, p. 482 à 488.

Revue Historique, 1894, janvier février. — Al. Cartellieri, L'avènement de Philippe-Auguste (1179-1180) (*suite et fin*) p. 1 à 33. — F. Lot, Quelques mots sur l'origine des pairs de France, p. 34 à 59. — G. Lanson, L'institution chrétienne de Clavin; examen de l'authenticité de la traduction française, p. 60 à 76.

Revue Numismatique, 1893, 4e livraison. — H. de la Tour, Matteo dal Nassaro, p. 517 à 561, et pl. XIII.

Revue des Questions historiques, 1er janvier 1894. — M. l'abbé A. Breuils: l'Eglise au xie siècle dans la Gascogne, p. 5 à 49. — M. l'abbé Vacandard, Les origines de l'hérésie albigeoise, p. 50 à 83. — N. Valois, L'expédition et la mort de Louis Ier d'Anjou en Italie (1382-1384) p. 81 à 153. — Vic. de Richelieu: Un prêtre émigré en Italie en 1793, d'après sa correspondance inédite, p. 154 à 207. — Godefroid Kurth, Les origines de la France (période mérovingienne et carolingienne) d'après M. Fustel de Coulanges, p. 208 à 219. — M. l'Abbé P. Batiffol, L'origine du *liber responsalis* de l'Eglise romaine, p. 220 à 228.

Henry Lemonnier. — *L'Art français au temps de Richelieu et de Mazarin*. Paris, Hachette, 1893, in-12.

Cet ouvrage est le résumé du cours professé par M. H. Lemonnier à la Sorbonne. L'auteur a extrait des nombreux documents dispersés un peu partout, les renseignements qui concernent l'histoire de l'art français au commencement du xviie siècle (1610 à 1660). Le livre débute par d'excellentes appréciations générales sur l'art et l'histoire.

Digitized by Google

M. H. Lemonnier recherche ensuite quelles influences artistiques étrangères et quelles influences historiques nationales agirent sur l'art français du XVII^e^ siècle ; il étudie la condition des artistes, la création de la maîtrise, la fondation de l'Académie de peinture et de sculpture. La partie la plus intéressante de son ouvrage est celle où il donne un résumé succinct des œuvres des artistes. Ce livre, qui dénote chez son auteur une connaissance approfondie du XVII^e^ siècle, rendra de grands services aux érudits. F. M.

Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, XXII : « Cartulaire saintongeais de la Trinité de Vendôme », par l'abbé Ch. MÉTAIS. — Paris, Picard, 1893, in-8°.

La Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis vient de faire paraître le cartulaire saintongeais de la Trinité de Vendôme, par M. l'abbé Métais. Cet érudit publie, on le sait, sous les auspices de la Société archéologique du Vendômois et avec le patronage du Ministère de l'Instruction publique, le cartulaire complet de cette célèbre abbaye. La Trinité avait de nombreuses possessions en Saintonge, aussi, la Société des Archives historiques de la Saintonge et la Société archéologique du Vendômois se sont-elles entendues pour que toutes les chartes qui se rapportent à ces possessions fussent réunies par M. l'abbé Métais dans un volume spécial : celui dont nous signalons aujourd'hui l'apparition. Il forme une source précieuse d'informations pour l'histoire civile et religieuse de la Saintonge. La Société savante qui l'édite n'a pas hésité à faire de grands sacrifices pour que ce recueil fût aussi complet que possible. Elle a contribué, avec la Société de Vendôme, aux frais nécessités par la mission scientifique de M. l'abbé Métais en Angleterre. Un certain nombre des documents de ce cartulaire ne se trouvent en France que sous la forme de copies plus ou moins parfaites, tandis que les originaux des mêmes chartes sont conservés à Cheltenham, dans la bibliothèque de feu Th. Philipps. Grâce à la subvention des deux Sociétés, M. l'abbé Métais a pu faire toutes les collations désirables. Les autres pièces sont empruntées aux Archives départementales de la Charente-Inférieure, du Loir-et-Cher, aux Archives nationales, aux Bibliothèques de Vendôme et de Poitiers. Des notes nombreuses accompagnent le texte et l'éclairent. Une ample Introduction traite des comtes d'Anjou en Saintonge, des bienfaiteurs et des persécuteurs de l'abbaye, de la ville de Châtelaillon, de l'action des religieux à l'égard du peuple, des prieures et des églises. Enfin, une planche reproduit les principaux sceaux des chartes, et une autre donne le fac-simile de la première page du manuscrit de Cheltenham.

Les Directeurs-Gérants : F. BOURNON et F. MAZEROLLE.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 2 25 FÉVRIER 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

SOMMAIRE

MÉLANGES ET DOCUMENTS. — Les Manuscrits du comte de Lignerolles. — Edgar Mareuse : *Lutetia furens*. — Deux « Enlumineurs » du XVe siècle.

RECHERCHES CRITIQUES. — Félix Chambon : L'Arbre généalogique de la maison de Bourbon, du P. André de Saint-Nicolas. — Le Jeu de la Toupiade dans le pays de Dax.

QUESTIONS. — Monogramme de peintre. — Marque à expliquer. — Dom Turpin. — Antoine d'Auxy. — Les Savary de Brives. — Le Château du Main à Paris. — Légende à interpréter. — Cibo ou Bucciardo. — Oindre les S nts.

RÉPONSES. — Gui Faba. — Le Procès des poisons. — Prononciation du mot : Guise.

CHRONIQUE.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES MANUSCRITS DU COMTE DE LIGNEROLLES

La collection de manuscrits de M. le comte de Lignerolles, qui a été vendue à l'hôtel Drouot, le 3 février 1894, a été l'une des plus précieuses qu'un particulier ait pu former dans ces dernières années. Elle ne contenait pas toutefois de morceau de premier ordre et on ne saurait la comparer à celles d'Ambroise Firmin-Didot ou du comte Hamilton. Les 35 numéros qui la composaient n'en ont pas moins produit la respectable somme de 91,959 francs, sans les frais. En voici d'ailleurs la liste, avec l'indication des prix qu'ils ont atteints et quelques renseignements sur l'intérêt présenté par chacun d'eux :

1. *Missel fait pour le cardinal de Richelieu.* In-fol., sur vélin, de 74 feuillets à 2 col. 345 sur 235 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes du cardinal de Richelieu, avec la devise : *His fulta manebunt,* tranche dorée. — Il a été écrit, en 1639, par *Nicolas Jarry*, dont il porte la signature, au bas du fol. 39. C'est, d'après la bibliographie publiée par Brunet (*Manuel du Libraire*, 1862, t. III, col. 511), la seconde des œuvres datées du célèbre calligraphe. — Adjugé, au prix de 2,320 francs, à M. A. de Ruble.

2. *Calendrier fait pour un Bréviaire à l'usage des Frères Mineurs.* In-4°, sur vélin, de 6 feuillets. 250 sur 190 millim. Rel. ancienne en veau brun, avec médaillons et fers à froid, tranche

Digitized by Google

dorée. — Les miniatures qui ornent ce manuscrit rappellent, par leur disposition et par la façon dont les sujets sont traités, celles du calendrier du fameux Livre d'heures d'Anne de Bretagne, de *Bourdichon*. C'est donc un précieux spécimen de l'art français à la fin du xv^e^ siècle. Aussi les acheteurs se le sont-ils vivement disputé. Il a été adjugé à M. Claudin, au prix relativement très élevé de 3,000 francs.

3. *Horæ*. Petit in-8°, sur vélin, de 188 feuillets. 162 sur 110 millim. Rel. du xvi^e^ siècle, en maroquin vert, avec les insignes de la Passion sur les plats, tranche dorée. — Fin xiv^e^ siècle. Orné de 14 miniatures à pleine page et de 15 plus petites. — Adjugé, au prix de 1,000 francs, à M. Belin.

4. *Horæ*. Grand in-8°, sur vélin, de 203 feuillets. 213 sur 150 millim. Rel. du xvi^e^ siècle, en maroquin vert, d'une conservation parfaite, ornée d'un semis de larmes et d'une dentelle formée avec les instruments de la Passion, tranche dorée. — xv^e^ siècle. Orné de 22 grandes miniatures qui, par une disposition peu commune à cette époque, sont divisées en plusieurs compartiments. L'une d'elles, celle qui est au fol. 88^vo^, a été très habilement refaite. On y remarque, dans l'ornementation du fol. 193, l'écusson de France. — Adjugé, au prix de 11,000 francs, à M. Lortic.

5. *Horæ*. Petit in-16, sur vélin, de 236 feuillets. 95 sur 68 millim. Rel. de Trautz-Bauzonnet, en maroquin bleu foncé, doublée de vélin blanc, tranche dorée. — xv^e^ siècle. Orné de 14 miniatures à pleine page. Le rédacteur du catalogue a négligé de faire remarquer que le premier relieur entre les mains duquel ce volume avait été mis, avait laissé son nom sur l'un des feuillets de garde : *Johannes Lecat me ligavit in Brugis*. — Adjugé, au prix de 680 francs, à M. Belin.

6. *Horæ*. Petit in-4°, sur vélin, de 240 feuillets. 222 sur 157 millim. Rel. maroquin rouge, avec de larges dentelles, aux armes de *Philippe V, roi d'Espagne*, tranche dorée. — xv^e^ siècle. Ce manuscrit a été probablement exécuté en Espagne, pour un prince de *Castille*. Les armes de Castille y sont, en effet, peintes, au bas de la miniature du fol. 34 ^vo^. D'autres armes se trouvaient dans l'encadrement de la miniature du fol. 15 ^vo^, mais elles ont été grattées. Le personnage pour lequel ce livre d'heures a été fait, est représenté, dans cette dernière miniature, à genoux devant le Père éternel. Les 24 miniatures à pleine page qui ornent ce volume sont extrê-

Digitized by Google

mement curieuses. Elles sont le produit d'un art dont on n'a que très peu de spécimens. — Adjugé, au prix de 8,850 francs, à M. Porquet.

7. *Horæ beatæ Mariæ Virginis.* Petit in-8°, sur vélin, de 110 feuillets. 170 sur 120 millim. Rel. velours rouge, tranche dorée. — Fin xv^e^ siècle. Orné de 25 petites miniatures et d'une miniature à pleine page (fol. 44 v°). — Adjugé, au prix de 660 francs, à M. Mangin (?).

8. *Horæ.* Petit in-16, sur vélin, de 197 feuillets. 105 sur 75 millim. Rel. ancienne en maroquin rouge, avec mosaïque, et sur les plats les initiales D. V. (haut) et M. M. (bas) d'un côté, et D. M. (haut) et R. M. (bas) de l'autre. — Fin xv^e^ siècle. Orné de 12 miniatures à pleine page. — Adjugé, au prix de 1,050 francs, à M. Morgand.

9. *Horæ.* Petit in-8°, sur vélin de 155 feuillets. 182 sur 122 millim. Rel. de Trautz-Bauzonnet, en maroquin brun janséniste, doublée de maroquin vert, tranche dorée. — Fin du xv^e^ ou commencement du xvi^e^ siècle. Orné de 39 grandes miniatures d'une très belle exécution. Quelques-unes se développent sur deux pages, ce qui se présente assez rarement. Le personnage, pour lequel ce manuscrit a été fait, est représenté, dans la miniature du fol. 93, à genoux devant le Père éternel. Ses armes sont peintes dans la marge du fol. 147 v° : *écartelé au 1 et 4 d'or, au 2 et au 3 d'azur, au lion de gueules brochant sur le tout.* On y voit aussi sa devise et son chiffre. Le chiffre se compose des lettres G. H., réunies par une cordelière, et la devise des trois mots suivants : *Jusques a ce.* Les armes de France sont peintes dans la marge du fol. 147. — Adjugé, au prix de 10,500 francs, à M. Morgand.

10. *Horæ.* Petit in-8°, sur vélin, de 120 feuillets. 156 sur 105 millim. Rel. ancienne en maroquin noir, tranche dorée. — xvi^e^ siècle. Ce manuscrit est orné de 12 grandes miniatures d'une exécution très ordinaire. Il a été fait pour *Catherine Hurault de Cheverny*, mariée, le 8 février 1507, à *Jean Poncher.* Les armes des deux familles sont peintes au bas de la miniature du fol. 83 v°. — Adjugé, au prix de 705 francs, à M. Porquet.

11. *Calendrier ayant fait partie d'un livre d'heures.* — Petit in-12, sur vélin, de 12 feuillets, oblong, 126 sur 168 mill. Rel. de Trautz-Bauzonnet en maroquin vert, doublée de vélin blanc, tranche dorée. — xvi^e^ siècle. Il ne reste de ce calendrier que les miniatures, au nombre de 12, qui représentent les travaux des

Digitized by Google

mois et les signes du zodiaque. Elles ont été montées sur des feuilles de vélin. — Adjugé, au prix de 690 francs, à M. Lortic.

12. *Horæ ad usum ecclesiæ Rothomagensis*. In-12 sur vélin, de 98 feuillets, 142 sur 73 millim. Rel. velours rouge, tranche dorée. — XVI^e^ siècle. Orné de 18 grandes miniatures entourées de portiques. Ce manuscrit a appartenu, vers 1730, à *Fevret de Fontette*, conseiller au Parlement de Dijon. — Adjugé, au prix de 505 francs, à M. Durel.

13. *Horæ*. Petit in-12, sur vélin, de 203 feuillets. 128 sur 73 millim. Rel. de Trautz-Bauzonnet en maroquin bleu, doublée de maroquin bleu, tranche dorée. — XVI^e^ siècle. Ce manuscrit a été exécuté en Italie, pour la famille des *Alessandri* de Flosence, dont les armes sont peintes au bas du fol. 13 v°. Il est orné de 6 miniatures aussi remarquables par la vivacité des couleurs que par l'harmonie des tons. — Adjugé, au prix de 5,000 francs, à M. Morgand.

14. *Heures de Nostre-Dame à l'usaige de Rome escriptes audict lieu, l'an MDXLIX, par M. François Wydon et dédiées à messire Claude d'Urfé, chevalier de l'ordre du Roy très chrestien et son ambassadeur au S. Siège apostolique*. Petit in-fol., sur vélin, de 85 feuillets. 281 sur 193 millim. Rel. ancienne en maroquin rouge, tranche dorée. — Les armes de *d'Urfé* sont peintes au fol. 2 v°. Ce manuscrit est orné de 23 miniatures extrêmement curieuses. Elle ont l'apparence de grisailles, mais elles sont rehaussées d'or et de couleurs en plus d'un endroit. — Adjugé, au prix de 6,560 francs, à M. Porquet. Il s'était vendu 100 francs, en 1783, à la vente du duc de La Vallière, n° 317, et 5405, en 1888, à la vente du baron de La Roche Lacarelle, n° 21.

15. *Prières dévotes*. In-16, sur vélin, de 162 pages. 122 sur 77 millim. Rel. ancienne en maroquin vert, doublée de vélin, fermoirs en or, tranche dorée. — Ce manuscrit a été écrit, en 1649, par *Nicolas Jarry*, dont la signature se trouve au bas de la page 149. Il est orné de 9 miniatures peintes par *Du Guernier*. Sur le dernier feuillet est un monogramme en or, entouré de deux palmes, dans lequel on reconnaît les lettres B.B. E.E. RR. Y. (Berry). — Adjugé, au prix de 6,920 francs, à M. Porquet. M. de Lignerolles l'avait acheté à l'amiable au prix de 1,000 francs. Il s'était vendu 860 francs à la vente Mirabeau.

16. *Ghebedte*. In-16, sur vélin, de 232 feuillets. 135 sur 95 mil-

Digitized by Google

lim. Rel. de Trautz-Bauzonnet en maroquin noir, doublée de maroquin citron, tranche dorée. — XVI^e siècle. Orné de 34 grandes miniatures. — Adjugé, au prix de 2,050 francs, à M. Porquet.

17. *La Vision de l'ame de Thurno et la vision de Tondal.* In-fol., sur vélin, de 34 et 44 feuillets à 2 col. 360 sur 200 millim. Rel. de Trautz-Bauzonnet en maroquin brun, doublée de vélin blanc, aux armes des ducs de Bourgogne, copiées sur un cachet de Charles le Téméraire. — XV^e siècle. Ce manuscrit a été fait pour *Marguerite d'York*, duchesse de Bourgogne, femme de *Charles le Téméraire*. Leurs initiales en or (C et M, attachées avec une cordelière bleue) et leur devise : *Bien en adviengne*, se trouvent, pour la première partie du volume, dans l'encadrement de la miniature du fol. 7, et pour la seconde, au bas et sur les côtés de presque toutes les pages qui sont ornées d'une miniature. La première partie ne contient qu'une miniature (fol. 7). Il y en a, en revanche, 20 dans la seconde, et elles sont l'œuvre d'un véritable artiste. — Adjugé, au prix de 6,550 francs, à M. Porquet. Il s'était vendu 5,100 francs, à la vente du marquis de Ganay.

18. *La Diete de salut par le cardinal Pierre de Luxembourg, et Paraphrases de Job par Pierre de Nesson.* In-fol., sur vélin, de 56 feuillets. 299 sur 208 millim. Rel. ancienne en maroquin rouge, tranche dorée. — XV^e siècle. — Adjugé, au prix de 1,300 francs, à M. Leclerc.

19. *Exercice de pénitence dédié à la Reine.* In-12, sur vélin, de 116 feuillets. 164 sur 95 millim. Rel. ancienne, en maroquin vert, avec mosaïque de maroquin rouge, aux chiffres de *Louis XIII* et d'*Anne d'Autriche*, entourés de feuillages, tranche dorée. — XVII^e siècle. Orné d'environ 60 miniatures. Ce manuscrit présente cette particularité rare que toutes les bordures en ont été découpées à jour, d'après des dessins d'une extrême variété. Cette ornementation est plutôt curieuse que belle. On retrouve constamment, dans ces bordures, les chiffres d'Anne d'Autriche et de Louis XIII : A. L. (Anne, Louis) ou A. M. (Anne-Marie), etc., et les devises suivantes obtenues avec des caractères ajourés : *Louys le Juste. — Vive le roy. — Un Dieu, une loy, une foy, un roy. — Sagittæ tuæ acutæ populi sub te cadent in corda inimicorum regis.* — Adjugé, au prix de 2,385 francs, à M. Morgand. Il s'était vendu 2,020 francs, en 1864, à la vente de la duchesse de Berry.

Digitized by Google

20. *Cérémonial des vestures et professions à l'usage des dames religieuses de la Présentation.* In-fol., sur vélin, de 96 pages. 313 sur 212 millim. Rel. en maroquin rouge, aux armes et au chiffre d'*Élisabeth-Marguerite-Armande Du Plessis de Richelieu*, prieure des Bénédictines de la Présentation à Paris. — XVIII^e siècle. Cette reliure a été reproduite par J. Guigard, dans son *Nouvel Armorial du bibliophile*, t. I (1890), p. 196. — Adjugé, au prix de 3,750 francs, à M. Morgand.

21. *Discours prononcé dans l'Académie françoyse, le jeudy trente unième janvier 1704, par S. A. S. Mgr de Strasbourg [Armand-Gaston-Maximilien de Rohan], lorsqu'il fut receu dans cette Académie à la place de feu M. Perrault.* In-4°, sur papier, de 19 feuillets. 244 sur 182 millim. Rel. maroquin rouge, aux armes d'*A.-G. de Rohan*, cardinal, évêque et prince de Strasbourg, tranche dorée. — Copie faite, en 1704, par *Loyauté le Cadet*. — Adjugé, au prix de 120 francs, à M. Briquet.

22. *Dialogue moral, en vers, entre l'homme et la femme, par Millau.* Petit in-16, sur vélin, oblong, de 34 feuillets. 73 sur 135 millim. Rel. de Trautz-Bauzonnet, en maroquin rouge janséniste, tranche dorée. — XV^e siècle. — Adjugé à M. de Tinan (?), au prix de 110 francs.

23. *Le Debat de la noire et de la tasnée. Le Traicté et debat d'entre le gris et le noir.* In-4°, sur vélin, de 73 feuillets. 226 sur 155 millim. Rel. de Trautz-Bauzonnet, en maroquin rouge, doublée de maroquin bleu, parsemée de ΦΦ, aux armes du baron J. Pichon, tranche dorée. — XV^e siècle. Orné de 3 miniatures. — Adjugé, au prix de 3,205 francs, à M. Porquet. Ce volume est passé trois fois en vente, dans ces trente dernières années, et a subi des fluctuations de prix tout à fait curieuses. Après s'être vendu 1,800 francs, à la vente Pichon, en 1869, il a atteint le chiffre de 5,900 francs, à la vente Didot, en 1878, n° 38, et est redescendu à 2,205 francs, à la vente La Roche Lacarelle, en 1888.

24. *Le Chevalier délibéré, par Olivier de La Marche.* In-8°, sur vélin, de 102 pages. 210 sur 150 millim. Rel. ancienne en maroquin rouge, tranche dorée. — XV^e siècle. Orné de 16 miniatures. Il a été fait pour l'amiral *Mallet de Graville*, dont les armes sont peintes sur une miniature de la page 2. — Adjugé, au prix de 4,130 francs, à M. Porquet. Il s'était vendu 2,000 francs, en 1890, à la vente Sellière.

25. *Le traicté de peyne, poème allégorique dédié à Mgr et à*

Digitized by Google

Mme de Lorraine. In-16, sur vélin, de 20 feuillets. 167 sur 110 millim. Rel. de Trautz-Bauzonnet, en maroquin brun janséniste, doublée de vélin blanc, tranche dorée. — Commencement du XVI^e^ siècle. Orné de 16 miniatures peintes en grisaille. Ce manuscrit, trouvé en 1793 au château de Guise, fut donné par M. Dollé à un magistrat de Reims qui le vendit, en 1866, au libraire Potier. — Adjugé, au prix de 2,000 francs, à M. Paillet.

26. *Recueil de pièces de vers faites à la louange de Charles de Lorraine, évêque de Verdun* (1584-1587). In-fol., sur vélin, de 11 feuillets. 323 sur 233 millim. Rel. de Trautz-Bauzonnet, en maroquin rouge janséniste, doublée de vélin blanc, tranche dorée. — XVI^e^ siècle. C'est une sorte de guirlande composée en l'honneur de cet évêque. Chaque page est ornée d'une grande miniature dont le sujet est tiré des vers qui l'accompagnent. A la fin de chaque pièce est donné le nom de son auteur. — Adjugé, au prix de 760 francs, à M. Belin.

27. *Paraphrase du psaume L : Miserere... à Mme Du Plessis, par son très humble et très obéissant serviteur et neveu.* Petit in-4°, sur vélin, de 8 feuillets. 203 sur 155 millim. Rel. ancienne, en maroquin rouge, tranche dorée. — Ce volume a été écrit, en 1662, à Paris, par *C. Gilbert.* — Adjugé, au prix de 125 francs, à M. Belin.

28. *L'arbre des batailles, par Honoré de Bonnor, prieur de Salon.* In-4°, sur vélin, de 6 feuillets de table et 152 feuillets de texte. 258 sur 195 millim. Rel. velours rouge, tranche dorée. — XV^e^ siècle. Au fol. 1, miniature dans laquelle l'auteur est représenté offrant son volume à Charles VI. — Adjugé, au prix de 1,050 francs, à M. Champion.

29. *Le comte de Soissons, nouvelle galante, par Isaac Claude.* In-8°, sur papier, de 2 feuillets et 266 pages. 180 sur 118 millim. Rel. ancienne, en maroquin rouge, doublée de maroquin rouge, tranche dorée. — Copie, faite au XVIII^e^ siècle, de l'édition de cet ouvrage publiée à Cologne, chez Pierre Marteau, en 1687. — Adjugé, au prix de 252 francs, à M. Porquet.

30. *Observations des pays cogneus en l'isle Madagascar... plus la relation en abrégé de ce qui s'y est passé entre les Français et les dits originaires depuis 1648 jusques en 1655, par E. de Flacourt.* In-4°, sur papier, de 7 et 308 feuillets. Rel. de *Le Gascon*, en maroquin rouge, aux armes du surintendant

Digitized by Google

Fouquet. — Exemplaire de dédicace. — Adjugé, au prix de 2,600 francs, à M. Sommier.

31. *Vie abrégée des douze Césars.* In-8°, sur vélin, de 38 feuillets. 208 sur 140 millim. Rel. ancienne veau marbré, tranche dorée. — Fin xv^e^ ou commencement xvi^e^ siècle. Orné de 16 miniatures qui représentent seize empereurs, en buste et de profil, dans des médaillons ronds, à fond bleu, entourés d'un cadre doré très simple, sur lequel est écrit, dans le bas, en capitales rouges, le nom du César. Ce cadre est entouré, à son tour, d'une étroite bande violette, dont les tons vont en s'atténuant. Ce manuscrit est tout à fait semblable au manuscrit 902 de la collection de sir Thomas Phillipps, qui a été décrit par M. Paul Durrieu, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. L (1889), pp. 405-406. Il est certainement l'œuvre d'un artiste de l'école de Bourdichon. — Adjugé, au prix de 1,020 francs, à M. Lortic.

32. *S'ensuit la saincte vie de tres haulte, noble et excellente dame madame Ysabel de France.* Petit in-4°, sur vélin, de 37 feuillets. 208 sur 148 millim. Rel. de Trautz-Bauzonnet, en maroquin bleu, doublée de maroquin bleu, avec semis de fleurs de lis, tranche dorée. — Commencement du xvi^e^ siècle. — Adjugé, au prix de 400 francs, à M. A. de Ruble.

33. *Histoire des choses mémorables advenues des reignes des roys Louis douziesme et François premier... depuis l'an 1503 jusques en l'an 1521, mise par escrit par Robert de La Mark, seigneur de Fleurange.* In-fol., sur papier, de 283 feuillets. 330 sur 220 millim. Rel. ancienne en maroquin rouge, tranche dorée. — xvii^e^ siècle. — Adjugé, au prix de 102 francs, à M. Durel.

34. *Apologie ou les véritables Mémoires de Madame Marie Mancini.* In-8°, sur papier, de 5 feuillets et 223 pages. 175 sur 112 millim. Rel. ancienne en maroquin rouge, doublée de maroquin rouge, tranche dorée. — xviii^e^ siècle. — Adjugé, au prix de 255 francs, à M. Porquet.

35. *Recherche de la noblesse de la généralité de Rouen faitte par M. de La Gallisonnière.* 2 vol. in-fol., sur papier, de 38 et 713 feuillets. Rel. parchemin blanc. — xviii^e^ siècle. Ces notes consacrées aux diverses familles sont presque toutes accompagnées d'armoiries peintes (954 blasons coloriés). — Adjugé, au prix de 355 francs, à M. Champion.

Ces prix disent assez que les collectionneurs de manuscrits deviennent tous les jours plus nombreux. Leur goût se porte

Digitized by Google

Digitized by Google

LVTETIA FVRENS.

PARIS EN FVRIE.

Le sanglier est pourtraicte dessoubs, signifiant que bon conseil est estimé parmi les bestes.

PHOTOTYPIE CHARLES CHAMBON — BORDEAUX.

Digitized by Google

naturellement sur les manuscrits à miniatures; et ils se les disputent avec un acharnement qui est souvent peu justifié. C'est ainsi que s'expliquent certaines enchères surprenantes et cette augmentation constante et presque générale des prix, qu'on remarque surtout depuis dix ans. Cette augmentation a été particulièrement sensible après les fameuses ventes Didot, faites de 1878 à 1884. Beaucoup de manuscrits atteignirent alors des prix excessifs, qu'ils n'ont pu, il est vrai, garder toujours dans la suite — le manuscrit 23 de la vente Lignerolles en fournit un exemple frappant, — mais leur valeur moyenne est restée néanmoins très sensiblement plus élevée qu'avant.

C. C.

LUTETIA FURENS

Parmi les nombreux placards publiés à l'occasion de la Ligue, l'un des moins connus et des plus curieux est sans contredit la pièce intitulée : *Lutetia Furens,* Paris en furie. Comme un de nos confrères a cru devoir poser une question sur la prononciation de Guise au XVI^e^ siècle, j'ai pensé ne pouvoir mieux faire que de donner ici une reproduction de cette pièce curieuse où l'on peut voir, dans le *Deuis de Paris et d'Écho,* que *Guyse* rime avec *eguize.* Il me semble, du reste, très vraisemblable que la prononciation, toute moderne : *Ghise* a été adoptée par un certain nombre de personnes, uniquement par analogie avec le mot de la langue française signifiant manière ou façon. Du reste, Littré et la Comédie-Française condamnent cette prononciation, qui semble tout à fait vicieuse. La ville de Guise, comme le dit fort justement notre confrère, ne se prononce pas Ghise.

Mais revenons à notre placard : il se compose d'une gravure sur bois, ovale, de vingt-sept centimètres sur vingt et un, représentant la ville de Paris tirée à rebours par Polyphème. Au-dessus du dessin, on lit :

LVTETIA FVRENS, PARIS EN FURIE

Au dessous : *Les meschans se pourmenent de toutes parts, cependant que la racaille est esleuée parmi les fils des hommes.*

Digitized by Google

Psaume 12. Dans un cartouche, au bas, sont inscrits les quatre vers :

De raison fut orné Paris
Comme vn limaçon de logis.
Quitte ton logis, limaçon :
Paris a perdu la raison.

A droite et à gauche, sont deux colonnes de texte que nous reproduisons afin d'en rendre la lecture plus facile :

AV LECTEUR

Tv vois en ceste figure, amy Lecteur, le hideux et miserable estat d'vne Republicque reuoltee et mutinee contre son Magistrat, comme est maintenant la ville de Paris, laquelle porte en ses armoiries vn gros nauire : pourtant est elle ici peinte precipitee hors de son nauire, c'est à dire hors de soy mesme : comme à la verité elle est ores insensee et abandonnee à tout desordre. Ce gros nauire donc, qui est ainsi tiré à rebours par Polypheme, ou ce grand peuple aueugle et mutiné, c'est la ville de Paris : le maistre pilotte de ce desordre, est le Duc de Mayenne : la tempeste figure l'ire de Dieu sur ladite ville : les griffons, lyons et autres bestes rauissantes, sont les gensdarmes et soldats emparez d'icelle : les sangliers et taureaux, sont les gros conuens et autres maisons opulentes supportans les fraiz de la guerre, au hazard de toute leur substance ; le renard monté au haut du mast represente au nayf les Iesuites, Moines, Sorbonistes et autres tels esprits turbulens, seducteurs, hypocrites, prescheurs de seditions et vacarmes, non de paix et parolle de Dieu. Lesquels auant tous autres semblent deuoir courir fortune, comme estans montés trop haut, et aians excedé toute mesure : la Nymphe ou Echo redressant Paris et luy presentant l'Ellebore pour guerir la folie, et est la prudence ou raison.

Deuis de Paris et d'Echo

Las qui m'a creué l'œil et mis en cest' orage ? *Rage*
Quel est donques le graiz qui ceste rage eguize ? *Guyse.*
Qui m'a emblé ma nef, et pille mon domaine ? *Mayne.*
Quel autre oy ie huant pour me chasser au mal ? *Aumall.*
Ce sont mes Roys futurs, ie les connois au nom. *O non.*
Qui pourroit empescher leur dessein bel et fort ? *Le Fort.*

Digitized by Google

Comment? contre le Pape et toute sa sequelle! *Quelle?*
Ces deux Ducs appuyez d'un Roy grand terrien *Rien.*
Qui meut donc le commun çà et là s'éleuant? *Le vent.*
Non, non, que peut on craindre en Ligue si concorde? *Corde.*
Toutesfois ie l'ay crue exempte de terreur *Erreur.*
Ie ne scay donc comment ie me mis à la suiure *Yure.*
Ha moy pauure abusé ie pers par mesgarde! *Garde.*
Mais quittant ce party qu'auray ie de bon heur? *Hõneur.*
Je me trouue de maux tant harrassé et las *Helas!*
Or qui m'a tout premier mon repos empesché? *Peché.*
C'est bien peché d'auoir mes Roys deux fois chassés *Assés.*
Iestoy donques deslors lourdement esblouy *Ouy*
O Dieu, qui me sauvra de ceste grand mer cy! *Mercy.*
Voire si de mercy quelque esperance y a *Si a.*
Le peus tu bien iurer et sans aucune doubte? *Ne doubte.*
Je m'en retourne donc a mon Roy et a Dieu *Adieu.*

Aduertissement salutaire au suiet.

S. Pierre au 1. chap. de la premiere epistre.

Rendez vous suiets à tout ordre humain pour lamour de Dieu, soit au Roy comme au superieur : soit aux gouuerneurs, comme à ceux qui sont euuoyez de par luy.

Act. 23. et Exode 22.

Tv ne mesdiras point du Prince de ton peuple.

S. Paul aux Romains 13. chap.

Il n'y a point de puissance sinon de par Dieu : et les puissances qui sont en estat sont ordonnées de Dieu: Parquoy ceux qui resistent à la puissance, resistent à lordonnance de Dieu, et feront venir condamnation sur eux mesmes.

Aduersus

REBELLANTES IN

Gallia subditos, præsertim Monachos et Iesuitas Demagogos, sacræ et irreligiosæ coniurationis architectos, impiæque seditionis huius hortatores præcipuos.

Digitized by Google

SOLLEMNE DEI IVDICIVM,

ex D. Petri Apostoli

2. Epist. cap. 2.

Novit Dominus pios e tentatione eripere, iniustos autem in diem Iudicij puniendos seruare : Maxime vero eos qui carnem sequentes, in impura cupiditate incedunt, et dominatum despiciunt: qui, inquam, vt sunt audaces et sibi placentes, non horrent dignitates conuitijs incessere. Quum ipsi Angeli qui sunt robore ac potestate maiores, non ferant aduersus eas apud Dominum judicium maledicum. At isti veluti animantia rationis expertia quæ naturali impetu feruntur, facta ad eum finem vt capta intereant, ea vituperantes quæ ignorant, sua ipsorum corruptela peribunt, reportaturi mercedem injusticiæ suæ.

IN PARISIOS FURENTES

ac tumultuantes,

PARODIA HORATIANA

Quo, quo scelesti ruitis : aut cur dexteris
Aptantur enses conditi ?
Parum ne campis atque Neptuno super
Fusum est cruoris Gallici ?
Non vt superbos inuidens Hispaniæ
Francus triumphos sisteret,
Aut mitrifer Quirinus vt collum daret
Gallo coartandum iugo :
Sed vt, secundum vota Guisorum, sua
Vrbs hæc periret dextera.
Non hic lupis mos, nec fuit leonibus
Vnquam, nisi in dispar genus.
Furor ne cæcus, an rapit vis acrior ?
An culpa ? Responsum date.
Tacent, et ora pallor albus inficit,
Mentesque perculsæ stupent.
Sic est : acerba fata vos, Celtæ, premunt.
Scelusque fraternæ necis,
Vt immerentis haustus est Collignii
Sacer nepotibus cruor.

Digitized by Google

Cette gravure se trouve à la Bibliothèque Nationale, dans la collection Hennin, t. XI, planche 35. Elle est suivie (n° 38), d'une autre pièce du même genre : ***Lutetia resipiscens***, ***Paris retournant à son bon sens***. Ces deux pièces sont également au musée Carnavalet.

E. Mareuse.

DEUX « ENLUMINEURS » DU XVe SIÈCLE

Le 6 octobre 1479, par devant Louis Barthélemy et Lucas Maulevault, notaires au Châtelet de Paris, Jeanne Philippe « vefve de feu Andry d'Ypre, en son vivant hystorieur et enlumyneur, bourgois de Paris, demourant en la rue de Quiquempoit », vendit à dom Paul de Hétrus, religieux et grand-prieur de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, pour la fondation de la chapelle Saint-Nicolas, en l'Eglise de Saint-Corneille, « une masure, où souloit avoir maison, appelée anciennement ***la Carrière***, jardins, vignes, lieux et appartenances », sis à Pronleroy, « ou pays de Beauvoisis, en la prévosté de Mondidier, et ès environs », avec dix muids de terre labourable, au prix de 180 livres tournois : ces biens provenaient du propre héritage de la venderesse. L'acte de vente fut passé en présence et avec le consentement de Nicolas d'Ypre, dit d'Amiens, « aussi hystorieur et enlumyneur, bourgois de Paris, filz dudit feu Andry d'Ypre et d'icelle vefve », et de Colart Lostelier, marchand tanneur à Compiègne, comme procureur de Gile d'Ypre, sa femme, fille de la venderesse (*Archives de l'Oise*, *H. 2260*). Cette terre était louée 1,000 livres en 1790.

E. R.

Digitized by Google

RECHERCHES CRITIQUES

L'ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DE BOURBON

DU P. ANDRÉ DE SAINT-NICOLAS.

Un faussaire du XVII^e^ siècle, le P. André de Saint-Nicolas, a laissé de nombreuses chartes, fabriquées par lui, relatives à l'histoire du Bourbonnais, histoire qu'il avait entreprise mais qui n'a jamais été publiée. Il prétendait avoir trouvé ces chartes dans les archives du prieuré de Souvigny. L'affaire dite des *Titres faux de Souvigny* est fort connue maintenant, grâce aux *Armoires* de Baluze et à l'ouvrage — réquisitoire violent contre le P. André — de Chazaud, l'ancien archiviste de l'Allier : *Étude sur la Chronologie des Sires de Bourbon* (Moulins, 1865, in-8°, 244-XLIV pp.). Je n'ai pas à y revenir (1); je noterai simplement que le diplôme faux (2) de Hugues Capet (juillet 995) a été publié plusieurs fois comme authentique, notamment dans le *Recueil des Historiens de France*, X (1760), 565, n° 15, dans l'*Ancien Bourbonnais*, et dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne*, VI (1846), 268 (3), que M. de Chantelauze a fait un éloge enthousiaste du P. André dans une note de son édition de La Mure (t. III, 2^e^ partie, p. 25, note 1), et que M. E. Charavay, dans un catalogue d'autographes (vente du 18 avril 1891, n° 6), a qualifié le P. André d'auteur de travaux estimés sur le Bourbonnais.

1. Cette affaire a été, du reste, très clairement exposée par M. Giry, dans son *Manuel de Diplomatique* (Paris, 1894, gr. 8°).

2. Cf. A. de Barthélemy et Chazaud : *La Monnaie de Souvigni au X^e^ Siècle, Examen du prétendu diplôme de Hugues Capet*, dans : *Bullet. de la Soc. d'Emul. de l'Allier*, XIII, (1865), p. 526.

3. Il a été publié aussi, mais comme faux, par Chazaud *loc. cit.*, p. XI, n° 8.

Digitized by Google

Mais le P. André est aussi l'auteur d'un « Arbre généalogique de la maison de Bourbon » dressé d'après les actes de sa fabrication, où l'on voit que Louis XIV est un descendant de Mérovée, par Mondéric, Bodegisilé, Anchise, Childebrand (?), Nebelon Heccard, etc., etc. Ce tableau, au crayon et à l'encre de Chine, collé sur toile, très bien conservé (1), fut trouvé, vers 1864, chez un brocanteur de Versailles, par M. Le Roy, qui le mit à la Bibliothèque de la Ville, où il est encore. Chazaud l'a décrit brièvement et publié en fac-similé.

Une pièce des Archives Nationales donne la date à laquelle a été composée cette généalogie fantastique.

Dans une lettre du 4 février 1682 adressée au duc d'Épernon, publiée par Chazaud (p. 66), le P. André déclare que l'intendant, M. de Bouville, le presse de lui donner « un petit abrégé » de son ouvrage sur le Bourbonnais « pour en donner l'idée au Roy, auquel il veut le présenter lui-même dans un mois au plus tard », et que cet abrégé est fort avancé. Dans une autre lettre au même personnage, datée du 1er août 1682, il parle de l'arbre généalogique que M. de Bouville a remis lui-même à Colbert (*Chazaud*, p. 54).

Une lettre inédite de M. de Bouville à Colbert, que Chazaud n'a pas connue, se place entre les deux du P. André. Avant d'en publier le passage relatif à notre sujet, il est bon de faire remarquer que M. de Bouville fut le défenseur aveugle du P. André lors de l'enquête sur les *Titres faux de Souvigny*. Et, de fait, ne croirait-on pas lire le P. André lui-même ?

« Moulins, le 18 mai 1682.

« .... L'arbre généalogique de la maison de Bourbon sera achevé dans huit jours, avec le mémoire des preuves des degrés sur lesquels il peut y avoir de la difficulté ; j'ay des copies colationnées de tous les tiltres que j'ay trouvés en ce pais-ci, et il ne me reste plus qu'à en avoir des tiltres du prieuré de Percy (2), pour avoir la preuve entière. M. Bouchut s'est chargé de me les envoier, et ils sont certains parce qu'ils sont imprimés.... »

Signé : « DE BOUVILLE. »

(Arch. Nat., G7 405.)

1. Il mesure 1 m. 98 de longueur sur 1 m. 55 de largeur. Des renseignements, que je dois à l'obligeance de M. le Conservateur de la Bibliothèque de Versailles, corrigent ceux que donne Chazaud, (dimensions : 2m. × 1 m. 30) qui ne parle pas du dessin au crayon, (*loc. cit.*, p. 76).

2. Saône-et-Loire.

Digitized by Google

Ainsi cette généalogie ridicule, qui avait demandé plus de cinq mois de *travail* (?), fut présentée à Colbert au mois de juin, et soumise probablement à un examen rigoureux, car l'histoire du Bourbonnais par le P. André n'a jamais paru.

Plus tard, le cardinal de Bouillon chargea le P. André de faire une histoire de Cluny, et Baluze rédigea minutieusement les instructions pour cette histoire. Elles sont, je crois, inédites, et se trouvent à la Bibliothèque Nationale, au f° 69 du volume 198 de la collection Baluze (*Arm. VI, paq. 8, n° 2*). Comme malgré leur intérêt, elles sont en dehors du sujet qui nous occupe, je me contente de les signaler ici.

FÉLIX CHAMBON.

LE JEU DE LA TOUPIADE

DANS LE PAYS DE DAX

En 1875, en creusant le port à Dax, on découvrit dans le lit de l'Adour un nombre considérable de poteries en forme de boules, de grosseur différente, plus ou moins sphériques, plus ou moins aplaties, grossièrement tournées et dépourvues de toute valeur artistique. Cette découverte mit les archéologues en grand émoi : les uns s'imaginèrent être en présence d'ex-voto, d'autres pensèrent que c'étaient de très anciens poids ; il en est qui en firent des sortes de bouillottes, et qui rêvèrent de dames gallo-romaines circulant dans l'antique *Aquæ Tarbellicæ* avec ces pots remplis d'eau chaude placés dans leur manchon; d'aucuns même, devançant la terreur anarchiste, crurent y voir des bombes, des espèces de grenades ou des récipients à feu grégeois. M. Hector Serres a montré qu'il s'agissait tout simplement de poteries ayant servi au jeu dit de la *Toupiade* (1).

Cet étrange jeu, qui tirait son nom de ces poteries elles-mêmes (2), consistait à se battre à coups de pots de terre : on construisait une petite tour au milieu de la rivière (l'Adour, la Midouze, etc.); un certain nombre de combattants attaquaient

1. *Note sur l'origine et la destination de certaines poteries trouvées dans le lit de l'Adour à Dax, par M. Hector Serres*, pp. 105 à 114 et 133 à 149 du *Bulletin de la Société de Borda*, 1re année (1876); Dax, in-8°.

2. Le patois *toupie* ou *toupin* « sert à désigner chez nous, dit M. Serres, des vases de poterie grossière, de toute dimension, faits au tour et se rapprochant plus ou moins de la forme sphérique ». *Op. cit.*, p. 109.

Digitized by Google

la tour, et d'autres la défendaient. Le jeu de la *Toupiade* persista dans le pays de Dax jusque dans le cours du XVIII[e] siècle.

Il y a dans le Procès-verbal des séances de l'Assemblée générale du Clergé de France, de l'année 1670, un document intéressant à ce sujet et qui n'a pas encore été, je crois, signalé. Voici ce texte; il est emprunté au procès-verbal de la séance du 24 juillet :

« M. le Promoteur a rapporté une requeste par laquelle Mgr l'Evesque d'Acqs représente à la Compagnie qu'il croit estre de son devoir de faire tous ses efforts pour remédier à un abus de son diocèse et qui se pratique à certain jour de feste, auquel on eslit un capitaine qui est obligé de faire des profusions excessives de vin à plus de 6,000 personnes, avant que d'attaquer une machine de la hauteur d'une pique et demie, que ses diocésains appellent le *chasteau d'Amour* (1); que l'attaque se faisant à coups de pots de terre produit avec la dissolution un désordre extrême, sans parler de la quantité de ceux qui y sont blessez ou estropiez et mesme tuez le plus souvent; que ces sortes de coustumes estant opposées aux bonnes mœurs, il est absolument nécessaire d'y remedier; ce qui l'oblige d'implorer la protection de l'Assemblée, afin que s'il ne peut obtenir l'aneantissement entier qu'il souhaite d'une si pernicieuse coustume, il ait du moins la consolation de voir que l'exercice n'en soit plus permis aux jours que l'Église a réservé pour estre sanctifiez. Surquoy la compagnie a prié Mgr de Conserans d'en parler à M. le Chancelier (2). »

La mention de l'élection d'un capitaine obligé de fournir du vin à plus de 6,000 personnes, est intéressante; il ne me semble pas que ce fait ait été signalé jusqu'à ce jour, à propos du jeu de la *Toupiade*.

Le document montre bien en outre que c'était là un jeu dangereux et meurtrier. Il ne faut donc plus s'arrêter à la principale objection qui avait été faite à M. Serres : on lui faisait remarquer qu'il n'était pas possible, à cause du danger, qu'on se servit pour la *Toupiade* de poteries aussi dures que celles trouvées dans l'Adour.

Enfin, on voit par notre texte les efforts tentés pour faire disparaître cette barbare coutume.

1. Peut-être faut-il corriger : *chasteau d'Adour?*

2. *Procez-verbal de l'Assemblée générale du Clergé de France... en 1670;* Paris, 1671, in-fol., p. 135.

Digitized by Google

QUESTIONS

11. Monogramme de peintre. — Un tryptique peint sur bois par un peintre de l'école allemande, et daté de 1518, est signé du monogramme suivant :

Je désirerais savoir si ce monogramme est déjà connu, et le nom du peintre qui en a fait usage?

J. ROMAN.

12. Marque à expliquer. — Quelle est la signification et l'origine de la marque qui figure sur certains cachets du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, émanant principalement de marchands?

A. P.

13. Dom Turpin. — Pourrait-on me donner quelques renseignements sur dom Turpin, bénédictin de Saint-Maur, bibliothécaire du roi Louis XV?

C. B.

14. Antoine d'Auxy. — A quelle famille appartenait Antoine d'Auxy, seigneur de la Tour, mis en possession (1529) par François 1^er^, des terres de Lorris et de Boiscommun?

(Blanchard, *Compilations chronologiques*, p. 482.)

C. B.

15. Les Savary de Brives. — A-t-on quelques rensei-

Digitized by Google

gnements sur la famille des Savary de Brives, seigneurs de Maulevrier, engagistes de Lorris et de Neuville-aux-Bois (Loiret)?

C. B.

16. Cibo ou Bucciardo? — Le *Gallia Christiana*, et après lui tous les auteurs qui se sont occupés de l'archevêché d'Arles, donnent pour successeur à Eustache de Lévis, mort à Rome le 21 avril 1489 (et non le 22, comme le dit le *Trésor de Chronologie* de M. de Mas-Latrie; cf. *Burchardi Diarium*, ed. Thuasne, I, 332, 25 avril 1489: *Corpus D. Eustachii qui heri vespere vita functus est*, e. q. s.) Nicolò Cibo. Burchard dit, en effet (*Diarium*, I, 352):

24 aprilis. Fuit concistorium secretum in quo R. in Christo P. D. Nicolaus Cibo, archiepiscopus Cusentinus, SS. D. N. Papæ nepos et assistens, translatus est de ecclesia Cusentina ad Arelatensem; sed heri, ut aliqui dicebant, expedite sunt litere apostolice pro hujusmodi promotione hodie facta.

Ce Nicolo Cibo a eu lui-même pour successeur, le 29 juillet 1499, Joannes Ferrier, Espagnol, évêque de Melfi, qui mourut à Marseille en 1521.

Mais Burchard (*Diarum*, I, 548) donne un autre nom à cet archevêque.

(13 mars 1489) Mando il papa ad incontrare Zizimo Giovanni Balue, cardinale di Angiù, aquitano, vescovo Albanese; Nicolò Cibbo, vescovo di Cosenza *di casa Busardi* aparentata col papa, e per terzo Francesco Cibbo suo figlio.

En divers autres endroits, il l'appelle simplement *Bucciardus*:

Orator habuit servitores quinque tantum et cum eo erat D. Georgius Bucciardus, consobrinus episcopi Arelatensis (27 mai 1492; *Diarum*, I, 481).

Sabato 13 julii (1499), circa quartam horam noctis dominica adveniente, R^mus^ in Christo P. D. Nicolaus Bucciardus, archiepiscopus, Rome apud sanctum Marcum in palatio solite residentie R^mi^ D. cardinalis Beneventani, consanguinei sui, diem clausit extremum. (*Diarium*, II, 546.)

Remarquons en passant que Burchard, historiographe officiel de la curie, se borne à mentionner la nouvelle de ce décès. L'ambassadeur du marquis de Mantoue à Rome, Cattaneo, tenu

Digitized by Google

à moins de réserve, est plus explicite et donne une indication que l'histoire doit enregistrer :

« L'arcivescovo d'Arles qual havea lo benefitio de Gonzaga è sta infermo alcuni di e mostrava guarir, pur questa notte cum uno accidente soprazonto expirò. Credesi habbia bevuto quello chel non volea. Lo suo arcivescovato valea tre milia scuti ; quale è in Provenza. » (Lettre de Cattaneo au marquis de Mantoue, 13 juillet 1499. Mantoue, Arch. Gonzaga, E... 3.)

D'autres contemporains rattachent aussi Nicolò Cibo à la famille Bociardo, Buciardo ou Buzardo. Ainsi, le même Cattaneo dit dans une lettre au marquis de Mantoue, du 21 août 1499 (*Archivio Gonzaga*, E... 3) :

A questi di morite l'arcivescovo d'Arles. Perchè in la rocha di Fano li era castellano uno suo fratello consobrino, volendo il papa, dice lui non lavol dare se non ha prima circha 2,000 ducati del suo servitio. Pero el pontifice ha retenuto qua un suo nepote, dicendo voler due cose: luna si è la rocha e certe robe lassate li per larcivescovo, laltra chel fratello del castellano quale è apresso del Turco per nome de Milano se levi dela. El castellano risponde de fora via, pensando che le sula marina e in uno tralto se po meter in mare, dandola a chi vol anchora al Turcho selge entrasse in capo, maxime havendo lo fratello la, e larmata turchesca non molto distante ; poi pensi che lo papa non vora già spender dece milia ducati a mandarli il campo, e consultaria esser melio pagarlo e de quelle robe dimanda lassarlo in pace, ma cussi temporizando poria nascere tal partito e tempo, che de la rocha, quale sta como V. S. sa, se ne faria cosa molto pernitiosa e de gran scandalo.

Le cardinal Ascagne Sforza, frère du duc de Milan, Ludovic le More, le nomme aussi Nicolò Bociardo. Dans une lettre du 18 avril 1499, conservée à Milan, *Archivio di Stato*, dans le *Carteggio generale*, il dit :

« Thomaso Bociardo, citadino genuese, fratello de Ambrosio e del Reverendo archiepiscopo d'Arles e del quondam Giorgio, quale de la bo : me : de papa Innocentio et da questo pontifice più volte è stato mandato in Turchia, dove ha havuto gran praticha con questo Turco per le cose del fratello Zizimo retenuto qui, al presente mi ha facto intendere como dicto Ambrosio suo fratello novamente è venuto de Turchia e se retrova a Pesaro, bene informato de la dispositione del gran Turcho, col quale pare che sii introducto in gran familiarità, e riposta chel gran Turcho è vixuto in suspecto dal Re de Franza passato, ne saria manchato de aiuto a quelli potentati christiani,

Digitized by Google

liquali per loro interesse havesseno facto megliore effecto contra il Re de Franza per assicurarsene ; e che al presente venendo dicto Ambrosio in questa parte, epso gran Turcho li ha dicto che quantunche lui non intenda la qualita e dispositione del Re de Franza moderno ne quanto habii applicato l'animo a quello al che pare mirasse el Re passato, nondimeno non manchara de exhibirse a quelle cose lequale possono obviare alla sua grandeza atemptamenti. »

D'autre part, le parent de Nicolò Bociardo, chez qui meurt celui-ci, est Lorenzo *Cibo*, cardinal de Saint-Marc (promotion de 1489), évêque d'Albano et Palestrina, mort en 1503 : « Laurentius tituli Sancti-Marci presbyter Beneventanus nuncupatus. » — Burchard appelle aussi plusieurs fois l'archevêque d'Arles, Nicolò Cibo.

Quel nom faut-il préférer pour ce prélat, indifféremment désigné par ses contemporains par les noms de Cibo et de Bociardo, et quelle est la parenté de la famille Bociardo, à laquelle il semble, d'après l'énumération de ses frères, appartenir immédiatement, avec la maison génoise des Cibo, à laquelle le pontificat d'Innocent VIII venait justement de donner gloire et prospérité ?

L.-G. Pélissier.

17. Le château du Maine à Paris. — On a longtemps cru et imprimé que l'avenue et la chaussée du Maine, à Paris, devaient leur nom à la province du Maine, parce qu'elles étaient le point de départ de la route de cette province. Or, la route du Maine n'a jamais été autre que celle de Versailles, par Auteuil et Sèvres (route nationale n° 10).

La *Nomenclature des voies publiques et privées de la ville de Paris* a établi pour la première fois en 1881 que cette dénomination provient du « voisinage du château du Maine, ancien rendez-vous de chasse du duc du Maine, construit à l'extrémité de ses chasses de Sceaux dans la direction de Paris ». Du même coup, elle a expliqué l'origine du nom de la rue du Château, sise non loin de là, dans le quartier de Plaisance.

A-t-on quelques renseignements sur ce château du duc du Maine? Est-il exact que son périmètre n'ait pas été modifié, et qu'il appartienne, aujourd'hui encore, aux descendants directs de ceux qui l'acquirent comme bien national en 1793 ?

F. B.

Digitized by Google

18. Légende à interpréter. — Je viens d'acquérir une petite enseigne ronde, en argent doré, entourée d'une torsade (36 millim.) où est figurée, d'un côté, en haut-relief, Sainte Anne debout, nimbée, portant sur le bras gauche la Sainte Vierge et sur le bras droit Saint Jean nimbé ; autour est gravée une inscription en caractères gothiques :

SANT + ANA + SELB + BRIT +

De l'autre côté de ce bijou, une boucle destinée à le fixer sur un vêtement. Cette enseigne est percée de quatre trous qui devaient permettre de la maintenir plus solidement. Ce bijou paraît dater du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle.

Pourrait-on me donner l'interprétation de la fin de la légende?

Dr M.

19. Oindre les saints. — Je trouve dans un registre de fabrique du XV^e^ siècle la mention suivante: « Au segretain, une demie livre de oing pour oindre les saints ». Pourrait-on me dire en quoi consistait l'opération ? Car il ne peut s'agir, évidemment, d'une cérémonie religieuse. Ch. U.

Digitized by Google

RÉPONSES

Gui Faba (2). — La première partie de l'ouvrage de Gui Faba, du *Summa dictaminis* proprement dit, a été publiée, sans commentaire et sans explication aucune, par A. Gaudenzi, dans la revue italienne *Il Propugnatore*, nouvelle série, t. III, 1890, partie 1, pp. 287-338, partie 2, pp. 345-393. Cet éditeur a utilisé 4 manuscrits. (Ms. 1122 della biblioteca Riccardiana, 3 mss du Vatican, 125 Octob., 1611 Palatin, 5107 du Vatican.)

La Bibliothèque d'Avignon possède sous le n° 831 de ses manuscrits, un volume de 78 feuillets écrits vers la fin du XIII^e siècle (152 × 99 millim.) qui contient l'*Ars dictaminis* de Gui Faba. Cependant, cet exemplaire est très incomplet; il y manque même des cahiers entiers. Les premiers feuillets ont disparu; le fol. 1 actuel débute au milieu du § XXV de l'édition Gaudenzi par ces mots : « Socero, T. honeste uxori... »

Ce manuscrit offre d'assez nombreuses variantes. Ainsi, dans le § XXXVII, au lieu de « Johannes de Gavinana, comes Romaniole », on y lit : « R., comes Augi »; dans le § XLVIII, au lieu de : « D. Foripopuliensis episcopus », il donne : « H. Parisiensis episcopus »; dans le § LII, au lieu de « Parmensis episcopus », on a : « Parisiensis episcopus ». Le cahier qui forme les fol. 23 à 30 (seconde partie de l'*Ars dictaminis*), semblerait, à première vue, avoir appartenu à un formulaire orléanais; on y rencontre, en effet, des mentions comme celles-ci : « Alberto scolari Aurelianensi » (fol. 23), « inter A. et B. cives Aurelianenses » (fol. 23 v°), « B. scolaris Aurelianensis » (fol. 24 v°), « A. Dei gratia Aurelianensi episcopo » (fol. 27 v°), « magistro R. Aurelian. archidiacono » (fol. 28 v°), « A. et B. viri nobiles et discreti scolares Aurel. commorantes... in Aurelian. studio litterarum » (fol. 30); mais dans les autres cahiers, on peut y relever des noms de lieux de la même région : « Bituricensis archiepiscopus » (fol. 35 v°), « Belvacensis episcopus »

Digitized by Google

(fol. 36), « Henricus, archiepiscopus Rothomagensis ecclesie » (fol. 42), « abbas et conventus S. Petri et H., nobilis miles, et quidam alii tam clerici quam laici Aurelianensis, Parisiensis, Carnotensis civitatum et diocesum » (fol. 69). Il est également à remarquer que la même formule, qui donne la mention de l'archevêque de Rouen, parle de l'hôpital des ladres : « in strata publica justa civiiatem Bononiensem ».

On peut donc conjecturer que cet *Ars dictaminis*, d'après un manuscrit de la version italienne de Gui Faba, a été copié en France, dans l'Orléanais, peut-être même par un étudiant qui fréquentait les écoles d'Orléans.

Les bibliothèques avignonnaises du moyen âge possédaient de nombreux *Dictamina :* un *Dictamen* de Gui Faba se trouvait dans la bibliothèque du collège d'Annecy (Inventaire du 14 juin 1435, publié par M. Marcel Fournier, *Les Bibliothèques de l'Université et des Collèges d'Avignon,* extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit,* p. 16). Les catalogues des livres de Jean Isnard, fondateur du collège de Saint-Michel, en signalent d'autres (nos 45, 59. 101, 102, 114, 154, 159, cf. Fournier, *Les Statuts et Privilèges des Universités françaises*, p. 460, 461, 457, 458). L.-H.-L.

Le Procès des Poisons (4). Extrait du *Catalogue des Mss des Départements*, II, 76 (Plon, 1888, in-8°). *Rouen.* Collection Leber, 3041 (671). — Procès de Catherine Deshayes, femme d'Antoine Montvoisin, dite la *Voisin*, fameuse empoisonneuse, brûlée en place de Grève, le 22 février 1680.

Treize pièces, parafées et signées du commissaire instructeur de La Reynie, provenant de la saisie qui avait été faite au domicile de l'accusée. On remarque une pièce de quatre pages, entièrement de la main de la *Voisin*, et cinq revêtues de sa signature; les autres sont des lettres autographes des dames *de Semonville*, *de Brenne*, etc.; toutes relatives à des demandes de charmes, d'horoscopes, de philtres, et auxquelles sont jointes quelques figures astrologiques...

(XVII^e s. — Pap. 225/167 millim.)

P. c. c.

Félix Chambon.

Quelle est la prononciation du mot Guise ? (6). — On a lu plus haut (p. 41) l'article de M. Mareuse, *Lutetia Furens*, qui

Digitized by Google

fournit déjà une réponse à cette question. M. Gaston Raynaud veut bien nous adresser, en outre, son avis ainsi motivé : « La Comédie-Française a raison : il faut prononcer, comme au XVI^e^ siècle, Gu-ise ; *tous* les grammairiens de cette époque sont d'accord à ce sujet » (Cf. Thurot, *De la Prononciation française*, t. I, p. 420).

Digitized by Google

CHRONIQUE

~~ Par arrêté en date du 23 janvier, M. Marcel Poëte, archiviste-paléographe, a été nommé bibliothécaire adjoint de la ville de Besançon.

~~ M. Ozenfant-Scrive, directeur des musées de Lille, est mort le 29 janvier.

~~ M. Haraucourt, poète distingué, vient d'être nommé directeur du Musée des Moulages, au Trocadéro.

~~ Notre collaborateur M. A. Merghelynck, archiviste des villes de Furnes et d'Ypres, vient de recevoir le collier de chevalier de l'ordre de Saint-Jacques de Portugal.

~~ On vient d'offrir au Musée de la Monnaie un dossier de dix-sept pièces manuscrites (1780-1781), relatives à la succession de Joseph-Charles Roëttiers, graveur général des Monnaies de France, et fournissant d'intéressants renseignements sur la famille de cet artiste.

~~ Le 4 février dernier, la Société des Amis des Monuments parisiens a visité, sous la conduite de M. Guillaume, les substructions du vieux Louvre. Un grand nombre de personnes ont émis le vœu que l'Administration fasse placer une inscription expliquant les tracés figurés sur le sol de la cour.

~~ M. Paul Passy a commencé, le 9 février, à l'École des Hautes-Études, un cours de phonétique générale et comparée. Ce cours a lieu le mercredi et le vendredi, à 2 heures.

~~ Notre collaborateur M. Frantz Funck-Brentano fera, le 15 mars, aux Matinées littéraires de Bruxelles, une conférence sur ce sujet : *Grandeur et décadence des classes moyennes*.

~~ Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre premier numéro, les élèves de l'École des Chartes qui composent la promotion de 1894, ont soutenu leurs thèses en séance publique, les 29 et 30 janvier.

Digitized by Google

Quelques-uns des travaux de ces jeunes érudits ont mérité les éloges de leurs correcteurs.

Le Conseil de perfectionnement a particulièrement signalé à l'attention de M. le Ministre de l'Instruction publique l'*Étude historique de l'Industrie du sel en Franche-Comté*, par M. Prinet. Aussi complète qu'exacte, elle est dès maintenant prête pour l'impression et peut tenir une place honorable parmi les œuvres d'érudition.

L'histoire de la Ligue est entièrement renouvelée dans l'*Essai sur le Siège de Paris par Henri IV*, de M. Gérard. L'auteur prouve définitivement que l'Espagne fut l'âme de la célèbre Union des catholiques, qu'elle alimenta de ses deniers.

M. Dunoyer, en présentant la biographie inédite de *Guillaume Briçonnet, conseiller de Charles VIII*, expose le rôle important joué par ce personnage dans les négociations qui précédèrent les guerres d'Italie.

A signaler encore une *Étude sur l'Architecture religieuse au* XII^e^ *et au* XIII^e^ *siècle dans l'ancien diocèse de Meaux*, par M. Join-Lambert, consciencieusement écrite et enrichie de dessins et de plans fort habilement faits; l'*Essai sur les Présidiaux (1552-1790)*, de M. Laurain, dont le titre est trop modeste pour l'œuvre; les *Préliminaires du règne de Jean IV, duc de Bretagne*, où M. Lemoine a fait l'emploi le plus judicieux de nombreux documents inédits, pleins d'intérêt pour l'histoire de Bretagne; la biographie de *Renaud VI de Pons*, seigneur saintongeois du XIV^e^ siècle, à propos duquel M. Chavanon a fait une étude nouvelle sur les Trêves de Guyenne pendant la guerre de Cent Ans et sur le rôle de leurs conservateurs. Beaucoup de travail aussi et d'importants éléments historiques dans la thèse de M. Mirot, sur *La Crise financière de 1380-1389*, et dans celle de M. Vautier, sur *Caen sous la domination anglaise (1417-1450)*. Les onze candidats ont été admis dans l'ordre suivant : MM. Mirot, Vautier, Join-Lambert, Dunoyer, Villepelet, Chavanon. Hors rang, comme appartenant à des promotions antérieures : Gérard, Lemoine, Maisonobe, Prinet.

~~~ Le 10 février, est mort à Versailles, à l'âge de 79 ans, M. Louis Dussieux, ancien professeur à l'École de Saint-Cyr, auteur de très nombreux travaux relatifs à l'histoire et à l'art, parmi lesquels nous citerons ses *Recherches sur Lesueur*, sa collaboration aux éditions du *Journal* de Dangeau, et des *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture*; enfin ses deux volumes sur *le Château de Versailles*.

~~~ La *Revue Britannique* contient, dans son numéro de janvier 1894 (pp. 151-207), un article très documenté de M. V. Fournel sur la Cour des Miracles à Paris.

~~~ **Chronique Gallo-Romaine.** — Depuis quelques années, on n'apporte plus à la recherche des antiquités d'époque romaine, encore

Digitized by Google
~~~

enfouies sous notre sol, la même ardeur qu'il y a vingt ans; mais, pour être poursuivie avec moins d'éclat, elle est cependant continuée par les Sociétés locales, et produit d'intéressantes découvertes.

C'est ainsi que bien des centres romains, dont les noms ne figuraient plus, parfois, que sur la *Table* de Peutinger, apparaissent successivement. Voici quelque temps déjà que la Société archéologique du Chatillonnais explore les ruines de l'antique *Vertillum*. Au cours de l'année 1893, dix-neuf maisons ont été déblayées, et le musée local s'est enrichi de nombreux fragments de poterie rouge à reliefs, dont quelques-unes appartiennent à un genre peu commun, tant par la forme que par l'adjonction d'un décor en barbotine blanche; de monnaies impériales, et d'objets divers en pierre, bronze ou plomb, etc.

Dans la basse Seine, à Harfleur, la ville romaine reparait à son tour, avec les restes d'un temple orné de mosaïques, et dont la destruction violente semble contemporaine du grand développement du christianisme en Gaule.

La carte des voies romaines se complète également. Aujourd'hui, l'on connait bien dans son ensemble la route de Turin à Vienne à travers les Alpes, par Briançon et le Lautaret; mais, près de Grenoble même, son tracé reste plus vague, par suite des déplacements nombreux du Drac et de l'Isère depuis l'époque romaine. Diverses découvertes récentes jalonnent un chemin secondaire, qui se détachait de la voie principale au Pont-de-Claix, avant qu'elle n'atteignit Cularo (aujourd'hui Grenoble). Il suivait la rive gauche de l'Isère, passant à Seyssin, où l'on rencontre, depuis 1890, des tombes romaines en tuiles plates; au-dessus de Fontaine, où M. Muller découvrait en 1882 une station occupée de tout temps (la poterie samienne y est superposée à des sépultures néolithiques); à Sassenages, dont le cimetière a fourni au commencement du siècle un sarcophage de marbre blanc et divers objets romains; à Veurey, où huit kilog. de sous de Claude II ont été trouvés en 1890. Veurey est en face de Voreppe, sur la rive droite, lieu de passage fréquenté à toutes les époques; les deux voies devaient s'y réunir pour mener le voyageur à la Buisse, où les ruines de thermes importants ont fourni de nombreux restes de sculpture, notamment un torse d'éphèbe en marbre, la partie inférieure d'une statue de femme drapée, en pierre grise, deux médaillons de marbre blanc avec masques tragiques. L'un d'eux, offert au musée de Grenoble par le comte de Galbert, a été moulé pour le musée de Saint-Germain; enfin, des fragments de colonnettes d'une exécution élégante, etc.

Une inspection plus attentive des musées ou collections particulières, a remis en lumière des objets trop longtemps négligés. La famille de l'intendant général Robert, mort depuis peu, vient d'offrir au musée de Saint-Germain un bloc de pierre, probablement l'angle d'un autel, trouvé dans les Ardennes. Il porte sur une face un Hercule armé de

Digitized by Google

la massue, assis sur un rocher ou un tas de feuilles, et, sur l'autre, un personnage debout, vêtu du manteau gaulois à capuchon. C'est un nouveau document pour l'étude du vêtement de nos pères. Ce genre de manteaux, dont les premières représentations remontent à l'époque scythique, se fabrique encore dans certaines localités des Vosges, et est utilisé dans le pays.

(A suivre.) F. DE VILLENOISY.

~~ Il a été trouvé récemment en Bretagne, dans la presqu'île d'Arzon, une cachette de dix-neuf haches votives en jadéite, et autres pierres dures ; quinze d'entre elles pourront très prochainement être exposées en originaux au Musée de Saint-Germain. Une des curiosités de la découverte est la présence de trois haches de talc.

F. DE V.

Monuments et Musées :

Le porche de l'église Saint-Étienne de Nevers. — Ce monument, achevé par le comte de Nevers, Guillaume, en 1097, est l'un des plus beaux types du roman dans le centre de la France. Il est parfaitement homogène et a été réparé, vers 1855, dans toutes ses parties, à l'exception de la façade, un grand mur plein et nu, démantelé par la démolition, en 1792, pour cause de vétusté, des deux clochers qui couronnaient l'édifice. Le sol de la place, exhaussé d'un grand mètre, depuis une époque indéterminée, masquait les bases d'un beau portail roman déjà dissimulé lui-même sous un mauvais portique grec en bois, sous lequel on descendait six marches pour entrer dans l'église. En baissant le sol, on a découvert au niveau du dallage un porche régnant sur toute la largeur de la façade, les contours des murs, bases de colonnes, dalles, etc., indiquant exactement la forme de sa construction. D'autre part, on possède un dessin de 1609, grossièrement exécuté, mais très sincère, dont tous les points concordent avec les substructions existantes. Il faut espérer que la commission des Monuments historiques, devant l'intérêt d'une construction rare et curieuse comme celle d'un portique roman de ce genre, n'hésitera pas à utiliser les deux éléments que le hasard lui met entre les mains, le dessin tracé sur parchemin et les substructions qui restent encore sur le terrain.

R. L.

~~ **Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, dernières acquisitions.** — Ce musée s'est enrichi d'un certain nombre d'objets intéressants, presque tous trouvés en Bourgogne. Nous devons citer une stèle gallo-romaine, trouvée à Mâlain, sur laquelle est gravée une inscription votive au dieu Mars Cicolui ; plusieurs vases gallo-romains en verre, dont deux ont été découverts dans les sablières des *Poussots* en 1875, une plaque burgonde de ceinturon,

Digitized by Google

en bronze, trouvée à Cramans (Jura), ayant comme sujet l'Adoration de la Croix, et d'autres objets en bronze, trouvés à Leuglay, dans des sépultures, comme une pince à épiler, une fibule, deux agrafes de ceinturon et deux francisques en fer ; mentionnons encore quatre fragments en pierre représentant l'emblème de Louis XII, un porc-épic, qui étaient encastrés dans l'ancien château de Dijon, actuellement démoli, et une plaque de cheminée en fonte, avec la légende : ÉTATS DE BOURGOGNE. Outre ces divers objets le musée a acquis de nombreux silex, des monnaies et des jetons.

Musée de Versailles. — M. P. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles, ayant entrepris la réorganisation critique des attiques du musée, vient de faire les remaniements suivants parmi les tableaux exposés :

Toiles provenant des attiques du Nord et du Midi, encadrées et exposées dans la salle 174 (entrée de l'attique Chimay) :

Marie-Antoinette et ses enfants, par Mme Le Brun, nº 4520.

Portraits d'apparat de Mesdames, par Nattier :

Madame Henriette (en robe rouge), nº 3800 ;

Madame Adélaïde (en robe bleue), nº 3802 ;

Madame Victoire (en robe blanche), nº 3806.

Autres portraits, par Nattier :

Madame Infante (en costume de chasse), nº 3875 ;

Duc de Bourgogne enfant, nº 3887 ;

Louise-Henriette de Bourbon, duchesse d'Orléans, nº 4463 ;

Madame Sophie, nº 4458 ;

Madame Adélaïde (en robe rose, faisant de la frivolité), nº 3801 ;

Louise de Lorraine, princesse de Turenne, nº 4443. ;

Nattier et sa famille (commencé en 1730, fini en 1762), nº 4419.

Largillière : Portrait de Largillière par lui-même, nº 4415.

Drouais fils : Madame Sophie, nº 3810.

Tocqué : Le marquis de Marigny, nº 3776.

Roslin : Boucher, nº 4485, et Cochin, nº 4486.

Ferdinand, Madame de Maintenon et sa nièce Charlotte d'Aubigné, nº 3196.

Rigaud, Boileau, nº 4276.

Hubert Robert, Vues des jardins de Versailles en 1775, nos 774 et 775.

Portraits exposés sur des chevalets, dans la chambre de Louis XV :

Madame Louise à onze ans, par Nattier, nº 4428 ;

Madame Victoire (nº 3805), et la duchesse d'Orléans (nº 3818), par le même.

Nouvelle acquisition : Marie-Antoinette au Temple, par Kocharsky (M. le prince d'Arenberg et deux ou trois autres collections privées possèdent une réplique de ce portrait).

Digitized by Google

Ouvrages nouveaux :

A. Giry. *Manuel de diplomatique. Diplômes et chartes. Chronologie technique. Éléments critiques et parties constitutives de la teneur des chartes. Les chancelleries. Les actes privés* (grand in-8°, VII-944 pages ; Hachette). — Nous sommes heureux d'être des premiers à annoncer la publication, depuis longtemps attendue, de l'ouvrage dont on vient de lire le titre. Pour tous nos correspondants, M. Giry est un maître, un confrère, sympathique entre tous. Le titre de « Manuel » qu'il a choisi se justifie parce que la diplomatique tout entière y est exposée en un seul volume ; mais le mot « Traité » rendrait mieux compte de la somme d'érudition, d'esprit critique que son auteur y a apportée. Elle est trop considérable pour que nous tentions dès aujourd'hui de la mettre en relief. Au reste, ce livre sera cité, mis à profit trop souvent dans notre Recueil, pour qu'il soit nécessaire d'insister maintenant davantage sur ses mérites.

~~ Georges Vicaire, *Manuel de l'Amateur de Livres du XIX^e^ Siècle* (1801-1893). Premier fascicule, Paris, A. Rouquette, 1894, in-8° de XIX-351 col.

Notre confrère, M. Georges Vicaire, de la Bibliothèque Mazarine, auteur de l'importante et si curieuse *Bibliographie gastronomique* (Paris, A. Rouquette, 1890, in-8° de XVIII-971 col.), fait paraître le premier fascicule d'un *Manuel de l'Amateur de Livres du XIX^e^ Siècle* où il décrit, avec infiniment de soin et de précision : éditions originales, ouvrages et périodiques illustrés, réimpressions, critiques de textes anciens ou classiques, publications de Sociétés bibliophiles et généralement toutes curiosités bibliographiques. Pour donner une idée de l'importance du travail entrepris par notre confrère, citons pour exemple l'article *Balzac*, qui remplit 85 colonnes, en petit texte. Bibliographe et lui-même amateur de beaux livres, M. Vicaire a rédigé son manuel avec un intérêt passionné qui est la meilleure garantie de l'excellence du travail. L'Introduction est de notre jeune maître Maurice Tourneux. L'impression, par M. Pigelet, de Châteaudun, est irréprochable. Ce manuel met entre les mains des bibliophiles, et surtout des bibliothécaires, en répertoire d'une inestimable utilité.

Fr. F.-B.

~~ P. Cocheris. *Les Parures primitives*, avec une introduction sur les temps préhistoriques (grand in-8°, avec nombreuses figures ; Jouvet). — Nous recommandons volontiers ce beau volume, d'abord pour les précieux renseignements qu'il contient sur l'histoire du costume des peuplades gauloises et franques, et parce qu'il fait grand honneur au talent de son auteur, M^me^ Pauline Cocheris, veuve du savant historien et bibliographe Hippolyte Cocheris. Il faut louer aussi l'exact et

Digitized by Google

habile crayon de Mlle Marie Wagrez et de M. Sellier, qui ont fourni au texte un commentaire constant autant qu'indispensable.

Revues :

Revue d'histoire littéraire de la France (1er fascicule, 96 pages; A. Colin, éditeur). — Sous ce titre, la *Société d'histoire littéraire de la France*, récemment constituée, a publié, le 15 janvier dernier, le premier numéro d'une revue trimestrielle qui, par le choix de ses collaborateurs et l'intérêt qu'offrent les sujets traités, mérite assurément la faveur des lettrés. Parmi les articles que contient cette livraison, nous signalerons « un projet d'enrichir, magnifier et publier la langue française en 1509, — de très curieuses lettres de Madame Geoffrin, publiées par M. Tourneux, — et — coïncidence toute fortuite — une question identique à celle qu'un de nos correspondants nous a posée, sur la religion à laquelle appartenait Montchrestien.

Revue Historique Ardennaise (publiée par Paul Laurent, archiviste du département), 1894, 1re livraison. — Dom Albert Noël, Esquisse historique des origines du département des Ardennes, pp. 7 à 23. — Mélanges : Un coffret confié à Roze de Château-Porcien, par Louis XVI, lors de son retour de Varennes, pp. 24 et 25. — L'Avoine des chiens, à Gespunsart, en 1549, pp. 25 à 27. — Mariage de Monge à Rocroi (1777), pp. 27 et 28. — La Gazette de Bouillon (1764-1793), pp. 28 à 30. — Centenaires ardennais (1765-1783), pp. 30 à 32. — Testament de Wallerand Payon, de Mézières, donateur de la coupe dite de Bayard, pp. 32 à 35. — Une agence de secours, à Rethel, pendant la Révolution, pp. 35 à 37. — A propos des fêtes du centenaire de la réunion de la principauté de Salur à la France, pp. 43 à 47.

Revue Rétrospective, numéro du 1er janvier 1894. — Journal inédit du duc de Montpensier dans les Pyrénées (juin-juillet 1841). — Une visite à Bonaparte (1797). — Paul Marmottan, Le Sénat des îles Ioniennes et Napoléon (1809). — Le baron J. Pichon, Journal intime de M.-G.-T. Villenave (1804-5). — Numéro du 1er févr. 1894 : Journal intime de Villenave (1804-5), *fin*. — Le baron Jér. Pichon, Mon Livre, *ou* Moi et d'autres, par M.-G.-T. Villenave (1826).

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 3 25 MARS 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

SOMMAIRE DU N° 3

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — E. Couard : L'Auteur de la *Marseillaise* détenu à Saint-Germain-en-Laye en 1793 et en 1794. — J. Viard : Une Joueuse de vielle accusée de sorcellerie (1347). — J. Chavanon : Une Lettre missive au XIVe siècle.

QUESTIONS. — Les Noms de rivières en *ain*, *an*. — Un pari entre Talleyrand et Mirabeau. — Une Prière du XVe siècle.

RÉPONSES. — Le Procès des Poisons. — Prononciation du mot Guise. — Dom Turpin. — Le Château du Maine, à Paris. — Oindre les Saints.

CHRONIQUE.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

L'AUTEUR DE LA « MARSEILLAISE »

DÉTENU A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE EN 1793 ET EN 1794

Le document qu'on va lire nous semble intéressant à publier, car il n'a pas été connu du plus récent historien de Rouget de Lisle (1). Parlant de la double arrestation de l'auteur de la *Marseillaise*, M. Julien Tiersot s'exprime ainsi :

« Pour des raisons que nous ignorons, peut-être simplement par suite des mesures générales prises par le Comité de Salut public...., il fut, en ce mois d'août, définitivement suspendu de ses fonctions de capitaine. En septembre, enfin, il tomba sous le coup de la loi des suspects, qui visait particulièrement ceux qui, par paroles, actions ou écrits, se sont montrés partisans du royalisme ou du fédéralisme, ainsi que les fonctionnaires destitués.

« Il s'éloigna de Paris et vint se réfugier à Saint-Germain-en-Laye. Mais il n'y trouva pas pour longtemps la tranquillité ; par un arrêté spécial pris par le Comité de Salut public, à la date du 18 septembre 1793, il fut mis en état d'arrestation et enfermé, le 24 suivant, dans la prison de Saint-Germain. Trois mois plus tard, le 17 nivôse an II, un nouvel arrêté du Comité de Salut

(1) JULIEN TIERSOT. *Rouget de Lisle. Son œuvre. Sa vie.* (Paris, 1892).

Digitized by Google

public prescrit pour la seconde fois son arrestation ; de l'effet dont fut suivi ce dernier, nous ne savons rien, si ce n'est qu'au 9 thermidor, Rouget de Lisle était encore dans la même prison. »

C'est donc dans la maison de détention du district de « Montagne-Bon-Air, ci-devant Saint-Germain-en-Laye », que se trouve Rouget de Lisle en 1793-1794. Un « Tableau rempli par le Comité de Surveillance révolutionnaire » de cette commune en vertu « de la loi du 13 ventôse et d'après l'instruction qu'il a reçue, le 28 germinal, des Comités de Salut public et de Sûreté générale réunis », dans le courant de « floréal an II de la République française, une, indivisible et impérissable » fournit les renseignements suivants (1) :

— Nom du détenu : — Rouget de Lille, Joseph.

— Son domicile avant sa détention, son âge, s'il est veuf, s'il a des enfants, quel en est le nombre, leurs noms, leur âge et où ils sont. — Demeurant à Paris avant la Révolution, âgé de 33 ans, garçon, ayant ensuite demeuré au lieu dit Saint-Léger près cette commune (2).

— Le lieu où il est détenu, depuis quel temps, par quel ordre et pourquoi. — En la maison de détention, depuis le 3 vendémiaire, par ordre du Comité de Salut public de la Convention nationale en date du 18 septembre dernier, et aussi sur la demande du ministre de la Guerre en date du même jour.

— Sa profession avant et après la Révolution. — Avant et après la Révolution, officier dans le corps du génie.

— Son revenu avant et après la Révolution. — N'ayant, avant et depuis la Révolution, d'autres revenus que ses appointemens, et paraît employer ses talens pour se procurer la subsistance.

— Ses relations et ses liaisons. — Elles nous sont inconnues.

— Le caractère et les opinions politiques — Son caractère et ses opinions ne nous sont point connus, nous savons seulement

(1) Arch. dép. de Seine-et-Oise. L. II, m., Saint-Germain-en-Laye. Comité de Surveillance révolutionnaire du district. Dossier n° 60.

(2) Les Fonds-Saint-Léger, écart de Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by Google

qu'il a montrés dans les mois de mai, juillet et octobre 1789 ; au 10 août, à la fuite et à la mort du Tyran, au 31 mai et dans les crises de la guerre ; s'il a signé des pétitions ou arrêtés liberticides.

qu'il est l'auteur de plusieurs pièces de chants patriotiques.

Les Membres du Comité :

Bergé, ***président.*** — Thévenin. — Humbert. — Huot. — Jacquemin. — François. — Fournier. — Dubuisson.

Ces indications peuvent être complétées par une mention extraite d'un « Compte rendu à l'Administration du district de la Montagne-du-Bon-Air, par le Comité de Surveillance révolutionnaire du même district sur les opérations relatives aux personnes détenues à l'époque du 24 pluviôse an second (1) ». On y lit ce passage :

« Le citoyen Rouget de Lisle a été arrêté le 3e jour vendémiaire.

« Le Comité de Sûreté générale de la Convention en a été informé le 4 du même mois.

« Ledit, demeurant à Saint-Léger, près cette commune, était ci-devant officier du génie.

« Un mandat d'arrêt a été lancé contre lui d'après l'arrêté du Comité de Salut public de la Convention en date du 18 septembre, ce qui nous a été signifié par Syas Prosper, adjoint au ministre de la Guerre, le 3 vendémiaire, conduit aux ci-devant Récollets de Versailles le même jour, revenu à la Montagne-du-Bon-Air et mis au Château le 1er frimaire.

« On a reçu, le 3 vendémiaire, de Mariotte, concierge, l'assertion de son emprisonnement. »

E. Couard.

(1) Arch. dép. de Seine-et-Oise, L. II, m., Saint-Germain-en-Laye. Dossier n° 59.

Digitized by Google

UNE JOUEUSE DE VIELLE

ACCUSÉE DE SORCELLERIE (1347)

Les documents relatifs aux joueuses de vielle au moyen âge sont peu communs. Aussi, nous pensons que la lettre de rémission suivante accordée à une pauvre ménestrelle longtemps détenue en prison pour avoir ensorcelé un clerc, sera bien accueillie des lecteurs de la *Correspondance Historique et Archéologique*. Cette pièce intéressante non seulement au point de vue des ménestrelles, mais qui nous fait encore connaître comment, dans des conflits de juridiction, le roi exerçait son arbitrage, a déjà été signalée par M. Léon Gautier, dans le tome II de sa seconde édition des *Épopées Françaises,* au paragraphe qu'il consacre aux jongleresses : elle n'a été, que nous sachions, publiée nulle part.

J. VIARD.

RÉMISSION ACCORDÉE PAR PHILIPPE DE VALOIS A JEANNE DE CRETOT, MÉNESTRELLE DE VIELLE, ACCUSÉE D'AVOIR ENSORCELÉ PIERRE COQUEL, CLERC D'AMIENS. (Septembre 1347.)

Philippe, etc..., savoir faisons à touz presenz et avenir que come les amis charnels de Jehanne de Cretot menestrele de vielle, poure et miserable personne, nous aient humblement supplié que come la dicte Jehanne, pour la soupeçon de ce que l'en disoit que elle avoit ensorcelé ou envousté Pieres Coquel, clerc, et fait tant par son mauvois art et engin que il estoit devenu son ami et avoit enhaï sa fame, eust esté prise et emprisonnée pièça es prisons de nostre amé et feal l'evesque d'Amiens par son prevost exerçant sa juridicion temporele, et en ycelles prisons detenue pour ce moult longuement, combien que mal ne mort ne s'en soient ensuivis; lequel prevost donna sur ce, contre la dicte Jehanne par le jugement des hommes jugens en la dicte court temporele aucune sentence, si come l'en dit; depuis lequelle sentence, li officiaus de l'église d'Amiens disant la congnoissance du dit fait et la correction et punicion de la dicte Jehanne en ce cas à lui appartenir et non au dit prevost, fist ammonester les diz prevost et hommes jugens en la dicte court temporele du dit evesque afin que il li rendisent la dicte Jehanne pour faire en raison, ainsi que à sa juridicion espiri-

Digitized by Google

tuele appartient, et que contre ycelle ne procedassent en aucune maniere; à quoi, le dit prevost du dit esveque se opposa; pour cause de laquelle opposition et pour le débat d'entre les diz officiaus et prevost, qui lonc temps a duré et encore dure, pour la juridiction de chascun d'euls garder, la dicte Jehanne a demouré en laide et obscure prison par l'espace de 11 ans ou plus, et encore y est, là ou elle a enduré et souffert et seuffre et endure moult grant penance, poureté et misere; nous sur ce, veuillissons à la dicte Jehanne faire grâce et misericorde. Nous, adecertes, enclinans à la supplication des diz amis de la dicte Jehanne, considerans la longue demourée que elle a faite es dictes prisons, la peinne et poureté que elles y a souffertes et endurées, et les autres choses dessus dictes, aians pitié et compassion de elle partie, à la dicte Jehannete, avons quittié, remis et pardonné, et par la teneur de ces presentes lettres, quittons, remettons et pardonnons de grâce especial et de nostre auctorité et majesté royal le fait et soupescon dessus dictes et toute paine criminele corporele et civile qu'elle a ou aroit ou pourroit pour ce avoir encouru envers nous, et la restituons à son pais à ses biens et à sa bonne renommée en tant come à nous touche ou cas dessus dit, sauf le droit de partie à poursivir civilement, tant seulement. Et en ampliant nostre dicte grâce, donnons comgié et licence et voulons par ces presentes lettres que les diz official d'Amiens, prevost et hommes jugens en la dicte court temporele du dit esveque d'Amiens, puissent acorder ensemble de leur dit descort et faire à la dicte Jehanne semblable grâce et remision que faite li avons ou tele comme il leur plaira sur le dit fait et cas sans nous faire ou poier pour ce aucune amende par euls ou aucuns d'euls, et sans ce que à euls ou à aucuns d'euls ne à leurs juridicions puisse porter hores ne ou temps avenir aucun prejudice. Si donnons en mandement, par ces presentes, au gouverneur de la baillie d'Amiens, à nostre procureur d'icele baillie et à touz les justiciers et subgez de nostre royaume et à chascun d'euls presens et avenir, que la dicte Jehannete de Cretot, villeresse, pour l'ocasion du fait dessus dit et de la dicte sentence du dit prévost et hommes jugens en la dicte court contre elle donnée come dit est dessus, il ne contraignent, ne molestent, ne seuffrent estre contrainte de molestée ou empeschée en aucune maniere, en corps ne en biens contre la teneur de nostre presente grâce et de la grâce qui faite li sera de nostre dicte licence par les dessus nommés; mais d'icelles

Digitized by Google

grâces la facent, laissent et seuffrent joir et user entièrement et paisiblement en rappellant et mettant du tout au néant tout ce qui aroit esté ou seroit fait en quelque maniere que ce soit. Au contraire, tantost et senz delay, non contrestant la dicte sentence, procès, ne chose qui s'en soit ensuivie, les quelles nous rappellons et mettons au neant du tout, et quelconques lettres empetrées ou à empetrer, subreptices au contraire. Et pour ce que ce soit chose ferme et estable à touz jours mes, nous avons fait mettre nostre seel à ces presentes lettres. Ce fu fait et donné à Amiens, l'an de grâce mil CCCXL et sept ou mois de septembre.

Par le roy en ses requestes, present messire Gilles de Maudestour.

G. CHASTEILLON.

(Arch. nat., JJ 68, n° 287.)

UNE LETTRE MISSIVE DU XIV^e^ SIÈCLE

Les lettres missives du XIV^e^ siècle, conservées dans les dépôts publics d'archives, sont en assez petit nombre. Il est toujours intéressant de publier celles qu'on peut rencontrer. La suivante, tirée des Archives Nationales (K 54, n° 41), est adressée, le 12 février 1398 (n. s.), par le maire et les jurats de Bordeaux, à Renaud VI, sire de Pons, conservateur des Trêves de Guyenne en Poitou, Saintonge et Angoumois, à propos d'une affaire pendante depuis longtemps entre Guiot Potard, bourgeois de La Rochelle, et plusieurs citoyens de Bordeaux. Ceux-ci avaient pris et incendié injustement une barque chargée de vin appartenant à Potard, et le propriétaire les avait fait arrêter. En 1394, un arrêt provisoire, rendu d'un commun accord par Renaud de Pons et les conservateurs du parti anglais, avait laissé la liberté aux prisonniers et restitué à leur victime les marchandises sauvées du feu. La lettre dont nous reproduisons le texte ci-dessous montre que des pourparlers duraient encore entre les Bordelais et le sire de Pons pour la solution de cette affaire, quatre ans après. C'est une réponse à une autre lettre que Renaud avait adressée quelques jours avant à ses adversaires. Elle est intéressante au point de vue non seulement de l'histoire, mais aussi de

Digitized by Google

la littérature. Le maire et les jurats de Bordeaux y réfutent un à un tous les arguments fournis par Renaud en faveur de Guiot Potard, dans un langage ferme et concis. Ils manient même, en certains passages, l'ironie avec finesse, sans rien enlever au ton général de sa dignité et de son énergie. On appréciera ces qualités littéraires, rares à cette époque, dans une lettre d'affaires.

J. Chavanon.

« Johan Trayli, maire de Bourdeux, conservateur général des présentes trièves en toute la duchié de Guienne par le Roy, nostre très souverain seigneur, et les jurez d'icelle, au sire de Pons, saluz.

« Nous avons vehues voz lettres huvertes, escriptes en parchemin et scellées de votre seel empendent, présentées par Pons, vostre hairaut, le mercredi qui fut le 1er jour de cest moys de février, contenans pluseurs choses : premièrement, une commission adroissante à vous de par le très hault et très puissant prince le Roy, vostre sire, out est enclouse une supplicacion de Guiot Potart out ha pluseurs subgestions et non une véritables, et si y ha sa conclusion et contre la teneur des trièves ; — segondement, l'examinacion et informacion faitte par vous en et sur la dicte supplicacion ; — tercement, la supplicacion de la dicte informacion et votre déclaracion et sentence par vous faicte à ce que vous disez ; — quartement, votre requeste que vous nous fasez à cause de vos dictes informacion et déclaracion. Desquelles choses et de touz votres procès contenuz ès dictes lettres uvertes, nous merveillons très grandement comment vous qui avez conseil assez près de vous et qui avez bien le contenu des trièves, en votre mémoire vous desviez ainssi de la recgle de justice et de le contenu des trièves, quar tot votre procès dont votre requeste descent, si est fait contre droit et justice et contre la teneur des trièves fermées *(sic)* et jurées par entre les Roys, et contre la commission et mandement que vous avez de vostre dict seigneur. — Le premier point se prouve quar, de droit escript, si aucun ha aucune chalenge ou demande contre un autre, si le doit poursuir selonc droit et justice par davant celli qui est seigneur et jucge du deffendeur et non mie par davant le seigneur ou juge du coreillant, ny celli qui est seigneur ou juge du coreillant ne ha mie la cognoyssance. Donc, comme notre très honnouré seigneur le seneschal, comme conservateur, et nous auxi soions juges des bourgois et habitans de Bourdeux qui sont deffenders

Digitized by Google

en cest cas, et non mie le Roy vostre dict seigneur, ne vous, à vous en nulle manière ne s'appartient la cognoyssance, et pour ce vostre procès rens ne vault. Et, suppousé que vous fussez juge en cest cas, laquelle chose ne puet estre ne auxi ne le confessons mie, vostre procès si est deffectuous, quar fère examinacion de tesmoings, informacion, déclaracion et donner sentence sanz appeller ni oyr la partie a qui appartient, Dieux et puelble et tout le mont soit bien que c'est contre raison, mais ce sont les jugemens que tousdiz facez à nos gens. — Le segont point se prouve par le contenu desdictes trièves concordant avecques les droitz qui volont que les conservateurs de celle partie à laquelle sunt subgiz ceulx contre qui est faicte plainte des attemptez contre les trièves ont la cognoyssance d'eulx, et à ceulx se appartient et non pas aux conservateurs de l'autre parti. — Le ters point se prouve par la teneur de la commission à vous directe qui contient que vous pourvoiez audict Guiot Potard de tiel et si convenable remède comme vous voirrez qu'il s'appartendra à faire, selonc la forme et teneur desdictes trièves ou autrement, si comme vous voirrez qu'il s'appartendra à faire de raison, etc., si que ne vous mande mie que contre la teneur des trièves ny contre raison vous procedissez si comme avez faict : et jà soit ce que en droyt la chalenge dudict Guiot par plusieurs foiz nous soiions presentez davant les conservateurs de nostre part à qui s'appartient la cognoyssance comme dict est d'ester à droit par ainssi que sembleement vous et ledict Guiot vousissiez ester à droit des attemptez faiz par vous à plusieurs de noz bourgeois encontre les trièves, si comme il appert clerement par plusieurs chartres ; et sur ce y ait heu plusieurs procès si comme vous le savez bien, et nous aions obtenu deux deffautes encontre ledict Guiot Potard, nyantmoins autres fois, derechief afin que Dieux et pueble puisse cognoistre que nous volons ce que droyt et raison veult, nous nous offrons de respondre et d'ester à droit et à raison selon le contenu des trièves par davant nostre très honnouré seigneur le seneschal de Guienne, nous oys en nostres justifficacions et deffences et non departant du procès foit saenrière en cestes matières. Et par ainsi que sembleement vous veuillez respondre et ester à droit de ce que vous ou vos gens avez meffait à pluseurs de noz bourgois contre la teneur des trièves, si comme à Bertrand Faure, nostre bourgois, à qui avez pris et coulu encontre les trièves xxx toneaux de froment qui valoient alors la somme de cinc cens francs, aveques les cos-

Digitized by Google

tages, domages et despens sur ce suffers, montans jusques à la somme de quatre cens francs, et aussi à Nunfforde, à Arnault Beudey, Arnauton de Bennos, Domenyon Arnaut, demorant am Johan Ebreart, Pey Burreu, Durant de Barrosse, Hélies Bidau, Guilhem Brun, Naudin Joli et Pey d'Ortez, nostres bourgois, et à Naudin Blanc, lequel mourit pour la destrainsse de la poison et à plusieurs autres nostres bourgois, lesqueux longue ment avez détenu en prison encontre la teneur desdictes trièves et à leur donné grant rien de domages jusques à la valeur de IIII mille frans et de plus; lesqueux meffaiz et attemptez contre la teneur desdictes trièves nouz vous prions et requérons autresfoiz par la teneur des présenz et par vertu desdictes trièves que prestement vous veuillez réparer et esmender lesdiz domages ainssi donnez ausdiz nostres bourgois, lesqueux sont vifs, car à celli qui est mort vous ne le povez réparer ni esmender, ou autrement faudra qu'il y soit pourvehu de remède convenable. Toutesfoiz nous nous summes bien merveillez dont ledict vostre message n'a voulu attendre nulle responce, et pour ce si avons un poy de suspicion que aucune novelleté s'en eust à ensuyr de par vous, combien que ne pensons pas que les convenances qui sont entre vous et nous d'en fère aucune novelleté ou fère aucune convenance l'un contre l'autre en aucune manière, sanz premièrement le fère assavoir et le mander de l'un à l'autre deinz certains jours, par avant veuillez enfraindre, si non que ceste votre requeste veuille cella importer; mais pour eschiver touz douptes et debatz qui sur ce s'en pourraient ensuyr, nous vous prions que sur ce nous veuillez envoier votre entente, si est votre voulunté que ceulx de notre povoir puissent aler seurement par le pays dont vous estes conservateur sanz avoir aucun empeschement par merque ou autrement, quar par la mesmes manière que vous en gouvernerez, sembleement nous en gouvernerons et de cestes choses nous veuillez certifier et fère responce par le porteur de cestes.

« Et en temoing des choses susdictes, nous avons fait sceller ces presentes, tant pour notre interessé et de la ville quant auxi es requestes de partie et par notre mandement, de notre seel duquel nous usons en tiels cas. Faict et donné à Bourdeux, le XII^e^ jour de fevrier, l'an mil CCC LXXX et XVII. »

Digitized by Google

QUESTIONS

20. Les noms de rivières en AIN, AN. — Jules Quicherat a indiqué dès 1867 qu'un certain nombre de rivières dont le nom était autrefois féminin ont pris récemment le genre masculin, par suite d'un curieux phénomène linguistique insuffisamment expliqué jusqu'ici. M. Antoine Thomas vient d'étudier de nouveau la question dans le dernier fascicule de la *Romania* (t. XXII, pp. 489-503). Il a montré qu'on était en présence d'un fait de morphologie analogue à celui qui, de *nonne* et *pute*, a abouti aux formes actuelles *nonnain* et *putain*, et qui a transformé *Sainte-Barbe* en *Saint-Barbant* (Haute-Vienne). Les rivières dont il a ainsi restitué le nom primitif sont les suivantes :

L'*Alain* ou le *Lalain*, affluent de la Vanne, autrefois la *Leie;*
L'*Anglin*, affluent de la Gartempe, autrefois l'*Angle;*
L'*Aubetin*, affluent du Grand-Morin, autrefois l'*Aubette;*
Le *Conan*, affluent de la Brévenne, autrefois la *Conne;*
Le *Cousin*, affluent de la Cure, autrefois la *Couse* ou *Queuse;*
Le *Formand*, affluent de la Saône, autrefois la *Formoue;*
Le *Furand*, affluent de l'Isère, autrefois la *Fure;*
L'*Herbetan*, affluent du Guiers-Vif, autrefois l'*Albette;*
L'*Hérétang*, affluent du Giers-Mort, autrefois la *Leyrette;*
L'*Hozain*, affluent de la Seine, autrefois l'*Ose;*
L'*Ingressin*, affluent de la Moselle, autrefois l'*Angroisse;*
Le *Loing*, affluent de la Seine, autrefois la *Loue;*
Le *Mesvrin*, affluent de l'Arroux, autrefois la *Mesvre;*
Le *Grand et le Petit-Morin*, affluents de la Marne, autrefois la *Meure;*
L'*Ornain*, affluent de la Saulx, autrefois l'*Orne;*
L'*Orvin*, affluent de la Seine, autrefois l'*Arve;*
L'*Othain*, affluent de la Chiers, autrefois l'*Othe;*
Le *Rhoin*, sous-affluent du Meuzin, autrefois la *Roye;*

Digitized by Google

Le *Serain,* affluent de l'Yonne, autrefois la *Senne;*
Le *Séran*, affluent du Rhône, autrefois la *Serre;*
Le *Soanan,* affluent de l'Azergue, autrefois la *Soane;*
Le *Sornin*, affluent de la Loire, autrefois la *Sonne;*
Le *Surmelin*, affluent de la Marne, autrefois la *Sormeine;*
Le *Tarnin*, affluent de l'Arroux, autrefois la *Tarane;*
Le *Thérain*, affluent de l'Oise, autrefois la *There;*
Le *Valouzan*, affluent de la Grosne, autrefois la *Valouze.*

Or, le nombre des rivières de France dont le nom actuel se termine en *ain* (variantes *in*, *ing*, *ein, ins*) ou en *an* (variantes *and*, *ant, ans, ens*) est très considérable. *A priori*, on peut supposer que la grande partie de ces noms masculins cachent des formes féminines. Mais l'hypothèse ne pourra être scientifiquement vérifiée qu'autant que les noms latins de ces rivières seront signalés. C'est là une tâche qui incombe aux érudits des quatre coins de la France, qui peuvent se trouver à même de faire connaître les noms d'après les textes authentiques du moyen âge. En les conviant à cette tâche, nous n'avons pas besoin de leur dire quel service signalé ils rendraient non seulement à la philologie spéculative, mais à l'histoire même de notre pays. Voici une liste provisoire de noms de ce genre qui attendent encore une explication. Nous mettons entre parenthèses les noms des départements où coulent les différentes rivières sur lesquelles nous appelons l'attention des savants de province :

Acolin ou *Colin* (Allier, Nièvre), *Acotin* ou *Cotin* (Nièvre), *Ainan* (Isère), *Airain* (Cher), *Anconan* (Ain), *Angolin* (Indre), *Annain* (Cher), *Badin* (Haute-Marne), *Bagéran* (Gironde), *Barbenan* (Allier), *Bardin* (Haute-Marne), *Blandenain* (Saône-et-Loire), *Blarin* (Meurthe-et-Moselle), *Beuletin* (Haute-Saône), *Bouchin* (Yonne), *Branlain* (Yonne), *Breuchin* (Haute-Saône), *Buizin* (Ain), *Calvelin* (Meurthe-et-Moselle), *Chéran* (Haute-Savoie), *Colin* (Cher), *Coran* (Charente), *Cotencin* (Cher), *Coussin* (Loir-et-Cher), *Cusancin* (Doubs), *Dauzan* (Cantal), *Dien* (Somme), *Drouvenant* (Jura), *Eclin* (Côte-d'Or), *Filerin* (Loire), *Furan* (Ain), *Furens* (Loire), *Fusain* (Loiret, Seine-et-Marne), *Gerban* (Allier), *Herclin* (Nord), *Hivernin* (Cher), *Hozien* (Aisne), *Jarnossin* (Loire), *Jolan* (Allier), *Journan* (Ain), *Lien* (Charente), *Loing* ou *Ouin* (Deux-Sèvres), *Lozain* (Haute-Saône), *Lunain* (Yonne, Seine-et-Marne), *Mardin* (Saône-et-Loire), *Martenin* (Saône-et-Loire), *Mauvelain* (Côte-d'Or),

Digitized by Google

Mauvoisin (Cher), *Méran* (Loire), *Messelin* (Meuse), *Meuzin* (Côte-d'Or), *Moidin* (Ain), *Moignans* (Ain), *Mordain* (Côte-d'Or), *Morantin* (Loir-et-Cher), *Morins* (Cher), *Nizerand* (Rhône), *Noëlan* (Ain), *Nohain* (Nièvre), *Oignin* (Ain), *Orain* (Côte-d'Or), *Orain* ou *Dorain* (Jura), *Oudan* (Loire), *Ozerain* ou *Lozerain* (Côte-d'Or), *Rahin* (Haute-Saône), *Rentin* (Côte-d'Or), *Rhin* ou *Rahin* (Loire), *Sagonin* (Cher), *Sandins* (Cher), *Serain* (Jura), *Solin* (Loiret), *Solnan* (Ain, Saône-et-Loire), *Solvan* (Jura), *Sonnant* (Isère), *Spin* (Lorraine), *Suin* (Indre), *Suran* (Ain), *Suzan* (Landes), *Talenchant* (Saône-et-Loire), *Terrouin* (Meurthe-et-Moselle), *Tramboulin* (Nièvre), *Trambouzan* (Loire), *Tripotin* (Sarthe), *Venant* (Allier), *Verdelin* (Saône-et-Loire), *Véronin* (Belgique, Ardennes).

R.

21. Un pari entre Talleyrand et Mirabeau. — L'anecdocte suivante, que je relève dans les papiers de A. Mahul, est-elle connue par d'autres voies? Est-elle authentique? Je reproduis textuellement la note de l'érudit languedocien :

« M. Boissy d'Anglas racontait que la veille de la grande Fédération, Mirabeau et M. d'Autun se trouvaient réunis le soir chez M. de Saisseval, qui demeurait rue de l'Université. On parla de la cérémonie du lendemain. Mirabeau soutint à l'évêque qu'il ne saurait pas dire la messe. Un pari s'engagea entre eux. L'on envoya prier le nonce, qui habitait le même quartier, de vouloir bien prêter ses ornements. L'évêque s'en revêtit, fit une répétition de la messe, et Mirabeau la lui servit. »

(Note manuscrite au crayon dans l'exemplaire des *Mémoires de Mirabeau, publiés par Lucas de Montigny*, de la Bibliothèque de la Chambre des Députés, 1846, p. 159.)

L. G. P.

22. Une prière du XV^e^ siècle. — Dans un acte de 1401, je trouve un prêtre chargé d'apprendre aux enfants, entre autres prières, les *Sanctus*, les *Agnus* et le *Dominus pronus*. Quelle pourrait bien être cette dernière prière? Ch. U.

Digitized by Google

RÉPONSES

Le Procès des Poisons au XVII^e^ siècle. (4) — J'hésite à signaler à M. Fr. F.-Br. les documents suivants qui se trouvent à la Bibliothèque nationale, car il les connaît probablement. Ce sont les mss. fr. 7608 : *Procès de la Voisin.* — Chambre de l'Arsenal de 1677 à 1680; — fr. 7610 : *Pièces relatives au procès du sieur Pennautier et de la dame de Brinvilliers;* — fr. 10982 : *Relation de la mort de la Brinvilliers*, par M. Pirot, docteur de Sorbonne; — fr. 14055 : *Extrait du procès de la dame de Brinvilliers*, 1762.

F. Ch.

Quelle est la prononciation du mot : Guise. (6) — Permettez-moi de différer d'opinion avec vous et avec vos estimables correspondants, au sujet de la prononciation à donner au nom de Guise.

La chose peut être envisagée au point de vue de l'usage ou de la raison.

Quant à l'usage, on trouverait peut-être plus de personnes prononçant Ghise que Güise. Dans tous les mots où la syllabe est *initiale*, depuis gui jusqu'à guitare, en passant par le substantif guise, on ne trouve que le son *ghi*, et les voyelles ne forment point diphthongue. Il en est de même pour tous les noms propres : Guibert, Guichard, Guillaume, Guiton, et une centaine d'autres.

C'est dans les syllabes médianes seulement que l'on peut signaler quelquefois la diphthongaison, comme dans aigüille, où il y a une cause étymologique. Encore on dit souvent aiguillon, aiguillonner, quoique Littré soit d'un avis contraire. La poésie ne serait ici d'aucun secours, car, de quelque manière qu'on prononce, on ne compte qu'une seule syllabe. La rime de Guise avec éguize ne saurait être invoquée non plus, car on prononce souvent aighiser, tout comme la ville et le château de Ghise, si on ne l'écrit point ainsi. C'était peut-être l'opinion de l'auteur de *Lutetia furens*. Qui peut le nier ?

Digitized by Google

Si l'usage est incertain, existe-t-il une raison solide à donner ? Je n'en connais point.

Peut-on même assurer que dans les mots de cette catégorie, *ui* est une voyelle ? Je ne le pense pas ; je n'en vois qu'une seule : l'*i*.

Les consonnes gutturales *g* ou *j* et *c* ont un double son : l'un dur devant les voyelles *a*, *o* et *u* ; l'autre habituellement doux devant les voyelles *e* et *i*. Lorsqu'on a voulu exprimer que le son devait être dur, on l'a écrit avec deux signes graphiques, qui ne représentent qu'une seule lettre (son) une consonne. Cette consonne est *qu* à la place du *c*, *gu* à la place du *g*. De même le *g* adouci est représenté par deux signes ou lettres : *ge*, dans gageure et dans les autres mots analogues.

Le même nom a été donné à deux choses fort différentes, et de là vient la confusion. On a indifféremment nommé lettre, le son et le signe graphique qui représente ce son. Souvent un son est figuré par deux lettres, bien que ce soit un son simple, comme *ai*, *ou*, *eu*, parmi les voyelles ; *qu*, *gu*, parmi les consonnes, bien que ce soient des voyelles ou des consonnes uniques.

La remarque n'a pas été faite, à ma connaissance du moins, par les grammairiens. Elle a un caractère plus général que la prononciation particulière du mot Guise, qu'elle peut servir à expliquer : *gu* étant une consonne dure, bien que précédant la lettre *i*, devant laquelle le son *g* est ordinairement doux.

Dom Turpin. (**13**)— Dom Claude-Antoine Turpin, religieux de Saint-Germain des Prés, avait été admis par Bertin au nombre des collaborateurs du *Cabinet des Chartes*, fondé par ce ministre en 1762. Chargé de poursuivre la préparation de l'histoire du Berry, commencée par dom Giron et dom Précieux, il fit de nombreuses recherches dans les chartriers de cette région. En 1787, les matériaux qu'il avait amassés formaient 3 volumes in-4° de 500 pages ; ses manuscrits furent malheureusement brûlés sans qu'on ait pu en sauver quoi que ce fût, car ce bénédictin n'avait pas envoyé au Dépôt des Chartes, comme dom Grenier, par exemple, le texte des pièces qu'il avait pu découvrir.

En 1768, il fit un séjour de plus de six mois à Moulins ; on trouvera des renseignements sur les travaux qu'il y fit, dans un article sur les Archives de La Voute au château de Moulins,

Digitized by Google

que j'ai publié dans les *Archives historiques du Bourbonnais*, dirigées par M. Vayssière, année 1870, pages 271 à 285.

Max Bruchet,
Archiviste de la Haute-Savoie.

Le château du Maine, à Paris. (17) — Situé au 142 de la rue du Château, qui lui doit son nom, le château du Maine fut acheté comme bien national par un nommé Couesnon; ses dépendances s'étendaient jusqu'au Grand-Montrouge et se trouvaient bornées à gauche par la route d'Orléans, à droite par le chemin de Vanves. Une avenue, bordée de peupliers séculaires, dont quelques-uns subsistent encore, conduisait de la chaussée du Maine à l'angle du chemin de Vanves jusqu'au rond-point précédant l'habitation. Le bâtiment par lui-même n'offre aucun intérêt artistique; c'est bien le type du rendez-vous de chasse dans toute sa simplicité. Seule, la salle à manger est remarquable par ses dimensions, et a conservé le cachet de l'époque. Nous supposons que le choix de l'emplacement aurait été suggéré au duc du Maine, prince légitimé et vivant fastueusement, par le souvenir des promenades de son enfance attristée, lorsqu'il vivait sous la surveillance de M^me^ de Maintenon dans l'hôtel faisant le coin de la rue de Vaugirard et du boulevard Montparnasse, et qui est connu sous le nom d'hôtel de Turenne.

L'acquéreur primitif ne tira qu'un médiocre parti de son acquisition; mais son fils, géomètre et architecte tout à la fois, entreprit une énorme spéculation sur les terrains dépendant de l'immeuble paternel, et s'associa avec un nommé Chauvelot.

Ce Chauvelot, fort populaire comme chanteur et poète sous le nom de David, ayant amassé quelques économies, organisa, rue Dauphine, une rôtisserie perfectionnée qu'achalanda le monde des étudiants; il s'enrichit fort vite, et, dédaignant la broche, il entreprit, de concert avec Couesnon, la création du village de Plaisance, dont les noms donnés à certaines rues accusent l'acte de naissance : rues de Constantine, du Texel, de Médéah.

Le château est resté intact avec son parc qui n'a pas moins de trois hectares, et qui comprend : potager, quinconces, pièces d'eau, grottes, glacière, orangerie, et quelques fabriques genre Trianon. En 1843, il était loué à une institution, dont le directeur, M. Sanis, habile géographe, transforma la pelouse centrale en un immense géorama représentant le relief de la France, et

Digitized by Google

qui est resté presque intact jusqu'à nos jours. C'est là l'origine du nom donné à une rue voisine. De même, celui de la rue du Terrier-aux-Lapins (aujourd'hui rue Didot), fait supposer l'existence d'une garenne dépendant de l'habitation seigneuriale.

L'opération tentée par les deux associés réussit pleinement et décupla leur fortune. Chauvelot, mis en appétit, alla créer les villages de Villafranca et de Malakoff, sur le territoire de Vanves.

Dans la rue Vercingétorix, autrefois rue de Constantine, existe, au numéro 22, une des curiosités du XIV[e] arrondissement, que je n'ai vue mentionnée nulle part. C'est une maison haute de cinq étages, et d'une vingtaine de mètres de façade, qui offre cette particularité d'avoir été construite entièrement de la main d'un seul homme, qui, tour à tour, dut apprendre chaque profession se rattachant au bâtiment. Aidé de sa femme, il employa vingt-cinq années à sa construction, ainsi que le constatait une pompeuse inscription placée dans le vestibule.

Autour du château du Maine rayonnent plusieurs rues dont les dénominations rappellent les noms de la famille du propriétaire : rues Sainte-Alice, Sainte-Eugénie ; enfin, la rue faisant face à l'entrée porte le nom de Couesnon (1), celui du propriétaire, dont la veuve, fort âgée, habite toujours le château.

MARIUS BUTET.

Oindre les saints. (**19**) — Je viens de trouver une réponse à la question que j'avais posée dans le dernier numéro de la *Correspondance*, à propos d'*oing* pour *oindre les saints*. D'après Mgr Barbier de Montault (*Mémoires de la Société d'Agriculture... d'Angers*, 1874, p. 54), le mot *saints* serait « la forme ancienne, du mot *cloche*, dérivant du latin *signum*, et dont il nous est resté le terme tocsin, qui signifie le *saint frappé à coups redoublés* ».

N'en déplaise au savant prélat, j'ai peine à accepter son interprétation. En effet, si le battant des cloches et le mouton auquel on les suspend ont besoin d'huile et de graisse, je ne vois pas à quoi servirait d'oindre la cloche elle-même. D'ailleurs, au commencement du XVI[e] siècle, le mot *cloche* était d'un usage

(1) Certain « Guide rose » des rues de Paris, paru en 1867, donne ainsi l'explication de ce nom : « Couësnon, petite rivière de Bretagne qui se jette dans la baie de Saint-Malo ».

Digitized by Google

trop populaire pour qu'il fût besoin de recourir à une autre expression. CH. U.

— En effet, il s'agit, non point d'une cérémonie religieuse, mais d'une opération toute matérielle. Le mot *sain*, dérivé du latin *signum*, et orthographié souvent *saint*, a été constamment employé au moyen âge comme synonyme de *cloche*. « Oindre les saints » signifie donc « graisser les cloches ». P. M.

— Cette expression ne fait-elle pas allusion à une mesure de préservation employée pour les statues de saints en bois, que l'on enduisait d'huile de lin pour les empêcher d'être piquées des vers ?

CHRONIQUE

~~~ Le 1er mars, est mort M. Paul Bataillard, ancien élève de l'École des Chartes, archiviste de la Faculté de Médecine de Paris. Le défunt ne sera pas remplacé dans cet emploi que des raisons budgétaires ont fait supprimer.

~~~ Par arrêté ministériel en date du 13 février 1894, M. Jules Chavanon est nommé attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal.

~~~ Par arrêté préfectoral du 23 février, M. Charles Formentin, commis principal à la Préfecture de la Seine, et rédacteur au *Jour* et à l'*Echo de Paris*, a été nommé conservateur du Musée Galliera.

~~~ Un concours a été ouvert par la Société historique et archéologique de Langres, pour le prix J. Barotte (1,000 francs). Ce prix sera décerné au meilleur travail manuscrit ou imprimé concernant le département de la Haute-Marne, qui aura été adressé au président de la Société avant le 1er janvier 1895.

~~~ Le Congrès de la Société française d'Archéologie aura lieu cette année à Saintes et à La Rochelle, du 29 mai au 6 juin. Des excursions seront faites à Pons, Saint-Jean-d'Angely, l'île de Ré, etc. Nous donnerons prochainement le programme détaillé.

Digitized by Google
~~~

On croit être sur la piste des voleurs qui ont enlevé, au Musée Borély, à Marseille, de nombreux bijoux d'or, parmi lesquels se trouvait la croix pectorale de Mgr Xav. de Belsunce, offerte au célèbre évêque de Marseille après la peste de 1720.

En 1890, M. Roger Graffin, ancien élève de l'École pratique des Hautes-Études, avait entrepris des fouilles sur la côte dite du Montretemps, territoire de Belval, canton de Buzancy (Ardennes).

M. Graffin vient de publier le résultat de ses recherches, dans une brochure intitulée : *Les Fouilles de Belval, notes sur les sculptures gallo-romaines découvertes à Belval-Bois-des-Dames.* (Charleville, impr. Anciaux, in-8°, 19 p.)

Il y signale, notamment : un corps de personnage drapé, un lion terrassant une bête à cornes, une tête d'empereur, une tête de jeune fille, un lion dressé contre un géant, une tête de dauphin, un corps de bélier, une femme à la lyre, etc.

La brochure de M. Graffin contient sept planches phototypiques représentant tous les objets qu'il a trouvés, ainsi que deux plans qui font connaître la situation exacte du terrain où ont eu lieu ces intéressantes découvertes.

L'époque et la personne de Napoléon I ne sont pas, heureusement, la proie exclusive du théâtre ou du roman, et l'histoire n'a pas perdu ses droits. Il est même fort opportun qu'elle intervienne et oppose ses documents certains aux fictions que, de toutes parts, on présente au public. Nous nous faisons donc un devoir de signaler l'intéressante publication que M. Léonce de Brotonne a faite, dans la *Nouvelle Revue*, du 1er février, de quarante-huit lettres de Napoléon I. Les quelques extraits qui suivent expliquent assez pourquoi « les présidents des commissions de 1853 et de 1864, le maréchal Vaillant et S. A. le prince Napoléon (Jérôme), n'avaient pas cru devoir les porter à la connaissance de leurs contemporains » :

« *A monsieur Fouché, ministre de la police générale, à Paris.*

« Saint-Cloud, 1er juin 1806.

« Monsieur Fouché, il est nécessaire de connaître ces missionnaires ambulants qui parcourent le département de Montenotte, et tiennent des propos contre le Code civil. Prenez des renseignements et faites-les arrêter. »

« *Au maréchal Victor, gouverneur de Berlin.*

« Venise, 6 décembre 1807.

« Mon cousin, je reçois la lettre par laquelle vous me faites connaître que le prince Auguste de Prusse se conduit mal à Berlin. Cela ne m'étonne point, parce qu'il n'a pas d'esprit. Il a passé son temps à faire la cour à Mme de Staël, à Coppet, et n'a pu prendre là que de

Digitized by Google

mauvais principes. Il ne faut point le manquer. Faites-lui dire qu'aux premiers propos qu'il tiendra, vous le ferez arrêter et enfermer dans un château, et que vous lui enverrez M^me^ de Staël pour le consoler. Il n'y a rien de plat comme tous ces princes de Prusse! »

« *Au comte Lavalette, conseiller d'État, directeur général des postes.*

« Paris, 21 février 1810.

« Monsieur le comte Lavalette, je vous prie désormais de ne plus donner cours à aucune lettre venant d'Espagne sans les avoir ouvertes. Vous me remettrez ces lettres sous les yeux, hormis celles qui ne contiendraient pas de nouvelles, ou qui ne parleraient que d'affaires particulières. Mon intention est qu'aucune lettre ne passe. »

« *Au prince Lebrun, archi-trésorier de l'Empire, gouverneur général des départements de la Hollande, à Amsterdam.*

« Trianon, 18 juillet 1811.

« Mon cousin, les auteurs des *Annales politiques et littéraires* d'Amsterdam ont fait un article dans lequel ils prétendent que le pape a droit d'excommunier les souverains et de disposer des souverainetés. Donnez ordre que le journal des *Annales politiques et littéraires* soit supprimé, et que les auteurs de l'article soient arrêtés. »

« *A monsieur Fouché, duc d'Otrante, miuistre de la police générale à Paris.*

« Paris, 29 mai 1815.

« Monsieur le duc d'Otrante, faites arrêter aujourd'hui à la pointe du jour l'imprimeur Dentu et le sieur Kergolay comme complices de la conspiration de la Vendée. Faites arrêter également le sieur Beaucé, directeur du *Censeur des Censeurs*, à son imprimerie. Il serait temps, cependant, que la police ne laissât pas prêcher la guerre civile impunément. Nous sommes de toutes parts environnés d'insurrections par la suite de cette inconcevable faiblesse. Il faut que cela finisse. »

Société nationale des Antiquaires de France. – *Séance du 10 janvier 1894 :* M. de Villenoisy fait une communication relative à un vase du musée de Liège, qu'il rapproche d'un objet similaire conservé au Cabinet des Médailles. — *Séance du 17 janvier :* M. Babelon donne lecture d'un mémoire de M. Albert Naef sur les fouilles exécutées par lui au-dessus d'Harfleur, au lieu où s'élevait un petit temple gallo-romain. Ces fouilles ont mis au jour un édicule quadrangulaire entouré d'une colonnade et différents objets sculptés. — *Séance du 24 janvier :* M. de Lasteyrie lit un mémoire sur les dénominations d' « ogival » et de « gothique » données au style de l'architecture française qui a succédé au style roman. Il conclut au

Digitized by Google

maintien de l'épithète de « gothique », contrairement à l'avis exprimé dans un article récent par M. Anthyme Saint-Paul. M. Durrieu présente un dessin remarquable attribué jusqu'à présent à Giotto, et qu'il attribue avec beaucoup plus de raison au peintre français André Beauneveu. M. Maxe-Werly propose de reconnaître dans certaines rondelles de bronze, trouvées parmi des antiquités romaines, de petits plateaux de balances, et décrit celles qui portent l'estampille du bronzier *Banna*. — *Séance du 31 janvier :* M. Palustre fait connaître à la Société une coupe de Saint-Porchaire découverte au château du Lude (Sarthe) et appartenant à la première époque de Saint-Porchaire. Il signale aussi la découverte des restes d'un arc de triomphe romain dans la ville de Tours et la mise au jour de l'ancienne porte et des fenêtres de la salle capitulaire de l'église Saint-Julien, dans la même ville. Ces baies avaient été masquées par un crépissage ; celles de la porte offrent des sculptures peintes et dorées. — *Séance du 9 février :* M. A. de Barthélemy lit, au nom de M. Millard, une note sur la métallurgie dans la vallée du Petit-Morin. — *Seance du 28 février :* M. Em. Molinier présente quelques observations sur une plaquette du xv^e^ siècle représentant la légende du roi de Mercie et une Vierge entourée de ses attributs, qualifiée à tort d'Annonciation par M. Blanchet. M. Blanchet répond que cette plaquette offre un tel mélange de légendes et de symboles qu'il est difficile d'en tirer une définition précise. M. Durrieu soutient l'opinion de M. Em. Molinier et cite à l'appui un livre d'heures de la bibliothèque d'Aix, ainsi qu'une tapisserie de 1549. M. de Villenoisy signale une pierre sculptée du xii^e^ siècle dans la maison de campagne des religieuses de Nonenque (Aveyron).

Chronique gallo-romaine. — Depuis le mois de mai, dernière date où le *Bulletin des Musées* ait publié la liste des acquisitions, plus de mille numéros ont été inscrits au registre d'entrée de Saint-Germain. Les tombes préromaines de la Marne ont fourni un intéressant poignard de fer ayant encore son fourreau de bois (n° 33269), et une nombreuse série de pièces de la collection Couhaye (n^os^ 33270 à 33346).

Une autre collection, offerte par le baron de Baye, provient de fouilles faites par lui en Russie, à Mouranka, gouvernement de Simbirsk (n^os^ 34134 à 34159).

Une seconde série, également orientale, mission de M. de Morgan dans l'Asie centrale et l'Arménie russe (n^os^ 33356 à 34069) ; on a pu la voir au musée Guimet avant son transfert à Saint-Germain.

L'épée de bronze (n° 34115) a été trouvée dans le lit de la Seine.

Les autres acquisitions intéressantes sont toutes des statuettes de bronze gallo-romaines :

N° 33350. Minerve de style grec, trouvée dans le lit de la Dordogne.

Digitized by Google

N° 34075. Mercure debout, provenant d'Heddernheim ; il porte le torques ; un bouc, une tortue et un coq sont à ses pieds.

N° 34111. Vulcain dans l'attitude du Dispator.

N° 34112. Esclave assis.

N° 34114. Hermès, trouvé aux environs de la Rochelle.

Enfin une casserolle de bronze, une passoire et un plat provenant du confluent du Doubs et de la Saône.

Mentionnons encore, pour mémoire, divers moulages de bronze d'art romain, conservés en Belgique, aux musées de Liège et de Namur.

Parmi les publications récentes il faut citer un article de M. Salomon Reinach, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, sur l'*Origine et les caractères de l'art gallo-romain*. L'auteur insiste à nouveau sur l'opinion déjà émise par lui, que l'absence de toute représentation humaine, certainement antérieure à la conquête, est due à une interdiction religieuse, probablement druidique, car l'industrie de la Champagne et de Bibracte était en mesure de les exécuter. Le domaine celto-scythique, opposé au domaine gréco-romain, se caractérise par la prédominance de la décoration géométrique, la symétrie préférée à la forme vivante, l'emploi des couleures vives, incrustations de pierres, de corail et de verroteries, le travail ajouré, enfin la stylisation, ou transformation des êtres vivants et des végétaux, en motifs de décorations immuables dans leur type. Ce dernier caractère prédominera dans l'architecture romane et le blason. Les uns comme les autres se retrouvent depuis les gravures néolithiques des dolmens et reparaissent encore de nos jours. Il y a antagonisme entre l'art schématique de l'Europe centrale et de la Gaule, et celui, si souple et si indépendant, de la Grèce, adopté par Rome, et introduit par elle en Gaule. Pour les monuments de la seconde classe trouvés sur notre sol, c'est au dehors qu'il faut en chercher les prototypes. L'art grec a été surtout propagé, au début de notre ère, par les Alexandrins, leur colonie de Nîmes, et leur commerce avec Narbonne et Marseille. Zénodore, auteur du Mercure arverne, devait être alexandrin. Les œuvres égyptiennes, ou d'inspiration égyptienne, sont nombreuses en France ; le Dispator dérive du Sérapis ; le Dieu accroupi de l'Imhotep ; un vase trouvé à Condrieu (Rhône) porte un décor gréco-égyptien, que l'on avait cru à tort étrusque. La même inspiration se retrouve dans nombre de terres cuites blanches de l'Allier, mais modifiée par des retours offensifs du génie purement gaulois. Ce dernier, toujours hiératique, coexistait encore, et, il a même survécu à l'art gallo-romain ; c'est à lui que se rattachent le masque de bronze du musée de Tarbes, celui de N.-D. d'Alençon, conservé au Louvre, enfin le fameux vase d'argent de Gundestrup, en Danemarck, que M. Reinach ne croit pas antérieur au v^e^ siècle de notre ère.

Peut-être est-ce trop rajeunir ce curieux monument. Dans un travail

Digitized by Google

publié dans les *Annales de l'Institut archéologique liégeois,* nous avons prouvé sa parenté avec le vase dit de Mons, de la Bibliothèque Nationale, avec celui de Jupille du musée de Liège, et divers autres fragments trouvés en Belgique. Tous ces objets sont en terre cuite et antérieurs au règne de Caracalla. On peut y rattacher, pour le style de la chevelure et la technique, le masque de Tarbes, plusieurs terres cuites de l'Allier, et aussi des objets plus récents, la plaque de ceinturon de Criel, que M. Reinach reporte au v[e] ou vi[e] siècle, et le poisson du trésor de Vettersfeld, en Prusse. F. DE VILLENOISY.

~~~ Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements (Session de 1894).

Liste des mémoires parvenus à la Direction des Beaux-Arts à la date du 15 mars.

Advielle. — Recherches sur Nicolas Poussin et sa famille.

Beaumont (Comte Charles de). — Pierre Vigné de Vigny, architecte du roi (1690-1772).

Biais (Émile). — 1° Note sur un rétable du Musée de Sèvres (xvi[e] siècle); 2° Faïences angoumoisines.

Bouillet (l'abbé). — Le Château dit : La Folie de Saint-James.

Bouillon-Landais. — Alexandre Renaud et la Ville de Marseille (1781-1806).

Braquehaye. — Notes sur les peintres Guillaume Cureau, Pierre Mignard, Dufresnoy et les monuments funéraires érigés à Henri III.

Charvet (Léon). — Les Sevin, peintres, dessinateurs et décorateurs.

Coste. — Documents inédits sur le mouvement artistique à Aix en Provence.

Couard. — Thomas Francini, intendant général des Eaux et Fontaines de France.

Dehaisnes (Mgr). — L'enluminure au xvi[e] siècle dans le nord de la France.

Delinières (Émile). — Les Musées d'Abbeville.

Denais (Joseph). — Les anciennes planches gravées du Musée d'Angers.

Despierres (Madame). — Commande d'une descente de croix au xvii[e] siècle.

Foucart (Paul). — Le sculpteur Adam Lottmann (xviii[e] siècle).

Gauthier. — Le Psautier de Bonmont.

Gauthier (J.). — L'œuvre des de Loisy, orfèvres-graveurs bisontins du xviii[e] siècle.

Ginoux (Charles). — Annales de la vie de Pierre Puget.

Giron (Léon). — Peintures murales et panneaux peints.

Grandin. — Nicolas Bellot, Michel Ducastel et leurs devanciers.

Digitized by Google

Grandmaison (de). — Lettres d'Estienne Chevillard, concernant l'église de Brou, 28 juil. 1512.

Guerlin (Robert). — Notice sur deux bréviaires manuscrits du xv^e siècle.

Guerlin (Robert). — Jacques-Firmin Vimeux, sculpteur amiénois (1740-1829).

Jacquot (Albert). — Notes sur Claude Deruet, peintre et graveur lorrain (1588-1660).

Jadart (Henri). — Portraits rémois du Musée de Reims : peintures, dessins, sculptures.

Jarry (L.). — L'École gratuite de dessin de la ville d'Orléans (suite et fin).

Lafond (Paul). — Tapisseries de l'église Saint-Vincent de Rouen.

Lex. — Le mausolée de Louis de Valois, duc d'Angoulême, dans l'église de La Guiche (Saône-et-Loire).

Leymarie (Camille). — Les faïences limousines.

Lhuillier (Th.). — Antoine Garnier de Fontainebleau, peintre et graveur ordinaire du Roi (1611-1694).

Longuemare (P. de). — Le théâtre scolaire à Caen aux xvii^e et xviii^e siècles.

Mangeant. — Antoine Etex, peintre, sculpteur et architecte.

Marionneau. — Une nomination à l'Académie royale d'architecture en 1767.

Martin. — Étude biographique sur Antonin Richard, peintre chalonnais.

Massillon-Rouvet. — P.-P. Rubens. — Études critiques sur les répétitions de Cérès et Pomone.

Mély (F. de). — Les beaux-arts dans la bibliographie des inventaires imprimés.

Musset (Georges). — L'art de terre à La Rochelle.

Parrocel (Etienne). — Monographie des Parrocel.

Pérathon. — Liste des marchands et maîtres tapissiers de l'ancienne manufacture d'Aubusson.

Porée (l'abbé). — Jean Nicolle, peintre (1610-1650).

Quarré-Reybourbon. — Fêtes célébrées à Lille en 1729, d'après un manuscrit orné de soixante-six aquarelles.

Requin (l'abbé). — Notes complémentaires sur la vie du sculpteur Jean-Ange Maucord.

Roman (Joseph). — Le tryptique des docteurs dans l'ancienne cathédrale d'Embrun (1713).

Roserot (A.). — Jean-Baptiste Bouchardon, sculpteur et architecte, à Chaumont (1667-1742).

Scribe. — Un tableau du xvi^e siècle de l'École italienne, à Lanthenay (Loir-et-Cher).

Stein. — Le Musée d'Ajaccio.

Digitized by Google

Van Hende. — Pierre Lorthior, graveur du XVIIIe siècle.

Veuclin. — Les premières glorifications de Nicolas Poussin en Normandie.

Veuclin. — La première école gratuite de dessin, à Bernay.

Veuclin. — Artistes attachés à la Marine de l'État à la fin du XVIIe siècle.

Veuclin. — Quelques artistes ignorés ou peu connus, ayant travaillé en Normandie.

Veuclin. — Les beaux-arts français en Russie sous Pierre-le-Grand et Catherine I.

Ouvrages nouveaux :

J. Helbig, *Lambert Lombard*, peintre-architecte. — Bruxelles, Vve J. Baertsoen, 1893, in-8°, IX-109 pp., avec 6 planches.

On dirait que la destinée s'est complue à laisser dans l'obscurité la vie et les œuvres d'un des maitres de la Renaissance, Lambert Lombard, dont Vasari n'hésitait pas cependant à proclamer la supériorité comme peintre, comme architecte, comme littérateur. C'est à écarter ce voile, à mettre en lumière les points connus, à en déduire les hypothèses les plus plausibles, à faire revivre enfin, autant qu'il était possible, les gloires de son compatriote, que M. Helbig a consacré ses soins dans une brochure des plus substantielles. Et ce n'était pas chose aisée. On a discuté, on discutera encore longtemps les œuvres du maître ; la lutte surtout semble vive autour d'une œuvre qu'aucun des critiques qui en parlent n'a vue et ne verra probablement jamais, car elle est en Amérique. Et ce côté de critique générale, spirituellement relevé par M. Helbig, montre la façon cavalière dont certains écrivains connaissent les matières qu'ils présentent au public.

Mais si les documents apportés par M. Helbig sont peu nombreux, il fait de l'œuvre attribuée à Lambert Lombard, une classification méthodique ; il nous en donne un classement scientifique d'où résulte une délimitation très nette : monuments authentiques, douteux, faussement attribués au grand artiste. Départ précieux, qui, joint aux quelques pièces d'archives qui donnent dans la vie de l'artiste des points de repère indiscutables, forme un cadre sérieux, le premier certainement sur le sujet, dans lequel viendront prendre place sans difficulté, comme sans efforts, tous les renseignements destinés à éclairer une vie aussi importante qu'ignorée jusqu'à ce jour.

F. DE MÉLY.

Nogués (L'abbé J.-L.-M.). *Les Mœurs d'autrefois en Saintonge et en Aunis*. — Saintes, Prévost, in-12, 200 pp. (2e édit.).

Digitized by Google

L'éloge n'est plus à faire, de ce petit livre simple, écrit avec bonne humeur, et plein de renseignements utiles sur le sujet qu'il traite. Mais c'est un devoir d'en annoncer la deuxième édition à tous ceux qu'intéressent les mœurs et coutumes de l'ancienne France, et de leur rappeler qu'ils y trouveront une étude curieuse et exacte sur les cérémonies de tout ordre, le costume, les croyances et superstitions, les pratiques bizarres des anciennes provinces de Saintonge et d'Aunis.

Narbey (L'abbé). *Supplément aux Bollandistes pour des vies de saints de l'époque mérovingienne.* — Paris, Dupont, in-4°.

Sous ce titre, M. l'abbé Narbey vient de publier les deux premiers fascicules d'un ouvrage qui promet d'être plein d'intérêt. Dans l'Introduction, il annonce son intention de combler les lacunes des Bollandistes sur les saints de l'époque mérovingienne, et signale déjà des documents nouveaux empruntés à la liturgie. Nous reviendrons, quand elle sera complète, sur cette œuvre, où sera traitée la question délicate de la christianisation des premiers siècles.

Em. Dewamin. *Cent ans de Numismatique française (1789-1889) ou A B C de la Numismatique moderne*, t. I : « Assignats ». — Paris, Dumoulin, 1893, in-4°, 211 pp.

Ce volume n'est que le premier d'une série d'études sur le même sujet. Il ne sera pas mis dans le commerce, et l'auteur réserve les 250 exemplaires qu'il en a fait tirer aux principales bibliothèques de France et à quelques privilégiés. Il est consacré spécialement aux assignats et au papier-monnaie des armées vendéennes. Ce n'est pas une histoire de ces instruments d'échange temporaires. M. Dewamin présente successivement à son lecteur le fac-similé de toutes les pièces de sa collection, papiers-monnaie proprement dits et documents manuscrits inédits ou imprimés rares, et les accompagne de remarques souvent judicieuses.

Le volume débute par une Introduction sur la numismatique et une Notice historique sur la fabrication monétaire en France. Ce livre est le premier essai de ce genre sur cette période de la numismatique, et il faut savoir gré à M. Dewamin d'avoir si généreusement voulu faire profiter le public des richesses de sa collection.

L'exécution du volume, du plus grand luxe, fait honneur à M. Larger dont les planches en phototypie sont absolument parfaites.

Dans l'Introduction, M. Dewamin espère qu'il aura rendu service à son pays et à la science en faisant cette publication. Nul ne songera à lui retirer le mérite d'une contribution honorable à l'histoire. Il fait preuve de son amour de la vérité en demandant instamment qu'on lui signale les erreurs qui auraient pu lui échapper. Pour répondre à ce désir d'un travailleur consciencieux, nous nous permettrons de lui faire les remarques suivantes:

Digitized by Google

P. 67. — M. E. D., en bas d'une gravure représentant le *mouton*, dit que cet instrument date du XVI^e^ siècle ; il y a là une inexactitude, le procédé mécanique du XVI^e^ siècle pour la fabrication monétaire est la *presse* ou *balancier*.

P. 79. — M. E. D. donne la reproduction de la médaille à l'effigie de François Briot, le ciseleur de Montbéliard, que celui-ci a mis et au revers de ses fameux plats d'étain, comme le portrait de Nicolas Briot.

Ajoutons une observation générale. M. E. D. aurait dû indiquer où sont conservés les intéressants documents sur les assignats dont il a donné la reproduction en phototypie dans son ouvrage. — Ces critiques n'enlèvent rien au mérite de l'idée de M. Dewamin.

Revues :

Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles, t. VII, 1893. — S. de Schryver, Note sur quelques objets de l'église de Vlierzele, p. 36 à 39. — Paul Verhægen, Essai sur la liberté de la presse en Belgique durant la domination française, 1792-1814, p. 52 à 100 et 145 à 163. — Emile de la Roche Marchienne, La villa belgo-romaine de Nouvelles, fouilles de 1891, p. 101 et 102. — Emile de la Roche Marchienne, Le cimetière franc d'Harveng, p. 103 à 105. — J. Van der Linden, Un couvercle de coffret en cuir estampé du XV^e^ siècle, p. 106 à 110. — Intendant Desart, Le jeu de quilles aux Wastias, p. 176 à 185. — E. Michel, Un ancien monument gantois, p. 186 à 193. —A. de la Grange, L'uniforme du régiment du roi d'Espagne en 1702, p. 241 à 245. — Jehan Presl, Fouilles exécutées sur l'emplacement où était située l'ancienne ville romaine de Carnuntum, p. 246 à 253. — Baron Ch. de Gillès de Pelichy, Découverte de quatre stations préhistoriques et de deux cimetières francs aux environs de Bruges, p. 258 à 270. — Capitaine Gaëtan Hecq, Un ancien vitrail de l'église de Blaton, p. 271 à 272. — Baron Alfred de Loë et Paul Saintenoy, Le Seneca Berg de Borgth, p. 273 à 308. — E. Delessert de Mollins, Les fouilles de Cheseaux et de Morens (Suisse,) p. 309 à 320. — Baron Alfred de Loë, De la classification et de l'organisation scientifique des musées d'archéologie, p. 323 à 328. — Gaëtan Hecq et V. Jamaer La chapelle Saint-Laurent du serment des Arbalétriers, p. 375 à 378. — Armand de Behault de Dornon et Paul Combaz, Le château de Horst à Rhode-St-Pierre, p. 379 à 411. — Paul Verghaegen, Le tribunal révolutionnaire de Bruxelles (1794-1795), p. 412 à 444. — Camille Goffaert, Aerschot et le château de Hort, p. 445 à 459. — G. Cumont, Notions de numismatique franque et mérovingienne, p. 460 à 471. — t. VIII, 1894, 1^re^ livr. — Joseph Destrée, Etude sur la sculpture brabançonne au moyen âge, p. 5 à 113. — A. de la Grange, L'album de musique du XV^e^ siècle du musée de Tournai, p. 114 à 119.

Digitized by Google

Annales de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont, 1893, nº 1. — La Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont, fondée vers le milieu de l'année dernière, vient de publier le premier fascicule de ses *Annales :* il comprend 16 pages tirées sur papier vergé, dans le format in-4°, avec un dessin dû à l'habile crayon de M. Guiot, de Chaumont, et donnant l'état actuel d'une fontaine romaine découverte à Braux (Haute-Marne). Nous donnons ici le dépouillement de cet intéressant numéro :

1° Histoire des débuts de la Société, par le Dr R. Forgeot (sans titre) ;

2° *Statuts de la Société ;*

3° *Liste des Membres de la Société ;*

4° *Appel* à toutes les bonnes volontés dans l'intérêt de l'Histoire et de l'Archéologie ;

5° *Archéologie. — Autour du Mont-Saon,* par H. Cavaniol ;

6° *Fontaine romaine de Braux,* par le Dr R. Forgeot ;

7° *Notes sur les anciennes lois et coutumes du pays de Chaumont,* par Adrien Durand ;

8° *Deux Collaborateurs du sculpteur Jean-Baptiste Bouchardon : Jacquette Bouchardon, doreur ; Hansman, sculpteur,* par Alphonse Roserot. — Cette notice n'est qu'une page que M. Roserot a distrait de son beau travail aujourd'hui terminé, sur *Edme Bouchardon, sculpteur du Roi (1698-1762),* et ne peut que nous en faire désirer plus vivement la publication.

Ces deux articles (7 et 8) seront continués dans les numéros suivants.

Ce fascicule est enveloppé d'une couverture offrant un dessin du donjon, avec estampille, des armes de Chaumont, œuvre également de M. Guiot.

Nous sommes heureux de saluer la création de cette nouvelle Société, en constatant que chaque arrondissement de la Haute-Marne possède aujourd'hui une Société de ce genre, pour le plus grand profit des études historiques et archéologiques dans ce département. F. C.

Anthropologie, 1893, nº de sept.-oct. — Hamy, Crânes mérovingiens et carolingiens, p. 513 à 534.

[Travail exclusivement anthropologique, mais qui établit la pureté relative de la race germanique avant son entrée en Gaule et la très rapide disparition du type germanique due au métissage avec la population gallo-romaine.]

Archives historiques du Poitou, t. XXIII, 1893. — A. de la Bouralière, Maintenues de noblesse prononcées par MM. Quentin de Richebourg et Desgalois de Latour, intendants de la généralité de Poitiers, 1714-1718 (*suite*), t. II, 586 pages.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, 1893, n° 11 du 15 déc. — Vauvillé, Station néolithique de Vaucresis (Aisne) p. 600 à 604. — Letourneau, Croix de pierre avec inscriptions à Carnac, p. 606 à 609. — Raymond, Périodes préhistoriques dans les départements du Gard et de l'Ardèche, p. 610 à 614. — A. de Mortillet, Figures gravées et sculptées sur des monuments mégalithiques des environs de Paris, p. 657 à 668.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, 2e série, t. XVI, 1893, 1ro livr. — A. Soucaille, Béziers pendant la Révolution, 1789-1800, récit des événements accomplis à Béziers en 1789, d'après des documents authentiques, p. 127 à 296. — L. Noguier, Extinction de l'albigéisme, 1229-1350, p. 297 à 351 et 2 pl.

Bulletin de la Société académique de Brest, 2e série, t. XVIII, 1892-1893. — A. Guichon de Grandpont, Notice sur la commune de la Forest-Landerneau, p. 9 à 38 et pl. — Dr J. Hébert, Une cause célèbre au xve siècle, Gilles de Rays, p. 183 à 303.

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, t. XV, 1893, 4e livr. oct.-déc. — G. Clément-Simon, Notice de quelques manuscrits d'une bibliothèque limousine (Chansons des troubadours (*suite*), p. 513 à 553. — E. Rupin, Tympan de l'église de Martel (Lot), p. 567 à 572, grav. — L. de Nussac, Inventaire du château du Pescher [Corrèze], 1762, p. 577 à 581. — L. Guibert, Nouveau recueil de registres domestiques limousins et marchois. — Journal domestique de Martial de Gray de Nexon, lieutenant général à Limoges (29 janvier 1591-4 mars 1603), p. 584 à 621. — G. Clément-Simon, Addition à la notice du manuscrit Chasteuil-Gallaup, p. 647 et 648. — J. B. Champeval, Cartulaire de l'abbaye bénédictine Saint-Martin de Tulle en Limousin (*suite*), p. 654 à 668.

Bulletin de la Diana, t. VII, 1893, n° 4 ; oct.-déc. — Vincent Durand, Limites des justices de Lavieu et de Chazelles-sur-Lavieu, p. 169 à 175. — W. Poidebard, Un neveu du maréchal de Saint-André envoyé trop tôt à Malte, p. 175 à 181. — J. Deschelette, La devise du Sphinx de La Bâtie, p. 181 à 187.

Bulletin de la Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, 3e série, t. V. 3e fasc., 1893. — Duminyet P. Meunier, Baillage royal et présidial de Saint-Pierre-le-Moutier. État de cette juridiction en 1789, p. 337 à 401. — P. Meunier, Bailliage provincial, duché-pairie du Nivernais. État de cette juridiction en 1789, p. 403 à 497. — [Deux importantes études pour la géographie historique et l'histoire du Nivernais au xviiie s.] — R. de Lespinasse, Actes du

Digitized by Google

Parlement de Paris concernant les procès criminels en Nivernais, p. 498 à 567.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1893, 4e trim. — Alf. Barbier, Lettres d'échevinage de Robert Irland, 27 juin 1550, p. 343 et 344. — Fr. Chamard, Note sur Saint-Thibault de l'enclave près Melle, prieuré de Saint-Thibault, près Saint-Maixent, p. 345 à 351. — Mgr X. Barbier de Montault, Le sceau aux indulgences de l'ordre des Trinitaires, p. 352 à 365. — A. Barbier, Marché de peinture dans le couvent des Cordeliers de Poitiers, 18 décembre 1586 — 17 juin 1587, p. 366 à 368.

Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 1893, 4e trim. — Em. Forestié et M. l'abbé Galabert, Prélats originaires du Tarn-et-Garonne, p. 253 à 280. — Mgr X. Barbier de Montault, Une matrice de plaque de cheminée du XVIIe siècle, p. 281 à 298, et pl. — M. l'abbé Galabert, Notes pour servir à l'histoire du département : Un compétiteur de Géraud Faydit, évêque de Montauban, p. 299 à 301. — L. Guirondet, Note sur la famille de Pechrodil, p. 301 à 303. — J. Momméja, La tombe de Rouffio, capitaine Huguenot, p. 303 à 307. — Ed. Forestié, Une lettre des consuls de Toulouse à ceux de Nohic, au sujet des canons qu'ils leur avaient prêtés [11 janvier 1593], p. 307 et 308.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1893, 47e vol. — Ch. Moiset, Le collège royal militaire d'Auxerre [établi en 1776], p. 5 à 22. — Dionis de Carrières, Un opuscule de Rodolphe Le Maistre, médecin du roi, né à Tonnerre [médecin d'Henri IV et de Louis XIII], p. 23 à 31. — Ch. Moiset, Essai sur l'origine des noms et prénoms en France, et particulièrement dans la région de l'Yonne, p. 33 à 50. — Ch. Demay, Les procès-verbaux de l'Administration municipale de la ville d'Auxerre pendant la Révolution, p. 59 à 244, et pl. — E. Petit, Mort de Louis II de Chalon, comte de Tonnerre (rectification à l'*Art de vérifier les dates*), p. 245 et 246. — F. Molard, Notice sur l'abbé Jean de Saint-Aubin, curé de Saint-Père-sous-Vézelay [mort en 1794], p. 247 à 249. — E. Duché, Rapport médical sur la situation des hospices de la division de droite de l'armée d'Italie, fait en l'an III de la République, par Bourdois de Lamotte, médecin en chef à la Commission de secours, p. 251 à 263. — Ch. Moiset, Saint-Florentin souterrain, p. 265 à 270.

Le Manuscrit, no 1, 15 janv. 1894. — H. Michel, Un livre d'heures du XVIe siècle, en forme de lis, p. 3 à 5, et fig. — Mgr. X. Barbier de Montault, Un livre de prières du XVIe siècle, p. 5 et 6. — A. L. Livre de prières (XVe siècle), p. 7 et 8. — C. Couderc, Lettre de

Digitized by Google

Louis de Laval au roi René, p. 8 et 9, et 2 fig. — Reproduction du portrait du peintre Hemling [daté 1462], p. 18.

Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, 1893. — G. Lavalley, Un sauveur de monuments pendant la Révolution [Lambert Le Forestier, avocat du bailliage à Bayeux, sauveur de la tapisserie de la reine Mathilde], p. 217 à 240.

Mémoires de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, t. XXXI, 1893. — P. du Chatellier, De quelques squelettes découverts dans le Finistère, p. 35 à 46 et pl. — J. Trévédy, La tour de Cesson et la forteresse de Saint-Brieuc, p. 47 à 142. — Anne-Duportal, Un gouverneur de Hédé en 1767, [Francis Placide de Bréal], p. 143 à 163. — Dr P. Aubry, Extrait des registres du greffe du siège royal de police de Dinan, p. 189 à 195. — Dr P. Aubry, Lettre patente de Henri IV, portant érection d'un présidial à Dinan, avril 1598, p. 196 à 208.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, t. XV, 1892 (Nîmes, 1893). — A. Bardon, Liste chronologique des seigneurs de Portes de 1300 à 1789, p. LXVIII à LXXXIII. — *Idem*, Criées lues à Portes le 15 août 1519, p. LXXXIV à XCIII. — L. Estève, Découvertes archéologiques [deux inscriptions romaines, assiette en faïence de Vauvert, 1725], p. 1 à 6 et 2 pl. — E. Bondurand, Inscription de l'église de Carsan [inscription du XIIe siècle], p. 7 et 8. — Lombard-Dumas, Sépultures gallo-romaines et wisigothes de Saint-Clément près Sommière (Gard), p. 15 à 23 et 2 grav. — A. Bardon, Listes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville d'Alais (*suite*) : Les barons d'Alais, p. 25 à 107. — G. Fabre, Le Premier pasteur de l'église réformée de Nîmes, Guillaume Mauget [† 1576 ?], p. 109 à 116. — Joseph Simon, L'éducation chez les juifs et particulièrement chez les juifs de France au moyen âge, p. 117 à 130. — E. Bondurand, Journal de M. du Rouzier [1638], p. 131 à 173. — Annexe, L. Brugnier-Roure, Cartulaire des église, maisons, pont et hôpitaux du Saint-Esprit (1265-1791) (*suite*), pagination séparée, p. 337 à 448.

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, t. XXXII, 1893. — Fr. Mugnier, Les rois des métiers, patentes d'artisans [en Savoie], p. 1 à 19. — Fr. Mugnier, Nicod de Menthon et l'expédition envoyée par le concile de Bâle à Constantinople [en 1437], p. 21 à 80, et pl. — J. Létanche, L'hôpital d'Yenne, p. 81 à 99. — T. Chapperon (notes publiées par J. Martin-Franklin), Candie, maison forte avec juridiction à Saint-Ombre (Chambéry-le-Vieux), p. 101 à 115. — Fr. Rabut, Liste des châtelains de Bresse, Bugey, Valromey et Gex sous la maison de Savoie, par ordre alphabétique des châtellenies, p. 117 à 176. —

Digitized by Google

Fr. Mugnier, Plaidoyer de Marie-Gasparde de Copponay, en faveur de l'enseignement des sciences aux dames (vers 1714), avec une notice sur les Grimaldi de Copponay, p. 177 à 215. — M. Girod, Les Divinialles de Claude-Etienne Nouvellet, réédition avec notice [A. Et. Nouvellet, né en 1537 ou 1538], p. 217 à 240. — Fr. Mugnier, Généalogies de la famille de Montfort en Genevois et en Franche-Comté et de la famille de Conzié, avec documents, p. 241 à 463 et 2 pl.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, nouv. série, t. V, 1893.—Vesson, Les prophètes camisards à Londres, 1706-1714, p. 65 à 94. — Roschach, La collection d'autographes du docteur Noulet, p. 331 à 370. — M. l'abbé Douais, Le pseudo-baptême et les pseudo-serments des compagnons du Devoir à Toulouse en 1631, p. 432 à 458.

Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. XXXVIII, 1894. — L. de Grandmaison, Cartulaire de l'archevêché de Tours (Liber bonarum gentium), t. II, 504 pp. et pl.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1893, 3e trim. — M. l'abbé A. Durand, Études historiques sur Saint-Laurent-des-Arbres en Languedoc, p. 179 à 229. — H. Nicolas, Acquisition par l'État des monuments mégalithiques de nos régions, p. 232 et 233. — Additions et corrections à l'article intitulé : *Avignon dans l'antiquité*, de M. L. Rochetin, p. 238 à 243.

Procès-verbaux de la Société historique de Compiègne, t. II, 1893. — Ch. Méresse, Compte de bouche du roi Henri IV de passage à Compiègne le 22 juin 1592, p. 29 à 37. — M. l'abbé Morel, Deux épisodes de la Jacquerie, p. 143 à 148. — J. du Lac, Notes sur le transfèrement à Compiègne des ateliers monétaires de Paris et d'Amiens (1589-1590), p. 155 à 167 et 3 fig. — M. l'abbé Morel, Fondation d'une école ecclésiastique à Remy, en 1700, p. 183 à 187.

Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure et Société d'Archéologie de Saintes, 1894, nº de janv. — G. Musset, Les signatures dans les contrats notariés, p. 256 à 266 et pl. — M. Egreteaud, Notice historique sur la commune de Champagnolles « Campiloles, Champiloles », p. 267 à 295.—Ce numéro contient le 1er fasc. du travail : *Monuments mégalithiques* [de la Charente-Inférieure], par F. Xambeu, p. 1 à 12 et pl.

Revue normande et percheronne illustrée. Cette Revue qui se publie en livraisons mensuelles in-4°, à Alençon, par les soins de M. Louis Duval, archiviste du département de l'Orne, vient de commencer sa troisième année. En omettant la littérature, les poésies et les nouvelles, voici, depuis le commencement de la publication, le

Digitized by Google

relevé des articles historiques ou archéologiques qui peuvent être signalés ici. A. DE M.

I. 1892. L. Duval, Notre-Dame d'Alençon, p. 3 à 10. — Folk-lore normand, p. 29, 75 à 77, 108 à 109. — L. Duval, La rue aux Sieurs à Alençon, p. 33 à 8. — La Comédie au château de Laighan, XVII[e] siècle, p. 51 à 56. — Notes sur quelques artistes percherons, p. 63 à à 68, 105 à 107. — S. Cénéri le Gérei, p. 81 à 91, 119 à 128, 175 à 183. — L. Duval, Normands et Percherons à l'étranger. Les Boulay de Moucheron, p. 113 à 118. — François, duc d'Alençon, filleul de la Ville de Paris; son entrée à Alençon, p. 194 à 199. — Découverte du kaolin aux environs d'Alençon, p. 215 à 222, 248 à 252. — Visite archéologique à la Ferté-Macé, p. 245 à 247. — Les Conventionnels de l'Orne, p. 257 à 263, 312 à 317, 334 à 339; 1893. 14 à 16, 289 à 297. — R. de La Noë, Une amie de J.-J. Rousseau ; la marquise de Verdelin, p. 264 à 268, 296 à 302, 341 à 345, 376 à 385. — L. Duval, Henri IV à Alençon, p. 273 à 276, 365 à 369.— Ph. de Chennevières, Claude Vignon et Pierre Mignard aux châteaux de Torigny et de Balleroy, p. 281 à 285, 302 à 304. — L. Sandret, Une émeute à Rouen au XII[e] siècle, p. 284 à 294. — L. Séché, Le clergé constitutionnel de l'Orne de 1795 à 1802, p. 294 à 296. — Lallia, Graville-Sainte-Honorine, p. 306 à 310. — G. de Contades, Attelages d'autrefois. La litière de La Motte-Fouquet, p. 321 à 329. — II. 1893. L. Duval, L'Orne à Clécy, p. 11 et 12. — G. de Contades, Le château de Ménil-Jean, p. 33 à 42, 80 à 87. — R. de La Noë, Jeanne d'Arc et le clergé normand, p. 129 à 331. — Le village d'Essai, p. 144 à 449, 161 à 168, 199 à 206. — R. de La Noë, Jean II, duc d'Alençon, p. 169 à 171. — Un poème japonais sur Charlotte Corday, p. 172 et 173. — Franc-Alleu, Le P. Balthasar de Bellême, capucin, p. 173 à 177. —G. Le Vavasseur, Le dessinateur Alphonse Du Bosc (1815-67), p. 193 à 199. — J. Appert et W. Challemel, Un atelier de monnaies romaines à la Coulonche, p. 273 à 278, Almagro, 318 à 320, 350 et 351. — L. Duval, Un sermon de J. P. Camus, évêque de Belley, p. 258 à 285. — L'abbé Godet, Le refuge ou oppidum gaulois de La Ferrière au Val-Germond, p. 297 à 302. — L. Duval, Le donjon de Bazoches au Houlme, p. 302 et 303. — Les Russes en Normandie, p. 305 à 307, 331 à 336. — Franc-Alleu (L. Duval), Béroalde de Vesrith et les alchimistes normands, p. 315 à 317, 371 à 378. — M. N. de Neufville, Port-Érambourg et Saint-Martin-des-Champs, p. 321 à 324. — L. Duval, Le fil de la Chapelle-Moche ou de Guibray, 361 à 364. — III. 1894. G. de Contades, Les Yveteaux et la maison de Vauquelin, p. 1 à 18. — R. de Brébisson, Jean Augis, architecte de la cathédrale de Séez au XV[e] siècle, p. 45 à 49.

Les Directeurs-Gérants : F. BOURNON et F. MAZEROLLE.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

SOMMAIRE DU N° 4

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — F. Funck-Brentano : Notes additionnelles à l'introduction du catalogue des Archives de la Bastille. — L.-H. Labande : Autour du mariage, mœurs et coutumes avignonaises des XIV^e^ et XV^e^ siècles (*suite et fin*).

QUESTIONS. — Gilles Le Maire, argentier de Corneille de Berghes. — Un moraliste politique du XV^e^ siècle à identifier. — Une lettre de La Reynie. — Hierosme de La Pra. — Documents sur la famille Rose. — Filius episcopi.

RÉPONSES. — Le Roi-Soleil. — Antoine d'Auxy. — Légende à interpréter. — Oindre les Saints. — Un pari entre Talleyrand et Mirabeau. — Une prière du XV^e^ siècle.

CHRONIQUE.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

NOTES ADDITIONNELLES

A L'INTRODUCTION DU CATALOGUE DES ARCHIVES DE LA BASTILLE

L'apparition du deuxième fascicule du *Catalogue des Archives de la Bastille*, contenant les tables générales de la lettre A à la lettre K, fournit l'occasion de signaler quelques documents, demeurés inédits, qui complètent plusieurs points de l'histoire de ce fonds célèbre, histoire exposée dans l'introduction du fascicule I.

I. — Le dépôt des archives de la Bastille n'était pas seulement destiné à recevoir les papiers intéressant la grande prison d'État, mais tous documents importants que le Gouvernement jugeait utile de mettre en lieu sûr et à l'abri de la curiosité publique (1).

Après le décès du lieutenant de la connétablie Dumesnil, survenu le 13 juin 1759, les scellés furent apposés chez lui. « Cet officier, dont l'intelligence et la probité étoient connues, observe le lieutenant de police (2), avoit eu la confiance des ministres et de MM. les lieutenants de police, dès le tems du feu

(1) Cf. *Catalogue des Archives de la Bastille* (t. IX du Cat. des mss. de la Bibl. de l'Arsenal), Introduction, p. IX.

(2) C'était à cette date Bertin de Bellisle.

Digitized by Google

Roy, à commencer de 1711, et ensuite pendant et depuis la Régence, en sorte qu'il a été chargé de différens ordres de Sa Majesté sur des matières, secrètes et intéressantes, concernant son service. Dans ces circonstances, il seroit à propos, lors de la levée du scellé, de retirer les papiers de cette qualité qui ne doivent point être vus du public, afin qu'ils puissent être portés et gardés au dépost des archives de la Bastille (1). »

II. — On cite dans ladite introduction (2) les transferts qui furent successivement faits, au courant du XVIIIe siècle, des archives du donjon de Vincennes au dépôt de la Bastille. Voici l'état exact des pièces transportées en 1755 :

Bordereau général de la répartition des papiers du Roy trouvés sous les scellés de feu M. le marquis du Chatelet, gouverneur de Vincennes, suivant l'inventaire de M. le commissaire de Rochebrune, qui ont esté remis à Chevalier, major de la Bastille, par ordre de M. de Berryer, par le sieur Duval, son secrétaire, le 6 avril 1755, au nombre de 855 pièces, pour en faire l'emploi ci-après, savoir :

Premièrement, trois grands registres : le 1er commence à 1691 et finit à 1724 inclus, contenant 282 pièces; le 2e commence à 1725 et finit à 1744 inclus, contenant 204 pièces; le 3e commence à 1745 et finit à 1754 inclus, contenant 177 pièces;

Plus, un tome de lettres de MM. les magistrats, qui ne contiennent rien de conséquent, qui commence à 1724 et finit à 1754 inclus, contenant 126 pièces;

D'autre part, remis à M. de Berryer, le 15 avril 1755, un paquet d'effets contenant 96 pièces qui ne regardent aucunement le château de Vincennes (3).

III. — Concernant la translation qui fut faite, au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des papiers provenant de feu le duc de Vendôme, papiers qui étaient conservés au dépôt de la Bastille (4), on trouve aux Archives Nationales la minute

(1) Brouillon de la main de Duval, premier secrétaire du lieutenant de police. Au haut de la page, en apostille : « Écrit au commissaire Belle, le 25 juin 1759, en luy envoyant copie de la lettre de cachet, certifiée de moy, pour retirer les papiers ». Orig. à la Bibl. de l'Arsenal (Arch. de la Bastille) ms. 12037, dossier Dumesnil.

(2) *Op. cit.*, pp. v-vi.

(3) Écriture de Chevalier, major de la Bastille. — Orig. à la Bibl. de l'Arsenal, Arch. de la Bastille, ms. 12309, dossier Guyonnet.

Au sujet des différents documents cotés dans cet état, voir le Catal. cité, pp. 267-69.

(4) A ce sujet, voir *Catalogue cit.*, Introd., p. XXVIII.

Digitized by Google

des lettres écrites par Breteuil, ministre de la maison du Roy. En voici l'analyse sommaire :

1787, 27 avril, à M. Bouyn (1), garde des Archives de la Bastille, à la Bastille (2). — Le ministre lui ordonne de vérifier si les papiers provenant du duc de Vendôme sont bien conservés au dépôt de la Bastille.

1787, 10 mai, à M. Béjot (3), garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roy (4). — Le ministre l'informe que les papiers provenant du duc de Vendôme sont conservés au dépôt de la Bastille dans deux malles et une cassette, et il lui ordonne de dresser un état de ceux qui seront jugés devoir être transportés à la Bibliothèque du Roi.

1787, 10 mai, à M. Bouyn, employé aux Archives de la Bastille (5). — Le ministre lui ordonne d'assister M. Béjot, pour dresser l'état des papiers du duc de Vendôme.

1787, 10 mai, au marquis de Launey, gouverneur de la Bastille (6). — Le ministre lui fait part des instructions qu'il a envoyées à MM. Béjot et Bouyn.

1787, 19 mai, à M. Bouyn, employé aux Archives de la Bastille (7). — Le ministre l'informe que les papiers du duc de Vendôme seront déposés à la Bibliothèque du Roi, et qu'un procès-verbal du transfert sera signé par lui, Bouyn, ainsi que par le marquis de Launey et M. Béjot.

1787, 19 mai, au marquis de Launey, gouverneur de la Bastille (8). — Même sujet.

1787, 19 mai, à M. Béjot, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, à la Bibliothèque, rue de Richelieu (9). — Même sujet. — Le ministre ajoute : « Lorsque le tout sera à la Bibliothèque du Roi, je vous prie de ne pas perdre un moment pour en faire dresser un état exact, que vous voudrez bien m'envoyer, et vous ne porterés rien de relatif à cet objet sur les états de la Bibliothèque, que je ne vous aye fait connaître les intentions du Roi à cet égard ».

(1) *Ibid.*, p. 315.

(2) Sur ce Bouyn et les conditions auxquelles il travailla dans le dépôt de la Bastille, v. *ibid.*, pp. XIII-XIV.

(3) Arch. Nat., reg. O[1] 498, p. 267.

(4) François Béjot entra en 1741 à la Bibliothèque du Roi, rédigea en partie le catalogue de 1744, fut nommé garde des manuscrits en 1761, membre de l'Académie des Inscriptions en 1762, mourut en 1787. Il est, naturellement, souvent question de lui dans le *Cabinet des manuscrits* de M. Léop. Delisle, que l'on pourra consulter aux tables.

(5) Arch. Nat., reg. O[1] 498, p. 388.

(6) Arch. Nat., reg. O[1] 498, p. 389.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*, p. 314.

(9) *Ibid.*, pp. 314-15.

Digitized by Google

1787, 25 mai, à M. Bouyn, employé aux Archives de la Bastille (1). — Le ministre l'informe qu'il a reçu le procès-verbal de la remise faite à M. Béjot, garde des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, des papiers du duc de Vendôme.

Ces quelques textes méritaient d'être signalés à cause de l'importance de cette collection de documents, souvent consultée depuis qu'elle est mise à la disposition du public.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

AUTOUR DU MARIAGE

MŒURS ET COUTUMES AVIGNONAISES DES XIVe ET XVe SIÈCLES

(Suite et fin.)

Les cérémonies du mariage étant accomplies, les époux étaient-ils, dans tous les cas, engagés pour toujours l'un envers l'autre ? Non, car le mariage non consommé était nul : il n'existait pas. Si donc l'affaire était portée devant les tribunaux, c'était comme un véritable divorce qui était prononcé, et non pas seulement une simple séparation de corps. En voici la preuve : le 20 septembre 1507, comparut devant le vice-gouverneur d'Avignon Béatrix Nicolas, accompagnée de son père Rostang, se plaignant de ce que le mariage qu'elle avait contracté treize années auparavant avec Guillaume Penallis, n'avait pas été consommé, et demandant à être autorisée à quitter son mari. Celui-ci ne faisant pas d'opposition, le juge prononça la nullité et déclara les époux libres l'un envers l'autre. En conséquence, Béatrix rendit à Guillaume l'anneau nuptial et son père reprit

(1) V. Arch. Nat., reg. O¹, p. 338. — L'existence des documents concernant les papiers de Vendôme nous a été signalée par un article de M. Fern. Bournon dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, année 1892, p. 287.

Les papiers du duc de Vendôme sont loin d'être les seuls qui furent transportés, dès l'Ancien Régime, du dépôt de la Bastille à la Bibliothèque du Roi. Nombre de dossiers provenant desdites archives portent des mentions semblables à celle-ci : « Les abbés Berthier et d'Ilhe arrêtés et conduits à la Bastille. Arrest du conseil du 27 déc. 1726, qui ordonne que les papiers de ces deux prisonniers seront portés à la Bibliothèque du Roy, pour y rester (Écriture de Duval, secrétaire du lieutenant général de police). » Bibl. de l'Arsenal (Archives de la Bastille), ms. 10910, f° 52. — Au sujet de ces transferts, voir Catal. cit., Introduction, p. XXVIII.

Digitized by Google

la dot qu'il lui avait constituée (1). Quelques mois après, elle contractait une nouvelle union avec un certain Thomas Gras (18 janvier 1508). Le premier mariage avait si peu compté qu'on n'en fit même pas mention dans le nouveau contrat : ce qui montre bien que la consommation charnelle du mariage en était une condition essentielle (2).

Il s'ensuit donc que les époux étaient obligés de cohabiter ensemble ; la séparation de corps était loin d'être favorisée par les lois ; même les habitudes du pays y répugnaient. Quand la concorde n'existait pas dans le ménage, le juge intervenait pour faire cesser les désaccords. Tels, ce Jean Guiraman et sa femme Saurete, qui, après s'être séparés, promirent par devant notaire de vivre désormais en paix l'un avec l'autre, sans se battre et s'injurier ; bien plus, le mari poussa la bonne grâce jusqu'à s'engager, pour le plus grand contentement de sa femme, à lui donner chaque semaine 4 gros, afin qu'il fût plus facile à celle-ci d'observer l'accord promis (3). Des injures plus graves elles-mêmes n'étaient pas un obstacle à la vie commune, tellement le législateur prenait soin de rapprocher les époux : c'est ainsi que sur l'intervention du juge ordinaire d'Avignon, Jean Maupou consentit à reprendre sa femme, Marie Tambellot, qui l'avait volé et qui avait souillé sa couche par l'adultère et l'inceste. Il est vrai que celle-ci, après avoir fait amende honorable et demandé pardon de toutes ses fautes, abandonna à son mari la totalité de sa dot : ce qui dut singulièrement faciliter le rapprochement et contribuer à faire oublier les excès dont elle s'était rendue coupable (4).

(1) Notes brèves de Claude Charpini, de Rousset, registre de 1507-1508, fol. 75 ; copie, Bibliothèque d'Avignon, ms. 2812, fol. 245. — Le 20 septembre 1507, eut lieu la transaction au sujet de la restitution de la dot : même registre, fol. 76 ; même ms., fol. 247.

(2) Même registre de notes brèves, fol. 111 ; même ms., fol. 249. — Voir encore à ce sujet les textes que j'ai cités pour attestations d'épousailles : dans tous, il est spécifié que le mariage a été consommé, pour empêcher qu'on en argue la nullité.

(3) 27 avril 1431. « Cum dicti conjuges, propter certa jurgia, a mutua cohabitatione se separassent, hinc est quod ipsi se in melius reformantes promiserunt sibi mutuo simul et in pace conversari et cohabitare, sine rixa, injuriis aut offensa facti neque verbi ; et ut ipsa facilius contentetur, ipse maritus promisit sibi dare, in fine cujuslibet septimane, IIII grossos ; promittentes ambo nichil de bonis communibus seu dotalibus vendere... » Notes brèves de Jean Morelli, notaire d'Avignon, registre de 1429 à 1432, fol. 97 ; copie, ms. 2812, fol. 18.

(4) 25 octobre 1459 : étendues de Jacques de Brieude et Étienne Macary, notaires d'Avignon, registre de 1459, fol. 189 ; copie, *ibidem*, fol. 87.

Digitized by Google

Pourtant, il ne semble pas que la femme fût obligée de suivre son mari partout où celui-ci trouvait bon de la conduire. Il était des circonstances où il lui était au moins permis de protester. C'est ce qui ressort de ce débat, où Antoinette Simon refusait d'accompagner Étienne Solier, son mari, qui prétendait lui faire quitter la maison qu'elle avait reçue en dot de son père, pour l'emmener dans un pays éloigné. Ce qui prouve qu'Étienne Solier ne pouvait contraindre sa femme à le suivre, c'est qu'il déclarait que si celle-ci persistait dans son refus, il entendait être déchargé de l'obligation de pourvoir à ses besoins (1). La femme mariée jouissait donc d'une certaine liberté, et il appartenait au juge de déterminer jusqu'à quel point elle était soumise au devoir de cohabitation avec son mari.

J'ai signalé plus haut un cas de nullité du mariage, après la reconnaissance duquel chacun des époux reprenait sa foi et était délivré de tout lien. Il en existait encore un autre, assez fréquent à Avignon et dans tout le Comté-Venaissin, où la protection des papes et de leurs représentants avait permis aux juifs de se rassembler et de se multiplier. Toutes les fois qu'un israélite se convertissait au christianisme, son mariage était dissous, si son conjoint ne voulait pas embrasser la même religion (2). Signification était donc faite par autorité de justice à ce dernier, ou de se convertir ou de rendre la liberté au nouveau chrétien. Il en était de même, quand seulement les fiançailles avaient été célébrées selon le rite judaïque. Dans les deux cas, les époux ou les fiancés se restituaient tout ce qu'ils avaient reçu l'un de l'autre, et en particulier la dot (3).

Il a été traité jusqu'ici des formalités du mariage et des devoirs réciproques des époux. Mais il est des questions qui sont intimement liées à celles-ci : ce sont celles qui ont rapport soit à l'éducation des enfants, soit à leur reconnaissance.

L'arrivée d'un enfant dans la famille était alors, comme

(1) 20 février 1471 : étendues de Jean Raymundini, notaire de Mazan; copie, ms. 2812, fol. 120. — Le père d'Antoinette Simon intervint même dans l'acte pour offrir à son gendre, s'il voulait abandonner ses projets de départ, de le nourrir lui et sa femme, tant qu'ils resteront auprès de lui.

(2) La chose était toute naturelle et même logique : l'Église réprouvant les mariages entre catholiques et juifs.

(3) Actes des 31 juillet 1441 : livre P de Jacques Gérard, notaire d'Avignon, fol. 315; copie, *ibidem*, fol. 38; — 21 septembre 1464 : notes brèves de Guillaume Morelli, notaire d'Avignon, registre de 1464, fol. 462; copie, *ibidem*, fol. 106; — 7 mars 1508 : notes brèves de Jean Pelletier, notaire d'Avignon, registre de 1508; copie, *ibidem*, fol. 252; etc.

Digitized by Google

aujourd'hui, du reste, l'objet de préoccupations nombreuses et légitimes. Il est très facile d'en retrouver la trace : au moyen-âge, en effet, on aimait à recourir aux officiers ministériels pour les moindres actes de la vie privée. Ainsi, il n'est rien de plus commun, dans les registres des notaires du sud-est de la France, que les engagements de nourrices (1). On passait de véritables contrats avec elles, et celles-ci devaient s'engager à bien nourrir et bien soigner les enfants jusqu'au moment de leur sevrage (2). Ces mêmes registres nous révèlent quelquefois aussi l'angoisse de certaines mères, qui, dénuées de ressources, sans assistance possible de la part de leur famille, songeaient pourtant à assurer le sort de l'enfant qu'elles portaient dans leur sein. Voici, par exemple, un contrat singulier, que je ne puis m'empêcher de transcrire ici : c'est toute une révélation sur les mœurs du xv^e^ siècle. Il s'agit d' « honnête femme » Françoise Enfantine, originaire du diocèse de Grenoble et habitante du Thor, diocèse de Cavaillon; considérant qu'elle est enceinte et que dans peu elle mettra au monde un fils ou une fille, n'ayant ni mari, ni parent, ne possédant même pas de quoi subvenir à sa subsistance pendant le temps de ses couches, elle donne en pleine et entière donation entre vifs, à Louis Ricordi, laboureur du Thor, présent et acceptant, l'enfant dont elle est enceinte, aux conditions suivantes : que ledit Louis devra payer les frais des couches de la mère et lui fournir les aliments nécessaires pendant un mois; que, pendant ce temps, ladite Françoise sera tenue d'allaiter et de soigner l'enfant, « comme son propre et cher fils ». Après ce premier mois, si les parties ne peuvent convenir entre elles du salaire à donner à ladite Françoise pour continuer ses soins, Louis Ricordi sera libre de choisir telle nourrice qu'il lui plaira, sans que la mère puisse prétendre quoi que ce soit et sans qu'elle puisse vendre son lait ailleurs (3).

Les joies de la famille n'étant pas accordées à tous par la nature, certains ménages s'en montraient inconsolables. C'est

(1) M. l'abbé Requin a signalé ce genre de documents dans son article *Chez les Notaires,* publié dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse,* t. XII, année 1893, p. 84.

(2) Un exemple de ces contrats (9 juillet 1470) a été transcrit dans le ms. 2812, fol. 17, d'après les notes brèves de Boniface de Blangeriis, notaire d'Avignon, registre de 1470.

(3) 11 juin 1477 : notes brèves de Bertrand Magni, notaire du Thor, registre de 1477, fol. 82 v°; copie, ms. 2812, fol. 125.

Digitized by Google

ce qui a donné lieu à des actes notariés, qui aujourd'hui nous paraissent à tout le moins bizarres : tel celui-ci, où discret homme, maître François d'Aramon s'engageait à rendre féconde, par l'effet de sa médecine, dans le terme d'un an, la femme d'Elzéar Niel, d'Orange (1). De tels contrats étaient rares, mais ce qui était plus fréquent, c'étaient les donations d'enfants. L'adoption, dans ce pays de droit romain, n'était guère en usage, à cause de toutes les formalités réclamées par la loi, et l'on n'en trouve pas beaucoup d'exemples. La donation d'enfant y suppléait; c'était, en somme, une forme de l'adoption : peut-être y avait-il cette différence que l'enfant donné ne pouvait ni porter le nom, ni hériter sans testament de celui qui le prenait à sa charge. Les documents nous font défaut pour élucider ce point, quoique les registres de notaires nous aient conservé des actes nombreux relatifs à ces donations. Il m'a paru bon d'en publier un comme modèle en pièce justificative (2) : les preneurs s'engagent seulement à nourrir, élever, instruire l'enfant, comme s'il était à eux, à lui inculquer de bons principes de morale et à lui faire faire un mariage selon leurs moyens; mais ils ne parlent nullement de lui assurer des droits à leur succession (3). C'était par un acte à peu près du même genre que procédaient les communautés des villes, lorsqu'elles confiaient à telle ou telle personne des enfants trouvés (4). On est donc fondé à croire que ces contrats ne conféraient pas les mêmes avantages que l'adoption proprement dite.

Si certaines personnes cherchaient ainsi à s'attacher des enfants, il en était d'autres, par contre, surtout des femmes non mariées, que la maternité effrayait et qui n'hésitaient pas à faire périr l'enfant qu'elles portaient. La loi ordonnait la recherche des avortements, qu'elle assimilait avec raison à des infanticides, et faisait comparaître devant les tribunaux ceux ou celles qui avaient commis ce crime. Cependant, pour éviter les scandales, elle permettait quelquefois que l'affaire fût étouffée, mais ce ne pouvait se faire sans bourse délier. C'était donc un

(1) Pièces justificatives, n° II.

(2) N° III.

(3) Voir encore actes des 2 février 1451 : notes brèves de Jean Morelli, registre de 1451, fol. 38; copie, *ibidem*, fol. 40; — 19 juin 1479 : registre de Jean de Gareto, notaire d'Avignon; copie, *ibidem*, fol. 129; etc.

(4) Donation d'une enfant trouvée, par la communauté du Thor à Antoine Auquier et sa femme, 16 novembre 1478 : notes brèves de Bertrand Magni, notaire du même lieu, registre de 1478, fol. 19; copie, ms. 2812, fol. 127.

Digitized by Google

moyen plus ou moins légal pour le fisc apostolique de battre monnaie et de se créer des revenus. En voici un exemple dans un décret absolutoire « *cum silentii impositione* », rendu par Mgr Constantin, évêque de Spolète, lieutenant du cardinal-légat, le 12 mai 1489. Une veuve avait administré certains breuvages à sa fille pour écarter un empêchement à son prochain mariage; les deux personnes étaient loin d'être riches, mais elles avaient pour ami intime un nommé Barthélemy Raimond, qui, pour sauver l'honneur des coupables, offrit devant les membres du conseil papal siégeant à Carpentras, de payer au fisc la somme considérable de 200 florins (1). Ce rachat par l'argent, de châtiments mérités par des criminels, était assez courant à Avignon et dans le Comtat. Le même manuscrit, qui nous a conservé l'acte authentique analysé ci-dessus, nous en offre un autre, où le fisc perçoit la somme de 500 livres pour « accommodement » d'un homicide, et, circonstance aggravante, l'attentat avait été commis par un juif sur une de ses coreligionnaires qui se convertissait à la foi catholique (2). Que l'on juge d'après cela s'il était facile pour de bons chrétiens de se racheter d'une sentence fâcheuse. Aussi, je me doute que de tels principes ne seraient pas fort goûtés à notre époque, où s'accentue la lutte des classes ouvrières et pauvres, contre les classes plus favorisées de la naissance et de la fortune.

Tout le monde sait que, dans l'ancien droit français, la recherche de la paternité était admise. Si, de nos jours, la crainte du scandale a fait abroger cet article de loi, de pareils scrupules n'avaient pas arrêté les législateurs du moyen âge, et rien n'était plus commun que les actions intentées par une mère pour faire reconnaître son enfant. Cette reconnaissance était bien souvent obtenue sans difficulté aucune, et l'enfant baptisé sous le nom de son père. Il arrivait même que la mère se déchargeât, par un contrat de donation, de tous ses devoirs envers son enfant et l'abandonnât au père naturel : telle, cette veuve de Valréas, qui laissa au juge de cette localité la fille dont elle venait d'accou-

(1) 12 mai 1489 : étendues d'Antoine Fabri, notaire de Carpentras, registre de 1489, fol. 63; copie, *ibidem*, fol. 159.

(2) Procédure criminelle par-devant le juge majeur ordinaire de Carpentras, contre Haïm Cohen, juif, et David, son père, pour homicide commis par ledit Haïm sur Esther, ci-devant juive, néophyte, 1er octobre 1513 : ms. 2812, fol. 260.

★

Digitized by Google

cher (1). Mais d'autres personnes acceptaient beaucoup moins facilement la paternité qu'on leur attribuait, et la question se tranchait devant les tribunaux (2). On finissait souvent par une transaction : la loi étant formelle sur ce point, le père, dans quelque condition qu'il fût placé, devait subir les conséquences de ses actes. Les transactions indiquaient ordinairement pour quelle somme celui-ci devait s'exécuter. Voici en effet un contrat, du 3 novembre 1492, qui montre combien ces choses étaient passées dans les mœurs et paraissaient naturelles : c'est un chanoine régulier de Notre-Dame du Grès, hors les murs de Carpentras, Pierre Bertet, qui promet, en présence et avec l'autorité de Claude Giffredi, prieur de la même église, de payer à Siffreine Motas, enceinte de ses œuvres, la somme de 20 florins lorsqu'elle se mariera; de plus, il se chargera de l'enfant, le fera nourrir et alimenter, paiera tous les frais des couches, etc. Et c'est un autre chanoine, prieur de Saint-Donat, qui fournit un cautionnement (3) ! Personne alors ne songeait à crier au scandale, tellement il semblait juste et raisonnable que chacun expiât ses fautes dans la mesure du possible. Ajoutons que si la paternité d'un enfant naturel était attribuée à un mineur, c'était aux parents de ce dernier qu'il incombait de réparer pécuniairement (4).

Le contrat analysé ci-dessus a montré que l'obligation de pourvoir aux nécessités de l'enfant pouvait se continuer pendant un assez long temps. C'est là la cause d'un assez grand nombre d'actes notariés, par lesquels les pères s'occupaient de placer leurs enfants naturels et d'assurer leur sort. Quelquefois l'obligation cessait lorsque l'enfant était sevré (5), mais c'est qu'alors, dans la transaction intervenue, la mère s'était contentée de ce peu; ordinairement, cela ne suffisait pas et le père devait subvenir aux besoins de son enfant, tant que celui-ci n'était pas

(1) 13 mai 1486 : notes brèves de Jean de Gareto, notaire d'Avignon, registre de 1486; copie, ms. 2812, fol. 143.

(2) Un exemple en est donné dans le même ms., fol. 156, par un acte du 23 mai 1488, tiré du premier livre des étendues d'Antoine Fabri, notaire de Carpentras, fol. 28.

(3) Etendues de Reinaud Thomas, notaire de Carpentras, registre de 1492; copie, ms. 2812, fol. 189.

(4) 1er mars 1502 : notes brèves de Jean Tavani, notaire d'Avignon, registre de 1502, fol. 27 v°; copie, ms. 2812, fol. 240.

(5) 28 novembre 1526 : notes brèves de Jean Duchesne, notaire de Valréas, registre de 1526, fol. 137; copie, *ibidem*, fol. 282.

Digitized by Google

en mesure de gagner sa vie : ainsi, par exemple, les frais d'apprentissage d'un métier étaient à sa charge (1).

Si de tels devoirs incombaient à la paternité naturelle, celle-ci par contre avait des droits à faire valoir, et pouvait réclamer devant les juges la surveillance des enfants. Il fallait également toute une procédure pour anéantir ces droits, pour les racheter en quelque façon, et pour faire en sorte que le père n'ait le pouvoir de rien prétendre à l'encontre de la mère (2).

Aucune remarque particulière au sujet de la légitimation. Dans ce pays de droit romain, elle avait lieu par rescrit de l'autorité royale ou pontificale (3), qui seule pouvait enlever la tare originelle, de quelque côté qu'elle vînt, même quand le père naturel avait été engagé dans les ordres.

Les quelques documents analysés ici sont comme des jalons posés pour une étude plus complète et plus étendue de la législation avignonaise aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, sur le mariage et la paternité. Ils sont caractéristiques et ouvrent de nouveaux aperçus sur la vie privée du moyen âge; c'est pour cela que je n'ai pas hésité à les publier ici.

Ce serait maintenant l'occasion de se demander s'ils sont la preuve d'une moralité bien avancée, et si la société n'était pas gangrenée dans quelques-unes de ses parties. Pétrarque appelait Avignon la sentine de tous les vices; mais d'abord Pétrarque était un envieux et un jaloux, qui ne pouvait pardonner à une cité de ce côté des Alpes d'avoir attaché à son port la barque de Saint-Pierre et éclipsé par la splendeur de sa cour les villes d'Italie; de plus, ces vices étaient-ils particuliers à Avignon, je ne le pense pas. Si l'on voulait faire partout la même étude, on trouverait partout à peu près les mêmes mœurs. Qui sait même si la phrase de Pétrarque ne pourrait pas se retourner contre lui,

(1) Actes des 19 mai 1497 : notes brèves de Claude Charpini, notaire de Rousset, registre de 1497-1498, fol. 56 v°; copie, *ibidem*, fol. 223; — 23 octobre 1522 : notes brèves du même notaire, registre de 1522, fol. 391 v°; copie, *ibidem*, fol. 279, etc.

(2) 26 mars 1518 : notes brèves de Claude Charpini, registre de 1517-1518; copie, *ibidem*, fol. 276.

(3) Légitimation par le roi René, 13 mai 1452, « ut ingenuitatis jus in nostra republica polleat, et natorum illegitimus status inferior per beneficium restitutionis nostre natalibus legitimis adjutus exurgat » : étendues de Jacques de Brieude, registre de 1454, fol. 348; copie, *ibidem*, fol. 45; — légitimation « per nobilem virum Petrum Ricii, comitem palatinum, juxta potestatem sibi auctoritate apostolica attributam », 11 mars 1499 : notes brèves de Jean de Ulmo, notaire d'Avignon, registre de 1499, fol. 144; copie, ms. 2812, fol. 229.

Digitized by Google

et si on ne parviendrait pas à établir que, si la moralité s'était relâchée dans la ville des papes un peu plus qu'ailleurs, la faute en doit être rejetée sur tous les Italiens qui avaient envahi les États pontificaux de France ?

L.-H. Labande.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

II

ENGAGEMENT PRIS PAR UN MÉDECIN DE GUÉRIR LA STÉRILITÉ D'UNE FEMME

In nomine Domini nostri Jesu Christi, amen. Anno incarnationis ejusdem M° CCCC° L° IX°, et die vicesima nona mensis martii... noverint universi... quod existens et personaliter constitutus discretus vir, magister Franciscus de Aramone, de Nyhonis, diocesis Vasionensis, gratis, bona fide, omni dolo et fraude cessantibus penitus et remotis, gratis, per se et suos heredes et in posterum successores quoscumque, promisit et convenit ex parte expressa quod hinc ad unum annum proxime futurum, Deo duce, faciet talibus mediantibus suis medicinis et visitationibus, quod honesta mulier, Sileta, uxor nobilis viri Alziarii Nielli, de Aurasica, concipiet et pariet liberum; hoc autem pactum seu hanc autem promissionem fecit pretio et nomine pretii decem florinorum monete currentis in Avenione, de quoquidem pretio revera habuit realiter et est habuisse confessus, reali numeratione precedente, ab eodem nobili Nielli summam trium florenorum monete predicte, videlicet in uno ducato novo Januensi et diversis aliis monetis; et residuum dictorum decem florinorum eidem magistro Francisco idem Nielli solvere promisit et convenit per solutiones sequentes, videlicet tres florinos hinc ad et per totum mensem maii proxime venturum, et reliquos restantes quatuor florinos, dum legitime cognosci poterit eamdem Siletam esse pregnantem. Verum, quod in predictis per et inter predictas partes, pacta, que invicem servare promiserunt juramento infrascripto corroborata, intervenerunt sequentia :

Digitized by Google

primo, quod ipse magister Franciscus teneatur et debeat emere et providere medicinas et alia neccessaria ad hec suis sumptibus propiis, si ultra valorem unius scuti ascendere possent tales medicine, et si non ascenderent usque ad unum scutum, quod ea solvere teneatur dictus nobilis Nielli. Item, quod eaudo et redeundo pro hoc negotio, dictus nobilis Alziarius teneatur et debeat eidem magistro Francisco providere de suis alimentis, domo, camera atque lecto. Item, quod casu quo dicta Sileta non esset pregnans, quod ipse magister Franciscus de suis laboribus nichil petere possit ab eodem nobili Elziario, quodque etiam non teneatur ipse magister Franciscus restituere dictos tres florinos, ut supra realiter habitos, neque alios tres florinos per totum dictum mensem maii proxime venturum solvendos. Item, quod dictus magister Franciscus non debeat ab eodem nobili Alziario recipere dictos quatuor florinos restantes, nisi, ut supra est dictum, legitime constet quod dicta Sileta pregnans esset, etiamque quod ipsa Sileta teneatur et debeat servare regulam, quam ipse magister Franciscus eidem Silete tradet et ministrabit. Hec autem omnia conventa.....

(Étendues de Reinaud Thomas, notaire de Mazan, registre de 1462 à 1468, fol. 57; copie, Bibliothèque d'Avignon, ms. 2812, fol. 82.)

III

DONATION D'ENFANT

Pro Johanne Bonsac, diocesis Tullensis, laboratore, cive Avenionensi, et Andrineta, conjugibus. Conductio filie. — Dicta die secunda februarii (1451), Huguetus Barbari, de Avinione, et Margareta, relicta quondam Berengarii Barbari, fratris dicti Hugueti, uxor ad presens Bartholomei Mathei, ipsa Margareta cum licentia et auctoritate dicti ejus mariti, tradiderunt, locaverunt et assignaverunt predictis conjugibus simul et ultimo decedenti ex ipsis, videlicet Suffretam, filiam ipsius Margarete et predicti quondam Berengarii, in nono vel decimo anno sue etatis constitutam, ad educandum, nutriendum et alimentandum per dictos conjuges, ac regendum et gubernandum ac alias modo et forma infrascriptis, videlicet, quod dicti conjuges teneantur et debeant, prout promiserunt, ipsam filiam regere,

Digitized by Google

alimentare et gubernare, erudire et castigare diligenter et discrete, tanquam eorum propriam filiam, atque bonis moribus erudire, et, adveniente tempore opportuno, eam juxta eorum posse et diligentiam matrimonio collocare et eam dotare eorum sumptibus et expensis, secundum quod eis videbitur honestius et utilius expedire, absque eo quod ipsa mater et ejus consanguinei et amici possint in aliquo impedire; et ipsi conjuges tenebuntur ipsam interim vestire et calciare eorum expensis in sanitate et egritudine, promittentes dicti tradentes prefatis conjugibus nunquam dictam filiam ab eis removere nec removeri facere, neque procurare, neque eam subornare ad recedendum, per se nec per aliam submissam personam, directe nec per obliquum.....

(Notes brèves de Jean Morelli, notaire d'Avignon, registre de 1451, fol. 38; copie, ms. 2812, fol. 40.)

QUESTIONS

23. Gilles Le Maire, argentier de Corneille de Berghes. — Gilles Le Maire était argentier du prince-évêque de Liège, Corneille de Berghes, qui a régné de 1538 à 1543.

Gilles était fils de Jean Le Maire qui habita Arras, puis Mons.

On assure que les pièces relatives au règne de Corneille de Berghes existent à Paris et que par conséquent on y trouverait des détails intéressants sur Gilles Le Maire.

Pourrait-on savoir dans quel dépôt se trouvent ces pièces?

E. Sch.

24. Un moraliste politique du XV^e^ siècle à identifier. — La bibliothèque de Roannne possède, sous le n° 55 du catalogue de Viry, une traduction française de la consolation de Boëce, par Jehan de Meung (1).

(1) Voir Catalogue général des manuscrits des Bibliothèque de France, t. xxi, p. 511. — Plon 1893.

Digitized by Google

Après l'*explicit*, a été reliée une feuille de papier, contenant le fragment ci-dessous, d'une écriture du xv^e^ siècle :

«..... les religieux et toute personne de Saincte Esglise. On raconte du roy Philippe que une fois li dist ung de ses conseilliers que moult de tors et de forfais luy faisait Saincte Esglise en ce que les clercs li toloient ses droictures et amenuisoient ses justices et que c'estoit merveilles grant coment il le souffroit. Et ly bon roy respondit que asses le creoit, mes il regardoit les grans bontés et courtoisies que Dieu li avoit fait si vouloit mieulx son droit laissier aler que à Saincte Eglise estandre suspection. Ayme donc, biaux filz, les personnes de Saincte Eglize et les honneure et garde leur païs tant comme tu pouras. Ceulx de religion aime et leur fay bien à ton pouvoir et mesmement ceulx par qui Dieu est plus honnourez et la foy preschie. A ton père et à ta mère dois-tu pointer amour et honneur et reverence garder et faire leur commandement. Les benefices de Saincte Esglise donne aux pauvres hommes qui en sont digne et par le conseil des preudommes. Et espécialement à ceulx qui n'ont rienz en Saincte Eglise. Garde-toy de mouvoir guerre sans trop grans conseil, mesmement contre chretienté et se il le convient faire garde Saincte Eglise et ceulx qui n'ont riens meffait de tous dommaiges. Appaise guerre, soit à toy ou à tes subgies, au plus toust que tu pouras, ainsi comment faisoit Saint-Martin. Soyes curieux d'avoir bon sénéchaux et bon baillifz et preudommes qui ayme..... (1) et justice et aussi de sçavoir commant ceulx de ton..... gouvernent et maintiennent. Soyes tousjours d..... .. obéissant à l'esglise de Rome et au pape comme à..... ta mère espirituelle. Travaille c..... chies..... mesmement villains serviens et les fa... escacier et abaissier à ton pouvoir. Encore de recorde..... tu te cog... asses ès benefices de meschef et que tu li en rendes grases et mercis. Fay-toi bien prendre garde des despens de ton hostel que ils soient raisonnables et à mesures en la fin d'iceulx. Fils, je te prie et requier que se je mure ès parties de par deça ou en quelque lieu avant toy, que tu faices secours à maure en messes en oreisons en aumonnes et en restitucions partout où tu saueras que je pourray estre tenuz et que tu me octroyes espécial part en tous les biens que tu feras au derrain. Chier filz, je te donne toutes les bénédictions que bon père et piteux puet donner à fil. Je te commande à la benoite sainte et très amiable Trinité et à la benoite Vierge Marie et à tous les sains et saintes de paradis, afin que nous puissions estre après ceste vie ensemble avec luy et la loer sans fin. Amen.

Chier filz, je te prie que te remembre de ces parolles qui s'ensievent

(1) Cette feuille a quelques trous; toutes les fois que je l'ai pu, j'ai rétabli le texte probable entre crochets.

Digitized by Google

et les met en ton cuer. Premiers, regarde comment tu fus du limon de la terre; le second, pense que Dieu te fiz à sa samblance; le tiers, regarde que tu devenras moins que terre; le quart, pense à ta vie qui sera perdurable en joye ou en doleur; le quint, pense au monde qui ne vault ne ne dure riens; le vj°, pense à la doleur d'enfer que durera sans cesser; le vij° regarde l'establissement de la loy Jhesus-Christ; le viij° pense à la parfaite joye de paradis; le ix° pense comment bien et mal sont guierdonné; le x pense à la.... cast et puis pense en tout cuer par vraye..... »

Ce fragment fait-il partie d'un tout connu?

A quel personnage peut-on vraisemblablement attribuer ces derniers conseils? Maurice Dumoulin.

25. Une lettre de M. de La Reynie. — Je trouve à la Bibl. nat. dans le vol. 180 de la collection Baluze, f° 141, la lettre suivante : « Ce 17 de janvier 1684. — Je ne comprens pas, Monsieur, comment il se peut encore trouver des gens assés insolents et hardis pour ozer entreprendre de fere et de chanter en publicq de pareilles extravagances. On a emprisonné plusieurs de ces misérables, on a saisi toutes leurs feuilles et on a averti et menassé tous ces petits imprimeurs. Voilà cependant des marques de leur désobéissance. J'envoye tout presentement fere une nouvelle revüe, et s'il se trouve encore quelqun (*sic*) en faute, il sera assurément chastié autant que la justice et l'ordre publicq le désirent. Je suis, etc. De La Reynie. » — Pourrait-on me dire à quoi se rapporte cette lettre? Ne s'agirait-il pas de chansons contre la mémoire de Colbert? F. Ch.

26. Hierosme de La Pra. — A-t-on quelques renseignements biographiques sur l'auteur de la plaquette ci-après :

HYMNE
A LA LOUANGE DE
TRÈS HAUT ET TRÈS MAGNANIME PRINCE HENRY DE LORRAINE, DUC DE GUYSE, PAIR ET GRAND MAISTRE DE FRANCE, PAR
HIEROSME DE LA PRA, FORÉSIEN,
AVEC UNE ÉLÉGIE A L'ENVIE
A PARIS
CHEZ DIDIER MILLOT
1588.

Hierosme de La Pra, Forésien, est-il auteur d'autres poésies imprimées? E. R. du M.

Digitized by Google

27. Documents sur la famille Rose. — Où pourrais-je trouver des documents concernant la famille des *Rose*, dont faisait partie le fameux ligueur, Guillaume, évêque de Senlis? « Cette famille paraît originaire de Ligny (Meuse) et descendre de Henri Rose, qui vivait en 1340. Elle serait venue s'établir en Champagne vers la fin du XV^e^ siècle ». (Jolibois, *la Haute-Marne ancienne et moderne*, p. 467).

F. C.

28. Filius episcopi. — On lit dans le Nécrologe de Saint-Pierre de la Cour, au Mans : « Le troisième des ides d'août « mourut Gervais, *fils* de l'évêque Hildebert, chanoine de « l'église mère et archiprêtre, qui de son vivant a donné une « certaine Bible pour le service de cette église. »

Les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire Littéraire*, ont consacré trois grandes pages du tome XI à démontrer que le mot *filius* devait être pris dans le sens de *fils spirituel* : la chose n'est rien moins que prouvée, et je serais bien aise de savoir quels sont les documents du XI^e^ et du XII^e^ siècle, voire du XIII^e^, où se rencontrerait l'équivalent de cette formule : *filius episcopi*.

A. D.

RÉPONSES

Le Roi-Soleil (7). — Les quatrains du sieur de Pybrac, traduits en vers latins Iambiques dédiez à Mgr le Dauphin par M. F. le Gal, ancien advocat au parlement de Bretagne.

(Paris, Charles de Sercy, 1668.)

Au verso du titre, gravure : buste du dauphin enfant. De

Digitized by Google

L'Armessin sculp. 1667. Sur le piedestal, *deux soleils* entre deux dauphins et en dessous :

Petit soleil, je suis du grand l'image,
De ses splendeurs je tire mon éclat;
Le regardant éclairer son État,
Sous lui je fais un bon apprentissage.

2e fo. Epistre au Dauphin.

En tête, une gravure de Sébastien Leclerc, où sont représentés deux écussons ronds accolés et chargés, l'un d'un petit soleil sortant des nuages, l'autre d'un grand soleil dont les rayons couvrent tout l'horizon.

En supports, des dauphins. Au-dessus, couronne du dauphin. Devise : *Par dum respiciet.*

Exemplaire de dédicace en maroquin rouge. Sur les plats : au centre, une fleur de lis. Quatre dauphins aux angles, et sur le dos des dauphins.

Antoine d'Auxy (14). — Je ne puis répondre d'une façon précise aux questions de notre correspondant sur ce personnage; mais peut-être sera-t-il heureux d'apprendre qu'il existe un dossier au nom *d'Auxy* au Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale, dans les *Pièces Originales*.

J. C.

Légende à interpréter (18). — Ce n'est pas *Saint Jean*, mais l'Enfant-Jésus, qui est sur le bras droit de Sainte Anne. Voir une gravure allemande de la fin du xvie siècle, conforme à ce type.

X. B. de M.

Oindre les saints (19). — Trois opinions sont en présence :

1° Une *mesure de préservation* pour que les statues ne soient pas piquées des vers. Il faudrait citer des textes à l'appui et montrer que telle était la pratique des églises. Jusque-là cette explication est invraisemblable.

2° *Onction.* Je n'en connais qu'un exemple. A Rome, tous les ans, avait lieu la cérémonie du lavement et de l'onction (avec du baume et du musc) des pieds de l'image achéropite du Sauveur, à l'oratoire du Saint des Saints, au patriarcat de Latran. Mais nous sommes là en plein moyen âge, et la fonction était faite par

Digitized by Google

le pape lui-même. Il n'y a donc aucun rapport avec l'opération confiée à un vulgaire sacristain. On ne peut s'en tenir à cette interprétation jusqu'à plus ample informé.

3° *Graissage du mouton.* Étant donné que *signum* se traduit *saint* ou *seing*, il n'y a pas d'autre explication possible. L'onction sur la cloche se fait avec l'huile sainte, lors de son baptême, par l'évêque ou son délégué : ultérieurement, on n'y revient pas.

C'est une subtilité de dire que la locution employée : *oindre les saints*, se rapporte exclusivement à la cloche et non à sa suspension. Il y a ici une ellipse, tout à fait dans le goût populaire : le principal se prend pour l'accessoire et l'on abrège en disant *oindre la cloche*, au lieu de *oindre le support de la cloche.*

— Il faut écrire *sains*, du latin *signum* cloche, et non *saints*, qui prêterait à équivoque. On continue encore à oindre ou graisser les tourillons pour pouvoir sonner plus facilement les cloches et les empêcher de s'échauffer par le frottement.

X. B. DE M.

— Cette expression veut dire *graisser les cloches*. Voici un texte, emprunté aux Comptes de Valenciennes, qui ne laisse aucun doute à cet égard : « Pour soin pris par les wettes dou bieffroi, depuis le Saint Mathieu mil III^{c} LXXV jusqu'au deux march LXXVII, pour oindre et encraissier les toregnions et plonmas des clokes dou bieffroit, XIIII s. » Ce texte a été publié par M. H. Caffiaux, *Le beffroi et la cloche des ouvriers en 1358* (Valenciennes, 1873, in-8), p. 29. (Extr. des Mémoires de la Soc. d'agriculture de l'arrond. de Valenciennes).

M. P.

Un pari entre Talleyrand et Mirabeau (**21**). — Cette anecdote se trouve racontée dans une lettre de Sémonville, témoin oculaire, à Mounier. Il y avait des réunions chez le marquis de Saisseval, qui demeurait *rue de Bourbon* (auj. rue de Lille) ; c'est dans l'une d'elles qu'eut lieu cette scène : « ... Pour célébrer la messe de la Fédération avec quelque dignité, une répétition en avait été nécessaire à celui qui avait si peu l'usage des cérémonies épiscopales. Les amis habituels sont consultés. — A qui confier son ignorance ? Mirabeau qui savait de tout, qui avait assisté dans ses prisons à plus de messes que Talleyrand dans sa vie, s'offrit pour instituteur discret. Un autel est improvisé sur la cheminée. Mirabeau, à genoux sur un tabouret, répondait

Digitized by Google

avec un sérieux glacial, prescrivant et dirigeant les génuflexions. Tout cela allait bien, mais sans le costume obligé. Quand il fut endossé, le fou rire nous saisit. La mitre posée, ôtée, remise par le grave Mirabeau y ajouta encore; et ce qui mit le comble à ce scandale domestique ce fut les cris perçants de Pirame, — la chienne de Talleyrand, — qui se jetait sur la soutane de son maître pour la déchirer, surtout lorsque Mirabeau s'emparait de la queue..... » (Cte d'Hérisson, *Autour d'une Révolution*, Paris, 1889, in-18, p. 47).

F. Ch.

Une prière du XVe siècle (22). — Le *Dominus pronus* est une prière qui devait se réciter pendant l'élévation. Ce fut précisément au xve siècle que s'en introduisit l'usage. On la retrouve dans les Heures manuscrites et incunables.

X. B. de M.

CHRONIQUE

Depuis le 1er avril dernier, M. Jean Passy, archiviste-paléographe, a remplacé, dans ses fonctions d'archiviste du département des Basses-Pyrénées, M. L. Flourac, qu'une longue et cruelle maladie oblige à prendre prématurément sa retraite.

Le Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France (Librairie Plon) vient de s'augmenter de deux volumes: Bibliothèque d'Aix, par M. l'abbé Albanès; — Bibliothèque de Bordeaux, par M. C. Couderc.

On a fait grand bruit, il y a trois semaines, de la découverte d'une *barque antique*, aux environs de Bordeaux. Un de nos correspondants habitant cette ville nous écrit que la trouvaille n'est pas pour émouvoir les archéologues, et que la barque en question date de quelques années seulement.

Digitized by Google

~~~ Nous sommes un peu en retard pour annoncer l'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives pour l'année 1894* (Hachette, in-12); mais il faut convenir que cet utile répertoire, publié « sous les auspices du ministère de l'Instruction publique » est lui-même fort en retard dans les renseignements qu'il fournit à ceux qui le consultent. C'est ainsi que l'état du personnel des Archives nationales contient, pour moins de trente noms, deux omissions, et, en revanche, la mention d'un fonctionnaire qui n'appartient plus au service depuis plusieurs mois déjà. Le plan tout entier de la publication, d'ailleurs, devrait être remanié : on aimerait à trouver, groupées sous chaque nom de département, les indications relatives aux bibliothèques de villes, archives départementales, communales et hospitalières. A défaut de cette simplification, n'était-il pas du moins indispensable d'aider le lecteur par l'emploi de titres-courants, correspondant aux cinq grandes divisions du volume ? Il y a lieu de s'étonner que l'auteur n'en ait pas eu l'idée.

~~~ **Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements (session de 1894).** — La 18e réunion a tenu ses séances à l'École des Beaux-Arts du 27 au 31 mars, sous la présidence de MM. Ed. Millaud, Ed. Garnier, Ch. Nuitter, L. de Fourcaud ; le 30 mars M. H. Jouin, secrétaire du Comité, a lu le rapport général sur les travaux de la section, et le 31 mars, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a présidé la séance de clôture dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Voici, par ordre alphabétique, le résumé des lectures :

Comme l'a très bien dit M. Jouin dans son spirituel rapport, en parlant du travail de *M. le comte Charles de Beaumont*, Pierre Vigné, dit de Vigny, fut un agité et un nomade. Il naquit à Saumur le 30 mai 1690, et dans sa longue carrière de 82 années, séjourna successivement, mais toujours peu de temps à Paris, Constantinople, Rome, Reims, Nantes, et finit par se fixer en Touraine. Le sort ne l'a réellement pas favorisé, car aucune de ses œuvres ne nous est parvenue intacte.

Membre de l'Académie d'architecture dès 1723, son caractère difficile le mit souvent en lutte avec ses collègues et il eut plus d'un démêlé avec eux. C'est à la suite d'un de ces démêlés qu'il fut forcé de donner sa démission. Sa mort, contrairement à ce qui a été écrit, doit être placée à la fin de 1772. On a de lui un portrait plein de vie et d'un faire remarquable.

Parmi les pièces justificatives, on trouvera le Catalogue, aujourd'hui très rare, de la vente de son cabinet de tableaux, fait par Remy en avril 1773.

Dans ses deux mémoires, *M. Émile Biais* a pu rectifier, avec sa

Digitized by Google

compétence particulière, les erreurs échappées aux historiens de la céramique angoumoisine.

Le financier Baudard construisit à Neuilly, en 1775, une fastueuse demeure qui prit le nom de « Folie de Saint-James ». Bellenger, dit *M. l'abbé Bouillet*, qui venait de terminer Bagatelle, en fut l'architecte. Ce fut lui aussi qui dessina le parc, avec son canal, son ruisseau, ses cascades, ses pavillons, ses ponts, ses rochers, dont l'un, composé de grès de Fontainebleau, coûta 1,600,000 livres, et valut à Baudard, de la part de Louis XVI, le surnom de « l'homme au rocher ». Le château existe encore. Dans le parc, qui a perdu de son étendue, on trouve la trace des merveilles accumulées par ordre du financier pour sa ruine. Deux statues, un faune et un satyre, portent la date de 1758 et la signature de Pajou. Un groupe de J.-B. Lemoine, daté de 1760, représente une jeune femme repoussant un jeune homme qui se démasque. Un autre groupe non signé pourrait bien avoir été sculpté par Pigalle.

M. Bouillon-Landais présente un curieux chapitre de l'art sous la Révolution à Marseille, en parlant d'Alexandre Renaud, artiste dont la vie agitée est plus intéressante que les œuvres.

La communication de *M. Braquehaye* complète celles qu'il a faites antérieurement ; elle comprend l'histoire des monuments faits par les artistes aux gages du duc d'Épernon, deuxième du nom, qui travaillèrent à Paris, à Bordeaux et à Cadillac.

Ce n'est qu'une partie de son travail sur les Sevin, la vie de Pierre-Paul, qu'a lue *M. Léon Charvet*. L'existence de huit artistes de ce nom a été constatée ; un certain nombre d'entre eux, comme Pierre-Paul et son père François, ne furent que des dessinateurs d'innombrables illustrations et des décorateurs des fêtes publiques qui se faisaient au XVII^e^ siècle, avec un luxe dont nous n'avons plus l'idée et dont ces personnages reproduisaient la physionomie dans des publications spéciales. Une vingtaine de graveurs ont travaillé pour Pierre-Paul, dont l'œuvre atteint 500 numéros, et, ce qui rendra particulièrement intéressante l'impression du travail, ce sera le tirage nouveau d'un certain nombre de cuivres exécutés sur les dessins de cet artiste, qui ont été conservés par M^lle^ Céline Giraud, de Lyon.

M. Numa Coste donne cette année la suite du travail, lu à la dernière réunion du Congrès ; il met à jour de nouveaux documents relatifs aux *architectes* et aux *sculpteurs de l'église Saint-Sauveur*, à Aix. La construction de cette cathédrale, terminée en 1510, embrasse une période de plusieurs siècles. Parmi les maîtres d'œuvre jusqu'alors inconnus, mis en lumière par M. Coste, nous trouvons Pierre de la Chapelle qui, en 1442, éleva une chapelle derrière l'abside ; Gabriel de Salicibus, originaire de Côme en Lombardie,

Digitized by Google

constructeur d'une partie de la nef latérale en 1467 ; Elion Lavornhas et Pierre Soqueti, auteurs des sculptures du portail.

Grâce à la notice de *M. Coüard* sur Thomas Francini, intendant général des Eaux-et-Fontaines de France, né à Florence en 1571, et mort à Paris en 1651, les origines, le mariage, la descendance de cet illustre italien devenu français, sont désormais connus avec les plus amples détails. Les distinctions honorifiques, les honoraires, les revenus de l'ingénieur, tout ce qui a trait à sa personne, à sa demeure, à son entourage, à ses relations, est l'objet d'un exposé lucide et circonstancié.

Une étude ultérieure montrera ce qu'ont été les travaux de Thomas Francini et ceux de ses fils dans les résidences royales de Saint-Germain-en Laye et de Versailles.

La déchéance de l'enluminure date du XVI^e^ siècle. Cet art, dit dit *Mgr Dehaisnes*, s'inspirait et vivait surtout de l'Église. La Renaissance, le protestantisme et surtout l'invention de l'imprimerie et de la gravure amenèrent sa décadence. Il fut encore favorisé, dans les Pays-Bas par Marguerite d'Autriche, Charles-Quint et Marie de Hongrie, et par les chapitres de Cambrai, de Douai et de Lille, et les riches abbayes d'Anchin et de Marchiennes durant la première moitié du XVI^e^ siècle, comme Mgr Dehaisnes le prouve par des textes et par des reproductions de miniatures. Mais l'étude des œuvres et de la vie de Hubert Cailleau, miniaturiste de Valenciennes, qui travailla de 1544 à 1573, montre un enlumineur qui imite les Italiens au lieu de rester flamand et qui devient un aquarelliste. La triste fin de cet artiste, qu'on peut appeler le dernier des miniaturistes du nord de la France, est l'image de la décadence et de la ruine de l'art de l'enluminure. A partir du dix-septième siècle, il y aura encore des peintres, des aquarellistes illustrant des livres, il n'y aura plus de miniaturistes.

M. Joseph Denais donne une description précise et critique de 146 planches gravées — XVI^e^ au XVIII^e^ siècle — que conserve le musée d'antiquités d'Angers, et « que le Louvre n'eût pas dédaignées », au témoignage du rapporteur général de la session. Il y a là notamment 66 portraits, presque tous inconnus de biographes d'artistes, et un bon nombre d'écussons gravés par le hollandais François Stuerhelt, vers 1650, enfin d'autres œuvres intéressantes de Thomas de Leu (1590), L. Baudin (XVII^e^ siècle), P. Landry (1672), Nicolas Bazin (1693), F. Ertinger (mort à Paris, en 1700), J. Baugin (1660), René Bidault, de Saumur (1668), Ch. Littret (1761), et de la « femme Lefort », Anne Boily (fin du XVIII^e^ siècle.)

L'église Sainte-Marguerite de Carrouges, construite, d'après *M^mo^ G. Despierres*, vers le XII^e^ siècle, a conservé son portail roman et quelques fenêtres du même style. Au XVII^e^ siècle, le desservant de cette église fit faire un joli retable sculpté en pierre. Cet ensemble,

Digitized by Google

très harmonieux, existe encore aujourd'hui. Au centre du rétable se trouvait un tableau représentant une Descente de croix qui est presque la copie du tableau de Rubens, conservé à la cathédrale d'Anvers.

Il fut exécuté en 1681 par Pierre Baucher et Joseph Regnault, peintres d'Argentan (Orne). C'est ce marché original, conclu en plein vent, qui a fait l'objet du mémoire de Mme G. Despierres.

Le sculpteur Adam Lottman, très connu dans le nord de la France, est actuellement fort oublié. Cet artiste est né à Coulogne, près de Calais, vers 1583. Il exécuta, dit *M. Paul Foucart*, en 1614, à Valenciennes, un jubé pour l'église Notre-Dame de la Chaussée, et un autre jubé ainsi qu'un retable et une clôture de chœur à Saint-Omer pour l'abbaye de Saint-Bertin. De 1624 à 1629, à l'aide de matériaux déjà sculptés, il éleva dans l'église Notre-Dame de Calais un monumental retable qui existe encore dans cette église. Un troisième retable fut sculpté par lui à Notre-Dame la Grande, à Valenciennes; un dessin nous en a été conservé; un autre retable fut élevé par lui dans la collégiale Saint-André de Douai. Adam Lottman se fixa à Saint-Omer et mourut après 1658.

Grâce aux recherches de *M. J. Gauthier*, les *Loisy*, orfèvres bisontins du XVIIe siècle, occuperont dans l'histoire de l'art provincial une place spéciale et très méritée.

M. Charles Ginoux, a successivement étudié les diverses périodes de la vie de Pierre Puget : 1° Puget à Marseille et en Italie (1622-1643). Sa naissance. — Son apprentissage. — Ses occupations à Florence et à Rome.

2° Premier séjour de Puget à Toulon (1644-1660). Ses travaux pour la marine et la ville. — Son mariage. — Ses Cariatides.

3° Séjour de Puget à Gênes (1661-1668). Ses travaux. — L'Hercule gaulois. — Saint-Ambroise, Saint-Sébastien, etc.

4° Second séjour de Puget à Toulon (1668-1681). Ses travaux en décoration de vaisseaux, d'architecture, etc.

5° Puget retiré à Marseille (1681-1694). Il termine le Milon, l'Andromède, le Diogène. — Exécute la peste de Milan. — Sa mort.

Après une communication sur les peintures de la Haute-Loire, *M. Léon Giron* signale un curieux panneau mozarabe, découvert récemment dans la région.

Les deux artistes dont *M. Georges Grandin* a fait la biographie, Nicolas Bellot, peintre, et Michel Ducastel, sculpteur, sont oubliés. Ce sont des compatriotes des Lenain qui méritent une place dans l'histoire de l'art.

Dans la communication de *M. Charles de Grandmaison*, il est question des pilotis sur lesquels devait être bâtie la célèbre église de Brou. *Mgr Dehaisnes* corrobore ces renseignements curieux en signa-

Digitized by Google

lant plusieurs documents qui se trouvent aux Archives départementales du Nord.

M. Robert Guerlin, reconstitue la vie du sculpteur amiénois Jacques-Firmin Vimeux, trop peu connu dans sa ville natale, et, dans un second mémoire, décrit et apprécie des miniatures anciennes.

Le document communiqué par *M. Louis Guibert,* contient la liste des travaux exécutés par un enlumineur du xv^e^ siècle, pendant plus d'une année.

Le mémoire lu par *M. Albert Jacquot* est particulièrement intéressant par un inventaire, dressé après la mort du peintre Claude Deruet en 1660. Cet inventaire a fourni à l'auteur des renseignements biographiques nouveaux.

M. Henri Jadart a signalé l'intéressante collection iconographique du musée de Reims. On a réuni au musée tous les portraits des hommes célèbres de la région; cette collection présente le plus grand intérêt pour l'histoire locale.

Au Congrès de cette année, *M. L. Jarry,* a lu la fin d'un travail dont il avait présenté le commencement à la précédente session. Il expose l'histoire de l'École gratuite de dessin d'Orléans de 1792 à nos jours.

M. Paul Lafont, donne des renseignements intéressants sur les tapisseries du xvii^e^ siècle de l'église Saint-Vincent de Rouen, et il en ajoute de nouveaux sur les Jacob et sur le mobilier sous l'Empire.

A propos de l'Art ancien et moderne en Annam, *M. Charles Lemire* fait de curieux rapprochements entre l'architecture des Kiams et celle de Mycènes.

M. L. Lex lit un intéressant travail sur un mausolée qui se trouve dans l'église de La Guiche.

Louis-Emmanuel de Valois, fils de Charles de Valois, duc d'Angoulême et comte d'Auvergne, et de Charlotte de Montmorency, par conséquent petit-fils du roi Charles IX et de la belle Marie Touchet, avait épousé, en 1629, Henriette de La Guiche, fille aînée de Philibert de La Guiche et d'Antoinette de Daillon du Lude. Il mourut à Paris en 1653, et, conformément à une clause de son testament, fut inhumé dans la chapelle des Minimes de La Guiche, devenue église paroissiale depuis la Révolution. Sa veuve commanda à Gênes un mausolée, qui fut démoli et mutilé en 1793, mais dont il reste trois importants morceaux en marbre blanc : un cartouche portant les armes de France au bâton péri en signe de bâtardise; le duc, étendu et accoudé sur son bras gauche, revêtu d'une armure finement ciselée que recouvre en partie un ample manteau fourré d'hermine et semé de fleurs de lis; un génie agenouillé et en pleurs retenant son voile de la main

Digitized by Google

gauche et s'appuyant du bras droit sur le casque au duc. Le mausolée a été reconstitué à l'aide de ces morceaux par les soins et aux frais de la famille de La Guiche sous la Restauration. Il était à peine connu jusqu'à ce jour et, en tous cas, n'avait jamais été ni publié, ni décrit.

M. Camille Leymarie remet en lumière des faïenciers jadis célèbres et sans successeurs de la région de Limoges.

M. Th. Lhuillier, présente une monographie complète du peintre et graveur Antoine Garnier, dans laquelle il rectifie, grâce à des pièces d'archives nouvelles, plusieurs erreurs commises par ses devanciers.

Dans le travail de *M. P. de Longuemare,* sont mentionnés toutes les pièces de théâtre et les ballets joués à Caen pendant les deux derniers siècles dans les collèges.

M. Emile Mangeant a présenté une étude, dont il n'a pu lire qu'un fragment, à cause de son importance, sur l'éminent statuaire, peintre et architecte, Antoine Etex. Après le récit des débuts de l'artiste dont le mérite éclatant s'imposait dès l'âge de vingt-cinq ans par des œuvres telles, que le groupe de Caïn et les deux trophées de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, M. Mangeant retrace les luttes soutenues par Étex durant sa longue carrière; il termine par des extraits de lettres inédites où des contemporains célèbres ou connus, apprécient, comme il mérite de l'être son tempérament puissant, son fougueux talent et son caractère aussi entier que généreux.

M. Marionneau raconte le conflit survenu en 1767 entre l'Académie royale d'Architecture et M. de Marigny, au sujet de la nomination de Wailly.

M. Fernand de Mely appelle l'attention des historiens et des critiques sur les ressources qu'offrent pour leurs travaux les nombreux inventaires déjà imprimés.

En tant qu'artiste, M. de Chennevières a parfaitement apprécié Ingres père, en le mettant au rang des « peintres provinciaux gagés par leur ville pour remplir le métier d'habile homme ». *M. Jules Momméja* s'en tient à ce jugement définitif et l'appuie de preuves nouvelles, par l'étude critique des productions de l'ornemaniste, auquel de trop enthousiastes admirateurs attribuent des œuvres exécutées 80 ans avant sa naissance. Au reste, ce n'est qu'en passant qu'il rétablit les faits, car il a moins en vue le plâtrier miniaturiste que le père du grand protagoniste du dessin et de la ligne.

M. Etienne Parrocel, rectifie tous les travaux antérieurs sur sa famille à l'aide des archives dont il dispose. C'est une série de notices sans lacune depuis le XVII[e] siècle jusqu'à nos jours, avec des reproductions d'œuvres peu connues et intéressantes des peintres, graveurs, dessinateurs et ingénieurs qui ont porté son nom.

M. Cyprien Pérathon, complète ses travaux sur les tapissiers

Digitized by Google

d'Aubusson en donnant une liste des marchands et maîtres tapissiers de l'ancienne manufacture.

Le peintre Jean Nicolle, dont *M. l'abbé Porée* a fait la biographie, naquit à Louviers et mourut dans la même ville, âgé de 39 ans. Son œuvre est presque entièrement conservée.

M. L. Quarré-Reybourbon signale un manuscrit unique, rappelant, en 66 aquarelles, non seulement les fêtes et réjouissances publiques célébrées à Lille à l'occasion de la naissance du Dauphin, fils de Louis XV en 1729, mais encore la part qu'y ont prise les corps constitués, les bourgeois et le peuple, l'aspect des rues et des places publiques, les édifices, les hôtels habités par les hauts fonctionnaires et la noblesse, les costumes de ces personnages et ceux de la population. Des renseignements très étendus sur l'auteur du manuscrit et des aquarelles, François-Casimir Pourchez, ont été puisés aux archives de Lille et de Douai, ainsi qu'à celles du département du Nord. M. Quarré a eu l'heureuse chance d'acquérir ce manuscrit à la suite du décès de celui qui le possédait.

M. l'abbé Requin fournit des éléments d'une monographie complète de la vie du sculpteur Jean-Ange Maucord et décrit un monument intéressant de cet artiste.

Le triptyque de l'ancienne cathédrale d'Embrun, dont a parlé *M. Joseph Roman*, est malheureusement fort mal conservé ; il est intéressant au point de vue de l'iconographie de deux saints, Saint Yves et Saint Elzéar, dont on distingue encore les profils.

M. A. Roserot nous initie à la vie de travail du père d'un des plus grands sculpteurs du siècle dernier, Jean-Baptiste Bouchardon, dont il a retrouvé le livre de raison.

Le tableau que décrit *M. Scribe* a été attribué à Timoteo Viti; il représente une Annonciation. Cette toile serait, suivant les suppositions de M. Scribe, une œuvre originale.

M. Stein fait l'histoire du musée d'Ajaccio, dont il étudie avec le plus grand soin et beaucoup de compétence certaines œuvres rares, dignes d'attention.

M. E. Van Hende a retrouvé des renseignements précieux sur Lorthior. Ce graveur avait exercé son art à Paris durant de longues années et on le savait né à Lille. Mais sa naissance, son prénom et ses aboutissants restaient inconnus. Des indications de parenté, erronées quoique affirmatives, et une différence d'orthographe du nom entre consanguins, déroutaient toutes les recherches. Muni de plusieurs documents ajoutés à ceux de ses devanciers, M. E.Van Hende a constitué un tableau généalogique d'où ressort une filiation certaine. L'héritière avérée des clichés était la nièce et non la sœur de l'artiste, baptisé sous le nom de « Pierre Lorthioir », dans l'église Sainte-Catherine, le 22 janvier 1733.

Digitized by Google

La première école gratuite de dessin à Bernay fut fondée, d'après *M. Veuclin*, dans cette ville à l'époque de la Révolution. M. Veuclin donne aussi d'intéressants détails sur les artistes, peintres et sculpteurs qui ont travaillé, au XVII^e siècle, à la décoration des vaisseaux de la Marine royale et signale de nouveaux documents sur les artistes de notre pays qui furent appelés en Russie par Pierre-le-Grand et Catherine I^re.

Le 18 avril, a été ouverte à la galerie Sedelmeyer, l'exposition de « Marie-Antoinette et son temps ». Parmi les organisateurs de cette exposition, citons, MM. G. Dreyfus, Ch. Ephrussi et le comte A. de Laborde, les amateurs bien connus.

Le *Petit Parisien* a annoncé une découverte, faite à Vetheuil (Seine-et-Oise) de tombeaux en pierre, qualifiés de « gallo-romains », et d'objets antiques. Un de nos correspondants, M. Perrier du Carne a bien voulu vous faire connaître que cette nouvelle est fausse; aucune découverte n'a été faite à Vétheuil.

Mgr Barbier de Montault vient de trouver à Mirebeau-en-Poitou une intéressante planche en cuivre gravée en taille douce, représentant la Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux. La planche est signée : *Petrus Furens fecit et excudit.* Pierre Furens a travaillé à Paris au commencement du XVII^e siècle; l'on connaît de lui de nombreuses gravures religieuses.

M. Charles Dugast-Matifeux, l'érudit collectionneur vendéen, vient de mourir à Montaigu (Vendée).

Congrès archéologique de France (61^e session). — *Ordre des réunions.* — SAINTES. — Mardi 29 mai : Visite des Arènes et des églises Saint-Eutrope et Saint-Pierre de Saintes. — Mercredi 30 : Excursion aux Arènes de Thénac; visite de la collection préhistorique de M. le baron Eschasseriaux; visite des églises de Rioux et Rétaud. — PONS. Visite des monuments, château, donjon, chapelle romane, église Saint-Vivien, Hôpital-Neuf, château d'Usson. — Jeudi 31 : SAINTES. — Visite aux musées, aux murs romains, aux thermes Saint-Saloine. Visite de l'abbaye des Dames et de l'Arc-de-Triomphe romain. — Vendredi 1^er juin : Visite de l'église d'Aulnay et du château de Dampierre-sur-Boutonne. Excursion à Echillais, Montierneuf, Trizay, Pont-Labbé, Champagne. Visite de Saint-Sornin, Saint-Just, Marennes. — Départ du Chapus en bateau pour La Rochelle.

LA ROCHELLE. — Dimanche 3 juin : Visite des musées et des monuments de La Rochelle. — Lundi 4 : Excursion aux bouchauds à moules d'Esnandes et de Charron. Visite des églises d'Esnandes et de Marsilly. — Mardi 5 : Excursion à l'Ile-de-Ré. — Mercredi 6 : Excursions facultatives à l'église de Surgères ou aux dolmens à cuvette de Charras.

Digitized by Google

L'Union centrale des Arts décoratifs vient de publier le programme du Congrès qui s'ouvrira à Paris, le 15 mai 1894, sous la présidence de M. G. Berger, l'ingénieur bien connu.

Parmi les questions que le Conseil d'administration de l'Union centrale soumet au Congrès, nous relevons les suivantes, d'un intérêt immédiat pour nos lecteurs :

I. — *Du rôle et de l'influence de l'imitation en matière d'art et d'industrie ;*

II. — *Introduction dans les expositions des Beaux-Arts des départements et dans les musées permanents de province, d'une section des objets d'art industriel ;*

V. — *De l'utilité d'un musée central des Arts et manufactures, de son développement et de son affiliation aux musées de province. Musées ambulants ;*

VIII. — *Centralisation des photographies des œuvres d'art, architecture, sculpture, décoration et mobilier, par l'affiliation des amateurs et praticiens photographes à l'Union centrale.*

Cette dernière question, surtout, nous paraît avoir le plus vif intérêt, et tous les amateurs d'art doivent souhaiter qu'elle reçoive une solution heureuse le plus tôt possible.

Le cartulaire du prieuré de la Joie, près Soissons. — L'*Inventaire des Cartulaires* (Paris, 1878), dressé par M. Ulysse Robert, indique le manuscrit de la Bibliothèque nationale *latin* 9172, comme renfermant le cartulaire du prieuré de la Joie, au diocèse de Sens. Nous espérions y trouver les chartes de la Joie, située à Saint-Pierre-lès-Nemours, département de Seine-et-Marne. Nous croyons être utile à ceux qui travaillent sur la Picardie, en leur signalant le manuscrit en question comme étranger au diocèse de Sens et comme contenant les chartes du prieuré de la Joie, dit de Sainte-Claire, près Soissons.

BERTRAND DE BROUSSILLON.

Ouvrages nouveaux :

Villars. *Mémoires de la Cour d'Espagne de 1679 à 1681,* publiés et annotés par M. A. Morel-Fatio, et précédés d'une introduction par M. le marquis de Vogué. — Plon, in-16, LXXX, 350 pp.

La *Bibliothèque Elzévirienne* rappelle trop rarement aux lettrés qu'elle existe toujours ; ils aimeraient à la voir fréquemment s'enrichir de volumes tels que celui-ci. Les mémoires du marquis de Villars, — le père du maréchal, — se rapportent à l'époque où il fut ambassadeur de France en Espagne, mais tout ce qui y est personnel : impressions, étude des mœurs, n'a été écrit qu'après le rappel du diplomate et durant sa retraite, c'est-à-dire après 1685 ; la première partie seule, *l'État de la cour d'Espagne* fut rédigée pendant son séjour à Madrid, sur la demande du ministre des affaires étrangères, Pomponne.

Digitized by Google

Le nom de M. Morel-Fatio est le plus sûr garant de l'abondance et de la richesse du commentaire qui accompagne le texte; l'introduction, où M. le marquis de Vogué retrace la carrière de Villars, est un éloquent hommage rendu par l'éminent écrivain à la mémoire de son aïeul.

A. Rey. *Notes sur mon village. Boileau et Silvie* (broch. in-8, Champion).

Au cours des recherches qu'il poursuit sans relâche sur l'histoire de « son village » — Saint-Prix en Seine-et-Oise, canton de Montmorency, — M. A. Rey vient de faire une découverte fort inattendue et curieuse. Il a trouvé et prouvé que les vers bien connus de Boileau,

> Voici les lieux charmants où mon âme ravie
> Passait à contempler Silvie
> Ces tranquilles moments si doucement perdus....

n'ont pas été, comme on l'avait toujours cru, l'essai d'un poète habituellement sévère, dans la note de la tendresse et de l'émotion, mais qu'ils correspondent à une double réalité.

Les « lieux charmants » c'est Saint-Prix, qui justifie parfaitement cet éloge; Silvie, ce fut Mlle Marie Poncher de Bertouville, nièce d'un prieur de Saint-Prix, appelé Claude Violart. M. Rey a enchaîné si ingénieusement les petits faits, les arguments, les hypothèses même, utiles à sa démonstration, qu'on est tout à fait convaincu. La mémoire de Boileau est loin d'y perdre; les annales de Saint-Prix y gagnent une page charmante de plus.

Vallée (Léon). *La Bibliothèque Nationale. Choix de documents pour servir à l'histoire de l'établissement et de ses collections.* — Paris, Terquem, in-8; XII, 525 pp.

Le titre adopté par M. Léon Vallée, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale demande une explication, car il pourrait prêter à équivoque. Nous n'avons pas ici affaire à un recueil de textes historiques ou administratifs concernant la Bibliothèque ou ses collections, mais bien à un répertoire très complet dressé dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs et accompagné d'analyses parfaites, de tous les travaux auxquels a donné lieu le dépôt de la rue de Richelieu et le moindre des ouvrages ou objets d'art qu'il renferme. A cet égard, le livre de M. Vallée offre une inépuisable mine de renseignements, mais c'est la science du bibliographe et non celle de l'historien que nous avons à y louer. La forme matérielle du volume fait honneur à M. Terquem, qui l'a édité.

F. B.

Revues :

L'Art, 1894, nº du 1er janv.— Eug. de Bricqueville, Les collections d'instruments de musique aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles,

Digitized by Google

p. 28 à 38 et grav. — Abel Patoux, De l'authenticité de quelques pastels du musée Maurice-Quentin de La Tour, p. 49 à 52 et grav.— E. Coüard, Le vol des diamants de madame Du Barry (1791-1793), p. 53 à 60 et grav. — N° du 15 janvier.— Paul Foucart, La jeunesse de Jean-Baptiste Pater, p. 117 à 135 et grav. — N° du 1er février. — Paul Foucart, La jeunesse, etc. *(suite et fin)*, p. 155 à 178, 2 pl. et grav. — N° du 1er mars. — P. Leroi, Vandalisme, Le palais des Beaux-Arts de Lille, p. 304 à 306 et grav.— N° du 15 mars.—E. Coüard, Deux vues du château de Versailles sous Louis XIV, p. 374 à 377 et 2 pl. — N° du 1er avril. — Eug. de Bricqueville, Les pochettes de maîtres de danse, p. 38 à 44 et grav. — Paul Leroi, Le séjour de Voltaire en Angleterre, p. 50 à 53 et grav.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1893, 4e fasc. — Cte Menche de Loisne, Antoine Le Prestre de Vauban, gouverneur de Béthune (1704-1731) *(suite)*, p. 289 à 309.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 1893, 1re sem. — G. Blanchard, Note sur un outil de potier gaulois trouvé à Herbignac, p. 68 à 72. — Un mot sur le tumulus de Saint-Sulpice-des-Landes, p. 73 à 81. — P. de Berthou, Deux lettres relatives à l'évasion du cardinal de Retz, p. 82 à 86. — S. de la Nicollière-Teijeiro, Anciens sires de Rezay, XIIe au XVIe siècle, simples notes historiques et généalogiques, p. 87 à 102 et 2 fig. — G. D., Armoiries des Couppegorge, p. 103 et 104. — S. de la Nicollière-Teijeiro, Une pierre tombale des Chasteigners à Aspremont (Vendée), p. 105 et 106 et fig. — G. de Wismes, Inventaire d'un fourbisseur nantais au XVIIe siècle, p. 107 à 112.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, n° de janv.-fév. 1894. — L.-Ch. Grellet-Balguerie, Note sur des chemins gaulois et sur des voies romaines en Périgord, p. 55 à 80 et pl. — R. de Manthé, Hommage du château de Biron par Gaston de Gontaut à Élie Rudel, seigneur de Bergerac [en 1239], p. 81 et 82. — J.-B. Champeval, Le château d'Hautefort au XVIIe siècle, au point de vue artistique *(suite)* [architecture, sculpture et peinture], p. 83 à 91.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1893, n° 3. — G. Durand, Le vrai nom d'un évêque d'Amiens [Simon de Goucame ou de Goucans, 1321-1325. — Le véritable nom est Simon de Gonsans], p. 278 à 282. — Pinsard, Note sur un bijou ancien trouvé à Villers-sur-Authie [boucle en or mérovingienne cloisonnée], p. 283 et 284 et pl.

Le Dauphiné, nos des 11, 18 et 22 fév. 1894. — F. Dutein, Les anciennes propriétés de la Grande Chartreuse, p. 380 et 389. — E. Arnaud, Suite de la Bibliographie huguenote du Dauphiné, p. 383

Digitized by Google

[50e n° de cette bibliographie]. p. 390. — N° 51, Autographes dauphinois [ordre de Lesdiguières, en date du 23 janvier 1595, portant saisie des rentes du prieur de Suze, sur le mandement d'Exilles et Chaumont, pour cause de rebellion contre le roi], p. 397. — Général de Villenoisy, Introduction à la description des vallées des grandes Alpes par le marquis de Getzay [ouvrage fort utile pour comprendre la topographie des Alpes à l'époque des campagnes de Louis XIV], p. 406, 407 et 413, — Trois communes des Alpes qui changent de nom, [commune de la Roche-sous-Briançon qui devient la Roche-de-Rome, en souvenir de l'ancienne station romaine sise sur son territoire. Détails généalogiques sur l'ancienne famille de Rome, de 1047 à 1688. Monetier-de-Briançon, du nom d'un monastère dépendant de l'abbaye de la Novalaise, qui devient Monetier-les-Bains; La Pisse, maintenant commune du Pelvoux], p. 409 à 411.

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne. 1894, 2me livr. — L'abbé Inchauspée, le peuple basque, sa langue, son origine, p. 33 à 39. — J. Lacoste, l'hôpital de Gabas, p. 42 à 45. — P. H., Les paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire, p. 46 à 50. — V. D., Inventaire des objets du culte de la cathédrale et des églises de Bayonne à la Révolution, p. 51 à 57. — P. H., Statuts et liste des associés de la Confrérie de Saint-Nicolas établie en 1356 dans l'église de Notre-Dame de La Bastide Clairence, p. 57 à 67. — Sermons de l'abbé Lafargue, curé de Navarrenx et Sainte-Croix d'Oloron, pendant la Révolution, p. 68 à 72. — L. M., Une vie de Saint-François d'Assise, p. 73 à 78.

Revue Archéologique, 1893, n° de nov.-déc. — E. Enlart, L'architecture gothique en Italie, p. 284 à 307. — E. Esperandieu, Suite des cachets d'oculistes romains, p. 308 à 338.

Revue Celtique, 1894, n° de janv. — D'Arbois de Jubainville, Les Celtes en Espagne, p. 1 à 61. — G. Dottin, Notice du manuscrit irlandais de la bibliothèque de Rennes, p. 79 à 91. — Un ancien usage de l'église celtique, p. 92.

Revue rétrospective, n° du 1er avril 1894. — Notes d'un sergent-major [Jean Henri Rattier, né à Val-Chambre (Ardèche) en 1775] sur la Campagne d'Italie (1796)

Revue de Saintonge et d'Aunis, (Bulletin de la Société des Archives), Saintes-Montreuil, 1894, n° du 1er mars. — Ad. Mondon, Les Chérade de Montbron, p. 128 et 129. — L. Audiat, Billaud-Varennes et le commandant Polony, p. 129 à 133. — Les maires et les communes en Saintonge. — Ch. Dangibeaud, Une justice seigneuriale à la fin du xve siècle : Touverac, p. 136 à 146.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

MONNAIES ANCIENNES & MODERNES

J. FLORANGE, Expert

PARIS — 21, QUAI MALAQUAIS, 21 — PARIS

Catalogue n° 7, collection de monnaies, médailles et jetons relatifs à la Lorraine (866 numéros et gravures), prix **2** francs.

EN DISTRIBUTION :

Catalogue n° 8, monnaies, médailles et jetons français et monnaies antiques (579 numéros).

Catalogue n° 9, collection de sceaux-matrices français et étrangers (283 numéros).

Achat de Monnaies et Médailles anciennes et modernes

RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOIS A VUE DE MONNAIES ET MÉDAILLES

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution ; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET BRUXELLES

TRAJET EN 5 HEURES

Départs de **Paris** à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 50, 6 h. 20 et 11 h. du soir.
Départs de **Bruxelles** à 7 h 30 et 8 h. 57 du matin, midi 58, 6 h. 03 et 11 h. 43 du soir.

WAGON-SALON et WAGON-RESTAURANT
aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 7 h. 30 du matin.

WAGON-RESTAURANT
aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin et de Bruxelles à 6 h. 03 du soir.

Digitized by Google

LIBRAIRIES ET PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

La Curiosité Universelle. Fondateur et Directeur, Louis Bihn. — Librairie et Estampes anciennes, 69, rue de Richelieu et 1, rue Rameau. — Gravures du XVIII[e] siècle, en noir et en couleur des Écoles Françaises et Anglaises. Portraits Russes et Américains.

Le Journal des Arts. Directeur : Aug. Dalligny. — 1, rue de Provence. Abonnements : France, un an, 20 fr.; étranger, 25 fr.

Journal des Artistes, 33, rue du Dragon. — Henry Bataille, directeur. Abonnements : France : un an, 10 francs.; étranger, 15 francs. Hebdomadaire.

Collectionneurs-Annonces, journal intermédiaire des amateurs. J. Rochet, au Russey (Doubs), directeur. Abonnements : 2 fr. par an.

IMPRIMERIE DE SAINT-DENIS. — H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 5 25 MAI 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHEOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1 fr. 50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

SOMMAIRE DU N° 5

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — A. Morel-Fatio : Un grand d'Espagne sous Louis XIV. — E. Coyecque : Location d'un matériel d'imprimerie en 1514. — A propos de Jeanne d'Arc.

QUESTIONS. — Eudes de Lorris (1263-1274). — Une correspondance du connétable de Bourbon. — Le Monastère de Buxian en Lombardie. — Singulières traductions de formules diplomatiques.

RÉPONSES. — Marque à expliquer. — Un moraliste politique au xvᵉ siècle à identifier. — Filius episcopi.

CHRONIQUE.

En raison des nombreuses communications que nous avons reçues ce mois-ci pour la Chronique, le présent numéro contient une demi-feuille de plus qu'à l'ordinaire.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

UN GRAND D'ESPAGNE

AGENT POLITIQUE DE LOUIS XIV

Lorsqu'en 1688, le comte de Rebenac, ambassadeur en Espagne, reçut de Louis XIV l'ordre de constituer un parti français à la cour du Roi Catholique, à l'effet d'assurer au Dauphin la succession éventuelle de la monarchie espagnole, l'un des premiers personnages de marque qui se mirent à la disposition de de l'ambassadeur fut le duc de Caminha, descendant, par sa mère, d'une illustre maison portugaise établie en Espagne. Le grand-père et l'oncle maternels de ce personnage, don Luis et don Miguel de Meneses, marquis de Villa-Real, ducs de Caminha et Comtes d'Alcoutim, embrassèrent la cause de l'Espagne, lors de la révolution qui, en 1640, proclama l'indépendance du Portugal et chassa du territoire lusitanien les représentants du gouvernement de Philippe IV : aussi furent-ils l'un et l'autre décapités à Lisbonne, le 29 août 1641, par les insurgés portugais.

Don Miguel de Meneses avait une sœur, doña Maria-Brites, qui se réfugia en Espagne, où elle épousa don Pedro Portocarrero, huitième comte de Medellin. En approuvant ce mariage d'une Portugaise restée fidèle au parti espagnol, fille et sœur de deux martyrs, avec un des principaux officiers de sa cour, Philipe IV assura à Maria-Brites, par décret du 24 décem-

Digitized by Google

bre 1641, la possession à perpétuité de ses titres portugais de marquise de Villa-Real, de duchesse de Caminha et de comtesse d'Alcoutim, qu'elle tenait de son père et de son frère décédés. (1) Satisfaction platonique, car les fiefs eux-mêmes demeurèrent naturellement aux mains des Portugais, qui en confisquèrent les revenus. En 1668, quand fut conclue la paix entre le Portugal et l'Espagne, la reine régente d'Espagne, Marie-Anne, réclama pour la duchesse et son mari la restitution et la jouissance de leurs biens situés en Portugal (2); mais les Portugais ne consentirent à se dessaisir des fiefs confisqués qu'à la condition que ceux qu'ils traitaient en transfuges viendraient résider dans leur ancienne patrie. Or, cette condition n'ayant pas été remplie par les descendants des deux décapités de 1641, il en résulta que le fils et héritier de Maria-Brites, notre duc de Caminha, se vit frustré de tout ce qui aurait dû lui revenir du chef de sa mère. Il se trouva donc de bonne heure dans une situation fort gênée et qui le rendait accessible aux tentatives d'embauchage d'un diplomate chargé par son souverain de lui créér des partisans en Espagne.

D'après ce que lui-même déclare dans une lettre adressée à Louis XIV, après la réussite de l'affaire de la succession, le duc de Caminha avait déja rendu des services au prédécesseur de Rebenac, au marquis de Feuquière, qui occupa l'ambassade de France à Madrid de 1685 à 1688 (3). Mais ce fut surtout à partir de 1688 et pendant l'ambassade de Rebenac, que le rôle du très besoigneux grand seigneur se dessina et qu'il commença d'entrer en relations suivies et secrètes avec notre ministre. Voici en quels termes ce dernier rend compte à Louis XIV de sa première entrevue avec Caminha :

Le duc de Caminia, gentilhomme de la chambre du roy d'Espagne, a désiré de me voir en secret, mais estant obligé à garder beaucoup de mesures, il n'a pu venir chez moi par un degré desrobé que de soir depuis quatre jours. Il y demeura prez de trois heures pendant lesquelles il m'entretint de force particularités qui regardent le Roy, la Reyne et les ministres. Il est mal satisfait du comte d'Oropesa (4),

(1) L. de Salazar, *Casa de Lara*, t. III. p 303.

(2) Voy. A. Canovas del Castillo, *Estudios del reinado de Felipe IV*, Madrid, 1888, t. I, p. 379.

(3) Le marquis de Feuquière était le père du comte de Rebenac.

(4) Alors premier ministre de Charles II.

Digitized by Google

comme de tout le monde. Son dessein est d'estre fait conseiller d'Etat par le moyen de la Reyne d'Espagne. C'est le seul homme que j'aye veu en Espagne raisonner juste sur l'advenir au cas que le Roy d'Espagne meurre sans enfans légitimes. Je ne luy respondis pas un mot sur ce sujet... M. le duc de Caminia, Sire, n'est pas sur le pied d'un homme qui doive parvenir aux grandes dignitez par l'obstacle invincible qu'il trouve dans la haine du comte d'Oropesa, son parent et autrefois son amy. Cependant, il a beaucoup d'esprit et marque du jugement dans ses discours. Peut estre que sa conduite n'y correspond pas, comme il arrive a la pluspart des Espagnols. Il est informé de tout ce qui se passe de plus secret dans le cartier du Roy et s'est engagé à m'en advertir. Il l'a desja fait sur quatre ou cinq choses assez considérables (1).

Rebenac, on le voit, n'exagérait pas l'importance du personnage, qui ne lui paraissait pas destiné à occuper jamais des emplois de premier ordre; mais il le recommande à défaut d'autres, et parce qu'en somme il se rend utile. Au moment de rentrer en France, après la mort de Marie-Louise d'Orléans, et pour conserver à son maître au moins un agent quelque peu sûr dans cette cour si hostile, Rebenac n'omit pas de recommander encore le duc à Louis XIV, en réclamant pour lui un secours d'argent qui le lierait mieux à la cause qu'il s'est déclaré prêt à défendre.

« La personne à qui j'ay presenté le portrait de Vostre Majesté a depuis quelque temps redoublé ses avis sur ce sujet et il a esté inconsolable de ce qui vient d'arriver (2). Jamais Vostre Majesté ne peut avoir en Espagne un serviteur plus affectionné pour son service, plus naturellement ennemy de tous ceux qui sont contre vos interests, ny mieux informé que celuy-là. On luy a fait ressentir par un nouveau retranchement de ses pensions qu'on le vouloit pousser a bout, et, tout grand seigneur qu'il devroit estre, on ne luy a laissé qu'une subsistance si courte, que Vostre Majesté feroit une chose digne de sa générosité, si elle vouloit bien y pourveoir par quelque gratification reglée : 1000 ou 12 cens pistoles qu'elle luy donneroit présentement luy seroient un secours nécessaire en luy en faisant espérer la continuation de fois a autre. J'ose suplier tres humblement Vostre Majesté de les luy accorder, comme la depence la plus utile qu'elle puisse faire pour son service, soit qu'il y ayt paix ou guerre

(1) Ministère des Affaires Etrangères. Correspondance d'Espagne, t. LXXV, fol. 80 v° (Lettre du 23 septembre 1688).

(2) Mort de la reine Marie-Louise.

Digitized by Google

avec l'Espagne, cet homme ayant toutes les qualitez d'un serviteur dont on peut atendre des services très importants » (1).

Jusqu'ici Caminha avait laissé l'ambassadeur parler pour lui dans les dépêches adressées au roi; mais un moment vint où il lui parut nécessaire de faire passer sous les yeux de Louis XIV un exposé complet de sa situation, des services qu'il pouvait rendre et de la récompense qu'il en attendait. Cet exposé, rédigé dans une forme impersonnelle et qui a toutes les apparences d'avoir été écrit par quelque commis de la chancellerie de Rebenac, ne fut toutefois envoyé en France qu'après le départ de l'ambassadeur, comme il ressort de son contexte. Une copie d'une indiscutable authenticité nous en a été conservée parmi les papiers du comte, qui remplissent une partie du manuscrit de la Bibliothèque Nationale, franç. 9045, et c'est cette copie que nous reproduisons en l'annotant quelque peu (2).

AU ROY

Sire,

Si l'on considere attentiuement la conduitte que le Duc de C. a tenüe depuis trois ans dans les differentes conjonctures d'affaires qui regardoient directement le seruice de Vostre Majesté, et dans celles qui regardoient aussi plus particulierement les interrestz de la Reyne d'Espagne (3), on trouuera qu'il est en droit non seulement d'esperer que Vostre Majesté luy faira l'honneur d'agréer encore ses seruices, mais qu'il peut aussy se promettre auec justice une reconnoissance digne de la liberalité d'un si grand, d'un si magnanime et d'un si genereux monarque; puisqu'en effet, depuis ce tems là, il n'a rien negligé de tout ce qu'il a crû pouuoir contribuer à la satisfaction de Vostre Majesté et à la conservation de cette illustre princesse.

A la verité, Sire, c'est toujours avec beaucoup de repugnance quand vn cœur genereux est obligé de mettre en auant ses seruices passés, aussy n'est-ce pas l'intention du Duc de s'y arrester, mais il y a souuent des occasions ou lon ne peut se dispenser de le faire, sans se faire en même tems un tort considerable dans les conjectures et les

(1) Ministère des Affaires Étrangères. Correspondance d'Espagne, t. LXXV, fol. 460 (Lettre du 20 février 1689).

(2) Le mémoire occupe dans le ms. 9045 les pages 421 à 429.

(3) Marie-Louise d'Orléans, fille aînée de Philippe duc d'Orléans et de Henriette d'Angleterre, née à Paris le 27 mars 1662, mariée à Charles II d'Espagne, en 1679, morte à Madrid le 12 février 1689.

Digitized by Google

jugements qui s'en peuuent faire pour l'auenir ; et comme c'est de ces antecedents que l'on doit tirer des consequences et que le Duc est toujours dans une ferme resolution de continuer ses seruices (V. Majesté l'ayant pour agreable), il luy plaira aussy d'auoir la bonté de permettre qu'il soit dit icy, en passant seulement, que, sans les intrigues du Duc qui eut l'adresse de gagner trois voix dans le Conseil, jamais l'innocence de Madame Cantin (1) n'auroit esté reconnüe, et, sans l'entremise de sa sœur (2) qu'il fit agir puissament aupres du Marquis de Manssera (3) son mary, jamais la restitution des 500 mille escus de Cadiz (4) n'auroit esté accordée qu'à la force.

Ces deux exemples, Sire, sont assez considerables et parlent assez en fauueur du Duc pour qu'on ne puisse doutter de son zele et de ce qu'il est capable de faire pour le seruice de Vostre Majesté dans des affaires encore plus importantes, lorsque l'occasion s'en présentera, et aussy il seroit inutile d'en dire d'auantage, Vostre Majesté ayant esté suffisamment informée des auis qu'il donnoit continuellement, ou il donnoit a connoitre le veritable genie de la cour d'Espagne et les intentions de ses principaux ministres, en quoy il ne s'est jamais guiere trompé.

Il ne s'agit donc plus maintenant que de sçauoir ou buttent ses desseins et en quoy consistent ces services importans qu'il est capable de rendre, s'il s'engage tout à fait au party et qu'on luy en fournisse les moyens. Il ne pretend pas pourtant blesser en cela son honneur, car tant s'en faut qu'il ait jamais songé à aucun attentat ; il aime fort son prince, mais estant persuadé, comme il est, de son infirmité et qu'on n'en doit point attendre de succession, en ce cas il ne croit pas que ce soit commettre une infidélité envers luy que de s'inter-

(1) Nicolle Duperroy, veuve de Jean Quentin, chirurgien à Paris, fut la nourrice de Marie-Louise d'Orléans et suivit cette princesse en Espagne. Remariée à un sieur de Viremont, qui avait le soin des chevaux de selle de la reine, elle fut accusée avec son mari, en 1685, d'avoir tenté d'empoisonner Charles II. On la mit à la question, puis on se contenta de l'expulser. Des renseignements sur son procès se trouvent dans les notes aux *Mémoires de la cour d'Espagne* par le marquis de Villars, éd. de la Bibliotèque elzévirienne, p. 317 et suiv. On la nommait en Espagne *la Cantin*.

(2) D[a] Juliana-Teresa de Meneses Portocarrero, sœur du duc de Caminha, mariée au marquis de Mancera.

(3) D. Antonio- Sebastian de Toledo, deuxième marquis de Mancera, grand-maître de la maison de la reine Marie-Anne d'Autriche.

(4) En 1684, le gouvernement d'Espagne avait ordonné la confiscation de cinq cent mille écus d'effets appartenant à des marchands français sur la flotte des Indes, sous prétexte qu'ils avaient contrevenu aux ordonnances du royaume qui interdisaient aux étrangers de trafiquer avec les colonies espagnoles. Louis XIV, pour défendre les intérêts de ces marchands, fit faire une démonstration navale devant Cadix, et un accord intervint le 10 juin 1686. Voir deux mémoires relatifs à cette affaire dans le ms. de la Bibliothèque Nationale, Franç. 9045, pp 315 et suiv.

Digitized by Google

resser pour la justice du legitime successeur, rendant par auance à Monseigneur le Dauphin (1) un hommage qui luy est deü, en taschant par touttes sortes de voyes à dêtruire le party allemand qui se fortifie tous les jours à Madrid, et qui prendra encore plus de corps à l'arriuée de la nouuelle Reyne (2) par tous ceux qui en espèrent une succession.

Il est vray qu'a présent l'entreprise en parroist difficille, mais lorsque l'experience de quelques mois aura désabusé le peuple et qu'il sera question de songer serieusement à un successeur, s'il se trouuoit un homme qui eüt assez de resolution et de courage pour représenter avec vigueur dans l'assemblée des Estats et dans le conseil le véritable interrest des peuples, leur faisant connoitre qu'ilz ont toujours esté malheureux soubz la domination d'Austriche et qu'infailliblement, en prenant ce party, ilz s'attireroient une guerre continuelle et s'exposeroient à perdre leurs priuileges et leurs franchises et à estre traittés comme des sujets rebeles, au lieu que se soumettant à la France, ne pouuant pas, aussy bien, s'en deffendre ni par force ni par justice, ilz seroient traittés comme de fideles vassaux, maintenus dans tous leurs droits et s'assureroient pour toujours du repos et d'une tranquilité qui ne pourroit jamais estre interrompüe par aucune puissance: il ne seroit pas difficile alors d'en venir à bout et de faire declarer Monseigneur le Dauphin, ou l'un de ses filz, Prince des Asturies (3). C'est là ce que le Duc s'est proposé de faire et la véritable raison pour laquelle il n'a jamais esté de sentiment qu'on déclara la guerre à l'Espagne, quelqu'auantage qu'on en put tirer, son unique objet ayant toujours esté de menager ce tout pour Monseigneur, et c'est assurement la plus grande affaire à quoy l'on puisse jamais songer.

Pour y bien reussir, il seroit très important de fournir au Duc les moyens d'obtenir promptement une place dans le Conseil d'Estat et de ne rien espargner pour cela. La Reyne s'en estoit autrefois meslée et elle en connoissoit assez la consequence, mais elle n'oza pas alors presser l'affaire de crainte de se rendre elle même suspecte par son trop d'empressement pour le Duc

A present que cet obstacle est leué, si lon pousse la chose avec vigueur et que l'interrest engage Monsieur et Madame de Mandsfeld (4)

(1) Louis de France, surnommé le Grand-Dauphin, né à Fontainebleau, le 1er novembre 1661, mort à Meudon, le 14 avril 1711. En vertu des droits de sa mère Marie-Thérèse d'Autriche, il pouvait être considéré comme héritier présomptif de la couronne d'Espagne.

(2) Marie-Anne de Neubourg, née le 28 octobre 1667, mariée le 4 mai 1690 à Charles II d'Espagne. Le second mariage de ce roi fut décidé trois mois après la mort de Marie-Louise, et officiellement publié à Madrid le 15 mai 1689.

(3) Titre qui fut donné à l'héritier de la couronne en Espagne dès la fin du XIVe siècle.

(4) Henri-François comte de Mannsfeld, ambassadeur extraordinaire de l'Empereur à Madrid, de 1683 à 1691.

Digitized by Google

a y employer la faueur des deux Reynes (1), il n'y a point de doutte qu'on l'obtiendra. Le Duc y a desja disposé Madame de Mansfeld, et c'est la plus seure guide qu'il puisse prendre pour y arriuer et pour dissiper en même temps tous les soubzons et touttes les difficultez qui s'y pourroient rencontrer; car quoy qu'on puisse alleguer qu'il n'a jamais eü d'employ, on n'ignore pas qu'il a assez de capacité et de meritte pour s'acquitter dignement de celluy cy et qu'il a de plus cette preéminence en Portugal d'estre né conseiller d'Estat. Enfin il y en a plusieurs autres en Espagne qui ont esté créés du tems de la Reyne Mere, sans ayoir jamais eu aucun poste ni aucune autre preeminence semblable. Outre que Madame de Mandsfeld ayme l'argent, le Duc s'est acquis les bonnes graces d'une dame qui la possede entierement et qui sçaura fort bien luy donner le tour pour le luy faire encore trouver meilleur; il seroit fascheux de ne pas proffiter d'une si belle disposition et de laisser passer une occasion si favorable. Le marquis de Manssera, grand maître de la maison de la Reyne Mere, ne neglige rien cependant pour maintenir le Duc son beau-frère dans l'estime et dans la grace de sa maîtresse, a qui celuy cy fait continuelement sa cour et menage ses adherans pour les auoir à sa deuotion; et comme personne ne connoit les intentions du Duc, ilz seront peut estre tous bien ayses de luy rendre ce seruice dans la croyance de le pouuoir attirer par ce moyen là a leur party et de s'en servir puis apres pour y engager plus fortement le comte de Baños (2) son amy, celuy cy ne faisant rien que par l'organe du Duc, qui ne le perd presque point de veüe, dans celle qu'il a de proffiter des confidences que le Roy son maitre luy fait journellement, estant certain qu'il ne luy cache rien.

Pour ne pas perdre tous ces avantages, le Duc se voyant obligé, par le retardement de ce qu'on luy auoit fait esperer, de se retirer a ses estats, ne se trouuant pas avec les moyens de se mettre en despense pour parroistre au mariage du Roy Catholique, suiuant sa qualité et son rang, il a encore engagé le comte de Baños a luy faire un prest considerable, estant fort persuadé qu'on ne le laissera pas dans l'engagement, apres tant d'auances faittes, et que ses propositions seront bien receües.

Il s'est d'autant plus fortifié dans cette opinion par la maniere obligeante avec laquelle Monsieur le comte de Rebenac, quelques jours avant son depart de Madrid, ayant sceu l'embarras ou il se trouuoit, luy enuoya une bourse de 500 pistolles que le Duc ne voulu pas néanmoins receuoir et s'en excusa, disant qu'il n'estoit pas juste de l'in-

(1) La reine Marie-Anne de Neubourg et la reine-mère Marie-Anne d'Autriche.

(2) D. Pedro de La Cerda y Leiva, troisième comte de Baños, premier écuyer du roi Charles II. « C'est l'amy intime du duc de Caminia », écrit Rebenac à Louis XIV, à la date du 23 septembre 1668 (Aff. Étr. Correspondance d'Espagne, t. LXXV, fol. 82 v°.)

Digitized by Google

commoder à la veille de son depart et qu'il attendroit bien encore quinze jours ou trois semaines pendant lesquelles il luy pourroit faire sçauoir la resolution de Vostre Majesté, ne croyant pas alors pouuoir demeurer dauantage a la cour sans estre assuré de se pouuoir mettre en equipage pour le mariage.

Tout cela, Sire, fait connoistre que l'intention du Duc n'est pas de tirer de l'argent pour ses commoditez particulieres, mais bien pour l'employer utilement au service de Vostre Majesté, pour lequel il est encore tout prest de sacrifier le peu de bien et de vie qui luy reste, et que s'il a accepté la proposition qui luy a esté faitte de receuoir une pension, ce n'a esté que pour trauailler plus efficacement aux dispositions de ce grand dessein et en faciliter l'execution. Que peut-on donc juger de ce procedde, si ce n'est que c'est un homme qui recherche l'honneur et la gloire et qui n'estime l'argent que comme un moyen necessaire pour y parvenir? Enfin il a l'ame noble et genereuse, il a beaucoup de feu et est assez bon orateur : au reste, il suffit de dire qu'il est originaire de Portugal pour donner a entendre qu'il a de la vanité et l'esprit propre à de grandes entreprises. Quand des gens de ce caractère ont une fois pris party, ilz ne s'en desistent jamais, d'autant qu'ilz ont assez de presomption pour ne vouloir pas qu'on les juge capables de repentir, ne croyant pas l'estre de jamais faire un mauvais choix, et l'on peut assurement compter sur eux.

Il y en a beaucoup d'exemples à Madrid, ou les ducs de Linarès, d'Abrantès, d'Aveiro et le deffunct comte de Medellin (1) ont mieux aymé rester pauures que de retourner en Portugal, ou y envoyer un de leurs enfans pour y jouir des revenus qu'ils y auoient auant la guerre et rentrer en possession de leurs estats, suiuant qu'il a esté accordé par le dernier traité de paix fait entre ces deux couronnes là, quoyque la plus part se trouuassent pour lors sans employ, se faisant un point d'honneur de suiure le party d'Espagne ou ils estoient engagez et d'y engager encore leurs heritiers, pouvant s'en dispenser par la liberté que leur donnait le traitté cy dessus mentionné.

C'est pour cette raison mesme que le Duc se trouue aujourd'hui avoir si peu de bien, son pere ayant perdu par sa faute les estats qu'il avoit en Portugal et engagé la plus part des revenus de ceux qu'il possedoit dans l'Estremadure, ou sa comté de Medellin seulement luy rapportoit plus de 80,000 ducats, dont le Duc n'en retire pas a présent 12,000, et le comte d'Oropessa (2) d'ailleurs luy ayant fait perdre par la derniere reforme qui se fit des finances, il y a environ deux ans, les pensions dont il jouissoit en Castille, qui estoient assignées

(1) D. Pedro Portocarrero, huitième comte de Medellin, père du duc de Caminha. Il fut président des conseils des Ordres et des Indes, grand écuyer de la reine Marie-Anne d'Autriche, et mourut le 27 janvier 1679.

(2) D. Manuel-Joaquin Alvarez de Toledo, huitième comte d'Oropesa, premier ministre de Charles II, de 1685 à 1691.

Digitized by Google

sur des fonds dont le revenu est presentement employé pour les necessitez de la chose publique, sans que depuis ce temps là on aie songé à les lui reassigner autre part.

Voilà l'estat et la disposition ou se trouve le Duc. Sa naissance est assez connue; son nom est Dom Pierre Damien de Menesses, Portocarrero et Noroña, duc de Camiña, comte de Medellin et d'Alcoüitin, Marquis de Villareal, commandeur de l'ordre d'Alcantara, gouverneur perpetuel et seigneur des villes de Santarem, Leyria, et seigneur des sept bourgs de..., grand eschanson de la maison du Roy (1), capitaine d'une compagnie de 100 gentils-hommes des gardes-nobles de Castille et gentilhomme de la chambre. Il est grand d'Espagne de la premiere classe, marié à la 2e fille du duc de Cardonne (2) (le duc de Medinaceli (3) ayant espousé la 1er), et est aujourd'hui allié aux meilleures maisons de toutte l'Espagne. Avec toutes ces qualités, il est pauure, parcequ'il a toujours préféré l'honneur à l'interest: une marque infaillible de cela, c'est que depuis qu'il s'est voué au seruice de Vostre Majesté, il n'a jamais pretendu aucun poste, quoy qu'on luy en ait offert des plus considerables en Italie et aux Indes, ou il pouuoit s'enrichir en peu de temps, ses pensés ne tendant à d'autre fin qu'à celle d'entrer dans le Conseil d'Estat, pour venir plus facilement a bout de son grand dessein et travailler avec plus de succez a la satisfaction et a la gloire du plus grand roy du monde et du plus digne de regner.

C'est dans cette confiance, Sire, et que Vostre Magesté luy fera l'honneur d'agréer ses seruices, qu'il a pris la hardiesse de dépescher cet esprès (ne pouuant faire confiance d'aucun autre) pour representer ce que dessus auec tout le respect et la soumission possible, suppliant tres humblement Vostre Majesté d'auoir la bonté d'y vouloir faire les reflexions que demande une affaire de cette consequence et d'ordonner ensuite ce qu'elle jugera estre le plus conuenable pour son service.

Ce qui advint de la supplique de Caminha ne nous est pas connu. Aussi bien, les relations diplomatiques entre l'Espagne et la France ayant été rompues pendant dix ans, de 1689 à 1698, Louis XIV ne pouvait tirer grand parti des avis secrets du duc, qui, n'étant pas membre du Conseil d'État, n'exerçait d'ailleurs aucune influence directe sur la marche des affaires. Peut-être lui fit-il tenir quelques secours d'argent,

(1) Ce grand officier se nommait en espagnol *repostero mayor*.

(2) Le duc de Caminha épousa en 1662 Dª Teresa-Maria-Manuela d'Aragon y Sandovae, fille de D. Luis d'Aragon, sixième duc de Cardona.

(3) D. Juan-Tomas-Lorenzo de La Cerda, huitième duc de Medinaceli premier ministre de Charles II, de 1680 à 1685.

*

Digitized by Google

mais il ne le pensionna point, et le pauvre Caminha dut attendre la reprise des relations officielles et régulières entre les deux puissances pour s'insinuer dans les bonnes grâces du nouvel ambassadeur de France, marquis d'Harcourt, et lui prôner les services que, contre récompense honnête, il ne manquerait pas de rendre à la cause française. Il est question du duc dans plusieurs lettres d'Harcourt, qui intercède en sa faveur, conseille au roi de lui venir en aide, non pas qu'il attache beaucoup d'importance aux allées et venues du personnage, mais parce qu'il convient à la réputation de Louis XIV en Espagne de ne pas abandonner ses clients quels qu'ils soient.

« Le duc de Cameniez *(sic)* vient ici en secret, à son ordinaire... Le duc de Cameniez est un homme de soixante ans, dont les biens sont confisqués en Portugal depuis le changement de domination. Il est des anciens grands de ce pays ci, extrêmement pauvre, fort mordicant et ennemi des Portugais et des Allemands. Dans cette dernière conversation, il me dit qu'il ne savait que devenir en cas de la mort du roi d'Espagne, qu'il priait Votre Majesté de l'assurer de quelque chose en ce cas-là, qu'il avait toujours en un commerce secret avec les ambassadeurs de Votre Majesté, aussi bien qu'avec moi, et qu'il espérait qu'elle aurait quelques bontés pour lui. Votre Majesté me donnera ses ordres là-dessus » (1).

Louis XIV n'en donna aucun, et c'est pourquoi Harcourt revint à la charge :

« A propos du duc de Cameniez, Votre Majesté ne m'a point fait l'honneur de me répondre sur ce que j'en ai écrit. Cependant cet homme est malheureux, et du moins faudrait-il lui faire entrevoir quelque chose. » (2)

La nouvelle requête n'eut sans doute pas plus de succès que la première, et l'ambassadeur comprit qu'il était inutile d'insister. Le fait est qu'il ne mentionne plus le solliciteur dans sa correspondance; nous apprenons seulement par une lettre de Blécourt, chargé d'affaires après le départ d'Harcourt, que Caminha fut un des premiers grands qui accoururent à l'ambassade de

(1) Lettre d'Harcourt à Louis XIV du 6 janvier 1700 (C. Hippeau, *Avènement des Bourbons au trône d'Espagne*, Paris, 1875, t. II, p. 174.) Le commencement de la lettre prouve que cette entrevue n'avait pas été la première.

(2) Lettre du 24 février 1700. (C. Hippeau, *l. c.*, t. II, p. 194.)

Digitized by Google

France le 1er novembre 1700, jour du décès de Charles II, pour annoncer au représentant de Louis XIV la fameuse clause du testament qui instituait le duc d'Anjou héritier de la couronne d'Espagne. (1)

Après l'évènement, et dès 1701, eut lieu la grande curée. Tous les membres de l'aristocratie espagnole qui prétendaient avoir soigné les intérêts du nouveau souverain, et plus encore ceux qui avaient travaillé contre lui, se jetèrent aux pieds de Louis XIV, — le vrai roi d'Espagne alors, en attendant que Philippe V eût pris possession de sa couronne — protestant tous de leurs « anciens » services et de leur dévouement, et sollicitant qui une ambassade, qui une présidence de conseil, qui tout autre emploi de considération.

Parmi toutes les suppliques adressées à Louis XIV, qui ne sont pas des monuments bien dignes de la fierté castillane, celle de Caminha, datée de Madrid, 12 mai 1701, ne fait pas trop mauvaise figure. Il y expose en termes convenables ses titres, compare le régime bourbonien au Nouveau Testament qui a brisé les tables de l'ancienne Loi et demande, pour salaire de tant d'années vouées à la préparation de ce qui vient de réussir si heureusement... la présidence du Conseil des Indes. (2) Une telle prétention, semble-t-il, n'avait rien d'excessif. Caminha au moins pouvait se prévaloir de beaucoup d'efforts, de beaucoup de manèges et de bonnes intentions. Mais, comme il arrive d'habitude en de telles occurrences, ce sont les tièdes et les ennemis même qu'on choye d'abord au détriment des fidèles, qui eux, on le sait, attendront patiemment leur tour. Caminha n'eut pas sa présidence. Reçut-il quelque autre récompense ou compensation? C'est ce que l'histoire ne dit pas. En tout cas, il ne joua aucun rôle sous le règne du premier prince espagnol de la maison de Bourbon, et quand il mourut, en 1708, (3) il ne se trouvait guère en meilleure situation qu'au temps du dernier roi autrichien.

A. Morel-Fatio.

(1) Lettre de Blécourt à Louis XIV, du 1er novembre 1700 (C. Hippeau, *l. c.*, t. II, p. 293.)

(2) Lettre autographe du duc à Louis XIV. (Aff. étr., Corresp. d'Espagne, t. LXXXIX, fol. 125.)

(3) Sousa, *Hist. genealogica da casa real portugueza,* Lisbonne, 1742, t. IX, p. 277. On ne voit pas clairement dans ce livre si c'est Caminha ou sa femme qui mourut en 1708.

Digitized by Google

LOCATION D'UN MATERIEL D'IMPRIMERIE

PAR PIERRE ATAIGNANT, LIBRAIRE, A JEAN DE LA ROCHE, IMPRIMEUR ET FONDEUR DE LETTRES A IMPRIMER.

7 Janvier 1514.

Jehan de la Roche, imprimeur et fondeur de lettres à imprimer, demourant [à Paris] rue des P [or] ées, prent à loage de Pierre Ataignant, libraire, demourant à Paris, rue....., une presse garnye de platine de fer, trois frisquettes, une casse, deux ays..... tremper le papier, ung ays à bouter encre dessus et ung aultre à bouter le rouge, avec..... chassis de boys, telz qu'il les vouldra choisir entre ceulx là qu'a led. Ataignant, le tout bon, loyal et marchant; lesquelles choses led. de la Roche prent à louage aud. Ataignant du jour d'huy jusques au jour sainct Jehan Baptiste prochainement venant, moyennant que led. de la Roche sera tenu de payer aud. Ataignant pour les dessus dites choses vingt solz parisis à Pasques et aultres vingt solz parisis à la Sainct Jehan Baptiste, le tout prochainement venant, avec aussi que led. de la Roche sera tenu rendre aud. Ataignant le tout en aussi bonne valeur comme icelluy Ataignant les luy a baillés et livrés; et oultre plus si led. Ataignant vouloit faire des dominos ou excommunimens ou pardons ou aultre chose semblable, icelluy de la Roche sera tenu les luy faire, c'est asscavoir composer et imprimer, pour le pris de six solz tournois pour chascune rame de papier commun, et s'il les faict de papier bastard, il doit avoir demy franc de la rame, et doit changier à chascune rame de piece nouvelle, ainsi que bon semblera aud. Ataignant; et aussi led. Ataignant sera tenu de faire faire aud. de la Roche journée entiere sur lesd. dominos ou aultre chose au dessusd. pris; et oultre est tenu led. de la Roche rabatre le pris dessud.; c'est assavoir pour l'impression de chascune rame dessud. aud. Ataignant sur et en tant moins de certain obligé en quoy led. de la Roche est obligé envers led. Ataignant à besonngner d'impression, sauf les dix francs qu'il est tenu bailler aud. Ataignant en argent comptent dedens le jour de Caresme prenant; et oultre si led. Ataignant avoit à faire de sad. presse et utensilles pour besounngner pour luy, pourveu qu'il ne la veulle louer à aultre que aud. de

Digitized by Google

la Roche, en le faisant asscavoir aud. de la Roche quinze jours devant, icelluy de la Roche sera tenu rendre et livrer le tout aud. Ataignant en aussi bonne valeur comme il les a receues; et se led. de la Roche faict faire aulcune choze à lad. presse, comme coffre, tympans ou aultres chozes, le tout demeurera aud. Ataignant.

Faict à la presence de Patria et Jehan le Charpentier et autres. Promettant etc., obligeant etc., renoncant etc.

Faict le vendredi (*corr.* samedi) VII[e] janvier V[e]. XIII.

L'acte dont on vient de lire le texte, à l'exception de quelques mots que l'état matériel de la minute ne permet plus de déchiffrer, fait partie de la liasse cotée par nous I du minutier parisien dont nous publions en ce moment l'inventaire sommaire dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (année 1893, p. 40-58, 114-136; année 1894, p. 39-57, 77-94.)

(Communication de M. E. Coyecque.)

A PROPOS DE JEANNE D'ARC.

On a si rarement, au cours des derniers siècles, rendu hommage à la mémoire de Jeanne d'Arc, qu'il paraît intéressant de signaler deux documents attestant l'existence, à la fin du XVII[e] siècle, d'une frégate appelée la *Pucelle d'Orléans*. Ce sont deux arrêts du Conseil, datés du 16 novembre 1694, en faveur du capitaine de ce navire, Jean le Breton (Arch. nat., E. 1884, fol. 160 et 175).

P. M.

Digitized by Google

QUESTIONS

29. Eudes de Lorris (1263-1274). — Eudes de Lorris, évêque de Bayeux (1263-1274); est-il le même personnage qu'un conseiller au parlement qui fut doyen de Liré, chanoine d'Angers, d'Orléans et enfin évêque de Bayeux et seigneur de Courpalet? Ne s'agit-il pas de deux personnages différents?

C. B.

30. Une Correspondance du connétable de Bourbon. — Je lis dans le *Bulletin critique* du 1er février 1885, p. 56 : « On a récemment découvert à Rome des lettres faisant partie d'une correspondance secrète entre le connétable de Bourbon et Luduvic le More, duc de Milan. » Quelqu'un des érudits collaborateurs de la *Correspondance historique* pourrait-il me donner de plus amples renseignements sur ces lettres?

F. Ch.

31. Le Monastère de Buxian en Lombardie. — Existait-il au VIIIe siècle une abbaye de bénédictines dans cette ville, et est-il vrai que Charlemagne en ait amené deux religieuses pour organiser l'abbaye de Cusset en Auvergne?

F. Ch.

32. Singulières traductions de formules diplomatiques. — Dans un travail publié, en 1842, dans les *Mémoires et Dissertations de la Société des Antiquaires de France* (XVI, nouv. série t. VI. p. 480), M. Mary Lafon a donné un document dont voici la souscription textuelle : « Fait à Paris, l'an de Notre-Seigneur 1275, au mois de juillet... Présens dans notre palais : *Dapistery*, *Lulle*, *Signaux*, *Joaimès*, *Basselarem*, *Signoux*, *Geraldy*, *Camélan*, *Signoux jeune*, *Gibert*, *Courtabalan* » (sic). Il est facile de reconstituer quelle dût être la véritable souscription : Dapi-

Digitized by Google

fero nullo. Signum Joannis, buticularii; signum Geraldi, camerarii; signum Joannis; [signum] Giberti, con[ne]stabularii. » Connait-on d'autres exemples de formules diplomatiques traduites de la même manière ?

F. Ch.

RÉPONSES

Marque à expliquer (12). — La réponse n'est pas aisée, et demanderait pas mal de recherches. Voici pourtant quelques observations qui, si elles ne conduisent pas à un résultat définitif, mettront peut-être sur la voie des chercheurs plus à portée que nous des grandes bibliothèques.

Cette marque n'est certainement pas celle d'une profession particulière, puisque nous la trouvons dans les monogrammes d'un sculpteur (chapelle de la cathédrale d'Angers); d'imprimeurs (Wolf, de Paris, etc.); de potiers italiens (Demmin, *Guide de l'Amateur de faïences*; 4e édit. p. 517); suisses (*Ibid.* p. 927); Anglais (Turner de Worcester, vers 1770); d'un émailleur limousin; d'un peintre verrier (vitrail suisse de lacollection Sauvageot, datée de 1628, etc.

Combinée avec divers monogrammes, ou avec la croix, elle apparaît dès le dernier quart du XVe siècle (marques d'imprimeurs), et, dans les premières années du XVIe siècle, elle était assez en faveur pour prendre place sur des armoiries plus ou moins régulières (vitrail du musée germanique de Nuremberg, datant de (1510), no 178 du catalogue des vitraux.)

De cette généralité d'emploi, et de cette persistance jusqu'à des temps très rapprochés de nous, on doit conclure que cette marque mystérieuse pour nous avait une signification bien connue se rapportant à des croyances d'ordre tout à fait immatériel. Comme il est impossible de lui attribuer le moindre symbolisme religieux, il est permis de supposer qu'elle relève de l'astrologie

Digitized by Google

en laquelle tout le monde ou à peu près avait une entière confiance.

Cela étant, nous sommes tout naturellement amenés à soupçonner dans cette espèce de 4 le signe de la planète Jupiter dont la forme est à peu près la même, surtout au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles, et qui signifiait : honneurs, richesses, santé, droiture, etc, tout le bonheur tempéré auquel les gens des classes moyennes, bourgeois, marchands, artistes, chefs de corporations, pouvaient décemment prétendre.

JULES MOMMÉJA.

Un moraliste politique du XV^e^ siècle à identifier (24). — Ce texte paraît se rapporter à saint Louis. Il y a quelque chose d'analogue dans sa vie par Joinville : à vérifier.

X. B. DE M.

Filius Episcopi (28). — Dans les *Acta. archiep. Rothomag.*, publiés par Mabillon (*Vetera Anal.* II, p. 438), on lit à propos de Robert de Rouen : *quamplurimos filios procreavit.* — On trouve dans le *Liber de servis* (Publications de la Société archéologique de Touraine, XVI, 443), la signature suivante : *Rainaldus, gener archiepiscopi.* Voyez *Sackur, die Cluniacenser in ihrer Kirchlichen und allgemein geschichtlichen Wirksamkeit.* T. II, pp. 26, 27 sq. et les notes.

G. D.

« Filius episcopi » doit s'entendre à la lettre, d'autant plus qu'on n'en fait pas mystère. Hildebert a pu être marié et avoir des enfants avant d'entrer dans les ordres. Dans notre siècle, ce fait s'est produit pour Mgr de Hercé, évêque de Nantes, et pour Mgr de Vezins, évêque d'Agen.

X. B. DE M.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Par arrêté ministériel, en date du 1er mai, M. Dunoyer, archiviste-paléographe a été attaché en qualité de rédacteur au Ministère de l'Instruction publique (bureau des Archives).

Le 14 mai dernier, Les " Amis des Monuments et des Arts ", au nombre de cent trente environ, ont visité le château de Vaux, la célèbre résidence de Fouquet que son propriétaire, M. Sommier, fait restaurer avec autant de luxe que de goût.

Dans sa séance du 21 mars, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le prix Duchalais à M. Maurice Prou, pour son *Catalogue des Monnaies mérovingiennes* du Cabinet des médailles.

M. Jean-Félix Liénard, conservateur du Musée archéologique de Verdun (Meuse), est mort le 25 mars dernier.

M. Paul Guigou, publiciste, vient d'être nommé conservateur du Musée Borély à Marseille, en remplacement de M. Bouillon-Landais, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Dans sa séance du 23 avril, le Conseil municipal de Paris a renvoyé à la 4e commission le projet d'acquisition de l'hôtel Saint-Fargeau, pour l'agrandissement du Musée Carnavalet.

Nous avons déjà annoncé dans le no de février le don fait au Musée de la Monnaie d'un dossier relatif à la succession de Joseph Charles Roëttiers, graveur général des Monnaies de France. M. H. Jouin, vient d'offrir aux Archives de ce Musée de nombreux documents complétant le dossier, et d'autres pièces, très intéressantes, relatives à la famille Roëttiers. M. H. Jouin a publié quelques uns de ces documents dans la *Revue de l'Art français* (1894, 1re livr.). Les autres seront publiés par M. F. Mazerolle dans la 2e livraison de cette revue.

L'année prochaine, se tiendra à Riga (Russie) un congrès d'archéologie. C'est la Société archéologique de Moscou qui s'est chargée de l'organisation. A cette occasion, il y aura à Riga une Exposition archéologique des objets concernant l'histoire des provinces baltiques. Nous donnerons plus tard des renseignements complémentaires.

**

Digitized by Google

Les éditeurs H. Laurens, Ad. Braun, Clément et Cie, fondent une publication nouvelle : les *Chefs-d'œuvre* (Peinture, Sculpture, Architecture), placée sous la direction de M. Henry Jouin.

Nous trouvons dans cette belle publication, dont nous recevons la première livraison, une notice sur le fameux portrait de Mona Lisa (la Joconde). L'auteur, M. Henry Jouin, essaie, comme bien d'autres avant lui, de soulever le voile qui nous dérobe le mystère dont cette image fameuse demeure enveloppée. Il raconte comment ce portrait, resté entre les mains de Léonard de Vinci, fut vendu par lui au roi François Ier, qui en donna plus de 40,000 livres, somme énorme pour cette époque. Malgré les malheurs du temps, le roi de France n'hésitait pas à acquérir cette perle, qui est restée un des plus précieux dons de la monarchie et qui est une des gloires du Musée du Louvre.

C'est la fleur des galeries européennes que les éditeurs des *Chefs-d'œuvre* se proposent de placer sous l'œil du public, à portée de sa main, dans une suite de planches dont la beauté ne sera par surpassée. L'art français occupera la place d'honneur dans ce recueil.

Les *Chefs-d'œuvre* renfermeront, notamment, la première année, des notices sur : le *Radeau de la Méduse*, de Géricault; l'*Embarquement pour Cythère*, de Watteau; la *Cathédrale d'Amiens*, la *Marseillaise*, de Rude; la *Bergère*, de Millet; *Madame de Pompadour*, de La Tour; *Madame Récamier*, de Gérard; l'*Impératrice Joséphine*, de Prud'hon; *Sortie de forêt*, de Rousseau; *Madame Vigée Lebrun et sa fille*, de Mme Vigée-Lebrun; la *Cruche cassée* de Greuze, et *Une Matinee*, de Corot, etc., etc.

Pour le texte, les éditeurs se sont assuré le concours de MM. P. Mantz, Mis de Chennevières, G. Larroumet, J. Guiffrey, L. de Fourcaud, Henry Havard, Marcel Reymond, Roger Marx, Roger Milès, Arsène Alexandre, A. de Montaiglon, Lucien Magne, Ph. Gille, André Michel, etc., etc.

Le Tome XLIV des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine* (année 1894) contiendra un travail de M. R. Souhesmes sur *Didier Richier et la Recherche de 1577*. L'auteur a pu reconstituer à peu près complètement l'œuvre du poursuivant d'armes, dispersée à l'étranger ou dans des bibliothèques particulières. Pour faire suite à ce premier travail, M. de Souhesmes a relevé toutes les armes qui y sont mentionnées et il se propose de publier cet Armorial, si le nombre des souscriptions le lui permet.

C'est donc un état exact de la noblesse de Lorraine, (moins la chevalerie) et de presque toute la noblesse du Barrois, avec ses lignes, à la fin du xvie siècle. Une table alphabétique contenant près de 900 noms de famille termine cet ouvrage qui formera un volume in-8° d'une centaine de pages, et du prix de 2 fr. 50. — Adresser les souscriptions à M. G. Crépin-Leblond, passage du Casino, Nancy.

La Société d'Archéologie lorraine vient de décider la publi-

Digitized by Google

cation du Catalogue, récemment rédigé par M. Paul Marichal, de la Collection de Lorraine, conservée à la Bibliothèque nationale.

Cette heureuse initiative facilitera l'exploration d'un des plus beaux fonds du département des manuscrits, fonds trop peu consulté jusqu'ici, faute d'un inventaire complet et détaillé.

Les souscriptions sont reçues dès maintenant par M. René Wiener, trésorier de la Société, 33, rue des Dominicains, à Nancy; le prix du volume sera de 7 francs l'exemplaire sur papier vergé et de 5 francs l'exemplaire sur papier ordinaire.

M. H. Jadart vient de publier sous forme de volume toutes ses études parues dans le t. XII de l'Académie de Reims: *les Bibliophiles rémois ; leurs ex-libris et fers de reliure, suivis de ceux de la Bibliothèque de Reims.* — (Reims, F. Michaud, 252 pp., 11 pl. et nombreuses gravures.)

Le 1er fascicule de l'Annuaire numismatique suisse pour 1894 vient de paraître à Genève (in-16, 96 pages). Le prix de souscription est de 3 francs, pour le volume, qui aura trois fascicules. (S'adresser à M. P. Strœhlin, 5, rue des Granges, à Genève).

La Société archéologique de Sens adresse une circulaire pour annoncer qu'elle célébrera la cinquantième année de son existence, ses « noces d'or », par une réunion qui aura lieu à Sens les 19 et 20 juin (lectures, visite des monuments et banquet), et, le 22 juin, par une excursion à l'abbaye de Pontigny et à Saint-Florentin.

Un certain nombre d'érudits et de curieux, appartenant à la région sud du département de Seine-et-Oise, préparent en ce moment la fondation d'une Société d'histoire et d'archéologie de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix.

La librairie Ernest Leroux publiera prochainement une réimpression, en deux volumes in-8°, des œuvres de Julien Havet. Prix de la souscription, 20 francs. Le tome Ier comprendra les six *Questions mérovingiennes*, qui ont paru du vivant de l'auteur, avec la septième *Question*, étude posthume sur les actes des évêques du Mans (*Gesta Aldrici* et *Actus pontificum*).

Le tome II comprendra les *Opuscules divers* sur des sujets de paléographie et d'histoire : les notes tironiennes, l'écriture secrète de Gerbert, le droit germanique, la frontière d'Empire dans l'Argonne, les îles normandes, l'hérésie et le bras séculier, etc.

Le livre de M. Ch. Lemire, *Jeanne d'Arc et le sentiment national*, étant d'actualité, et écrit d'après les sources les plus récentes, va faire l'objet d'une deuxième édition, où l'on trouvera l'exposé des motifs du projet de fête soumis au Parlement et une carte spéciale des itinéraires de la libératrice de la France.

On vient de découvrir sur l'emplacement de l'ancienne cha-

Digitized by Google

pelle de Saint-Caprais, qui date du X^e^ siècle, quatre sépultures anciennes avec trois squelettes. Le crâne de l'un d'eux, examiné par les anthropologistes, présente plusieurs particuliarités remarquables.

Le Petit Nantais, du 25 mars 1891, donne un compte rendu détaillé de cette trouvaille.

~~ La Société des Archives historiques de la Saintonge a fait son excursion annuelle le samedi 5 mai, à Parthenay. On sait que cette ville est l'une de celles qui ont le mieux conservé leur physionomie du moyen âge et qu'elle est pleine de curiosités : ses églises, surtout Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux, son château à double enceinte, ses fortifications, et toute une série de maisons de bois à pignons aigus du xv^e^ siècle.

~~ La ville de la Rochelle a acheté pour 125,000 francs la célèbre maison située dans cette ville, rue des Augustins, et dite maison de Henri II ou de Diane de Poitiers. Pour en assurer la conservation, la municipalité va y installer les services de la Caisse d'Épargne.

~~ Dans sa séance du 3 avril, le Conseil général de la Charente-Inférieure a émis le vœu que les travaux entrepris pour réparer l'église, et surtout le remarquable clocher de Fénioux, soient continués et achevés dans le plus bref délai possible.

~~ On a découvert à la Font-de-Cherves, à Royan, deux pierres sculptées et quelques débris d'ossements, qui révèlent la présence d'un ancien tombeau. Les deux pierres sont deux cippes comme ceux qu'on a trouvé dans la région et qu'on conserve au musée de Saintes.

~~ A Ebéon, toujours dans le département de la Charente-Inférieure, des travaux de terrassement récents ont mis à jour un ancien cimetière. Dans les tombes, très nombreuses, on a trouvé divers objets de l'époque gallo-romaine : épée, couteaux, ornements et monnaies.

~~**Trouvaille de la Croisée (Côte-d'or)**. — M. Renard, cultivateur, à la Croisée, commune de Braux (Côte-d'Or), vient de découvrir, en défonçant un jardin, un petit trésor dont l'enfouissement paraît remonter à la fin du xv^e^ siècle.

Il se compose de 27 monnaies d'or, qui se répartissent ainsi :

Charles VII. — 9 écus d'or à la couronne, l'écu accosté de fleurs de lis couronnées (2 frappés à Limoges, 2 à la Rochelle, 1 à Toulouse 2 à Tournai, un autre porte un point secret sous la couronne initiale; deux n'ont pas de marque d'atelier; un 1/2 écu frappé à Paris.

Louis XI. — 1 écu d'or, à la couronne; 3 écus au soleil (Tours, Saint-Lô); 1 écu au soleil, sans point secret; la légende de l'avers est suivie d'une molette entre quatre points et de la lettre B.

Charles VII. — 3 écus au soleil, dont un frappé à Angers et 2 à Saint-Pourçain.

Digitized by Google

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, comte de Flandre. — 2 lions d'or de Flandre; 2/3 de lion de Flandre (lionceau).

David de Bourgogne Évêque d'Utrecht. — 3 florins ou ducats.

Henri VI, roi d'Angleterre. — Noble d'or.

Sixte IV, pape. — Sequin ANN. JUBILEI. Barque de Saint-Pierre.

Albert III, margrave de Brandebourg. — Florin au Saint-Jean-Baptiste.

Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. — Concours ouvert à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de la Société.

1° Un prix de la valeur de 100 francs, offert par M. Charaux, membre titulaire de la Société, à la meilleure notice sur les Maisons à façade sculptée des villes haute et basse de Bar-le-Duc, à étudier au double point de vue de l'*Art* et de l'*Histoire*;

2° Un prix de la valeur de 100 francs, offert par M. Charaux, à la meilleure étude *historique* et *artistique* sur le Collège Gilles-de-Trèves, de Bar-le-Duc ;

3° Un prix de la valeur de 100 francs, offert par M. l'abbé Léopold Plauche, membre titulaire, pour être décerné sous le nom de « *Prix Paulin Gillon* », en mémoire de l'un des principaux promoteurs de la Société, à un Précis de l'histoire du Barrois ;

4° Un prix de la valeur de 100 francs, offert par M. Charles Freund-Deschamps, membre titulaire, au meilleur travail sur le développement de l'industrie dans le Barrois depuis sa réunion définitive à la Franée en 1766 ;

5° Un prix de la valeur de 100 francs, offert per M. Paul Varin-Bernier, membre titulaire, à la meilleure piece de poésie sur un sujet emprunté à la Lorraine ou au Barrois ;

6° Un prix de la valeur de 200 francs, offert par la Société à la meilleure monographie qui lui sera présentée sur un sujet intéressant le Barrois.

Les travaux présentés aux différents concours devront être adressés avant le 1er août 1895, à M. le Président de la Société des Lettres, Sciences et Arts, à Bar-le-Duc. Ils devront être inédits. Ils ne porteront aucune signature, mais seront revêtus d'une épigraphe répétée sur l'enveloppe d'un pli cacheté qui contiendra le nom et l'adresse de l'auteur et qui sera joint au manuscrit.

De la désaffectation du Palais des papes d'Avignon. — On sait que ce monument historique de premier ordre est indignement profané et sert actuellement de caserne à un régiment d'infanterie. Vers la fin du second Empire, le Dr Pamard, qui présidait alors très intelligemment à l'administration de la ville d'Avignon, avait formé le projet de restaurer le Palais des papes et d'y installer un certain nombre de services municipaux, entre autres la Biblio-

Digitized by Google

thèque et le Musée. Une caserne fut construite pour loger l'infanterie ; malheureusement la guerre de 1870 survint et la destinée voulut que ce dernier édifice fut affecté au régiment des pontonniers, qui résidait autrefois à Strasbourg. Or, il est à peu près certain qu'une loi va supprimer les régiments de pontonniers et faire partir d'Avignon une partie des troupes. Est-ce qu'il ne serait pas opportun de remettre en question le projet du Dr Pamard et, d'accord avec la commission des Monuments historiques, de restaurer le Palais des papes et de lui donner une destination plus honorable et plus digne? Nous faisons des vœux pour que la question soit étudiée de très près, surtout maintenant que l'opinion publique le réclame.

F. M.

Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or. — *Entrées de 1894.* — Manche de poignard en bronze en forme de tête de lionne. — Fil à plomb en bronze (patine antique). — Petit rasoir en bronze, provenant d'Essey. — Un couteau en bronze orné de festons gravés, trouvé lors des travaux de captage de source, au Val Suzon, à proximité d'anciens débris de pilotis. — Un cachet d'oculiste romain en stéatite, trouvé à Nuits portant deux inscriptions :

SEPT. SOTERICHIAN
PALLAD. AD. DIATHES
SEPT. SOTERICHIANI
DIAMYS. AD. VE. CICA (veteres cicatrices).

(Ce cachet a déjà été plusieurs fois publié).

Une belle épée en fer à deux tranchants, arrondie à son extrémité, partie de fourreau en fer y adhérant. — Des landiers, des plaques de cheminée aux armes de familles bourguignonnes, etc. M. Cunisset-Carnot, procureur-général à la cour de Dijon, membre titulaire de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, vient de faire don à ce musée d'une remarquable collection préhistorique, recueillis par lui depuis plusieurs années dans l'Auxois, principalement dans le voisinage des sources de l'Armançon.

Cette collection, dont on a éliminé les objets incomplets ou défectueux pour ne conserver que ceux présentant un intérêt réel comprend :

4 disques en silex, dont on ne connait pas encore exactement le rôle; 23 instruments chelléens; 105 pointes de moustiers; 6 percuteurs; 16 nuclei; 17 couteaux; 62 racloirs; 62 pointes de flèches et petits couteaux; 36 haches de pierre polie; des débris de poterie et des instruments en bois de renne et de cerf.

On y a joint à titre de documents comparatifs, cinq haches en pierre polie provenant de la Nouvelle-Calédonie, et une autre provenant du Mexique.

Digitized by Google

M. Cunisset a donné, en outre, une très intéressante collection d'environ 300 instruments de l'âge de pierre, recueillis en Algérie et en Tunisie : pointes de flèche et de lance, scies, petits couteaux, tous remarquables par leurs petites dimensions et le fini de l'exécution; cette collection a figurée en 1889 à l'exposition du Trocadéro.

Une vitrine spéciale sera réservée à ces documents de l'industrie préhistorique. A. L.

Chronique gallo-romaine. — On a pu voir dans un numéro précédent de la *Correspondance* la découverte près d'Arzon (Morbihan), d'une cachette de haches polies. Sauf deux, toutes ont pu être acquises pour le Musée de Saint-Germain, où on restituera prochainement le petit édicule qui contenait ce dépôt. Un amas de pierrailles formait un galgal, au centre duquel était ménagé un trou rond. Les haches droites, le tranchant en bas, y étaient rangées en cercle, et une pierre plate recouvrait le tout. Deux d'entre elles sont percées au sommet. Leur longueur varie de 11 à 30 centimètres. Il n'y a pas moins de diversité pour le choix de la matière, jadéite, silex, fibrolite, enfin le talc, qui n'avait jamais attiré l'attention. L'emploi d'une pierre aussi tendre montre, mieux encore que la minceur excessive de beaucoup de haches polies, le caractère votif de plusieurs d'entre elles. La découverte d'Arzon n'est pas isolée, et, dans le pays même, on en avait fait une analogue en 1802; elle renfermait 20 haches.

M. d'Acy signale dans l'*Anthropologie*, de curieux casse-têtes de la même époque, en bois de cerf, ornés de dessins au pointillé ; cinq proviennent de Picardie, un des draguages de la Seine. Le style de la décoration est le même que pour la poterie néolithique. Des objets de même forme, mais non décorés, ont été découverts dans les palafittes de la Suisse et de la Savoie.

Un mémoire de M. F. Barthélemy, publié par la *Société d'Archéologie lorraine*, offre une excellente synthèse des études relatives aux camps vitrifiés. Il n'y voit pas, comme le colonel de la Noë, une vitrification superficielle du rempart, due aux feux allumés sur son sommet. Pour lui, c'est un mode particulier de construction et non un fait accidentel survenu plus tard. Parmi les enceintes dont il donne la liste, ne figure pas celle élevée sur les bords de la Loire, près de Roanne. La partie intéressante de ce travail est relative aux murailles calcinées. On les observe depuis le Poitou jusqu'en Lorraine. Des pierres calcaires ont été réduites sur place à l'état de chaux vive, et forment sous le rempart de pierres sèches un lit épais, lentement recarbonaté, et devenu très dur. Telles sont les enceintes de Ceneret dans la Vienne; de Vœuil, dite camp des Anglais, près d'Angoulême; de la Fourasse, Sainte-Geneviève, camp d'Affrique, dans la Meurthe-et-Moselle.

L'Annuaire de la *Société d'Archéologie de Bruxelles*, distribué

Digitized by Google

depuis peu, montre combien est grande l'activité des antiquaires de Belgique. Le rapport de la Commission des fouilles signale de nombreuses explorations ou simples sondages : antiquités belgo-romaines à Houlchin en Hainaut, à Tirlemont, à Anderlues; sépultures franques à Bonnerue et à Orp-le-Grand. La fouille la plus intéressante a eu lieu à Ville-sur-Haine, en Hainaut, au lieu dit le *Bonnier de la grosse pierre*. On y a retrouvé un menhir couché, à une époque déjà ancienne, dans une fosse creusée de main d'homme. S'il y a eu là exécution du capitulaire de Charlemagne contre les monuments païens, la survivance du nom de lieu, après enfouissement du bloc, est caractéristique.

Grâce à la générosité de l'un de ses membres, M. Louis Cavens, cette Société peut mettre au concours une carte archéologique du pays, ou plutôt trois cartes similaires, pour les périodes prégauloise, belgo-romaine et franque.

Dans les *Mémoires de la Société de Namur* il faut signaler deux travaux fort importants, car ils résument l'état actuel de nos connaissances sur deux branches d'antiquités. Prenant comme type la grande et belle villa d'Anthée, sise sur la voie romaine de Bavay à Cologne, M. Alfred Béquet décrit les grands domaines et les villas de l'entre-Sambre et Meuse sous l'empire romain. La *villa urbana*, sise au centre des domaines du maître, au milieu d'un parc, avait un corps principal élevé d'un étage. Deux ailes plus basses, en retour, renferment les appartements d'hiver et d'été avec thermes complets de part et d'autre. Un mur la séparait de la *villa rustica*, long parallélogramme, sur les grands côtés duquel de nombreux pavillons isolés et sur caves renfermaient les ateliers industriels à droite, les bâtiments agricoles en face; car cette petite colonie, comprenant plusieurs centaines de personnes libres ou esclaves, devait pourvoir elle-même à tous ses besoins. La demeure assez luxueuse de l'intendant communiquait avec les deux villas. Les colons et esclaves chargés de la culture du domaine occupaient divers villages, dont l'importance est attestée par les nécropoles qui en dépendaient, et où se retrouvent, au fond de fosses larges de 50 centimètres et plaquées de dalles ou de tuiles plates, des vases, une ou plusieurs monnaies, des fibules émaillées, des bijoux nombreux et peu de verrerie. Aux Villées, 706 tombes ont fourni plus de 300 monnaies, du commencement de l'empire à Philippe I. Sur toute la largeur du cimetière, une bande de 6 mètres séparait les colons libres des esclaves. Aux Iliats, 313 tombes renfermaient 120 pièces, d'Agrippa à Commode. Anthée, où l'on travaillait le fer, le bronze, et où on fabriquait des bijoux, est la villa belge la mieux connue, mais ce n'était ni la seule, ni la plus importante ; on en a fouillé partiellement beaucoup, surtout près de Charleroi, notamment celle de Peruwelz, dont l'atrium était orné de 42 colonnes.

Digitized by Google

L'entrée au musée de Namur, grâce à MM. Marcel de Puydt et Grémer, d'un bol de verre jaune à reliefs, découvert à Couvin, dans une tombe romaine, est, pour le président Schuermans, l'occasion de réunir dans un véritable *corpus*, tout ce que nous savons des vases de verre moulés, représentant des auriges ou des couples de gladiateurs, toujours par quatre, et les chars toujours dirigés à gauche. Depuis 1825, on a signalé 21 coupes de ce genre, toutes trouvées dans le nord de la France, la Belgique, l'Angleterre ou l'Allemagne. Les noms des cochers, et des gladiateurs que l'on y lit se retrouvent dans les auteurs. L'éminent archéologue belge incline à penser que le centre de fabrication devait être en Angleterre ou en Normandie.

F. DE VILLENOISY.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du 5 janvier.* — M. Le Blant communique deux inscriptions latines découvertes dans les fouilles récentes de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, à Vienne (Isère); elles se trouvaient dans les sépulcres de deux religieuses, Ananthailda et Celsa. La première de ces inscriptions est datée du 9 mai [509], à la manière moderne; c'est la plus ancienne inscription connue jusqu'ici qui soit ainsi datée. Le nom « Ananthailda » est nouveau. Ces deux inscriptions sont datées de postconsulats, parce que Magnus et Importunus, qui succédèrent à Venantius et Agapitus [508 et 517) furent nommés consuls en Orient, sans collègues en Occident : ils restèrent inconnus ou ne furent pas proclamés en Gaule.

M. Viollet fait une seconde lecture de son mémoire sur les États de 1358.

Séance du 5 février. — M. Germain Bapst lit un mémoire sur deux bas-reliefs de Jean Goujon représentant le départ et la chute de Phaéton. Ces deux bas-reliefs, autrefois au château d'Ecouen, furent transportés vers 1835 au château de Chantilly. En 1846, lors d'une réparation faite à un pont du parc, des ouvriers les remarquèrent et le prince les fit porter dans la tribune du château.

M. Charles Normand commence la lecture d'un mémoire sur les arènes de Lutèce.

Séance du 12 février. — M. A. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit que M. Georges Goyau, membre de l'École, a remarqué, dans le 5e volume de l'Atlas Blaeu, possédé par la Bibliothèque impériale de Vienne (Autriche), des représentations de ruines subsistant à Bordeaux au XVIIe siècle, exécutées par un Hollandais, Hermann van der Hem, mort à Bordeaux en juin 1649.

M. Charles Normand continue la lecture de son mémoire sur les arènes de la rue Monge. Il retrace l'histoire de la découverte de ce monument, dont la première moitié, aujourd'hui ensevelie sous les bâtiments de la Compagnie des Omnibus, fut retrouvée en 1869, et la seconde à partir de 1883.

Digitized by Google

Séance du 12 mars. — L'Académie procède à la nomination d'une commission de six membres chargée de proposer un projet de publication de Chartes et Diplômes. Sont élus : MM. Delisle, de Rozière, d'Arbois de Jubainville, Longnon, de Lasteyrie et Duchesne.

M. Paul Durrieu, conservateur au Musée du Louvre, signale un grand dessin acquis par ce Musée avec la collection Baldinucci en 1806, et qui était classé parmi les imitateurs de Giotto. M. Durrieu croit pouvoir restituer ce dessin à André Beauneveu de Valenciennes, le célèbre sculpteur et peintre de Charles V et du duc de Berry. Ce dessin représente la mort de la Vierge, son assomption et son couronnement avec saint Jean, patron du duc de Berry, et saint Etienne, patron du diocèse de Bourges. C'est vraisemblablement un projet de peinture murale, et il se rattache aux travaux que le duc de Berry faisait exécuter, particulièrement à Bourges et au château de Mehun-sur-Yèvre.

Séance du 9 mars. — M. Heuzey, membre de l'Académie, communique une inscription grecque découverte à Saint-Côme, près de Nîmes. C'est une signature d'artiste qui se lit à l'entrée d'une petite chambre entièrement pavée en mosaïque. Cette inscription signifie : « Puthis, fils d'Antiochus, a fait. Salut! », et prouve que, même en Gaule, les arts industriels étaient exercés par des ouvriers grecs.

Séance du 13 avril. — M. Le Blant signale un fragment trouvé par M. Lavergne, président de la société historique de Gascogne, chez Mme Cournet, à Cacarens (Gers). C'est une plaque épaisse en marbre blanc, haute de 53 cent. sur 47 de largeur, au revers de laquelle est tracée une grande croix pattée. Le bas-relief qui occupe la face paraît provenir d'un sarcophage chrétien et représente Orphée assis, vêtu à l'antique, et jouant de la lyre; près de lui, devant un palmier, sont deux moutons. Si, comme il paraît bien, ce fragment provient d'un sarcophage, ce sujet se présenterait pour la première fois en Gaule sur un monument de cette espèce. — M. Liénard a déjà publié, dans son *Archéologie de la Meuse*, t. II, pl. 31, fig. 9, une plaque de fibule en bronze repoussé, trouvée en 1872, et où figure Orphée jouant de la lyre, mais, selon le cas le plus ordinaire, au milieu d'animaux divers.

Séance du 20 avril. — M. Cagnat, professeur au Collège de France, annonce qu'on vient de mettre au jour, à côté de cet établissement, des ruines romaines en grandes briques. Il serait bon d'en relever au moins le tracé.

Séance du 28 avril. — M. B. Hauréau communique un mémoire sur Philippe de Grève, chancelier de l'église et de l'Université de Paris de 1218 à 1236. Dans les trois séries de sermons du chaucelier, M. Hauréau relève les jugements qu'il a portés sur les choses de son temps. Il résulte de cette étude que Philippe a été fort calomnié. Deux de ses contemporains, et non des moins illustres, Henry d'Andely et le pape Grégoire IX, lui ont d'ailleurs rendu justice. Tout

Digitized by Google

ce qu'on pourrait lui reprocher, c'est d'avoir eu le caractère un peu vif.

Séance du 4 mai. — M. Eugène Lefèvre-Pontalis lit un chapitre de son ouvrage en préparation sur l'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons. Il démontre que l'introduction de l'arc en tiers point dans les édifices religieux de cette région au XII^e^ siècle n'eut pas une influence capitale sur la transformation du style. On continua pendant longtemps à l'appareiller à côté du plein cintre, sans songer à l'employer d'une manière exclusive. L'usage méthodique de l'arc brisé coïncida simplement avec l'invention de la croisée d'ogives et de l'arc-boutant qui sont les éléments essentiels de l'architecture gothique.

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 14 mars* : M. Samuel Berger étudie, en les comparant, diverses représentations de la Création et de l'histoire d'Adam et Ève, sculptées sur des portails de Rouen et d'Auxerre et peintes dans les Bibles historiales françaises.. — *Séances des 21 mars, 28 mars et 4 avril* : M. Châtel communique, de la part de M. Horace Gillet, une note relative à une pierre tombale conservée dans l'église de Thonnance-lès-Joinville (Haute-Marne). — M. G. Schlumberger lit une note sur le tombeau du pape Clément V. M. Guerlin signale l'original d'un portrait de Christophe Colomb, par Jean Bol, reproduit en tapisserie (Musée d'Amiens); cet original est au musée de l'Ermitage. — M. Durrieu fait ressortir la valeur de la miniature placée en tête de l'exemplaire des statuts de l'ordre de Saint-Michel, ayant appartenu à Charles VIII et renfermant les portraits de ce prince, d'Anne de Bretagne, du duc de Bourbon, etc. Il indique comme pouvant être l'auteur de cette peinture remarquable Jean Perréal, dit Jean de Paris. — M. de Rougé présente les photographies de tapisseries du XVI^e^ siècle. — M. de la Villenoisy fait connaître, au nom de M. Monnier de la Sizeranne, un poids ancien, en bronze, trouvé à Mureils (Drôme). — M. Édouard Blanc présente une nouvelle inscription romaine découverte par M. Tellier, à Gourbata (Tunisie). *Séance du 11 avril* : M. Müntz étudie le mausolée de Jean Cossa, grand sénéchal de Provence à Tarascon et l'attribue à Laurana, sculpteur attitré du roi René. — M. Courajod observe que Laurana a eu des collaborateurs en Provence et qu'il ne faut peut-être voir là qu'une œuvre collective. — *Séance du 18 avril* : M. Courajod présente de nouvelles observations sur le tombeau de Jean Cossa, à Tarascon, et produit la mention qu'il en a faite dans le catalogue du musée du Trocadéro. M. Babelon observe qu'un buste en marbre dont a parlé M. Courajod, et qui est, selon lui, de l'école de Donatello, a fait partie de la collection du comte de Caylus, qui l'a publié et donné au roi en 1762. — *Séance du 25 avril* : M. Cagnat entretient ensuite la Société des fouilles récentes entreprises dans la rue de

Digitized by Google

Lanneau, près du collège de France. M. Châtel présente, de la part de M. Gillet, le texte de deux chartes originales de Jean de Joinville. — *Séance du 2 mai* : M. de Barthélemy attire l'attention de la Société sur un nouveau mémoire de M. Lièvre au sujet des prétendus puits funéraires de la Vendée. MM. de Kersers, Gaidoz, Delaborde et quelques autres membres échangent des observations sur la destination probablede ces cavités.

Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne. Sections d'histoire, de philologie et d'archeologie. — Nous commençons aujourd'hui le résumé des communications faites dans les sections d'histoire, de philologie et d'archéologie du Congrès des Sociétés savantes, réuni à la Sorbonne du 27 au 31 mars dernier, résumé que le défaut de place nous avait empêchés de publier en même temps que le compte-rendu de la réunion des Sociétés de beaux-arts, publié dans le numéro d'avril.

La section d'histoire et de philologie a été successivement présidée par MM. Léopold Delisle, de Barthélemy, Servois, de Boislisle, Gaston Paris, et a eu pour secrétaire M. Gazier; celle d'archéologie a eu pour présidents : MM. Le Blant, Chabouillet, Bertrand, Héron de Villefosse, de Barthélemy, et pour secrétaire M. de Lasteyrie.

M. *le chanoine Arbellot* lit un mémoire sur la vie et les ouvrages de Bernard Gui ou Guyon, évêque de Lodève au XIV^e^ siècle.

M. *l'abbé Allain* a lu un mémoire sur les cérémonies du mariage à Bordeaux au XV^e^ siècle. Il est à souhaiter que ce travail soit publié : on le rapprocherait utilement de l'étude que M. Labande a donnée sur le mariage à Avignon dans les numéros 1 et 4 de notre *Correspondance*.

En réponse à la 4^e^ question du programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1894, ainsi conçue : « Signaler dans les Archives... des textes inédits de chartes de communes », M. le docteur *Atgier* lit une notice historique sur les onze chartes féodales inédites qui régirent l'île de Ré pendant tout le moyen âge. Cette île, en effet, jouit durant toute cette époque de privilèges accordés aux insulaires par leurs seigneurs, les sires de Mauléon, de Thouars, d'Amboise, de La Trémoille et de Bueil, afin d'engager les habitants à ne point abandonner le pays malgré les fréquents ravages de la mer et des pirates anglo-normands. M. le docteur Atgier, en prenant copie, il y a quelques années de ces chartes, a été bien inspiré, car les vieux rôles de parchemins de la mairie de Saint-Martin-de-Ré qui en conservaient les textes, ont été détruits, en 1891, par l'incendie qui dévora toutes les archives municipales. La copie *in-extenso* de ces chartes a été communiquée au Congrès et nous ne doutons pas que le ministre de l'Instruction publique ne soit tout disposé à en faire l'acquisition et a faire éditer ces textes en, vieux français du XII^e^ au XVI^e^ siècle qui ont offert à leur copiste tant

Digitized by Google

de difficultés pour être déchiffrés et qui constituent pour l'histoire locale de l'île de Ré et l'histoire féodale de la France une véritable curiosité historique et archéologique.

M. *Audiat* a adressé un mémoire sur le tumulus dit le Terrier de Courcoury ou de la Fade (de la fée), situé à 6 kilomètres au-dessus de Saintes, aux bords de la Charente.

M. *Autorde,* archiviste de la Creuse, expose l'organisation des « Charités », institution de bienfaisance qui prospérait à Felletin au quinzième siècle. Elle avait pour objet de fournir aux pauvres du pain et du seigle; elle disparut en 1583.

M. *Bertrand,* membre de la Société de l'émulation de l'Allier, signale les dernières découvertes archéologiques faites dans sa région et entretient la section d'une taillerie de silex retrouvée à la Goulenne près Digoin, en Saône-et-Loire.

Thérouanne, l'ancienne capitale de la Morinie a complètement disparu. M. *l'abbé Bled,* président de la société des Antiquaires de cette région, société active entre toutes, s'est efforcé de la reconstituer surtout au point de vue topographique, et y a pleinement réussi.

M. *Boissonnade* a trouvé dans les archives de la Charente des documents inédits, grâce auxquels il a pu établir la durée précise du séjour de Richelieu à Angoulême (fin mars — 31 août 1619), et le chiffre du revenu de l'évêché de Luçon à la même époque (13,000 livres par an).

M. l'abbé *Bourdais* a fait connaître l'œuvre architectonique de Foulques Nerra, grand constructeur d'églises et de châteaux au XI^e^ siècle.

L'église de Baume-les-Messieurs (Jura) fait l'objet d'une description très complète fournie par M. l'abbé *Brune.*

M. *Braquehaye* a apporté le dessin d'un fragment de mosaïque trouvé à Carthage en 1848.

L'intérêt de la communication de M. *Étienne Charavay* sur le général Le Veneur, intérêt très vif déjà par lui-même, s'est accru de ce fait que la section d'histoire entendait pour la première fois un mémoire sur un point de l'histoire de la Révolution.

M. *Delord,* professeur au collège de Romans, envoie une note, dont M. de Lasteyrie donne lecture, sur diverses antiquités découvertes depuis peu dans le département de la Drôme : Vénus en bronze, lampe en terre grise, médailles, bagues et figurines.

M. *Durieux* lit un travail important sur les origines de la Révolution française en Bretagne. Le mouvement révolutionnaire fut surtout décisif à Nantes. Les miliciens de cette ville, bien avant 1789, avaient leur organisation électorale, leurs droits et leurs privilèges, et s'intitulaient, avec un légitime orgueil, les fils aînés de la Liberté. Ce furent les députés bretons qui prirent l'initiative de toutes les grandes mesures qui assurèrent à la Révolution de brillants et de si

Digitized by Google

solides débuts. Après avoir fondé pour concerter leurs votes le club breton, devenu plus tard le club des Jacobins, ils jouèrent dans la discussion de la Constitution un rôle que nous ne pouvons guère que rappeler ici. Chapelier, député de Rennes, le premier, invita ses collègues du tiers à se constituer en Assemblée nationale, sans attendre l'adhésion des membres et de la noblesse et du clergé. C'est le même citoyen que l'Assemblée, après la prise de la Bastille et la nomination de Bailly à la mairie de Paris, désigna pour remplir les fonctions de président, fonctions qu'il accepta « comme un hommage rendu en sa personne de député de Rennes aux efforts et aux glorieuses entreprises de la Bretagne en faveur de la liberté ». Il faut rappeler aussi que les députés bretons ne furent pas les derniers à faire, dans la nuit du 4 août, le sacrifice des privilèges et des franchises de leur province sur l'autel de la patrie.

M. *Louis Duval*, archiviste de l'Orne, a reconstitué la vie de François Fouquet, archevêque de Narbonne, frère du célèbre surintendant des finances, qui fut exilé à Alençon.

M. *Enlart* préfère les études d'ensemble aux monographies isolées. Après avoir présenté au dernier Congrès un mémoire sur les premiers monuments gothiques de la Scandinavie, et en attendant l'apparition très prochaine de son livre sur les *Origines de l'architecture gothique en Italie*, il a lu au Congrès de 1894 un travail sur les *Origines de l'architecture gothique en Espagne et en Portugal*. Il trouve dans l'architecture de ces contrées au moyen âge comme dans celle du reste de l'Europe l'influence presque exclusive de la France, et montre d'abord les causes historiques de cette influence, qui s'exerce par voisinage ou par importation.

L'influence de voisinage existe durant tout le moyen âge dans la région voisine des Pyrénées et surtout dans la Catalogne, qui, jusqu'au XII[e] siècle, est restée sous la dépendance de l'archevêque de Narbonne.

L'influence d'importation a produit davantage. Elle a eu pour agents les nombreux Français qui vinrent grossir les rangs des conquérants qui refoulaient les Maures vers le Sud. Derrière l'armée des croisés où tant de cadets viennent chercher fortune, marche une légion de prêtres et de moines prêts à recevoir l'administration spirituelle des provinces reconquises, et suivis eux-mêmes par des architectes en quête d'églises et d'abbayes à construire.

M. *Finot* étudie à l'aide de documents fort curieux une émeute qui eut lieu à Avesnes en 1413 à propos de l'élection du Maïeur et d'une atteinte portée aux franchises communales.

M. *Henri Forgeot*, ancien élève de l'École des Chartes, retrace l'histoire de l'Administration municipale du canton de Rambouillet. Il passe en revue les différents membres qui la composaient (président, agents et adjoints municipaux, commissaire du pouvoir exécutif), et il étudie le rôle et les attributions de chacun d'eux, d'après

Digitized by Google

les lois; c'est la première partie. La seconde est consacrée au fonctionnement de la municipalité de Rambouillet au point de vue administratif, judiciaire, financier et militaire.

L'auteur s'attache également à faire ressortir l'importance du canton à cette époque. Sous le régime de la Constitution de l'an III seulement, le canton a joui d'une vie propre qu'il n'a pas retrouvée depuis; M. H. Forgeot montre les avantages, plus nombreux que les inconvénients, qui en résultaient.

M. *l'abbé Galabert* s'est occupé du village de Puylagarde, tombé au pouvoir des routiers, de 1381 à 1385. Après avoir pris une part brillante à la révolte du Quercy contre les Anglais en 1369, Ratier de Belfort commit toutes sortes de déprédations contre les Montalbanais; il s'empara de Puylagarde sur Jean de Gourdon. Pour s'y maintenir plus sûrement, il fit hommage au comte d'Armagnac, et, semble-t-il, avec la connivence de ce dernier, il fit appel aux routiers Bertrucat d'Albret et Ramonet de Sort. Les habitants, qui n'avaient consenti à baisser le pont-levis que trompés par le capitaine gouverneur, refusèrent de fournir des vivres aux routiers et se réfugièrent dans le fort et dans l'église. Ceux-ci furieux molestèrent, emprisonnèrent quelques habitants et en tuèrent plusieurs; puis, fatigués de leur inaction, ils s'emparèrent de divers villages aux alentours et ils appelèrent à eux les autres bandes. Pour échapper aux vexations et pouvoir travailler les terres, les habitants traitèrent avec les bandits. Moyennant un *pati* ou *sufferta*, ils purent labourer les terres les plus rapprochées et aller aux marchés. Mais ce traité, auquel prirent part tous les villages voisins, ne mettaient pas les paysans à l'abri des autres routiers qui couraient le pays; ceux-ci faisaient des prisonniers, enlevaient les troupeaux et ne les relâchaient, les uns et les autres, que moyennant finances. Le pays était ruiné quand les bandes allèrent chercher fortune ailleurs.

M. *Gasté* lit son travail sur les confréries de l'église Notre-Dame de Vire.

M. *Gauthier*, archiviste du Doubs, a fait les communications suivantes aux différentes sections du Congrès des Sociétés savantes :

A la section d'Archéologie, sous le titre : des églises romanes du diocèse de Besançon, il a exposé les plans et dessins des vingt églises romanes, remontant toutes au XII^e^ siècle, qui subsistent dans les départements du Doubs et de la Haute-Saône, la plupart incomplètes, quelques-unes réduites à de simples fragments : porches, clochers, absidioles. Au premier rang, se place la cathédrale Saint-Jean de Besançon, consacrée en 1148, et qui présente dans l'une de ses absides comme dans les chapiteaux du chœur et de la grande nef les caractères de l'art rhénan, tandis que le plan primitif de ses substructions et des cloîtres ou lieux réguliers qui l'avoisinent rappellent le style carolingien par leurs dispositions essentielles. Dans l'ensemble de la

Digitized by Google

Franche-Comté (Jura compris), le style roman qui domine est le style bourguignon, répandu par l'ordre de Cluny dans ses abbayes et prieurés comtois, par l'ordre de Saint-Augustin, dans toutes ses dépendances du même sol.

Le même jour, M. Gauthier a communiqué la description et les reproductions photographiques des 32 grandes peintures, dont 16 sur fond d'or, du psautier de Boumart, manuscrit des premières années du XIII^e^ siècle, conservé à la bibliothèque publique de Besançon. La plus intéressante de ces curieuses peintures qui procèdent de l'art allemand avec réminiscences des « icônes » grecques, représente l'abbé Walterus, abbé Cistercien de Boumart (diocèse de Genève), de 1195 à 1207, au dire de l'*Helvetia sacra*.

Il a communiqué à la section d'histoire et philologie les listes des baillis de Franche-Comté, de 1163 à 1790, contenant 450 noms en grande partie inédits, pour répondre à l'une des questions inscrites au programme. Il a fait connaître à la même occasion que le plus ancien type héraldique connu en Franche-Comté, était fourni par le sceau du bailli Louis de Saarwerden, qui vivait en 1188.

M. *Gaston Gauthier* donne lecture d'une intéressante notice sur le servage dans la paroisse de Beaumont-la-Ferrière en Nivernais depuis le XIII^e^ jusqu'au XVIII^e^ siècle. Il fait connaître les contestations survenues entre les manants de cette localité et le chapitre de Nevers en 1245, puis résume la charte d'affranchissement à eux accordée par le seigneur du lieu en 1276. Il montre les justes réclamations présentées par les habitants en 1385 et 1437 et soutenues par eux d'abord au bailliage royal de Saint-Pierre-le-Moûtier, puis au Parlement de Paris et enfin devant le Pape. Il termine par les procédures qui leur furent faites lorsqu'aux XVII^e^ et XVIII^e^ siecles, ils voulurent — ainsi que le curé — se soustraire à la banalité du four seigneurial.

M. Gauthier fait ensuite l'historique des foires et du marché de Beaumont-la-Ferrière depuis l'origine en 1556; il énumère les nouveaux droits accordés en 1666 à Louis Le Vau, architecte du roi, alors seigneur du lieu, puis résume les contestations survenues à la révolution entre la municipalité et les héritiers de M. Babaud de La Chaussade relativement à la possession de la halle seigneuriale, élevée depuis plusieurs siècles sur la place publique.

Des copies de pièces justificatives, jointes à ces deux notices, complètent d'une heureuse façon les lectures de M. Gauthier.

M. *Godin* a retracé les relations commerciales qui existèrent entre la Flandre et le Portugal, du XI^e^ au XVII^e^ siècle.

M. *Hauser* a transcrit sur le manuscrit 238 du fonds Dupuy à la Bibliothèque nationale le texte d'une relation du voyage de Philippe Canaye, seigneur de Fresnes, dans le Levant en 1572 et 1573.

M. *Jarry*, membre de la Société archéologique de l'Orléanais a fait connaître le texte d'une charte fort curieuse, datée de 1223, et

Digitized by Google

contenant le maintien des droits de l'abbaye de Saint-Denis sur la ville de Solesmes (Nord). Les usages locaux qui y sont mentionnés sont d'un vif intérêt.

M. *Joret*, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix communique les Mémoires du maréchal d'Asfelds sur ses campagnes de 1704 à 1709, d'après le manuscrit conservé au British Museum.

M. *Jovy*, de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François, fait une communication relative à Pascal et au pseudonyme qu'il avait adopté pour la publication des *Lettres provinciales*, Louis de Montalte. Il passe en revue les diverses hypothèses proposées pour l'explication de ce pseudonyme par MM. Prosper Faugère, Ernest Havet, Sainte-Beuve. Il en propose une nouvelle. D'après lui, Pascal aurait emprunté ce pseudonyme de Montalte au souvenir de la lecture d'un *Tractatus de reprobatione sententiæ Pilati*, publié par un Ludovicus Montaltus et imprimé à Paris, en 1494, chez Guido Mercator (Guyot Marchand). Cet écrivain à peu près inconnu est d'origine italienne.

M. Jovy rappelle que Pascal, sur la fin de sa vie, semble s'être préoccupé assez vivement de connaître la littérature théologique ; il poussa ses recherches jusque dans l'exégèse du moyen-âge, telle qu'il la trouvait, par exemple, dans le *Pugio fidei*. Ce fait peut servir à confirmer la supposition que Pascal a pu connaître et lire ce théologien ignoré. M. Jovy produit, d'ailleurs, d'autres arguments.

La foire de Talmond (Vendée) existait dès le XI^e^ siècle et se tenait dans le cimetière de l'abbaye ; elle a été étudiée par *M. Loquet*.

On semblait ignorer jusqu'ici qu'il existât en Annam un art quelconque. C'est avec curiosité et intérêt qu'on a entendu *M. Lemire* (dont le séjour en Indo-Chine date de 1861 à 1893) faire un parallèle entre l'art antique des Kiams, basé sur une civilisation et un culte d'origine indoue, et l'art moderne des Annamites, basé sur une civilisation et un culte d'origine chinoise. Les rapprochements des procédés de l'art kiam avec ceux de l'art grec, ceux de nos cathédrales gothiques et les analogies des statues kiams avec celles de la Chaldée, de l'Assyrie et de l'Égypte, ont frappé l'auditoire. Pour rendre plus évidentes ces données, l'explorateur a fait passer sous nos yeux des statuettes et des photographies qui démontrent sa thèse. Il possède, en outre, dans son importante collection des statues et des photographies qui complètent cette démonstration. M. Lemire propose de comparer ces vestiges de l'art des Kiams avec les sculptures du Louvre, de Cluny, du musée Guimet et de doter notre pays d'un musée d'art décoratif colonial à la fois profitable à la France d'outre mer et à la France métropolitaine. Ces vues sont nouvelles, séduisantes, et, comme l'a dit le savant et spirituel secrétaire du Comité des Beaux-Arts, « vraiment suggestives pour tous ceux que l'art des anciens ne laisse pas indifférents ». Elles ont été, dans une conférence plus étendue, développées par leur auteur qui a rendu son sujet tout à

Digitized by Google

fait vivant au moyen d'une centaine de projections fort curieuses et fort goutées. M. Lemire a ainsi ouvert la voie et intéressé plus étroitement ses compatriotes aux choses de l'art exotique des possessions françaises.

M. *Lempereur*, archiviste de l'Aveyron, a étudié les droits seigneuriaux dans les terres de l'évêché de Rodez au XIII[e] siècle.

M. *le marquis de l'Estourbeillon* signale le nombre et l'importance des dépôts d'archives existant encore aujourd'hui dans les châteaux bretons. Nous nous efforcerons de tenir nos lecteurs au courant de cette question et de solliciter pour eux de nouveaux renseignements à ce sujet.

M. *Magon*, professeur à l'École de médecine de Marseille, présente une étude très détaillée accompagnée de nombreuses figures sur la reconstitution de l'ancre phénicienne (?) du Musée d'archéologie de Marseille. M. Magon pense, avec M. Frohner, que cette ancre est non pas phénicienne, mais grecque : c'est ce que démontrent les quatre faces d'un osselet en relief qui sont sur chaque bras et que l'on peut considérer comme un insigne talismanique. Cette masse de plomb constitue pour lui le pas d'une ancre en bois de forte dimension, qu'il rapproche des ancres en bois actuellement en usage dans les mers de Chine. C'est là un débris qui peut nous aider à comprendre ce qu'étaient les ancres plombées dont parle Diodore de Sicile dans son célèbre passage sur les voyages maritimes des anciens en Espagne.

M. *Masfrand*, de Rochechouart, fait connaître que l'on comptait encore, en 1830, quatre dolmens dans l'arrondissement de Rochechouart; deux ont disparu, ce sont ceux d'Oradour-sur-Vayres et de Gorre; deux subsistent encore ce sont ceux de Cognac et de Lacôte. Ces deux dolmens ont été fouillés par lui, et on y a recueilli des pointes de flèches à pédoncule et à barbelures, des lances en silex, des grattoirs et des fragments de poterie grossière.

Deux polissoirs ont été découverts dans cet arrondissement : l'un à Moulin-Rautre, par M[e] de Prévalle, l'autre à Cramaud, par M. Mesfrand. Ces palissoirs sont en quartz.

Nous possédons également dans notre région, dit-il, les menhirs de Chez-Moutaud, de Legeuras et de Lalaurancie. Nous avons signalé des stations néolithiques : à Moulin-Rautre, à Claumart, au Maine, à Lachabaudie, à Vollegouret, à Cramaud, au Cholat et aux Bordes. Enfin, nous avons recueilli les objets suivants cent cinquante haches néolithiques, dont quatre-vingts intactes, de toutes formes et de toutes dimensions, variant entre 3 et 30 centimètres de longueur. Un grand nombre de grattoirs, des lances, des flèches, des tranchets, des lissoirs en jade et en silex, et encore deux ou trois objets, d'un usage indéterminé.

Un bien petit nombre de carrelages historiés ont été signalés

Digitized by Google

jusqu'ici dans le Sud-Ouest. M. *J. Momméja* s'est efforcé de combler cette lacune en présentant une étude très documentée avec dessins à l'appui du fort beau carrelage émaillé du palais abbatial de Moissac, qui se distingue de ses similaires du Nord par l'intention nettement affirmée d'imiter des modèles gallo-romains.

M. *Henri Monceaux* a trouvé de précieux renseignements sur une famille d'imprimeurs établie à Chablis au xv^e^ siècle, les Le Rouge, qui, paraît-il, ont seuls pu créer les séries de la Danse, notamment celle des Morts, dont on ignorait jusqu'ici les auteurs.

M. *l'abbé Morel* communique quatre chartes de communes du xii^e^ siècle, relatives aux villages de Royallieu, Jonquières, la Bruyère près le Meux et Chevrières, situés tous quatre aux environs de Compiègne.

M. *Morel* met sous les yeux des membres de la section d'archéologie plusieurs objets antiques qu'il a trouvés en Provence.

C'est encore de la Rochelle qu'il s'agit dans la communication que M. *Musset*, bibliothécaire de la ville a faite sur « une place de sûreté pendant la Ligue ». A la section d'archéologie, le même érudit lit un mémoire sur l'art de terre à La Rochelle.

M. *Naef* donne connaissance du résultat des fouilles entreprises par lui à Harfleur en 1893 ; il y a notamment retrouvé les substructions d'un *sacellum* romoin.

M. *Noury* a retrouvé la correspondance complète de Voltaire avec le marquis de Cideville, celle de ce dernier à M^mes^ de Staal, du Châtelet et Denis ; il en fait connaître quelques fragments.

M. *Parfouru*, archiviste d'Ille-et-Vilaine, étudie la vie de l'évêque de Rennes, Le Tonnelier de Breteuil, qui occupa le siège épiscopal de 1723 à 1732.

M. *l'abbé Pigeon* traite de l'embaumement des corps pendant la période mérovingienne ; il résulte de ses recherches que les procédés alors en usage étaient ceux qui avaient été employés en Egypte.

M. *Pilloy* fait deux communications : l'une sur une épée gauloise découverte à Moy (Aisne), l'autre sur l'équitation à l'époque franque.

Déjà en 1887 et 1889, M. *L. Quarré-Reybourbon* avait communiqué à la section de géographie historique et descriptive, des notices sur Pascal-Joseph Gosselin et sur Gilbert de Lannoy, deux voyageurs lillois. Le troisième qu'il a présenté cette année est Pierre Le Monnier; né en 1552 à Mons-en-Givèle, il fut reçu bourgeois de Lille et exerça les fonctions de notaire et celles de maître dans une école. Calligraphe très habile et poète renommé, il est l'auteur de divers travaux et de différentes publications pour lesquels la ville lui accorda des allocations et des récompenses. A l'âge de 57 ans, il entreprit un voyage en Italie, durant les années 1609 et 1610. Il a recueilli des notes sur divers monuments et reproduit soigneusement un très grand

Digitized by Google

nombre d'inscriptions. C'est en 1614 qu'il publia la relation de son voyage en un petit volume in-8° de 275 pages, imprimé à Lille par Christophe Beys, le petit-fils de Plantin, pour lequel la ville lui accorda une subvention de 300 livres, qui équivalent à plus de 2,000 francs de notre monnaie d'aujourd'hui, et les archiducs Albert et Isabelle un don de 30 livres.

Ce petit livre est devenu rare. (*A suivre.*)

Ouvrages nouveaux :

Morel (l'abbé E.). *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne,* publié par la Société historique de Compiègne, 1er fascicule, p. 1 à 80. — Compiègne, 1894, in-4°.

La Société historique de Compiègne avait confié à un de ses membres les plus distingués, l'abbé Morel, la publication du cartulaire de la célèbre abbaye de Saint-Corneille (dont les bâtiments restant actuellement servent de manutention aux approvisionnements militaires). Le premier fascicule vient de paraître : il contient trente-neuf chartes de 877 (date de la fondation de la basilique par Charles-le-Chauve), à 1116. — Avec le dernier fascicule paraîtront les Titres et l'Introduction. Cette superbe publication, malheureusement réservée à ses seuls membres, fait le plus grand honneur à la Société historique de Compiègne, tant par la critique et la science de M. l'abbé Morel, pour établir les textes, que par la parfaite exécution typographique. Il serait à souhaiter que toutes les Sociétés savantes de province suivissent l'exemple de la Société historique de Compiègne, en préparant, pour leurs régions respectives, des publications de l'importance et de l'intérêt du cartulaire de Saint-Corneille. G. D.

Malderghem (Jean Van). — *Les Fleurs de lis de l'ancienne monarchie française, leur origine, leur nature, leur symbolisme.* — Bruxelles, Lamertin, et Paris, Picard, 1894, 39 pp. 2 pl. et grav. (Extr. des *Annales de la société d'Archéologie de Bruxelles,* t. VIII, 2e livr.)

L'auteur de cette intéressante étude recherche qu'elle a été la forme ancienne et l'origine de la fleur de lis. Une des planches reproduit une miniature du célèbre psautier de Charles-le-Chauve conservé à la Bibliothèque Nationale ; l'empereur tient un sceptre fleurdelisé. M. J. Van Maldeghem ajoute quelques remarques sur le symbolisme de la fleur de lis. Une bibliographie soignée termine ce travail. F. M.

X. Barbier de Montault (Mgr.). — *La Tapisserie des preux de Saint-Maixent (Deux-Sèvres),* 123 pp. et 6 pl. — *Post-scriptum,* 15 p. (Extrait de la Revue poitevine et saintongeoise). — *La Tapisserie marchoise des neufs preux à Saint-Maixent (Deux-Sèvres),* 16 p. et 6 pl. — L'auteur décrit six pièces de tapisserie représentant, Josué, David, Hector, César, Artus et Godefroy de Bouillon. Trois pièces manquent à la série des preux. Mgr X. B. de Montault donne de nom-

Digitized by Google

breux détails sur l'iconographie des preux et fait un fort utile relevé des monuments, des objets d'art où on les voit représentés, ainsi que des documents où sont mentionnés des représentations de ces héros.

L'auteur revendique ces tapisseries pour les fabriques de Felletin ou d'Aubusson. F. M.

Dannreuther (H.). — *Le mathématicien Albert Girard de Saint-Mihiel*, 1595-1633. (Extrait des Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 3e série, t. III.) M. Dannreuther appelle l'attention sur la qualification de *Samiélois* que s'est donnée Albert Girard dans plusieurs de ses ouvrages, et expose les raisons qui autorisent à restituer au Barrois un personnage qu'on s'est jusqu'ici accordé à considérer comme hollandais.

Brochures :

E. Mellier : Étude sur François Chéron, graveur en médailles, Nancy, Crépin-Leblond, 1894, 26 pp, et 1 pl. (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1893).

H. Lacaille : La vente des biens de Cinq-Mars (avril 1643).— Paris, 1894, 17 pp. (Extr. de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1893).

Mgr X. Barbier de Montault : Un reliquaire du XIIIe siècle à Sainte-Radegonde de Pommiers (Deux-Sèvres), 19 pp. et 1 pl. (Extr. du *Bulletin Monumental*, 1893).

Ch. Marionneau : Jean-Baptiste-Claude Robin, 1734-1818, Paris.— Plon, 1894, 39 pp. (Extr. du *Congrès des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1893.)

L. Quarré-Reybourbon : Carnet de Voyage, Est et Midi de la France; Italie et Sicile. — Lille, Quarré, 1894, 119 pp. (*Société de Géographie de Lille*).

G. Enlart : L'église des chanoines du Saint-Sépulcre à Barletta, en Pouille, 11 pp. et plusieurs grav. (Extr. des *Origines de l'architecture gothique en Italie*, ouvrage sous presse).

F. de Mély : Du rôle des pierres gravées au moyen-âge.— Lille, Brouwer, 1893, 33 pp. et plusieurs grav. (Extr. de la *Revue de l'Art Chrétien*, 1893).

F. de Villenoisy : Origine des premières races ariennes d'Europe. — Louvain, Istas, 1894, 34 pp. (Extr. du *Muséon*).

Vicomte de Rougé : Les Fouilles de M. de Morgan à Dashour, Paris, 1894, 34 pp. (Extr. des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LIII).

Revues :

L'Ami des Monuments et des Arts, t. VII, 1893, n° 40. — E. Corroyer, Notes sur le Mont Saint-Michel *(suite)*, p. 321 à 332, 4 pl. et grav. — Ch. Normand, Un danger à éviter, projet de démoli-

Digitized by Google

tion de l'église romane de Saint-Évremond, Creil (Oise), p. 336 et 337. — Alb. Mazet, L'église d'Ahun (Creuse), p. 338 à 340, pl. et grav. — Em. Cartaillac, Les actes du vandalisme à Toulouse, p. 343 à 347.— H. F., Découverte d'une peinture dans l'église de Maing-Village (près Valenciennes), menaces de destruction de ces peintures et de celles de Montmort (Vienne), p. 348 et 349. — Jules Protat, Les fouilles inédites en France, la jambe de Saint-Nizier (Ain), en bronze incrusté d'argent, p. 358 à 361 et pl. — VIII, 1894, n° 41. — Ch. Normand, Le château de Mesnières, un grand monument méconnu de la Renaissance entre Dieppe et Neufchatel (Seine-Inférieure), p. 7 à 87 et 3 pl. — Fouilles et découvertes : une cité gallo-romaine à Oisseau (Sarthe), à 9kil. sud d'Alençon; la douve des Chateliers, commune de Clussais. — Artiste poitevin ignoré : de Viliers (XVI^e siècle), auteur du château de Gazeau; Trouvaille d'une pointe de lance en bronze dans les marais de la Sèvre, p. 23 à 25. — Deux dessins inédits, nos gravures sur l'ancienne abbaye de Fontevrault, p. 30, pl. et grav. — Eug. Arrivetz, Renaissance et moyen-âge, une excursion dans la Mayenne, Evron, Laval, grottes du Rey, le château de Fouletorte, p. 33 à 36. — A. Dumazet, Sauvons Brouage (Charente-Inférieure), p. 37 à 42. — Destruction projetée de la chapelle du collège de Châlons-sur-Marne, p. 42 à 44. — Seré-Depoin, État du château de Charleval (Eure) en 1737, p. 57 à 59. — Une planche représentant un plan de Dieppe.

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LIV, 1893, n° de nov.-déc.— J. Havet, Questions mérovingiennes, n° VII : les Actes des évêques du Mans, p. 597 à 692. — L. Batiffol, l'origine italienne des Juvenal des Ursins, p. 693 à 717 et grav.— H. Moranvillé, Une course de Bar-sur-Seine à Paris, en 1390, p. 718 à 720. — H. Omont, Lettres de dom le Chevallier à Montfaucon, relatives à des manuscrits grecs de Tours, p. 725 à 728.— Mélanges : L. D. Hugues du Puiset, chancelier de Philippe-Auguste, p. 785 à 786.— A. Planchenault, Le chartrier du château de Durtal, p, 789 à 790. — Ch. V. Langlois, Notre-Dame-du-Pré, à Pont-Audemer, p. 791 et 991. — L. de Mas-Latrie, Inscription française trouvée dans l'île de Chypre [1351], p. 791. — Maître Bernard [Bernard de Chartres et Bernard Sylvestris, XII^e siècle, lettre de M. B. Hauréau et réponse de M. Ch.-V. Langlois], p. 792 à 795. — Procédé pour reproduire les filigranes du papier [note de M. J. Gauthier], p. 795 et 796.

Congrès Archéologique de France. — LVIII^e Session, 1891 (Caen 1893). — Procès-verbaux des séances et comptes-rendus des excursions, p. 27 à 120, 3 pl. et grav.— Aug. Castan, La cité des Séquanes, d'après les textes des historiens ou des géographes et les inscriptions romaines, p. 121 à 151. — M. l'abbé P. Brune, Les églises romanes du Jura, p. 152 à 176, 3 pl. et plus. grav. — L. Pingaud, L'industrie et le commerce en Fanche-Comté au XVIII^e siècle, p. 177 à 188.— J. Gauthier et J. Feuvrier, Les fortifications de Dôle,

Digitized by Google

p. 189 à 212 et 3 pl.— M. l'abbé A. Bouillet, L'Église de Grandecourt (Hte-Saône), p. 213 à 219 et pl.— Cte A. de Dion, Le château d'Estavayer (Suisse), p. 220 à 224 et 2 pl.— Alfred Vaissier, Étude sur les statuettes de Jupiter costumées à la gauloise, dans la région de l'est de la France, p. 225 à 243 et grav.. — J. de Lahondès, Maisons anciennes dans l'Ariège et dans l'Aude, p. 244 à 263, 5 pl. et plusieurs grav. — Em. Travers, notes sur quelques temples de Basse-Normandie, p. 264 à 283 et pl. — J. Gauthier et G. de Beausèjour, L'église paroissiale de Pesmes (Hte-Saône), p. 284 à 325, 6 pl. et grav. — Cte A. de Dion, La maison forte d'Orchamps (Jura), p. 326 à 336 et plusieurs grav. — J. Gauthier, Notes sur l'industrie du papier en Franche-Comté et les filigranes employés par les papeteries comtoises du xve au xviiie siècle, p. 337 à 341. — Gust. Schlumberger, Découverte d'une relique faisant partie des dépouilles de Constantinople, apportées en Occident à la suite de la Croisade de 1204, p. 342 à 349 et pl. — Cte de Marsy, les taureaux tricornus, p. 350 à 352 et deux grav.— M. l'abbé Brune, L'architecture religieuse dans le Jura, p. 353 à 364, et plusieurs grav.— Cte de Marsy, Les incunables de la Bibliothèque de Besançon, d'après le catalogue de M. Aug. Castan, p. 365 à 372, pl. et pls. grav. — Cte de Marsy, La porte Rivotte, à Besançon, p. 373. — Excursion en Suisse, p. 375 à 395 et 3 pl.

~~~ **Journal de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain**, 1894, no de janv.— H. Lefebvre, A propos d'un sceau du duc Simon II [Très intéressante note sur le sceau que porte la pièce conservée aux Archives de Meurthe-et-Moselle sous la cote B, 798, no 28. Ce sceau présente le plus ancien spécimen, signalé jusqu'ici, des alérions qui figurent sur l'écu de Lorraine], p. 3 à 6. — A. Benoît, L'abbaye de Montierender et les princes de la maison de Guise, p. 6 à 10. — L. Germain, Le comte de Clermont-en-Beauvoisis dans la maison de Lorraine [résumé, au point de vue lorrain, d'un travail publié par M. l'abbé Renet dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise* pour 1891, p. 644 et 645. Ce travail a permis à M. Germain de rectifier une erreur d'identification topographique commise par Dom Calmet], p. 10 à 14. — H. Labourasse, A propos de Simon Moycet [simples réflexions suggérées à l'auteur par la lecture de deux communications de MM. l'abbé Chatton et L. Germain, précédemment publiées par la Société], p. 14 à 16. — Pièces d'archives données par M. Petitmangin [à la bibliothèque de la Société. Ces documents sont au nombre de trente environ; le plus ancien est de 1678; les autres appartiennent au xviiie siècle], p. 17 à 23. — Don à la Bibliothèque [de la Société, par M. le commandant de la Giclais, de quatorze pièces, dont la plupart relatives à la Maison-Dieu de Toul, p. 24]. — No de févr. L. Germain, Excursions épigraphiques, l'église d'Hammeville [l'auteur fait connaître les deux épitaphes, appartenant aux années 1597 et 1770, qu'on remarque dans cette église;

Digitized by Google
~~~

il accompagne cette communication de notes sur les familles dont il s'agit], p. 26 à 36. — L. Heitz, Deux lettres inédites [relatives à la maladie et à la mort de la princesse Nicole, première femme du duc Charles IV, en 1657], p. 36 à 40. — F. Nau, Notice sur Tiercelet [de 1456 au XVIIIe siècle. Intéressante observation sur l'étymologie du nom de Lautrebesch, donné à un bois voisin de Tiercelet : ce mot est une corruption de *Otherbusch*, bois d'Audun], p. 40 à 44. — A. de Rozières, A propos de la baronnie de Châtillon [rectification de quelques passages d'un ouvrage récent (*Le Donon et ses vallées*, par Ganier et Frœlich. Nancy, 1894, in-8°) relatifs à Châtillon, près Cirey-sur-Vezouze], p. 44 à 47. P. M.

Revue de l'Agenais, 1893, nos 11 et 12. — E. d'Antin, Une commune gasconne pendant les guerres de religion, d'après les archives de Laplume (Lot-et-Garonne) (*suite*) [précieux document pour l'étude de la vie communale en Gascogne à la fin du XVIe siècle, p. 473 à 495. — J. Momméja, Étapes archéologiques en Italie (*suite*), p. 495 à 524. — Journal agenais des Malebaysse (*suite*) [publication de l'un des documents les plus importants pour l'histoire de l'Agenais au XVIIe siècle (1617-1657) et au XVIIIe siècle (1729-1777). C'est, à proprement parler, le livre de raison de la famille Malebaysse], p. 524 à 545. — Jallifier et Tholin : Bibliographie régionale, p. 545 à 565.

Revue historique ardennaise, 1894, 2e livr. — Roland, Notes sur la seigneurie de Haybes, p. 49 à 70. — N. A., Un agonothète au collège de Charleville, en 1628, p. 71 à 74. — Paul Pellot, Jean de Fromaget, mort à Rethel, pendant la Fronde (1653), p. 74 à 75. — Haudecœur, Quelques chartes concernant les comtes de Rethel et les archevêques de Reims, actuellement conservées au British Museum de Londres (1253-1405), p. 75 à 77. — Henri Jadart, Les Perin, peintres d'origine ardennaise (1753-1874), p. 78. — Paul Laurent, Un inventaire des archives de Sedan en 1707, p. 79 à 81. — Bibliographie ardennaise, p. 81 à 88. — Planche, Pierre tombale d'Alard de Chimay, seigneur de Haybes (XIIIe siècle), dans l'église de Molhain. — 3e liv. — Paul Pellot, Jean Fleury, curé d'Iges, Glaire et Villette, député de Sedan à l'Assemblée nationale de 1789, p. 89 à 114. — Dr Henri Vincent, Les localités ardennaises disparues : Sirienne, p. 115 à 117. — Ernest Henry, Pierre du Moulin, théologien protestant (1568-1658), p. 118 à 123. — Henri Jadart, Le lieu et la date de naissance de l'abbé Batteux, littérateur du XVIIIe siècle, p. 123 à 125. — Paul Laurent, L'interdiction de planter des mais à Sedan, en 1580, p. 125. — Bibliographie ardennaise, p. 126 à 128. — Planche : Portrait de Jean Fleury, député en 1789.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

MONNAIES ANCIENNES & MODERNES

J. FLORANGE, Expert

PARIS — 21, Quai Malaquais, 21 — PARIS

Catalogue n° 7, collection de monnaies, médailles et jetons relatifs à la Lorraine (866 numéros et gravures), prix **2** francs.

EN DISTRIBUTION :

Catalogue n° 9, collection de sceaux-matrices français et étrangers (283 numéros).

SOUS PRESSE :

Catalogue n° 10, monnaies françaises.

Achat de Monnaies et Médailles anciennes et modernes

RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOIS A VUE DE MONNAIES ET MÉDAILLES

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET BRUXELLES

TRAJET EN 5 HEURES

Départs de **Paris** à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 50, 6 h. 20 et 11 h. du soir.
Départs de **Bruxelles** à 7 h 30 et 8 h 57 du matin, midi 58, 6 h. 03 et 11 h. 43 du soir

WAGON-SALON et WAGON-RESTAURANT
aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 7 h. 39 du matin.

WAGON-RESTAURANT
aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin et de Bruxelles à 6 h. 03 du soir.

Digitized by Google

LIBRAIRIES ET PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

La Curiosité Universelle. Fondateur et Directeur, Louis Bihn. — Librairie et Estampes anciennes, 69, rue de Richelieu et 1, rue Rameau. — Gravures du XVIII[e] siècle, en noir et en couleur des Écoles Françaises et Anglaises. Portraits Russes et Américains.

Le Journal des Arts. Directeur : Aug. Dalligny. — 1, rue de Provence. Abonnements : France, un an, 20 fr.; étranger, 25 fr.

Journal des Artistes, 33, rue du Dragon. — Henry Bataille, directeur. Abonnements : France : un an, 10 francs.; étranger, 15 francs. Hebdomadaire.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1[re] partie : gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815, prix 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et C[ie], 53, rue de Richelieu.

LIBRAIRIE DE L'ÉDITION NATIONALE

ÉMILE TESTARD, directeur,

PARIS — 18, rue de Condé, 18 — PARIS

ŒUVRES DE MOLIÈRE

Édition de grand luxe in-4°

Illustrations de Jacques LEMAN et Maurice LELOIR

Révision du texte et Notices

par M. A. DE MONTAIGLON, professeur à l'École des Chartes

Prix de l'ouvrage complet. . . . . **500 fr.**

Chaque pièce forme un fascicule. Les 25 premiers sont en vente.
Les 7 derniers paraîtront en 1894 et 1895.

IMPRIMERIE DE SAINT-DENIS. — H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 6 25 JUIN 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.*

SOMMAIRE DU N° 6

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — E. Mareuse : Un accès d'humeur de Napoléon Ier. — E. Coyecque : Les Archives anciennes des Domaines de la Seine aux Archives départementales. — La question du Masque de fer. — Coutumes du mariage en Écosse. — Rectification iconographique.

QUESTIONS. — Les flacons de cristal de Borso d'Este. — Les armoiries de la ville de Roanne.

RÉPONSES. — Lettres de cachet. — Une correspondance du connétable de Bourbon.

CHRONIQUE.

Le présent numéro contient quatre pages de supplément.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

UN ACCÈS D'HUMEUR DE NAPOLÉON Ier

LA REPRÉSENTATION DE L'*Intrigante* A L'ÉLYSÉE LE 29 MARS 1813

Parmi les pièces de théâtre d'Étienne, il en est une à laquelle s'attachent d'intéressants souvenirs, nous voulons parler de l'*Intrigante*. Cet auteur dramatique, élu membre de l'Académie française, le 22 août 1811, à la suite du succès qu'il venait de remporter avec sa comédie des *Deux Gendres*, avait été reçu le 7 novembre de la même année. Aussi, tout le monde littéraire attendait-il avec impatience le nouvel ouvrage annoncé, dont le titre, d'ailleurs, promettait beaucoup. La campagne de Russie venait de faire pâlir l'astre victorieux jusqu'alors, un vent de fronde se répandait partout, et l'on voyait plus d'un nuage poindre à l'horizon du vaste Empire. Une pièce sur les intrigues de cour devait naturellement passionner les esprits, c'est pourquoi la première représentation, qui avait lieu le 6 mars 1813, attirait à la Comédie-Française le Tout-Paris d'alors. La censure avait, du reste, fait subir à la pièce quelques retranchements. Ici, elle avait effacé une allusion à un prince allemand supprimé. Là, et sans doute par galanterie pour Marie-Louise, elle avait rayé le vers :

Ah ! que ce compliment sent bien la Germanie !

Digitized by Google

Mais, on va le voir, elle n'avait pas prévu toutes les susceptibilités de l'Empereur.

L'*Intrigante* avait été représentée neuf fois à la Comédie-Française (1), quand Napoléon, désireux d'entendre la pièce, la fit jouer à l'Élysée le 29 (2). Tout alla bien jusqu'au troisième acte, où, on le sait, ce vers froissa l'Empereur :

Je suis sujet du prince, et roi dans ma famille (3).

Néanmoins, l'acte se terminait sans encombre et le quatrième commençait, peut-être sous une mauvaise impression du souverain, lorsqu'un passage, que l'auteur met dans la bouche de l' « Intrigante », provoqua l'explosion de la colère impériale. La baronne, essayant de vaincre la dernière résistance de Sainville, qui ne veut pas renoncer à celle qu'il aime, ose lui déclarer qu'un grade supérieur sera le prix de sa docilité :

Si vous êtes déjà parvenu sans appui,
Que ne devez-vous point espérer aujourd'hui ?
Ce n'est pas tout d'unir le courage au mérite ;
Le brave qu'on protège arrive encore plus vite.
J'en prends, si vous voulez, l'engagement formel :
Cédez, avant un mois, je vous fais colonel (4).

Quelle audace ! un autre que le Maître se vantait de faire des colonels ! Napoléon se lève brusquement, il jette au loin l'exemplaire de la brochure relié à ses armes dont l'auteur lui avait fait hommage, et sort de la salle, suivi de toute la cour.

Un jeune page, âgé de dix-sept ans, et attaché au service de l'Empereur, ramassa le volume, qui devait avoir d'autant plus de prix que, le lendemain, la pièce était interdite et que les exemplaires étaient saisis chez tous les libraires. Ce jeune page se nommait Charles Cuchetet ; il devint plus tard commissaire-général de la maison de la duchesse de Berry, et vécut jusqu'à un âge très avancé. Il est mort, en effet, le 10 avril 1888, dans

(1) La dernière représentation a eu lieu le 27 mars.

(2) C'est à tort que plusieurs biographes d'Étienne ont prétendu, les uns que cette représentation avait été donnée aux Tuileries, les autres à Saint-Cloud. Elle a eu lieu à l'Élysée, comme l'atteste du reste le registre de la Comédie-Française.

(3) Voir dans le *Théâtre complet* d'Étienne, la notice sur l'*Intrigante*, t. III, p. 253.

(4) Acte IV, scène VI.

Digitized by Google

son appartement de la rue du faubourg Saint-Honoré, en face de l'Élysée où, soixante-quinze ans auparavant, il avait assisté à la scène que nous venons de raconter (1).

Le 19 novembre de la même année, la bibliothèque Cuchetet était vendue à l'hôtel Drouot, et l'*Intrigante* passait dans un lot de pièces de théâtre. Cinq mois après, le 28 avril 1889, notre ami Monval en faisait l'acquisition, avec un certain nombre d'autres brochures, pour la bibliothèque de la Comédie-Française. Il y restera comme un témoin vivant de cette anecdote, qui nous a été racontée bien des fois par l'ancien petit page, et qui, en ce temps de *napoléonite*, nous a semblé devoir intéresser les lecteurs de la *Correspondance Historique et Archéologique*.

E. Mareuse.

LES ARCHIVES ANCIENNES
DES DOMAINES DE LA SEINE
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

On se souvient que le Conseil général de la Seine a été saisi, au cours de sa première session de 1893, par l'un de ses membres, M. le Dr Alfred Lamouroux, d'un important rapport sur le fonctionnement et la réorganisation du service des Archives du département de la Seine et de la ville de Paris. Parmi les vœux émis en cette circonstance par l'assemblée départementale, il en était un aux termes duquel l'administration des Domaines de la Seine était invitée à effectuer le dépôt aux Archives du département, de la portion ancienne de ses archives propres, conformément aux circulaires du ministre des Finances et du ministre de l'Intérieur en date de 1861.

(1) M. Charles Cuchetet a publié un choix de poésies à dire dans les salons, empruntées à divers auteurs. Ce volume, tiré à cent exemplaires seulement, est intitulé : *Mon Recueil* (Paris, 1868, in-8°, 404 pages, plus une feuille de 24 pages, un tome II en préparation). M. Cuchetet a aussi travaillé avec l'architecte Jacoubet à mettre au courant un exemplaire spécial de l'*Atlas de la Ville*, publié par ce dernier ; cet exemplaire est aujourd'hui au Musée Carnavalet.

Digitized by Google

Il y a quelques semaines, le service des Archives est entré en possession d'un certain nombre de registres et de liasses jusqu'ici déposés dans les combles du bâtiment de la rue de la Banque. On ne peut qu'être reconnaissant à M. le ministre des Finances et à M. le directeur des Domaines, d'avoir bien voulu favorablement accueillir le désir exprimé par le Conseil général; il est, d'ailleurs, permis d'espérer que ce premier versement sera suivi d'un ou plusieurs autres, et que bientôt toute la portion ancienne des archives de l'administration des Domaines du département aura pris place dans le dépôt du quai Henri IV.

Nous présentons ici l'état des documents ainsi versés, à l'exception toutefois d'une série, assez volumineuse, de registres et de liasses concernant les subsistances des armées sous la République, l'Empire et la Restauration, qui proviennent du commissaire des guerres Joseph Massé et dont nous nous proposons d'entreprendre incessamment le classement et l'inventaire.

ERN. COYECQUE.

1 (A 2.) (Registre). — 455 p., papier, 359 × 240, rel. peau verte.

1728-1729. — « État en détail des domaines du Roy dans l'étendüe de la généralité de Paris, fait par Jacques Le Riche, conseiller du Roy, receveur général de ses domaines et bois de lad. généralité... » — Les pages 456 et suiv. ayant été arrachées, le registre est incomplet des chapitres 3 et 4.

2 (A 2.) (Registre). — Non folioté, papier, 233×343, rel. peau verte.

XVIII[e] siècle. — « État général des fiefs, terres et seigneuries mouvants du Roy à cause des chefs-lieux de domaines en la généralité de Paris, étans en la main de Sa Majesté, y compris ce qui est mouvant de la couronne, tour et chateau du Louvre et de la prévosté, vicomté ou Châtelet de Paris, et est scitüé en laditte généralité de Paris... »

3 (A 2.) (Liasse). — 92 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — Pièces annexes de la cote précédente:

4 (B 6.) (Registre). — 271 et 42 p., 332×218, rel. parchemin.

1732-1734. — « Réformation généralle de la maîtrise d'Arques, commencée le 3 may 1732 et finie le 7 septembre 1734. — Proceds-verbal de visite faitte par MM. les commissaires de lad. réformation de touttes les forests et bois taillis dépendants de

Digitized by Google

lad. maîtrise, ensemble le proceds-verbal de l'arpentage qui en a été fait par le nommé Le Fevre, arpenteur de lad. réformation. »

5 (B 6.) (Registre). — 288 f. et 119 p., 330×220, rel. parchemin.

1732-1734. — « Minuttes du greffe de la réformation générale de la maîtrise d'Arques, commencée le 3 may 1732 et finie le 7 septembre 1734. — Plumitif de lad. réformation, contenant aussy l'extrait des jugements qui concernent tous les riverains des forests de lad. maîtrise et les réglements généraux et particuliers faits par MM. les commissaires de laditte réformation. »

6 (A 2.) (Registre). — Non folioté, papier, 310×200, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — « Évêché d'Avranches. État par extrait des comptes et journaux du domaine des vicomtés d'Avranches, Saint-James et Pontorson, pour servir au sieur Jean-Baptiste Ozenne, receveur dud. domaine, appartenant à M. le comte de Saulx-Tavannes, lieutenant général des armées du Roy, seigneur engagiste dud. domaine. 1773. — Droit de fouage et monnéage dû audit domaine du Roy de trois ans en trois ans. »

7 (A 2.) (Registre). — 33 f., papier, 361×235, rel. parchemin.

1739-1779. — Journal de recette des droits casuels et ensaisinements des domaines du Roi en la généralité de Caen.

8 (A 2.) (Registre). — 40 f., papier, 397×256, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — Domaine royal. « Domaines de Coutances, Gavray et Grandville. Sommier des découvertes. » Journal de la recette du treizième. 1760 et années suivantes.

9 (A 2.) (Registre). — 22 f., papier, 325×215, cartonné.

1772-1777. — Domaine royal. « Seigneurie de Gavray. » Journal de la recette du treizième. 23 août 1772-1^er décembre 1777.

10 (A 2.) (Registre). — 80 f., papier, 360×235, rel. parchemin.

1778-1786. — Administration générale des domaines du Roi, généralité et bureau de Caen. Journal de recette des cens, rentes et redevances de toute nature dûs au Roi.

11 (A 2.) (Registre). — 37 f. et 5 pièces, papier, 370×250, cartonné.

XVIII^e siècle. — « Sommier des rentes de toute nature duës au domaine du Roi dans le bureau de Caen. » Cinq lettres au receveur des domaines à Bayeux, le citoyen Hardy.

Digitized by Google

12 (A 2.) (Cahier). — Non folioté, papier, 360×220.

1790. — « Orval. Terme de Pâques 1790. Journal et charge des rentes dues à la prévôté du Roi, receveuse en Orval. »

13 (G 4.) (Registre). — 56 f., papier, 348×220, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — « Sommier et état des rentes seigneuriales en toutes espèces duës à la baronnie et évêché d'Avranches dans la seigneurie de Sainte-Pience, ensemble les arrérages qui en restent dûs depuis et compris l'année mil sept cent quarante-sept, pour la recette en être faite par le sieur Corbin, concierge du château du Parc, à compter du jour Saint-Michel 1759. »

14 (G 4.) (Registre). — Non folioté, papier, 378×247, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — « Sommier et état des rentes seigneuriales en toutes espèces dues à la baronnie et évêché d'Avranches, dans la seigneurie du Parc en Sainte-Pience, pour la recette en être faite par le sieur Corbin, concierge du château du Parc, à commencer par l'arrérage échu en l'année 1765. »

15 (G 4.) (Registre). — 95 f., papier, 340×223, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. « Évêché et chapitre d'Avranches. Sommier des rentes seigneuriales en toutes espèces dues à la baronnie d'Avranches dans les seigneuries en dépendantes, et des arrérages qui en restent dus depuis et compris l'année mil sept cent soixante-cinq. »

16 (G 4.) (Liasse). — 75 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Pièces annexes de la cote précédente.

17 (G 4.) (Registre). — 84 p., papier, 357×230, rel. parchemin.

1774. — « État et journal des rentes seigneuriales dûes à la mense épiscopale et évêché d'Avranches dans la baronie dudit lieu et seigneuries en dépendantes... »

18 (G 4.) (Registre). — 104 p., papier, 360×230, rel. parchemin.

1776. — « État et journal des rentes seigneuriales dues à la mense épiscopale et évêché d'Avranches dans la baronnie dudit lieu et seigneuries en dépendantes. »

19 (G 4.) (Registre). — 114 p., papier, 358×230, rel. parchemin.

1777. — « État et journal des rentes seigneuriales dues à la

Digitized by Google

mense épiscopale et évêché d'Avranches dans la baronnie dudit lieu et seigneuries en dépendantes... »

20 (G 4.) (Registre). — 108 p., papier, 358×230, rel. parchemin.

1778. — « État et journal des rentes seigneurialles dues à la mense épiscopale et évêché d'Avranches dans la baronnie dudit lieu et seigneuries en dépendantes... »

21 (G 5). — 1 pièce, parchemin.

1274, 21 mars. — G. Roaut, doyen, et le chapitre d'Avranches affectent à l'office du doyen le manoir que l'évêque Raoul de Thiéville a fait reconstruire « in meseriis et locis que fuerunt domini Johannis Paganelli, militis, et aliis locis contiguis pereundem patrem acquisitis infra ambitum murorum civitatis Abrincensis », et qu'il a donné au chapitre d'Avranches; le doyen en exercice paiera chaque année au chapitre 16 livvres tournois pour les anniversaires du donateur, de son père Raoul de Thiéville, chevalier, de sa mère Perrenelle, de son frère aîné Guillaume, chevalier, de sa sœur Jeanne, de son frère Robert, chevalier, et de maître Ogier le Danois, clerc, soit 60 sous tournois au chapitre et 20 aux clercs du chœur pour l'anniversaire du donateur, et la moitié pour les autres anniversaires. — Expédition délivrée par l'officialité d'Avranches. Commencement du XIV^e siècle.

22 (G 5.) (Cahier). — 45 p. et 3 pièces, papier, 370×238.

XVII^e-XVIII^e siècle. — Compte de la commune du chapitre d'Avranches. 1^er octobre 1783-1784. — Une pièce : « délibéré à Paris ce premier jour d'aoust 1673 », une lettre du chapitre de Bayeux (27 février 1678) et une autre du théologal d'Évreux (21 mars 1678), adressées à Bettillé, théologal d'Avranches, relatives à la situation du théologal dans les églises de France.

23 (G 5.) (Cahier). — 55 p., papier, 359×240.

1737. — Journal des recettes et dépenses de la commune du chapitre d'Avranches. — Incomplet du commencement, par suite de la disparition des 16 premières pages.

24 (G 5.) (Registre). — Non folioté, et 2 pièces, papier, 360×230, rel. parchemin délabrée.

1750. — « Inventaire alphabétique, chronologique et topographique des chartes et titres justificatifs des droits et revenus du vénérable chapitre d'Avranches. »

25 (H 1.) (Cahier). — 55 f., papier, 330×216.

1776. — « Journal des rentes foncières et seigneurialles en froment, avoinne, etc., deubs à la mense conventuelle de l'ab-

Digitized by Google

baye de Blanchelande... » — On a collé sur le recto du feuillet postérieur de la couverture un feuillet d'un compte de dépenses domestiques. XVIIIe siècle.

26 (H 1.) (Registre). — 89 et 85 f., papier, 320×220, cartonné.

XVIIIe siècle. — Deux journaux des rentes foncières et seigneuriales en froment, avoine, etc., dûes à l'abbaye de Blanchelande. 1781 et années suivantes.

27 (H 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 332×210, rel. parchemin.

XVIIIe siècle. — « Pont-l'Abbé et Gottot, en Picauville et Étienville. Journal des rentes nationales duës dans les susdites parroisses sous les cy-devant baronnie du Pont-l'Abbé et seigneurie de Gottot, dépendant de la cy-devant abbaye de Blanchelande. » Avec table alphabétique des redevables.

28 (H 1.) (Registre). — 948 p., 393×260, rel. bois et veau.

XVIIIe siècle. — « Extrait et inventaire des chartes, titres et pièces étant dans les archives de l'abbaye de Notre-Dame-du-Vœu, près Cherbourg, concernant les rentes, droits seigneuriaux et biens appartenant à lad. abbaye dans la paroisse d'Équeurdreville. » — En tête, une table des noms de personnes et une autre des triages.

29 (H 1.) (Cahier). — Non folioté, papier, 385×251.

XVIIIe siècle. — État des rentes dues à l'abbaye de Cherbourg à Cherbourg, Équeurdreville, Octeville et autres paroisses.

30 (H 1.) (Cahier). — Non folioté, papier, 382×250, dérelié.

XVIIIe siècle. — « État général des rentes qui sont deües par des habitants de Cherbourg, de Octeville, d'Équeurdreville et de différentes parroisses... par ordre alphabétique... — État particulier des rentes de fieffe qui sont comprises dans l'état cy-devant par ordre alphabétique. »

31 (H 1.) (Cahier). — Non folioté, papier, 337×211.

XVIIIe siècle. — Domaine de l'abbaye de Cherbourg. Journal de recette et dépense. 1728 et années suivantes.

32 (H 1.) (Registre). — 68 f., papier, 350×233, rel. parchemin.

1745-1753. — « Registre et journal du bien et revenu de l'abbaye de Notre-Dame-du-Vœu-lez-Cherbourg. »

33 (H 2). — 1 pièce et 6 cahiers, papier.

1665. — « Journal des rentes deües aux dames abbesses et religieuses de l'abbaye de Saint-Laurens de Cordillon pour les rentes en froment â elle deües â cause des grosses dixmes de la parroisse de Cambenon .. » Expédition du XVIIe siècle.

Digitized by Google

34 (H 1.) (Cahier). — 72 f., papier, 238×180.

1741. — Inventaire du chartrier de l'abbaye de Hambye, établi à la requête de Joseph-Hubert de Vintimille, chanoine de Paris, abbé commendataire de ladite abbaye. — Expédition de 1783.

35 (H 1.) (Registre). — 60 f., papier, 240×186, rel. parchemin.

XVIIIe siècle. — « Charge et journal des rentes en touttes espèces duës aux obits et pitances de l'abbaye Notre-Dame de Hambie », pour 1753 et années suivantes.

36 (H 1.) (Registre). — 50 f., papier, 311×200, rel. veau marbré.

XVIIIe siècle. — « Journal de recette des rentes seigneurialles et foncières duës à l'abbaye de Hambie par les vassaux, tenans et redevables des sieuries de Hambie, La Haye-Comtesse, Lengronne, Saint-Denis-le-Gast, Saint-Denis-le-Vêtu et autres lieux. » 1771 et années suivantes.

37 (H 1.) (Cahier). — 25 f., papier, 242×186.

1772-1777. — « Journal des rentes duës aux pitances de l'abbaye de Hambie. »

38 (H 1.) (Registre). 189 f. et 12 pièces, papier, 350×230, rel. veau.

XVIIe-XVIIIe siècle. — « Registre ou pappier terrier des rentes deubs en l'abbaie de Lessey. »

39 (H 1.) (Cahier). — 12 f., papier, 363×240.

XVIIIe siècle. — « Journal des rentes foncières et seigneurialles dûes aux chapelles Saint-Michel, Notre-Dame de la Lande, Saint-Sauveur, Saint-Pierre, Saint-Jean, l'Anonciation, la Madelaine, Saint-Laurens, Saint-Blaize, Sainte-Croix, fondées et dépendantes de l'abbaye Sainte-Trinité de Lessay, pour l'année échue au jour Saint-Michel mil sept cens soixante et deux et années suivantes. »

40 (H 1.) (Cahier). — 12 f., papier, 370×240.

XVIIIe siècle. — « Journal des rentes foncières et seigneurialles dues aux chapelles Saint-Michel, Notre-Dame de la Lande, Saint-Sauveur, Saint-Pierre, Saint-Jean, l'Anonciation, la Magdelaine, Saint-Laurent, Saint-Blaize, Sainte-Croix, fondées et dépendantes de l'abbaye Sainte-Trinité de Lessay, pour l'année échues au jour Saint-Michel mil sept cent soixante dix et années suivantes. »

41 (H 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 400×250, rel. parchemin.

XVIIIe siècle. — Abbaye de Lessay. « Journal cueuilloir des

Digitized by Google

rentes dues sous la baronie de Cavilly, sous la verge et prévôté d'Angoville, et sous la table de Créances. » 1741 et années suivantes. Avec table alphabétique des rentiers.

42 (H 1.) (Cahier). — Non folioté, papier, 360×240.

XVIIIe siècle. — État des rentes dues à l'abbaye de Lessay aux lieux ci-dessous : fief de la Carpenterie, fief Loyer, fief au Ramey, fief du Manoir, fief Artus, Mobecq, Varenguebec, Pretot, Mobecq et Lithaire pour le fief de Taillefer, Grand-Chêne Briquet, l'Aulne, Sainte-Suzanne, fief de l'Épesse à Mobecq et Vesly, seigneurie du Buisson à Mobecq, seigneurie de l'Épesse à Georges, tènement de la Valloiserie, fief Quitaulet, la Bagotterie, tènement de l'Épesse, fief Colleton, fief Alleaume, tènement Butet, fief Jean Martin, fief de la Montagne, fief Esnaud ou tènement Michel Richeuil, fief de Lorgeril, fief Pillet, fief Laurens-le-Roi, etc.

43 (H 1.) (Registre). — 448 p., papier, 370×240, rel. parchemin.

XVIIIe siècle. — Abbaye de Lessay. Sommier des rentes. 1746 et années suivantes.

44 (H 1.) (Liasse). — 9 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Pièces annexes du registre précédent.

45 (H 1.) (Registre). — 71 f., papier, 385×260, couvert. parchemin.

1758-1782. — Sommier des rentes de l'abbaye de Lessay.

46 (H 1.) (Registre). — 374 f., papier, 390×254, rel. veau marbré.

XVIIIe siècle. — Abbaye de Lessay. Sommier des rentes.

47 (H 1.) (Registre). — 65 f. et 4 pièces, papier, 430×280, rel. parchemin.

1780-1790. — Abbaye de Lessay. Recette des rentes.

48 (H 1.) (Registre). — 80 f., papier, 318×182, rel. parchemin.

XVIIIe siècle. — Abbaye de Lessay. Comptabilité de l'affermage des prieurés de Saint-Jouvin, de Bolleville, de Portbail, de Saint-Martin-à-l'If.

49 (H 1.) (Registre). — 326 f., papier, 460×300, rel. parchemin, débris de fermoirs.

1751. — « Lieve déclarative ou papier de recette de tout le revenu du couvent du Mont-Saint-Michel, en ce qui est de la manse conventuelle, offices claustraux et petit couvent. » — Fol. 317. Pouillé de l'abbaye. — Fol. 320. Table alphabétique.

Digitized by Google

50 (H 1.) (Registre). — 544 p., dont bon nombre ont disparu, papier, 348×235, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — Abbaye du Mont-Saint-Michel. Rentes de la seigneurie d'Ardevon.

51 (H 1.) (Registre). — 199 f., papier, 366×240, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — Abbaye du Mont-Saint-Michel. État des revenus de la seigneurie d'Ardevon.

52 (H 1.) (Liasse). — 11 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Pièces annexes de la cote précédente.

53 (H 1.) (Registre). — 164 p., papier, 333×210, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — Abbaye du Mont-Saint-Michel. « Copies de sentences, fieffes, cessions, transactions, etc., au soutien de la mouvance des baronnies d'Ardevon et de Genets. »

54 (H 1.) (Cahier). — Non folioté, papier, 319×210.

1763. — Abbaye du Mont-Saint-Michel. Charges générales des rentes seigneuriales et foncières dûes par les vassaux et tenants de la baronnie d'Ardevon, du fief d'Assigny, de la seigneurie de Beauvoir, de la seigneurie du Mont-Saint-Michel.

55 (H 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 355×226, cartonné.

XVIII^e siècle. — Abbaye du Mont-Saint-Michel. Revenus de la baronnie de Brion.

56 (H 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 370×240, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — État et journal des rentes appartenant à l'abbaye du Mont-Saint-Michel à Genets, Dragey, Saint-Michel-des-Loups, Bouillon, Saint-Jean-le-Thomas, Fougeray; chapelles dépendant de l'abbaye.

57 (H 1.) (Liasse). — 1 pièce, parchemin, 36 pièces, papier.

XVI^e-XVIII^e siècle. — Pièces annexes de la cote précédente.

58 (H 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 233×180, rel. veau.

XVIII^e siècle. — Abbaye du Mont-Saint-Michel. « Charge exécutoire de Genets; — de la seigneurie de Dragé, dépendante de la baronie de Genets. » Avec tables alphabétiques.

59 (H 1.) (Cahier). — Non folioté, papier, 360×230.

XVIII^e siècle. — Abbaye du Mont-Saint-Michel. « Registre des rentes en froment, sel et argent dues à la seigneurie de Montrouault par le fief du Pas-au-Bœuf, situé au vilage des Grèves,

Digitized by Google

et dans le Marais-l'Abbé, en la paroisse de Saint-Georges de Gréhaignes. »

60 (H 1.)(Registre). — Non folioté, papier, 237×180, rel. veau.

XVIIIe siècle. — Abbaye du Mont-Saint-Michel. « Charge exécutoire de Saint-Michel-des-Loups; — de la seigneurie de Bouillon; — de la baronie de Saint-Jean-le-Thomas. — Prieuré de Tomblaine, charge exécutoire des rentes dues au prieur par son fief de Fougeray. — Chapelles régulières. » Avec table alphabétique.

61 (H 1.) (Cahier). — Non folioté, papier, 370×248.

1761. — Abbaye du Mont-Saint-Michel. Revenus de la « verge et prévôté commanderesse de Saint-Michel-des-Loups ».

62 (H 1.) (Registre). — 237 f., papier, 460×308, dérelié.

XVIIIe siècle. — « Journal de la recette de la baronnie de Saint-Pair, appartenant à messire Claude-Maurice de Broglie, prestre, docteur en Sorbonne, abbé de l'abaye royalle du Mont-Saint-Michel au péril de la mer, et à MM. les prieurs et religieux de ladite abaye, en tant que pour la verge du Dézert, contenant redevances tant en argent, grains, œufs, oiseaux, quatre espesses, dub par chacun an aux paroisses de Saint-Jean-des-Champs, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Léger, Saint-Ursin, le Mesnil-Drey, le Lorenz, Saint-Sauveur, la Pommeraye, Anetouille et Saint-Planchez, qu'autres lieux y mantionnées, pour sur yceluy commencer à faire la recette desdites rentes pour le terme Saint-Michel 1729 et années suivantes, fait et dressé à la requeste dud. seigneur, à la dilligence de Louis Cambernou, son procureur, receveur de ladite baronnie de Saint-Pair. Verge du Désert ». — Copie contemporaine.

63 (H 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 300×458, rel. parchemin.

XVIIIe siècle. — « Journal de recette de la baronnie de Saint-Pair, apartenant à messire Charles-Maurice de Brauglie, prestre, docteur en Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye royalle du Mont-Saint-Michel... pour le terme Saint-Michel 1729 et autres années suivantes. »

64 (H 1.) (Registre). — 652 p., papier, 370×240, rel. parchemin.

1756. — « Abbaye du Mont-Saint-Michel. » État des rentes de la seigneurie de Tanis. — Avec table alphabétique des fonds.

65 (H 1.) (Liasse). — 7 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Pièces annexes de la cote précédente.

Digitized by Google

66 (H 1.) (Registre). — 65 f., papier, 333×207, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — « Journal et état des rentes foncières et seigneurialles... dües à l'abbaye de Notre-Dame de Montmorel, appartenantes à messire J.-A.-O. de Pontevés, chanoine et comte de Saint-Victor de Marseille, grand vicaire de Mâcon, aumônier de Madame et commendataire de ladite abbaïe... » 1771 et années suivantes.

67 (H 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 356×220, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — « Abbaïe de Montmorel. Alphabet des rentes par le nom des débiteurs et main courante de recette. 1772 ». — Incomplet du commencement.

68 (H 1.) (Liasse). — 16 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Pièces annexes de la cote précédente.

69 (E 1.) (Registre). — 352 f., 380×240, dérelié.

XVII^e-XVIII^e siècle. — « Inventaire des lettres, tiltres et enseignements consernant la noblesse et famille des seigneurs Basan de Flamenville, et des biens réunis au marquisat de Flamenville, apartenant à hault et puissant seigneur messire Jean René Basan, chevallier, seigneur marquis dud. marquisat, seigneur et patron de Flamenville, Tréauville... ; brigadier général des armeez du Roy, capiteinne lieutenant de la compagnie des gens d'armes bourguignons de SaMajesté et commandant sa gendarmeryc, le présent inventaire faict suyvant ses ordres, par m^e Jacques de la Chapelle, conseiller du Roy, garde héréditaire des sceaux royaux de la jurisdiction des traittes et car-bouillon au siège de Cherbourg et despendances, intendant de la maison dud. seigneur marquis de Flamenville. »

70 (E 1.) (Cahier). — 233 f., papier, 373×242.

XVIII^e siècle. — Inventaire des titres de propriété de la succession d'Hervieu Basan, chevalier, marquis de Flamanville, conseiller du Roi, bailli de Cotentin, et d'Agnès Molé, sa femme, père et mère de Jean-René Basan, chevalier, marquis de Flamanville, brigadier des armées du Roi, capitaine lieutenanr de la compagnie des gendarmes bourguignons de Sa Majesté ; d'Édouard-Nicolas Basan, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, non profès, seigneur et patron de Baubigny, etc., et de Jean-Hervieu Basan de Flamanville, évêque de Perpignan.

71 (E 1.) (Cahier). — 83 f., papier, 340×230.

XVIII^e siècle. — Revenus et charges de la seigneurie de Flamanville.

Digitized by Google

72 (E 1.) (Registre). — 95 f., papier, 380×250, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — « Tréauville, dépendant de Cherbourg. Non réuny. Registre journal du non réuny, où sont couchés les charges et rentes dues par Monsieur le marquis à cause d'iceluy. »

73 (E 1.) (Cahier). — Non folioté, papier, 248×183.

1707. — Procès-verbal d'élection des prévôts de..., Benoistville et Revye. — Incomplet du commencement.

74 (E 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 373×240, rel. parchemin.

1759-1774. — « Registre des rentes seigneurialles duës à M. le marquis de Raray, à cause de madame la marquise de Flamenville, son épouze, aux paroisses des Pieux, Benoisville, Grosville, Rauville la Bigot, Saint-Germain le Gailliard, Pierreville, Rozel et Surtainville, et de plusieurs rentes fontières et non seigneurialles, pour l'année échuë au jour Saint-Michel 1759 et suivantes.

75 (E 1.) (Liasse). — 34 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Pièces annexes de la cote précédente.

76 (H 1.) (Registre). — 8 et 302 f., papier, 330×215, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — Inventaire du chartrier de l'abbaye de Saint-Lô.

77 (H 1.) (Registre). — 141 f., papier, 340×210, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — État des fermes et des rentes de l'abbaye de Thorigny.

78 (H 1.) (Liasse). — 69 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Pièces annexes de la cote précédente.

79 (H 1.) (Registre). — Non folioté, 370×240, rel. veau marbré.

XVIII^e siècle. — Fermes de l'abbaye de Thorigny : comptabilité y relative.

80 (H 1.) (Liasse). — 51 pièces, papier.

XVIII^e siècle. — Pièces annexes de la cote précédente.

81 (H 1.) (Registre). — 165 f., papier, 380×240, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — Registre des rentes tant foncière q'hypotéqués deubs en argent, grains et volailles, etc., en diverses paroisses, à l'abbaye de Thorigny, ordre de Cisteaux, filiation de Clerveaux, diosesse de Bayeux, à commencer du premier jour d'octobre 1734.

82 (H 1.) (Liasse). — 50 pièces, papier.

Digitized by Google

XVIIIe siècle. — Pièces annexes de la cote précédente.

83 (H 1.) (Registre). — 124 f., papier, 378×247, rel. parchemin.

XVIIIe siècle. — Abbaye de Thorigny. État général et recette des revenus appartenant aux religieux. 1764-1789.

84 (H 1.) (Liasse). — 46 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Pièces annexes de la cote précédente.

85 (H 2.) (Registre). — 264 f., papier, 413×280, rel. veau marbré.

XVIIIe siècle. — État des fermes du prieuré de Saint-Bernard de Thorigny en 1733. — Comptes des recettes et dépenses. 1732-1789.

86 (E 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 445×300, rel. veau marbré.

XVIIIe siècle. — Déclaration au Roi des terres, droits, etc., ayant appartenu à Antoine Crozat, chevalier, commandeur des ordres du Roi, et à Marie-Marguerite Legendre, son épouse, faite par Marie-Thérèse-Catherine de Gouffier, au nom de Louis-François Crozat, chevalier, marquis du Chatel, maréchal des camps et armées du Roi, son mari, et au nom de Joseph-Antoine Crozat, chevalier, seigneur de Tugny, président au Parlement de Paris, et de Louis-Antoine Crozat, chevalier, brigadier des armées du Roi, tous fils d'Antoine Crozat et de Marguerite Legendre.

87 (E 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 396×253, rel. veau.

XVIIIe siècle. — « Inventaire général des titres, garants et enseignements concernants la propriété des terre, fief et seigneurie de Keroual et droits y annexés, appartenants à messire Anthoine Crozat, commandeur et grand trésorier des ordres du Roy, par l'acquisition qu'il en a fait de madame la duchesse de Portzmouth, suivant contract du 14e aoust 1714. »

88 (E 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 400×255, rel. veau.

XVIIIe siècle. — Inventaire des titres de la seigneurie du Châtel. — Incomplet du commencement et mutilé de la fin.

89 (E 1.) (Registre). — Non folioté, 400×250, rel. veau.

XVIIIe siècle. — « Inventaire des aveux et actes de services, contracts, transactions et autres titres fournis à la seigneurie du Chastel par les vassaux de la parroisse de Cléder, suivant l'ordre alphabétique des terroirs et village cy aprés. »

Digitized by Google

90 (E 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 400×260, rel. veau.

XVIII^e siècle. — « Table alphabétique des noms des vassaux qui ont fournis aveux à la seigneurie du Chastel contenus aux inventaires qui en ont été fournis. »

91 (E 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 402×250, rel. parchemin.

1736-1739. — Comptes de recette et dépense de la terre du Châtel, appartenant à madame Crozat et à la marquise du Châtel, représentées par m^e Louis Crozat.

92-93 (A 2.) (Registres). — 252 et 215 f., papier, 370×242, rel. parchemin.

1744. — « Compte que rend Jean-Joseph Dons, baron de Lovendeghem, van ten Brouche, etc., conseiller receveur général des domaines d'Oestflandres et autres au département de Gand, de la recette et dépence des domaines d'Ostflandres, des domaines et du droit de marcqghelt au quartier de Termonde, de la watergravie de Flandre, de l'espier de la ville de Grandmont et de l'extraordinaire de Flandre..., au sieur Louis-Benjamin Roger, directeur général des domaines de Flandre, Lille, Artois, et chargé de la régie d'iceux dans les païs nouvellement conquis... » — Deux volumes.

94 (E 1.) (Cahier). — 46 f., papier, 434×280.

XVIII^e siècle. — Rentes seigneuriales dues aux seigneuries de Croville et de Biniville.

95 (E 1.) (Registre). — Non folioté, papier, 375×240, rel. parchemin.

XVIII^e siècle. — Rentes de la seigneurie de Curey. Avec table alphabétique des fonds. »

96 (E 1.) (Cahier). — Non folioté, papier, 327×320.

1789. — « Journal de recette des rentes duës à la sieurie grande prébande de Trelly, dont est titulaire maitre Jean-Christophe Goudouin, prestre, licentié és loix et chanoine de l'église cathédralle de Coutances... »

97 (Q 7.) (Registre). — Non folioté, et une pièce, papier, cartonné.

1790-1791. — Compte de la fabrique de l'église Saint-Merry, présenté par J.-J.-C. Farcot, marchand mercier, ci-devant marguillier, le 21 ventôse an II, clos le 22 floréal an IX. — Reçu du receveur des revenus des biens nationaux de Paris à Farcot du reliquat de son compte, soit 4.417 l. 175.8 d.

Digitized by Google

LA QUESTION DU MASQUE DE FER

Elle passionne l'opinion publique depuis près de deux siècles; la collection des ouvrages et des articles de revue qu'elle a fait naître remplirait une bibliothèque. Les hypothèses les plus variées et les moins attendues ont été successivement proposées pour expliquer l'énigme, depuis le moment où Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, donna à entendre que le mystérieux prisonnier avait été un frère de Louis XIV.

En 1775, le baron d'Heiss, dans une notice que publia le *Journal encyclopédique*, se prononça en faveur d'un secrétaire d'Etat du duc de Mantoue, le comte Antoine-Hercule Mattioli, que Louis XIV avait fait arrêter en 1679, aux environs de Turin, par une audacieuse violation du droit des gens, et incarcérer à Pignerol. Mattioli avait trahi, moyennant finances versées par les cours de Vienne et de Madrid, et Louis XIV et son propre maître, le duc de Mantoue, en livrant le secret des négociations en cours pour l'acquisition, par la France, de l'importante place de Casal.

Le baron d'Heiss avait mis le doigt sur la vérité. Depuis lors, le baron de Chambure, Reth, Roux-Fazillac, Delort, M. Marius Topin ont apporté de nouveaux arguments. Mais, en 1873, M. le général Iung crut démontrer que Mattioli était mort aux îles Sainte-Marguerite, en 1694. De ce moment, la chasse à l'homme masqué reprit avec une ardeur nouvelle et, jusqu'à ces derniers mois, en France, en Italie, en Allemagne, ouvrages et articles de revue se succédèrent sans interruption.

L'attention de notre collaborateur, M. Frantz Funck-Brentano, fut ramenée sur le problème centenaire par une notice de M. Pierre Bertrand, publiée récemment dans la *Revue encyclopédique*. Le travail de M. Funck-Brentano, qui paraîtra dans l'un des prochains numéros de la *Revue historique*, réfute M. Iung qui fait mourir Mattioli en 1694, et, par l'enchaînement des faits et l'apport de quelques textes nouveaux, établit — définitivement, sans doute — que l'*homme au masque de velours noir*, dit le Masque de Fer, était le comte Mattioli.

**

Digitized by Google

COUTUMES DU MARIAGE EN ÉCOSSE[1]

On avait l'habitude au XV^e^ et au XVI^e^ siècles, surtout dans les pays d'Eskdale, appartenant à l'abbaye de Melrose, de se réunir à une foire au mois d'octobre et de se marier de la façon suivante : un homme prenait une jeune fille par la main, devant témoins, et elle devenait sa femme pour un an. A la foire suivante, s'il répétait cette cérémonie, que l'on nommait « handfasting », c'était un mariage pour la vie. Autrement, tous les deux étaient libres de faire un nouveau choix. En d'autres districts, le chef du *clan* (tribu), avait le droit d'unir les parties. La loi reconnaissait ces mariages. Aujourd'hui, tout mariage est valide aussitôt qu'un homme et une femme déclarent devant témoins (tous étant d'âge légal) qu'ils désirent s'unir en mariage.

W. A. LANGHORNE.

RECTIFICATION ICONOGRAPHIQUE

M. Bourdery, dans sa *Note sur une statuette-applique de la Vierge, en émail champlevé* de Limoges, de la fin du XII^e^ siècle, écrit : « Elle représente la Vierge assise, vue de face, tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux... La tête est ceinte d'une couronne fleuronnée, les pieds reposent sur un coussin. De la main droite elle appuie sur sa poitrine un lis fleuri, tandis que l'Enfant-Jésus, qu'elle tient de la main gauche, cherche à saisir cette fleur ou la montre du doigt. » (*Bullet. arch. du Comité des trav. historiq.*, 1893, p. 256).

Ce type est celui de la Vierge en *majesté*, c'est-à-dire siégeant en reine. Elle en a le quadruple attribut : la *couronne*, la *fleur de lis*, le *trône* et l'*escabeau* du carreau d'honneur.

L'Enfant-Jésus *ne cherche pas à saisir la fleur de lis*, ce qui serait absolument insolite en iconographie médiévale; sa préoccupation est plus sérieuse et plus efficace, car il lève la main

(1) A la suite de l'article de M. H. L. Labande, que nous avons publié récemment, un de nos érudits correspondants d'Oxford nous a envoyé la note que nous reproduisons, sur une coutume du mariage en Écosse.

Digitized by Google

pour bénir à trois doigts. L'illusion provient du rapprochement du lis et de la main, mais le repli, sur la paume des deux derniers doigts, lève toute incertitude sur la signification précise du geste, qui reste dans les données usuelles de la tradition.

J'insiste à dessein sur ce point spécial, car la gravure annexée à la note détruit complètement l'application fautive du texte.

X. B. DE M.

QUESTIONS

23. Les flacons de cristal de Borso d'Este. — Le texte suivant, conservé aux archives de Gênes (Materie Politiche) offre quelque intérêt tant pour l'histoire de l'art du verrier que pour celle des relations du duché de Ferrare avec la France. Il s'agit de flacons de cristal « ciselés avec un art merveilleux, » envoyés par Borso au gouverneur français de Gênes, Ludovicus de Valle. Pourrait-on dire quel artiste travaillait à la cour de Borso à de pareils ouvrages de verrerie, et d'autres documents italiens ou français mentionnent-ils d'autres œuvres de la même provenance?

Illustri et eximio principi domino Borsio, duci Atestine comitique ac marchioni Estensi observandissimo.

Cristalinas lagunculas, mirabili arte celatas, dona vere regalia, pertulit ad nos, illustris et clarissime princeps, spectabilis legatus vester Bonvicinus: quarum opus quo magis intuemur, eo maiore admiratione capimur. Nam, quamquam preciosa est admodum ipsa per se materia, ingenium tum manusque artificis omne admirationis omneque laudis genus longe superare videtur. Accedit horum munerum pretio quod a Celsitudine vestra profecta sunt, principis clarissimi ac celebratissimi, cujus famam eximiasque virtutes nullus est tam abditus orbis angulus qui ignoret. Nos, ut gratitudinem animi nostri aliqua ex parte testaremur, circumduximus per stabula nostra Bonvicinum, precantes ut si

Digitized by Google

qui essent ibi vel sonipedes vel alterius generis equus ex iis, quos animo vestro jocundos fore putaret, aperiret id nobis; deinde quotcumque formosas ac præstantes mulas urbs hæc habet percenseri jussimus; cumque nihil inter hæc omnia inveniretur quod desyderio vestro satis responsurum crederetur, tunc demum nos pauperes esse agnovimus; et ne pauperes simul et ingrati videri unquam possemus, conversi sumus ad amicos ut, quæ urbs hæc non habet ab iis sumamus qui habent; et ex familiaribus meis quosdam in remotiores terras misimus, quæsituros aliqua quæ fastigio tanti principis, si non ex omni, aliqua tum ex parte, digna putentur : quemadmodum latius referre poterit idem Bonvicimus, cui super his et aliis renunciandis nomine nostro cupimus haberi indubiam fidem. Interim, celeberrime princeps, eas habemus agimusque liberalitati et benivolentiæ vestræ gratias, quas pro magnitudine non satis digne scribere aut eloqui possemus, longe que melius concipiet sapientia vestra, quod nos vobis æquare possemus; deferentes Excelletiæ Vestræ nos, hunc statum et quicquid opera nostra possit, in omnem dignitatem vestram cupide semper paratos.

Data Janue, MCCCCLX°, die VIII julii

LUDOVICUS DE VALLE, regius locumtenens et januensis gubernator.

L. G. P.

34. Les armoiries de la ville de Roanne. — Tout récemment, à propos de la décoration de certains bâtiments de l'exposition de Lyon, j'ai été consulté sur la teneur exacte des armes de la ville de Roanne.

D'Hozier donne une version et la tradition une autre.

Les armes, telles qu'elles sont représentées sur tous les monuments de la ville de Roanne, sont : d'azur au croissant d'argent, sommé d'une croix de la Légion d'honneur.

Cette dernière pièce ne date que de 1864.

Mais nous n'avons de documents certains et officiels que pour cette époque.

Quant aux anciennes armoiries de la ville, deux textes seulement permettent de les tenir pour exactes.

Menétrier, dans son *Temple de la Sagesse*, Lyon 1663, dit que le blason d'azur au croissant d'argent était peint au collège de la Trinité, à Lyon.

D'autre part, les mss. de la Mure, déposés à la Bibliothèque de la Diana, à Montbrison, contiennent au t. II, f° 46, cette note : « Cette ville (Roanne) porte pour ses armes : *d'azur au croissant d'argent*, parce qu'elle est bâtie en cette forme. Ainsi la ville de Constantinople porte ledit croissant ou demi-lune

Digitized by Google

pour armes, parce qu'elle est assise sur un port, fait naturellement en forme de croissant, ainsi l'écusson de la ville de Bourdeaux en France, porte le croissant d'argent en pointe. (Favyn, lib. III, 11).

C'est tout ce que nous savons de précis.

J'ajoute qu'à une époque indéterminée, la devise de cette ville a changé. P. Gras, dans son Armorial du Forez, p. 225, note : *Increscit sylvis et undis;* on marque aujourd'hui : *Crescam et lucebo.*

Les archives départementales de la Loire — l'archiviste consulté — ne contiennent rien sur ce point.

Reste l'armorial de d'Hozier, déposé à la Bibliothèque nationale, volume du Lyonnais, p. 1012.

Il porte : « f° 99 — La ville de Roanne : d'argent à un chevron de gueules chargé d'une merlette d'or. »

Voilà où commence l'incertitude.

D'Hozier est quelque peu suspect. Il n'a pas fait la vérification de toutes les armoiries qu'il a enregistrées, et cette opération fut plutôt une opération fiscale qu'une révision héraldique.

Je n'en veux pour preuve que la quantité de chevrons et de merlettes dont il a doté beaucoup de villes du Forez. M. Révérend du Mesnil, dans l'*Ancien Forez*, t. II, p. 5 et 199, a publié quelques pages de cet armorial.

La ville de Boën porte un chevron de gueules chargé d'une merlette d'or, celle de Cervière jouit d'un autre chevron chargé d'une mâcle, Saint-Bonnet-le-Château est doté d'un autre chevron chargé d'une autre mâcle, Saint-Etienne a aussi un chevron, de même Saint-Germain-Laval, Montbrison portent d'or à un chevron de gueules chargé d'un croissant d'argent.

Les exemples de chevrons sont innombrables.

D'ailleurs, nous savons que les villes citées ont d'autres armoiries, reconnues exactes par les textes ou les monuments.

Dans ces conditions, il est permis d'élever des doutes sur les chevrons de d'Hozier, d'autant qu'au f° 359 il donne comme armes à Charlieu : écartelé d'argent et de sable, et au f° 1014, il lui donne : d'azur à un chevron d'or chargé d'une merlette de gueules.

Donc, Roanne possède deux blasons, l'un qui a un caractère officiel et qui nous paraît fantaisiste, l'autre qui est traditionnel.

Pourrait-on m'indiquer sur ce point des documents authentiques et précis ?

MAURICE DUMOULIN.

Digitized by Google

RÉPONSES

Lettres de cachet (3). — M. A Giry, dans son si estimable *Manuel de Diplomatique*, répond (p. 782) à la seconde partie de la question de notre collaborateur : « ... L'expression même *lettre de cachet*, par opposition aux lettres closes et patentes paraît se rencontrer *pour la première fois* dans l'ordonnance d'Orléans, de janvier 1560, et à propos d'ordres d'incarcération et de l'abus auquel ils donnaient lieu. » M. Giry donne en note le texte de l'article relatif aux lettres de cachet, emprunté au Recueil d'Isambert (XIV,91).

F. Ch.

Une correspondance du connétable de Bourbon (30). — Il doit y avoir dans le renseignement cité du *Bulletin critique* une erreur portant sur le nom de l'un des correspondants, — du second probablement. Ludovic Sforza a cessé d'être duc de Milan en 1500, ayant été fait prisonnier par La Trémouille à Novare et emmené en France, où il resta enfermé jusqu'à sa mort au château de Loches. En 1500, le connétable de Bourbon n'avait que onze ans (né en 1489, second fils de Gilbert, comte de Montpensier; comte de Montpensier en 1501, à la mort de son frère aîné, Louis II; duc de Bourbon en 1505, par son mariage avec Suzanne de Bourbon); il n'avait pas vingt ans à la mort de Ludovic. Il est à supposer que c'est avec ses fils, Maximilien et François II Sforza, que le connétable de Bourbon a pu ultérieurement échanger quelques lettres.

L.-G. P.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Nous croyons devoir signaler à l'attention des archéologues les fouilles qui se font actuellement dans la rue Monsieur-le-Prince. Les ouvriers rencontrent en ce moment, à une profondeur de plus de cinq mètres, des fragments de vases et de tuiles de l'époque gallo-romaine, mêlés à des ossements divers et à des dents de sanglier.

C. B.

On a fait, il y a quelque temps, une découverte de monnaies à Gannat, dans le faubourg Saint-Étienne, près du ruisseau le *Chégillon*. Ces monnaies, d'après M. le Dr Vannaire qui les a examinées, vont de Trajan à Alexandre Sévère et ont une belle patine verte ; elles ne présentent, du reste, « aucune rareté, aucun revers intéressant ». Les fouilles seront reprises, paraît-il, dans quelques mois, et l'on peut espérer faire des trouvailles importantes dans ce faubourg qui était habité dès l'époque préhistorique, et où l'on a déjà rencontré des objets curieux. Nous tiendrons nos lecteurs de la *Correspondance* au courant de ces découvertes.

M. Loizeau de Grandmaison, correspondant de l'Institut, ayant pris récemment sa retraite d'archiviste d'Indre-et-Loire, a été remplacé dans ses fonctions par son fils, M. Louis Loizeau de Grandmaison, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.

M. Agache, le peintre bien connu, vient d'être nommé conservateur général des collections du Palais des Beaux-Arts de Lille. M. Marcel Nicolle, licencié en droit, a été nommé conservateur-adjoint.

Par arrêté ministériel, M. C. Enlart, archiviste-paléographe, ancien élève de l'École de Rome, a été nommé sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.

Dans sa séance du 1er juin, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le 1er prix Gobert à M. A. Giry, professeur à l'École des Chartes, pour l'ensemble de ses travaux et plus spécialement pour son *Manuel de Diplomatique* (cf. p. 63). Le 15 juin, elle a attribué le 2e prix de la même fondation à M. l'abbé Marchand, pour son ouvrage intitulé : *Le maréchal de Vieilleville*.

Les prix suivants ont été décernés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 8 juin : *Prix Brunet*, 2,000 francs, à M. Tourneux, pour les deux premiers volumes de sa

Digitized by Google

Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française; 1,000 francs à feu M. M.-A. Castan, pour son *Catalogue des Incunables de la bibliothèque publique de Besançon;* 500 francs à M. Ph. Renouard, pour sa *Bibliographie des éditions de Simon de Colines;* 500 francs à M. J. Vinson, pour son *Essai d'une bibliographie de la langue basque.*

~~~ La Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepois, dont nous avons annoncé la création (n° 5, p. 147), vient de se constituer sous la présidence de M. F. Laroche, ancien architecte de l'arrondissement de Corbeil. Le but de la Société est d'étudier l'histoire et l'archéologie de l'ancien comté de Corbeil, du Hurepoix, et de la ville d'Étampes, ainsi que de veiller à la conservation des monuments de cette région. La Société se compose de membres fondateurs et de sociétaires. La cotisation est de 12 fr. par an; cette cotisation est réduite à 6 francs pour les personnes appartenant au clergé, à l'enseignement et aux administrations publiques. La Société publiera un Bulletin, elle organisera des excursions archéologiques, fera des fouilles et constituera un musée et une bibliothèque. Les adhésions doivent être adressées à M. Lasnier, ancien receveur des finances, 28, rue Champlouis, à Corbeil (Seine-et-Oise).

~~~ La Société des Études historiques met au concours, pour les années 1895 et 1896, les deux questions suivantes : concours de 1895 : « Étudier les relations des villes impériales avec l'Empire germanique aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, faire ressortir le caractère de leur autonomie. » Prix Raymond, 1,000 francs, en un ou plusieurs prix, avec des médailles. Dépôt des mémoires au secrétariat, 6, rue Garancière, avant le 31 décembre 1894. Une devise doit être inscrite sur le manuscrit présenté et reproduite sous pli cacheté, avec le nom et l'adresse.

Concours de 1896 : même prix, aux mêmes conditions : « Étudier l'état et le fonctionnement des justices seigneuriales à la veille de la Révolution, montrer les services qu'elles rendaient encore, les abus qu'elles engendraient. » Dépôt des mémoires avant le 31 décembre 1895. Le résultat des ces concours sera publié dans les séances publiques d'avril 1895 et 1896.

~~~ Le 3 juin a été célébré, aux Andelys, le centenaire de Nicolas Poussin. La cérémonie a été présidée par M. Milliard, sénateur de l'Eure. M. Veuclin, de Bernay, a fait, à cette occasion, une intéressante communication au sujet d'un projet de monument qu'on voulut élever, en 1799, à la mémoire de Nicolas Poussin. L'architecte Harou avait proposé de construire un temple grec, un *sacellum*, et de mettre au milieu la statue du Poussin, vêtu à l'antique, à moitié nu. Cette statue devait être faite par le sculpteur Jullien.

Digitized by Google
~~~

Le Musée de Dresde (Saxe) vient de s'enrichir d'un intéressant portrait de Jean de Bodt, peint par Louis de Silvestre. M. le Dr Karl Woermann, directeur de la Galerie royale des Peintures de Dresde, a bien voulu nous donner quelques renseignements sur ces deux personnages. Tous les deux sont nés à Paris, mais ils ont passé une partie de leur vie au service des princes allemands. Le général de Bodt, né à Paris en 1670, mort à Dresde en 1745, se réfugia à Berlin après la révocation de l'Édit de Nantes. En 1700, il fut nommé capitaine par l'Électeur de Brandebourg; il s'occupait aussi d'architecture. En 1728, appelé à Dresde, il fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie et de surintendant des Bâtiments civils et militaires. Le peintre Louis de Silvestre, né à Paris le 23 juin 1675, obtint de Louis XV, le 23 avril 1716, d'aller à la cour du roi de Pologne, Auguste II, Électeur de Saxe, pour y remplir la fonction de premier peintre de Sa Majesté. Il retourna à Paris, en 1751, et mourut au Louvre, le 11 avril 1760. Il était écuyer et directeur de l'Académie royale de Peinture. Le portrait de Jean de Bodt a été peint par Louis de Silvestre, à Dresde, en 1729, un an après l'arrivée du général en Saxe. Il peut être classé parmi les meilleures œuvres de l'artiste. Ce portrait, à ce qu'il paraît, fut peint par ordre du roi de Saxe. Il était d'abord à la forteresse de Kœnigstein, puis il fut transporté à l'École des Cadets de Dresde. Enfin, par ordre royal, il vient d'être envoyé à la célèbre Galerie royale de Dresde.

Dans sa séance du 29 mai, le Congrès des Arts décoratifs a formulé quelques vœux intéressants. D'abord, d'appeler l'attention des conservateurs des musées de province sur l'utilité qu'offrent les œuvres d'art décoratif, qui doivent être moins négligées qu'elles l'ont été jusqu'à présent; puis, d'encourager la création, en province, de Musées d'art décoratif. Le Congrès a également émis le vœu de hâter le transfert du Musée des Arts décoratifs de Paris au pavillon de Marsan, au Louvre, et de réunir le Musée du Garde-Meuble au Musée des Arts décoratifs, lorsque celui-ci aura obtenu la nouvelle installation dont il a besoin. Le Congrès a également voté la centralisation des clichés photographiques d'œuvres d'art au Musée des Arts décoratifs, en se mettant en rapport avec les sociétés photographiques de province, les amateurs et les particuliers. Nous ne pouvons souhaiter qu'une chose, c'est de voir aboutir tous ces projets, un, surtout, le transfert du Musée des Arts décoratifs.

M. Gaston Schefer, bibliothécaire à l'Arsenal, va publier le second fascicule du *Catalogue des estampes, dessins et cartes composant le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque de l'Arsenal*. Le premier a paru au mois de janvier dernier.

La *Revue rétrospective*, que M. Paul Cottin dirige si bien depuis dix années, annonce qu'à partir de juillet prochain, elle va,

Digitized by Google

tout en conservant la même direction, se transformer et porter le titre de *Revue rétrospective des Mémoires*. Elle paraîtra le 8, au lieu du 1er de chaque mois; les volumes auront une tomaison nouvelle.

Vient de paraître la *Table décennale des Publications de la Société de l'Histoire de France et de l'Ile-de-France*, 2e série, 1884-1893, (Paris, Champion). Cette table a été dressée avec beaucoup de soins par M. E. Mareuse.

Le T. IV de la *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des Bâtiments*, 1711-1716 (Paris, Charavay frères), a été mis en distribution. On sait que cette publication de la Société de l'art français est faite par M. A. de Montaiglon, sous le patronage de la Direction des Beaux-Arts.

La ville de Compiègne vient de racheter à l'administration des hospices, pour la somme de 180,000 francs, la chapelle de l'Hôtel-Dieu, la salle des Femmes et un troisième lot, où se trouve l'ancien cellier de l'Hôtel-Dieu. Ce cellier est tout ce qui reste des constructions élevées par saint Louis dans une île que formait autrefois l'Oise. Ce bras de l'Oise avait disparu antérieurement déjà au siège de Compiègne, en 1430, où fut prise Jeanne d'Arc.

La chapelle, qui contient des boiseries du XVIIe siècle, desservira le quartier de la ville situé sur les bords de l'Oise en aval du pont. Le cellier sera conservé pour son intérêt archéologique, et sur le reste des terrains achetés par la ville, sera percée une rue pour dégager ce coin du vieux Compiègne.

On sait que l'Hôtel-Dieu a commencé par un prieuré nommé Saint-Nicolas-du-Pont, situé dans l'étendue du domaine royal, dans les jardins du château de Charles-le-Chauve, qui formaient alors plusieurs lots. L'Hôtel-Dieu, à cette époque, était donc complètement baigné par les eaux de l'Oise. Dans une charte datée de Creil, du mois de juillet 1260, saint Louis convertit le Prieuré de Saint-Nicolas en Maison-Dieu.

1) *La salle* actuelle des malades date de cette époque (XIIIe siècle), ainsi que l'indique son pignon en façade sur la rue Jeanne-d'Arc, avec ses grandes baies ogivales séparées par un contrefort.

2) *Le cellier* ou salle basse, situé sous la salle des femmes, est uue salle de 18 mètres de longeur sur 8 mètres de largeur et 4 mètres de hauteur, à laquelle on accède par un escalier en pierre. Elle est partagée longitudinalement en deux nefs par trois colonnes cylindriques. Une voûte d'arêtes ogivales repose d'un côté sur les chapiteaux des colonnes, et de l'autre retombe sur des culs-de-lampe enclavés dans les murs latéraux.

3) *La chapelle*, dite de Saint-Nicolas, de date plus récente, 1635, est remarquable par son magnifique rétable, chef-d'œuvre de sculpture sur bois, par la hardiesse du travail et l'expression des figures.

Digitized by Google

On sait combien est pauvre la galerie des peintures anglaises, au Musée du Louvre. Une toile de Turner, l'*Ancienne Italie*, est actuellement en vente; on en demande 200,000 francs. On se doute que les crédits du Musée du Louvre, ne permettent pas d'en faire l'acquisition. Une excellente initiative vient d'être prise par un groupe d'amateurs, imitant en cela nos voisins d'Outre-Manche. Un comité s'est formé et a déjà réuni une somme importante en souscriptions, environ 60,000 francs. La direction des Beaux-Arts y a ajouté 25,000 francs. Pour compléter la somme, le comité a organisé une exposition à la salle Sedelmeyer, le tableau de Turner y sera exposé; des amateurs ont prêté pour cette exposition huit autres toiles du maître anglais, dix tableaux de Constable, des portraits de Lawrence, etc. L'exposition a été ouverte le 16 juin. Nous espérons que de nouvelles souscriptions permettront au comité de réunir les 200,000 francs demandés.

Les acquisitions suivantes ont été faites par le Musée du Louvre à la vente Carpeaux :

1° Napoléon III dans son cercueil (à Chislehurst), dessin.
2° Portrait d'un médecin de campagne.
3° Deux dessins, les coulisses de l'Opéra.
4° Groupe de la danse (maquette en plâtre).
5° Vénus captivant l'Amour (terre cuite).
6° Le corps d'une naufragée (terre cuite).
7° Paul soutenant Virginie (terre cuite).

L'année dernière, on a beaucoup parlé d'ossements royaux qui avaient été retrouvés dans un carton des archives au Musée du Louvre. Ces ossements viennent d'être reportés à la basilique de Saint-Denis, et déposés dans le caveau royal de la crypte. Voici la liste de ces reliques : 1° Omoplate de Hugues Capet; 2° Fémur de Charles V; 3° Tibia de Charles VI; 4° vertèbre de Charles VII; 5° vertèbre de Charles IX; 6° Côte de Philippe-le-Bel; 7° Côte de Louis XII; 8° Mâchoire inférieure de Catherine de Médicis; 9° Tibia du cardinal de Retz; 10° Mâchoire inférieure d'Anne d'Autriche. Ces attributions ont été faites grâce à des étiquettes fixées anciennement sur chacun de ces ossements, qui, on le sait, passent pour avoir été sauvés de la destruction, lors de la violation des tombes royales de Saint-Denis à la Révolution. Inutile d'ajouter qu'il est difficile de connaître et de critiquer la valeur de ces attributions.

Nous apprenons que l'inauguration du Musee Galliera aura lieu à la fin du mois de juillet.

Le commission des Beaux-Arts de la ville de Paris a décidé de faire surélever d'un étage le pavillon qui lui appartient aux Champs-Élysées. Ce pavillon va recevoir les collections artistiques du Musée municipal d'Auteuil, dont le transfert a été décidé depuis longtemps.

Digitized by Google

~~ La création de la Caisse des Musées, dont on a tant parle, semble revenir en question. Un long article, publié récemment dans le *Temps*, propose d'ajouter aux Musées nationaux, qui, d'après le projet, devaient seuls profiter de cette création, plusieurs autres musées, tels que le Musée de Cluny, le Musée de Sculpture comparée du Trocadéro, les Musées des Gobelins, de Sèvres, de l'École des Beaux-Arts, du Conservatoire de Musique. Dans tous ces projets, on n'oublie qu'une catégorie de Musées, les Musées des départements. Ne doivent-ils pas avoir, eux aussi, part aux acquisitions d'objets d'intérêt local, que pourrait faire la future Caisse des Musées?

~~ Voici quelques prix de la vente Josse, faite à la galerie Georges Petit :

Huit têtes, dont cinq de jeunes femmes, dessins à la sanguine, de Watteau, 30,000 francs. — Une jeune femme assise tenant un éventail, dessin pour le tableau bien connu du Musée du Louvre, l'*Embarquement pour Cythère*, 7,000 francs. — Gouache représentant M^me^ de Pompadour jouant Acis et Galatée sur le théâtre des petits appartements du château de Versailles, 16,600 francs. — Dessin à la sépia de Fragonard, *La Leçon de Danse*, 10,900 francs. Dessin du même, le *Verrou*, qui a été reproduit par la gravure, 8,100 francs. — Lavis de Greuze, le *Paralytique*, 8,000 francs. — Dessin à la sépia de Saint-Aubin, la *Promenade sur les remparts*, qui a été gravé par Courtois, 14,500 francs. Cette vacation a produit 261,282 francs. Dans une autre vacation, qui a produit 405,475 francs, nous devons signaler deux groupes de Clodion en terre cuite, adjugés 35,500 francs. — Un portefeuille en maroquin jaune, doré aux petits fers, aux armes de M^me^ de Pompadour, 1,625 francs.

~~ A la vente Tavernier, galerie G. Petit, faite le 11 juin, on a adjugé 3,500 francs une toile de Coypel, *Roxane et Atalide;* une *Tête de petite fille* de Greuze, 17,500 francs; une *Tête de jeune garçon*, du même, 5,900 francs.

~~ **Congrès de la Société Française d'Archéologie.** — Ainsi que nous l'avions annoncé, la Société française d'Archéologie s'est réunie, le 29 mai, à Saintes, sous la présidence de M. le comte de Marsy. De nombreux délégués étrangers assistaient à ce congrès. Nous en avons donné le programme, qui s'est exécuté de point en point. La municipalité de Saintes avait organisé une aimable réception; M. Lemercier, se trouvant retenu à Paris par ses fonctions de député, M. Bonnaud, adjoint, a souhaité la bienvenue aux congressistes.

Parmi les communications, citons celles de Mgr Laferrière, évêque de Constantine, et de M. Audiat, conservateur de la bibliothèque de Saintes, relatives aux fouilles de l'hôpital; de M. Ledain, sur les travaux exécutés en Gaule à la fin du III^e^ siècle pour repousser l'invasion des Barbares; de M. le baron Echassériaux, sur les fouilles qu'il a fait

Digitized by Google

exécuter à Peu-Richard, près de Thenac, et que le Congrès a été visiter; de M. de Roumejoux, qui s'est étendu sur la théorie professée par M. Courajod, relativement à l'influence exercée par l'art des Barbares dans la région du sud sur la décoration architecturale romane, et enfin de M. Dangibeaud, qui a présenté de courtes monographies sur quelques artistes saintongeais.

Parmi les monuments visités, les membres du Congrès ont particulièrement remarqué les monuments de Pons, le château d'Usson, que son propriétaire, M. Augereau, a transporté, par un véritable tour de force, pierre par pierre, de la commune d'Echebrune à Pons, l'église d'Aulnay et ses portails romans, et enfin le château de Trizay, complètement inconnu de la plupart des archéologues, et où on s'est arrêté devant un joli cloître voûté, sur la date duquel les excursionnistes n'ont pu se mettre d'accord.

Le 2 juin, le Congrès faisait son entrée à la Rochelle en bateau à vapeur. Le lendemain, un punch lui était offert par la municipalité. M. d'Orbigny, maire, a reçu les congressistes; M. Beltremieux a pris la parole au nom de l'Académie de la Rochelle et de la Société des Sciences naturelles. M. de Marsy a remercié au nom de la Société. M. Travers a présenté des extraits de la *Muse normande* relative à l'histoire de la Rochelle.

Les communications présentées à la Rochelle n'ont pas été moins intéressantes que celles de Saintes. Des discussions intéressantes se sont élevées, à propos des monuments visités, entre MM. Palustre, directeur honoraire de la Société, de Bonnault, de Fayolle et de Roumejoux. M. Dumuys a donné des détails fort intéressants sur les tapisseries faites à Orléans par des maîtres tapissiers d'Aubusson, appelés à cet effet, en mai 1670, afin d'exécuter des tentures pour l'auditoire du présidial. M. Charles Lucas a parlé des travaux entrepris vers 1667, dans la Charente-Inférieure, sous les ordres de Blondel, avant son départ pour les Antilles. M. Brutails, archiviste de la Gironde, a présenté des observations sur les coupoles dans le sud-ouest. Il ne croit pas que la croisée d'ogive ait pu sortir de la coupole, et a constaté que la voûte de Saint-Avit-le-Seigneur est une voûte gothique du XIII^e^ siècle. Il a signalé une vraie coupole du XII^e^ siècle à Mortagne-sur-Gironde (Charente-Inférieure).

Après une charmante excursion à l'île de Ré, le Congrès s'est séparé le 5 juin.

M. Francart a invité, au nom de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tous les membres de la Société à assister à la 9^e^ session, qui se tiendra cette année à Mons, du 5 au 8 août.

E. M.

Société nationale des Antiquaires de France. — *Séance du 9 mai.* — M. A. Blanchet étudie une intaille du Cabinet des Médailles représentant le triomphe d'Achille. — M. E. Petit commu-

Digitized by Google

nique les résultats de ses recherches sur les écrivains de forme et les enlumineurs en Bourgogne aux XIVe et XVe siècles. — M. le baron de Baye donne le résumé d'un mémoire sur les fibules en forme de mouches ou de cicades. — M. H. de Villefosse signale, sur la face latérale de l'autel de Narbonne, une ligne mutilée renfermant une date.

Séance du 16 mai. — M. Gaidoz, revenant sur la vieille tradition relative au mois de mai, en constate l'existence en différentes parties de l'Italie et de la France, en Roumanie, en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, etc. L'antique fête des *Lemures* placée dans ce mois, paraît en être la véritable origine.

Séance du 23 mai. — M. l'abbé Duchesne signale deux certificats de sacrifices accordés, au temps des persécutions, à des chrétiens apostats. — M. de Caix de Saint-Aymour communique une inscription mérovingienne recueillie à Castel (Somme). — M. de Lespinasse montre un dessin représentant l'ancien porche de St-Étienne de Nevers. M. de Lespinasse a déjà signalé ce dessin dans la *Correspondance* (n° 2, page 61).

Séance du 30 mai. — M. Frossard présente un recueil de croquis et de photographies intitulé : *Bagnères qui s'en va.* — M. Gaidoz signale une fibule de bronze appartenant à la famille des objets de parure en forme d'abeille étudiés récemment par M. de Baye. — M. P. Durrieu apporte des raisons nouvelles à l'appui des considérations qui lui faisaient attribuer à André Beauneveu un grand dessin du musée du Louvre, regardé jadis comme l'œuvre de Giotto.

Séance du 6 juin. — M. Prou entretient la Société de la classification des monnaies carolingiennes au monogramme et réfute l'argument tiré de la destruction prétendue de la ville de Duurstede en 837. — M. Michon communique, au nom de M. Héron de Villefosse, un nouveau cachet d'oculiste romain. — M. P. Durrieu signale le danger des fausses miniatures du moyen âge mises en assez grand nombre dans circulation.

Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne. Sections d'histoire, de philologie et d'archéologie. *(Suite.)* — M. *L.-H. Labande*, de l'Académie de Vaucluse, donne lecture d'une Étude sur les manuscrits de la bibliothèque d'Avignon, provenant de la librairie des Papes au XIVe siècle.

C'est d'abord le manuscrit 255, qui contient la première partie de la *Somme* de saint Thomas, donné par Jean XXII au couvent des Dominicains d'Avignon, le 15 mai 1374, à la condition de rester enchaîné dans la bibliothèque de ces religieux.

Ce sont ensuite les deux premiers volumes de la *Bible* de Clément VII (Robert de Genève), qui, après avoir été volés, en 1794, à la bibliothèque des Célestins d'Avignon, revinrent dans la bibliothèque municipale au commencement de ce siècle; — le *Missel* du même antipape, provenant des mêmes Célestins, et d'une exécution parfaite ;

Digitized by Google

les miniatures paraissent être l'œuvre de Jean de Toulouse, et l'écriture de Michel Bouteiller, — ce sont, enfin, les mss. 100 et 203, qui contiennent un *Ordo romanus* et un *Pontifical* romain.

Ces deux volumes sont intéressants, non seulement pour l'histoire des arts, mais encore pour le cérémonial de la chapelle papale ; aussi M. Labande en donne-t-il quelques extraits, qu'il rapproche des publications de D. Germain, D. Mabillon et du R. P. Ehrle, en témoignant le désir qu'ils fassent l'objet de travaux spéciaux.

M. *Rebut*, professeur au lycée du Mans, avait adressé un Mémoire sur l'*Histoire des anciennes Foires et Marchés*. Un empêchement, survenu à la dernière heure, n'a pas permis à l'auteur de se rendre à Paris pour donner lecture de son mémoire, dont voici un aperçu : les difficultés des communications; la production moins rapide des objets de fabrication, tels que les tissus, par exemple ; les entraves apportées au commerce par les règlements des corporations ; enfin, l'absence du papier-monnaie, du billet de banque; telles sont les causes qui expliquent le grand nombre des foires annuelles sous l'ancien régime.

L'auteur insiste particulièrement sur l'institution des gardes ou sergents des foires, entre les mains desquels était la police des foires et marchés ; il signale quelques particularités relatives à certaines foires, quelques usages locaux qui n'ont pas tout à fait disparu. Le mémoire se termine par l'historique des anciennes foires du Vendômois.

Comme M. l'abbé Pigeon, *M. Richard*, archiviste de la Vienne, a étudié les sépultures mérovingiennes; il suppose, — mais ce n'est qu'une hypothèse, — que les signes en forme de tridents que l'on voit sur le couvercle de nombre d'entre elles rappellent le symbole de la Trinité.

M. Rumeau fait ressortir dans son Mémoire la physionomie d'une famille qui, au XVI^e^ siècle, vivait dans la commune du Burgaud (Haute-Garonne). Par le travail et une rigoureuse économie, elle devint assez puissante pour faire échec parfois au seigneur voisin. Élevée sous l'œil du prêtre qu'elle nourrit et loge souvent chez elle, la famille apprend à allier aux réalités de la vie agricole les sentiments religieux qui l'exposent à subir les contre-coups des troubles survenus dans le pays. En effet, l'un des siens périt à la tête de sa milice, en combattant contre les Huguenots, dont les excursions s'étendaient aux environs de Montauban. Dans cette famille, on manie aussi bien la charrue que l'épée qui, le danger passé, rentre au fourreau jusqu'à la prochaine alerte. Le commerce des denrées et des bestiaux la préoccupe; elle fait instruire ses enfants dans les communautés voisines et note dans son livre de raison aussi bien les faits généraux de l'histoire que les faits particuliers à sa localité ou à sa

Digitized by Google

famille. Elle disparaît enfin de la scène, ne laissant d'autre souvenir que le hameau qui porte son nom.

Les baillis du haut Dauphiné, créés vers 1230, font l'objet d'une étude très documentée de *M. Roman*, dont l'on sait la compétence sur tout ce qui a trait à cette province.

M. *Alexandre Sorel*, président du Tribunal civil et de la *Société historique de Compiègne*, fait la description du jeu de la *choule*, qui se pratique encore dans un grand nombre de communes du département de l'Oise, et qui consiste dans le lancement d'un ballon en cuir que se disputent deux camps, l'un composé des gens mariés et l'autre des garçons du village. D'après les documents qui se trouvent aux Archives nationales, ce jeu remonterait à une époque éloignée, puisque dans des lettres de rémission datées de 1353, on le considérait comme si ancien « qu'il n'était mémoire du contraire ». Rabelais en parle dans son *Gargantua*, et on le trouve également signalé dans le *Mystère de la Passion*, d'Arnoul Gréban. M. Alexandre Sorel s'attache à rechercher quelle peut être l'origine du mot *choule*, qui originairement s'écrivait *soule* ou même *solle*, et il adopte l'opinion de Ducange qui le fait dériver de *solea* (soulier), parce que c'était un jeu où le pied jouait un grand rôle principal, puisqu'il servait à pousser le ballon. Il termine en signalant les diverses époques où l'on *choule* encore et constate que ce jeu, qui passionnait nos ancêtres jusqu'à provoquer des actes de violence regrettables, perd tous les jours de son importance et fait place dans certaines villes au *Foot-Ball*, importé d'Angleterre.

M. *Souchon*, archiviste de l'Aisne, a recherché dans les archives de Laon les mentions abondantes et souvent curieuses des dépenses que fit cette ville chaque fois qu'elle reçut Louis XIII et Anne d'Autriche, c'est-à-dire en 1618, en 1620 et en 1632.

M. *Félix Thiollier*, correspondant du ministère, délégué de la Société Eduénne, lit plusieurs extraits d'une étude considérable relative aux monuments romains du département de la Loire. Cette région se trouve à la limite de plusieurs écoles d'architecture, et on y rencontre des spécimens de style bourguignon, auvergnat et provençal.

Dans le cours de son étude, accompagnée de plusieurs dessins ou gravures, M. Thiollier signale d'une manière spéciale l'église de Saint-Romain-le-Puy, monument très curieux et très menacé; il indique aussi l'église de Verrières, à la conservation de laquelle de maigres subsides suffiraient.

Il fait part de l'état des fouilles du Mont-Beuvray, qu'il serait utile de poursuivre activement à cause des richesses découvertes, et afin de profiter de l'activité de M. Bulliot, président de la Société Eduénne, qui dirige ces fouilles depuis longtemps. — Là aussi, des subsides

Digitized by Google

seraient nécessaires. — M. *de Villefosse* appuie énergiquement cette proposition.

M. *Eug. Thoison*, de la Société historique du Gâtinais, résume une histoire très documentée du collège de Nemours, de sa fondation (antérieure à 1607), aux premières années du XVIII[e] siècle. Le plus notable des principaux fut Joseph Olivier, mort en 1721; à la fois instituteur, médecin et humaniste distingué, il avait composé plusieurs poëme latins et un commentaire sur Pétrone; ses manuscrits sont perdus. M. Thoison signale encore les statuts et règlements des drapiers de Nemours, homologués en 1657 et retrouvés par lui dans la volumineuse portion non encore inventoriée de la série B aux archives de Seine-et-Marne.

Une troisième communication analyse rapidement le journal de Louis Crosnier (1683-1759), tailleur d'habits à Fontainebleau, maître d'école à Noisy, puis cultivateur à Arbonne. Ce journal, pauvre en faits historiques nouveaux, est riche au contraire en observations météorologiques et agricoles.

M. *Vignat* signale une charte originale d'Ingeburge, femme de Philippe-Auguste, datée de février 1230 (n° 5) et contenant des détails utiles sur la topographie du vieil Orléans.

Monsieur l'abbé *Voillery*, curé de Pommard, a lu deux travaux au Congrès des Sociétés savantes, l'un à la section d'archéologie, l'autre à la section d'histoire et de philologie; le premier donnait la liste des monuments sculptés et des édifices chrétiens de la région Eduenne, comprise dans la Côte-d'Or, réputés antérieurs à l'an 1000; le second consistait en une étude sur les noms de baptême usités à Volnay, de 1700 à 1777 et sur ceux usités à Pommard, de 1668 à 1680.

Chacun de ces travaux était divisé en trois articles. Celui d'archéologie mentionnait d'abord la colonne de Cussy, que l'on croit être un monument élevé en souvenir du passage de Constantin et d'un dégrèvement d'impôt que ce prince accorda à Autun, qui, de ce chef, prit le nom d'*Edua Flavia* (Constantin étant de la famille de Flavie), puis l'édicule qui couvre la fontaine de Beurey-Beauguay, érigé probablement en l'honneur d'une divinité païenne et mis sous le vocable de Saint-Martin, à l'occasion du passage du saint en ce lieu; enfin le tombeau de Saint-Andoche, apôtre et martyr de Saulieu, que l'on voit au chœur de l'église collégiale de cette ville et qui devrait être attribué au VI[e] siècle.

Un second article énumérait les édifices chrétiens de Beaune (Côte-d'Or) réputés antérieurs à l'an 1000 : 1° la chapelle Saint-Bacidèle, élevée dans l'enceinte du Castrum Beaunois, au plus tard dans les premières années du VIII[e] siècle, puisque le corps du Saint-Martyr y fut déposé vers 720; 2° celle de Saint-Flocel, bâtie pour recevoir ses reliques et celles de saint Herné, vers 965; 3° l'église Notre-Dame, autrefois insigne collégiale, aujourd'hui église paroissiale; commen-

Digitized by Google

cée en 970, on peut croire que les fondations et peut-être d'autres parties sont antérieures à l'an 1000; 4° enfin l'abbaye de Saint-Martin-de-l'Aigue, hors des murs, dont l'abside, fort bien conservée, remonterait, en partie, au temps de Charlemagne.

Le troisième article mentionnait les églises rurales, dont une partie du moins remonterait à l'an 1000; 1° celle du petit Auxey, dont la première travée contient dans le bas des murs, des murs plus anciens; 2° l'église de Saint-Aubin, du VIII^e^ siècle, environ, où l'on voit des restes d'appareils grossiers, à mortier abondant, une fenêtre extrêmement étroite et un appareil en épi; 3° l'église du prieuré d'Antheuil, qui conserve une abside romane à fenêtres grillées et un bénitier à inscription probablement aussi romane; l'église de Semond, voûtée en berceau aigu, dont la crypte a dû abriter, jusqu'au IV^e^ siècle, les corps de saint Florentin et de ses compagnons, martyrs en ce lieu, jadis fortifié.

Dans le travail lu à la section d'histoire et de philologie, la première partie comprend la liste des noms de baptême usités à Pommard et à Volnay, aux époques désignées, et pour mieux faire ressortir la proportion dans laquelle ces noms ont été usités, l'auteur a partagé, en quatre périodes d'environ 50 ans chacune, les 212 années étudiées pour Pommard.

Quatre observations générales remplissent la seconde partie; 1° plus on se rapproche du Moyen-Age, plus les noms sont simples, moins nombreux les doubles et autres multiples; 2° les noms fort en vogue aux siècles derniers ne sont que peu ou point usités dans le nôtre; 3° la variété des noms de baptême employés est très restreinte; 4° les raisons de la vogue de tels ou tels noms sont empruntées, soit à la dévotion, soit à l'habitude exclusive où l'on était de donner les noms des parrain et marraine, soit enfin au génie du patois bourguignon, qui affectionne les noms les plus courts et ceux qui sont susceptibles d'être raccourcis.

La 3^e^ partie du travail signale les particularités historiques et souvenirs locaux, qui accréditaient ou accréditent encore à Pommard et à Volnay les noms des saints : Pierre, Jacques, Etienne, Philibert, Claude, Lazare, Vivant, Jean-Baptiste, Louis, Antoine, Bénigne, Joseph, Germain d'Auxerre, Cyr, Julitte, Denis, François, Flocel, Bertulfe, et les noms des saintes : Marguerite, Reine, Jeanne, Françoise.

Enfin, les noms de Gérard, Renaud, Eudes et Odette sont signalées comme empruntés à la noblesse de Bourgogne; Emma, Zélie, Anaïs, Palmyre, Léocadie, à la littérature du boulevard; Arthur, Alfred, Adolphe, Ferdinand, Alphonse, Ernest, etc., seraient d'exportation étrangère; Aristide, Achille sont les seules réminiscences signalées.

Digitized by Google

Ouvrages nouveaux :

Serrure (R). — *Essai de Numismatique luxembourgeoise.* — Paris, R. Serrure et Gand, C. Vyt. gd. in-8° de 223 pp.

Le travail que vient de publier M. R. Serrure est le recueil de tous les articles qu'il a publiés dans l'*Annuaire de la Société de Numismatique* en 1892 et 1893. Cette monographie, intitulée modestement *Essai,* est une véritable histoire de la Numismatique du Luxembourg du x^e^ siècle au xix^e^. Elle sera particulièrement utile aux savants lorrains, le Luxembourg ayant été en continuels rapports avec leur province. De nombreuses gravures illustrent ce travail et d'intéressants documents inédits s'y trouvent publiés. C'est un très bon travail d'érudition. F. M.

Croÿ (J. de). — *Nouveaux documents pour l'Histoire de la création des résidences royales des bords de la Loire :* Amboise, Blois, Chambord, jardins du château de Blois, parc de Chambord. — Paris, Picard, 1894, in-8°, 218 pages.

Après les Mémoires de Félibien, après les recherches de MM. Loiseleur, de la Saussaye, Storelli, après une Étude sur l'ancien château de Blois, parue au tome X des *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, et que nous signalons à M. de Croÿ, car il paraît ne l'avoir pas connue, ce recueil de documents, si nouveaux, en effet, si intéressants et si bien présentés, pourrait bien être le travail définitif sur les châteaux de la Touraine, les plus visités qui soit en France. M. de Croÿ a fouillé trop consciencieusement dans les dépôts d'archives de Blois et de Paris, dans les collections manuscrites de la Bibliothèque Nationale pour que l'on soit tenté d'y glaner derrière lui. Et cependant, la question demeure encore un peu obscure. Nous connaissons maintenant les Sourdeau, les Nepveu, les Collombet, les Coqueau qui, sous Louis XII et François I^er^, *ouvrèrent* à Blois et à Chambord. L'Italie ne peut pas les revendiquer : ils étaient bien français et, sans doute, enfants du pays; mais est-ce l'un d'eux qui conçut et dessina le plan de ces belles constructions ou bien Dominique de Cortonne, dit le Boccador, que des textes certains nous montrent vivant à Blois et qualifié d' « architecteur »? M. de Croÿ n'a pas osé se prononcer. Qui l'osera après lui? F. B.

Monod (Gabriel). — *Les maîtres de l'histoire : Renan, Taine, Michelet.* — Paris, Calmann Lévy, 1894, in-12.

Voici un livre qui s'adresse à la fois au cœur et à l'esprit, œuvre d'un écrivain, homme d'esprit et de cœur. Ce ne sont pas, à proprement parler, des études critiques, ce sont des esquisses biographiques, écrites avec une chaleur pénétrante : « En présence d'hommes supérieurs, dit l'auteur, la sympathie est la voie la plus sûre pour comprendre », — mais où apparaissent, néanmoins, auprès de leurs qualités brillantes, les faiblesses des trois grands écrivains, la nervoserie et

Digitized by Google

l'imagination trop vive de Michelet, la sensibilité hésitante de Renan, qui le mène aux confins du dilettantisme, la logique raide et quelquefois étroite de Taine, ce grand honnête homme. Il nous reste à souhaiter qu'après nous avoir donné en couleurs vives les portraits en pied des trois écrivains qui, par la richesse et l'éclat de la forme, ont acquis la plus grande influence sur le mouvement historique de la génération précédente, M. Gabriel Monod, de sa main autorisée, nous donne ceux des écrivains qui, par la force de la pensée et la sûreté de la méthode, doivent compléter leur action sur la production scientifique : Tocqueville, Augustin Thierry, Fustel de Coulanges.

FR. F.-B.

Annales de Dom Ganneron. *Centuries du pays des Essuens*, publiées par Paul Laurent, archiviste des Ardennes. — Un vol. gr. in-8°, 617 pp. (tirage à 95 exemplaires numérotés).

Dom François Ganneron, chartreux du Mont-Dieu (Ardennes), né vers 1590 à Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), est un historien de mérite, mais très peu connu. Ses œuvres étaient, jusqu'à ce jour, restées manuscrites. M. Laurent a pris à tâche de les tirer de l'oubli.

Après avoir publié, en 1887, des *Notes inédites sur la vie et les œuvres de Dom Ganneron*, M. Laurent a fait paraître successivement plusieurs traités historiques de ce chartreux, intitulés : *Les Moissons de Thiérache ; Synopsis P. P. Visitatorum provinciæ Picardiæ, ordinis Cartusiensis ; Les Antiquités de la Chartreuse du Mont-Dieu.* Cette année, M. Laurent vient de terminer la publication de l'un des plus importants travaux de Dom Ganneron : *Les Centuries du pays des Essuens*, ou histoire, siècle par siècle, de la région comprise entre l'Aisne et la Meuse. Si le terme d'*Essuens*, employé par Dom Ganneron pour désigner cette région, est impropre, les événements relatés n'intéressent pas moins le département des Ardennes et même le diocèse de Reims. Dom Ganneron, qui avait fait profession au Mont-Dieu, le 8 septembre 1616, mourut dans cette chartreuse le 24 août 1668. F. M.

Revues :

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1894, Ier livr. — P. Pérot, L'Hôtel des évêques de Beauvais et la rue de Moussy, p. 36 à 38 et pl. — E. Coyecque, Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVIe siècle (1498-1600) (*suite*), p. 39 à 57. — H. Omont, Privilège du roi pour le *Journal des Savants*, p. 57 à 59. — H. Omont, Épitaphe de Jean de Neyron, prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris, puis de Saint-Bénigne de Dijon (1623), p. 59 et 60. — M. l'abbé V. Dufour, Le Port au plâtre d'Appoigny, p. 61 et 62.

Les Directeurs-Gérants : F. BOURNON et F. MAZEROLLE.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

MONNAIES ANCIENNES & MODERNES

J. FLORANGE, Expert

PARIS — 21, Quai Malaquais, 21 — PARIS

Catalogue n° 7, collection de monnaies, médailles et jetons relatifs à la Lorraine (866 numéros et gravures), prix **2** francs.

EN DISTRIBUTION :

Catalogue n° 9, collection de sceaux-matrices français et étrangers (283 numéros).

Catalogue n° 10, monnaies françaises.

Achat de Monnaies et Médailles anciennes et modernes

RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOIS A VUE DE MONNAIES ET MÉDAILLES

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Trajet en 7 h. — Traversée en 1 h.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET BRUXELLES

Trajet en 5 heures

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 50, 6 h. 20 et 11 h. du soir.
Départs de Bruxelles à 7 h. 30 et 8 h. 57 du matin, midi 58, 6 h. 03 et 11 h. 43 du soir.

WAGON-SALON et WAGON-RESTAURANT
aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 7 h. 30 du matin.

WAGON-RESTAURANT
aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin et de Bruxelles à 6 h. 03 du soir.

Digitized by Google

LIBRAIRIES ET PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

La Curiosité Universelle. Fondateur et Directeur, Louis Bihn. — Librairie et Estampes anciennes, 69, rue de Richelieu et 1, rue Rameau. — Gravures du XVIII[e] siècle, en noir et en couleur des Écoles Françaises et Anglaises. Portraits Russes et Américains.

Le Journal des Arts. Directeur : Aug. Dalligny. 1, rue de Provence. — Abonnements : France, un an, 20 fr.; étranger, 25 fr.

Journal des Artistes, 33, rue du Dragon. Henry Bataille, directeur. — Abonnements : France : un an, 10 francs.; étranger, 15 francs. Hebdomadaire.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1[re] partie : gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et C[ie], 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

LIBRAIRIE DE L'ÉDITION NATIONALE

ÉMILE TESTARD, directeur,

PARIS — 18, rue de Condé, 18 — PARIS

EN VENTE

CHARLES MONSELET

SA VIE, SON ŒUVRE

Par ANDRÉ MONSELET

Préface par JULES CLARETIE, de l'Académie française

Un joli volume in-8° raisin, imprimé par Ch. Hérissey, à 600 exemplaires numérotés à la presse, contenant une série de documents artistiques, entre autres des eaux-fortes de BÉNASSIT, BRACQUEMAND, DESBOUTIN, DESMOULIN *et* Étienne MONSELET.

L'exemplaire, prix . . . . . **20** fr.

IMPRIMERIE DE SAINT-DENIS. — H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 7 25 JUILLET 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

SOMMAIRE DU N° 7

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — G. Daumet : La question des Bourgeois de Calais (avec planche). — F. Mazerolle : Dépenses d'orfèvrerie faites pour le sacre de Louis XIV (1651-1654). — Restitution de la bannière de Jeanne d'Arc. — Tours d'étole.

QUESTIONS. — Geoffroy de Castilbrivant ou de Castilbrinant. — Les Juifs de Provence. — Batignolles-Monceaux et Antinville.

RÉPONSE. — Une lettre de M. de la Reynie.

CHRONIQUE.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LA QUESTION DES BOURGEOIS DE CALAIS

Les listes d'une souscription nationale ouverte dans le but d'élever à Eustache de Saint-Pierre et à ses compagnons un monument digne de leur courage circulent en ce moment dans le public. La municipalité de Calais a adressé un chaleureux appel à tous ceux qui aiment l'ancienne France et veulent perpétuer la mémoire des hommes qui l'ont honorée par leur dévouement. On sait aussi que la question des bourgeois de Calais a été fort controversée. L'instant semble donc propice pour rappeler les opinions diverses qui se sont produites sur un sujet qui intéresse à un si haut point le patriotisme local des Calaisiens.

Jusqu'au commencement du siècle dernier, le récit bien connu de la prise de Calais et du dévouement des six bourgeois, — que l'on trouve au Livre Ier, chap. 46 des *Chroniques* de Froissart — avait été universellement accepté. Mais, en 1707, Larrey dans son histoire d'Angleterre (1), en 1754 David Hume,

(1) « Il y a pourtant un historien (Robert Avesburi) qui rapporte la capitulation sans parler de cette circonstance qui embellit à la vérité la narration, mais qui semble s'accorder mal avec le caractere d'Edouard, qui n'avait pas moins de clemence que de valeur ». (Larrey, *Hist. d'Anglerre*, T. I, p. 688).

Digitized by Google

élevèrent à ce sujet des doutes, assez légers et timides, il est vrai. Dans la seconde édition de l'*Essai sur les Mœurs*, en 1770, Voltaire dit que cet épisode était le moins remarquable du siège, qu'Édouard III n'avait jamais eu la pensée de couper le cou aux bourgeois de Calais, et que faire d'une telle action le sujet d'une tragédie était d'un « énorme ridicule ». Cette note de Voltaire, qui ne figurait pas dans la 1re édition de l'*Essai sur les Mœurs*, était en réalité dirigée surtout contre Pierre-Laurent de Belloy dont la tragédie *Le Siège de Calais* avait obtenu un immense succès, et pour cette raison, portait ombrage au patriarche de Ferney, que la gloire des autres importuna toujours.

Un doute bien autrement sérieux, fondé sur la découverte de documents d'une authenticité indiscutable, fut celui que Bréquigny émit, en 1766, dans un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions (1). Envoyé à Londres par le Bureau Littéraire pour copier aux Archives de la Tour les pièces se rapportant à l'histoire de France, cet érudit decouvrait :

1° (dans le Patent-Roll, an. 21, Éd. III, m. 4) une donation de 40 marcs sterling, faite par Édouard III à Eustache de Saint-Pierre, le 8 octobre 1347 ;

2° (dans le Patent-Roll, an. 21, Éd. III, m. 4) la restitution au même Eustache des biens qui lui avaient été enlevés ;

3° (dans le French-Roll, an. 25, Éd. III, m. 5) la concession à John de Gewardby des biens d'Eustache confisqués sur ses héritiers le 29 juillet 1351.

C'était une grave atteinte au récit de Froissart. Comment imaginer en effet, qu'un homme qui s'était si héroïquement conduit le 3 août 1347, ait accepté, le 8 octobre de la même année, la restitution de ses biens et même une pension du vainqueur ? Comment aussi comprendre les termes dont se servait Édouard III en accordant cette faveur : *pro bono servicio nobis, pro custodia et bona disposicione ville nostre Calesii impendendo.* A quel service ces mots faisaient-ils allusion ? Toutes questions que Bréquigny, préférant le témoignage des textes diplomatiques à celui des chroniques, résolut en rejetant le récit de Froissart. Pour élucider le problème, le savant académicien fouilla les historiens contemporains. Il trouva que les chroniqueurs anglais et français autres que Froissart ne disaient

(1) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. T. 37, p. 538 et infra.

Digitized by Google

pas un mot d'Eustache de Saint-Pierre. S'appuyant donc sur le témoignage de la majorité des auteurs et sur l'autorité des documents diplomatiques, Bréquigny conclut en considérant comme une fable l'épisode des bourgeois de Calais.

Au XIXe siècle, M. Clovis-Bolard (1) reprit les arguments de Bréquigny, sans y rien ajouter qu'une grave inexactitude. Pour expliquer l'origine du récit de Froissart, cet ingénieux auteur suppose que celui-ci et Eustache de Saint-Pierre se sont connus à la cour d'Angleterre, et que ce dernier a obtenu du chroniqueur complaisant de raconter un prétendu dévouement dont il serait le héros. Un simple rapprochement de dates réduit cette hypothèse à néant. Froissart ne vint en Angleterre qu'en 1360; or, Eustache de Saint-Pierre était mort avant le 21 juillet 1351, puisqu'à cette date Édouard III confisque ses biens à ses héritiers et les attribue à John de Gewardby. L'amitié de Froissart et du Calaisien est donc impossible.

En 1839 (2), M. Lebeau, avocat à Avesnes, publia un mémoire fort étendu, où prenant un à un les arguments de Bréquigny et de M. Clovis-Bolard, il en montre la faiblesse, et conclut à la réhabilitation d'Eustache de Saint-Pierre et à la véracité du récit de Froissart. Il nous paraît que dans son ensemble, la question a été parfaitement résolue par M. Lebeau, dont voici les principales idées.

Bréquigny et Clovis-Bolard disent d'abord à plusieurs reprises, que Froissart fut plutôt romancier qu'historien, qu'il avait la constante préoccupation d'arranger les faits d'une manière pittoresque. Qu'un certain nombre d'erreurs se soient glissées dans son récit, c'est ce qui n'étonnera personne, si l'on considère l'étendue de la période qu'il a racontée et l'insuffisance des moyens d'information dont on disposait alors. On est surpris, au contraire, que le plus grand nombre des faits qu'il rapporte — faits qui ont eu pour théâtres des régions si diverses — se trouvent confirmés par les documents diplomatiques. Quand Bréquigny, Clovis-Bolard et Lebeau écrivaient, on ne connaissait que Froissart et l'on ignorait que son récit de la prise de Calais est presque textuellement emprunté à Jehan Le Bel : or, celui-ci était un chroniqueur scrupuleux

(1) Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, tome III, an. 1836, p. 58.
(2) Mémoires de la Société d'Agriculture de Calais, an. 1839.

Digitized by Google

qui avait l'estime et la confiance de ses contemporains (1). Froissart tira grand profit du récit donné par ce chanoine de Saint-Lambert de Liège, mais le compléta par ses propres renseignements : on constate, en effet, que certains noms, certaines dates, certains chiffres ne sont pas identiques dans les deux chroniqueurs.

Voyons quelle est, en l'espèce, l'autorité de Froissart : il est en 1353 ou 1357 au service de Robert de Namur, seigneur de Beaufort, beau-frère de la reine d'Angleterre, Philippine de Hainaut. Or, Robert de Namur était présent au siège de Calais, et il est permis de croire que Froissart a tiré de lui d'utiles renseignements. Notre chroniqueur passa ensuite en Angleterre au service de la reine Philippine elle-même, à qui il offrit son livre. Aurait-il osé faire hommage à cette princesse d'un ouvrage où il aurait forgé de toutes pièces à Édouard III un rôle sanguinaire et peu généreux ? De plus, on sait que Froissart a connu Gautier Manny, qui prit une part importante à la capitulation de Calais, où il se montra plein d'humanité en essayant de fléchir la colère du roi. Le récit de Froissart est, en outre, vraisemblable en toutes ses parties, et il ne faut pas arguer d'une erreur de détail,—qu'il commet en disant que les habitants chassés ne reçurent en France aucun dédommagement,—pour condamner l'ensemble de cet épisode. Le rôle qu'il prête à chacun des personnages est bien celui qui convient et on ne trouve pas de détail suspect. Même, le mouvement de colère d'Édouard est très naturel : il était irrité de la piraterie que les Calaisiens exerçaient contre les Anglais, et du siège de onze mois auquel il avait été forcé pour prendre la place. Si on tient compte des idées de l'époque, on s'explique qu'Édouard devait faire peu de cas de la vie des six bourgeois et qu'il désirait se venger sur eux, des hommes, de l'argent et du temps qu'il avait perdus. On ne peut pas accuser Froissart de complaisance à l'égard du monarque anglais qu'il montre prêt à commettre un acte de cruauté; il n'est pas non plus suspect de partialité contre Édouard, puisqu'il raconte sa générosité au début du siège envers les habitants chassés de Calais comme bouches inutiles. Cette différence dans la conduite du roi s'explique par l'irritation qu'il ressentait d'avoir rencontré une aussi longue résistance dans une ville qu'il espérait réduire facilement, grisé sans doute par les brillants succès de ses armes.

(1) Œuvres de Jehan Le Bel (préface de M. Polain), tome I, p. VII.

Digitized by Google

Pour combattre le témoignage de Froissart, Bréquigny s'appuie sur les chroniqueurs anglais qui ne parlent pas de l'épisode d'Eustache et de ses compagnons. Le Baker de Swynebrooke, auteur véritable de la chronique attribuée longtemps à La More (ainsi que l'a prouvé le dernier éditeur, M. Thompson), Le Baker représente Jean de Vienne, capitaine de la ville, venant, la corde au cou, se jeter au pied d'Édouard III et lui offrant deux épées, une épée de guerre et une épée de paix ; c'est bien invraisemblable. En outre, Le Baker affirme que le roi fit de grands dons aux Calaisiens, quand il est certain qu'une grande partie d'entre eux furent chassés et leurs biens distribués à des Anglais. Ce chroniqueur écrivait sous l'inspiration de Th. La More, attaché à la personne du roi d'Angleterre ; rien d'étonnant donc qu'il ait attribué à son maître une action généreuse, alors que celui-ci n'avait fait qu'user rigoureusement du pouvoir que lui donnait sa qualité de vainqueur.

Devons-nous ajouter foi au témoignage de Knighton, autre chroniqueur anglais, qui ne parle pas du dévouement des six bourgeois ? Comme Le Baker, Knighton s'abstient de dire que les Calaisiens furent chassés. Enfin, il se trompe parfois grossièrement ou essaie de tromper bien maladroitement, quand il affirme, par exemple, qu'à la bataille de Crécy — que nous savons avoir été meurtrière de part et d'autre — quatre Anglais seulement furent tués.

Gilles Le Muisis, abbé de Saint-Martin-de-Tournai ne fait, lui non plus, aucune mention des six bourgeois. Mais son récit est bref et très-vague ; il écrit du fond de son monastère et dit lui-même qu'il ne parle que par ouï-dire. Cependant, Bréquigny se fondant sur ce que Le Muisis rapporte l'épisode de Geoffroy de Charni essayant de reprendre Calais en 1350 et ne parle pas du dévouement d'Eustache, s'étonne que l'auteur ait connu l'expédition de Charni, d'assez mince conséquence, à son avis, tandis qu'il ignorait l'histoire des bourgeois, dont la renommée aurait dû se répandre. Puisque Le Muisis n'écrit que d'après les récits d'autrui, quoi d'étonnant à ce qu'il ait connu un fait et ignoré l'autre ?

Les *Chroniques de Saint-Denis* ne disent rien non plus de l'évènement qui nous occupe, mais elles sont rédigées d'une façon trop brève pour entrer dans ces détails.

Voilà les autorités que l'on a opposées à Jehan Le Bel et à Froissart. Mais ici, ce n'est pas le nombre des témoignages

Digitized by Google

qui importe, c'est leur valeur, et on peut dire que celui, même unique, de Froissart l'emporte de beaucoup sur la complaisance et la sécheresse de Le Baker, de Knighton, l'insuffisance d'information de Gilles Le Muisis et la brièveté voulue des Chroniques de Saint-Denis. Du reste, deux sources importantes font mention du dévouement des six bourgeois, mais sans donner aucun nom : la *Chronique normande du* XIV^e^ *siècle* (éd. Molinier p. 90) et la *Chronographia regum Francorum* (éd. H. Moranvillé, tome II, p. 245).

L'autorité de Jehan le Bel et de Froissart est encore accrue sur ce point, à notre avis, par ce fait qu'il nous donnent les noms des bourgeois qui se dévouèrent avec Eustache. Est-il vraisemblable qu'ils aient inventé ces noms ? On a remarqué aussi que Froissart s'occupe, en général, assez peu des bourgeois tandis qu'il parle avec une évidente satisfaction des exploits des gentilshommes. Etant donné cette tendance très-accentuée, est-il admissible que s'il eût inventé l'épisode en question, il n'eût pas attribué le beau rôle aux chevaliers, au lieu de le prêter à de simples bourgeois ? Il est certain que le gouverneur de la ville et les chevaliers ne se sont pas jetés la corde au cou aux pieds d'Édouard III. Ils avaient fait, en défendant la place, leur métier de soldats, et le roi d'Angleterre ne pouvait leur en vouloir de ce chef, tandis qu'il avait contre les bourgeois la vieille rancune des Anglais contre les marins calaisiens, et considérait les habitants comme des rebelles, puisqu'il se prétendait roi de France légitime. Jean de Vienne n'a donc pas abandonné les bourgeois, comme le dit Bréquigny : il a suivi, en restant dans sa place, les usages de son temps.

Enfin, les actes de donation d'Edouard III à Eustache, qu'on trouva à Londres, constituent la dernière et la plus importante objection. Le 8 octobre 1347, on donnait au Calaisien 40 marcs sterling pour son entretien jusqu'à ce qu'il y soit autrement pourvu, et on lui restituait quelques-unes des maisons qu'il possédait et qui lui avaient été confisquées. Bréquigny, et surtout ceux qui l'ont suivi accablent Eustache, parce qu'il a accepté quelque chose du vainqueur. On laisse entendre qu'en conseillant à ses compatriotes de se rendre aux conditions d'Edouard, il servait les deux partis : « Il sauvait par là les assiégés et épargnait le sang des assiégeants. Edouard dut lui en savoir gré et voulut le lui prouver par des bienfaits (1). Mais les auteurs qui

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome 37, p. 540.

Digitized by Google

sont venus après, trop heureux d'avoir l'air de démolir une légende, ont poussé les choses à l'extrême. On trouve dans certains manuels d'histoire, et dans des encyclopédies (1), que le célèbre bourgeois de Calais, était de connivence avec les Anglais : « Il paraît qu'Eustache de Saint-Pierre entretenait sur la fin du siège des intelligences avec l'ennemi, et qu'il détermina les habitants à capituler. » Cependant, des historiens autorisés ont bien vu la vérité et ont montré Eustache ce qu'il était réellement, un patriote local et non un héros national (2). On doit bien se dire, en effet, qu'on n'avait pas, en plein XIVe siècle, la même idée du patriotisme que nous. Eustache avait rempli son devoir en aidant à la défense de Calais contre les Anglais; la place prise, le vainqueur consentait à le garder, il restait, rien de plus naturel. Il aurait dû, dit-on, s'expatrier, venir en France avec ses concitoyens. Mais on doit considérer quelle était au XIVe siècle la condition d'un homme sans foyer, sans biens, sans moyens d'existence, surtout à l'âge qu'avait alors Eustache. Quand une province ou une ville est conquise par une nation sur une autre, tous les habitants, sans exception, émigrent-ils ? Evidemment non, le plus grand nombre restent sur le territoire s'ils le peuvent, parce que tous leurs intérêts les y attachent. Bréquigny s'étonne qu'Edouard II ait rappelé Eustache, préférablement à d'autres. N'est-il pas permis de penser que le roi, le premier mouvement de colère passé, ait admiré son dévouement, et cherché à s'attacher un tel homme ? Remarquons, en outre, qu'Edouard III ne lui rendit que quelques-unes des maisons qu'il possédait; c'était donc une faveur relative. Si Eustache avait livré la ville comme on a tenté de l'insinuer, n'aurait-il pas reçu une plus forte récompense? Il est certain, du reste, que d'autres habitants de Calais y rentrèrent avec la permission du roi. Froissart dit qu'Edouard garda dans la ville un prêtre et deux personnes âgées et expérimentées pour se renseigner sur les héritages. Ici son témoignage est confirmé par Gilles Le Muisis et Robert de Avesbury. Par son âge, sa fortune, la considération qui l'entourait, Eustache de Saint-Pierre était tout désigné pour être du nombre des quelques personnes à qui Edouard permit de rester dans la ville afin d'en tirer des renseignement sur les coutumes, les terres et les

(1) *Dictionnaire Larousse,* article Eustache de Saint-Pierre.
(2) Henri MARTIN, *Histoire de France,* tome V, p. 108. (note). — Victor Duruy, *Histoire de France,* tome I, p. 431 (note).

Digitized by Google

biens. Ainsi s'expliquent parfaitement les termes dont se sert le roi : « pro bono servicio nobis et custodia et bona disposicione ville nostre Calesii », en accordant une pension à Eustache.

Il paraît en somme que le dévouement du bourgeois de Calais n'a rien qui contredise la vraisemblance ; il nous est raconté par Jehan-le-Bel et Froissart, qui sont, malgré tout, les meilleurs chroniqueurs du temps, et peut très bien se concilier avec les pièces découvertes à Londres par Bréquigny. En attendant de nouveaux documents, et dans l'état actuel des connaissances, il nous semble que l'épisode d'Eustache de Saint-Pierre et des bourgeois de Calais doit être admis par la critique (1).

GEORGES DAUMET.

DÉPENSES D'ORFÈVRERIE FAITES POUR LE SACRE DE LOUIS XIV (1651-1654)

Dans les *Mémoires inédits sur... les membres de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture* (Paris, 1854, t. I, pp. 438 et 455) il est fait mention du reliquaire d'argent doré que fit Michel Anguier pour le sacre de Louis XIV à Reims. Un inventaire de 1669, du trésor de Saint-Remi de Reims (P. Tarbé, *Trésors des églises de Reims*, Reims, 1643, pp. 63 et 64), mentionne trois des présents offerts par Louis XIV, un reliquaire et deux pains. « Item, un reliquaire d'argent doré, qui est un « chef de saint Remy, porté par deux anges, et soutenu d'un « piédestal qui a d'un costé l'effigie du roi Louis VIX, et de « l'autre l'inscription suivante : *Ludovicus XIV, Galliarum et « Navarræ rex christianissimus, post sedatos domi tumultus, « forisque partas cœlesti ope victorias, sacris Remensibus un- « gendus, hoc divo Remigio pietatis et gratitudinis duæ monu- « mentumdicavit, anno reparatæ salutis 1654, pridie Kalendas « junii ;* pesant quatre-vingt-cinq marcs, y compris la planche « qui est au-dessous.

« Deux pains d'argent, l'un doré et l'autre blanc, provenant « de l'offrande faite par le roi Louis XIV, le jour de son sacre; « appartenant à la fabrique de l'église de Reims; pesant chacun « un marc sin gros. » Les documents suivants donnent d'inté-

(1) Nous donnons (pl. II), la reproduction d'un sceau d'Édouard III, d'un sceau de Philippine de Hainaut et de deux sceaux de Calais.

Digitized by Google

1

3

2

4

1. Sceau d'Édouard II (1352). — 2. Sceau de Philippine de Hainaut (1370)
3 & 4. Sceau et contre-sceau de Calais (1308).

Digitized by Google

Digitized by Google

ressants détails sur toutes les commandes faites à l'occasion de cette cérémonie.

« A Pierre Courtois, escuyer, gardes des Cabinets de la Royne, la somme de 3 000 livres, à luy ordonnée sur l'etant moins des ouvrages d'orfrorie qu'il a faits et livrés en l'estraordinaire de ladite Argenterie, pour le sacre de Sa Majesté pendant l'année de ce conpte. Cy : 3 000 livres.

(Compte de l'Argenterie pour 1651. — Extrait de Clairambault. — Bibl. Nat., Mss. Clair., 1187, f° 36 v°.)

« A damoiselle Marie de la Haye, veuve d'Alexandre Courtois, orfèvre, la somme de 9 666 l. 7 sols pour les fournitures faites à cause du sacre du Roy.

Sçavoir :

Pour un grand reliquaire d'argent de vermeil doré représentant l'image de S[t] Remi, sur un pied d'estal auquel est l'effigie du Roy, ayant deux anges à côté soutenant le chef, le tout étant au-dessous une plainte carrée, avec deux pains pour l'offrande, l'un doré et l'autre blanc, pesans ensemble 80 marcs deux onces un gros, à raison de 54 livres le marc. Cy : 4 334 livres.

Plus, pour la rehausse desdits 80 marcs 11 onces un gros d'argent, à raison de 28 livres le marc, à quoi il a été évalué, il se trouve que c'est v livres d'augmentation pour chaque marc qu'en l'année 1610, qu'il n'estoit qu'a 22 livres, montant les 80 marcs 2 onces un gros à ladite rehausse de v livres le marc, à la somme de 481 livres 12 sols. Cy : 481 livres 12 sols.

Plus, pour une couronne d'argent de vermeil doré pour servir à Sa Majesté le jour de son sacre, à laquelle on a attaché des pierreries, pesant deux marcs 3 onces 2 gros.

Plus, pour une couronne d'argent vermeil doré, à fleurs de lis et fleurons, pour M. le duc d'Anjou, représentant le duc de Bourgogne, pesant un marc 3 onces 2 gros.

Plus, pour une autre couronne de mesme façon pour M. le duc de Vendosme, représentant le duc de Normandie, pesant un marc 6 onces 5 gros.

Plus, pour une autre couronne de mesme façon pour M. le duc d'Elbeuf, représentant le duc d'Aquitaine, pesant un marc 5 onces un gros.

Plus, pour une autre couronne aussi vermeil doré avec fleurons et perles, pour M. le duc de Candalle, représentant le comte de Toulouze, pesant un marc 3 onces 7 gros.

Plus, pour une couronne de même façon, pour M[r] le duc de

*

Digitized by Google

Roannois, représentant le comte de Flandres, pesant un marc 3 onces 6 gros.

Plus, pour une autre couronne de même façon, pour M. le duc de Bournonville, représentant le comte de Champagne, pesant un marc 4 onces un gros.

Plus, pour une autre couronne de même façon, pour M. le maréchal d'Estrées, représentant le connestable, pesant un marc 6 onces 6 gros.

Plus, pour une autre couronne pour M. le maréchal de Villeroi, représentant le grand maître, pesant 1 marc 5 onces 2 gros.

Plus, une autre couronne de même, pour M. le duc de Joyeuse, grand chambellan, pesant un marc 3 onces 5 gros.

Plus, pour une autre couronne de mesme façon, pour M. le comte de Vivonne, premier gentilhomme de la Chambre du Roy, pesant un marc 3 onces un gros.

Toutes lesquelles couronnes pesantz ensemble dix-huit marcs une once 2 gros, à raison de 28 livres le marc, montant à la somme de 508 livres 10 sols. Cy : 508 livres 10 sols.

Plus, la façon et dorure desdites couronnes, sçavoir : celle du Roy, à raison de IXXX livres et VIXX livres pour chacune des autres, à la réserve de l'or fin qui est entré pour dorer lesdites couronnes, étant le mesme prix payé en 1610, montant lesdites façons et dorures à la somme de : 1380 livres.

Plus, pour la rehausse de l'or fin qui est entré pour dorer tous lesdits ouvrages, tant ledit reliquaire que lesdites couronnes et en ayant été employé 4 marcs 2 onces, revenant à 600 livres. Cy : 600 livres.

Plus, pour une couronne d'or pour Sa Majesté, pesant 4 marcs une once 2 gros, à 370 livres 10 sols le marc : 1506 livres 5 sols.

Plus, pour la façon de ladite couronne, attendu qu'elle est beaucoup plus grande et plus ornée que celle du feu Roy. Cy : 500 livres.

Plus, pour la façon de deux couronnes vermelle doré pour Sa Majesté et pour M. le duc d'Anjou, qui n'ont point servies pour être trop petites, ayant été faites dès l'année 1651, que l'on commença à travailler pour le sacre. Cy : 260 livres.

Plus, pour deux estuis pour les couronnes du Roy et des boettes pour les autres. Cy : 12 livres.

Plus, pour coffre, étoupes, papier, corde et clous pour emballer le reliquaire. Cy : 16 livres.

Digitized by Google

Plus, à un emballeur. Cy : 8 livres.

Plus, pour avoir accommodé les pierreries sur la couronne de Sa Majesté. Cy : 60 livres.

Revenant toutes lesdites sommes, non tirée hors ligne, a ladite première de 9 666 livres 7 sols, de laquelle payement n'a été fait à ladite de La Haye que de : 4166 livres 12 sols.

A Michel Anguier, sculteur ordinaire du Roy, la somme de 150 livres pour le modèle du présent donné par Sa Majesté à cause de son sacre, à l'abbaye de St Rémy. Cy : 150 livres.

Pour le regard d'un grand vase d'or qui a servi à l'ofrande, il a été emprunté de M. le duc d'Anjou, auquel il a été rendu, partant n'en est cy fait mention que pour mémoire, comme aussi de diamant pour épouser la France, lequel a esté emprunté de la Reyne et qui a esté rendu à Sa Majesté.

(Compte de l'Argenterie pour 1654. — Copie de Clairambault. — Bibl. Nat., Ms. Clair., 1 187, fos 51 vo à 53 vo).

F. Mazerolle.

RESTITUTION DE LA BANNIÈRE DE JEANNE D'ARC

Les *Notes d'Art et d'Archéologie* ont donné en phototypie la bannière offerte récemment à Notre-Dame de Paris et l'inscription qui l'accompagne. Je ferai à ce propos deux observations critiques.

L'inscription est sur « une plaque de cuivre ». Le cuivre est moins monumental que la pierre ; de plus, sa durée est moindre, car on peut l'enlever facilement. La rédaction laisse à désirer, en raison de quelques singulières coupures.

Cette bannière semblable — à celle de Jeanne d'Arc (au lieu de *cette bannière — semblable à celle de Jeanne d'Arc*).

A été déposée ici en souvenir — de la fête célébrée à Notre-Dame (pour *a été déposée ici — en souvenir de la fête*)...

Ici ne suffit pas et ne dira rien quand la plaque aura quitté Notre-Dame.

S. E. Le cardinal Richard nécessitera une recherche avant cent ans. Pourquoi ne pas avoir précisé en ajoutant *archevêque de Paris* ?

Digitized by Google

Le dessin de la restitution est assurément exact au point de vue du style. Comment se fait-il qu'en trois endroits, et toujours par la même distraction, l'iconographie en soit gravement défectueuse sur un point essentiel, qui est le nimbe, signe de sainteté ?

Sur la face, les anges agenouillés n'ont pas de nimbe, tandis que le Christ l'a crucifère, ce qui était de rigueur.

Au revers, les deux tenants de l'écu de France ne sont pas non plus nimbés et pas davantage la Vierge de l'Annonciation, quoique l'ange Gabriel le soit.

J'ai insisté sur ces irrégularités flagrantes, afin qu'on soit averti pour en éviter de pareilles dans une occurrence analogue.

X. B. DE M.

TOURS D'ÉTOLE

L'Inventaire de l'abbaye de Saint Jean d'Orbestier, rédigé en 1791, et publié par la *Revue du Bas-Poitou*, mentionne, au n° 14, « Six tours d'étole. » On a ajouté entre parenthèses « d'autel ? »

La signification liturgique n'est pas douteuse, car le mot se rencontre ailleurs, dans les inventaires du XVIII^e^ siècle, la chose existe encore et *tour d'autel* n'a nullement le même sens.

En Italie, l'étole est partout de la même largeur. Pour obvier à cet inconvénient, on la coupe et elle fait alors une pointe qui s'adapte mieux au cou : tel fut l'usage introduit par Benoît XIII. Pour la messe, on replie le sommet de l'étole sur les épaules, où elle pend.

En France, on a d'abord diminué la largeur de l'étole, qui alors ne gêne plus ; puis, pour empêcher qu'à cet endroit elle ne soit salie par les cheveux que l'on avait l'habitude de porter longs, on y a appliqué un morceau de linge, qui pouvait s'enlever et se laver à volonté ; plus tard, on le borda d'une dentelle, qui peu à peu se substitua presque complètement à la toile.

C'est cette bande de linge, longue et étroite, qu'on nomme *tour d'étole*, expression qui n'est pas dans les dictionnaires.

X. B. DE M.

Digitized by Google

QUESTIONS

35. Geoffroy de Castilbrivant ou de Castilbrinant. — Dans une liste armoriale de la fin du XIII^e^ siècle, figure parmi les nobles de la Bretagne un *Geoffroy de Castilbrivant* ou *Castibrinant* (on pourrait à la rigueur lire Castilbrinaut ou Castilbrivaut) portant *de gueules au chef d'argent*. On demande à quelle famille appartenait ce personnage dont on ne trouve le sceau ni dans Dom Morice, ni dans Lobineau, ni dans les Inventaires publiés par Douët d'Arcq et Demay.

36. Les Juifs de Provence. — Il n'existe pas sur la question un travail d'ensemble analogue à celui de M. Gustave Saige sur *les Juifs du Languedoc*, ou de M. de Maulde sur les Juifs du Comtat Venaissin. Les archives municipales d'Aix contiennent dans le premier registre de l'*Armoire des délibérations du Conseil*, le seul subsistant du XIV^e^ et du XV^e^ siècle, divers arrêtés relatifs aux Juifs. En voici la liste :

Registre I, 1^er^ cahier, fol. 12. Ordonné qu'on fera une rue aux Juifs (18 décembre 1351); fol. 27. Taxe de 1,000 francs sur les Juifs pour le couronnement du roi (14 février 1352); fol. 31. Ordonnances relatives au quartier des Juifs (17 mars 1352); fol. 51. Paiement d'un florin pour les barrières du quartier des Juifs (17 juillet 1352).

Registre I, 2^e^ cahier, fol. 8. Mesures concernant la rue des Juifs et les gardes des portes (31 décembre 1485); fol. 10. Les portes seront gardées aux frais des Juifs (3 janvier 1486); fol. 16. Ordre de vendre la tapisserie du roi Charles pour payer les créanciers (13 février 1486); fol. 24. Paiement de 10 florins aux Juifs députés pour mesurer le blé (1485-1486); fol. 38. Garde des Juifs, mesures pour leur protection (3 juin 1486); fol. 44. Mesures prises pour la garde des portes (6 juillet 1486); fol. 46. La tapisserie de la ville sera vendue

Digitized by Google

aux Juifs (22 juillet 1486); fol. 50. Poursuite contre les Juifs usuriers (10 août 1486); fol. 64 à 72. On ne donnera rien aux médecins Juifs « quia universitas habet onus eos defendendi. » (31 octobre 1486).

Registre I, 3e cahier, fol. 58. Demande des médecins juifs pour avoir soigné les chrétiens (28 octobre 1494).

Je serai très obligé à tous ceux qui voudront bien contribuer à établir les sources et la bibliographie de ce chapitre encore peu connu de l'histoire de Provence.

L. G. P.

37. Batignolles-Monceaux et Antinville. — La commune de Batignolles-Monceaux, annexée à Paris en 1860, ne datait que de 1830. Les deux localités qui la composaient, Batignolles et Monceaux avaient très ardemment réclamé leur autonomie communale; cependant, moins de cinq ans après l'avoir conquise, leur conseil municipal délibéra de demander à l'autorité préfectorale que la nouvelle commune fût autorisée à s'appeler désormais *Antinville* « pour faire cesser les collisions qui existent entre les deux quartiers ». J'ai trouvé aux Archives de la Seine (cote C^5 171) la lettre par laquelle le Préfet de la Seine, M. de Rambuteau repoussa cette singulière dénomination, mais le texte de la délibération manque au dossier. Pourrait-on me fournir quelque lumière sur ces « collisions » ? Existe-t-il, pour la région parisienne, d'autres faits analogues, dus, soit à des dissensions locales, soit à un changement de régime politique ? Je connais déjà le cas de la commune de la *Branche du Pont de Saint-Maur*, qui, en 1831, obtint de se nommer Joinville-le-Pont, flatterie non équivoque à l'égard de la monarchie de Juillet.

F. B.

Digitized by Google

RÉPONSES

Une lettre de M. de la Reynie (25). Il y eut à cette époque une recrudescence de sévérités contre les libellistes, pamphlétaires, chansonniers et leurs éditeurs. Ils furent poursuivis et condamnés avec une rigueur extrême. La lettre en question ne se rapporte pas à des chansons dans un objet déterminé. Il n'est pas surprenant qu'il s'en trouvât parmi elles tournant en dérision la vie et l'œuvre de Colbert. Aussi bien le caractère général des mesures prises ressort-il de la phrase : « On a emprisonné plusieurs de ces misérables, on a saisi toutes leurs feuilles et on a averti et menacé tous ces petits imprimeurs. »

FR. F.-B.

CHRONIQUE

Nous avons parlé dans le numéro précédent (p. 195) de la tentative faite pour offrir au Musée du Louvre une toile de Turner, *l'Ancienne Italie*. Ce projet a malheureusement échoué, les entrées à l'exposition du tableau n'ayant produit que deux ou trois mille francs.

Le 17 juillet, est mort à Paris M. Edouard André, l'amateur bien connu. M. Edouard André a été l'un des fondateurs et le président de la société des Arts décoratifs.

M. R. Foulché-Delbosc, vient de créer une *Revue Hispanique*, destinée à l'étude linguistique, littéraire et historique des pays hispaniques. La *Revue Hispanique* paraîtra en mars, juillet et novembre.

Digitized by Google

(Picard, 82, rue Bonaparte). Elle s'occupera, au point de vue français, du Roussillon et de la Cerdagne. Les articles peuvent être écrits en français, en espagnol, en catalan et en portugais. Le premier numéro vient de paraître.

~~ M. Adrien Planchenault entreprend la publication dans la *Revue de l'Anjou* (fascicule de mai-juin) de la Table générale de cette importante publication, de 1852 à 1893. Il la fait précéder d'une préface où est exposé l'historique de la *Revue* (Angers, Germain et Grassin).

~~ Madame la marquise Arconati-Visconti, fille de feu M. le sénateur Peyrat, a créé récemment à l'École des Chartes, sous le nom de Fondation Peyrat, deux bourses annuelles de 600 francs chacune, en faveur de deux élèves sortants, désignés par le Conseil de perfectionnement de l'École. Cette généreuse donation vient d'avoir pour la première fois son effet : les deux bourses ont été attribuées à MM. Gérard et Laurain, archivistes-paléographes de la promotion 1894.

~~ M. O. Thierry-Poux, conservateur en chef du département des imprimés à la Bibliothèque nationale, est mort, le 23 juin, à Neuilly-sur-Seine.

~~ M. Georges Bénédite, attaché au département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, vient d'être nommé conservateur-adjoint au même département.

~~ M. Francis Pérot vient de publier sous le titre de : *Visite aux musées municipal et départemental de Moulins*, (Moulins, Auclaire, 1894, 34 pp.), une intéressante brochure où il passe en revue les principaux monuments de ce musée. Cette description rapide est accompagnée de quelques gravures, parmi lesquelles nous citerons celles des statuettes en terre cuite de *l'Isis des Gaules*, de *l'Abondance* et de deux *Vénus* sous des édicules.

~~ Nous avons rendu compte dans le n° 3 de la *Correspondance*, du travail de M. Dewamin, *Cent ans de numismatique française*, qui n'est que le tome I d'une grande publication. Le tome II est sous presse et paraîtra vers la fin de cette année. Ce volume comprendra l'*Historique du numéraire*, les lois, décrets, ordonnances, décisions arrêtés, etc., relatifs aux monnaies françaises de 1789 à 1889. On sait que M. Dewamin ne publie pas cet ouvrage dans un but intéressé. Tous les exemplaires sont destinés aux bibliothèques de France.

~~ Dans sa séance du 23 juin, la Chambre des Députés a voté un crédit extraordinaire de 50,000 francs, sur le budget de l'exercice de 1895, pour la reconstruction de l'École nationale d'Art décoratif et du Musée national Adrien Dubouché de Limoges.

~~ Les *Archives historiques de la Gironde* vont publier, à l'occa-

Digitized by Google

sion de l'Exposition Universelle de Bordeaux de 1895, un recueil d'*Autographes d'hommes illustres*, de Bordeaux et de la Guyenne, (1088 à 1800), qui seront reproduits en fac-similé (in-4° carré). Ce recueil, qui aura cent planches, sera accompagné de la transcription *in extenso* de chaque document et d'une notice biographique sur chaque personnage. Le prix de souscription est de 20 francs. On souscrit à Paris, chez Mme veuve Charavay, 34, rue du Faubourg-Poissonnière.

~~~ Le Musée départemental de l'Allier vient de s'enrichir d'un curieux spécimen de l'industrie locale. C'est une plaque de fonte rectangulaire pour le cœur des cheminées, elle est agrémentée de deux personnages en cariatides soutenant des draperies ; au centre, une corbeille de fleurs, au-dessous : TRONCAIS 1796. Les célèbres forges de Tronçais dans l'Allier ont été établies, en effet, en 1796, et cette plaque de cheminée date de la première année de cet établissement créé par M. Rambourg, au centre d'une admirable forêt séculaire et qui comprenait Tronçais, Sologne et Morat. Prospères autrefois, ces grandes forges au bois n'avaient plus raison d'exister avec la houille; et le bruit de leurs lourds marteaux ne se répercute plus dans les échos de la grande forêt.

Fr. P.

~~~ Une erreur s'est glissée dans le compte rendu, que contenait notre dernier numéro (p. 197), de la communication faite par M. Brutails au congrès de la société française d'archéologie à Saintes. Il faut lire: l'église de Montagne (Gironde) et non Mortagne-sur-Gironde (Charente-Inférieure), et ajouter que cet édifice est pourvu d'une coupole sur croisée d'ogives, datant au plus tôt du XIIIe siècle.

~~~ La Bibliothèque Nationale vient d'acquérir à Londres, à la collection Fountaine, le premier volume d'une Bible latine, transcrite au commencement du XIVe siècle. Cet exemplaire qui passe pour avoir appartenu à Philippe-le-Bel porte *l'ex-libris* autographe de Jean, duc de Berry. Il complète fort heureusement un ouvrage dont la Bibliothèque possédait déjà le second tome (ms. lat. 248,) exposé depuis longtemps dans les vitrines de la galerie Mazarine.

~~~ Nous avons déjà parlé dans le n° 3 de la *Correspondance* (p. 82) d'un vol dont avait été victime le Musée Borély à Marseille. Un nouveau vol a été commis tout dernièrement. On a enlevé trois tableaux qui ont été enlevés de leurs cadres ; nous citerons une toile de Desportes et une de Vivien; trois dessins ont été également dérobés. Une nouvelle tentative de vol, qui a eu lieu ces jours-ci, a été heureusement déjouée.

~~~ Vient de paraître le tome III de la sixième série des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France (t. LIII de la collection).

Digitized by Google
~~~

M. Ad. Guillon a publié dans le *Journal des Arts* (30 juin) un intéressant compte rendu des fêtes du Cinquantenaire de la Société archéologique de Sens. Nous signalons dans cet article des critiques fort exactes sur la décoration moderne dont on afflige nos anciennes églises. M. Ad. Guillon est un des plus vaillants champions de la conservation de nos vieux monuments et l'adversaire courageux des nombreux embellissements et des restaurations qui, trop souvent, ont changé le caractère de nos monuments anciens. Nous donnons plus loin un compte-rendu de ces fêtes.

La librairie Joly, 19, quai Saint-Michel, a entrepris depuis peu une publication que nous signalons volontiers à nos lecteurs : l'*Ex-libris ana et ex-libris imaginaires*. C'est la reproduction et la description des types d'ex-libris les plus curieux et les plus remarquables qui existent depuis le XV^e^ siècle ; puis encore, une série d'ex-libris de fantaisie, dont plusieurs fort ingénieux et spirituels ; enfin, un traité du blason, accompagné de figures hors texte et qui s'annonce comme devant être très complet. L'ouvrage comporte, par suite, trois paginations distinctes ; toutes les planches en sont gravées à l'eau-forte avec infiniment de goût, et ce n'est pas là un de ses moindres mérites.

Vient de paraître l'*Inventaire des découvertes archéologiques faites en Bourbonnais en 1823*, 12 pp. (12^e^ année), par M. Francis Pérot (extrait du *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*), où nous pouvons noter de nombreuses découvertes intéressant les époques paléolithiques et néolithiques, couteaux et grattoirs ; trois bracelets en schiste, des monnaies gauloises et romaines. L'auteur donne aussi le résumé de trouvailles faites à Néris (époque gallo-romaine), qu'il a décrites en détail dans une publication antérieure (colliers et bracelets en or et en argent, bagues en or). Signalons aussi une statuette en terre blanche représentant un enfant tenant un panier, qui a été trouvée à Villebret, des monnaies du moyen âge et des monnaies royales d'or (48 pièces) du XVI^e^ siècle, découvertes à Palluet-Saint-Pourçain ; enfin un sceau de la ville de Gannat portant la légende : *Qui s'y frotte s'y pique si gant n'a*. Cette publication annuelle est des plus utiles. Il serait à souhaiter de voir paraître, tous les ans, pour toutes les régions de la France, des relevés archéologiques de ce genre ; la science ne pourrait qu'en profiter.

Une singulière découverte vient d'être faite sur les flancs du Puy-de-Dôme. Jusqu'à présent, l'on ne connaissait que les ruines gallo-romaines de son temple colossal édifié à son sommet et découvert lors de l'installation de l'observatoire. Aujourd'hui, la preuve est acquise que des populations préhistoriques ont habité ces hautes altitudes. Un immense éboulement de pierres et de terres vient d'être provoqué par un orage violent, comme il s'en produit si souvent au Puy-de-Dôme, puis des bergers ayant aperçu une crevasse profonde

Digitized by Google

jusqu'alors dissimulée par des éboulis, pénétrèrent sous cet abri naturel, et ils y trouvèrent une certaine quantité de haches polies, faites en substances particulières a la région, telles que l'amphibolite, la syénite, la diorite et surtout la fibrolithe, représentée par plusieurs haches dont l'unes d'elles mesure 0.20 cent. de longueur; elle était fixée à un manche de bois a l'aide d'une large virole en bronze que les bergers ont détaché mais n'ont pas recueillie, il est fort regrettable pour la science que cette hache munie de son manche n'ait pu être conservée dans son entier. Cette remarquable pièce est polie sur les quatre faces, elle offre un tranchant vif et allongé. La fibrolithe était autrefois assez commune en Auvergne, mais aujourd'hui ses gisements sont épuisés, de plus, on ne pouvait l'obtenir que par petits fragments de 5 à 8 cent. de longueur, tandis que la hache de cette cachette possédée par M. Grange, l'antiquaire bien connu de Clermont, offre des dimensions extraordinaires.

FRANCIS PÉROT

L'Union Paraudienne, est une nouvelle Société que vient de fonder le baron de Sarachaga, à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). Son but est de rechercher l'histoire de la contrée. C'est du 10 au 12 juillet dernier qu'elle a inauguré ses séances dans le HIERON DE PARAY, splendide édifice d'ordre ionien, et qui contient le *Musée Eucharistique*, musée unique en son genre, et essentiellement créé par M. le baron de Sarachaga. Plusieurs conférences ont été faites sur la fondation de ce musée, son importance, son développement, son but, des orateurs de talent ont pris la parole. Une conférence spéciale a été faite sur le Paray préhistorique, et une autre sur la Vierge Miraculeuse de Romay, dont le sanctuaire est près de Paray. C'est l'une des vierges les plus intéressantes du Monde, tant à cause de sa haute antiquité que des merveilleux faits qu'on lui attribue.

FRANCIS PÉROT.

Le squelette du cimetière Sainte-Marguerite. — Le 5 juin dernier, M. Georges Laguerre, ancien député, a fait faire des fouilles au cimetière Sainte-Marguerite, perdu au milieu du faubourg Saint-Antoine, pour retrouver le squelette *présumé* de Louis XVII.

En 1846 déjà, l'abbé Haumet, curé de Sainte-Marguerite, avait fortuitement retrouvé un squelette ayant le crâne scié. Ce squelette avait été examiné par les docteurs Récamier et Milcent qui enregistrèrent leurs observations anthropologiques dans un procès-verbal publié par Chantelauze dans *les derniers chapitres de mon Louis XVII* (Paris, Firmin-Didot, 1887). Bien que de l'avis des savants en question, le squelette eût appartenu à un enfant de plus de dix ans et deux mois (âge de Louis XVII au moment où l'on place sa mort officielle au Temple), Chantelauze avait tiré la conclusion que ce squelette était celui du véritable fils de Louis XVI !

Digitized by Google

M. Laguerre a pensé que cette conclusion, décidément, était par trop arbitraire. C'est pourquoi il a fait rechercher à nouveau le squelette retrouvé et réinhumé en 1846, afin de le soumettre à un examen approfondi, examen qui devait, d'ailleurs, bénéficier des progrès faits par la science depuis près d'un demi-siècle. Nous avons eu l'avantage d'assister à cette nouvelle exhumation. Nous avons interrogé les savants docteurs de Backer et Bilhaut, chargés de l'examen du squelette. Leur opinion formelle, opinion confirmée, d'ailleurs, par les docteurs Magitot, Manouvrier, Poirier, Cabanès, etc., est qu'il est impossible d'admettre que le squelette retrouvé puisse être celui de Louis XVII, étant donné que Louis XVII serait mort au Temple à l'âge de dix ans et 2 mois. D'après les indications scientifiques absolument certaines relevées par les praticiens, l'âge du squelette se rapproche beaucoup plus, en effet, de l'âge de dix-huit ans que de celui de dix. M. Laguerre a donc rendu un signalé service à l'histoire en faisant la preuve de l'indigne supercherie, véritable fraude historique, commise en 1846 dans le but de faire prendre un squelette quelconque pour celui de Louis XVII. Les conclusions de l'enquête de 1846 sont désormais insoutenables : le squelette du cimetière Sainte-Marguerite n'est pas et ne peut pas être celui de Louis XVII.

D'autre part, il n'est pas démontré du tout, malgré la présomption du crâne scié, témoignage d'autopsie s'accordant avec l'autopsie faite de l'enfant mort au Temple, que le squelette retrouvé par M. Laguerre soit celui du prisonnier du Temple. S'il l'était, ce serait, d'ailleurs, la meilleure preuve que cet enfant-là n'était pas Louis XVII.

Evidemment, partisan de l'évasion de Louis XVII, nous ne demanderions pas mieux que de pouvoir nous rallier à l'avis de ceux qui tiennent pour le squelette de l'enfant substitué, mais nous avons plusieurs raisons historiques trop longues à développer ici qui nous empêchent d'adopter cette opinion.

Quoi qu'il en soit, le résultat des recherches récentes est fort important à ce point de vue qu'il est impossible désormais de soutenir que Louis XVII est bien mort au Temple, puisqu'on a retrouvé son squelette. Ce squelette, on n'a plus de droit de le jeter dans les jambes de ceux qui croient à l'évasion de Louis XVII.

OTTO FRIEDRICHS.

Les Noces d'or de la Société archéologique de Sens. — La Société archéologique de Sens a célébré par une réunion de quatre jours, à laquelle elle a convoqué tous ses membres et les délégués des diverses Sociétés savantes avec lesquelles elle est en relations de correspondance. Le mardi 19 juin, une première séance a été tenue, à deux heures, dans la salle synodale, sous la présidence de Mgr. Ardin, archevêque de Sens. Parmi les personnes qui ont assisté à cette réunion et aux suivantes, nous citerons MM. de Villefosse, membre

Digitized by Google

de l'Institut, délégué du ministre de l'Instruction publique, Edmond Le Blant, directeur honoraire de l'Ecole de Rome, l'abbé Duchesne, le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, B. Ledain, le baron X. de Bonnault d'Houët, Quesvers, Maurice Prou, le baron d'Avout, Léon Dumuys, Edgar Mareuse, Cotteau, président de la Société des sciences de l'Yonne, Adolphe Guillon, Joseph Depoin, le docteur Arqué, etc., ainsi que les membres de la Société archéologique : MM. Roblot, président, Julliot, vice-président, l'abbé Chartraire, secrétaire, Sepot, trésorier, etc.

Dans cette séance on a entendu des discours de Mgr. Ardin, de M. Roblot, de M. de Villefosse, de M. le comte de Marsy et de M. Cotteau, un rapport de M. G. Julliot sur l'*Histoire et les Travaux de la Société* depuis sa fondation, et une communication de M. Charles Lucas, délégué de la Société centrale des Architectes sur *Guillaume de Sens*, architecte de la cathédrale de Cantorbéry au XII^e^ siècle.

Une seconde séance, tenue le mercredi 20, dans la même salle a été remplie par les lectures suivantes : 1° M. Le Blant, l'*Inscription du camée de Chartres*. — 2° M. l'abbé Duchesne, *Villicarius*, archevêque de Sens (VIII^e^ siècle), son titre *archiepiscopus Galliarum ;* Le *Martyrologe hiéronymien*, composé à Auxerre. — 3° M. Molard, *Lettres de rémission accordées à des Sénonais au* XV^e^ *siècle*. — 4° M. Ducoudray, *Le Journal historique de Jacques Chaumoret*, chanoine de Sens (XVII^e^ siècle). — 5° M. Maurice Prou, *Note sur le diplôme de Clovis et la Charte de Théodechilde pour l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif*. — 6° M. Maurice Lecomte, *Etude d'histoire et de philologie*. (Yonne et Seine-et-Marne). — 7° M. Quesvers, *Deux chanoines de Sens au* XVI^e^ *siècle* : Dumont et Fauvelet. — 8° M. le comte de Marsy, *Le voyage de Jouvin à Sens* (XVII^e^ *siècle*), 9° M. Enlart, *Les origines de l'architecture gothique*. Une curiosité musicale a été offerte aux membres de la réunion, c'est l'audition dans la cathédrale de la partie du missel de Pierre de Corbeil, conservé dans un manuscrit du XIII^e^ siècle, de la Bibliothèque de Sens, connue sous le nom d'*office des fous*. Cette musique, chantée par plus de trois cents exécutants, a produit un grand effet.

Nous ne parlerons ni du banquet donné dans la salle synodale, où de nombreux toasts ont été portés, ni des excursions fort réussies, à Villeneuve-sur-Yonne, Vallery et Fleurigny, à Saint-Florentin et à Pontigny, ni de la visite des monuments de Sens, car nous dépasserions les limites de ce compte-rendu, mais nous annoncerons que, peu de jours avant cette réunion, on a trouvé en démolissant un pan de mur sur les remparts, des blocs de pierre sculptés, représentant des chevaux marins, des guerriers, et de délicates figures ailées, fragments d'une construction romaine de grande importance, mais dont il n'est pas encore possible de reconstituer l'ensemble.

Tous les délégués des Sociétés savantes venus à Sens ont été pro-

Digitized by Google

fondément touchés de l'accueil cordial qu'ils y ont reçus et nous sommes heureux de nous faire ici leur interprète.

C^te^ DE M.

Congrès historique et archéologique belge. — La neuvième session du congrès de la fédération archéologique et historique de Belgique aura lieu, nous l'avons déjà fait connaître, à Mons du 5 au 8 août, sous la direction de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, de la Société des Bibliophiles belges et du Cercle Archéologique de Mons. — Le Congrès se divise pour ses travaux en trois sections : I. Études préhistoriques ; II. Études historiques ; III. Études archéologiques. Les visites et excursions suivantes figurent au programme : Dimanche 5 août, monuments de Mons, musées, archives de l'État et collections particulières. — Lundi 6, visite au mégalithe de Ville-sur-Haine et au château d'Havré. — Mardi 7, excursion à Ciply, à Mesvin et à Spiennes ; fouilles belgo-romaines et franques (1,100 sépultures), musée archéologique de M. Léopold Bernard. Étude des couches quarternaires de la région. — Mercredi 8, excursion à Valenciennes ; visite des monuments et des musées. La souscription au Congrès donnant droit aux publications est de 10 francs, et de 5 francs seulement pour les membres des sociétés fédérées. Le secrétariat est 27, boulevard de l'Industrie, à Mons (Belgique).

C^te^ DE M.

Congrès archéologique anglais. — L'Institut Royal archéologique de Grande-Bretagne et d'Irlande tiendra, cette année, son congrès annuel à Shrewsbury, du 24 juillet au 1^er^ août, sous la présidence de lord Dillon. Indépendamment de la visite des monuments de Shrewsbury et des séances consacrées à la lecture et à la discussion des mémoires, des excursions seront organisées : le 25, à Pitchford Hall, au château et à l'église d'Acton Burnell et à Condover ; le 26, à l'église de Tong et à l'abbaye de Lilleshal ; le 27, à High Ercall et à l'abbaye d'Haugmond ; le 28, à Wroxeter et à la ville romaine d'Uriconium ; le 30, à Ludlow et au château de Stokesay ; le 31, à l'abbaye de Buildwas et au prieuré de Wenlock ; le 1^er^, les membres de l'Institut sont invités par la Société archéologique de Shropshire à prendre part à son excursion annuelle dans le Comté, au château de Clun et aux environs. La souscription au Congrès est de liv. st. 1, sh. 1 (26 fr. 50) et tous les renseignements relatifs à cette réunion doivent être demandés à M. Mill Stephenson, Hon. Sec., 20, Hanover Square, London W.

C^te^ de M.

Accroissements du Musée de Roanne (*Section d'Archéologie*), *pendant le premier semestre de 1894*. — 1° Produits des fouilles entreprises par M. Joseph Déchelette, conservateur du

Digitized by Google

Musée, dans un cimetière gallo-romain de la ville de Roanne (ancienne Rodumna).

Ce cimetière était connu depuis longtemps, mais il n'avait pas encore été l'objet de fouilles méthodiques. Celles que M. Déchelette y a pratiquées à la fin de l'année dernière ont mis au jour un assez grand nombre de sépultures antiques, la plupart par ustion, quelques-unes par incinération. Les tombes n'ont rendu ni inscriptions ni objets de métal, mais une assez grande variété de poteries, parmi lesquelles des vases à reflets métalliques, des vases peints à décor géométrique, des terres dites samiennes. Plusieurs *ollas* cinéraires contenaient des lacrymatoires en verre blanc. Elles étaient quelquefois accompagnées de figurines en terre-cuite, provenant sans doute des fours de Vichy et de Toulon-sur-Allier. Douze vases en terre noire, la plupart entiers, en forme de plats et d'écuelles, ont été retirés d'une fosse contenant un squelette non incinéré. Un de ces vases avait été appliqué contre les lèvres du cadavre, comme pour lui permettre de s'y abreuver, particularité intéressante qui précise clairement le rôle assigné aux ustensiles de ménage déposés dans les sépultures antiques. Les rares monnaies retirées des urnes portent les effigies de Trajan, de Domitien, d'Alex. Sévère.

Le produit de ces fouilles a été donné par l'inventeur au Musée de Roanne.

2° Objets antiques découverts récemment à Roanne lors des travaux de construction d'une usine, dans le quartier de la Livatte : vases peints à décoration géométrique, presque tous fragmentés, mais en nombre considérable et composant une curieuse collection d'un genre de poterie gallo-romaine ou, pour mieux dire, gauloise, qui n'a point encore été sérieusement étudié ; style en ivoire, vases samiens estampillés.

3° Une lame de poignard gaulois en bronze, trouvée à Pouilly-sous-Charlieu (arrondissement de Roanne).

4° Une collection de silex, trouvés, en 1893, au lieu de la Goulène [1], commune de la Motte-Saint-Jean, près Digoin (Saône-et-Loire). Elle comprend 75 couteaux, mesurant 10 à 18 centimètres de longueur, en silex jaune, brun et rubanné. Aucune de ces lames n'a été retouchée ; quelques-unes sont fort remarquables par leur dimension et l'habileté de la taille. Quelques perçoirs et grattoirs. Enfin un énorme outil en silex jaune, de forme semi-circulaire, du poids de 2 kilogr. 150 grammes, et dont le côté arrondi est taillé en tranchant, suivant une courbe sensiblement régulière. Il nous paraît difficile de déterminer l'usage en vue duquel a été fabriquée cette pièce, arme ou outil,

(1) Un mémoire sur la trouvaille de la Goulène a été lu au dernier Congrès de la Sorbonne, par M. Bertrand, conservateur du Musée de Moulins.

Digitized by Google

qui est un des plus gros silex taillés, recueillis sur le sol de la Gaule. (L'Administration du Musée en délivrera le moulage aux personnes qui lui en feront la demande.)

5° Un grand couteau en silex (longueur $0^{m},235$), trouvé en juin 1894, au hameau du Poyet, commune de Chérier, sous un bloc de pierre mesurant environ 35 mètres cubes. La base de ce rocher, parfaitement plane, repose de trois côtés sur un lit de pierres superposées qui s'ouvre à l'orient pour former l'entrée d'une petite excavation. De nouvelles fouilles révèleront sans doute la destination de la pierre de Chérier qui, d'ores et déjà, grâce à la découverte de ce magnifique silex, assurément enfoui intentionnellement, peut être portée sur la liste des monuments mégalithiques.

JOSEPH DÉCHELETTE
Conservateur du Musée de Roanne.

La Villa Gallo-Romaine du Cony. — Cette villa, située près de Villegenest, commune de Malicornay (Indre), sur la voie romaine d'*Argentomagus* à *Mediolanum*, paraît être l'ancienne *Cuniculus*. D'après les dessins et les renseignements, malheureusement assez incomplets, qu'a bien voulu nous adresser M. l'abbé Imhoff, curé de Gargilesse (Indre), les fouilles faites par les soins de M^me^ de Paumulle ont amené la découverte de trois intéressants fragments de mosaïque d'un dessin très décoratif, offrant des sujets d'ornementation en noir, rouge et jaune sur un fond blanc. On a trouvé, en outre : « des poteries brisées, des ossements, des cendres, des pierres calci- « nées, une statuette en métal jaune (?) du dieu Pan, un collier com- « posé d'un grand nombre de morceaux du même métal. » M. l'abbé Imhoff signale, en outre, en cet endroit, les vestiges d'un amphithéâtre circulaire et la trouvaille, par des cultivateurs, d'une tête de Méduse sans doute en bronze.

CH. DE BEAUMONT.

La Villa gallo-romaine de Chatigny. — Vraisemblablement l'ancienne *Villa Catiniaci*, connue par des textes du IX^e^ siècle; elle a été en partie déblayée par nous pendant les années 1892 et 1893. Située, commune de Fondettes (Indre-et-Loire), dans une situation splendide, sur un coteau dominant la Loire, elle s'étendait sur une longueur de plus de trente-deux mètres en façade, avec exposition au midi. La première salle, en commençant par l'extrémité Est, de 6 mètres 60 sur 7 mètres 10, contenait une quantité considérable de moulures et de placages de marbres variés. Dans la seconde, de 9 mètres sur 8 mètres environ, on a mis à découvert un pavage en mosaïque, de facture assez grossière et d'un dessin barbare, mais de coloris varié. Ce pavage, malheureusement très mutilé, présente des poissons, des feuilles de lierre triangulaires, etc., en noir, rouge, bleu jaune, vert, sur fond blanc. Les murs de cette salle étaient décorés

Digitized by Google

de peintures et le plafond était orné de coquillages marins incrustés dans le crépis et offrant sans doute des dispositions variées. La troisième salle n'avait que 1 mètre 35 de large; on y a trouvé une clochette en fer de petites dimensions. La quatrième, dont les murs étaient couverts de bandes peintes en jaune, rouge et bleu foncé ou noir, était chauffée, de même que la cinquième et peut-être la sixième, par un hypocauste tubulaire. Des tuyaux de poterie, en communication avec un fourneau, conduisaient l'air chaud dans l'épaisseur des murs.

Les objets rencontrés au cours des fouilles sont peu importants. Tuiles des deux types, *tegulæ* et *imbrices;* tuyaux de chauffage; briques de grandes dimensions; tessons de poterie rouge, noire et grise; clous, barres, gonds, hachereau et clochettes en fer; verre à vitres; ossements d'animaux; coquilles d'huitres; pierres moulurées, fragments de sculptures et de colonnes; tout, enfin, ce qui se rencontre habituellement dans les ruines d'habitations de cette epoque. Les monnaies, en nombre très restreint, qu'on a trouvées se rapportent à Victorinus et à Constance II, ce qui permet d'assigner le IVe siècle comme date probable à cette villa. Les fouilles ne sont pas achevées et fourniront encore, il faut l'espérer, quantité de trouvailles nouvelles et intéressantes.

Ch. de Beaumont.

Ouvrages nouveaux :

Félix Thiollier. *L'Art roman à Charlieu et en Brionnais.* — Ouvrage orné de 100 dessins dans le texte et de 70 pl. en héliogravure. — Cet ouvrage, dont le texte est relativement assez court, nous donne cependant les descriptions et monographies des principales églises de cette région si riche et si intéressante (Charlieu, Anzy-le-Duc, Semur-en-Brionnais, Paray-le-Monial, Monteau-l'Etoile, Saint-Jullien-de-Jonzy, Arcy, Varennes-l'Arconce, Dun, etc.). Il se recommande aux artistes, archéologues et architectes, par l'abondance des documents figurés (plans, coupes, perspectives, etc.). La région qu'étudie l'auteur est très rapprochée de celle qui a été décrite par M. J. Virey. Ces deux excellents ouvrages, quoique conçus à deux points de vue un peu différents, sont cependant appelés à se compléter l'un par l'autre.

Brochures :

Ed. Piette. *L'Epoque Eburnéenne et les Races humaines de la Période Glyptique.* — Saint-Quentin, Impr. Ch. Poette. 1894, 27 p.

Dans cette brochure, M. Piette nous initie à ce qu'il nomme l'époque *éburnéenne,* nom basé sur ce fait que l'homme des cavernes se servit,

Digitized by Google

pour ses sculptures, d'ivoire de mammouth; ce terme est employé par opposition à celui d'époque *tarandienne*, pendant laquelle le bois de renne (cervus tarandus) remplaça l'ivoire. En raison même de la matière employée, les figurines de l'époque éburnéenne étaient en ronde-bosse, tandis qu'à l'époque tarandienne elles n'offrirent plus que des reliefs simples. De là deux phases: la phase *périphanésique* et la phase *prostupique*. Les gisements de l'époque éburnéenne seraient Solutré, Laugerie-Haute et surtout Brassempouy. Cette dernière station a fourni, entre autres pièces intéressantes, plusieurs figurines de femmes en ivoire sculpté. C'est d'après ces statuettes et d'après d'autres représentations connues, de la même époque, que M. Piette croit pouvoir donner la description détaillée de l'antique race qui habitait la vallée de la Garonne à cette époque reculée. Certains caractères physiques, et spécialement la stéatopigie la rapprocheraient des Bosjimanes et des Hottentots de l'Afrique méridionale.

C. B.

F. de Villenoisy. *Le Vase Gallo-Belge de Jupille.* — Liège, Imprimerie de la Meuse, 1894, 7 pp., 2 pl. (extr. du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XXIII). — En quelques pages substantielles, l'auteur décrit le vase si intéressant, découvert en 1872, dans les fouilles de Jupille, et qui fait aujourd'hui partie du musée de Liège; il le compare à ses analogues, et particulièrement à celui du Cabinet de France à la Bibliothèque Nationale; il expose avec clarté les différentes discussions auxquelles son caractère très spécial a donné lieu. De sa similitude avec le chaudron découvert à Gundestrup (Danemark) en 1891, M. de Villenoisy conclut que le vase de Jupille et ceux qui font partie de la même série sont originaires du pays même où on les trouve, qu'ils ont dû servir à un culte celtique (le tricephale justifie cette opinion), et qu'ils ont été faits pendant les deux cents premières années de notre ère. Deux bonnes planches donnent: 1° le vase de Jupille, vu de deux côtés; le vase du Cabinet de France dont les points de ressemblance avec le précédent sont indéniables.

C. B.

H. Jouin: *École nationale et spéciale des Beaux-Arts.* Salles des portraits, professeurs de l'École académique de Peinture et Sculpture (1648-1793), professeurs de l'École académique d'Architecture (1671-1793), professeurs de l'École des Beaux-Arts (1793-1894), directeurs, membres du Conseil supérieur d'Enseignement (1863-1894), état dressé en vue de la collection des portraits. — Paris, Imprimerie Nationale, 1894, 51 pp.

H. Jouin: *École Nationale et speciale des Beaux-Arts.* Salles des portraits; notice sur cette collection et son développement du

Digitized by Google

1er janvier au 31 décembre 1893. (2me année) — Paris, Imprimerie Nationale, 1894, 28 pp.

L.-H. Labande : Autour du Mariage, Mœurs et coutumes avignonnaises des XIVe et XVe siècles. — Avignon, Séguin, 1894, 19 pp. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*). Réimpression du travail paru dans les numéros 1 et 4 de la *Correspondance*.

A. de la Borderie. Une prétendue compagne de Jeanne d'Arc. Pierronne et Perrinaïc. — Paris, Champion, in-8°, 19 pages (Extrait du *Correspondant*).

État au 31 décembre 1893 de la collection des Inventaires sommaires des archives départementales, communales et hospitalières antérieures à 1790. — Paris, Bouillon, in-8°, 30 pages (Extrait de la *Revue des Bibliothèques*).

F. Liger : Les ruines romaines d'Oiseau-le-Petit (Sarthe). Réponse à M. de la Sicotière. — Sillé-le-Guillaume, 1894, in-8°, 14. pp.

C. F. Trachsel : *Quelques mots sur Léonard de Vinci, ingénieur et peintre du roi François Ier, et sur son activité en France.* — Lausanne, Pfister, 1894, 7 pp.

Revues :

Albia Christiana, 1894, n° 4. — M. l'abbé H. Ginestet, Le clergé du vallon de Thoré pendant la tourmente révolutionnaire, p. 101 à 107 *(suite et fin)*. — M. l'abbé F. [ort], Le plan de la ville de Gaillac [plan de 1808], p. 121 et 122 et pl.

L'Ancien Forez, 1894, nos de janv., fév., mars et avril.— Les Heures de Claude d'Urfé, manuscrit de 1549 [de la vente Lignerolles], p. 161 à 165. — M. l'abbé Reure, La famille Nazarier de la Fayolle et le livre de raison d'Étienne Nazarier *(suite)*, p. 165 à 170, 183 à 188, 203 à 205, 219 à 221. — Le notariat en Forez avant la Révolution, liste des noms parvenus à notre connaissance *(suite)*, p. 170 à 174, 189 à 192. — A. David, Les titres domaniaux du Forez, p. 177 à 183. — Le chanoine Guillaume de Ruenna (1259-1265), p. 193 à 197.

Les Annales Franc-Comtoises, 1894, n° de janv.-févr. — L. Pingaud, Auguste Castan et la Franche-Comté, p. 5 à 15. — M. l'abbé C. Narbey, La relation primitive du martyre des SS. Ferréol et Ferjeux, apôtres de Besançon *(suite et fin)*, p. 16 à 36.— Dr J. Meynier, La Révolution à Ornans *(suite)*, p. 37 à 53. — F. Sainte-Eve, Un rendez-vous littéraire en Franche-Comté au XVIIIe siècle, Marsollier, p. 54 à 64. — n° de mars-avril. E.-C. Gaudot, Une évasion

Digitized by Google

du fort de Joux (1805), p. 100 à 122. — M. Perrod, Étude critique sur l'authenticité des reliques de Saint-Amator et de Saint-Viator, p. 123 à 133.

Archives historiques du Bourbonnais, n° de janv.-mars 1894. — R. de Quirielle, Un portrait du connétable de Bourbon, par Rambrandt, p. 5 à 14 [Inventaire de la vaisselle trouvée à Chantelle, 1523, p. 9]. — A. V. [ayssière], La sorcellerie dans le Bourbonnais, p. 14 à 25. — Le siège des Huguenots devant Molins, en 1562, p. 26 à 27 et 50 à 60. — M. l'abbé Reure, Le péage du port de la Cornière [1439], p. 35. — V^te J de Gaulmyn, Un procès de sorcellerie à Moulins en 1623, p. 41 à 49. — Des Gozis, Armorial de la généralité de Moulins; registre de Montluçon, p. 68 à 79. — A. V. Les châteaux du Chaussin et de Montperroux, p. 80 à 83, et fig. — D^r Vannaire, Une famille d'artistes provinciaux : les Mercier [de Gannat], p. 84 à 92. Les visites de Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges (1284-1287), p. 93 à 95. — Les États du Bourbonnais au XVI^e siècle, p. 95 à 97. — Les vieux *logis* de Moulins, p. 97 et 98. — [F. Chambon], le Père André de Saint-Nicolas, p. 99.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. XLI, 1894. — L. Guibert, Laron, topographie, archéologie, histoire, p. 1 à 80 et pl. — M. l'abbé Arbellot, Biographies limousines (le P. Ant. Goudin, l'abbé Goumot, Mathieu Goyran, Salomon Goyrand, Elie Jacquet, l'abbé Laire, Fulgence Lamothe, Jacques Merlin, l'abbé Mitraud, François-Nicolas de Traslage, Henri, Jean et le P. J. de Perière, Siméon Poillevé, François Roby, Jean Rougerie, l'abbé Tandeau, Antoine Valet), p. 81 à 120. — Paul Ducourtieux, Les Barbou, imprimeurs : Lyon, Limoges, Paris, 1524-1893. I. La famille Barbou, d'après son Livre de raison, p. 121 à 208 et pl. — Mgr. Barbier de Montault, Tapisserie marchoise des Neuf Preux à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), p. 209 à 224 et 6 pl. — M. l'abbé A. Lecler, Étude sur les souterrains-refuges de l'époque gauloise dans le département de la Haute-Vienne, p. 225 à 248 et grav. — J.-B. Champeval, Carte féodale de la frontière du Périgord et du Bas-Limousin, p. 249 à 281 et pl. — Baron de Verneilh, Tombes du moyen-âge dans le cimetière de Marval, p. 285 à 288, pl. et grav. — L. Bourdery, Jacques Nouailher, peintre émailleur (1605-1674), p. 289 à 301 et grav. de la signature. — M. l'abbé A. Lecler, Pièces d'or trouvées au Dorat [monnaies du XV^e et XVI^e siècles], p. 302 à 304. — Thénard, Détails biographiques sur Gorsas [journaliste de la Révolution], p. 305 à 312. — Alfr. Leroux, Autobiographie d'Élie-Joseph Lefebvre, secrétaire-général de la Haute-Vienne, 1752-1847, p. 313 à 346. — Cam. Leymarie, Essai de classification des anciennes porcelaines de Limoges, Saint-Yrieix, Solignac, etc., conservées au musée national Adrien Dubouché (5^e article), p. 347 à 360. — J.-B. Champeval, Nos

Digitized by Google

ostensions du siècle dernier à Saint-Junien, p. 361 à 368. — Mgr Barbier de Montault, Le *spolium* de l'évêque de Limoges [Aymeric Chapt] en 1390, p. 369 à 453.— A. Fray-Fournier, Documents pour servir à l'histoire de l'industrie et des manufactures en Limousin (*suite*), p. 454 à 487.— Cypr. Pérathon, Essai de catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin, p. 488 à 542. — M. l'abbé A. Lecler: Rôle du Ban et arrière-Ban des nobles du Haut-Limousin en 1568 [avec une table], p. 543 à 580. — M. l'abbé de Poulbrière et Ph. de Bosredon, Observation au sujet d'un sceau attribué à Étienne du Autier, p. 581 à 584 et grav. — Variétés et documents: Cte de Saint-Saud, Anoblissements et nominations par les vicomtes de Limoges, p. 585 à 589. — Et. Rayet, Accord entre Jean-Louis de Bourbon-Busset, les habitants de Châlus et le curé de Lageyrat (1633) et requête des habitants de Châlus à l'intendant (1681) au sujet du Mas de Chabrouilen, p. 592 à 598.— M. l'abbé Lecler, Deux lettres inédites de Henri IV, p. 598 et 599. — René Fage, Le dolmen du Breuilh, p. 599 et 600. — G. Touyéras, Prise de possession de la cure de Boubon (1777); état des lieux du château de Rochechouart (1743), p. 600 à 611.

Bulletin de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, nº de janv. 1894.— H. Belton, Les origines du musée de Blois, p. 14 à 27.

Bulletin de la Société archéologique de Touraine, 1893, 3e et 4e trim.— H. Faye, Doléances du Tiers-État de Tours aux États Généraux de 1789, p. 230 à 270.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1894, 2e livr. — L. Auvray, Note sur un ancien manuscrit de l'abbaye de Saint-Denis, p. 67 à 73. — H. Moranvillé, Note sur les prisons à la fin du XIVe siècle, p. 73 à 76. — E. Coyecque, Inventaire sommaire d'un minutier parisien (*suite*), p. 77 à 94. — A. Bruel, Note sur des registres de comptabilité des XVIIe et XVIIIe siècles, provenant de la Chambre des Comptes et relatifs à Paris, pp. 94 et 95.

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1894, nº d'avril. — J. Passy: Étymologie du nom de Gatarram Bétharram, p. 137 à 141. — Réparation du portail de la cathédrale de Lescar vers 1550, p. 141. — S. Dogson: Poésies basques de Bernard d'Etchepare, curé de Saint-Michel-le-Vieux, 1544, p. 142 à 145. — V. D.: Observations critiques sur l'*Histoire de l'Église réformée d'Osse, dans la vallée d'Aspe*, de M. le pasteur A. Cadier, p. 146 à 160 (*suite*). — Sermons de l'abbé Lafargue, curé de Navarreux, pendant la Révolution, p. 160 à 172 (*suite*). — P. Haristoy, Les paroisses du Pays basque pendant la période révolutionnaire, p. 172 à 191 (*suite*).

Digitized by Google

Le Manuscrit, 1894, nº 2. — P. Durrieu, Un chef-d'œuvre de la miniature française sous Charles VIII [manuscrit fr. 14363 de la Bibl. Nat., statuts de l'ordre de Saint-Michel, exemplaire de Charles VIII], p. 19 à 22 et grav. — Mgr X. Barbier de Montault, Le Missel pontifical de Raoul du Fou [xvᵉ siècle], p. 23 et 24 et grav. — J. Chappée, Notice sur un manuscrit du xiiiᵉ siècle, Vincent de Beauvais, p. 25 et grav., — nº 3. — R. Guerlin, Notes sur un livre d'Heures du xviᵉ siècle, dit « Manuscrit des Carpentin », p. 36 à 41 et 4 grav. — du même, Notes sur trois manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal [nᵒˢ 211, 625 et 644], p. 41 et 42. — Mgr X. Barbier de Montault, Le missel pontifical de Raoul du Fou (*suite*), p. 42 et 43. — A. Labitte, Lettre de Jean de Blois, dit de Bretagne, comte de Penthièvre, au duc de Bretagne, Pierre II, [7 déc. 1459], p. 43 à 45 et grav. — J. Chappée, Notice sur un manuscrit du xiiiᵉ siècle, Vincent de Beauvais *(fin)*, p. 45 et 46.

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, 4ᵉ série, t. VII, 1893. — G. d'Espinay, La légende des comtes d'Anjou (2ᵉ *partie*). Les comtes héréditaires, p. 3 à 96. — Adrien Planchenault, Les artistes angevins au Palais des Marchands (xviiᵉ-xviiiᵉ siècles), p. 97 à 134. — J. Denais, Sept peintures inédites du xviᵉ au xixᵉ siècle, p. 135 à 156. — L. Cosnier, Éliacin Lachèse, p. 157 à 280. — Dʳ E. Farge, Denier d'argent mérovingien au monogramme *Andecavis*, p. 288 à 295; — Deniers de Gien au monogramme *Fulco*, p. 296 et 297.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, 1893, 4ᵉ série, t. IV. — A. Perrin, Les Caproni, leurs marques et filigranes, p. 1 à 36. — L. Morand, Les anciennes corporations d'arts et métiers de la ville de Chambéry et de quelques autres localités des États de la maison de Savoie en deça des monts, p. 37 à 207. — Cl. Blanchard, Jurisprudence féodale : le droit de litre devant le sénat de Savoie en 1782, p. 411 à 428. — Comte de Mareschal de Luciane, Quelques vieux papiers des Pingon, p. 465 à 489. — J.-J. Vernier, Traités entre le comte de Savoie Amédée VI et la maison de Bourgogne, en 1369 et 1379, p. 491 à 507. — Série des documents, 1893, t. VII. — L. Morand, Anciennes corporations des Arts et Métiers de Chambéry et de quelques autres localités de la Savoie, p. 1 à 156.

Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1893, 4ᵉ trim. — Moulinas et Patin, Notes sur le collège de Carpentras, p. 261 à 288. — A. Sagnier, Du monnayage autonome des Cavares, p. 289 à 307 et pl.

Quinzaine Bourbonnaise, 1894, nᵒˢ de janv.-avr. — Adresse aux jeunes citoyens du département de l'Allier (1792), p. 63.

Digitized by Google

— Procès-verbal du passage à Moulins de la citoyenne Buonaparte, allant d'Italie à Paris (5 nivôse an VI), p. 112 à 119. — Proclamation du district de Cusset aux municipalités de son district (1790), p. 127 à 130. — F. Pérot, La chapelle de l'ancien collège des Jésuites de Moulins, p. 154 à 158. — F. Chambon, Un document sur la fauconnerie des ducs de Bourbon (xv^e^ siècle), p. 163.

Revue Historique, 1894, n^o^ de mars-avril. — Ch. Dufayard, La réaction féodale sous les fils de Philippe-le-Bel, p. 241 à 272. — Ch.-V. Langlois, Marguerite Porete, p. 295 à 299. — Ch. Pfister, Les « Œconomies royales » de Sully et le grand dessein d'Henri IV (1^er^ article), p. 300 à 324.

Revue d'histoire littéraire de la France, n^o^ 1, 15 janvier 1894. — René Doumic, La comédie de mœurs contemporaines, p. 1 à 7. — Ferdinand Brunot, Un projet d'enrichir, magnifier et publier la langue française au xviii^e^ siècle, p. 2 à 3. — P. de Nolhac, Une lettre inédite de Joachim du Bellay, p. 49 à 51. — A. Gazier, Un certificat de médecine au temps de Molière, p. 68-69; n^o^ 2, 15 avril 1894. — Paul Bonnefon, Le différend de Marot et de Sagon (1^re^ partie) p. 103 à 138. — Emile Picot, Chants historiques français du xvi^e^ siècle.

Nouvelle Revue rétrospective. — N^o^ 1, juillet-août 1894. — Vicomte de Grouchy, Mémoires du maréchal duc de Croy-Sobre : batailles de Fontenoy (1745) et de Raucoux (1746) p. 1 à 48, — Georges Bertin, Lettres de Charles de Constant (mai-novembre 1796), p. 49 à 96. — Paul d'Estrée, Les explosifs au xviii^e^ siècle, p. 97-144.

Nous avions annoncé, dans notre précédent numéro cette transformation de la *Revue rétrospective*. Le nouveau recueil, on peut en juger par ce premier sommaire, promet d'offrir un intérêt au moins égal à celui de l'ancien; il faut en savoir gré à M. Paul Cottin, son directeur érudit.

Journal de la Société d'Archéologie Lorraine. — N^os^ de mars et avril. L. Jouve, Jean Viriot, d'Épinal, professeur à Milan 1525-1596 [d'après l'inventaire des archives communales d'Épinal], p. 55 à 68 et 75 à 81. — M. l'abbé Chatton, Règlement, fonctions, charges et rétributions du maître d'école de Lenoncourt au xviii^e^ siècle [d'après les arch. de cette commune], p. 81 à 92. — L. Germain, Gauchon Richeret, doyen d'Hattonchâtel, p. 93 à 95. — Dons à la bibliothèque [notemment un ms. de 1754, sur la voirie de la Lorraine, donné par M. Letixerant], p. 96.

P. M.

Revue de l'Art Chrétien, 1894, 1^re^ livr. — Mélanges : Marcel Nicolle, Quelques observations sur les initiales ornées du ma-

Digitized by Google

nuscrit de la Bibliothèque de Rouen [l'Evangelium Rainaldi, XII^e siècle], p. 36 à 39 et 2 pl. — Paul Meilhac, Épigraphie limousine, explication d'une inscription latine qui existe encore dans l'église autrefois abbatiale d'Uzerche (fin X^e ou XI^e siècle), p. 39 et 40. — C. Enlart, Origines de l'architecture gothique en Italie (conférence faite à l'Union syndicale française, le 22 avril 1893), p. 41 à 46 et plusieurs gravures. — 2^e livr. — E. Rupin, La scène de la visitation au portail de Moissac, p. 93 à 97 et grav. — Mgr X. Barbier de Montault, Justification archéologique des reliques de Sainte Cécile conservées autrefois et maintenant à la métropole d'Albi (4^e article), p. 112 à 127. — Mélanges : E. Jouy, Statuette, reliquaire d'apôtre (musée ecclésiastique meldois) [statuette en cuivre du XIII^e siècle provenant de la cathédrale de Meaux], p. 136 à 138 et grav.

Revue Historique et Archéologique du Maine, 1893, 2^e sem. — M. l'abbé L. Denis, Foulletourte [village près du Mans], p. 7 à 44, pl. et grav. — Comte de Beauchesne, Le château de la Roche-Talbot et ses seigneurs, p. 45 à 91 et pl. — Tamizey de Larroque, Lettres inédites du Père Mersenne à Peiresc (*suite*), p. 92 à 111 et 324 à 336. — F. Liger, Les fouilles d'Oisseau (Sarthe), p. 115 à 117 et grav. [monnaie gauloise]. — M. l'abbé L. Froger, Un amateur au XVIII^e siècle, Gilles Renard, p. 121 à 147. — Baron S. de La Bouillerie, Verron, notes et documents [village près de La Flèche], p. 148 à 165. — M. l'abbé A. Angot, Deux vies rhythmées de saint Melaine, à l'usage de l'église de Laval, p. 166 à 179. — L. Brière, Bibliographie du Maine, année 1892, p. 180 à 205. — P. Moulard, Inventaire des titres de Boisbrault (Mayenne), p. 206 à 231. — M. l'abbé L. Froger, L'abbaye de l'Epau du XIII^e au XV^e siècle, [près du Mans], p. 253 à 313 et pl. — J. Chappée, Les armoiries de la ville du Mans, p. 314 à 324 et grav.

Revue agricole, industrielle, historique et artistique de Valenciennes, 1894, n° de janv. — A. de Witte, Deux anciens poids et un trébuchet de Valenciennes (XIV^e siècle), p. 318 à 322.

Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, 1894. — Paul Canat de Chizy, Cartulaire du prieuré de Saint-Marcel-lès-Chalon, publié d'après les manuscrits de Marcel Canat de Chizy [chartes de 872 à 1093], 152 pp.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

LIBRAIRIES ET PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Edition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

La Curiosité Universelle. Fondateur et Directeur, Louis Bihn. — Librairie et Estampes anciennes, 69, rue de Richelieu et 1, rue Rameau. — Gravures du XVIII[e] siècle, en noir et en couleur des Écoles Françaises et Anglaises. Portraits Russes et Américains.

Le Journal des Arts. Directeur : Aug. Dalligny. 1, rue de Provence. — Abonnements : France, un an, 20 fr.; étranger, 25 fr.

Journal des Artistes, 33, rue du Dragon. Henry Bataille, directeur. — Abonnements : France : un an, 10 francs.; étranger, 15 francs. Hebdomadaire.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1[re] partie : gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et C[ie], 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

LIBRAIRIE DE L'ÉDITION NATIONALE

ÉMILE TESTARD, directeur,

PARIS — 18, rue de Condé, 18 — PARIS

EN VENTE

CHARLES MONSELET

SA VIE, SON ŒUVRE

Par ANDRÉ MONSELET

Préface par JULES CLARETIE, de l'Académie française

Un joli volume in-8° raisin, imprimé par Ch. Hérissey, à 600 exemplaires numérotés à la presse, contenant une série de documents artistiques, entre autres des eaux-fortes de BÉNASSIT, BRACQUEMAND, DESBOUTIN, DESMOULIN *et* Étienne MONSELET.

L'exemplaire, prix . . . . . **20** fr.

IMPRIMERIE DE SAINT-DENIS. — H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 8 25 AOUT 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

SOMMAIRE DU N° 8

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — F. Claudon : Essai sur les origines de la Municipalité de Langres. — X. B. de M. : Rectifications iconographiques. — Souvenirs de pèlerinages.

QUESTIONS. — P. de Fenouillet, évêque de Montpellier. — Reliure pour les colonies.

RÉPONSES. — Les armoiries de Roanne. — Les Juifs de Provence. — Batignolles-Monceaux et Antinville.

CHRONIQUE.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

ESSAI SUR LES ORIGINES DE LA MUNICIPALITÉ DE LANGRES.

Au milieu du XII[e] siècle, deux puissants seigneurs ecclésiastiques se partageaient inégalement la ville de Langres : l'évêque en possédait la plus grande partie, laissant son Chapitre exercer toute justice dans les rues voisines du cloître et le faubourg de Sousmur. Dès cette époque, l'évêque Godefroi de la Roche avait aboli sans condition la taille arbitraire, dernier vestige du servage qui pesât sur sa terre de Langres (1). Le Chapitre attendit plus d'un siècle avant d'imiter cet exemple (2). Aussi, dans l'exposé qui va suivre, ne sera-t-il jamais question de ses sujets de Langres. Toute la lutte se concentre entre l'évêque et ses bourgeois. Les autres, ceux du Chapitre, arrivés les derniers à la liberté civile, paraissent se contenter, du moins momentané-

(1) Cette abolition n'est connue que par une confirmation de son successeur, Gautier de Bourgogne, 1163-1168. Original, Arch. de Langres, n° 142; publié par Migneret, *Précis de l'histoire de Langres*, 1835, in-8°, p. 334.

(2) En août 1266, il convertissait en taille abonnée la taille arbitraire qu'il avait levée jusque-là sur ses sujets de Langres et promulguait en même temps un tarif des amendes applicables à chaque délit. Original, Arch. de Langres, n° 143. Bibl. nat., lat. 17100, p. 104-106 (copie XVIII[e] siècle.)

Digitized by Google

ment, de la charte de 1266. Si, dans le cours du XIVe siècle, on ne voit pas le Chapitre leur refuser quelque part dans l'administration d'eux-mêmes, c'est apparemment qu'ils ne lui demandent rien de ce chef (1). Nul doute que le droit d'élire un procureur de la ville une fois acquis par les bourgeois de l'évêque, les sujets du Chapitre ne concourent à cette élection; mais ce privilège, aussi bien que celui de s'assembler, appartient surtout aux premiers, qui ont travaillé à l'acquérir, et ce n'est que par licences temporaires du Chapitre que ses sujets pourront en bénéficier.

Les premières traces d'organisation municipale n'apparaissent pas à Langres avant la fin du XIIIe siècle. Dans le courant de ce siècle, on voit çà et là des « *boni viri* » intervenir dans des accords entre l'évêque et le Chapitre (2); ou encore conseiller l'un ou l'autre, comme en 1234 et 1266 (3), quand il s'agit de prendre une décision importante qui doit intéresser tous les sujets, soit de l'évêque, soit du Chapitre; on les retrouve dans ces mêmes actes de 1234 et 1266 chargés de lever les impositions dans la ville, et le Chapitre décide que trois ou quatre prudhommes, « *fide digni* », seront élus chaque année pour lever les tailles abonnées qu'il vient d'établir sur ses sujets de Langres. Ces prudhommes, de quelque nom que les textes les désignent, sont des notables de la ville que leur situation de fortune met, pour ainsi dire, en dehors du droit commun; ils ne sont pas les mandataires de la communauté; il est vrai que ces « *fide digni* » sont élus : mais ce choix paraît incomber à l'obédiencier du

(1) On trouve, à la date du 27 avril 1308, une procuration donnée à Remi, dit Tache, de Langres, par les notables de la seigneurie du Chapitre à Langres pour aller aux États de Tours. Original, arch. nat., J 415, n° 108. Les *majores homines* dont il est ici question ressemblent singulièrement aux *boni viri* dont je vais parler. Il ne s'agit nullement de l'ensemble des sujets du Chapitre à Langres.

(2) En 1205, dans un accord conclu entre l'évêque et le Chapitre au sujet du banvin à Langres. Arch. de la Haute-Marne, *Cartul. du chapitre de Langres*, fol. 35 v°. — En 1270, dans un accord entre les mêmes réglant la façon dont les hommes du Chapitre paieront les droits de vente à l'évêque. *Id.*, fol. 115 v° et Bibl. nat., *Livre des fiefs de l'évêché de Langres*, lat. 5188, fol. 145. — En 1214, ce sont des *prudentes viri* que l'on voit intervenir dans un jugement rendu par l'archevêque de Lyon contre le prévôt et les bourgeois de l'évêque à Langres. *Cartul. du chapitre de Langres*, fol. 36 v°.

(3) En mai 1234, l'évêque règle la perception des impôts dans la partie de la ville qui lui appartient et promulgue un tarif des amendes applicables à chaque délit commis par un de ses sujets de Langres. Original. Arch de Langres, n° 145; publié par Migneret, *Précis*, p. 341. Ce tarif a été reproduit par le Chapitre dans sa charte de 1266.

Digitized by Google

cloître alors en charge; les habitants de Sousmur et des rues du cloître n'ont pas obtenu en même temps que l'abolition de la taille arbitraire le droit de s'assembler pour élire des représentants. La ville continue donc à être dénuée de toute municipalité : ce sont l'évêque et le Chapitre qui l'administrent exclusivement par leurs officiers.

Cette situation ne devait pas se prolonger. Dès 1282, un mandement de Philippe le Hardi enjoignant, entre autres choses, au bailli de Sens de faire procéder à la réparation des dommages causés à l'évêque et au Chapitre de Langres par le prévôt de Villeneuve, nous fournit les premiers renseignements sur les tentatives faites par les bourgeois de Langres pour se donner des procureurs. Il semble même que le roi leur reconnaisse ce droit, puisqu'il mande à son bailli que si l'évêque ou, à son défaut, l'official refusent de leur délivrer et sceller une lettre de procuration pour les procès qu'ils pourront avoir avec leur évêque, il sera chargé de faire expédier cette lettre, en la scellant du sceau du bailliage de Sens (1).

Il ne faut pas se méprendre sur le sens de ce mot *procuration.* Dans la pensée du roi comme dans la pensée des habitants, elle ne devait confier à ceux qui en seraient investis que les intérêts judiciaires de la communauté; encore celle-ci se restreignait-elle à l'ensemble des bourgeois de l'évêque; il n'est nullement question dans le mandement royal des sujets du Chapitre (2). Mais ces procureurs en matière judiciaire semblent bien être les pères des procureurs de la ville qu'on trouvera au xv^e^ siècle investis de fonctions plus étendues, mais analogues. Le fait même que le nom de procureur servit pendant les xv^e^ et xvi^e^ siècles à désigner le premier magistrat de la communauté vient fortifier cette hypothèse.

On ne sait ce qui se passa de 1282 à 1289; mais, dans cet intervalle, les bourgeois de Langres ne paraissent pas être restés inactifs. Ils prétendirent même avoir obtenu de Philippe le Bel certaines lettres en vertu desquelles ils auraient pu, disait-on, élire quatre d'entre eux comme procureurs de tous leurs concitoyens et forcer l'évêque à leur reconnaître ce droit. Ces lettres ont-elles existé? Il est certain que l'évêque ne se sentit pas complètement rassuré, et c'est sans doute sur ses instances que

(1) Pièces justificatives, I.
(2) Du moins au point de vue que je traite ici.

Digitized by Google

Philippe le Bel se décida à mander au bailli de Sens de se faire remettre les lettres en question dont les bourgeois de Langres se prévalaient ; le roi ajoutait que le bailli ne pourrait forcer l'évêque à exécuter le contenu de ces lettres, c'est-à-dire à reconnaître ou instituer ces procureurs pour les habitants ; dans le cas où ceux-ci réclameraient contre l'évêque, le bailli de Sens était chargé par le roi de les ajourner à son parlement de la Saint-Martin d'hiver.

Ces lettres du roi, datées, à Pontoise, du lundi après l'octave de Pâques, 18 avril 1289, nous sont parvenues dans un vidimus du bailli de Sens, du 27 avril suivant (1). J'ignore jusqu'à quel point ce dernier exécuta les ordres du roi. Les bourgeois durent résister et en appeler contre l'évêque ; ils perdirent leur procès. L'arrêt du Parlement rendu le 18 décembre 1289 fut confirmé deux jours après par le roi ; ce n'était que la réédition de ses lettres du 18 avril : les intéressés ne pourraient se prévaloir de lettres qu'ils avaient obtenues, disait-on, avant l'arrêt du 18 décembre et dont l'évêque demandait la restitution à la cour, lesquelles lettres leur auraient permis d'élire quatre d'entre eux pour les représenter (2).

Dans ces deux mandements royaux des 18 avril-20 décembre 1289, il ne s'agit plus seulement d'élire des procureurs en matière de justice. Ce droit, les bourgeois de Langres l'ont obtenu de Philippe le Hardi et il ne leur a point été enlevé ; car s'il est vrai qu'ils réclamèrent contre les prétentions de l'évêque ennemi de leurs prérogatives municipales et que l'affaire vint en Parlement, il durent s'y faire représenter. Mais ils voulurent étendre ce droit et faire de leurs procureurs en justice des hommes chargés de défendre *tous* leurs intérêts, quels qu'ils fussent. Ils se heurtèrent au mauvais vouloir du seigneur évêque favorisé par la complicité royale.

Toutefois, ils ne se tinrent pas pour battus. Un arrêt du Parlement de Paris, en date du 16 février 1291 (n. st.), ordonnait au Chapitre de Langres (3) ou au gardien de l'évêché de passer

(1) Bibl. nat., lat. 5188, fol. 149 ; publié par L. Delisle, *Essai de restitution d'un volume des Olim ;* dans Boutaric, *Actes du Parlement de Paris*, t. I, p. 428, n° 724.

(2) Pièces justificatives, II.

(3) L'intervention du Chapitre en cette circonstance ne vient point à l'encontre de la remarque que j'ai faite au début de ce travail : il est considéré ici comme administrateur de l'évêché ; et c'est à ce titre seul qu'il a mission d'agir. L'évêque Guy de Genève était mort à la fin de l'année 1290. (Cf. Roussel, *Le diocèse de Langres*, 1873, in-4°, t. I, p. 110.)

Digitized by Google

aux habitants de Langres des lettres de procuration valables pour trois ans en faveur des personnes et dans la forme qu'ils désigneraient. En cas de refus, le bailli de Sens devait donner ces lettres de procuration (1). Cet arrêt qui annulait les deux mandements de Philippe le Bel fut-il obtenu par surprise? Les intéressés profitèrent-ils de la vacance du siège épiscopal pour en appeler des arrêts rendus contre eux à la requête de l'évêque qui venait de mourir? On l'ignore. Un fait certain, c'est que vers la fin du XIII[e] siècle les bourgeois de Langres étaient en possession d'une organisation municipale; mais on ne sait rien du nombre des magistrats municipaux, ni de la façon dont ils étaient choisis (2).

Je pense même que cet arrêt du Parlement n'eut pas d'effet durable, et que le successeur de Guy de Genève dut reprendre le procès et obtenir encore gain de cause contre les malheureux habitants (3); car dans tout le cours du XIV[e] siècle on ne verra pas une suite de bourgeois de Langres succédant les uns aux autres investis de fonctions administratives permanentes; on ne trouve que des délégués essentiellement temporaires nommés en des circonstances extraordinaires; rien de fixe dans leurs attributions, ils n'ont même pas toujours de nom officiel (4).

(1) Arch. nat., X[1a] 2, fol. 89 v°; publié par Beugnot, *Olim*, t. II, p. 318, n° 20; analysé dans Boutaric, *Actes du Parlement*, t. I, p. 268, n° 2737.

(2) Jullien de la Boullaye, *Inventaire-sommaire des Archives communales de Langres*... Introduction, p. x, dit : « 1289 et 1290. Mention du droit de procuration élective trisannuelle pour quatre habitants, accordée par charte de Philippe-le-Bel... que ce roi rappelle en ses lettres patentes du 18 avril 1289...; — arrêt du Parlement, confirmant ce droit, le 16 février 1290. » Or, les lettres patentes de Philippe-le-Bel, en date du 18 avril 1289, annulent les lettres que les habitants prétendent posséder comme les autorisant à élire quatre procureurs; de plus, il n'est pas dit que ce sont des procureurs trisannuels. A. Luchaire, *Manuel des Institutions françaises*, Paris, 1892, in-8°, p. 400, n. 1, a reproduit cette note de l'*Inventaire-sommaire*.

(3) Cf. deux arrêts du Parlement, rendus l'un en 1296, l'autre en 1298, et condamnant l'évêque, le Chapitre et les bourgeois de Langres au paiement de diverses sommes d'argent pour insultes à des agents royaux. On ne voit pas qu'alors les bourgeois de Langres aient eu un procureur. Ces textes ont été publiés par M. Ch. Langlois dans la *Bibl. de l'Ec. des Ch.*, t. XLVI, 1885, p. 464-466.

(4) Le 10 mars 1317 (n. st.), Philippe le Long mande à ses baillis de Sens et de Chaumont de poursuivre quelques malfaiteurs prévenus d'avoir enlevé Eude Daubenut, prévôt de Langres, et d'autres procureurs de cette ville qui se rendaient à Paris aux États-Généraux. C'est ce même Eude Daubenut ou d'Aube qu'un mandement royal du 12 mars suivant appelle tour à tour procureur des habitants et prévôt de Langres. La mention de ce prévôt, officier de l'évêque, comparée à celle des autres délégués de la ville, indique assez ce qu'il faut entendre par cette procuration. Le prévôt épiscopal était encore à cette époque ce que sera plus tard le procureur des habitants; on ne com-

Digitized by Google

Rien d'étonnant dans une ville dont les évêques ne consentirent jamais formellement à aliéner au profit de leurs sujets la moindre part d'administration; en 1464, l'évêque Guy Bernard, dans un dénombrement des fiefs de son évêché, déclarait que les habitants n'avaient pas le droit d'élire procureur, maîtres des œuvres ou autres gens, sans sa permission, et que, si l'on faisait le contraire, ce n'était que par coutume (1).

Un règlement de police urbaine de l'année 1307 nous donne les noms de six bourgeois de Langres qui firent ce règlement de concert avec les officiers de l'évêque et du Chapitre. Il est dit formellement qu'ils furent élus pour accomplir cette besogne par les bourgeois et habitants de la ville (§ 1). C'étaient : maître Pierre Bourgeois, maître Étienne de Champlitte, Guillaume de Villers, Hugues de Vivey, Pierre le Loup et Parisot de Mussy. Ils devaient s'assembler chaque semaine, le mardi et le vendredi, en l'église Saint-Didier « pour pourveoir sur la besoigne de la ville soubz poinne de deux gros tournoiz d'argent » (§ 2). Ce règlement ne dit pas pour combien de temps ces six bourgeois furent élus. Ils semblent avoir été des magistrats extraordinairement munis de pouvoirs qui devaient cesser avec la raison d'être de ce règlement de police.

Il est assez difficile d'énoncer méthodiquement les fonctions dont ils étaient investis; leurs principales attributions étaient d'assurer le recrutement des ouvriers qui devaient travailler à l' « euvre » de la ville et de surveiller les étrangers dans la ville et aux environs (2). Il semble que la ville était alors menacée de quelque coup de main, tant ce règlement multiplie les mesures de sûreté. La diversité de ces précautions et la multiplicité des attributions de nos six bourgeois me confirme dans l'opinion que j'ai exprimée sur la durée de leur mandat (3).

Les quelques chartes du XIVe siècle relatives soit aux métiers, soit aux dons de joyeux avènement faits par les habitants aux

prendrait pas pourquoi il prend aussi ce dernier titre, s'il n'indiquait seulement la mission temporaire dont il est chargé ici. Voyez ces deux actes : Arch. nat., X^{2a} 1, fol. 161 v°; analysés dans Boutaric, *Actes du Parlement*, t. II, p. 267, nos 4691 et 4698.

(1) E. Jolibois, *la Haute-Marne ancienne et moderne*, 1858-61, in-4°, p. 307.

(2) On trouve le détail de leurs attributions aux § 23, 24, 35, 39, 41, 44, 45. Copie du XVIIIe siècle, Arch. de Langres, n° 173.

(3) Jullien de la Boullaye, *loc. cit.*, p. x, appelle ces bourgeois *procureurs électifs des habitants*. Cette expression ne se rencontre pas dans l'acte que j'utilise.

Digitized by Google

évêques gardent le silence le plus absolu sur la question qui nous occupe. En 1315 et 1318, nous trouvons un certain Lambert d'Auberive remettant à l'évêque Guillaume de Durfort un don de 500 livres de petits tournois, au nom de ses concitoyens et du « clerc » de Langres (1). Qu'était ce personnage? En 1332, le bailli de Sens le chargeait extraordinairement d'évoquer devant lui à Langres un conflit de juridiction qui s'était élevé entre l'évêque et les officiers du bailliage de Sens (2). Cela fait penser que c'était un des personnages notables de Langres; il y a loin de là à un magistrat municipal.

Il ne faut pas non plus voir des magistrats municipaux dans les « procureurs » des habitants de Langres chargés, en 1339 et 1341, de régler une contestation qui avait éclaté entre le sire de Vergy (3) et les habitants de Langres au sujet des biens que possédaient ceux-ci dans quelques villages de sa seigneurie. Ils paraissent avoir traité à l'amiable avec le sire de Vergy, sans qu'ils aient eu recours à un procès. Nous ne saurions dire si leur mandat était exclusivement limité au règlement de cette affaire, ou s'il leur conférait des pouvoirs plus étendus, par exemple, pouvoir de traiter en toutes circonstances analogues pour un temps déterminé. Ce qu'il importe de retenir, c'est ce nom de procureur donné aux mandataires des habitants dans une affaire spéciale et qu'ils conserveront pour désigner leur premier magistrat municipal.

En 1354, les bourgeois de Langres députèrent au roi quelques-uns d'entre eux « *nuncii ville* » pour obtenir réparation des forfaits commis dans la ville par un chevalier nommé Jean d'Igny, qui avait tenté de la surprendre (4), mais ces députés sont envoyés spécialement pour cette affaire. On ne voit pas qu'un *procureur* de la ville ait entrepris de lui faire rendre justice; ce n'est pas le procureur qui va se plaindre au roi, c'est celui-ci qui de lui-même évoque la cause à son conseil.

Cet état d'infériorité politique subsista encore pendant de longues années : deux chartes de l'évêque Guillaume de Poitiers accordant divers privilèges à ses bourgeois de Langres (5), des

(1) Quittances de l'évêque. Originaux, Arch. de Langres, n° 146.
(2) Original, Arch. de la Haute-Marne, G 41.
(3) Accords entre les parties. Originaux, Arch. de Langres, n° 12.
(4) Lettres de grâce du roi Jean, de février 1354 (n. st.). Original, Arch. de Langres, n° 11.
(5) 11 août 1358, confirmées par le roi Jean en décembre 1363. Originaux,

Digitized by Google

lettres patentes du futur Charles V, alors régent de France, permettant à la ville de Langres d'acquérir cens, rentes et héritages, ne font aucune allusion à son organisation municipale (1). Et cependant, il avait fallu quelqu'un qui prît l'initiative des requêtes, des doléances à adresser soit au dauphin, soit à l'évêque. Ce n'était pas un magistrat municipal proprement dit; car, le 14 octobre 1356, lorsque les bourgeois de l'évêque vinrent le prier d'agréer le choix qu'ils avaient fait de quatre d'entre eux pour administrer les affaires de la ville, on ne dit pas qui prit la parole, office qui revenait de droit au procureur de la ville et qu'on n'aurait pas manqué de mentionner, s'il eût alors existé. D'ailleurs, on ne concevrait pas la raison de l'institution de ces quatre bourgeois à qui l'évêque conférait pour une demi-année des pouvoirs assez analogues à ceux que le procureur possèdera plus tard, si celui-ci eut administré la ville concurremment. L'évêque leur accordait plein pouvoir, *pour une demi-année,* sur sa juridiction à Langres, de veiller à l'entretien des fortifications et de l'artillerie, à la levée des tailles dans la ville et de nommer des délégués à leurs ordres (2).

Cependant, dès l'année 1361, il semble bien que la communauté avait à sa tête un *procureur*. Le 21 mars 1361 (n. st.), le roi avait accordé à la ville un don de « deux deniers à panre sur XII. d. de imposicion levée sur toutes denrées et marchandises vandues en ladite ville et cité de Langres; » les élus sur le fait des aides en l'élection de Langres firent faire le versement entre les mains de Thiébaut de Varennes, procureur des bourgeois et habitants de Langres, en échange d'une lettre de reconnaissance que leur délivra ce dernier (3). Le 11 septembre 1363, le même Thiébaut de Varennes reconnaissait avoir reçu des élus sur le fait des aides une somme de 379 livres 11 sous 2 deniers que le roi donnait à la ville à percevoir sur les aides imposées par lui en l'élection de Langres (4). En 1366 et 1367, le roi accordait de nouvelles aides à la ville; mais il n'est pas question de procureur; il semble que la quittance ait été libellée au nom des

Arch. de Langres, n° 147 ; confirmations royales publiées dans *Ordonnances des Rois*, t. III, p. 655 et 662, d'après Arch. nat., JJ 91, fol. 270 et 272.

(1) Juillet 1360. Original, Arch. de Langres, n° 1.

(2) Vidimus du prévôt de Langres, de 1356. Arch. de la Haute-Marne, G 41.

(3) Comptes des aides levées pour le roi en la ville et au diocèse de Langres. Arch. nat., KK 10, fol. 38.

(4) *Id.*, fol. 83.

Digitized by Google

habitants (1). Au contraire, lorsque, le 10 décembre 1368, le roi accorda de nouvelles aides à la ville, ce fut Richard de Villers, procureur des bourgeois, qui se chargea de faire entrer dans le trésor municipal les deniers dont Charles V avait fait don à la ville (2). Ce Richard de Villers était assurément un des notables de la ville; en 1361, il était receveur général des aides imposées pour le roi à Langres (3); je l'ai trouvé en plusieurs autres circonstances agissant au nom de la communauté, mais sans titre officiel.

Dans tous ces cas, il s'agit bien d'un administrateur de la cité, mais nous ne connaissons qu'une partie de ses attributions : tel que nous trouvons le procureur en 1361, 1363 et 1368, c'est un officier municipal investi de fonctions financières. Au reste, comme dans tout le courant du XIV^e^ siècle, ce sont là des exemples isolés, dont on ne peut rien déduire sinon qu'ils accusent les tendances des habitants à se donner des administrateurs choisis parmi eux.

Plus on avance dans le XIV^e^ siècle, plus il devient difficile de dire si le mandataire chargé de représenter la communauté en justice n'est pas en même temps son premier magistrat municipal; le terme de *procureur* employé dans les deux cas prête à l'équivoque.

Il est sûr qu'en 1375 la ville n'avait pas encore de magistrats municipaux. C'est un simple bourgeois de Langres, Jean de la Pérouse, qui, en 1375, vient réclamer à l'évêque Bernard de la Tour, au nom de tous, le droit de nommer des procureurs. Il est vrai que, comme il le dit, ce n'est pas la première fois qu'il est envoyé à l'évêque; c'est un notable influent, mais rien de plus (4). Nul doute que dans le cas présent ce ne soient des procureurs judiciaires que la communauté demande à l'évêque, avec lequel elle est en procès; mais celui-ci ne semble-t-il pas craindre que ceux qui seront ainsi nommés pour « démener » les causes des bourgeois ne sortent trop souvent de leur rôle et ne se mêlent de questions administratives, eux alors seuls mandataires de la cité; voilà pourquoi l'évêque, jaloux de ses prérogatives seigneuriales, voudrait savoir par avance quelles causes les procureurs

(1) *Id.* fol. 133, 156, v°.
(2) *Id.*, fol. 186, v°.
(3) *Id.*, fol. 4, 9 v°, 14.
(4) On trouve en 1356 un prévot de Langres de ce nom; je ne sais si c'est le même personnage, p. 244, n. 2.

Digitized by Google

ainsi nommés prétendront poursuivre contre lui au nom de la communauté; autrement, on ne comprendrait pas la résistance obstinée qu'il oppose aux prières de Jean de la Pérouse et aux sommations des sergents royaux.

En effet, les parties ayant fini par s'entendre, un accord fut conclu par les procureurs de l'évêque et ceux des habitants (1).

En somme, dans le courant du XIVe siècle, les rares mandataires des bourgeois de Langres que la pénurie des textes laisse entrevoir sont investis de fonctions diverses : aux moments de crise, ils sont avant tout préposés aux travaux de fortification et de défense; une ou deux fois, on les trouve mêlés à la gestion des finances de la ville; le plus souvent, ils représentent la communauté en justice; ce qui me fait penser avec M. Luchaire qu'il faut chercher l'origine de la municipalité de Langres dans *la désignation des procureurs chargés de représenter en justice les intérêts de la communauté* (2); mais je crois aussi qu'il est difficile de fixer l'époque à laquelle s'opéra ce changement d'attributions; d'ailleurs, à voir les choses de près, ce fut moins un changement qu'une extension de pouvoir; le procureur de la ville devint le procureur par excellence, le procureur général, comme on dira plus tard, chargé de *toutes* les affaires de la ville, soit qu'il les traitât lui-même, soit que leur multiplicité l'obligeât de se décharger du soin de quelques-unes sur d'autres procureurs ou délégués (maître des œuvres, receveur, etc.)

Il faut aller jusqu'en 1398 pour trouver le premier magistrat de Langres dont le nom tienne la tête de la liste depuis lors bien suivie des procureurs et plus tard des maires de la ville. C'est seulement le 25 octobre de cette année que l'on a la première mention du « *procureur général* » des habitants, dans un acte émané du Chapitre de Langres; on y voit qu'il doit rendre compte de ses recettes et « mises », et, un peu plus bas, qu'il est nécessaire de pourvoir à sa pension (3). Le titre de procureur général est encore rare à cette époque ; il ne deviendra le titre officiel que dans le courant du quinzième siècle ; il a l'avantage ici de lever toute équivoque.

(1) Tous ces détails nous sont donnés par un arrêt du Parlement sanctionnant cet accord, du 28 février 1376 (n. st.). Original, Arch. de Langres, n° 148.

(2) *Manuel des instit. françaises*, p. 400.

(3) Original, Arch. de la Haute-Marne, *fds du Chapitre de Langres* (non encore inventorié). Dans le même acte, on le désigne aussi par le mot : *procureur*, sans qualificatif.

Digitized by Google

On ne sait pas le nom de ce procureur général, à moins que ce ne soit le même qui, le 15 décembre suivant, se présenta comme « *procureur des bourgois et habitans* » de Langres à la porte de la ville pour recevoir le serment du cardinal de Bar, qui, nouvellement élu à l'évêché de Langres, venait faire sa première entrée dans la cité. Le rôle que ce procureur, Hugues Gaidon, joue dans cette cérémonie, où il vient réclamer du cardinal le serment de respecter les privilèges de la ville, prouve qu'il était investi d'une magistrature parfaitement établie (1). La liste des procureurs (2) qui lui succédèrent montre que les évêques avaient enfin reconnu tacitement, sinon formellement à leurs bourgeois de Langres, *vers la fin du* XIV^e^ *siècle, le droit de procuration administrative* (3).

Quant au Chapitre, il dut se borner à accepter la situation acquise ; dans l'acte de 1398 dont je parlais tout à l'heure, il octroyait à ses sujets de Langres l'autorisation de s'assembler avec les hommes de l'évêque pour entendre les comptes du procureur de la ville et lui accorder tels gages qu'ils jugeraient convenables.

Il n'en faut pas plus pour pouvoir affirmer qu'au début du XV^e^ siècle la ville entière possédait une administration municipale (4).

FERDINAND CLAUDON.

(1) Pièces justificatives, III.

(2) Voyez cette liste dans Migneret, *Précis*, p. 360-364, et Jullien de la Boullaye, *Inventaire-sommaire*, p. XII-XIII.

(3) Guillaume ou Guillemin Alart, cité presque en tête de la liste de Jullien de la Boullaye, a-t-il le droit d'y figurer ? En 1385, il accompagne avec d'autres bourgeois de Langres un sergent royal venant à leur requête sommer le Chapitre de donner à ses sujets l'autorisation de s'assembler. Mais, bien qu'il soit nommé le premier des bourgeois, il n'a pas le titre de procureur. Procès-verbal original, Arch. de la Haute-Marne, *fonds du Chapitre de Langres*.

(4) J'ai cité çà et là les Archives de la ville de Langres d'après les notes que j'y ai prises avant leur incendie. On sait qu'elles ont été complétement brûlées dans la nuit du 4 au 5 décembre 1892. Je publierai peut-être un jour les nombreuses copies que j'ai faites, et qui sont à peu près tout ce qui reste de cet intéressant dépôt.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

1282 (n. st.), 3 mars. — ANET.

Mandement de Philippe-le-Hardi enjoignant au bailli de Sens: 1° de faire procéder, de concert avec le bailli de Mâcon, à la réparation des dommages causés à l'évêque et au Chapitre de Langres par Jacques d'Ervy, prévôt du roi à Villeneuve; — 2° d'expédier aux bourgeois de Langres une procuration pour les procès qu'ils pourront avoir avec leur évêque, dans le cas où celui-ci refuserait de la leur délivrer.

Philippus, Dei gratia Francorum rex, ballivo Senonensi, salutem. Recolimus ex parte nostra tibi preceptum fuisse quod homines et bona dilecti et fidelis nostri episcopi et capituli Lingonensis per servientes nostros tue ballivie captos et detentos recredi faceres cum ponturis (*sic*), et Lingonis personaliter accederes, vocato tecum ballivo nostro Matisconensi ad inquirendum super injuriis et gravaminibus predictis episcopo et capitulo a dictis servientibus nostris, ut dicitur, illatis et super rationibus et defensionibus servientium nostrorum. Unde, cum predicta recredentia per te facta ad dictam inquisitionem faciendam infirmite prepeditus nondum processeris, ac ex parte ipsorum episcopi et capituli nobis datum sit intelligi quod post predictum mandatum, ut dictum est, tibi factum, Jacobus de Aerviaco, prepositus noster Ville Nove, cepit homines et bona dictorum episcopi et capituli et de villis eorum majores amovit et ex parte sua novos instituit, mandamus tibi quatinus, recredentia de hujusmodi captionibus factis per dictum prepositum prius facta ac aliis indebitis novitatibus per ipsum prepositum attemptatis ad pristinum statum reductis, quam citius commode poteris Lingonis personaliter accedens, vocato tecum ballivo nostro Matisconensi, super dictis injuriis et gravaminibus tam

Digitized by Google

primis quam ultimis ubicumque illatis, et super rationibus et defensionibus dictorum servientium nostrorum et prepositi, vocatis qui evocandi fuerint, veritatem inquiras diligenter et, veritate super hiis inquisita et intellecta, dictas injurias et gravamina prout justum fuerit facias emendari et ad debitum statum reduci. Ceterum mandamus tibi quatinus, si dictus episcopus vel ejus officialis in defectu non sint conficiendi et sigillandi procuratorium civibus Lingonensibus in causa seu causis quam vel quas movent seu movere intendunt contra dictum episcopum, revoces servientem et clericos a te destinatos pro predicto procuratorio conficiendo et sigillo tue ballivie sigillando. Et si dicti episcopus et capitulum de bonis civium Lingonensium captis per eosdem in jurisdictione sua parati sunt per manum suam facere recredentiam in locis in quibus dicta bona consistunt, dicte recredentie pro nobis te non opponas, cum dictus episcopus nobis dixerit tibi credere in hac parte ; et cum dictus Jacobus prepositus dictis episcopo, capitulo et hominibus eorum multa dampna et gravamina intulisse dicatur que loco et tempore intendunt repetere ab eodem, cautionem competentem recipias a dicto Jacobo de dictis dampnis illatis restituendis, si super hoc inveniatur in culpa. Actum apud Anetum, die martis ante mediam quadragesimam, anno Domini M° CC° octogesimo primo.

ORIG. *Arch. de la Haute-Marne*, G 3, n° 4 (sceau détruit.)

II

1289, 20 décembre. — PARIS.

Confirmation par Philippe-le-Bel d'un arrêt du Parlement de Paris déclarant que les habitants de Langres ne pourront se prévaloir de lettres qu'ils avaient obtenues, disait-on, et qui leur auraient permis d'élire quatre d'entre eux pour les représenter; lettres dont l'évêque de Langres demandait la restitution à la cour.

Philippus, Dei gracia Francorum rex, universis presentes litteras inspecturis, salutem. Cum per arrestum curie nostre fuerit pronunciatum quod cives Lingonenses jurabunt quod non habent procuratorium seu litteram illam quam dicti cives impetrasse dicuntur, continentem, ut dicitur, quod ipsi possint eligere quatuor de se ipsis qui procuratores constituant vic[e]

Digitized by Google

eorum omnium, quod procuratorium seu quam litteram vel similem dilectus et fidelis [noster G.] episcopus Lingonensis reddi et restitui curie nostre petebat, ex habundanti dicto episcopo (1)..... quod dicti cives uti non poterunt aliquo procuratorio seu aliqua littera pro habendo p[r]o[c]uratorio impetrata ante dominicam proximam ante festum Nativitatis dominice, qua die dominica prolatum fuit arrestum predictum ; predictas enim litteras ante dictam diem dominicam a predictis civibus impetratas volumus nullius esse momenti. Actum Parisius, die martis ante Nativitatem Domini, anno ejusdem millesimo ducentesimo octogesimo nono.

ORIG. *Arch. de la Haute-Marne,* G 41 (sceau détruit.)

III

1398, 15 décembre. — LANGRES.

Procès-verbal de l'entrée du cardinal de Bar, nouvel évêque de Langres, dans sa ville épiscopale.

A toux ceulx qui verront et orront ces presentes lettres, Jehan Bourdote, prevost de Langres, salut. Saichent tuit que l'an de grace courrant mil CCC. IIII ^{xx}. et dix huit, le diemanche avant la feste Saint Thomas apostre, heure de prime, en la presence de nostre amé et feal Girart de Riom, clerc de la court de Langres, tabellion juré en la prevosté dud. Langres, auquel nous adjoustons pleniere foy quant aux chouses cy après escriptes, comme se faictes estoient en nostre presence, vint en sa propre personne Hugues Gaidon dud. Langres, procureur et en non de procureur des bourgois et habitans dud. Langres, lequel par la bouche de discrete personne et honeste maistre Pierre Bourgois, licencié en lois, ou lieu que l'on dit la porte du molin au vant dud. Langres, pres de la barre coulisse et de hors, en la quelle place estoit personnelment tres reverent pere en Dieu, monseigneur Loys, cardinal de Bar, administrateur perpetuel de l'esveschié et duchié de Langres, qui lors vouloit entrer de nouvel en ladicte ville et cité de Langres, requist, dit et exposa aud. tres reverent les requestes et paroules qui s'en suiguent : « Mon redoubté seigneur, il est raison et de coustume

(1) Trou dans le parchemin.

Digitized by Google

tres ancienne dont il n'est memoire du contraire que toutes et quantes fois que nous avons en ceste ville seigneur nouvel, et il fait sa nouvelle entrée en ceste cité, ycelui seigneur est tenus devant qu'il entroit en ceste cité de faire sairemant que il tenra et gardera aux citiens et habitans dud. Langres leurs chartres, previleiges, libertés et frainchises, et pour ce, mon redoubté seigneur, le procureur desd. bourgois et habitans qui si est, ensamble pluseurs de vos bourgois cy presens, vous supplient et requerent qui vous plaise faire ledit sairement. » Lequel très reverent demanda aud. maistre Pierre se ils avoient la forme dud. serement par escript ; lequel maistre Pierre repondist que non, et que ledit reverent le devoit faire generalment. Et Loys, ledit tres reverent, tendit la main destre aux Sains, en disent : « Et je jure et promet de tenir et garder perpetuelmant auxdix bourgois et habitans lesd. previlaiges, chartres, frainchises et libertés. » Desquelles chouses dessusdites et d'une chascune d'icelles ledit Hugues ou nom que dessux requist a nostredit juré a lui faire instrument un ou pluseurs d'une meisme forme, sustance et teneur, au quel Hugues ledit tabellion l'a ouctroyé en ceste forme. En tesmoing de la quelle chouse, nous, prevost dessusdit, a la relacion de nostredit juré qui les chouses dessusdites nous a rapportées estre vraies et faictes en sa presence, avons mis le seel de ladite prevosté de Langres en ces presentes lettres faictes et données au dit lieu, l'an, jour et heure dessusdiz, presens reverent pere en Dieu, monseigneur Guillaume, evesque de Viviers, nobles et puissans seigneurs... (*Suivent les noms de trois témoins.*)

Orig. *Arch. de Langres*, n° 152, scellé sur simple queue d'un sceau en cire verte.

RECTIFICATIONS ICONOGRAPHIQUES

Le n° de juin du *Manuscrit* contient trois descriptions de miniatures, qui me paraissent inexactes chacune sur un point.

« La danse d'Hérodiade, dans un intérieur. La tête de saint Jean-Baptiste remise par le bourreau à Hérodiade » (p. 90).

Digitized by Google

Hérodiade est la mère et Salomé la fille. C'est Salomé qui a dansé devant Hérode et reçu la tête coupée.

« Un saint pape écrivant sous l'inspiration du saint Esprit » (p. 91). Cette iconographie est propre à saint Grégoire-le-Grand.

« Le roi Louis XI, sous la figure de saint Marc, l'évangéliste, peignant le portrait de sa fille en grand costume de dame de l'Annonciade et tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus » (p. 97).

L'évangéliste saint Luc a seul pourtraicturé la Vierge, témoin le beau tableau de Raphaël, à l'Académie de saint Luc, à Rome.

X. B. DE M.

SOUVENIRS DE PÉLERINAGES

L'*Inventaire des meubles du château de Pau* (1561-1562), publié par MM. E. Molinier et F. Mazerolle et qui est un document de premier ordre, contient la mention de quatre importants pélerinages, dont deux n'ont pas été suffisamment mis en lumière.

« 401. Deux Nostre Dames de Lorette d'argent. — 531. Une Nostre Dame de Lorette, de naccre de perles, garnie d'un petit cercle d'argent doré ». La première image est une statuette, représentant la Vierge miraculeuse, avec son voile et sa chape. La seconde est un médaillon ou enseigne, comme l'indique la monture métallique.

« 193. Ung Saint Anthoine... et une Nostre Dame du Puy, qui n'ont poinct de fondz, le tout d'or. — 254. Une enseigne où y a une Nostre Dame du Puy, enlevée, sanz émail ». Je ne crois pas qu'il s'agisse ici « de la confrairie de Notre Dame du Puy d'Amiens », mais bien de la célèbre Vierge du Puy en Velay.

« 342. Une Nostre Dame d'agatte, tenant son effant dedans ung navire d'or ». La Vierge dans un bateau est propre à Boulogne-sur-Mer, conformément à la légende qui la fait arriver miraculeusement par mer.

« 301. Ung pillier d'agatte, enchassé en or, lequel se œuvre et y a dedans une Nostre Dame esmaillée de blanc; avec son estuy bien petit ». Le *pilier* me fait songer au célèbre sanctuaire de Notre Dame *del pilar;* si la Vierge n'est pas ici sur son

Digitized by Google

pilier, c'est sans doute faute d'espace, puisque l'objet est « bien petit », mais on l'a enfermée, d'une façon très originale, dans dans le support de la statue.

X. B. DE M.

QUESTIONS

28. P. de Fenouillet, évêque de Montpellier. — La collection Godefroy (T. 273, pièce 294, original), contient une lettre relative à ce prélat, laquelle est de nature à modifier absolument l'opinion que le *Gallia Christiana* donne de lui. C'est un rapport au chancelier Séguier, dans lequel « Trinquière, lieutenant général de Montpelier, descrit l'évesque de Montpelier pour le plus vicieux et meschant homme du monde, et offre de produire de ce plus de cinq cens tesmoins ». En voici le texte :

« Monseigneur,

« Sy tout le monde ne cognoissoit la mauvaise vie de Monsieur nostre Evesque de Montpelier, j'aurois plus tost mis soubs le silance ce que la charité m'obligeoit de cacher, principalement de ceux quy sont les chandeliers de l'église et quy doivent estre le miroir de bon exemple. Nous sommes dans une ville mi partie d'hérétiques, où il semble estre obligé de prendre garde à ces maudites actions détestées de tous ceux de ceste province, mais au lieu de les cacher, sa turpitude le monstre et le faict cognoistre, d'autant plus qu'il ne se souscie de Dieu ny de la religion catholique. L'aage où il est peust donner de bonnes pensées à ceux quy ne sçavent point la suitte de ces vices. Mais en cela, il a acquis des habitudes sy pernitieuses que sy le papier ne rougessoit de ses actions, vous trembleriez de la lec-

Digitized by Google

ture des forfaicts sy abominables. Quoy qu'il en soit, Monseigneur, j'offre présanter cinq cens tesmoings de ces pernitieuses actions à la moindre enqueste que vous commanderez estre faicte, et, suivant cela, vous jugerez que c'est luy faire grâce en le banissant de la France comme le plus infemme de la terre. N'estoit, Monseigneur, le zelle des catholiques, la risée des hérétiques et le scandale de nostre religion, je ne vous aurois escrit ny ne me serois montré partie contre ces vices, quy estans hors d'espérance d'amendement doivent être chastiez par les loix, et en sa personne punis suivant les ordonnances, ce que toute la ville de Montpelier espère ; et mesme, il est nécessaire pour le bien de l'Estat que on s'assure de sa personne au plus tost. C'est de quoy je vous ay vollu donner advis comme le principal de la justice de ceste ville, estant, Monseigneur,

« Vostre très humble et très obéissant serviteur,

« De Trinquière,

« Juge-mage et lieutenant général en la Seneschaussée et gouvernement de Montpelier.

« *De Montpelier, ce* 28 *novembre* 1644. »

Ce réquisitoire violent est-il de tous points mérité? Où pourrait-on trouver des documents moins passionnés le confirmant ou l'atténuant?

L. G. P.

39. Reliure pour les colonies. — Ayant eu occasion d'acheter des livres sur la Reliure, datant de 1830 environ, j'ai trouvé cette note manuscrite sur la garde de l'un d'eux :

« Relieure (*sic*) des livres pour les Colonies, méthode employée « à Cayenne depuis dix ans.

« Mettre dans la proportion de trois hectogrammes d'arsenic « pulvérisé et de six hectogrammes d'alun de roche, dans un « demi-kilogramme de farine fine. On fait bouillir le tout « ensemble..... »

Un des lecteurs de la *Correspondance* connaîtrait-il l'intérêt et le but de cette préparation? Pourrait-il indiquer l'avantage particulier à son emploi aux colonies?

G. D.

Digitized by Google

RÉPONSES

Les armoiries de la ville de Roanne (34). — Dans le n° de juillet de l'*Ancien Forez* (p. 270 à 272), se trouve un article de M. E. Révérend du Mesnil, où il est répondu à la question posée dans le n° de juin de la *Correspondance*. Nous en extrayons le passage suivant :

Au XII^e^ siècle, Bon Par, fils de Tétard de Roen, *Roenensis*, ayant épousé Tubelle, fille de Dalmace III, de Roanne, forma, après les seigneurs de Saint-Haon, une nouvelle souche de seigneurs du Roannais. C'était l'époque où les armoiries commençaient à être en usage, remplaçant les figures fantaisistes des sceaux et contre-sceaux ; pourquoi l'écu *d'azur au croissant d'argent*, allusif d'un voyage outremer, ne serait-il pas le blason, jusqu'à aujourd'hui inconnu, de cette branche cadette des Centarben du Brionnais, dont un membre s'établit à son tour à Cousan, après 1251 ?

Le village qui se forma près du donjon, village pour lequel il n'existait en 1440 que la chapelle consacrée à saint Julien, devint plus tard bourg, gros bourg même, mais sans charte de commune, puis ville au XVI^e^ siècle seulement ; il est tout naturel qu'alors elle ait pris pour armoiries celles de ses premiers maîtres qui en portèrent, c'est-à-dire des anciens seigneurs brionnais du nom de Réon, changé en celui de Roanne, lorsqu'ils en devinrent les possesseurs par le mariage de Tubelle avec Bon Par de Réon. Cette hypothèse nous semble très probable : c'est notre opinion jusqu'à preuve du contraire, et c'est là l'écusson *traditionnel*, dont parle M. Dumoulin.

Les Juifs en Provence. (36). — Dans la *Revue des Autographes*, publiée par M. Eugène Charavay, n° 167 (citée par *Le Manuscrit*), se trouve mentionné le document suivant :

« N° 262. Juifs. — Pièce originale en latin, 3 juin 1431, 1 p. « in-fol. obl., raccommodée. . . . . 15 francs.

Très curieuse pièce. Quittance de la communauté des Juifs de Provence de 90 florins pour les censes annuelles qu'ils payent à la Caisse Royale.

Batignolles-Monceaux et Antinville (37). — Mon confrère, M. Lazard, a eu l'obligeance de rechercher aux Archives

Digitized by Google

de la Seine les documents pouvant éclairer cette singulière question et y a retrouvé le texte de la délibération dans laquelle le Conseil municipal de Batignolles-Monceaux avait formulé ses doléances. J'en ai pris la copie que voici :

F. B.

L'an mil huit cent-trente-quatre, le 9 août à sept heures du soir, le Conseil municipal de la commune de Batignolles-Monceaux... s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire des séances.

Étaient présents...

Le Conseil a porté son attention sur un objet qui lui a paru d'une haute importance pour la commune.

Lors de la réunion, il y a peu d'années, des deux localités de Batignolles et de Monceaux en une seule, un grand nombre d'habitants prévoyant que la fusion complète des intérêts de l'une et de l'autre éprouvait *(sic)* pendant longtemps de graves difficultés, demanda qu'on attribuât une dénomination unique à la nouvelle commune qui allait former un démembrement de celle de Clichy. De nombreuses pétitions eurent pour effet (*sic* pour objet) de rendre cette dénomination indépendante des deux anciennes auxquelles eût été substitué un nom tout à fait nouveau; mais on pensa que la réunion des deux dénominations était préférable, et la nouvelle commune fut appelée Batignolles-Monceaux par ordonnance du 20 février 1830.

Au lieu de produire le résultat opéré, cette dénomination ne fit que perpétuer la division matérielle et morale des deux localités : on continua de les appeler communément l'une Batignolles, et l'autre Monceaux, et cette scission dans les noms en produisit une dans les choses. Une rivalité fâcheuse pour l'administration et pour les administrés se glissa dans l'esprit des deux populations, et sans la prudence et la sagesse qui dirigèrent l'autorité, il en serait inévitablement résulté des conflits d'intérêt trop faciles à comprendre entre deux localités qui ne sympathisent point d'habitudes et de goûts.

Dans cet état des choses et désirant arriver peu à peu à une fusion d'esprit et d'intérêts entre ces deux portions d'une même commune qu'une bonne politique comme une sage administration doit tendre à réunir et à confondre, le Conseil municipal a pensé qu'il était important de revenir au vœu exprimé en 1829 par une grande partie de la population, et sur les deux questions qui ont été posées à cet égard par M. le Maire, président, il a été arrêté à l'unanimité et après mûr examen que les démarches nécessaires seraient faites près de l'autorité supérieure pour obtenir : 1° qu'une dénomination nouvelle fût substituée à celle de Batignolles-Monceaux pour désigner la commune qui porte aujourd'hui ce dernier nom; 2° que cette nouvelle dénomination ne se rapprochât en aucune manière de l'ancienne et ne rappe-

Digitized by Google

lât par son origine ni celle de Batignolles, ni celle de Monceaux qu'il importe d'éteindre et de confondre dans un seul et même nom, unique et propre pour les deux localités.

Ces deux questions résolues, plusieurs dénominations ont été proposées, et l'une d'elles, celle de *d'Antinville* a réuni l'unanimité des suffrages comme répondant parfaitement au but proposé, et indiquant de plus, par sa formation même, la situation topographique de la commune et sa liaison intime et nécessaire avec le quartier de Paris qu'elle avoisine le plus.

En conséquence, il sera proposé de la manière la plus pressante à l'autorité supérieure de vouloir bien, dans un intérêt qu'on n'a pu qu'indiquer ici sommairement, donner son assentiment à cette substitution pour la commune d'un nouveau nom à l'ancien et provoquer l'ordonnance royale nécessaire pour la régulariser... (Archives de la Seine, Batignolles, D. 1.)

CHRONIQUE

Le 22 juillet, est décédé M. André Réville, archiviste-paléographe, agrégé d'histoire, professeur de l'enseignement populaire supérieur de la ville de Paris, où il faisait un cours sur l'histoire du travail. M. Réville n'avait pas encore vingt-huit ans.

On a rassemblé à l'Exposition du Lenghenaer, à Dunkerque, un certain nombre d'objets ayant trait à Jean Bart, des tableaux représentant le port de Dunkerque, des portraits (gravures) et des autographes de l'illustre marin, des médailles commémoratives de ses hauts faits, etc. On a joint à ces collections un certain nombre d'objets ayant appartenu à Jean Bart ou à sa famille, montre, pistolets, fauteuil, armoire, gobelets, etc.

Dans le numéro du 30 juillet de la *Curiosité universelle*, se trouve un article sur la *Devise du Prince Noir*.

M. Alvin-Beaumont, président de la Société des artistes et amateurs rémois, est on ne peut plus heureux dans ses recherches de tableaux anciens.

Il y a à peine quelques mois, ce fin connaisseur découvrait un Van der Meulen de toute beauté, l'une des œuvres magistrales de l'artiste.

Depuis, par un curieux hasard, il mettait la main, à peu de jours

Digitized by Google

d'intervalle, d'abord sur une toile inconnue des frères Lenain, ensuite sur un tableau sur cuivre de Rubens non moins inconnu et d'une authenticité indiscutable. Le tableau de Lenain, *Les Dénicheurs,* offre un intérêt réel en ce sens qu'il reproduit la première scène d'un sujet familier à cet artiste, et qui présente ici toutes les apparences de l'étude primitive, dans laquelle l'esprit de recherche du clair-obscur et le contraste des expressions sont la principale caractéristique. Les deux enfants à mi-corps qui composent cette scène sont grandeur nature, ce qui est assez rare chez les Lenain, tout au moins dans les sujets champêtres. L'origine de ce tableau nous est maintenant connue : il provient de la famille Lenain et il a dû être apporté à Reims, au siècle dernier, par une arrière-petite nièce des peintres, mariée à un architecte rémois, J.-P. Rousseau. Nous pensons — ainsi que nous avons essayé de le démontrer dans un article de *l'Art,* — que ce morceau est de *Louis* Lenain, surnommé *le Romain.*

En ce qui concerne le Rubens, sa découverte a été faite dans des conditions particulièrement intéressantes.

Dans le capharnaüm des objets qui encombrent la boutique d'un revendeur de Reims, ce chef-d'œuvre dormait, dans un coin, sous la crasse, la poussière et les toiles d'araignées. M. Alvin-Beaumont le trouva, le devina plutôt, et, pour deux fauteuils et un coffret Renaissance, en devint l'heureux propriétaire.

Le nettoyage et le dévernissage furent exécutés avec de grandes précautions par le nouveau propriétaire et bientôt la signature de Rubens apparaissait dans la partie inférieure. La date de 1606 nous apprend que le grand maître flamand a dû exécuter ce tableau en Italie — époque à laquelle il n'avait pas encore d'élèves pour l'imiter.

L'on connaît de lui peu d'œuvres originales de 1600 à 1608, puisque Rubens ne fit presque que des copies. Nous sommes donc en présence de l'un de ses rares tableaux de chevalet, vraisemblablement l'un de ses premiers. Ce cuivre mesure 60 centimètres sur 50.

Le sujet représenté, *La Visitation,* existe également au Musée d'Anvers, mais la scène est toute différente, quoique interprétée avec les mêmes modèles dans les deux tableaux. Par celui de Reims, Rubens se révèle déjà comme un maître réaliste, dans la véritable acception du mot — nouvelle preuve que les artistes actuels, lorsqu'ils modernisent les sujets religieux sont loin d'être des novateurs. — C'est ainsi que dans *La Visitation,* la grossesse de sainte Élisabeth est très apparente, voire même celle de la Vierge. Les expressions de saint Joseph et de saint Zacharie sont des plus intéressantes à étudier dans ce même ordre d'idées.

Le mouvement général est puissant ; la coloration, quoique formée de contrastes, extrêmement discrète. Ajoutez à cela un effet des plus harmonieux laissant une impression infinie et indéfinissable.

G. Grandin.

Digitized by Google

Nous devons à M. Ernest Meininger, secrétaire du Musée de Mulhouse, la connaissance de la note suivante, qui a paru dans l'*Express* de Mulhouse (29 juin):

Les travaux de restauration de l'église des Chevaliers de Saint-Jean de Mulhouse, menés sous la direction de M. Ch. Winkler, architecte des monuments historiques d'Alsace, ont été poussés activement dans ces dernières semaines.

On a fait exécuter des fouilles dans le sol de l'intérieur de l'église, afin de vérifier ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans la tradition populaire qui, de tout temps, affirmait l'existence d'un souterrain et même de trésors cachés dans la vieille bâtisse. Les travaux de fouilles ont commencé en présence de M. le maire, de M. Winkler et de plusieurs membres du Musée historique de Mulhouse. On retrouva une demi-douzaine de vieilles pierres tombales, la plupart abimées. Sur l'une d'elles, au centre de laquelle on voit une main paraissant tenir une hostie au-dessus d'un ciboire, et, dans l'angle supérieur de droite, la croix de Malte, on lit : *Casper Wisenlocher, Schaffner zu Sant-Johann.*

Un certain nombre de squelettes ont été mis au jour; quelques-uns cependant étaient placés à une petite profondeur. Il est à noter que les pierres tombales n'ont pas été trouvées à leur place, mais éparpillées un peu partout, quelques-unes retournées, et servant de dallage. Des fragments de murs transversaux, d'autres de forme arrondie, ont été mis à nu. Dans la partie moins ancienne du monument on a retrouvé un puits comblé. Mais, en général, tout le sol présente des traces de fouilles antérieures et un exhaussement du terrain formé par des décombres de toutes sortes amenés du dehors. Le sol naturel se trouve à environ un mètre de profondeur.

Dernièrement, les ouvriers se mirent à retourner les pierres tombales, dont on ne s'était pas encore occupé, car elles ne semblaient pas devoir présenter grand intérêt; on se trouva en présence d'un monument funéraire que l'on s'empressa de nettoyer; on constata que l'on avait découvert une pierre tombale fort bien conservée. Elle est en beau grès rouge et mesure 2m,50 sur 1m,10. L'épaisseur est de 27 centimètres. Les bords sont taillés en biseau et contiennent une inscription. Dans le milieu, une niche gothique renferme un chevalier de Saint-Jean en bas-relief, de grandeur naturelle, les mains croisées, la figure, aux cheveux descendant sur les épaules, est un peu abîmée. Les pieds du chevalier — qui est en robe de bure à gros plis drapés, sur laquelle se détache la croix de Malte — reposent sur un écusson parti, dont le parti de dextre porte la croix de l'ordre. Un autre écusson, placé près de la tête du chevalier, est chargé d'un lion rampant. Voici l'inscription qui occupe les bords, en commençant par le haut, au-dessus de la tête, chaque alinéa donnant un côté :

Digitized by Google

ANNO. DNI. M. CCC. LX.
O (?) IN. VIGILIA. PVRIFICACOIS. BTE. MARIE. VGINIS.
FRAT. JACOBVS. DCS.
ZE. RYNE. ORATE. P. EO.

Anno domini MCCCLX, obiit (?), in Vigilia Purificacionis beate Marie Virginis, Frater dictus Jacobus ȝe Ryne. Orate pro eo.

(En l'an du Seigneur 1360, la veille de la Purification de la bienheureuse Vierge Marie (1er février), mourut le frère Jacques Zu Rhein. Priez pour lui).

La famille Zu Rhein a joué longtemps un rôle considérable à Mulhouse et avait sa cour féodale dans la rue des Maréchaux, vis-à-vis du Werckhof. Au moment de la Révolution, elle était divisée en trois branches, qui avaient leurs châteaux à Dornach, à Pfastatt et à Niedermorschwiller. La souche est presque éteinte en Alsace, mais la branche de Niedermorschwiller est encore florissante en Bavière. Deux Zu Rhein, Gaspard, de Mulhouse, et Frédéric, de Bâle, ont été évêques de Bâle. Hammann Zu Rhein, de Mulhouse, a été, au commencement du XVe siècle, grand-prieur de l'ordre de Malte en Allemagne. (Cf. *Notice hist. et généal. sur la famille Zu Rhein*, par Ernest Meininger; Mulhouse, 1888). Comme on le voit, la trouvaille est intéressante.

~~~ La classification suivante pour les objets d'art ancien est adoptée par la Société Philomatique de Bordeaux, qui organisera en 1895 (mai à novembre), sa treizième Exposition. L'art ancien figurera dans la section II, classe 11.

a. Age préhistorique. — Objets préhistoriques et des époques celtique et gallo-romaine. — Numismatique.— *b. Peinture.* — Tableaux anciens, pastels, portraits historiques, vitraux peints et coloriés, gravures, eaux-fortes, etc. — *c. Sculpture.* — Statues, statuettes, bas-reliefs, médaillons en pierre, bois, os, ivoire, albâtre, cire, bronze, plomb, biscuit, terre cuite, etc. — *d. Métaux ouvrés et travaillés.* — Serrurerie, verrous, heurtoirs, serrures, grilles, landiers, gonds, ornements en fer forgé. Fer gravé et ciselé. — Coffrets, plaques, bijoux en fer ciselé, damasquiné. Fonte moulée. — Chenets, plaques de cheminées, pièces diverses. — *e. Céramique.* — *Mosaïque.* — *Émaux.*— *Verrerie.* — Poteries anciennes, terres cuites, émaillées; grès, porcelaine, faïences; mosaïques d'architecture et de bijouterie; émaux cloisonnés, champlevés, peints ; glaces, cristaux, gobeleterie, torchères. — *f. Ameublement.* — Meubles proprement dits, d'utilité ou d'ornement, d'habitation ou d'église, sculptés, gravés, peints ; vases sacrés, reliquaires, croix, anneaux, ornements sacerdotaux, etc. — *g. Orfèvrerie.* — *Bijouterie.* — *Horlogerie.* — Plats d'argent, ciselés, repoussés, gravés; vaisselle, flambeaux, bijoux, pierres précieuses, camées en taille, cristaux de roche, corail, ambre, écaille, perles,

Digitized by Google
~~~

nacre, burgau, etc, — *h. Tissus et cuirs ouvrés.* — Tapisseries, soieries, lainages, velours, broderies sur étoffe, dentelles, broderies sur lingerie, costumes, cuirs peints, dorés ou repoussés. — *j. Laques.* — *Gainerie.* — *Maroquinerie.* — Coffrets, cabinets, plateaux, écrans, galuchat, chagrin, incrustations, piqué, vernis, etc. — *k. Librairie.* — Manuscrits, reliures, éditions remarquables, miniatures sur vélin, enluminures, gravures, planches gravées. — *l. Musique.* — Instruments de musique, flûtes, violons, violes, rebecs, épinettes, clavecins, orgues portatives, musique ancienne. — *m. Armes et Armures.* — Armes anciennes, armes offensives et défensives de guerre, de tournoi, de chasse; pièces diverses. — *n. Objets divers.* — Objets ne rentrant dans aucune des classes précédentes, par exemple : objets de toilette, de harnachement; ustensiles de table, etc.

On vient d'ouvrir au public une nouvelle salle du Musée de Versailles, située au rez-de-chaussée du palais, entre les salles dites des Résidences royales et le vestibule Louis XIII ; elle est destinée à recevoir les acquisitions récentes de toiles ou de statues dont le Musée s'enrichit chaque jour. Parmi les œuvres d'art qui y figurent, il faut signaler : deux tableaux de Jacques Carrey qui, en 1673, accompagna le marquis de Nointel à Constantinople ; elles représentent l'ambassadeur français reçu par le Vizir et par le Grand Seigneur ; trois pastels de Ducreux et de Boze ; un Napoléon, de Gérard ; la statue d'argent d'Henri IV enfant, par Bosio ; différents portraits de personnages du XVIII^e siècle ; deux dessins de Carpeaux montrant l'exposition du corps de Napoléon III dans la chapelle ardente de Chislehurst, etc.

Nous avons parlé des déprédations dont le Musée Borély à Marseille avait été l'objet. Son conservateur, M. Sabatier, fut alors relevé de ses fonctions ; le tribunal correctionnel l'a en outre condamné, le 30 juillet, à une amende de 25 francs comme coupable de négligence.

Un crédit de 7,500 francs, a été demandé par le Ministre des Beaux-Arts à la Commission du Budget; cette somme est destinée à la nouvelle section créée au Musée du Louvre pour recevoir les collections de porcelaines et de faïences chinoises données par M. Grandidier.

Ce crédit a été accordé, ainsi qu'un autre destiné à l'installation, à Limoges, de l'École nationale d'Art décoratif et du Musée national Adrien-Dubouché. Le crédit total s'élève à 74,555 francs. (*Officiel*, n° du 14 août.)

Par décret du 30 juillet, M. Michel Deprez, conservateur des Manuscrits à la Bibliothèque Nationale, et M. Georges-Eustache Tholin, archiviste de Lot-et-Garonne, ont été nommés chevaliers de la Légion d'Honneur.

Digitized by Google

Par arrêté du 4 août, M. Paul Marchal, conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, a été nommé conservateur du Département des Imprimés, en remplacement de M. O. Thierry-Poux, décédé.

M. G. Cumont vient de publier une intéressante notice sur les *Monnaies découvertes dans le cimetière franc de Ciply (Hainaut)*, Bruxelles, Gœmaere, 12 pp. (Extrait du volume des Travaux du *Congrès historique et archéologique de Mons*, 1894.) Nous devons mentionner deux monnaies gauloises, l'une est une variété du nº 8620 de *l'Atlas des Monnaies gauloises* publié par le Ministère de l'Instruction publique; citons aussi des monnaies pseudo-romaines et un triens mérovingien de Quentovic.

On apprendra avec satisfaction que, grâce à l'heureuse initiative de M. Ad. Planté, maire d'Orthez (Basses-Pyrénées), et inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie, le donjon si intéressant du palais de Gaston Phœbus, dit *Tour de Moncade*, qui domine la petite ville béarnaise, va être restauré avec soin. On y établira un observatoire météorologique qui sera relié à celui du Pic du Midi. Les travaux de déblaiement ont amené la découverte d'un petit chapiteau en pierre sculptée, de dents de sanglier et de nombreuses briques émaillées, peut-être par l'effet d'un incendie; quelques-unes de ces briques sont ornées de palmes et autres dessins.

C. B.

Ouvrages nouveaux :

Geoffray (Stéphane). — *Répertoire des Procès-Verbaux des preuves de la noblesse des jeunes Gentilshommes admis aux Écoles Royales Militaires, 1751-1792.* — Paris, Levasseur, 1894, in-8º, XI-186 p. — Comme tous ceux qui, bénédictins laïques, ont eu la patience d'entreprendre le travail ingrat qu'on nomme *Répertoire*, M. Stéphane Geoffray a fait une œuvre utile. Il épargnera aux laborieux une perte de temps considérable en leur évitant de longues et pénibles recherches. S'occupe-t-on spécialement des Écoles militaires? Dans une *Préface* claire et concise on aura l'exposé de l'historique et du plan général de ces Écoles; les *Notes et Eclaircissements* donneront une série de pièces intéressantes complétant la préface. S'intéresse-t-on aux recherches généalogiques? On trouvera les noms et références de 2.475 dossiers de jeunes gentilshommes, classés par ordre alphabétique : mine précieuse que tout généalogiste sérieux ne saurait manquer de consulter. Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cet ouvrage tous les noms de la noblesse française, une des premières conditions pour l'admission aux Écoles royales militaires, étant que les candidats appartinssent à des familles peu aisées. Cette longue liste nous montre le nombre considérable de gentilshommes sans for-

Digitized by Google

tune qui vivaient au XVIII[e] siècle. Nous ne pouvons que souhaiter, en terminant, la réalisation du vœu exprimé par M. Geoffray à la fin de sa préface. Il espère que son *Répertoire* « sera utile aux élèves sortis des nouvelles Écoles militaires qui le consulteront... Il leur viendra, avec le désir profitable de connaître l'histoire de chacun de leurs devanciers, la volonté de les imiter pour la conservation et la prospérité de la patrie. »

C. B.

Brochures :

A. de Barthélemy. — *Notice sur les monnaies ducales de Bourgogne* (première race, 1031-1361). Dijon, Darantière, 1894, 26 pp. et nombreuses gravures. (Extr. du t. V de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M.-E. Petit.)

Dans ce travail, M. A. de Barthélemy donne un résumé de la numismatique ducale de Bourgogne du XI[e] au XIV[e] siècle; de nombreuses gravures illustrent cette brochure, qu'a écrite, avec sa compétence si connue, l'auteur de l'*Essai sur les monnaies des ducs de Bourgogne*. C'est un excellent complément de la grande publication de M. E. Petit, entreprise par la Société bourguignonne d'Histoire et de Géographie.

F. M.

X. Barbier de Montault : Lettres de Louis XIV relatives au Bas-Poitou, extraites du chartrier du Chilleau. Vannes, Lafolye, 1894, 12 pp.

Dorez (L.) : Une lettre latine de J. A. de Baïf, 3 pp. (Extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1894.)

G. Cumont : Quelques poids monétaires de ma collection (Extrait de la *Revue belge de Numismatique* 1894), 7 pp. et pl. [Poids de l'agnel, poids d'Audenarde, de Bruges, de Malines, de Mons et de Namur].

G. Cumont : Lettre de M. G. Cumont à M. Joh. W. Stephanik, au sujet des tiers du sou d'or à la légende : *Triectum* (Extrait du *Tijdschrift van het Ned. Gen. voor Munt en Penningkunde*, 1894.)

L. Germain : Les dessins de Jean et de Joseph Richier de la collection Bonnaire, 16 pp.

Revues :

L'Ami des Monuments et des Arts, 1894, n° 42. — Ch. Normand, Excursion artistique et archéologique à Beauvais, p. 65 à 76 et pl. — Les monuments sous le premier Empire, d'après le journal inédit de Vaudoyer, p. 91 à 117 et 2 pl. — n° 43. — Ch. Normand, Les environs de Dieppe, le château de Mesnières, p. 131 à 135 et pl. — Preuves inédites du sauvetage de la colonne de Soissons adossée à

Digitized by Google

la Bourse du Commerce (ancienne halle aux blés), p. 135 à 137. — Delhommeau, Le tombeau ignoré de Guillaume de Flavy au château de Belabre, près Blanc (Indre), p. 159 à 169.

L'Ancien Forez, 1894, nos de mai et juin. — Les Legouvé de Montbrison, p. 225 à 227, et 241 à 244. — M. l'abbé Reure, La famille Nazarier de la Fayolle et le Livre de raison d'Étienne Nazarier, p. 229 à 233, et 245 à 248. — Le Notariat en Forez avant la Révolution, p. 235 à 239, et 250 à 254. — Gerentet de Saluneaux, Documents sur les familles du Forez, p. 249 et 250.

Annales Franc-Comtoises, 1894 no de mai-juin. — I.-M. Suchet, La vie d'un artiste. M. Paul Franceschi, p. 165 à 181. — J. Meynier, La Révolution à Ornans (*suite*), p. 181 à 193. — A. Mallié, Les promenades publiques à Besançon (*suite et fin*), p. 193 à 209.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1894, 1er et 2e livr. — J. Havet, Questions mérovingiennes, VII. Les Actes des évêques du Mans (*suite*), p. 5 à 60. — H. Omont, Nouvelles acquisitions du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale pendant les années 1892-1893, p. 61 à 114. — A. Bruel, La Chambre des Comptes de Paris. Notice et état sommaire de 3,363 registres versés aux Archives nationales en 1889, p. 115 à 124. — C. Enlart, Le style gothique et le déambulatoire de Morienval, p. 125 à 132. — Ch. Portal, Essai d'étude démographique sur Cordes (Tarn), p. 133 à 142. — L. Le Grand, Lettre de Charles VIII concernant la victoire de Rapallo, p. 143 à 148.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1893, no 2. — S. Reinach, Moulin à grains découvert à Saint-Charles, p. 149 et 150 et pl. — Héron de Villefosse, Cachet d'oculiste romain découvert à Montey-Saint-Pierre (Ardennes), p. 242 à 244. — F. André, Le pont de Quézac (Lozère), p. 245 à 248. —Du même, Contrat pour la fabrication d'une cloche (1335), p. 249 à 255. — Bourdery, Note sur une statuette-applique de la Vierge en émail champlevé, p. 256 à 263. — Buhot de Kersers, Note sur une barque monoxyle découverte dans le Cher, p. 264 à 266. — C. Enlart, Notes archéologiques sur les abbayes cisterciennes de Scandinavie, p. 267 à 280 et 3 pl. — E. Forestié, Quelques inventaires du XIVe siècle, pour servir à l'histoire privée de nos pères, p. 281 à 314.

Bulletin du Bibliophile, 1894, no de mai-juin. — Baron J. Pichon et G. Vicaire, Documents pour servir à l'histoire des libraires de Paris *(suite)*, p. 213 à 238. — A. Claudin, Les origines de l'imprimerie à Saint-Lô (*suite*), p. 262 à 282. — Vicomte de Grouchy. A propos d'un livre de Jean Grolier, p. 283 à 303. — G. Monval, famille Poquelin, p. 304 à 307.

Bulletin Monumental, 1894, no1. — Anthyme Saint-Paul,

Digitized by Google

L'architecture gothique ou ogivale, p. 5 à 19. — V. Durand, L'architecture médiévale, p. 20 à 23. — R. de Lasteyrie, Correspondance, p. 24 et 25. — G. Musset, Guide pour le Congrès archéologique de 1894 (Charente Inférieure), p. 26 à 70. — A. Blomme, De l'extension de l'Archéologie, discours prononcé à la séance du 11 février 1894 de l'Académie d'Archéologie de Belgique à Anvers, p. 71 à 95. — O. Join-Lambert, Notes sur l'architecture religieuse au XI^e^ et XII^e^ siècle dans l'ancien diocèse de Meaux. p. 96 à 100.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, Mémoires, n° de mars 1894. — M. l'abbé Langlois, Une religieuse de Belhomert [Mme de Sourdeval, XVIII^e^ siècle], p. 273 à 275. — H. S., Vie de saint Adjuteur, moine de Tiron (XI^e^ et XII^e^ siècles), p. 276 à 288 et grav. — R. Merlet, Fouilles dans la cathédrale de Chartres pour l'établissement d'un calorifère, p. 289 à 301, pl. et grav. — Chrétien, Notice historique sur la commune de Villemeux, p. 302 à 304 (*à suivre*). — Bulletin, n° d'avr. — Tableau de la ville de Chartres en 1750, p. 117 à 140 et 5 pl.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1893, n° 151, 1^er^ et 2^e^ trim.. — L. Jarry, Deux chansons normandes sur le Siège d'Orléans et la mort de Salisbury, p. 359 à 370. — J. Loiseleur, Projet de dépouillement des anciennes minutes des notaires, p. 371 à 373. — L. Dumuys, Note relative à Philippe Pot de Rhodes, abbé de Saint-Euverte d'Orléans au XVI^e^ siècle, p. 374 à 377. — Du même, Note sur deux sceaux de la baronnie de Saint-Laurent [St-Laurent-les-Orgerils-lès-Orléans, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles], p. 378 à 381. — Bulletin, n° 152, 3^e^ trim. — Procès-verbaux. —Baguenault de Puchesse. Trois lettres inédites relatives à la mort du duc de Guise à Orléans en 1563, p. 396 à 404. — Grellet-Balguerie, Le poème de Walter d'Aquitaine, p. 404 à 411. — Fournier, Notice sur les boiseries peintes d'une maison de la rue d'Escures, d'Orléans, et notice sur les armoiries des familles de Chalus, et de Challudet, de 1179 à 1640, p. 411 à 417. — Charles Cuissard, Les professeurs orléanais [Foulque, Arnould et Hugue le Primat], p. 417 à 434. — G. Vignat. Notice sur Rémy Boucher de Molandon, p. 434 à 492.

Bulletin trimestriel de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1892-93. 2^e^ série, t. XXII^e^, 4^e^ livr. — H. Barthety, La mosaïque gallo-romaine de Lalonquette, p. 353 à 364 et pl. — L. Soulice, Notice sur la Bibliothèque du château de Pau, p. 365 à 369. — Procès-verbaux des séances, p. 370 à 377.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, 1894, 2^e^ livr. — L.-Ch. Grellet-Balguerie, Notes sur les principales voies romaines intéressant le Périgord et les huit régions limitrophes, *(fin)*, p. 117 à 134. - Ph. de Bosredon, Note sur

Digitized by Google

deux sceaux périgourdins [Jean d'Asside, évêque de Périgueux, 1168. — Henri de Navarre, comte de Périgord, 1606], p. 135 à 140 et pl. — G. Bussière, Recherches inédites d'art et d'histoire sur l'abbaye de Brantôme (*suite*), p. 140 à 167 et pl. — J. Mallat, Geoffroy de Pompadour [évêque d'Angoulême, 1465-1470, de Périgueux, 1486-1514, etc.], p. 167 à 190. — Varia : Cte de Saint-Saud, Mandement du roi Henri IV concernant l'élection du Périgord, p. 190 à 192. — 3e livr. — Ch. Durand, Une demoiselle périgourdine de 1424, dessinée à la plume par le greffier du consulat, p. 212 à 217 et pl. — J. Mallat, Geoffroy de Pompadeur, évêque d'Angoulême (1463-1470) etc. (*suite*), p. 218 à 236. — Baron de Verneilh, Le château de Montchenil, p. 237 à 243 et pl. — J. du Rieu de Maynadié, Étude sur un mémoire fourni par Annet de Saint-Aulaire pour les enfants de Laurière, XVIe siècle, p. 243 à 251. — Varia : A. Dujarric-Descombes, Ordonnance de Charles IX au sujet des sépultures calvinistes à Périgueux, p. 251 à 254.

Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1894, no de mai. — J. de Jaurgain, Origine de la famille de saint François de Xavier, p. 193 à 201. — Un exorcisme dans l'église abbatiale de Saint-Jean-de-Sorde, en 1722, p. 201 à 220. — P. H., Le père Clément, d'Ascain, capucin et prédicateur célèbre (1696-1781), p. 220 à 232. — V. D., Observations critiques sur l'*Histoire de l'église réformée d'Osse, dans la vallée d'Aspe*, de M. le pasteur A. Cadier (*suite*), p. 233 à 239. — La sénéchaussée de Lannes, p. 239. — V. D., Légende de sainte Confesse, vierge, patronne du diocèse de Lescar, d'après les mss. et les auteurs recommandables, p. 240 à 343. — Étymologie ibérienne de Gatarram-Bétarram (*note*), p. 243. — P. Haristoy, Les paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 244 à 247.

Le Manuscrit, 1894, nos 4 et 5. — P. Durrieu, Les miniatures d'André Beauneveu, p. 51 à 56 et grav. — Mgr X. Barbier de Montault, Le Missel pontifical de Raoul du Fou (*suite et fin*), p. 56 à 58, et 71 à 73 et grav. — C. Couderc, Une Lettre du roi René (1473), p. 58 et 59, et grav. — Mgr X. Barbier de Montault, Un livre liturgique de saint Séverin, à Londres, p. 70 et 71. — L. Guibert, Enlumineurs, calligraphes et parcheminiers limousins, p. 73.

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, t. LIII (1892). — S. Berger et P. Durrieu, Les notes pour l'enlumineur dans les manuscrits du moyen âge, p. 1 à 30. — M. l'abbé Bouillet, Sainte-Foy de Conques, Saint-Sernin de Toulouse, Saint-Jacques de Compostelle, p. 117 à 128. — L. Maxe-Werly et G. de la Noë, Antiquités du mont Héraple, p. 129 à 162, 11 pl. et plusieurs grav. — H. Omont, Fragments du manuscrit de la Genèse de R. Cotton, conservés parmi les papiers de Peiresc, p. 163 à 172 et 2 pl. —

Digitized by Google

M. l'abbé H. Thédenat, Note sur une inscription chrétienne trouvée à Vaudémont (Meurthe-et-Moselle), p. 223 à 236 et pl. — O. Vauvillé, Note sur les enceintes de Taverny (Seine-et-Oise), p. 237 à 256 et pl. — L. Maxe-Werly, Étude sur les carrelages au moyen-âge, p. 257 à 274 et plusieurs grav.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, t. III, 3e série, 1894. — L. Maxe-Werly et Em. Pierre, Dalle funéraire de Jean de Troussey, abbé d'Évaux, mort en 1404, p. 41 à 47 et pl. — A. Benoit, Note sur l'abbaye de Sainte-Hoïlde, p. 49 à 64. — P. Marichal, René II, duc de Lorraine et le douaire de Jeanne de Laval, veuve du roi René, p. 65 à 96. — A. Benoit, Inscriptions du département de la Meuse, première partie, arrondissement de Commercy, p. 97 à 128. — L. Germain, Les cloches du collège Gilles-de-Trèves, à Bar-le-Duc, p. 129 à 144 et pl. — Comte E. Fourier de Bacourt, Le cardinal Bichi, abbé de Saint-Mihiel [mort en 1657], p. 169 à 175. — L. Germain, Armorial des écuyers du bailliage de Bar, rédigé par Dominique Callot, d'après les recherches de Didier Richier (fin du XVIe siècle), p. 177 à 211. — Comte E. Fourier de Bacourt, Les mayeurs-jaunes de Ligny, p. 213 à 230. — H. Dannreuther, Le mathématicien Albert Girard, de Saint-Mihiel, 1595-1633, p. 231 à 236.

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, t. XLIII, 1893. — M. l'abbé E. Martin, Pulligny [Meurthe-et-Moselle] p. 5 à 112 et pl. — Hermerel, Recherches sur les monnaies des comtes de Vaudemont, p. 113 à 216, 3 pl. et grav. — Ch. Guyot, L'hôpital de Mirecourt, notice historique, p. 217 à 310. — M. l'abbé Demange, Les vitraux de l'église de Blénod-les-Toul, p. 311 à 339 et grav. — R. de Souhesmes, Instructions de François III à M. de Montureux, p. 340 à 354. — L. Robert, Sur des armes du XVIe siècle trouvées dans la Moselle à Pont-à-Mousson, p. 355 à 362 et pl. — E. Mellier, Étude sur François Chéron, graveur en médailles, p. 374 à 395 et pl.

Le Moyen Age, 1894, nº d'avr. — Germain Lefèvre-Pontalis, La panique anglaise en 1429, p. 81 à 96.

Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, et Société d'Archéologie de Saintes, 1894, nº d'avr. — G. Musset, Les côtes de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou. [Mémoires du XVIIIe siècle conservés à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris], p. 303 à 325. — M. l'abbé Cazaugade, Pêcheries de la Seugne [étude historique], p. 326 à 350.

Revue de l'Art chrétien, 1894, 3e livr. — L. de Farcy, Broderies, p. 185 à 200, pl. et grav. — Mgr X. Barbier de Montault, Justification archéologique des reliques de sainte Cécile conservées autrefois et maintenant à la métropole d'Albi (*suite*), p. et 215 à 234. — E. Rupin, Les inscriptions de l'église d'Uzerche (Corrèze),

Digitized by Google

p. 235 à 238 et grav. — L. Marsaux, Un vitrail à Attainville (Seine-et-Oise), p. 244 à 246.

Revue Numismatique, 1894, 2e trim. — E. Le Blant, Les inscriptions du Camée dit « le Jupiter du trésor de Chartres », p. 183 à 193.

Revue de la Société d'Emulation et des Beaux-Arts de l'Allier, juillet 1894, 2e liv. — Huguet, Tableau du département de l'Allier en l'an IX, p. 87 à 102. — Réverend du Mesnil, Les origines des Bourbon-Lancy, p. 105 à 122. — Vié, Essai sur l'enseignement du dessin, p. 122 à 138. — H. du Rauquet, Le monastère de Chantelle au point de vue archéologique, p. 129 à 140. — Gravure : Plan de l'église de l'Abbaye Saint-Vincent.

Revue historique Ardennaise (librairie Alphonse Picard et fils), 1894, 4e et 5e livr. — Henri Lacaille, Les Archives du Comté de Rethel au Palais de Monaco, p. 129 à 151. — Henri Jadart, Chronique ardennaise de la fin du XVIIIe siècle, extraite des *Affiches de Reims*, de Havé, p. 152 à 190. — Louis Demaison, Le *Palatium* de Montcy, p. 191 à 196. — L.-H. M., Pillage de Château-Porcien, en 1411, par le parti bourguignon, p. 196 à 199. — J. Souchon, La Cure de Brienne en 1756, p. 199 à 201. — Dr Henri Vincent et Dr Octave Guelliot, Les localités ardennaises disparues : Ide, Ethilonge, Theline, p. 201 à 214. — C.-G. Roland, Biographie d'Antoine Ghenart, de Givet (1522-1595), p. 214 à 217. — Paul Pellot, Cession du village d'Ossogne par le prieur d'Arnicourt au maïeur de Dinant, p. 217 à 219. — N. A., L'épitaphe d'Hélène de Tournon, p. 219 à 221. — Paul Laurent, La collection des sceaux des comtes de Salm aux Archives nationales, p. 221 à 230. — Bibliographie ardennaise, p. 231 et 232. — Planche : Sceaux et contre-sceaux de Clémence de Rozoy, comtesse de Salm, et d'Henri V, comte de Salm, son petit-fils (1270-1301).

Société de Borda, 1894, 1er trim. — Cte A. de Chasteigner, Extrait de deux lettres au sujet des découvertes faites à Saint-Vincent-de-Xaintes [monnaies du moyen âge], p. 45 à 52. — M. l'abbé Meyranx, Bastide de Cazerès-sur-Adour (*suite*), p. 53 à 84. — J.-E. D., G. C., L'Aquitaine historique et monumentale. — Pomarez et Amou, Tastoa et Gothiacum, p. 75 à 95 et 3 pl., et plusieurs grav.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Honoré CHAMPION, Libraire

9, Quai Voltaire, 9, à PARIS

EN VENTE

FÉNELON et BOSSUET. *Études morales et littéraires*, par M. L. CROUSLÉ, professeur d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris. Tome I. . . . . **10 fr.**

On sait la haute situation que M. Crouslé occupe dans le monde universitaire. Aussi cette étude, faite avec une très grande connaissance des documents littéraires et historiques, est-elle appelée à faire sensation.

DE CHAMPEAUX et GAUCHERY. *Les Travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*, avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince. Paris, 1894. In-4° avec nombreuses planches en héliogravure. . . . . **75 fr.**

Cette intéressante monographie dont S. A. Monseigneur le duc d'Aumale a bien voulu accepter la dédicace, est faite d'après les documents d'archives ; on y trouvera la reconstitution des splendides résidences que le duc de Berry, ce prince artiste, s'était fait construire au XIVe siècle à Nonette, Bicêtre, Bourges, Riom, Poitiers, Lusignan et Vincennes. Rien n'a échappé à la sagacité des auteurs qui se sont entourés de documents de toute nature : monuments, miniatures, etc., etc. Ce livre n'a été tiré qu'à 200 exemplaires.

BATIFFOL. *Jean Jouvenel, prévôt des marchands de la Ville de Paris (1360-1431)*. Paris, 1894. In-8° . . . . . **10 fr.**

Thèse soutenue à la Faculté des lettres sur un personnage des plus importants pour l'histoire des vieilles institutions municipales de Paris.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

La Jacquerie, de feu M. Siméon LUCE. Nouvelle édition, considérablement augmentée de pièces et documents inédits, publiée par M. Léopold DELISLE, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Les Fées, par feu M. A. MAURY. Nouvelle édition, revue et augmentée par MM. LONGNON, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; BONNET-MAURY, professeur à la Faculté protestante, et une introduction de M. BRÉAL, de l'Institut, professeur au Collège de France.

Ces deux ouvrages, publiés en souvenir de deux illustres historiens français, seront accompagnés d'un portrait en héliogravure.

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ANCIENNE MAISON QUANTIN

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE ILLUSTRÉE

Publiée sous la direction de M. J. ZELLER, membre de l'Institut, et de M. VAST, docteur ès lettres.

Les deux Révolutions d'Angleterre (1603-1689) et la nation anglaise au XVIIe siècle, par M. Ed. SAYOUS, professeur à la Faculté des lettres de Besançon. Un volume in-8°. Texte de 360 pages, nombreuses illustrations.

La France sous Louis XV (1723-1774), par M. H. CARRÉ, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Un volume in-8°. Texte de 360 pages, nombreuses illustrations.

La Grèce avant Alexandre (Étude sur la société grecque du VIe au IVe siècle), par M. Paul MONCEAUX, professeur de rhétorique au lycée Henri IV. Un volume in-8° de 320 pages, contenant de nombreuses illustrations.

L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle (le gouvernement, les institutions et les mœurs), par M. Jean-H. MARIÉJOL, professeur à la Faculté des lettres de Rennes. Un volume in-8°. Texte de 350 pages, nombreuses illustrations.

La Civilisation florentine du XIIIe au XVIe siècle, par M. F.-T. PERRENS, membre de l'Institut. Un volume in-8°. Texte de 250 pages, nombreuses illustrations.

Louis XVI et la Révolution, par M. Maurice SOURIAU, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Un volume in-8° de plus de 300 pages, contenant de nombreuses reproductions d'estampes du temps.

La France sous saint Louis et sous Philippe le Hardi, par M. A. LECOY DE LA MARCHE, sous-chef de la section historique aux Archives nationales. Un volume in-8° de 250 pages, illustré de 100 dessins d'après les miniatures et les manuscrits de l'époque.

La France sous le régime du suffrage universel, par M. Edgar ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen. Un volume in-8° de près de 300 pages, contenant de nombreux portraits.

Prix de chaque volume : broché, 4 fr. ; cartonné, 5 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIES ET PUBLICATIONS ARTISTIQUES

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

L'Ancien Forez. — Revue mensuelle historique et archéologique, publiée sous la direction de M. E. Révérend du Mesnil. — Abonnements : France, un an, 12 francs; étranger, le port en sus. — Montbrison, librairie E. Faure.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits, livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Edition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

La Curiosité Universelle. Fondateur et Directeur, Louis Bihn. — Librairie et Estampes anciennes, 69, rue de Richelieu et 1, rue Rameau. — Gravures du XVIII[e] siècle, en noir et en couleur des Écoles Françaises et Anglaises. Portraits Russes et Américains.

Le Journal des Arts. Directeur : Aug. Dalligny. 1, rue de Provence. — Abonnements : France, un an, 20 fr.; étranger, 25 fr.

Journal des Artistes, 33, rue du Dragon. Henry Bataille, directeur. — Abonnements : France : un an, 10 francs.; étranger, 15 francs. Hebdomadaire.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1re partie : gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et Cie, 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

L. JOLY

ÉDITEUR

PARIS — 19, Quai Saint-Michel, 19 — PARIS

EX LIBRIS ANA

ET

EX LIBRIS IMAGINAIRES

ABONNEMENTS : { France, un an . . **12** fr. / Etranger » . . **14** fr.

L'Ex libris ana étant tiré à un petit nombre d'exemplaires ne se vend pas en livraisons séparées.

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 9 25 SEPTEMBRE 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

. Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

SOMMAIRE DU N° 9

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — A. Dunoyer : Guillaume Briçonnet, négociateur et général des finances (1493). — Comte de Marsy : Le prétendu tombeau de Guillaume de Flavy, à Bélabre (Indre). — Qualificatifs d'églises. — Iconographie. — J. Viard : Le peintre Memling. — L.-G. Pélissier : Miracles en 1602, dans le pays de Saluces.

QUESTIONS. — Les ambassadeurs de Vaugirard. — Iconographie.

RÉPONSES. — Le Roi Soleil. — Les Juifs en Provence.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

GUILLAUME BRIÇONNET

NÉGOCIATEUR ET GÉNÉRAL DES FINANCES (1493)

Le 17 juillet 1493, Francesco della Casa (1), ambassadeur de Pierre de Médicis auprès de Charles VIII, écrivait à son maître :

« Il me paraît que nos affaires sont en bonne voie, mais « qu'elles seraient en bien meilleur point si nous n'avions un « obstacle important. Voici comment. Toutes nos affaires « d'Italie sont confiées à cinq seigneurs dont deux, qui sont les « principaux et qui gouvernent tout, ne nous sont nullement « favorables. L'un est le sénéchal (2)... l'autre, le général (3) « qui, jamais n'a été l'ami de notre maison et qui combattra « bien plutôt nos propositions qu'il ne les appuiera (4). »

Et Commines raconte (5) « que dans le même temps Ludovic « le More s'adressoit de toutes choses à cest Estienne de Vesc

(1) Négociation diplomatique de la France avec la Toscane. Canestrini et Desjardins, t. I, p. 221.

(2) Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire.

(3) Guillaume Briçonnet, général de Languedoc, Provence, Cerdagne, Roussillon et Dauphiné depuis octobre 1483.

(4) Commines, Edit. Dupont, t. II, p. 321.

(5) Id. *Ibidem*, p. 312.

Digitized by Google

« (devenu seneschal de Beaucaire, et enrichy, mais non point « encores à son gré) et au general Brissonnet, homme riche et « entendu en finances, grant amy lors dudit seneschal de Beau- « caire, auquel il faisoit conseiller audict Brissonnet de se faire « prestre et qu'il le feroit cardinal : à l'aultre touchoit d'une « duché ».

M. de Boislisle (1) a innocenté de Vesc en ce qui concerne « la duché ». Pour Briçonnet, on ne peut réfuter Commines. Briçonnet était veuf de Raoulette de Beaune, depuis le 7 septembre 1492 (2). C'est avec l'époque où les ambassadeurs milanais demeurèrent à la cour de France que coïncide son entrée dans les ordres (3) et il paraît assez difficile d'attribuer à cet acte un autre mobile que l'ambition. La suite des négociations, en effet, montre combien fut souvent étroite la politique du principal favori de Charles VIII, quel rôle important la ***question du chapeau*** (ainsi que l'appelaient les Florentins) joua dans ces affaires. Gentile Becchi, évêque d'Arezzo, un des envoyés de la République, disait de lui (4) :

« Voici mon opinion. S'il va jusqu'à Rome, il sera facile au pape de le gagner. C'est l'esprit le plus délié, mais le moins consistant qui soit; il ***s'est fait d'église*** parce qu'il est riche et qu'il veut mettre sa fortune à l'abri des orages ».

Guillaume Briçonnet est, à la vérité, ennemi de Florence (5). L'évêque d'Arezzo le juge donc avec une certaine partialité. Mais, d'autre part, tous les faits, les lettres échangées entre Ludovic le More et son ambassadeur Belgiojoso, bien disposés cependant en faveur du général de Languedoc, s'accordent à montrer que sa principale préoccupation, dès 1493, était de diriger les affaires d'Italie, en vue du ***chapeau***.

Son crédit auprès de Charles VIII est considérable. Le roi de France vient de créer un Conseil des affaires d'Italie (6). Il y nomme Briçonnet. — Le favori est, depuis 1483, général de Languedoc, Provence, Cerdagne, Roussillon et Dauphiné.

Il convoite l'évêché de Saint-Malo, premier degré de la haute

(1) De Boislisle, Notice sur Étienne de Vesc. Paris, 1884.

(2) *B. N.* Pièces originales, 2414.

(3) Il entra dans les ordres au mois d'août 1493 (voir la dépêche florentine du 14 août 1493. Négoc. diplomat., t. I, p. 245).

(4) Négoc. diplomat., t. I, p. 343.

(5) E il più falso uomo, inimico di nostra..., etc. *Ibidem.*

(6) Composé de 5 membres : le maréchal des Querdes; M. de Baudricourt, gouverneur de Bourgogne; Etienne de Vesc; Commines; Briçonnet.

Digitized by Google

fortune ecclésiastique que lui aurait prédite l'archevêque de Vienne, l'ami de Commines, Angelo Catto (1). Et le milanais Pirovano, remplaçant par intérim Belgiojoso à la cour de France, constate qu'il « tient la première place à la cour, par le crédit ». Il juge qu'il est de son devoir d'ambassadeur de le contenter en sollicitant pour lui ce qu'il ne peut lui refuser sans se l'aliéner (2).

Le même jour, Francesco della Casa écrivait à son maître :

« Je vous ai fait part, dans une précédente dépêche, du bruit « que le général veut se faire homme d'église (uomo di chiesa) « pour devenir cardinal. La chose s'est confirmée hier, *perchè*, « *essendo l'arcivescovado di Reims* (3) *il Re ne farà impresa per* « *lui, ut incipiat fundamenta della dignità a che lui aspira* (4) ».

Le 25 août, l'ambassadeur florentin écrit d'Orléans que le crédit du général de Languedoc s'accroît de jour en jour. On peut dire qu'il est le premier personnage du royaume (5). Le pape, cependant, paraît peu disposé à satisfaire aux désirs de Charles VIII pour son favori. Même, le bruit court qu'il vient de se rapprocher de Ferdinand et qu'il a l'intention de lui donner l'investiture du trône de Naples. Briçonnet s'en émeut, le roi avec lui. Ce serait une injure grave qu'Alexandre VI lui ferait là. Mais il revendiquera ses droits. D'ailleurs la cour de France est peut-être mal informée. Peron de Baschi va partir pour l'Italie; de Rome il saura tenir Charles VIII et son favori au courant des intentions véritables du Saint-Père (6).

Septembre arrive et les choses ont peu avancé. Les desseins du pape restent mystérieux. En réalité, il a peur. Sa politique est vraiment incompréhensible. Peron de Baschi réussit à lui parler en secret, seul à seul, de nuit, dans une chambre écartée. Entretien grave; le pape hésitant et reculant, l'ambassadeur français pressant et résolu. Enfin, Alexandre VI trahit le secret de Florence : Médicis est allié à Naples.

En France, les esprits sont fort excités contre la République.

(1) *Gui Bretonneau*, Histoire généalogique de la maison des Briçonnet. Paris, 1621.

(2) Excrennes, 14 août, 1493. Pirovano à Ludovic. (Arch. mil. Potenze estere. *Franzia.*)

(3) Occupé à cette époque par Robert Briçonnet, son frère.

(4) Négoc. diplomat., t. I, p. 245.

(5) Il primo uomo di questo Regno. (Négoc. diplom., t. I, p. 247).

(6) Corneille de Nibbia au duc de Bari (Corbeil, 5 juillet 1493). (Arch. Milan. Potenza estere. *Franzia*).

Digitized by Google

On attend de nouveaux ambassadeurs. Francesco della Casa s'efforce de calmer l'effervescence, mais il a grand peine à empêcher l'expulsion en masse des marchands florentins.

Dans ces conjonctures, il rencontre Briçonnet (1). Le favori est suspect d'avoir fomenté cette révolte des esprits contre Florence. L'ambassadeur n'ignore point que c'est pour lui un sujet peu agréable. Mais il n'hésite pas. Briçonnet a le crédit. A lui d'empêcher un éclat.

Le général revient de Courcelles. Francesco della Casa retourne de deux lieues en arrière pour l'accompagner. Chemin faisant, ils discutent et débattent la question. Le florentin ne quitte pas Briçonnet que celui-ci ne lui ait promis de calmer l'irritation du roi. Briçonnet promet. Dès qu'il sera auprès de Charles VIII, il le disposera à fermer l'oreille à tous ces bruits ; *du moins il n'y croira pas avant d'en avoir vu le bien fondé.* « Je crois qu'il le fera, écrit Francesco, car ils sont intéressés, « dans leur entreprise, à agir avec prudence et à mettre de « leur côté tous les avantages. Mais, ma foi, les choses prennent « une figure telle que si vous n'agréez pas à tout ce monde, il « vous faudra de bien fortes et de bien éclatantes raisons pour « vous excuser ensuite et pour protester efficacement que vous « n'êtes pas de leurs ennemis (2) ».

En réalité, tout ceci n'a qu'un but : intimider Florence, et, par la peur, se rendre favorable Pierre de Médicis. « Deux seigneurs d'autorité (Briçonnet et de Vesc) nos ennemis, ont persuadé au roi qu'il serait bon de nous épouvanter... Et ce soir, un des nôtres m'a rapporté qu'au moment où le général, venant d'Orléans, s'est présenté devant le roi, à Courcelles, Sa Majesté, en le voyant, s'est écriée : « Monsieur le général, vous savez que l'ambassadeur de Florence m'a aujourd'hui parlé de l'affaire ; mais, ma foi je lui ai montré, que je faisais peu de cas de lui. » Le maréchal de Gié a riposté : « Et même, Sire, vous lui avez bien lavé la tête... (3) ».

« Il faut plaire à tout ce monde, » disait Della Casa à son maître. La manière d'agréer à Charles VIII est, en ce moment, de prendre en main les intérêts de son favori. C'est à quoi Ludovic semble s'employer depuis des mois. Il assure au roi que, nommé à l'évêché de Saint-Mâlo, Briçonnet n'attendra pas

(1) Négoc. diplomat., t. I, p. 253.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 253.
(3) *Ibidem*, t. I, p. 254.

Digitized by Google

longtemps le chapeau. Il se charge de décider le pape. Et le roi compte se servir du futur évêque de Saint-Malo, pour son entreprise de Naples. Il l'enverra en Italie, à Rome, avec de l'argent, de gros sacs et de pleins pouvoirs, tout ce qui pourra faciliter les négociations.

Sur ces entrefaites, à la fin de septembre 1493, une promotion de douze cardinaux a lieu. Aucune mention du général n'est faite, ni pour la pourpre, ni pour les bénéfices vacants.

Amère déception pour Briçonnet ; injure grave faite au roi. Il laisse éclater une incroyable douleur, se répand en reproches, se plaint au comte Carlo, l'ambassadeur milanais, accuse de tout Ascagne Sforza, le vice-chancelier, et San-Severino. Le comte, bien que le mal soit difficile à réparer et l'accusation très grave, justifie Ludovic Sforza. Il est prévoyant, adroit ; pour lui, tout est préférable à une rupture (1).

Les ambassadeurs de Florence vont arriver. Malgré leur habileté connue et leur grande autorité, on attend peu de leur présence à la cour. Charles VIII est trop prévenu, trop entouré d'ennemis de Florence. L'accord du pape et de Ferdinand, bien connu, n'a fait que l'affermir dans ses projets. Briçonnet dirige tout, avec de Vesc. Le roi vient de décider que Perpignan et le comté de Roussillon seraient rendus à l'Espagne, au prix d'un serment par lequel le roi d'Espagne renonce à s'allier avec Naples. « Les favoris, écrit Della Casa, ont mis cette entreprise « dans la tête du roi, en lui rapportant je ne sais quelle pro- « phétie qui le désigne pour le trône de Naples, de sorte quil reste « sourd aux objections de ceux qui sont hostiles à cette idée (2) ».

Charles VIII et Briçonnet ont de fréquentes et longues conférences au sujet des armements, des levées des troupes, des sommes nécessaires (3), que le général de Languedoc est chargé de réunir.

Les ambassadeurs florentins arrivent, sont reçus le jour de la Saint-Michel en présence de tous les chevaliers de l'Ordre. « Après dîner, écrit de Tours, le 2 octobre, Francesco Della « Casa, le général évêque de Saint-Malo (4) vint au logement

(1) Maffeo Pirovano à Ludovic, 29 septembre 1493. Milan. (Potenze estere. *Franzia*).

(2) Négoc. diplomat., t. I, p. 256, 18 septembre 1493.

(3) Carlo au duc de Bari, septembre 1493. Milan. (Potenze estere. *Franzia*).

(4) Francesco della Casa se trompe ou est mal informé. La nomination de Briçonnet à l'évêché de Saint-Malo ne date que du 10 octobre.

Digitized by Google

« de nos ambassadeurs et les conduisit dans la maison de son « fils, l'évêque de Lodève, jusqu'à une loge ornée et disposée « pour les recevoir... Au bout d'une heure, le roi vint, accompa- « gné de M. d'Orléans, du cardinal (1) et de beaucoup d'autres « seigneurs et chevaliers de l'Ordre (2) ».

Le 10 octobre, Guillaume Briçonnet était promu à l'évêché de Saint-Mâlo (3).

Son influence à la cour est, *à ce moment toute puissante*. Gentile Becchi écrit, le 16 octobre, à Pierre de Médicis « que « les ambassadeurs perdraient leur peine en s'adressant à d'au- « tres qu'à lui et qu'à de Vesc, qui, tous deux, ont l'oreille du « roi » : « gli orrechi del Re. »

Le mariage de Maximilien avec la nièce de Ludovic vient d'être décidé. Il semble que ce soit un échec pour les partisans de l'expédition. Cela doit, du moins, leur donner à réfléchir. Mais ils ont un nouvel appui dans la personne de Des Querdes qui vient de se rallier aux idées de Briçonnet et d'Étienne de Vesc.

L'évêque de Saint-Mâlo presse le roi, tout à ses plaisirs, bien qu'il ait fort à cœur l'expédition d'Italie ; il le décide à l'envoyer à Rome. Il se croit plus capable que personne de tout bien voir, de tout bien juger.

En attendant le départ de Briçonnet, son fils, l'évêque de Lodève, va partir pour Milan où il ira représenter la France au mariage de Maximilien.

Ludovic, paraît, du reste, s'entremettre plus activement qu'il ne l'a encore fait, pour le chapeau de cardinal. Briçonnet est plein d'espoir. Il remercie chaudement Ludovic par l'entremise de Carlo Barbiano, son ambassadeur (4). Il n'est bruit à la cour que de la promotion prochaine de l'évêque de Saint-Mâlo au cardinalat. Si on ne lui donne le chapeau, il menace de provoquer un concile de l'Église Gallicane (5). Le roi de France refuserait le serment d'obédience au pape.

Pourtant, les affaires restent stationnaires. Le roi est sans cesse à la chasse ou à ses plaisirs. Les nouvelles d'Allemagne sont mauvaises. Maximilien paraît peu sûr.

(1) Le cardinal de Bordeaux, André d'Espinay.
(2) Négoc. diplomat. t. I, p. 259.
(3) Archives nationales. P. 2302, f° 207 à 214.
(4) Carlo au duc de Bari. 20 novembre 1493. *Amboise* (Milan. Potenze estere. *Francia*).
(5) L'évêque d'Arezzo à Pierre de Médicis. Lyon, 20 novembre 1493 (Négoc. diplomat., t. I, p. 345).

Digitized by Google

Francesco Della Casa cherche à savoir où en sont les projets d'Expédition. Il sonde Briçonnet. Mais l'évêque de Saint-Mâlo est trop fin pour se découvrir. Dans une longue conférence qu'ils ont ensemble à Amboise, où la cour vient de rentrer (1), le florentin demande quand on partira. Briçonnet répond que rien n'est encore décidé, mais qu'une décision définitive sera prise avant la Noël. Puis il ajoute, comme découragé de toutes ces lenteurs : « Voici toutes les pratiques refroidies... Rien ne me paraît encore fait... On peut douter que la question soit résolue avant un an ! » (2).

Fort affable, du reste, Briçonnet a laissé son interlocuteur bien impressionné. Il a conclu que, d'aucune façon, le roi des Romains ne voudrait prendre d'engagements sérieux, à moins d'y être contraint par la nécessité. Florence, d'ailleurs, pouvait être tranquille.

L'intrigant évêque a si bien manœuvré qu'il est l'homme nécessaire. Il a si souvent répété que lui seul « s'entendait aux affaires d'Italie » qu'à cette heure, il personnifie le parti de l'expédition. Ses adversaires mêmes (3) reconnaissent comme nécessaire pour le bien de tous de l'envoyer à Rome.

La chose est résolue. Charles VIII, écrivant au pape, lui a proposé d'élever au cardinalat Mgr de Saint-Mâlo, et qu'il l'enverra à Rome en qualité d'ambassadeur « avec mission de faire tout ce que sa Sainteté ordonnera pour réprimer les efforts des Infidèles (4) ». Alexandre, cependant, tentait secrètement, et à l'insu de la France, d'amener Ludovic à une entente avec Ferdinand de Naples.

Mais Ludovic a pris des engagements formels avec la France. L'investiture de Gênes lui crée à l'égard de Charles VIII d'étroites obligations; certes nul, plus que lui, n'est dévoué aux intérêts de l'Italie. Il conseille au pape d'intervenir. Maximilien pourrait joindre ses exhortations à celles du Saint-Père et l'expédition française serait écartée, l'invasion qui menace l'Italie jetée contre les Turcs. Pour cela, un mot suffit. Qu'Alexandre VI propose une *Croisade*; le chevaleresque

(1) 3 décembre 1493.
(2) Négoc. diplomat., t. I, p. 267.
(3) Négoc. diplomat., t. I, p. 267. — Novembre 1493. *Ibidem*, p. 349 « Buona sarebbe la venuta *de Saint-Mâlo*, incostà a mille cose. »
(4) Carlo à Ludovic. *Amboise*, 30 novembre 1493. (Milan. Potenze estere. *Francia*).

Digitized by Google

roi de France vole contre les Infidèles. L'Italie est sauvée.

L'idée du milanais est bonne. Alexandre VI s'empresse de flatter Charles VIII. Quel rôle plus digne du descendant de Saint-Louis! Le roi de France répond que l'entreprise de Naples est le préliminaire d'une croisade. Si Briçonnet est promu au Cardinalat, il l'enverra à Rome seconder les projets de Sa Sainteté.

Quelques semaines après, le pape envoie au roi un bref où il l'invite à faire partir Briçonnet pour Rome; qu'il le munisse de pleins pouvoirs au sujet des matières convenues. Charles VIII n'a qu'à demander l'obédience pour Mgr de Saint-Mâlo: il sera nommé cardinal (1).

En cecl, les vœux du roi vont être réalisés. Les manœuvres de Ludovic paraissent aboutir. Mais l'investiture de Naples? Mais l'aide à fournir au roi de France pour la croisade? Le Saint-Père reste muet à cet égard.

Charles VIII se décide donc à ne point envoyer son favori à Rome, encore qu'il ait fort à cœur la nomination de Briçonnet ; son mécontentement éclate, il se plaint amèrement au Sforza (2).

L'habile évêque de Saint-Mâlo sait attendre. Il comprend qu'il aura le *chapeau* le jour où Charles VIII vainqueur, fera son entrée dans Rome. Il va hâter les préparatifs de l'Expédition. Dès maintenant, Florence et les amis de la paix n'auront pas d'adversaire plus résolu que lui.

Depuis le 16 décembre il s'est démis de ses trois charges de général des finances (3). Il a été remplacé pour le gouvernement de Dauphiné et pour celui de Provence par son fils Jean. Son frère, Pierre Briçonnet, lui succède comme général de Languedoc (4).

Les derniers actes de son administration sont une lettre du 25 octobre, à lui adressée de Montilz-lès-Tours par Charles VIII, une lettre des commissaires royaux, dont il était, datée de Nîmes, après la tenue des États, le 29 octobre; une lettre des mêmes commissaires, datée du 11 décembre; enfin, deux lettres

(1) Carlo à Ludovic. *Nantes,* 28 décembre 1493 (Arch. milan. Potenze estere. *Francia*).

(2) Carlo à Ludovic *Nantes,* 28 décembre 1493. *Ibidem.*

(3) Tours, 16 décembre.

(4) M. Jacqueton, dans son *Administration financière* (p. 292), dit le 15 décembre. Mais c'est, en réalité, le 16 qu'il se démit de ses fonctions.

Digitized by Google

datées de Tours et du jour même où il se démettait de ses charges (1).

Ces documents nous montrent que, jusqu'au dernier jour, malgré les absorbantes préoccupations que lui crée sa situation, il ne cesse de s'occuper de son gouvernement financier.

Le roi le charge de vérifier et « visiter » les dépenses faites en sa généralité de Languedoc pendant l'année financière (septembre 1492-septembre 1493), à l'occasion du traité d'Étaples, des « dons et presens faiz aux ambaxadeurs » de Maximilien « et autres grans princes et seigneurs ». Puis, c'est « le renvoy de nostre très chère et amée cousine Marguerite d'Autriche. »

Il a fait part aux États de Languedoc des « inestimables » dépenses faites par le roi, en cette dure année 1493 « tant à cause de la dite descente des Engloys qui avaient mis le siège devant Boulongne, que pour résister à l'entreprinse faite par le roy des Romains ès pays de Bourgoigne et Champaigne, où il s'efforçoit de gagner villes, pays et places sur ledit seigneur. » Le roi y a si bien pourvu que « les dessusdits n'ont rien gaigné sur lui, ains s'en sont retournés, et, depuis, ont mandé grandes et notables ambassades devers ledict seigneur affin de traicter paix touchant les différens qui estoient entre ledict seigneur et eulx. » En un mot, le roi demandait 107,092 l. 12 s. 6 d. t., la même somme qui, l'année précédente, avait été votée aux États de Montpellier. Cette fois encore, les gens des trois États votent « comme bons et obeissans subjectz. »

Enfin, le 16 décembre, le jour même où il se démet de ses fonctions de général des finances, Guillaume Briçonnet écrit de Tours à la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il lui donne ses dernières instructions, compte sur la sagesse de ses membres :

« Vous estes bons et saiges pour entendre ces matières mieux « que aultres et savoir garder le bien du Roy, comme avez de « bonne coustume et au fait du domaine y tenir la main en « façon que ce soit à l'augmentation d'icellui, comme bons « négociateurs que estes. »

Et, une autre lettre écrite le même jour (2) au trésorier de Dauphiné, est d'un ton fort élevé : « Je vous prie, ayez tousjours « l'œil à faire valoir le fait du domaine, car c'est une chose que

(1) B. N. Pièces origin., vol. 513, p. 44. — Arch. dép. du *Gard*, C. 1206, f° 36-70. — B. N. fr. 6200. États Provinciaux Languedoc, f° 425. — *Isère*. B. 2905, f° 474.

(2) Arch. dép. de l'Isère. B. 2905, f° 474.

Digitized by Google

« qui n'y entend, il y peut avoir du dommaige grant au Roy.
« Mais vous avez de coustume de bien le savoir fère, par quoy
« m'en départe de trop vous en monstrer.

« Rescripvez moy souvent de voz nouvelles et ce qui sera ne-
« cessaire pour y pourveoir pour en fère la diligence. Ung do-
« meine entre mains de bon mesnaiger vault la moytié plus
« qu'on ne cuyde; et par contre, tout va à neant. »

L'évêque de Saint-Mâlo, bien que n'exerçant plus les fonctions de général des finances, ne cessa, du reste, jusqu'à la mort de Charles VIII, d'avoir la haute direction des finances du royaume et des dépenses énormes faites pour la première expédition d'Italie.

ALPHONSE DUNOYER.

LE PRÉTENDU TOMBEAU DE GUILLAUME DE FLAVY

A BÉLABRE (INDRE)

Le journal l'*Éclair*, du 19 juillet 1894, a publié sous ce titre : *le Tombeau ignoré du gentilhomme qui livra Jeanne d'Arc*, un article sur la découverte faite dans le parc de Bélabre (Indre) d'un monument funéraire consacré à Guillaume de Flavy, portant comme date de sa mort l'année 1432 et la plaçant à Bélabre, communication adressée par M. Delhommeau à la Société des Amis des Monuments. Laissant de côté les détails historiques que contient cet article et qui ont été complétés dans le même journal, quelques jours après, nous dirons que la découverte de M. Delhommeau n'est pas nouvelle et que, de plus, le monument de Bélabre est un pastiche moderne, élevé en 1841 par la fantaisie du propriétaire du château, heureux d'enrichir son parc d'une ce ces fabriques qu'inspirait la lecture des romans historiques de Walter Scott et de Victor Hugo.

Dans une séance de la Société historique de Compiègne (20 décembre 1877), M. Palustre avait déjà signalé la fausseté de ce monument, en s'appuyant sur le manque de style et sur les indications inexactes de l'inscription.

Guillaume de Flavy, en effet, n'est pas mort à Bélabre, mais

Digitized by Google

au château de Nesle-en-Tardenois (Aisne), où il a été assassiné, non en 1432, mais le 9 mars 1449, par sa femme, avec la complicité de son barbier Boquillon et du Bâtard d'Orbendas (Cf. Marquis de Beaucourt : *Blanche d'Aurebruche et ses trois maris*, Mémoires de la société des Antiquaires de Picardie, t. XIX), et Alcius Ledieu, *Les Flavy* (*Revue de la Société des Études historiques*, 1892.)

Le corps de Guillaume de Flavy fut rapporté à Compiègne et enterré dans le chœur de l'église des Jacobins, où sa sépulture était encore visible au siècle dernier, et où l'inscription en a été relevée peu d'années avant la démolition de l'église.

COMTE DE MARSY.

QUALIFICATIFS D'ÉGLISES

Les titres constituent un privilège : il faut donc ne les employer qu'à bon escient. Un journal religieux parlait dernièrement de la « cathédrale de Monza » et de la « basilique de Saint-Louis-des-Français ». Il y a là une double erreur. Saint-Louis, simple église nationale, n'a jamais été et n'est pas *basilique* dans les deux acceptions du mot : son plan, quoique à trois nefs, n'est nullement *basilical*, comme sont encore à Rome Sainte-Agnès — hors les Murs et les Quatre-Couronnés dont l'architecture n'a pas été dénaturée, comme tant d'autres édifices, par exemple Saint-Jean-de-Latran et Sainte-Cécile. A Rome, les basiliques sont de deux sortes, *majeures* et *mineures* ; Saint-Louis n'appartient à aucune de ces catégories.

L'église Saint-Jean-Baptiste, bâtie par la reine Théodelinde, n'a jamais été érigée en cathédrale ; elle relève directement du siège archiépiscopal de Milan. Elle était *collégiale*, c'est-à-dire desservie par un collège de chanoines. Je dis *était*, car la collégiale, supprimée en droit par le gouvernement piémontais, s'éteint graduellement ; il ne reste plus actuellement que deux chanoines. Or, d'après l'axiome : *tres faciunt capitulum*, il n'y a donc plus de chapitre.

X. B. DE M.

Digitized by Google

ICONOGRAPHIE

M. Filoleau, qui veut bien se souvenir de la fondation que j'ai faite à Angers du Musée diocésain, me permettra, à l'occasion de sa belle planche du *Salve regina*, publiée par l'*Enlumineur*, n° du 1er août 1894, de lui signaler deux erreurs iconographiques. La Vierge, en reine, tenant l'Enfant-Jésus sur le bras gauche, est enveloppée dans une auréole rayonnante et flamboyante : ni l'un ni l'autre n'ont le nimbe, dont l'auréole ne dispense pas. Il le faudrait donc uni pour la mère et crucifère pour le fils.

Par contre, Jeanne d'Arc, agenouillée, a autour de la tête un nimbe circulaire, qui ne convient qu'aux *saints* : or, elle n'est que *vénérable*.

X. B. DE M.

LE PEINTRE MEMLING

L'*Autorité*, dans un compte rendu du Salon, parlant de divers artistes anciens, cite « Hemling, Memling ». Il y a évidemment un *lapsus* de plume ou de mémoire, car les deux noms ne se rapportent qu'à un seul peintre, appelé à tort *Hemling*. La vraie orthographe est Memling. Il y a longtemps que les *Annales archéologiques* de Didron, 1847, t. VI, pp. 257, 278, en ont fait l'observation. La confusion vient d'une fausse lecture de la signature, qui porte comme initiale une M faite en façon de H, mais avec un pendant à la traverse, ainsi qu'on le pratiquait dans l'épigraphie, même en Italie. Cette rectification est importante, car récemment encore un journal français d'art ancien, l'*Enlumineur*, écrivait *Hemling*.

X. B. DE M.

Au sujet de l'orthographe du nom de ce peintre, nous ajouterons que si l'on s'en rapporte aux *Fragments inédits de Rombout de Doppere*, que le P. Henri Dussart a édités à Bruges, (imp. de Plancke, 1892, in-4°), son nom devrait s'écrire *Memme-*

Digitized by Google

linc. Doppere, contemporain de Memmelinc, connut cet artiste, et la phrase qu'il lui consacre dans sa chronique est d'une importance capitale. C'est, en effet, grâce à ce document que nous connaissons exactement maintenant le lieu de sa naissance et la date de sa mort. Voici au reste ce passage : *Die* XI *augusti* [1494] *Brugis obiit magister Johannes Memmelinc, quem prædicabant peritissimum fuisse et excellentissimum pictorem totius tunc orbis christiani. Oriundus erat Magunciaco, sepultus Brugis ad Ægidii.*

J. VIARD.

MIRACLES EN 1602 DANS LE PAYS DE SALUCES

Le recueil de mélanges coté M. 20 de la bibliothèque Vallicelliane de Rome contient, entre autres pièces intéressantes, un document relatif à des miracles survenus en 1602, pendant une mission dans le pays de Saluces pour la conversion des villages vaudois. Ce document est un rapport, écrit à Dronero, l'un des villages miraculés, daté du 1er novembre 1602. Il est anonyme, mais la modeste réclame qui le termine permet de l'attribuer à un capucin. Il est vraisemblablement adressé à Mgr Germonio, archevêque de Tarentaise, de qui proviennent nombre des papiers contenus dans le même recueil. Ces miracles étant d'une haute étrangeté, et le rapport dénotant la parfaite et naïve sincérité de son auteur, je pense qu'on lira avec plaisir ce texte, utile appoint à l'histoire des superstitions populaires :

Atti Meravigliosi occorsi nella conversione delli heretici del marchesato di Saluzzo nelle tre principalli terre da quelli infeste : Acceglio, San Michele e Dronero.

Prima in Aceglio alli 19 di ottobre. Una donna detta Hester, moglie del fu Ludovico Chalvetto, ostinata nell' heresia e con le molte esortationi fatteli, si delibberò di cattolizarsi, e nel atto dell'eseguir la sentenza assolvendola il P. Filippo con le debite cerimonie, incominciò a poco a poco a tremare tutto il corpo, sin tanto che cade per terra ; e retornata a casa sua, partito lo spirito maligno e pigliatone possesso lo Spirito sacro, è rimasta con mirabile allegrezza. — Più in detta terra di Aceglio, continuo al cemiterio de cattolici vi è il cimiterio de heretici, non essendoci altra distintione che alquante

Digitized by Google

pietre, e da tutte le altre bande è circondato detto cimiterio d'heretici dalla piazza del forte, essendo stato altrevolte parte di quella; et ecco mirabil cosa: essendo detti cemiteri et piazza tutta una stessa terra indistinta e della stessa conditione, solo nel cemiterio d'heretici e solo nelle sepulture delli scomuniati cadaveri loro, nascono certa specie di cardoni salvatici, spinosi e staordinarii, le cui piante sono di grossezza come il braccio e di altezza di un huomo; tanto sono folti che paiono un bosco, e nel cemiterio de callolici e tutto intorno nella piazza non se ne vede pur un vestigio; anzi che nello stesso cimiterio heretico, in alcuni piccioli spatii tra dette sepulture, non vi nascono detti cardi, ma solo dalli sepulchri loro, uscendoli dalli cuori e bocche cardi spinosi, conforme alle pestifere parole loro; et huomini dotti, consideratolo, hanno concluso cio non poter avvenire per causa naturale.

In S. Michele, dove erano la metta heretici.

In S. Michele e nella parte superiore detta Campiglione, dove da due mesi in qua ancor havea predicato il ministro heretico e li havea fatto giurar, come si dice, di star constanti nella loro setta et erano molto ostinati qua gli homini; venevano dal detto padre per risponder conforme alli ordini di S. A. et servirsi del tempo per detti editti concesso loro, e nondimeno tanto era la gratia dello Spirito Santo che tutti si cattolizorono avanti che ritornasse a case loro; e, tra le altre volte una, detto padre stava in una strada alla campagna assentato sopra un sasso, cattolizando certe persone gia inginochiate, et ecco che per divina providenza passorono quivi un huomo et una donna heretici, quello era chiamato David Alamando ostinatissimo, che già haveva ridotti tutti li suoi beni in dinari per absentar li stati di S. A., stando detto luogo lontano sollo quattro o cinque miglia da Castel Delfino stato di Francia, e detto padre, non conoscendoli, li interrogò: « Sete voi della pretesa religione? » Risposero di si, et il padre: « Venete qua et inginocchiatevi con questi altri che vi cattolizaremo tutti insieme.» Il che fecero subito senza replicar parola, e catto lizati rimasero, molto ammirati e contenti e tutti quelli della terra attoniti.

In Dronero, dove erano circa 500 heretici.

Vi era una donna chiamata Maddalena Marina, heretica, inferma in letto, e ritornando molti heretici alla cattolica fede il molto Reverendo Signor Ludovico Marino, piovano di detto luogo et vicario foraneo, come parente e suo pastore, andò a visitarla e persuadendoli ad abbracciare la cattolica fede con sante esortationi, quella ostinatissima lo mandò al Diavolo. Et eccoche non tardò molto l' ira di Dio, poiche avvicinandosi alla morte abbandonata dalla divina gratia, incominciò disperata ad addimandare il Diavolo, e lo chiamò di continuo, fin tanto che presa da Satana, quell' anima dannata seco la portò al barathro infernale, nel cui passagio, essendo sereno, si levò un terribilissimo vento che cagionò non poca meraviglia a quelli della terra.

Digitized by Google

Dalche, tutto chiaro si vede che questa santa impresa di ridurre le pecorelle smarrite al sacrato grege di J. C. e del pietoso Iddio : il quale in ciò si é servito del vigilantissimo pastorato di N. S. Papa Clemente VIII, dell' ardentissimo zelo del N. S. principe et signor duca de Savoia, e dell' exemplari fattiche di poveri Capuccini.

In Dronero, il primo di novembre 1602.

L.-G. PÉLISSIER.

QUESTIONS

40. Les ambassadeurs de Vaugirard. — Le duc de La Rochefoucauld d'Enville (1743-1792), dans la relation d'un voyage fait à Lyon en 1762, parle de la réception et de la harangue, qu'en sa qualité de duc, lui firent les échevins de la ville, et il ajoute : « *Ils n'étaient point un, comme les ambassadeurs de Vaugirard, ils étaient quatre.* » Ce dicton est enregistré par Leroux de Lincy dans son *Livre des proverbes français* et par Antoine Oudin (*Curiositez françoises.* Paris, 1640, page 151), sous cette forme : « *Les députés de Vaugirard, ils sont un, c'est-à-dire un homme seul.* » Ce proverbe est-il basé sur un fait historique, ou, au contraire, a-t-on voulu ridiculiser les habitants de cette commune de l'ancienne banlieue parisienne, comme on le fait de nos jours pour Landerneau, Carpentras ou Brive-la-Gaillarde ?

Nous rappellerons que La Fontaine, dans sa fable : *Le Singe et le Dauphin*, dit qu'il y a beaucoup de gens

Qui prendraient Vaugirard pour Rome.

On disait également d'une personne embarrassée pour écrire en public qu'elle ressemblait au greffier de Vaugirard. Il ne pouvait en effet, dit l'abbé Gaudreau dans son *Histoire de Vau-*

Digitized by Google

girard ancien et moderne (Paris 1842), écrire en présence de témoins, car, vu l'exiguité de son local, ils se seraient forcément placés devant l'unique porte qui lui procurait la lumière. Enfin, Charles-Quint, qui se qualifiait empereur d'Autriche, prince de Flandre, de Castille, d'Aragon, de Navarre, roi d'Espagne, etc., etc., dans une missive adressée à François Ier, reçut une réponse où celui-ci s'intitulait simplement roi de France et comte de Vaugirard.

R.

41. Iconographie. — Le tympan d'une des portes de l'église romane de Fritwell (Oxon, Angleterre), présente le sujet suivant : Au centre, un chandelier, et de chaque côté, un animal, bœuf ou chien, tenant dans sa gueule la tige d'une feuille ou d'une fleur ressemblant à un trèfle. Connaît-on en France des représentations analogues? Ce sujet a-t-il une signification iconographique?

W. H. L.

RÉPONSES

Le Roi-Soleil (7). — Nous signalons dans ce numéro une brochure de Mgr X. B., de Montault (*Une matrice de plaque de cheminée du* XVIIe *siècle*). A propos de l'emblème du soleil rayonnant qui y est figurée, l'auteur cite un certain nombre d'exemples de la représentation de la devise de Louis XIV.

Les Juifs en Provence (36). — Il existe une brochure sur la question, où sont signalés de nombreux documents conservés dans les archives des Bouches-du-Rhône et dans d'autres Archives de la région :

Essai sur la condition des Juifs en Provence au moyen-âge, par Camille Arnaud, Forcalquier, Auguste Masson, 1879, in-8°, 78 pp.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le 12 septembre, un incendie a détruit l'Hôtel de Ville de Verdun et une partie du Musée. L'Hôtel de Ville est un édifice de l'époque de Louis XIII, classé comme monument historique. La plupart des collections ont pu être sauvées, à l'exception de la galerie d'histoire naturelle. Nous donnerons des renseignements complémentaires dans notre prochain numéro.

M. Gustave-Honoré Cotteau, correspondant de l'Académie des Sciences, directeur du Musée du département de l'Yonne, est décédé à Paris, le 10 août 1894, dans sa 76e année.

Vient de paraître : *Les Roëttiers, graveurs en médailles* (Mâcon, Protat, 1894) 92 pp. Documents publiés par MM. H. Jouin et F. Mazerolle. Dans ce travail se trouvent la transcription ou l'analyse de documents concernant les Roëttiers, entrés récemment au Musée de la Monnaie (Cf. n° 2, p. 58 et n° 5, p. 145)

L'Assemblée générale du *Comité d'études historiques, archéologiques, scientifiques de la vallée de la Bresle*, a eu lieu le 26 août, à la mairie du Tréport. Nous signalerons tout particulièrement la communication de M. J. Périn, président du *Comité*, sur le *Projet de création de Musées dans chacune des villes de la vallée de la Bresle ;* citons parmi les autres lectures, les suivantes :

1° *Les Ages préhistoriques* ; 2° *Fers de lances trouvés à la ville d'Eu ;* 3° *Restitution du Château de Gamaches ;* 4° *Tombeaux des comtes d'Artois* (caveau de l'église Notre-Dame d'Eu) ; 5° *Le Retable de Monchy-sur-Eu ;* 6° *Boulets du XVe siècle trouvés dans le bassin du Tréport.*

L'Assemblée générale s'est occupée de l'organisation de conférences, d'excursions et de promenades archéologiques.

Le Musée de Lille vient de s'enrichir de plus de cent objets choisis parmi les plus importants de la collection de feu M. Ozenfant-Scrive, qui fut pendant douze années conservateur du Musée de la ville. M. Ozenfant-Scrive n'avait pas fait de testament, mais ses héritiers, M. le Dr Pierre Bernard, Mme Bernard, née Ozenfant-Scrive, et Mlle Ozenfant-Scrive ont tenu à mettre à exécution les intentions souvent manifestées du défunt. Parmi ces objets, tous fort intéressants, on doit particulièrement signaler une châsse émaillée qui provient de l'ancienne collection Germeau (XIIe ou XIIIe siècle) et un

Digitized by Google

polyptyque en ivoire du XIVe siècle, au centre duquel se trouve la Vierge debout, et sur les volets, diverses scènes de la vie du Christ. Cet ivoire a conservé sa polychromie de l'époque, ce qui ajoute encore à sa valeur artistique et archéologique.

~~ Mgr Julien Laferrière, évêque de Constantine et d'Hippone, vient d'offrir au Musée de la Monnaie, par la gracieuse entremise de M. A. de Barthélemy, membre de l'Institut, une plaque en plomb portant les empreintes de coins monétaires poitevins (Xe ou XIe siècle). Ces empreintes ne reproduisent que le côté de la croix ; on sait que le droit présente, avec un monogramme carolingien, la légende : †MET†VLLO. Cette plaque a été trouvée dans les fouilles faites en 1887 et 1888, dans les anciens remparts de la ville de Saintes.

~~ M. E. Dewamin vient d'offrir au Musée de la Monnaie une épreuve d'artiste en étain du revers du sceau de Louis XVIII, par Pierre-Joseph Tiolier (1814). Une inscription manuscrite du temps, mise derrière cette pièce, semblerait indiquer que P.-J. Tiolier aurait eu comme collaborateur, pour la gravure de ce sceau, Nicolas-Pierre Tiolier, son fils.

~~ Vient de paraître le t. V. de l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, par M. E. Petit (Dijon, Darantière, 1894, 514 pp., 26 pl. et nombreuses grav.) L'éloge de cet ouvrage si précieux pour l'histoire du moyen-âge, n'est plus à faire. L'auteur a joint à ses pièces justificatives plusieurs curieux obituaires, les épitaphes de Bourgogne de 1133 à 1320, les tableaux généologiques des comtes et sires de Châlon, des sires de Montréal, des sires de Chacenay etc. enfin une savante notice sur les monnaies ducales de Bourgogne de M. A. de Barthélemy, (Voir, n° 8 de la *Correspondance*, p. 263).

~~ Signalons dans le numéro du 27 août de la *Curiosité Universelle*, une note de M. E. Rupin sur une *Enseigne de Saint-Mary* conservée au Musée de Brive (XIIIe siècle).

~~ Une intéressante découverte vient d'être faite à la Villeneu, commune de Regny (S.-et-L.)

Sous une grosse pierre qui gênait depuis longtemps la culture, un laboureur découvrit un instrument en schiste fin et d'une grande dureté, c'est un couteau légèrement courbé sur le dos, mesurant 29 centimètres de longueur, et muni d'un manche obtenu à l'aide d'un cran saillant que l'ouvrier a ménagé. Ce cran est pointu et assez semblable à un autre instrument trouvé en Bretagne et actuellement possédé par M. Courtois, intendant militaire à Orléans. Le manche est très court, il est percé d'un trou rodé pour être suspendu, la lame est très effilée, tranchante, le dos est renforcé et arrondi; le couteau est entièrement poli.

C'est une pièce unique en son genre et qui présente un grand intérêt archéologique.

Digitized by Google

Assurément, les populations qui usaient de ces instruments avaient de très petites mains, aussi que cela se remarque sur les poignards de l'âge de bronze. Nous possédons également deux poignards gaulois en fer, trouvés dans la cité de Cordes près Hérisson (Allier), et dont les manches sont de dimensions des plus restreintes. Ces points de comparaison sont essentiels à faire remarquer, d'autant mieux que l'on attribue aux hommes des temps préhistoriques des proportions gigantesques; il n'en est rien, puisque leurs armes semblent plutôt faites pour des femmes que pour des hommes.

Nous avons déposé aux bureaux de la *Correspondance* un dessin de cette remarquable pièce.

Un autre petit instrument en schiste a été trouvé ainsi que des débris de silex ouvrés sur le même emplacement (1).

F. PÉROT.

~~~ Conformément à la règle depuis longtemps posée par le gouvernement danois, le Musée des Antiquités du Nord avait repoussé toutes les demandes des musées étrangers tendant à avoir des moulages du vase d'argent découvert dans la tourbière de Gundenstrup. Cependant, vu le caractère éminemment gaulois des symboles représentés sur ce vase et les relations déjà anciennes et intimes de ce Musée et de celui de Saint-Germain, le gouvernement danois a fait une exception en faveur de ce dernier. Les négociations autorisées par lui pour la recherche d'une combinaison avantageuse à chaque pays viennent d'aboutir, et sous peu on verra exposée à Saint-Germain une fort belle reproduction galvanoplastique de cet objet, à charge de n'en faire aucun surmoulage.

~~~ M. Chassinat a été nommé attaché libre au département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre.

~~~ Un vol a été commis, le 30 juin, à la mairie de Sassoferrato (Toscane). On a dérobé douze reliquaires de formes variées, comprenant une mosaïque, des ivoires, des croix apportées à Sassoferrato, en 1472, par l'archevêque de Siponto (Pouilles), Niccolo Perotti.

~~~ M. le Dr Moritz Steinschneider, de Berlin, a publié, dans les *Wirschow's Archiv für pathologische Anatomie*, 1894, p. 399 à 402, une notice sur un manuscrit récemment entré à la Bibliothèque de Berlin. C'est une compilation d'un médecin juif sur la fièvre, écrite en vieux français. M. le Dr Steinschneider croit que ce manuscrit est probablement autographe et qu'il remonte au delà de l'année 1306. Ce manuscrit, écrit sur parchemin, a plus de 300 feuilles de petit format.

(1) Nous possédons dans nos collections, et provenant du même lieu, un superbe burin en schiste à deux biseaux, et parfaitement poli, mesurant 20 centimètres de longueur.

Digitized by Google

Au fol. 235 bis se trouvent les deux vers suivants qui donnent soit le nom du compilateur, soit le nom de son fils.

> Cet écrit li pudicien (physicien) à son fils manda
> Chajjim (*en hébreu*), avait non et lui commanda.

~~~ Vient de paraître : *le Catalogue du Musée de la commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*. Dijon, Jobard, XXXII, 392 pp. et 25 planches en phototypie.

~~~ A signaler dans la *Curiosité Universelle* (nos des 10 et 11 septembre), un article sur l'*Ancienne rue Saint-Jacques*; on y trouve la liste des graveurs et marchands d'estampes qui ont habité cette rue du vieux Paris.

~~~ Dans le numéro du 9 septembre du *Journal des Artistes*, nous devons signaler un article de M. G. Denoinville : *Un nouveau musée*. L'auteur propose de transformer le château de Fontainebleau en annexe des musées du Louvre et du Luxembourg. — Mentionnons aussi une note où M. Vuagneux fustige les « Rouennais de la décadence » qui laissent détruire et tomber en ruine leurs monuments, dont ils pourraient être fiers à juste titre.

~~~ Des travaux importants sont faits actuellement à l'abbaye de Villiers, l'un des plus importants établissements des Cisterciens en Belgique; cette abbaye avait été en partie ruinée pendant la Révolution; les restaurations, en cours d'exécution, consistent à consolider les débris qui menacent de s'écrouler. On a fait diverses découvertes au cours des travaux; plusieurs pierres tombales ont été trouvées sous des amas de gravats qui remplissaient l'église. On a déblayé les restes des cuisines, d'une infirmerie et d'une salle du XIIIe siècle. Une jolie fresque représentant la Vierge entourée d'anges a été découverte dans le réfectoire.

~~~ D'importants travaux de réparation sont en train de s'accomplir au Musée de Saint-Omer, sous la direction du sympathique président de la commission, M. Charles Deschamps de Pas. Malgré la maigre dotation qui lui est attribuée par la ville, ce petit musée s'accroît de jour en jour, surtout au point de vue local. Il contient quelques objets de valeur et mérite l'attention du touriste épris d'art ancien.

~~~ Mlle Pellechet, l'infatigable chercheuse d'incunables, vient de découvrir dans la Bibliothèque de la ville de Saint-Omer un superbe exemplaire de la fameuse Bible aux 42 lignes, dite *Bible Mazarine*, la première et la plus belle production de Gutenberg.

~~~ Au cours des fouilles exécutées sur divers points de la ville de Lille en vue de constructions nouvelles, on vient de faire quelques trouvailles intéressantes.

Rue Nationale, dans une partie de l'ancien lit de la Deûle, comblée

Digitized by Google
~~~

au XV^e^ siècle lors de la construction du palais de Rihour, on a découvert quelques poteries des XII^e^ et XIII^e^ siècles. Les remblais renfermaient des tuiles romaines non roulées dénotant l'existence d'habitations.

Rue du Sec-Arembault et des Ponts-de-Comines, d'autres poteries, des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles, ont été également mises au jour. A l'angle de la place des Reigneaux, on a trouvé encore des poteries de la même époque, quelques fragments antiques, et des vestiges paraissant déceler l'emplacement d'un atelier de taille de silex. Des travaux antérieurs faits à cet endroit avaient déjà permis de recueillir quelques haches de pierre et de reconnaître des pilotis indiquant la trace d'habitations préhistoriques.

~~~ En démolissant une maison du XVI^e^ siècle, à l'angle des rues Saint-Jean et du Gouvernement, à Saint-Quentin, un ouvrier brisa d'un coup de pioche un vase de terre rougeâtre, qui contenait 494 monnaies royales, seigneuriales et étrangères. Les monnaies royales sont des règnes de Charles VI, Charles VII, Louis XI et Charles VIII. Les monnaies seigneuriales et étrangères, fort nombreuses et très variées de types, sont des pièces de Béarn, de Bretagne, des Dombes, de Hainaut, de Flandre, de Brabant, de Frise, de Bourgogne, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, etc. M. Th. Eck, conservateur du Musée de Saint-Quentin, a, le premier, signalé cette trouvaille, par un intéressant article paru dans le *Guetteur de Saint-Quentin.*

~~~ A l'instigation de M. Brunehand, maire de Pommiers (Aisne), et sur les indications fournies par M. Collet, conservateur du Musée de Soissons, des fouilles ont eté faites, cette année, sur le territoire de la commune et ont fait découvrir une nécropole contenant près de 300 tombes du VII^e^ au XIV^e^ siècle. Les sarcophages ont été fouillés et brisés à une époque antérieure ; on n'a trouvé que quelques plaques de ceinturons en fer ornés de nielles, quelques monnaies et quelques poteries. Ce terrain avait déjà été exploré en 1865, et le résultat des premières fouilles se trouve consigné dans le *Bulletin de la Société archéologique de Soissons.*

~~~ **Un tableau de Lenain (Antoine?) à la National Gallery.** — Encore une toile de ce maître naturaliste français qui vient de se fixer définitivement chez nos voisins. La *National Gallery* de Londres vient d'acquérir ce tableau qui représente une *Famille de Paysans.* Une campagnarde assise tient sur ses genoux une jatte ; elle a en face d'elle un petit garçon d'environ douze ans, également assis. Quatre autres enfants se tiennent debout avec l'attitude pensive et l'immobilité qui sont la caractéristique du maitre.

Le tableau, qui mesure 0,31 de hauteur sur 0,21 de largeur, a été acheté par la National Gallery à M. L. Leser, qui, lui-même, l'avait acquis à la vente de la collection Sellar. Auparavant, il appartenait à la collection de M. H.-G. Bohn, vendue en 1885.

Digitized by Google
~~~

Musée du Louvre. — Dernières acquisitions : Une armure qui a appartenu à Henri IV a été léguée par Mme veuve Henry ; cette pièce provient de la collection de M. Henry, qui avait toujours refusé de s'en défaire, dans le but de la voir entrer au Louvre.

La collection de faïences françaises de M. Giraudeau, de Niort, a été installée dans l'ancienne salle des faïences italiennes et des Palissy ; les objets de l'ancienne salle du Japon ont été transportés dans la salle des Palissy ; les bois et les cires viennent d'être réunis dans une salle qui jusqu'à présent servait d'annexe à la salle des faïences italiennes. Plusieurs pièces doubles ont été réparties entre les musées de Rouen, Lyon, Rennes, Limoges, Le Puy, Annecy, Roanne, etc., entre les musées de Cluny et de Sèvres. La collection de céramique chinoise, que M. Grandidier a si généreusement offerte au Louvre et dont il a été nommé conservateur (voir nº 8, p. 26), sera installée à l'entresol, sous la grande galerie de peinture du côté de la cour du Louvre. — La section d'art japonais s'est enrichie de quatre-vingts gardes de sabres, offertes par M. T. Hayashi. Quelques-unes de ces gardes remontent aux xᵉ et xiᵉ siècle. Presque toutes ces pièces sont en fer pur ou damasquiné. Parmi celles du xviᵉ siècle se trouvent des œuvres du ciseleur Go Kinaï, qui affectionnait surtout les oiseaux comme sujets de décoration. Le même donateur a offert un grand paravent peint à l'encre de Chine, de la fin du xviᵉ ou du commencement du xviiᵉ siècle, représentant un dragon fantastique.

Le docteur Fouquet vient d'offrir au Musée du Louvre deux coupes magiques en bronze, qu'il a découvertes dans les fouilles qu'il fait en Egypte. Ces coupes, fort beaux spécimens de l'art arabe, sont couvertes d'inscriptions. L'une d'elle porte le nom du sultan El Moïad et l'autre, du sultan Bibars (xiiiᵉ siècle). Elles seront exposées prochainement dans la salle des faïences orientales dont on doit la constitution à M. Emile Molinier, le savant conservateur de la section des objets d'art du Moyen âge et de la Renaissance au Louvre.

La section des Antiquités égyptiennes a fait l'acquisition, pour 10.000 francs, d'un bel échantillon de la sculpture égyptienne, une statue en bois représentant la prêtresse Toui.

Cette pièce remonte à la XVIIIᵉ dynastie des Pharaons.

La section de la Peinture a acquis un portrait de la princesse Gabrielli (?), par le baron Gros. La famille de la princesse était alliée aux Bonaparte.

Chronique gallo-romaine. — Parmi les nombreuses richesses du Musée de Vienne, dans l'Isère, figure une superbe tête-coffret du plus beau style grec, copie probable d'une œuvre du ivᵉ siècle. Lors de sa découverte, en 1878, sa couleur brune et les veinures qui s'y remarquent, avaient fait penser qu'elle était en bois,

Digitized by Google

et l'on s'estimait heureux de posséder un semblable spécimen d'un genre de travail aussi périssable.

A une époque récente, la précieuse sculpture fut soustraite par un membre du Conseil municipal, condamné de ce chef par les tribunaux, mais la tête cachée par lui, et qui lors de sa première découverte avait subi des réparations maladroites, était brisée de nouveau. La restauration vient d'en être confiée à l'atelier du Musée de Saint-Germain, et son habile directeur, M. Abel Maître, a reconnu alors qu'elle était en ivoire imprégné dans toute son épaisseur par les produits du sol. Trompé par la coloration qui en résultait, on avait confondu le guilloché caractéristique de l'ivoire avec les veinures concentriques du bois. Pour en donner une preuve incontestestable, M. Maître soumit à un traitement chimique l'un des menus débris intérieurs dont la place n'avait pu être retrouvée, et l'ivoire reprit alors sa couleur et son éclat naturel.

Il ne s'est pas arrêté là, et voulant montrer ce qu'était primitivement l'objet, il a, sur un moulage, découpé à la scie et remis dans leur position naturelle les pièces mal assemblées par le premier restaurateur et restitué les parties manquantes; travail long et délicat, mais qui a pu être mené à bonne fin. On pourra donc voir dans les deux musées cette belle sculpture dans son état actuel et telle qu'elle était sortie des mains de l'artiste.

Il y a eu d'autres exemples d'une semblable confusion entre le bois et l'ivoire imprégné de matières tourbeuses. En Russie, les fouilles exécutées, en 1831, à la tombe royale du tumulus scythique de Koul-Oba avait mis au jour de minces lames d'ivoire couvertes de gravures du plus beau style grec, qui passèrent longtemps pour du bois de genêt.

L'étude des sculptures éburnéennes soulève une question qui n'a pas encore été l'objet de controverses, comme celle de la provenance de l'ambre ou de l'étain, mais qui le sera bientôt. D'où les anciens tiraient-ils l'ivoire? Les routes du commerce moderne ne peuvent pas toutes expliquer la présence de cette matière dans certaines parties du monde antique.

L'ivoire le plus recherché vient actuellement des Indes; on le réserve pour les œuvres d'art; il est fourni par une seule espèce animale du groupe élasmodonte. Celui d'Afrique, blanc au début, ne tarde pas à jaunir. On en distingue trois sortes commerciales, désignées par le nom des marchés où on les centralise : l'Égypte, où il vient du centre par Kartoum, le Cap et le Sénégal. On peut mentionner pour mémoire les défenses de mammouth de Sibérie, trop souvent inutilisables, les molaires d'hippopotame et quelques défenses de narval.

Les Anciens n'ont eu de relations sérieuses avec l'Inde qu'après le règne d'Alexandre; les premiers éléphants d'Asie connus d'eux, figuraient en 331 dans les armées de Darius. Les Romains n'en virent qu'en 280, lors des guerres de Pyrrhus. Ptolémee-Soter en avait, mais

Digitized by Google

ne voulant pas que la remonte de ses armées fut à la merci de ses rivaux asiatiques, il songea à l'utilisation de l'espèce qu'il savait exister dans le haut Nil et dont l'ivoire donnait lieu à un commerce déjà florissant sous le règne de Ramsès II. Cet ivoire n'arrivait dans la Méditerranée que par l'Égypte, qui probablement en consommait la plus grande partie; elle expédiait aussi une certaine quantité de dents d'hippopotame. La Numidie possédait une race d'éléphants plus petite, éteinte dès le commencement de notre ère, et qui fut longtemps la seule connue. Enfin les narvals, maintenant relégués près des régions polaires, ont vécu dans la Méditerranée et l'Océan. Peut-être avaient-ils fourni ces lourds bâtons d'ivoire que portaient les sénateurs romains lors de la prise de Rome par les Gaulois. En effet, si cette matière était rare à Rome lors des guerres puniques, et si quelques modestes ornements d'ivoire sur un meuble risquaient de provoquer les sévérités du censeur, il n'en avait pas été de même en Italie à une époque plus ancienne, bien que les communications fussent plus rares entre l'Europe et les côtes d'Asie mineure et d'Afrique; mais, d'autre part, les relations avec le Nord n'étaient pas encore entravées par les invasions des tribus celto-galatiques le long du Danube. On trouve des poignées d'ivoire à Halstatt, il est assez abondant dans le cimetière préétrusque de Felsina, et on en possédait à Rome. S'il avait été importé d'Orient, les objets qui l'accompagnent porteraient des traces de l'art gréco-oriental, ce qui n'est pas.

(A suivre.) F. DE VILLENOISY.

Le Congrès de Mons. — La *Correspondance* avait annoncé le Congrès qui vient de se réunir à Mons. Sur 101 sociétés savantes et 346 adhérents qui avaient répondu à l'appel de la Fédération archéologique et historique de Belgique, la France comptait 23 sociétés et 30 congressistes, la plupart présents. M. Gonse représentait officiellement le Ministère de l'Instruction publique et a présidé une séance de section.

Des trois sections entre lesquelles étaient réparties les études préhistoriques et archéologiques, la première était la plus intéressante pour les savants français, car les autres ont concentré leurs recherches sur la Belgique et surtout le Hainaut. Le programme était complété par d'intéressantes excursions au gisement paléolithique et néolithique de Spiennes, au cimetière franc de Ciply, découvert récemment chez M. Léopold Bernard, au menhir de Ville-sur-Haine, enfoui autrefois et retrouvé depuis peu par M. de Munck, aux châteaux historiques des princes de Croy, ducs d'Havré : Havré, Rœulx et l'Hermitage. On a même fait une pointe en France pour visiter Valenciennes et Condé-sur-Escaut.

La question la plus importante que l'on ait discutée est celle de l'établissement d'une carte archéologique du pays. M. Cavens avait

Digitized by Google

chargé la Société archéologique de Bruxelles de délivrer en son nom des prix pour trois cartes préhistorique, belge-romaine et franque; depuis, une association s'est constituée à Bruxelles, poursuivant le même but. Les premiers travaux entrepris ont montré l'énormité de la tâche et la variété extrême des problèmes qu'elle soulève. De là les questions soumises au Congrès.

On s'est aussi occupé de la question toujours nouvelle du quaternaire belge et de sa chronologie. M. Dupont, directeur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, a fait à ce sujet un exposé magistral, provoquant quelques objections de M. de Villenoisy, chargé de représenter les Musées Nationaux. M. de Munck a expliqué la superposition des couches quaternaires des plaines du Hainaut. Il a raconté la découverte de l'intéressant mégalithe de Ville-sur-Haine, retrouvé lors de la construction d'un mur. Le terrain est à cet endroit formé de couches facilement reconnaissables, aussi distingue-t-on parfaitement les parois de la fosse où on a autrefois enfoui le bloc, sans doute pour faire cesser le culte dont il était l'objet. Dans le pays, trois conciles provinciaux ont successivement interdit le culte des pierres et ordonné leur destruction. Le champ lui-même porte le nom de lieu dit : « de la Grosse-Pierre », bien qu'aucune ne fut visible avant la découverte.

L'art préhistorique n'a donné lieu qu'à une courte communication de M. Maroy.

Parmi les faits énoncés incidemment, il en est un qui mérite d'attirer l'attention des savants français, surtout de ceux établis dans les provinces de l'ouest : M. Houzeau a déclaré tenir de M. de Beaulieu, qu'autrefois des caravanes venaient d'Espagne en Belgique chercher des pierres à aiguiser. Les routes suivies par elles portaient le nom populaire de « routes aux chevaux. » Les chemins de fer seuls auraient mis fin à ce commerce, qui aurait duré jusque vers 1840.

A la section historique, on a communiqué un compte de recettes de Philippe de Croy; son train de maison presque royal comprenait 64 personnes.

La question relative aux chambres de rhétorique avait provoqué l'envoi de deux mémoires du capitaine Gaëtan Hecq et de M. Mathieu. Il a été émis un vœu pour la publication des documents d'archives les concernant.

M. Gonzalès Decamp a traité des fortifications de Mons, antérieures au siège de 1572 et de l'origine du comte Herman, mari de l'héroïque comtesse de Hainaut, Richilde.

La section d'archéologie s'est occupé de l'influence exercée en Belgique aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles par l'école française d'architecture. Elle a émis un vœu pour qu'une loi assurât la protection des monuments anciens; un autre, sur la proposition de M. Destrée, conservateur du Musée de Bruxelles, pour qu'il fut publié un album des anciens sceaux communaux.

Digitized by Google

Le baron de Loë a décrit la civilisation franque en Hainaut, au VIe siècle, d'après ses fouilles personnelles dans les cimetières.

On s'est occupé des incursions des Normands dans le sud de la Belgique et le nord de la France, et M. Comhaire a présenté une curieuse hache de bronze avec manche de bois, découverte dans l'Escaut il y a quarante ans. Le tranchant rappelle le premier âge du bronze, le manche de chêne, sur lequel est un personnage debout, tenant une arme semblable, et des traits qui semblent une inscription oghamique, paraît être du moyen âge. M. Comhaire attribue l'objet aux Normands.

M. Delessert, de Lille, a présenté la photographie d'un fort beau vase samien, trouvé en Suisse, sur lequel est représenté Laocoon.

A la séance de clôture, notre compatriote M. Guignard a demandé qu'il fût créé un lien entre les archéologues des divers pays, leur permettant de se connaître et de s'entr'aider. En conséquence, il a été émis un vœu pour la publication d'un almanach annuaire, où figureront les noms et adresses des archéologues des divers pays et l'indication des travaux auxquels ils se consacrent.

La prochaine réunion de la Fédération aura lieu à Tournai.

Les excursions et visites ont permis de connaître le Musée archéologique de Mons, peu considérable, mais dont beaucoup de pièces mériteraient d'être publiées; les Archives de l'État à Mons, dont le classement est excellent; elles renferment un mémoire justificatif pour le comte d'Egmont et de nombreux sceaux détachés des actes; la curieuse cathédrale de Sainte-Waudru, dont la restauration serait fort désirable. A signaler dans son trésor une croix-reliquaire en bois, couverte de lames d'argent, analogue à un reliquaire de la vraie Croix récemment acquis par le Louvre; un livre d'heures de Bruges, des reliquaires du XVIIe siècle.

Le cimetière franc de Ciply a fourni à son aimable explorateur des bijoux et nombre de pièces intéressantes. Après le déjeuner, offert par M. Bernard à 260 congressistes, on a ouvert sous leurs yeux plusieurs tombes. Il semble y avoir eu au-dessous un cimetière plus ancien d'époque gauloise.

Le château d'Havré, reconstruit en 1603 par le prince Charles Alexandre de Croy, est un des beaux monuments de l'architecture civile de cette époque, mais sa restauration, qui serait urgente, est rendue impossible par le charbonnage qui est au-dessous.

Le château vraiment royal de Rœulx est aussi intéressant par son mobilier et les souvenirs de famille que l'on y conserve que par son architecture.

Il en est de même du château plus récent de l'Hermitage, dans la forêt de Condé. On y voit les portraits des chevaliers de la Toison d'or appartenant à la famille de Croy et l'épée donnée par Charles-Quint à son précepteur, Philippe de Croy.

F. DE VILLENOISY.

Digitized by Google

La Société d'Études préhistoriques normandes. — Il s'est fondé l'an dernier sous ce titre une association ayant pour but de grouper les personnes qui dans les divers départements de la Normandie s'occupent de recherches préhistoriques et de publier leurs travaux dans un *Bulletin*, dont le premier volume a paru récemment. Cette association dont le bureau se compose de MM. Montier, président, Bigot, vice-président et Coutil, secrétaire, a profité de la tenue à Caen du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences pour organiser dans deux salles de l'Hôtel de Ville une exposition qui a été jugée fort importante par les membres de la section d'anthropologie du Congrès, en l'honneur desquels la société a tenu une séance, dans laquelle on a entendu des communications de MM. Bigot, Sirodot, Lennier, Coutil, etc.

C^te^ DE M.

Musée de Laon.— Ce Musée vient de s'enrichir d'une superbe nature morte de *Gabriel Thurner*, nouveau don de M. le baron Alphonse de Rothschild. Le généreux membre de l'Institut, à qui la ville de Laon doit déjà des œuvres de *Gagliardini*, de *Decanis*, de *Toulmouche*, de *F. Attendu*, de *O. Roty*, de *Ringel*, etc., témoigne d'un intérêt tout particulier pour le Musée de Laon, au développement duquel il a pris ainsi une si large part depuis quelques années. Rien n'est plus intéressant, en effet, que cette note moderne à côté de la peinture ancienne. Elle est un attrait nouveau pour un public — dont le goût inné ne demande qu'à être éclairé — aimant voir aussi quelques spécimens de l'art contemporain.

G. G.

Congrès scientifique international des Catholiques à Bruxelles. — Le troisième Congrès scientifique international des Catholiques a eu lieu à Bruxelles, du 3 au 8 septembre, sous la présidence d'honneur du cardinal Gossens, archevêque de Malines, et de M. de Burlet, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et sous la présidence effective de M. le docteur Lefebvre, professeur à l'Université de Louvain.

Le Congrès, qui a réuni plus de 2,500 adhésions, était divisé en huit sections, et plus de 500 personnes ont pris part à ses travaux. Les Français y étaient en grand nombre, et parmi les Mémoires envoyés au Congrès près de moitié étaient l'œuvre de nos compatriotes.

Nous ne pouvons citer qu'un petit nombre de ces travaux, pris parmi ceux qui se rattachent plus spécialement à l'Histoire et à l'Archéologie. Ce sont notamment :

La Situation légale et matérielle du Paganisme au IV^e^ siècle, par M. Paul Allard. — Les Pénitenciers romains au V^e^ siècle, par M. l'abbé Batiffol. — Une Inscription chrétienne de Carthage, par le P. Delattre. — Organisation d'un grand diocèse français (Bordeaux) au XVIII^e^ siècle,

Digitized by Google

par l'abbé Allain. — Le grand Chartophylax de l'Église Byzantine, par M. l'abbé Beurlier. — Le duel judiciaire, par le R. P. de Smedt. — Des recueils de légendes relatives aux apôtres, par M. l'abbé Duchesne. — Le Saint-Siège et les banquiers italiens, d'après les registres de Clément IV, par M. Jordan. — Les stylites, par le R. P. Delahaye. — Les Populations lacustres, par le marquis de Nadaillac. — Les Études préhistoriques en Allemagne, par le chanoine Scheuffgen. — Les Temps préhistoriques en Belgique, par le docteur Tihon. — Les pygmées, par le R. P. van den Gheyn. — L'Esthétique des formes architecturales, par M. Jules Cloquet. — Les Origines du paysage moderne, les primitifs de la Meuse, par M. J. Helbig. — Du Mouvement des études sur l'architecture religieuse du moyen âge en France depuis 1891, par le comte de Marsy. — Les Sculptures flamandes en Basse-Bretagne : le retable de Kerdevot, par les abbés Abgrall et Favé. — Le Missel Grimani, par M. J. Destrée, etc., etc.

Dans les séances générales tenues chaque jour au Palais des Académies, on a entendu, en outre, des conférences de M. de Lapparent, de Mgr d'Hulst, du docteur Schaepmann, de Mgr Keane, du P. Zahm, etc.

Le prochain Congrès se réunira, en 1897, à Fribourg, en Suisse.

C^te^ DE M.

~~~ La collection de feu M. Henri Baudot, ancien président de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, sera vendue à la fin de l'année. M. H. Baudot était d'une vieille famille bourguignonne qui a fourni deux vicomtes mayeurs à la ville de Dijon. Il avait hérité de son père d'une riche collection d'antiquités qu'il avait considérablement accrue par ses fameuses découvertes de Charnay (Saône-et-Loire), où il avait exploré un cimetière mérovingien. Il y avait recueilli des armes, des agrafes, des fibules, des boucles d'oreilles et de belles pièces de verrerie. Cette partie de la collection de M. Baudot, est bien connue ; elle a d'ailleurs fait l'objet d'une publication spéciale (*Mémoire sur les Sépultures des barbares de l'époque mérovingienne découvertes en Bourgogne et particulièrement à Charnay*. — Dijon 1860). Tous ces objets seront vendus en bloc. En outre, M. Baudot avait réuni des pièces antiques et du moyen âge : bronzes, ivoires, verres, émaux, orfèvrerie, armes ; de nombreux tableaux, des portraits du XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècle ; des gravures, des dessins, etc. Nous devons citer un volet de diptyque consulaire d'Areobindus, en ivoire du VI^e^ siècle ; un grand retable en albâtre, provenant de l'abbaye de Cluny (XV^e^ siècle) ; un olifant en ivoire avec son étui, qui provient du trésor de Saint-Bénigne de Dijon, et un gorgerin en cuivre doré, du commencement du XVII^e^ siècle, sur lequel sont représentés des cavaliers. M. Tagini, antiquaire de Djion, a été chargé de préparer le catalogue de la vente. M. H. Baudot

Digitized by Google
~~~

possédait aussi un assez riche médaillier (monnaies grecques, romaines, gauloises, mérovingiennes, royales, féodales, etc.) La collection numismatique sera également vendue.

~~ Le 10 juillet dernier, la première chambre de la Cour de Lyon a rendu un arrêt concernant une série de miniatures provenant de la bibliothèque de Mâcon. M. Bonin, antiquaire de Mâcon, avait acheté de bonne foi et vendu à la ville de Lyon trois miniatures qui, on le reconnut, illustraient, avant 1850, un manuscrit du xv^e^ siècle de la *Cité de Saint-Augustin*, conservé à la Bibliothèque de Mâcon. La ville de Mâcon revendiqua ces miniatures comme ayant fait partie de son domaine municipal. Cette revendication fut d'abord admise par le tribunal de Mâcon, infirmée par la cour de Dijon, repoussée encore par le tribunal de Lyon et finalement consacrée par la cour de Lyon. Le dernier arrêt établit, en fait, que la Bibliothèque de Mâcon était, antérieurement au vol, une Bibliothèque municipale, que le manuscrit de la *Cité de Dieu* en faisait partie et qu'à une époque certaine des miniatures n'en avaient pas été détachées ; en droit, que la Bibliothèque de Mâcon étant une bibliothèque municipale, les livres et les manuscrits qui y étaient conservés étaient frappés de domanialité publique, qu'ils n'avaient donc pu être ni transmis, ni vendus valablement, et que la ville de Lyon, qui détenait les miniatures, mais n'en avait pas encore payé le prix à Bonin, devait les restituer purement et simplement à la ville de Mâcon, leur légitime propriétaire. M. Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire et bibliothécaire de la ville de Mâcon, publiera prochainement une description du manuscrit de la *Cité de Dieu*, qui sera suivie de l'exposé de l'affaire et du texte des jugements et arrêts, dont le dispositif constitue une véritable sauvegarde pour nos dépôts publics.

Ouvrages nouveaux :

~~ **Pichon** (baron J). — *Journal intime de M.-G.-T. Villenave, 1804-1805, suivi de Mon livre ou Moi et d'autres.* — Paris, 1894, in-18, 200 pp. (Extr. de la *Revue Rétrospective*).

Le Journal de Villenave, que M. le baron J. Pichon a publié d'après un manuscrit de sa riche bibliothèque, est un récit quotidien de tout ce qu'a fait, entendu ou vu son auteur pendant l'espace d'un an. A côté de détails sur sa vie de famille et sur ses affaires, se trouvent des renseignements curieux sur les événements qui se sont passés à Paris en 1804 et en 1805. Mentionnons des observations humoristiques sur le couronnement de Napoléon I^er^ et sur le séjour du pape à Paris. Villenave était un bibliophile ; aussi parle-t-il souvent de ses acquisitions ; nous signalerons, parmi celles-ci, un exemplaire sur vélin de la tragédie d'*Henri VIII* par Chénier, avec des notes marginales de

Digitized by Google

l'auteur. Villenave avait en outre de nombreux portefeuilles de pièces sur la Révolution. Une annotation soignée accompagne le texte de ce document.

Champeaux (A. de) et **Gauchery** (P). — Les travaux d'art exécutés par Jean de France, duc de Berry, avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince. Paris, Champion, 1894, 231 pp. et nombreuses pl.

Fage (R). — Les états de la vicomté de Turenne. Paris, Picard, 1894, t. I, 324 pp.; t. II, 313 pp.

Michaud (Ed). — Histoire d'Origny-en-Thiérache et de ses environs. Origny-en-Thiérache, Lecerf, 1894, 543 pp.

Noguier (L). — Les vicomtes de Béziers, précis historique et archéologique, extinction de l'Albigéisme. Béziers, Sapte, 1894, 323 pp.

Rochambeau (Marquis de). — Le Vendômois, Epigraphie et Iconographie. Paris, Champion, 1894, t. II, 798 pp., nombreuses grav. et pl.

Sauer (Ed). — Inventaire des aveux et denombrements déposés aux Archives départementales à Metz, précédé d'une notice sur la création de la Chambre royale. Metz, Scriba, 1894, 232 pp.

Brochures :

Germain (L). — Une légende. Les armoiries de la maison de La Vaulx. Saint-Dié. Humbert, 1894, 36 pp., 1 pl. et grav. (Extrait du *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 1894-95)

Barbier de Montault (Mgr. X.) — *Le Spolium de l'évêque de Limoges en 1390*, 140 pp. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XLI, 1894.)

Le curieux document publié par Mgr X. B. de M. donne l'inventaire, fait après décès, des biens *(spolium)* d'Aimeri Chat, évêque de Limoges, sur l'injonction de Géraud de Commercy, abbé d'Uzerche, sous-collecteur et délégué apostolique pour le Limousin. Ce document est conservé dans les archives secrètes du Vatican. Les objets du culte sont décrits en détail. Nous devons signaler le catalogue de la bibliothèque d'Aimeri Chat, qui comprenait 48 volumes de théologie, de liturgie, de littérature, d'histoire, etc. Citons: « Unus liber in gallico, qui intitulatur liber *Thesaurum*, compilatum per magistrum Petrum Bruneti »; « Quidam liber *Sententiarum* magistri P. Lombardi », etc.

Barbier de Montault (Mgr X). — *Une matrice de plaque de cheminée du* XVII^e^ *siècle*. Montauban, Forestié, 1894, 22 pp et 1 pl. (Extrait du *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne*).

Il s'agit d'une matrice en bois du XVII^e^ siècle conservée à l'abbaye

Digitized by Google

des Châtelliers (Deux-Sèvres). Au centre, Minerve tenant une sphère ; au-dessus un soleil rayonnant ; au-dessous, un écusson sur un compas, chargé de trois écussons. L'auteur attribue cet écusson à l'architecte Le Duc de Toscane, enterré à Saint-Maïxent. Les seules armoiries connues de cet artiste sont des armes parlantes : *de sinople à un duc d'argent* (armorial de d'Hozier). Aussi cette attribution ne nous paraît pas définitive.

Braux (G. de). — *Le conseiller d'État Nicolas Pistor, sa famille, sa généalogie.* Nancy, Crépin-Leblond, 1894, 18 pp. 2 pl. (Extrait des *Mémoires de la société d'archéologie lorraine*, 1894).

Intéressante notice où l'auteur donne des renseignements, tirés de documents inédits, sur un personnage lorrain du commencement du XVIIe siècle. Nicolas Pistor, aliàs Nicolas Boulanger, devint conseiller d'État de Lorraine avant 1607. Il mourut en 1623. Légiste distingué, il avait été anobli en 1596 par le duc de Lorraine, Charles III. Le diplôme contenant les lettres d'anoblissement, conservé au château de Boucq est un modèle de calligraphie. La lettre initiale du nom du duc de Lorraine est enluminée ; au centre se trouve l'écusson ducal ; au bas du diplôme se voit le blason du nouvel anobli, également enluminé ; cet écusson et l'initiale sont reproduits en phototypie. M. G. de Braux pense que l'enluminure de ces deux pièces est due au pinceau du héraut d'armes lorrain, Jean Callot.

F. M.

Choussy (J.-E.). — *Jeanne d'Arc. Preuves de son martyre à Rouen. Réponse aux historiens des* XVIIe *et* XVIIIe *siècles et à ceux de nos jours qui soutiennent qu'elle n'a pas été brûlée à Rouen.* Orléans, Herluisau et Moulins, Imp. Bourbonnaise, 1894, in 8°, 33 p. — M. Choussy, l'un des historiens de Jeanne d'Arc, possède un document précieux du XVe siècle, et qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la Pucelle.

« Role des sommes payées par le Trésor royal à Maistre Guillaume « Bouille, Maistre en théologie et doyen de Noïon, la somme de « cent livres à lui ordonnée par ledict roole et que le Roy, nostre sire, « a donné pour vacquer et besoigner en aulcunes choses touchant le « faict de Jheanne la Pucelle que les Anglois firent pièça (autrefois) « ardoir (brûler) à Rouen, cy C. l. ».

Bien que ce document ne porte pas de date, M. Choussy et M. Charavay le reportent à l'année 1451 ; G. Bouillé était ce *hault et sçavant personnaige*, conseiller du roi Charles VII, chargé, en 1450, par le roi lui-même, d'être le commissaire enquêteur au procès de réhabilitation. Ce document est donc la récompense de services rendus à cette occasion.

F. Pérot.

Digitized by Google

Revues :

Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy, 2e et 3e trim. 1894. — L. Mar, Trois rencontres au bois de Boulogne au XVIIIe siècle, p. 177 à 180. — L. Mar, Sur Chaillot, p. 180 à 184. — Cte F. de l'Eglise de Ferrier de Félix, Longchamp p. 186 à 187. — L. Mar, Les quatre gouverneurs du château royal de la Muette, p. 189 à 192. — Extraits du Journal des religieux Barnabites desservants de l'église de Passy (1739-1774), p. 192 à 196. — Les demeures historiques du XVIe arrondissement (suite), p. 197 à 199. — Bibliographie et iconographie du XVIe arrondissement (suite), p. 201 et 202.

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, 1894, 1re livr. — Ambroise Tardieu, Le peintre Pierre Esparvier [1663-1731, né à Ussel], p. 21 à 23 et grav. — J.-B. Champeval, Juillac et Beaufort. p. 24 à 54 et 2 grav. — G. Clément-Simon, Pouillé de Nadaud (*fin*) p. 55 à 87 et pl. — J.-B. Chabau, Enseigne ou sportelle de Saint-Mary ; description des enseignes de pélerinage de Roc-Amadour, p. 89 à 111 et plusieurs grav. — Louis Guibert, Livre de raison de Pierre Doumail, notaire à Gros-Chastang (28 janvier 1595-1632), p. 113 à 145. — G. Clément-Simon, Notice de quelques manuscrits d'une bibliothèque limousine (*suite*) [livres de raison d'un homme d'affaires limousin, 1356-1376], p. 147 à 163. — J.-B. Champeval, Cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de Tulle en Limousin, (*suite*), p. 165 à 176.

Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise. — (1894, XIVe volume). — Rapport présenté en 1788 par M. de Caraman à l'assemblée départementale de Saint-Germain, p. 63 à 84. — E. Mareuse, Les peintures murales de la maladrerie de Poissy, p. 85 à 102. — A. Dufour, L'Artillerie de Corbeil au XVIe siècle (1534) p. 103 à 109. — E. Grave, Bossuet, prieur de Gassicourt, p. 110 à 115. — E. Grave, François Quesnay, marguillier de Saint-Maclou de Mantes, p. 116 à 124. — H. Stein, Jean Auxtabours, architecte à Mantes (XIVe siècle), p. 125 à 128. — J. Depoin, Hérivaux, (canton de Luzarches), notes historiques et archéologiques, p. 129 à 151. — L. Plancouard, Les anciennes Cloches de Guiry, p. 152 à 155. — A. de Dion, Michelet de Neaufle, munitionnaire de Philippe-le-Hardi, p. 156 à 166.

Nouvelle Revue rétrospective, no 3, 10 sept. 1894. — Lettres de Charles de Constant (1796), p. 145 à 191. — Un Foudre de guerre (1793), p. 191 et 192. — Mémoires du maréchal duc de Croy-Solre (suite), p. 193 à 216. — Bibliographie (sur la couverture).

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Honoré CHAMPION, Libraire

9, Quai Voltaire, 9, à PARIS

EN VENTE

FÉNELON et BOSSUET. *Études morales et littéraires*, par M. L. CROUSLÉ, professeur d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris. Tome I. . . . . **10 fr.**

On sait la haute situation que M. Crouslé occupe dans le monde universitaire. Aussi cette étude, faite avec une très grande connaissance des documents littéraires et historiques, est-elle appelée à faire sensation.

DE CHAMPEAUX et GAUCHERY. *Les Travaux d'art executés pour Jean de France, duc de Berry*, avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince. Paris, 1894. In-4° avec nombreuses planches en héliogravure. . . . . **75 fr.**

Cette intéressante monographie dont S. A. Monseigneur le duc d'Aumale a bien voulu accepter la dédicace, est faite d'après les documents d'archives ; on y trouvera la reconstitution des splendides résidences que le duc de Berry, ce prince artiste, s'était fait construire au XIVe siècle à Nonette, Bicêtre, Bourges, Riom, Poitiers, Lusignan et Vincennes. Rien n'a échappé à la sagacité des auteurs qui se sont entourés de documents de toute nature : monuments, miniatures, etc., etc. Ce livre n'a été tiré qu'à 200 exemplaires.

BATIFFOL. *Jean Jouvenel, prévôt des marchands de la Ville de Paris (1360-1431)*. Paris, 1894. In-8° . . . . . **10 fr.**

Thèse soutenue à la Faculté des lettres sur un personnage des plus importants pour l'histoire des vieilles institutions municipales de Paris.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

La Jacquerie, de feu M. Siméon LUCE. Nouvelle édition, considérablement augmentée de pièces et documents inédits, publiée par M. Léopold DELISLE, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Les Fées, par feu M. A. MAURY. Nouvelle édition, revue et augmentée par MM. LONGNON, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; BONNET-MAURY, professeur à la Faculté protestante, et une introduction de M. BRÉAL, de l'Institut, professeur au Collège de France.

Ces deux ouvrages, publiés en souvenir de deux illustres historiens français, seront accompagnés d'un portrait en héliogravure.

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ANCIENNE MAISON QUANTIN

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE ILLUSTRÉE

Publiée sous la direction de M. J. ZELLER, membre de l'Institut, et de M. VAST, docteur ès lettres.

Les deux Révolutions d'Angleterre (1603-1689) et la nation anglaise au XVIIe siècle, par M. Ed. SAYOUS, professeur à la Faculté des lettres de Besançon. Un volume in-8°. Texte de 260 pages, nombreuses illustrations.

La France sous Louis XV (1723-1774), par M. H CARRÉ, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Un volume in-8°. Texte de 260 pages, nombreuses illustrations.

La Grèce avant Alexandre (Étude sur la société grecque du VIe au IVe siècle), par M. Paul MONCEAUX, professeur de rhétorique au lycée Henri IV. Un volume in-8° de 320 pages, contenant de nombreuses illustrations.

L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle (le gouvernement, les institutions et les mœurs), par M. Jean-H. MARIÉJOL, professeur à la Faculté des lettres de Rennes. Un volume in-8°. Texte de 350 pages, nombreuses illustrations.

La Civilisation florentine du XIIIe au XVIe siècle, par M. F.-T. PERRENS, membre de l'Institut. Un volume in-8°. Texte de 250 pages, nombreuses illustrations.

Louis XVI et la Révolution, par M. Maurice SOURIAU, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Un volume in-8° de plus de 300 pages, contenant de nombreuses reproductions d'estampes du temps.

La France sous saint Louis et sous Philippe le Hardi, par M. A. LECOY DE LA MARCHE, sous-chef de la section historique aux Archives nationales. Un volume in-8° de 250 pages, illustré de 100 dessins d'après les miniatures et les manuscrits de l'époque.

La France sous le régime du suffrage universel, par M. Edgar ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen. Un volume in-8° de près de 300 pages, contenant de nombreux portraits.

Prix de chaque volume : broché, 4 fr. ; cartonné, 5 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIES ET PUBLICATIONS ARTISTIQUES

L'Ami des Monuments et des Arts. — Revue des deux mondes des Beaux-Arts et de l'Archéologie, illustré, organe du Comité des Monuments français. Directeur : Charles Normand, 98, rue de Miromesnil, à Paris. — Cette revue forme, depuis 1893, la suite de l'*Encyclopédie d'Architecture*, série fondée par Viollet-le-Duc. — Abonnements : France, un volume, 25 francs; étranger, 30 francs.

L'Ancien Forez. — Revue mensuelle historique et archéologique, publiée sous la direction de M. E. Révérend du Mesnil. — Abonnements : France, un an, 12 francs; étranger, le port en sus. — Montbrison, librairie E. Faure.

Le Manuscrit. — Revue spéciale de documents, manuscrits, livres, chartes, autographes, etc., paraissant le 15 de chaque mois. Directeur : Alphonse Labitte, 5, rue de Javel. — Abonnements : France, un an, 20 francs; étranger, 24 francs.

Revue suisse de Numismatique. — Revue publiée par le Comité de la Société suisse de Numismatique, sous la direction de M. P. Ch. Strœhlin. — S'adr. au siège de la Rédaction, Grand'Rue, 9, à Genève.

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Edition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

La Curiosité Universelle. Fondateur et Directeur, Louis Bihn. — Librairie et Estampes anciennes, 69, rue de Richelieu et 1, rue Rameau. — Gravures du XVIII[e] siècle, en noir et en couleur des Écoles Françaises et Anglaises. Portraits Russes et Américains.

Journal des Arts. Directeur : Aug. Dalligny. 1, rue de Provence. — Abonnements : France, un an, 20 fr.; étranger, 25 fr.

Journal des Artistes, 33, rue du Dragon. Henry Bataille, directeur. — Abonnements : France : un an, 10 francs.; étranger, 15 francs. Hebdomadaire.

Numismatique française. — Catalogue-Guide illustré de l'amateur, 1[re] partie : gauloises, mérovingiennes, carlovingiennes, capétiennes et modernes jusqu'en 1815. Prix : 2 francs. — Paris, Raymond Serrure et C[ie], 53, rue de Richelieu.

Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire. — Revue mensuelle, publiée par la librairie Techener, 219, rue Saint-Honoré. — Abonnements : Paris, 12 fr.; départements, 14 fr.; étranger, 16 fr.

L. JOLY

ÉDITEUR

PARIS — 10, Quai Saint-Michel, 10 — PARIS

EX LIBRIS ANA

ET

EX LIBRIS IMAGINAIRES

ABONNEMENTS : { France, un an . . **12** fr. / Étranger » . . **14** fr.

L'Ex libris ana étant tiré à un petit nombre d'exemplaires ne se vend pas en livraisons séparées.

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 10 25 OCTBORE 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

SOMMAIRE DU N° 10

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — H. Lacaille : Notice sur les Archives de la Chambre des Comptes de Blois à la fin du XVIII^e^ siècle et sur quelques inventaires qui en ont été conservés. — W.-H. Langhorne : Coutumes des pays de montagnes entre l'Écosse et l'Angleterre. — Iconographie religieuse. — Titres ecclésiastiques.

QUESTIONS. — Juridiction temporelle à Langres. — Commissaires généraux et commissaires de la Compagnie des Indes. — Armoiries à déterminer.

RÉPONSES. — Marque à expliquer. — P. de Fenouillet, évêque de Montpellier.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

L. JOLY

ÉDITEUR

PARIS — 19, Quai Saint-Michel, 19 — PARIS

EX LIBRIS ANA

ET

EX LIBRIS IMAGINAIRES

Abonnements : { France, un an . . **12** fr. / Etranger » . . **14** fr.

L'Ex libris ana *étant tiré à un petit nombre d'exemplaires ne se vend pas en livraisons séparées.*

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

NOTICE SUR LES ARCHIVES

DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE BLOIS A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE ET SUR QUELQUES INVENTAIRES QUI EN ONT ÉTÉ CONSERVÉS

Dans son ouvrage sur les Ducs de Bourgogne, au tome III des Preuves, le comte de Laborde a donné un très clair aperçu historique de la Chambre des Comptes de Blois et un récit intéressant des efforts qu'il a dû faire pour arriver à reconstituer, dans la mesure du possible, les archives telles qu'elles avaient pu exister avant la vente désastreuse de la collection Joursanvault. Cette introduction passe assez rapidement sur les origines de la Chambre des Comptes et sur son histoire avant 1775, date de sa suppression; je n'ai pas la prétention de la compléter longuement, mais de fournir seulement quelques dates et quelques renseignements sur l'état des archives en 1767, au moment où Bertin faisant exécuter dans toute la France la copie des inventaires des archives provinciales, échangeait avec le procureur général de la Chambre des Comptes de Blois une active correspondance qui donne des détails précis sur le misérable état où se trouvaient alors tous les papiers de la famille d'Orléans (1).

(1) Ces lettres sont conservées dans le fonds Moreau, vol. 359, fol. 52 et suivants.

Digitized by Google

La Chambre des Comptes de Blois possédait, en effet, entre toutes les autres cours de ce genre, des archives d'une importance capitale. Lorsque le comté se trouvait aux mains de la grande famille des Châtillon, ces seigneurs avaient déjà dès le milieu du XIV^e^ siècle, une Chambre des Comptes qu'ils présidaient eux-mêmes, ou, en leur absence, leur chancelier.

En 1391, le domaine fut acheté par Louis, duc d'Orléans, et ce prince qui, pendant toute sa vie, ne cessa d'augmenter ses possessions par de nombreuses acquisitions, laissa à sa mort une foule d'actes de toute nature qui vinrent grossir le trésor des archives des anciens comtes. Depuis, tous les titres de la maison d'Orléans se trouvèrent successivement réunis à Blois, où la Chambre des Comptes d'abord ambulatoire, devint sédentaire sous Charles d'Orléans (1). Louis XII, lors de son avénement à la couronne, accorda aux magistrats les mêmes privilèges que ceux de la Chambre des Comptes de Paris, par lettres du 26 mars 1498. Supprimée en 1566 par l'ordonnance de Moulins, puis rétablie en 1568, elle vit ses privilèges confirmés par Henri III en 1578, puis en 1715. Son ressort administratif extrêmement étendu comprenait toutes les possessions des ducs d'Orléans en France comme en Italie ; de nombreuses pièces diplomatiques, historiques, registres de comptes et autres s'y trouvaient donc réunies ; et la conservation de tant de richesses aurait dû être un des premiers soins des officiers de la Chambre. Les anciens ducs avaient témoigné une grande sollicitude à ce sujet, les inventaires qu'ils firent exécuter et dont il sera question à la fin de cette notice, en sont la preuve ; mais, depuis Gaston d'Orléans, il semble qu'ils se sont montrés plus indifférents.

Ce fut au mois de mai 1767 que Bertin fit prier le procureur général, Rangeard de la Boissière, de lui adresser un rapport sur l'état des archives de la Chambre des Comptes de Blois (2). Celui-ci, alors à Poitiers, ne revint à Blois que le mois suivant, et le 4 août il envoyait au ministre les lettres et le mémoire qui suivent, d'un intérêt capital pour nous renseigner sur l'importance et la valeur qu'avait pu avoir autrefois ce dépôt.

(1) B. N. Collection Clairambault, vol. 785, p. 183 et suivantes.
(2) B. N. Collection Moreau, vol. 359, fol. 52.

Digitized by Google

10 may 1767.

Monseigneur,

La lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois m'a été renvoyée à Poitiers, où j'ay été appellé par des affaires de famille qui m'obligeront d'y passer encore environ quinze jours ; je compte me rendre à Blois a la fin du mois où mon premier soin sera de travailler à vous donner les éclaircissements que vous désirez. Si je pensois, Monseigneur, que le séjour que j'ay encore à faire ici put devenir prejudiciable aux interêts de Sa Majesté, je prierai un de Mrs les avocats généraux de se charger de cette opération, mais je me flatte que vous ne desapprouverés pas le désir que j'ay d'y travailler moy même et que je differe de vous en rendre compte jusqu'à mon retour à Blois.

Je suis avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

RANGEARD DE LA BOISSIÈRE.
Procureur général de la Chambre des comptes de Blois.

A Poitiers, le 10 may 1767.

5 juin 1767.

Monseigneur,

Mon premier soin en arrivant de Poitiers, d'où j'ay repondu à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 may, est de vous rendre compte de ce que vous me demandez sur l'état des archives de la Chambre des comptes de Blois. Je joins ici un petit mémoire qui vous donnera les connoissances que vous désirez et auquel je donnerai plus d'extension si vous le jugez nécessaire. La Compagnie vous suplie, Monseigneur, d'avoir égard au mauvais état de la partie du palais qui renferme son dépôt et d'engager Monsieur de Courteille à en faire les reparations le plus promptement qu'il sera possible.

Je suis, etc.

RANGEARD DE LA BOISSIERE,
Procureur général.

A Blois, le 5 juin 1767.

4 aoust 1767.

Monseigneur,

J'ay l'honneur de vous adresser cy joint un nouveau mémoire de l'état des archives de la Chambre des comptes de Blois, avec copie collationnée des lettres patentes du Roy Henry second, en execution desquelles l'inventaire des titres a été fait ; je suis entré, Monseigneur, selon vos instructions, dans tout le détail dont cette matière peut être

Digitized by Google

susceptible, et je me feray toujours un devoir de vous donner tous les éclaircissements que vous pourrés désirer. Je ne pense pas que le travail nécessaire pour mettre en ordre les titres et papiers qui n'y sont pas, exigeat une dépense considérable. Il suffiroit d'avoir un bon déchifreur et un bon copiste qui dans l'espace d'une année ou deux pourroient avancer cet ouvrage ; les officiers de la compagnie pourroient le diriger et y donner alternativement une partie de leur tems, je m'y livrerois personnellement avec tout le zèle dont je suis animé pour les interests de Sa Majesté.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous renouveler ma prière pour engager M. de Courteille à faire faire les reparations du palais de Blois qu'occupe la Chambre des Comptes. Il est à craindre qu'il n'arrive quelque accident si on n'y remédie promptement.

Je suis, etc,

RANGEARD DE LA BOISSIÈRE.
Procureur général.

A Blois, le 4 aoust 1767.

MÉMOIRE SUR LES ARCHIVES

DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE BLOIS

La Chambre des Comptes de Blois, dont l'origine se perd dans l'obscurité des temps, regissait anciennement les domaines et finances des comtes de Blois, de la maison de Champagne et successivement de celles de Chastillon et d'Orléans — la dernière s'étant éteinte par la mort du Roi Louis XII. Le comté de Blois passa, comme domaine patrimonial à Claude de France, sa fille, épouse de François premier. Par cette alliance, le comté de Blois ayant été totalement réuni à la couronne, la Chambre des Comptes fut confirmée dans le même état et ad instar des autres Chambres des Comptes du royaume. Elle a tenu longtemps ses audiences et conservé le depost de ses archives dans l'enceinte du château de Blois. Gaston de France, frère de Louis XIII, qui tenoit le comté de Blois en apanage, ayant voulu faire des changements et augmentations considérables à ce chateau, la Chambre des Comptes et son depost furent transférés dans le Palais où se tiennent les autres juridictions de la province ; cette translation ayant été faite avec beaucoup de célérité, on ne put alors mettre en ordre que les titres qui en avaient déjà reçu et qui estoient les plus précieux. Ils furent déposés dans une grande salle qui joint celle où la Chambre tient son grand bureau ; tout le contour est occupé par des armoires qui renferment les différents comptes rendus à la Chambre et qui remontent au XIIe siècle. Dans le milieu sont placées des layettes étiquetées qui contiennent les chartes, dons et

Digitized by Google

brevets, traités d'alliances, contracts de mariages, partages et autres actes et titres importants concernant les possessions des anciens comtes de Blois et ducs d'Orléans, tant dans l'intérieur du royaume que dans le Milanais et autres pays étrangers. Il y a des inventaires de ces layettes en deux volumes in-folio qui remontent jusqu'au XII[e] siècle et par le moyen desquels la recherche des titres devient très facile.

Il y a en outre plusieurs volumes in-folio en parchemin appelés cartulaires, où sont transcrits des actes aussi fort importants pour le domaine de Sa Majesté, érection de terres et autres grâces accordées par les Rois de France et comtes de Blois. Ces cartulaires sont dans la forme la plus authentique, on en délivre des expéditions pour les intérêts de Sa Majesté et de ses sujets, du consentement du procureur général à qui les requêtes sont communiquées, ces cartulaires ont chacun leur table particulière, le plus ancien commence au XII[e] siècle.

Dans l'intérieur de cette même salle est aussi le dépôt des foy, hommages, aveux et dénombrements des fiefs et terres de dignité qui relevent du comté de Blois, ils sont conservés dans des layettes cottées par ordre alphabétique, qui en rend de même la recherche fort aisée.

Au-dessus de cette grande pièce qui renferme tous les titres et chartes qui ont été mis en ordre, règne une autre pièce de pareille grandeur qui contient beaucoup de papiers et actes en parchemin qui ne purent être mis en ordre convenable lors du transport qui en fut fait du château au Palais, ils remplissent dix-huit à vingt grandes armoires, quinze tonneaux, et cinq à six grands coffres ; une partie sont des acquits des comptes rendus à la Chambre, mais il y a tout lieu de présumer qu'il s'y trouveroit aussi des titres précieux dont on ne peut acquérir la connoissance que par un travail long et dispendieux. Si la Compagnie pouvait obtenir des secours pour frayer a la dépense des commis nécessaires a ce travail, elle le suivroit, et moy personnellement, avec tout le zèle que nous devons au service de Sa Majesté.

La garde des archives est confiée aux deux plus anciens maistres des Comptes qui ont chacun une clef différente, ils ne peuvent faire délivrer aucune expédition des titres renfermés dans le dépost sans le consentement du procureur général ; M. le chancelier de La Moignon lui fit remettre il y a quelques années une des clefs, relativement à la grande jeunesse d'un des maistres qui s'en trouvoit chargé par l'absence des autres ; cette clef a depuis été rendue à l'ordre des maîtres qui en cas d'absence doivent la remettre au procureur général.

Tel est l'usage observé pour la conservation des archives, mais il ne suffit pas pour l'assurer, elle (*sic*) dépend encore essentiellement du rétablissement de la partie du Palais qui les renferme ; la couverture est dans le plus mauvais état, les eaux pluviales qui se font un passage de tous les cotés en pourrissant la charpente et les murs, font

Digitized by Google

craindre la ruine entière du battiment ; les titres et papiers renfermés dans la pièce la plus voisine du toict courent risque d'être endommagés, l'eau commence même à filtrer dans la pièce d'en bas et si on néglige plus longtemps une réparation aussi urgente, le mal peut devenir irréparable.

Le 11 aoust 1767.

Je vous remercie, Monsieur, du mémoire que vous avez bien voulu m'envoyer et qui me met au fait de l'état dans lequel se trouvent les archives de votre Compagnie. Je vois que vous avez : 1° deux volumes in-folio d'inventaires, 2° plusieurs cartulaires in-folio, 3° dix-huit à vingt grandes armoires, quinze tonneaux et cinq à six grands coffres remplis de papiers et d'actes en parchemin qui ne purent être mis en ordre lorsque l'on transporta au Palais les titres qui étoient cy devant au château de Blois.

Il paraît que les deux inventaires ne contiennent que l'état des chartes et autres titres qui sont placés dans les layettes. Et sur ces inventaires permettés-moi d'abord de vous demander : 1° en quels tems ils ont été faits, 2° par qui et en vertu de quelle commission, 3° si lorsqu'ils furent faits on en envoya un double au Roy ou à quelques uns de ses ministres.

Sur les cartulaires je voudrais savoir aussy : 1° combien vous en avés de volumes, 2° en quels tems ils paroissent avoir été faits, 3° s'ils sont tous de la même main et de la même écriture, 4° la date du premier et du dernier acte de chacun de ces volumes, 5° si les actes qui sont transcrits paroissent être les mêmes actes qui sont renfermés dans les layettes, c'est ce que vous pourrez connoistre aisément en comparant les cartulaires avec les inventaires.

Je désirerois fort aussi de pouvoir être assuré si ces deux volumes d'inventaires renferment tout ce que la Chambre des Comptes de Blois possède de chartes. Quant aux foi (*sic*) et hommages et autres actes féodaux, je voi bien qu'il n'en a été fait jusqu'icy aucun inventaire non plus que des comptes qui sont renfermés dans les armoires.

Je sens bien qu'il seroit important de faire un triage dans les armoires et dans les coffres qui renferment tant de papiers inconnus, et que jusques là on ne sera point assuré qu'il n'y ait point au milieu de ce cahos (*sic*) quelque titre précieux. Nous y viendrons, Monsieur, lorsque nous pourrons, et je serois fort aise que vous me sugérassiés quelque moyen d'y mettre de l'ordre sans qu'il en coûte beaucoup au Roy ; mais en attendant, Monsieur, il est important que le Roy sache si à l'ecception de ces papiers inconnus qu'on..... un jour tous les titres et chartes de la Chambre des Comptes sont renfermés dans ces deux volumes d'inventaires.

Je seray fort aise que cette correspondance avec vous me mette en état de lui faire l'éloge de votre zèle.

Digitized by Google

Je suis avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble etc. (1).

Le désir du ministre d'avoir la copie de l'inventaire fait par ordre d'Henri II, donna lieu à l'envoi de la curieuse lettre qui suit :

1er décembre 1667.

Monseigneur,

J'ay appris, d'un des principaux officiers de la Chambre des Comptes de Blois, où j'étois ces jours passés, que vous étiés dans l'intention de faire faire l'inventaire des titres considérables dont cette Chambre est dépositaire.

Je me suis présenté plusieurs fois à votre hôtel dans l'espoir de pouvoir vous offrir mes services à ce sujet. Originaire de cette province, je me suis occupé depuis bien des années à feuilleter de vieilles pancartes, par l'envie de connoitre ceux auxquels j'avois l'honneur d'appartenir. Cet amusement m'a mis a portée de déchifrer avec la plus grande facilité, les titres les plus anciens et les plus difficiles, et la conoissance que j'ay acquise des noms de famille et de lieu dans cette Province augmente encore chés moy cette aisance. Plusieurs domaines que j'ay dans le Blésois et qui auroient besoin de ma présence, me feroient souhaiter d'aller fixer ma demeure dans cette ville ; mais mon état captive icy une retraitte motivée et honorable et l'envie de remplir vos vues détermineront aisément mon irrésolution. Le magistrat qui m'a parlé de cette entreprise m'a dit en même tems que la Chambre avoit répondu, Monseigneur, qu'il seroit nécessaire pour ce travail de la présence d'un maitre des Comptes, d'un lecteur et d'un secrétaire. Je prendrois la liberté de vous représenter qu'il y auroit un moyen pour remplir les vues de la Chambre, pour exécuter cet ouvrage bien plus promptement et pour qu'il en coutât moins, et qui deviendrait en outre avantageux au service de la Chambre. Ce moyen seroit que l'officier dont la présence paroitroit nécessaire fut en même tems le lecteur et qu'il eut sous lui deux secrétaires. Le Président de cette Chambre est dans l'usage de se qualifier Premier Président, quoiqu'il soit seul, il seroit donc fort aisé que vous fissiés accorder au sujet que vous honorerés de ce travail d'une commission de second Président ou dans le cas de difficulté de telle autre magistrature que vous jugeriés à propos, lequel au moyen des honoraires de cette commission, outre quelques instans qu'il donneroit au service de la Chambre, pouroit s'occuper de cet inventaire. Quoique le travail d'un ou deux secrétaires exige des connaissances et des talens, on trouverait dans cette province des sujets pour

(1) Cette lettre est de Moreau.

Digitized by Google

une modique rétribution. M. le Premier Président verroit avec plaisir cet arrangement et je me flatte que la Chambre l'apprendroit sans peine. Je seray bien charmé, si sous vos ordres, vous m'honorés d'un travail, utile au domaine du Roy, et de très grande importance pour la noblesse du ressort de la Chambre.

J'ay l'honneur etc.

PAJON DE MONCETS

écuier, doct. régent en médecine, rue des Gravilliers.

Ce 1er décembre 1767.

Malgré l'offre de ses services, le docteur ne vit pas donner suite à sa proposition, car, en janvier 1768, un nommé Marchand fut désigné comme copiste par le procureur général, qui lui promit un traitement de 400 livres. On eut aussi des réparations à faire dans la partie du palais où se tenait la Cour et qui menaçait ruine.

La copie du premier volume de l'inventaire ne fut terminée qu'au mois de mai, et celle du second au mois de septembre à cause d'une grande maladie de Marchand ; la collation faite, on s'aperçut que bien des titres avaient disparus depuis Henri II, les déménagements qu'avaient dû subir les archives sous Gaston d'Orléans lors des agrandissements faits au château furent la cause assez plausible de ces pertes; on nota soigneusement les documents qui manquaient en mettant en marge le mot « vérifié » en regard de ceux qu'on retrouva intacts dans les layettes. Quant aux réparations si urgentes, le procureur général ne cessait d'en réclamer l'exécution auprès du ministre. Il écrivit le 7 mai :

7 may 1768.

Monseigneur,

Je m'étois flatté que la copie du 1er volume de l'inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Blois seroit fini à la fin de mars comme je vous l'avois annoncé, mais elle s'est trouvée plus longue que je ne pensois, et malgré toute mon attention à suivre cet ouvrage, qui n'a point été interrompu, le copiste n'a pu me le rendre qu'hier ; il est entre les mains du relieur pour le mettre en brochure et je compte demain, Monseigneur, vous l'envoyer par la poste ; j'espère que vous serés content de l'exactitude de la copie qui est en tout conforme à l'original, l'ancien stile ayant été suivi littéralement, elle a éte collationnée avec le plus grand scrupule ; le relieur m'a fait connoitre que notre copiste avoit laissé les marges extérieures un peu étroites, ce qui exgie qu'on ait attention de ne pas trop prendre sur

Digitized by Google

les feuilles en les coupant pour les relier. Je ne pense pas que cette faute puisse nuire au corps de l'ouvrage, qui d'ailleurs a été fait avec assés de soin. Si vous jugés, Monseigneur, que le copiste mérite les 400 l. que je lui ay fait espérer au lieu de 350 l. dont je suis positivement convenu avec lui, je vous prie de donner vos ordres pour lui en faire toucher moitié. Il va travailler tout de suite à la copie du second volume, mais à juger du temps qu'il a employé à celle du premier, je ne pense pas qu'il puisse le rendre avant le mois de septembre.

Vous verrés, Monseigneur, à la marge de la majeure partie des articles le mot *verifié*. Il a été ajouté d'après la vérification généralle des layettes faitte depuis la translation des archives du château au palais où elles sont actuellement ; les pièces où manque le mot *vérifié* ne se sont point trouvées dans lesdittes layettes ; il y a tout lieu de croire que les troubles survenus depuis la fin du règne de Henry II et la précipitation du transport qui s'est fait du temps de Gaston duc d'Orléans, comte de Blois, auront mis quelque désordre dans cette partie, et que les titres qui manquent pourront se trouver dans ce cahos de papiers renfermé dans des armoires et des tonneaux.

Nous n'avons point encore entendu parler de nos réparations, malgré les lettres pressantes que j'ay écrites à M. le contrôleur général et à M. Cochin. La compagnie vous suplie, Monseigneur, de vouloir bien engager ces Messieurs à les faire faire promptement. Elles deviennent de jour en jour plus urgentes et si on les remet à une autre année, nous serons forcés, pour conserver les titres du Roy, de les faire transporter ailleurs et tout ce que renferme le chartrier, et pour notre sûreté particulière, de cesser de tenir nos bureaux au palais ; ce qui nous occasionneroit un embarras et une dépense très considérables jointes à la difficulté de trouver un endroit sûr et assés vaste pour former nostre dépost.

Je suis etc...

RANGEARD DE LA BOISSIÈRE

A Blois, le 7 may 1768.

Malgré ces pressantes instances, on ne peut rien obtenir, et les officiers de la Chambre résolurent de se transporter aux Cordeliers de la Ville. Voici les lettres échangées à ce sujet, ainsi que le procès-verbal adressé à Bertin par le procureur général :

31 may 1768.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 de ce mois, mais non la lettre que vous m'annoncés de M. Cochin à M. Bertin au sujet de nos réparations. La compagnie et moy personnellement vous auront une véritable obligation si voust voulez bien engager M. de Cypierre à donner un avis prompt et

*

Digitized by Google

favorable ; je compte aussi lui en écrire. Il n'y a plus en vérité de sûreté pour nous, nous serons forcés d'abandonner le Bureau si ce travail n'est pas fait avant l'hiver, et de déplacer les titres et chartes renfermés dans notre dépost, ce qui ne peut se faire sans beaucoup d'embarras et de dépense. Vous pourrez, Monsieur, me faire passer la somme promise à notre copiste en une rescription sur la recette des tailles, aydes ou gabelles de cette ville. Il travaille sans relâche à l'expédition du second volume d'inventaire ; j'espère pouvoir vous la faire passer dans le courant du mois d'aoust ; je donneray tous mes soins pour qu'elle soit exacte et correcte, trop heureux de concourir avec vous, Monsieur, à remplir dans la partie qui me concerne les vües d'un ministre aussi éclairé que respectable et de me trouver par cette correspondance à portée de vous assurer de l'attachement respectueux, etc...

R. DE LA BOISSIÈRE.

A Blois, le 31 may 1768.

26 juin 1768.

J'ay reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 6 de ce mois, celle de M. Cochin à M. Bertin qui annonce les meilleures dispositions pour faire faire nos réparations, cependant nous n'entendons parler de rien et le mal est devenu si grand que nous avons été obligés d'abandonner la salle où se tient le grand bureau et de nous transporter aux Cordeliers de cette ville ; nous serons aussi dans l'obligation de déplacer les titres et chartes de notre dépost, la Compagnie a même, sur cela, fait un arresté que je compte envoyer ces jours-cy à M. Bertin que je vous prie, Monsieur, d'engager à presser cette réparation dont la suspension peut occasionner les plus grands accidents.

J'ay aussi reçu la rescription de cent soixante quinze livres que votre secrétaire m'a adressée, je l'ay remise au copiste. Il m'en a donné quittance que vous trouverez cy jointe, il travaille sans relâche à la copie du second volume de l'inventaire et j'espère être en état de l'envoyer dans le courant du mois d'aoust. Je suis etc.

R. DE LA BOISSIERE.

A Blois, le 29 juin 1768.

28 septembre 1768.

Monseigneur,

La copie du second volume de l'inventaire des titres et chartes étant au trésor de la Chambre des Comptes de Blois vient de finir. Il l'auroit été plutôt sans une maladie considérable qu'a eue le copiste et qui l'a empeché de travailler pendant plus d'un mois ; comme le retard ne

Digitized by Google

vient point de sa faute, je vous suplie, monseigneur, de lui accorder la gratiffication que je luy ay fait espérer; ce volume a été collationné avec exactitude, vous le recevrez par le prochain courier, j'en feray charger le directeur de la poste de cette ville. Je désire que vous soyez content de l'ouvrage auquel j'ay donné toute mon attention.

La Compagnie me charge, Monseigneur, de vous témoigner sa vive reconnaissance de ce que vous avez bien voulu vous intéresser pour lui faire obtenir les réparations qu'elle demandait, votre recommandation les a déterminées et on y travaille actuellement ; la crainte de quelque accident nous a fait prendre le parti de déplacer les titres les plus prétieux. Ils seront remis à leur ancienne place aussitot que l'ouvrage sera fini. Je suis etc.

R. DE LA BOISSIERE.

A Blois, le 28 septembre 1768.

Monseigneur,

Le danger dont étoit menacée la Chambre des Comptes de Blois, en continuant d'habiter la partie du palais qui lui est affectée, l'a déterminée, sur les avis qui lui ont été donnés, à tranférer son bureau dans une salle des Cordeliers de cette ville; elle a fait à cet effet un arresté que j'ay l'honneur de vous adresser, comme il a aussi pour objet le déplacement des titres et chartes renfermés dans le dépost, la Compagnie n'a point voulu y procéder, Monseigneur, sans vous en prévenir et avoir sur cela votre agrément, comme ce déplacement ne peut se faire sans frais, elle vous supplie de lui procurer le remboursement des avances qu'elle sera obligée de faire à cette occasion, et de renouveller votre recommandation auprès de M. Cochin pour que les réparations soient faites avant l'hiver; le séjour de la Chambre aux Cordeliers ne peut être que momentané. Il deviendroit fort incommode et sujet à bien des inconvénients s'il étoit de longue durée.

Je suis etc...

R. DE LA BOISSIERE.

A Blois, le 2 juillet 1768.

Extrait du registre des délibérations de la Chambre des Comptes de Blois.

Ce jour seize juin mil sept cens soixante huit, la Compagnie, tous les ordres mandés, extraordinairement assemblée au grand bureau, s'est fait représenter copie du procès-verbal dressé le 22 janvier dernier par le sieur Aurioust, controlleur des bastimens du Roy, par lequel il est constaté que les lieux où la Compagnie tient ses audiances, son bureau et le dépost de ses archives sont menacés d'une ruine prochaine et imminente, et d'ailleurs venant de reconnoitre

Digitized by Google

que, depuis ledit procès-verbal, le danger a augmenté sensiblement, les gens de l'art assurent qu'un écroulement subit est à craindre.

A arresté, sous le bon plaisir de sa Majesté, qu'à commencer de ce jour elle tiendroit son bureau et ses audiances dans une salle du monastère des PP. Cordeliers de cette ville, du consentement qu'ils ont à cet effet donné, et que sans délai il seroit procédé avec les précautions nécessaires au transport des titres et chartes du thrésor qui seront déposés dans les lieux sûrs et choisis dans ledit monastère. Ladite délibération signée de Messieur (*sic*).

C'est ici que se termine la correspondance de Rangeard de la Boissière; on a pu voir quel zèle et quel dévouement il avait déployés. Grâce à lui, l'inventaire fut copié et avec assez de soin pour que nous puissions nous rendre encore compte aujourd'hui de l'importance de ces archives.

Cette copie forme les volumes 405 et 406 de la collection Moreau à la Bibliothèque Nationale. Le premier a 417 folios. Il a pour titre :

« Inventaire fait des lettres, titres, papiers, registres, comptes et enseignements trouvés en la Chambre des Comptes du Roy, nostre sire, à Blois, en vertu des lettres patentes de commission dudit seigneur addressantes à MM. des Comptes, données à Saint-Germain-en-Laye le deuxième jour de septembre l'an mil cinq cens cinquante, dont la copie est cy devant transcritte. Auquel inventaire a esté commancé à besongner par MM. desdits Comptes et leur greffier le IX^e^ jour de décembre audit an cinq cens cinquante. »

Au dernier folio on lit :

« Collationné sur l'original du 1^er^ tome de l'inventaire étant au trésor de la Chambre des Comptes de Blois, par nous, Cristophe-François Pelloquin, doyen maitre ordinaire, et Gentien Rangeard de la Boissière, procureur général en ladite Chambre.

Signé : Pelloquin, Rangeard de la Boissière.

« Par Messieurs (*sic*), Marchand. »

Une table placée en tête donne le nombre et le titre des layettes inventoriées. La copie de l'ordonnance de 1550 est au folio 1.

Le volume 406 a 427 folios avec table également, et disposition identique.

Un extrait de ces deux volumes est conservé sous le n° 5980

Digitized by Google

du fonds français dans les manuscrits de du Cange ; c'est un volume in-8° en papier de 182 folios.

Un autre inventaire, du XVIIe siècle, existe sous le n° 680 des nouv. acq. fr. Il fut commencé le 16 mars 1637 par les conseillers du roi et du duc d'Orléans assistés du greffier en titre René Rasteau et de son prédécesseur Georges Prudhon. Les archives étaient alors conservées dans la maison d'un sieur de Billerusche, chanoine de Saint-Sauveur, située dans la basse-cour du château. La rédaction de cet inventaire, nécessité par le déplacement des documents exécuté par Gaston d'Orléans, dura seize jours.

Enfin il faut signaler un dernier inventaire, et le plus ancien. C'est un cahier de papier, in-4°, de 50 folios dont 43 seulement sont remplis (1). Il est divisé en chapitres et en articles avec analyses des pièces. En voici le titre et l'explicit :

« Inventoire des lettres, chartres, privilleges et autres escrips touchans feu Monseigneur le duc d'Orléans, conte de Bloys et de Beaumont et seigneur de Coucy, dont Dieux ait l'âme, et Madame la duchesse, apportées de Paris à Bloys par le commandement de madicte dame. »

« Toutes les lettres déclarées en ce présent inventoire contenues et signées par les lettres de l'a, b, c, selon ce qu'il est cy devant déclairié en XII, XX, XVII articles et mises en layetes longues de boys articulées et signées dessus le couvercle par lettres de l'a, b, c, et selon le commancement et l'intitulement d'un chascun chappitre contenu en ce présent inventoire, ont esté receus à Bloiz du commandement de Madame la duchesse en la présence de maistre Regnault de Sens, conseiller de madicte dame et son bailli de Bloiz, de maistre Jehan de Villebresme, secrétaire du Roy et de madicte dame, par moy N. Bernart, secrétaire d'icelle dame, commis ad ce par elle le XXe jour de février MCCCC et VII; et le double dudit inventoire a esté baillié audit Villebresme pour le porter à Paris en la Chambre des Comptes de madicte dame. »

Ces divers inventaires peuvent parfois suppléer aux documents disparus par les analyses assez complètes qu'ils en fournissent ordinairement. Il ne faudrait pas cependant accepter sans examen toutes les dates de la copie de 1768 où se sont glissées quelquefois les erreurs inévitables dans ce genre de travail.

H. Lacaille.

(1) Archives Nationales, K. 210.

Digitized by Google

COUTUMES DES PAYS DE MONTAGNES

ENTRE L'ÉCOSSE ET L'ANGLETERRE

Un enfant doit aller dans une maison voisine de celle de ses parents, avant d'être porté à l'église pour le baptême et la famille où on le porte doit lui présenter trois choses : un œuf, du sel et un pain ou une pièce de monnaie. Il est de rigueur que l'enfant monte l'escalier avant de le descendre, autrement il tombera dans le monde. La mère, avant d'aller offrir ses actions de grâces à l'église, ne doit pas entrer dans toute autre maison que la sienne. Si l'enfant ne crie pas sur les fonts baptismaux, cela signifie que le diable n'en est pas encore sorti et l'enfant aura des malheurs dans la vie. Au banquet du baptême, on donne à chaque parent un gâteau qu'il doit présenter à la première personne qu'il rencontre en sortant de la maison, à un homme, si l'enfant est une fille et inversement. Si le prêtre donne à un enfant un autre nom que celui qu'il a, il faut que l'enfant porte ce nom.

W. H. LANGHORNE.

ICONOGRAPHIE RELIGIEUSE

Le *Bulletin de la Société Archéologique du Limousin*, 1894, p. 292, 293, décrivant deux émaux du XVII^e^ siècle, dit de la *Justice :* « Elle repose sur une sorte de terrasse sphérique dont ou ne verrait que le haut et qui est peinte en vert et ornée d'herbes et fleurs en noir, rouge et or » ; et de la *Tempérance :* « Tenant du bras droit, relevé à hauteur de l'épaule, un pot d'où un liquide va s'écouler dans un autre vase en forme de pichet, qu'elle tient de la main gauche contre la hanche ».

On peut être plus précis. La « terrasse sphérique », herbue et fleurie, n'est autre que le globe terrestre : la Justice, en effet, domine le monde.

« Un liquide » s'écoulant d'un vase dans un autre ne constitue la vertu de tempérance qu'autant que l'ardeur du vin est modérée par une addition d'eau.

Le même *Bulletin*, p. 526, mentionne une tapisserie d'Aubusson, à la cathédrale de Mende, représentant « la *Fuite en Égypte*, ou peut-être encore le départ de Jésus-Christ allant annoncer l'Évangile. Deux personnages, dont l'un paraît être

Digitized by Google

Jésus, s'embrassent; deux femmes font de même. Un âne, à côté, paraît attendre le départ ». La scène est celle de la Visitation : les deux femmes sont sainte Élisabeth et la sainte Vierge; les deux hommes, saint Joachim et saint Joseph. L'âne, sur lequel Marie était montée, annonce plutôt l'arrivée.

X. B. DE M.

TITRES ECCLÉSIASTIQUES

Un ouvrage a été publié, avec les qualificatifs à l'intitulé : « Ancien aumônier de M. le comte de Chambord, camérier d'honneur de Sa Sainteté Léon XIII, chanoine honoraire de Châlons ».

L'ordre n'est pas rigoureusement conforme à ce qu'exige l'étiquette romaine. *Camérier* doit passer au premier rang, parce que c'est la dignité la plus haute, et par respect pour le pape qui l'a conférée. Vient ensuite *chanoine honoraire*, car dans l'Église, le chapitre est le premier corps du diocèse et, comme tel, les chanoines ont la préséance sur tous les ecclésiastiques, excepté pourtant le vicaire général, pourvu toutefois qu'il soit *in habitu vicariali*. Enfin, la dernière place sera pour *aumônier*, fonction purement amovible et secondaire, d'autant que la personne n'est plus en fonction, le comte de Chambord étant mort, ce qui motive l'épithète *ancien;* même pour un souverain vivant, cette prééminence ne serait pas acceptable.

X. B. DE M.

QUESTIONS

---

42. Juridiction temporelle à Langres. — On sait que la seigneurie du Chapitre de Langres dans cette ville était localisée aux rues voisines du cloître et au faubourg de Sous-mur et que l'évêque possédait le reste de la ville (Cf. *Corresp. hist.*, 1894, p. 238). Mais s'il était impossible au premier de reculer

Digitized by Google

les limites de son étroite juridiction, il ne s'interdisait pas d'augmenter le nombre de ses justiciables par divers expédients. Voici l'un de ceux dont il prétendait user au milieu du XIV^e^ siècle. Il disait : « quod si aliquis canonicus Lingonensis dabat vestes « vel faciebat nuptias alicui burgensi de civitate Lingonensi sub- « dito episcopi Lingonensis, extunc efficiebatur de jurisdictione « omnimoda ipsius canonici, et quod dicti decanus et capitulum « et singulares canonici ecclesie Lingonensis erant in possessione « et saisina omnimode jurisdictionis exercende soli et insolidum « per se vel per gentes suas in prefatos burgenses quocienscun- « que casus jurisdictionis in personis eorundem evenerunt ».

Un accord passé entre les parties le 17 juin 1351 décida : « quod si quis canonicus Lingonensis alicui burgensi de civitate « Lingonensi subdito dicti episcopi vestes dederit vel nuptias « fecerit, non propter hoc de jurisdictione ipsius canonici erit, « sed remanebit de jurisdictione et dominio ipsius episcopi, « sicut antea existebat ». — Le roi sanctionna cet accord le 17 juillet suivant (Original, Archives de la Haute-Marne, *fonds du Chapitre de Langres*).

Je serai très obligé aux personnes qui me signaleront des textes où ces expressions : *dare vestes*, *facere nuptias* se rencontrent et me diront à quel usage elles peuvent faire allusion.

F. C.

43. Commissaires généraux et commissaires de la Compagnie des Indes. — On désirerait savoir si l'on peut espérer trouver, soit dans des livres imprimés, soit dans des manuscrits, soit dans des documents d'archives, des états de fonctionnaires employés par la Compagnie des Indes françaises, sous Dupleix. On serait surtout curieux de savoir si tel fonctionnaire désigné par ces mots *commissaire général*, et parfois simplement *commissaire*, dans des correspondances du temps dudit Dupleix, doit être ou était un commissaire des Guerres, c'est-à-dire avait des fonctions analogues à celles de nos intendants militaires.

On connait aux Archives nationales de nombreux cartons relatifs aux affaires contentieuses de la Compagnie des Indes ; on croit qu'il n'y a rien dans ces cartons qui puisse répondre aux desiderata du questionneur. Il y a un dossier curieux sur Dupleix aux Archives de Seine-et-Oise ; on l'a consulté utilement, mais on n'y a pas trouvé réponse à la question ici posée, et on ne devait pas l'y trouver. *Curiosus in omni historia.*

Digitized by Google

44. Armoiries à déterminer. — Un de mes confrères héraldistes pourrait-il me donner l'attribution des trois armoiries suivantes :

1. *De..., à la croix de..., cantonnée de quatre têtes d'aigle arrachées de...* (Sceau du XIV^e^ siècle).

2. *De..., au chevron de..., accompagné de trois souris ou rats de..., au chef de..., chargé d'une double aigle issante de...* (Fer à gaufres de 1552, avec les initiales I. R.)

3. *D'azur au chevron de..., accompagné de trois roses d'argent, en chef d'une étoile d'or et en pointe d'un cœur de même.* L'écu est sommé d'un heaume ayant une aigle éployée de sable pour cimier (Peinture murale du XVII^e^ siècle).

J. M.

RÉPONSES

Marque à expliquer (12). — Dans l'ouvrage de M. Lucien Wiener. *Études sur les filigranes des papiers lorrains* (Nancy, 1893, se trouvent reproduits de nombreux filigranes où cette marque entre dans la composition de monogrammes (Voir pl. 2, 3, 4, 7, 10, 13, etc.)

P. de Fenouillet, évêque de Montpellier (38). — Dans le *Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français* (t. V, 1857, p. 33) se trouve un article de H. Bordier au sujet de la curieuse lettre du lieutenant-général de Montpellier contre son évêque.

H. D.

CHRONIQUE

M. Fr. Pérot a publié dans le n° du 22 octobre de la *Curiosité Universelle*, une note sur la restauration de l'église fortifiée de Montet-aux-Moines (Allier).

Le vente de la collection Baudot se fera à Dijon, le 14 no-

Digitized by Google

vembre et jours suivants, sous les auspices de M. Tagini, expert. Le catalogue illustré (in-4°, 182 pp. et 12 pl.) vient de paraître.

Le registre d'inscription à l'École des Chartes pour l'année scolaire 1894-1895 a été ouvert le 20 octobre dernier, et clos le 25 à quatre heures. Les examens écrits ont lieu le 26 et le 27 ; l'examen oral, le 29 octobre. — La réouverture des cours est fixée au 3 novembre. — Rappelons que ces cours sont absolument publics, mais que les élèves nommés après examen ont seuls droit aux bénéfices que confère cette nomination, et, après les trois années d'études, au diplôme d'archiviste-paléographe.

M. G. Bengesco, ministre plénipotentiaire de Roumanie en Belgique, l'érudit auteur de la *Bibliographie des œuvres de Voltaire*, met la dernière main à une Bibliographie Franco-Roumaine où seront cités et décrits tous les livres publiés en France sur la Roumanie et tous les ouvrages d'écrivains roumains écrits en langue française.

M. A. Morel-Fatio fera, le 21 novembre prochain, une conférence à Oxford sur *don Quichotte*.

M. Michel Barré, bibliothécaire de la ville de Mézières, officier d'Académie, est décédé à Mézières le 21 septembre, dans sa cinquante-troisième année.

Le 27 septembre ont été vendus, à l'Hôtel Saint-Georges à Tirlemont, les objets antiques découverts dans les fouilles faites en 1892, à Grimde-lez-Tirlemont, par la Société d'Archéologie de Bruxelles. La propriété de ces objets était indécise entre la Société et le bureau des hospices de Tirlemont. Un camée en sardoine, à trois teintes (tête d'Auguste jeune), a été mise à prix à 8,500 francs. Les enchères ont monté jusqu'à 30,000 francs; l'acquéreur est M. Rollin, l'expert parisien bien connu. M. Rollin a acquis également pour 1,500 francs une bague romaine en or portant l'inscription : CONCORDIA-COMMUN. Une fibule en bronze a été adjugée au représentant de l'État belge, pour 450 francs.

M. J. Mayor, conservateur du Musée Fol, à Genève, a décrit dans la *Revue archéologique*, les anneaux mérovingiens du Musée de Genève ; les descriptions sont accompagnées de remarques critiques. A la suite de cet article, tiré à part (Paris, Leroux, 1894, 23 pp.), se trouve une intéressante communication sur deux inscriptions romaines, l'une découverte à Ville-la-Grand (Haute-Savoie), et l'autre à Genève.

A l'occasion du X^e^ Congrès international des Orientalistes, tenu à Genève du 3 au 12 septembre 1894, M. Ed. Favre a publié une brochure, *Les Études Orientales à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1838-1894*, où se trouve la bibliographie des travaux d'histoire et d'archéologie orientales publiés par les membres de la Société. Signalons dans cette brochure une bibliographie des travaux de Frédéric Soret relatifs à la numismatique.

Plusieurs journaux ont annoncé que dans une vente faite à

Digitized by Google

Berlin récemment, on avait adjugé, pour 12,000 marks, le livre d'heures de Philippe de Gueldres, femme de René II, duc de Lorraine. Ce manuscrit aurait, ont-ils ajouté, été dérobé à la Bibliothèque de Nancy pendant l'occupation allemande en 1870. Renseignements pris, jamais ce manuscrit n'a figuré dans la Bibliothèque de Nancy.

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu du Congrès de Mons (p. 292). C'est M. Cons et non M. Gonse qui représentait le Ministère de l'Instruction publique à ce Congrès.

On sait que des bijoux précieux ont été volés au Musée Borély, à Marseille (voir *Correspondance*, nos 3, p. 82 et 7, p. 221) et qu'au palais de Longchamps, des peintures et des dessins de maîtres disparurent sans qu'il fût possible de mettre la main sur le ou les auteurs du vol. Un individu qui avait entre les mains les dessins et les tableaux de Longchamps a été arrêté à Genève, au mois de juillet; voici dans quelles conditions :

De nombreux vols avaient été commis à Genève, dans divers établissements publics (le Musée archéologique, le Musée Fol, le Musée d'histoire naturelle, l'École de Chimie), chez des antiquaires et des bijoutiers; tous semblaient avoir été exécutés par le même personnage et avec la même habileté. Les recherches de la police demeurèrent vaines jusqu'au jour où un agent, allant déposer chez un orfèvre le signalement d'une montre volée à un antiquaire, reconnut la montre en question sur le comptoir même de l'orfèvre et mit la main sur celui qui l'apportait et cherchait à la vendre. La montre fut reconnue par son propriétaire, auquel elle avait été volée alors qu'il achetait au même individu un vase Renaissance. Pendant ce temps, le conservateur du Musée Fol déposait une plainte pour vol d'un vase, le vase retrouvé chez l'antiquaire dépouillé, et, peu à peu, la police put reconstituer la série des vols de l'individu arrêté. Ce dernier avait deux logements qui ne furent pas découverts sans peine ; on y trouva ceux des objets volés dont il n'avait pu se défaire, et parmi eux, trois dessins (un van Dyck, un Rembrandt et un Daniel de Volterre corrigé parMichel-Ange) et trois tableaux (une étude de Karel du Jardin, une nature morte attribuée à Desportes, un portrait présumé de Jean Racine, copié par Vivien), qui furent reconnus par le conservateur du Musée Fol, grâce à un poinçon aux armes de Marseille qu'ils portaient, et à une description publiée par *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*. Tableaux et dessins avaient été coupés et violemment arrachés de leur cadre et étaient dans un état déplorable; trouvés par un domestique de l'hôtel, dans la chambre occupée par le voleur et sous un meuble, celui-ci croyant n'avoir à faire qu'à d'informes morceaux de toile ou de papier, les avait jetés aux balayures aggravant ainsi le dommage premier et empêchant un antiquaire auquel ils furent présentés, d'en faire l'acquisition.

Le voleur est un nommé Parthenis, sujet grec; il a été condamné à

Digitized by Google

sept ans de prison. Tous les objets volés par lui n'ont pu être retrouvés; accomplissant ses méfaits avec une rare audace, il prenait sans discernement, et la plupart de temps des objets d'une défaite difficile. On n'a pu savoir s'il avait des complices. Parthenis est bien l'auteur du vol de Longchamps; est-il celui du Musée Borély, c'est ce qui n'a pu encore être éludé et ce que la justice française aura à déterminer lorsqu'il lui sera livré.

Quant au récit de l'arrestation donné par le *Temps*, il est en tout point fantaisiste. J. M.

Le Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or s'est enrichi de fragments importants de stèles et de sculptures gallo-romaines. Plusieurs portent des inscriptions. Ces fragments formaient une partie de l'ancienne collection du président de Ruffey et proviennent de fouilles faites en 1781 dans une tour du *castrum* de Dijon, située au sud du chœur de l'église Saint-Étienne.

Signalons dans le numéro du 15 octobre de la *Curiosité Universelle*, un article de M. G. Mathieu, sur les récents dons faits par M. le baron Alphonse de Rothschild au musée Tavet de Pontoise.

Il existe dans la sacristie de l'Église Saint-Thibaut de Joigny un tableau peint sur bois attribué, sans preuves, à Albert Dürer, d'une exécution très fine et fort bien conservé, sauf toutefois une fêlure dans le bois du panneau, le Christ en croix occupe le centre du tableau. Des anges, les ailes déployées reçoivent dans des calices le sang coulant des mains, des pieds et du flanc du Sauveur. A la droite du Christ, un groupe formé par Saint-Jean, debout, entouré de trois femmes. Un peu plus bas, au premier plan, sainte Marie-Madeleine à genoux, les cheveux flottants, tient un vase de parfums. A la gauche du Christ se tiennent cinq cavaliers, trois soldats et deux personnages en costume ecclésiastique, dont l'un est habillé en cardinal. Un peu plus bas, et faisant face à sainte Marie-Madeleine, deux femmes en noir sont agenouillées devant la croix. Derrière la sainte, une femme debout, vêtue d'un riche costume, tient deux flèches dans sa main et lit dans un livre. A droite du spectateur, dans le coin inférieur du tableau, Sainte-Véronique essuie avec un voile la figure du Christ tombé sous la croix. A gauche, dans l'autre coin, l'entrée du Christ à Jérusalem le jour des Rameaux.

Ce tableau a été donné, il y a une cinquantaine d'années, à l'église Saint-Thibaut par M. Colibeau, habitant à Joigny, ancien intendant en Espagne des armées de Napoléon Ier.

La fabrique de l'Église Saint-Thibaut désirerait que l'État achetât ce tableau. Une estimation lui a attribué la valeur énorme de 750,000 francs! Mais il reste à prouver qu'il est bien de Dürer. Il serait intéressant de savoir dans quelle ville d'Espagne Colibeau l'a trouvé. Peut-être cela aiderait-il à en faire l'attribution à un peintre.

G. D.

Digitized by Google

L'Hôtel de Ville de Genève est un monument du plus haut intérêt ; il est célèbre par la rampe pavée qui conduit aux étages les plus élevés. Fréquemment remanié dans le cours des siècles, cet édifice se compose aujourd'hui de plusieurs corps de logis d'époques différentes dont les principaux datent du XVI^e siècle (les façades principales, le portique, la rampe, etc.); on y voit des vestiges romains, une tour du moyen âge et une aile du XVIII^e siècle.

Depuis deux ou trois ans, des travaux de restauration se poursuivent à l'Hôtel de Ville, sous la direction de M. le conseiller d'Etat Boissonnas, chef du département des travaux publics. Ils ont permis certaines constatations intéressantes, mais n'ont donné lieu à aucune trouvaille importante, sauf celle d'un fragment de peinture à fresque dans la salle dite des Pas-Perdus. Ce fragment surmonte une porte moins ancienne que lui, à linteau formé d'un arc-accolade, et il a été conservé grâce à la boiserie moderne qui garnissait l'encadrement de la porte. Fort incomplet, malheureusement, il représente à peine la moitié du motif primitif ; l'intérêt de ce morceau n'en est pas moins grand, puisqu'il s'agit des armes de Genève. Il ne reste que le haut de l'écu parti d'or et de gueules, avec des traces très visibles du panneton de la clef. Un quadrilobe, incomplet également, entoure l'écu et des fleurons, jadis dorés sur un fond bleu foncé, occupent les vides entre l'écu et les moulures des lobes. Des angles du quadrilobe émanent quatre pointes sur lesquelles s'appuyent des anges qui jouent ici le rôle de supports héraldiques. Les deux seuls anges du haut ont été conservés, et ce sont deux figures charmantes, exécutées par un peintre habile ; leurs vêtements sont verts, bordés de passementeries d'or. C'est un nouvel exemple de l'ange comme support des armes de Genève.

Le champ général était d'un beau rouge et des filets (or, bleu clair et rouge) encadrent tout le sujet. Cette peinture appartient aux premières années du XV^e siècle ; elle peut avoir été faite par les mêmes artistes qui ont décoré la chapelle des Macchabées et une des chapelles de l'église de St-Gervais. J. M.

Dans un travail intitulé : *Das Kreuz von St. Trudpert* (Fribourg-en-Brisgau, 1894, 34 pp.), M. Marc Rosenberg a décrit une curieuse croix conservée au monastère de Saint Trudpert, près de Fribourg-en-Brisgau. Cette croix, en argent, est du commencement du XIII^e siècle. La tête du Christ, quoique d'un style allemand très prononcé, offre certains caractères de ressemblance avec des sculptures françaises du XII^e siècle. Cette brochure est un tirage à part de la publication « *Breisgau-Verein, Schau-ins-Land.* »

Les Ruines romaines d'Oisseau (Sarthe). — Une récente visite que nous avons faite aux ruines romaines d'Oisseau (1), dont

(1) Ce vocable dont la forme vulgaire, au moyen âge, était *Oissel*, a pour

Digitized by Google

la découverte a occupé, depuis bientôt un an, le monde archéologique et la presse, nous a permis de constater que les vestiges de la ville antique couvraient une superficie de plus de cent hectares.

Encore que sur cette vaste surface qui embrasse presque tout le vallon s'étendant à l'ouest du clocher, la pioche rencontre des substructions en nombre considérable, nous ne parlerons que de quatre édifices dont l'importance s'impose au point de vue archéologique:

1° Un très grand monument de forme rectangulaire et dont on n'a pu encore déterminer la destination se rencontre à 300 mètres environ au Nord-Nord-Ouest de l'église et non loin d'un ruisselet qui coule au bas du mamelon sur le haut duquel s'étage le bourg actuel d'Oisseau. Le constat, après fouilles, donne les dimensions de 71 mètres sur 60 mètres, car le complément à l'Est, n'a pu encore être mis au jour. Cet édifice, outre un *atrium* de 40 mètres, au milieu, comportait diverses pièces de dimensions bien différentes, les unes très-grandes, les autres très petites. Au pied des murs construits en petit appareil, sur des épaisseurs variant de 0,55 à 0,90 centimètres, on trouve des débris d'enduits peints de toutes couleurs encore vivaces, et des poteries de diverses natures parmi lesquelles abondent les *Samos* à reliefs représentant des chasses et des sujets champêtres très-variés.

2° Le Théâtre, situé à 800 mètres au Nord-Ouest du bourg, présente à peu près intact le premier mur circulaire des vomitoires ; l'autre est presque complètement détruit. L'édifice avait la forme demi-circulaire dans cette partie, et mesurait 22 mètres de diamètre. On voit encore parfaitement sa disposition en fond de cuve, sans qu'il soit possible d'en reconnaître les *præcinctiones* et les *cunei*, par la raison, que le propriétaire du terrain, garde-forestier de Mme la Duchesse d'Uzès, aurait interdit d'y pratiquer les fouilles nécessaires. L'*orchestrum* est tangible ; le *pro-scenium* et le *post-scenium* n'ont rien laissé d'apparent.

3° Le Temple, découvert à 1,300 mètres à l'Ouest de l'église n'a conservé que sa *cella* mesurant 12 mètres sur toutes ses faces, et. par conséquent, à peu près identique à celle des temples de Jublains et de Champlieu, près Compiègne. Les murs accusent 1 mètre 35 d'épaisseur et à leur pied on trouve des fragments de cimaises et de revêtements en marbre blanc d'Italie, mêlés à des débris de *samos* et de mosaïques. Nous avons constaté, avec regret, que les murs de *péribole* ont été détruits et que des portiques il ne restait plus rien.

thème étymologique *Oxellum*, qui lui-même procède de l'adjectif gaulois *oxellos*, ou *uxellos*, au sens d'*altus*, haut, élevé, origine des noms de lieux Oisseau (Mayenne), Oissel (Seine-Inférieure) Huisseau (Loir-et-Cher).

Dans l'espèce, cette dénomination paraît amplement justifiée, l'existence d'un *oppidum* gaulois ayant été constatée sur le territoire même d'Oisseau, au lieu où fut édifiée, dans le cours du moyen âge, une chapelle dédiée à Saint-Evroult, à une altitude de 174 mètres au dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire dominant de 70 mètres environ *Haut-lieu*, près Fresnay situé à 10 kilomètres S. O. d'Oisseau.

Digitized by Google

4e Le *Balneum*, retrouvé à 1,400 mètres au Sud-Ouest du bourg est le monument le plus détérioré, puisqu'il ne présente plus que le mur du *fridigium*, construit en petit appareil. Le mur de la *schola* qui formait un demi-cercle, a disparu dans ces derniers temps. Un lavoir occupe aujourd'hui l'emplacement du grand bassin d'eau froide alimenté par un cours d'eau qui semble sortir d'une source dont l'orifice est simplement celui d'un *aqueduc* ruiné et enfoui dans les terres sur une longueur de plus d'un kilomètre.

Nous avons dit que sur une étendue de plus de cent hectares que recouvrait la ville antique, les substructions se rencontrent, pour ainsi dire, à chaque pas. Il suffira de signaler entr'autres, à cause de leur importance, celles qui ont été découvertes au lieu dit « les grands champs » près du chemin vicinal reliant Oisseau à Gesnes-le-Gaudelain. Là une fouille ouverte sur une longueur de 60 mètres et une largeur de 12 mèsres, a révélé la présence de constructions comportant des habitations de toutes dimensions, la plupart pourvues d'*hypocaustes*. Des *samos* à reliefs y ont été trouvées en abondance, ainsi que des monnaies, des armes, des amphores, des meules à bras, des épingles de coiffure de femme, etc., etc., enfin, des débris de tout le mobilier ordinaire des habitations antiques. Là, en particulier, des traces d'incendie apparaissent sans solutions de continuité.

Les édifices dont il a été question plus haut, après avoir été dégagés ont dû être recouverts provisoirement jusqu'à ce qu'on entreprenne les travaux projetés pour assurer leur conservation définitive.

Après ces constatations, il est permis de dire que les découvertes d'Oisseau sont appelées à prendre place parmi les plus importantes qui aient été faites depuis longtemps en France : elles présentent en outre cette particularité, qu'une carrrière intéressante est ouverte aux géographes, car il faut bien admettre qu'une ville de cette importance doit être la tête d'un peuple indéterminé, sinon complètement ignoré jusqu'à ce jour.

P. LE VAYER.

~~~ Nous devons à l'obligeance de M. Dommartin, secrétaire de la Société philomathique de Verdun, les renseignements que nous donnons ci-dessous sur les pertes subies par le Musée pendant l'incendie du 12 septembre dernier.

Le Musée de Verdun, organisé par M. Félix Liénard, décédé le 25 mars 1894, est attenant à l'hôtel de ville. Au rez-de-chaussée se trouvent les collections archéologiques (monuments antiques, débris d'architecture romane, gothique et de la renaissance, plaques de foyer et sculptures sur bois). Toutes ces collections sont intactes. Les séries préhistoriques (crânes neolithiques, moulages de crânes), les objets de l'âge du bronze, les antiquités grecques et égyptiennes, les statuettes en bronze, les armes et les urnes gallo-romaines n'ont pas souffert de l'incendie. Les objets indiens, chinois et australiens

Digitized by Google
~~~

ont été détériorés par l'eau. La collection minéralogique (2,000 échantillons) et la collection géologique (192 séries de roches et coquillages fossiles) sont intactes. Les collections d'histoire naturelle du rez-de-chaussée et du premier étage sont détruites ou ont été détériorées par l'eau. Presque tous les ossements fossiles, à l'exception de ceux du *machimosaurus mosæ*, n'existent plus. Onze tableaux sont plus ou moins endommagés, une magnifique verrière de Lorin de Chartres est détruite. La série des monnaies françaises modernes, ainsi qu'un certain nombre de jetons et méreaux a disparu; la collection de céramique et d'objets industriels fabriqués dans le département de la Meuse est en fort mauvais état. La Bibliothèque de la Société philomathique, qui est attenante au Musée, a été assez éprouvée; les livres rares et les manuscrits (antiphonaire du XIV^e^ siècle, livres d'heures des XV^e^ et XVI^e^ siècles, etc.) ont été sauvés, mais de nombreux ouvrages sont dépareillés ou détériorés par l'eau. M. F. Liénard avait catalogué toutes les collections du Musée; ces catalogues sont manuscrits.

Une enquête judiciaire est ouverte pour rechercher les causes de l'incendie.

Les dégâts sont estimés à près de 40,000 francs. Tous les meubles et les vitrines, contenant les collections encore existantes sont fort endommagés. Le Musée étant insuffisamment assuré, la caisse départementale des incendiés, n'a alloué que la somme de 15,500 francs. Nous faisons appel à nos lecteurs pour aider à la reconstitution des collections détruites du Musée de Verdun; nous espérons que notre appel ne restera pas sans écho.

Société des Antiquaires de France. — *Séance du 13 juin.* — M. Courajod présente un bas-relief en marbre où est figuré Dieu recevant l'âme d'un juste au ciel.

M. Molinier montre un tableau reliquaire en argent doré acquis par le Louvre et exécuté au XIII^e^ siècle d'après un modèle byzantin.

Séance du 20 juin. — M. Berger présente une bible latine qui a appartenu à Jean de Dürbheim, évêque de Strasbourg, conseiller d'Albert d'Autriche, et qui est couverte de notes relatives aux affaires politiques du XIV^e^ siècle.

M. Babeau lit un mémoire sur le salon du Dôme, au palais du Louvre, qui paraît devoir être identifié avec la rotonde d'Apollon.

Séance du 4 juillet. — M. Prou entretient la Société des découvertes faites au lieu dit la ville de Gannes, près de Châtillon-sur-Loire.

M. Delaborde signale quelques dépositions de l'enquête pour la canonisation de saint Louis, retrouvées par lui dans les archives du Vatican.

Séance du 11 juillet. — M. Mowat communique un fragment de sculpture du Musée d'Arcachon représentant un personnage terminé en forme de serpent.

Digitized by Google

M. Durrieu observe le fait qu'au xv^e^ siècle on exécutait en France et en Flandre des livres d'heures pour l'exportation en Italie et en Espagne, et cite des exemples à l'appui.

Séance du 27 juillet. — M. d'Arbois de Jubainville entretient la Société des suffixes celtiques et ligures en *aco, ago, aca, aga, avo,* etc.

Compte Rendu :

Prost (Bernard). — *Le Trésor de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon.* Dijon, Darantière, 1894, 352 pp. et 9 pl. (Extrait des *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. X. 1894).

Le trésor de Saint-Bénigne de Dijon fut certainement un des plus riches des siècles passés. Les deux inventaires, de 1395 et de 1519, que publie M. B. Prost, énumèrent un nombre considérable d'objets précieux, ivoires, reliquaires, vêtements ecclésiastiques, etc. Ces deux inventaires ne sont malheureusement pas des originaux. Il n'en existe qu'une transcription faite en 1724, probablement par des collaborateurs de dom Plancher; aussi, les mauvaises lectures sont-elles nombreuses et M. B. Prost a-t-il du rétablir, avec une grande sagacité, bien des passages altérés des textes originaux.

De ce riche trésor il ne reste presque plus rien. Dès les xvi^e^ siècle, les pièces en métal précieux furent envoyées à la fonte, et la Révolution vint détruire ce qui en existait encore, bien peu de chose à côté des richesses des temps passés, ainsi qu'on peut le voir par les trois courts inventaires dressés en 1789, 1790 et 1791, publiés par M. Prost.

Ainsi l'auteur, malgré ses recherches, ne peut citer qu'une statuette de Saint-Bénigne (xv^e^ siècle) du Musée archéologique de Dijon, une inscription sur disque de plomb, provenant du tombeau ou de la chasse du saint (xi^e^ siècle), un fragment de brocatelle orientale du xiii^e^ siècle, qui servait de suaire aux ossements du saint (Musée de Cluny) et un hanap du xvi^e^ siècle, mentionné dans l'inventaire de 1790. Nous croyons devoir signaler à l'auteur un cor en ivoire, (xi^e^ siècle) avec sa gaîne, qui, d'après la tradition, proviendrait de l'abbaye Saint-Bénigne. Cette pièce fait partie de la collection Baudot, qui doit être vendue à Dijon le mois prochain. Si la tradition est exacte, ne s'agirait-il pas d'un de ces deux « cornets de Saint-Mauris » mentionnés dans l'inventaire de 1519? Sous le n° 1011 du catalogue de cette collection, est décrit un médaillon en marbre blanc, de 14 cm. qui aurait été trouvé à Saint-Bénigne, lors de la démolition de la rotonde de l'abbaye.

Les épaves de bibliothèque de Saint-Bénigne sont plus nombreuses; M. B. Prost a pu en retrouver cinquante-neuf manuscrits, conservés en France et à l'étranger. M. B. Prost a reproduit (pl. V) un curieux dessin rehaussé d'aquarelle que fit exécuter dom Plancher en

Digitized by Google

1727; il s'agit d'un pavé en mosaïque du XI^e^ siècle d'une chapelle de Saint-Bénigne, en partie conservé au XVIII^e^ siècle. Ce fragment où se trouvent deux lions affrontés, me semblent singulièrement inspirés des tentures orientales si répandues en France au haut Moyen-Age; il est bien vraisemblable que le mosaïste a du s'en inspirer pour exécuter ce pavé, dont il n'existe plus que le dessin de dom Plancher.

F. M.

Brochures :

Dion (Comte A. de). — *La Maison-forte d'Orchamps (Jura).* — Caen, Delesques, 1894, 13 p. et fig. (Extr. du *Compte-rendu du LVIII^e^ Congrès Archéologique de France*, 1891).

Le comte A. de Dion, inspecteur général de la Société Française d'Archéologie, bien connu par ses savants travaux, donne dans cette monographie, non seulement une description complète de la Maison-forte d'Orchamps, appuyée de quatre excellents dessins et plans, mais encore une étude détaillée de ce qu'on appelait au Moyen-âge *fortis domus* ou plus simplement *domus*. C'est à tort que Du Cange le traduit par forteresse, et le Dictionnaire de Viollet-le-Duc, au mot *manoir* manque de netteté. La meilleure définition est donnée par le Dictionnaire de Trévoux : une habitation fortifiée à l'antique, pouvant se défendre contre un coup de main. M. de Dion pense qu'on pourrait rapprocher le bâtiment d'Avenches, en Suisse, qui renferme le Musée, de la maison-forte d'Orchamps. C. B.

Brune (l'abbé P.) — Les églises romanes et l'architectnre religieuse dans le Jura. Caen, Delesques, 1894, 46 pp. (Extrait du *Compte rendu du* LVIII^e^ *Congrès archéologique de France.*)

De Launay (l'abbé). — *2000 ans d'histoire. La vallée d'Aulnay*, Châtenay, Sceaux, Fontenay, Plessis-Piquet, Bagneux, etc. — Paris, Flammarion, s. d. (1894), in-18, 354 pp.

Ouvrage intéressant, rédigé à l'aide de documents d'archives et de papiers de famille.

Emmanuel (le P.). — Documents pour servir à l'histoire de l'établissement des Capucins en France (1568-1585). Paris, Mersch. 1894, 104 pp.

Mareuse (E). — Les peintures murales de la maladerie de Poissy. — Versailles, 1894, in-8°; 20 pages (Extrait du tome XIV des travaux de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise). Recherches et documents curieux, accompagnés de trois planches sur cette léproserie, aujourd'hui convertie en ferme; les fresques qui décoraient la chapelle sont fort dégradées; aussi était-il tout à fait opportun d'en faire le relevé graphique; M. Mareuse a été aussi habile photographe que bon historien.

Raulet (L.) — Relation inédite d'un Voyage aux glacières de Savoie en 1762, par le duc de La Rochefoucauld d'Enville, avec

Digitized by Google

introduction et notes, in-8°, 40 pp. (Extrait de l'*Annuaire du Club Alpin français*, 1893).

Soyer (Jacques), archiviste-paléographe. — Étude sur la communauté des habitants de Blois jusqu'au commencement du XVI^e^ siècle. — Paris, Picard, 1894, in-8°.

Teil (Joseph du). — Le livre de raison de noble homme Honoré du Teil (1571-1586). Digne, Chaspoul, 1894, 35 pp.(Extrait de la *Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*).

Trévedy (J.). — Le roman de Perrinaic, réponse à M. Quellien. Vannes, Lafolye, 1894, 48 pp. (Extrait de la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*).

Revues :

Bibliothèque de l'École des Chartes, 1894, 3^e^ et 4^e^ livraisons. — H. Omont, Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1892-1893 (*fin*), p. 241 à 258. — G. Lefèvre-Pontalis, Episodes de l'invasion anglaise : la guerre de partisans dans la Haute-Normandie, 1424-1429 (*suite*), p. 259 à 305. — J. Havet, Questions mérovingiennes : n° VII, les actes des évêques du Mans ; appendice, p. 306 à 336. — L. Delisle, Un feuillet des Heures de Charles, frère de Louis XI, p. 337 à 342. — A. Morel-Fatio, La traduction des Commentaires de César, par Pier Candido Decembri, p. 343 à 348.

Bulletin Monumental. 6^e^ série, t. IX, n° 3. — P. Chardin, Avaugour, Château et baronnie, avec 3 pl. et 10 fig.— Ed. Le Blant, D'un verset de saint Luc inscrit sur quelques anciennes cloches. — Baron de Baye, Antiquités frankes trouvées en Bohême, avec 6 pl. et et 10 fig. — Baron de Bonnault d'Houët, Une Inscription chrétienne en Picardie avec 1 fig. — Comte de Marsy, L'Archéologie monumentale à l'Exposition des Champs-Elysées en 1894. — Chronique. — Bibliographie.

Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1894, 4^e^ et 5^e^ livraisons. — Vicomte de Caix de Saint-Amour, Un bas-relief du XI^e^ siècle provenant de l'église Saint-Rieul de Senlis, p. 133 à 134. — L. Delisle, Reconstruction du pont Notre-Dame sous le règne de Louis XII, p. 134 à 137. — F. Aubert, Mandements et arrêts du Parlement en faveur de plusieurs libraires, imprimeurs et relieurs de Paris au XVI^e^ siècle, p. 137 à 140. — Vicomte de Grouchy, Inventaire des tapisseries, tableaux, bustes et armes de Louvois, 1688 (*suite et fin*), p. 140 à 147. — E. Coyecque, Inventaire sommaire d'un minutier parisien au XVI^e^ siècle (suite), p. 147 à 184. — Jacques Goupyl, professeur extraordinaire au Collège royal (1552), p. 184 à 185.— A. Babeau, Note sur les deux frontons du corps de logis de la colonnade du Louvre, p. 185 à 187. — P. Bonnassieux, Note sur l'ancienne police de Paris, p. 187 à 192.

Digitized by Google

Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique, t. XV, 2e partie. — F. Donnet, Notes historiques relatives aux Beaux-Arts au xve siècle. I. Le peintre Tseraerts note sur deux de ses œuvres; II. Le peintre Vander Cleyen, note sur quelques-unes de ses œuvres; III. L'argenterie de la gilde des Arbalétriers de Tamise ; IV. L'église de Saint-Léonard, près Brecht; V. Jan uter Perssen et Gielys Van Beeringen, peintres bruxellois; VI. Deux fondeurs de cloches malinois [Jan Zeelstman et Henri Pauwels], pp. 425 à 442.

Bulletin de l'Académie delphinale, 4e série, t. VII, 1893. — R. Delachenal, Correspondance de P. Chépy avec le ministre des Affaires étrangères (mai 1793-janvier 1794), p. 9 à 424. — M. l'abbé Martin, La Tour-du-Pin de 1789 à 1793, p. 425 à 466. — Général Thomas, Grenoble à différents âges, p. 513 à 538 et 6 pl. — J. Roman, Jetons du Dauphiné (*dernier article*), p. 603 à 623 et plus. grav. — V. Arnaud Familles dauphinoises oubliées, la famille de Combourcier, p. 625 à 657.

Bulletin de la Société départementale d'Archéologie et de Statistique de la Drôme, 1894, no d'avr. — Roger Vallentin, Les dernières monnaies frappées à Montélimar, p. 97 à 120 et plusieurs grav. — M. l'abbé Fillet, Louis Adhémar, comte de Grignan, (1475-1558) (*suite*), p. 121 à 136. — M. le chanoine J. Chevalier, Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois (*suite*), p. 137 à 151. — M. le chanoine C. Perrossier, Essai de Bibliographie romanaise, (*suite*), p. 152 à 166. — Du même, Un collectionneur dauphinois au xviie siècle, l'abbé de Leisseins et sa galerie, (*suite*), p. 176 à 184. — A. Lacroix, Testament de Raymond de Bavas (en 1275), p. 185 et 186. — Ce numéro contient la suite du travail : L'arrondissement de Nyons, par A. Lacroix, p. 161 à 176.

Bulletin de la Société Dunoise, 1894, no d'avr. — Chronologie des vicomtes de Châteaudun, p. 57 à 88, (*suite*).

Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1894, t. I, 3e livr. — Th. Claparède, L'établissement de la Réforme dans les campagnes genevoises, p. 257 à 260. — L. Dufour-Vernes, Une tentative d'enseignement de la langue allemande aux jeunes Genevois (1560-1564), p. 261 à 269. — L. Dufour-Vernes, Note sur la date de la mort d'Agrippa d'Aubigné, p. 273. — Ch. Alf. Vidart, Deux documents relatifs au rétablissement du catholicisme dans le pays de Gex au xviie siècle, p. 274 à 288. — L. Dufour-Vernes, L'inventaire après décès de Jean Rousseau [7-14 juin 1684], p. 289 à 292. — Eug. Ritter, Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau, p. 293 à 301. — E. P., Lettres du secrétaire d'État M.-A. Puerari à Jean-André de Luc (1790-1791), p. 323 à 346. — J. Mayor, Fragments d'archéologie genevoise, II, Saint-Pierre, le cloître, trouvailles diverses [inscription gallo-romaine], p. 347 à 366, plusieurs grav. et 2 pl. — La maison Joly-en-l'Ile. Objets de l'âge dit du bronze, p. 366

Digitized by Google

à 385 et plusieurs grav. — Faits divers : Restaurations de l'Hôtel de Ville et de l'ancien arsenal [de Genève] ; épi du clocher de Molard [en fer 1773] ; maison forte de Vésenaz ; inscriptions romaines à Ville-la-Grand, p. 385 à 394.

Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes, 1894, 1er trim. — M. l'abbé Guillaume, Situation de la Chartreuse de Durbon en 1790, p. 28 à 40. — F.-N. Nicollet, État de l'enseignement primaire dans le département des Hautes-Alpes en 1789, p. 53 à 65. — M. l'abbé Guillaume, Objets archéologiques découverts à La Batie-Montsaléon de 1801 à 1830 et surtout du 24 décembre 1803 au 8 février 1804, [objets gallo-romains], p. 66 à 101. — 2e trim. — M. l'abbé Guillaume, Objets archéologiques découverts à La Batie-Montsaléon de 1801 à 1830 (*suite*), p. 113 à 154. — M. l'abbé Allemand, Consultation de la paroissse de Jarjayes en 1770, pour avoir un secondaire, p. 155 à 157.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1894, 1er fasc. — Cte R. de Galametz, Lettre du vice-amiral Étienne du Moustier relative à la mise en état de défense de Gravelines et d'Ardres, 29 mars 1385, p. 339 à 341. — Decroos, Une supplique des vassaux de Tatinghem [près de Saint-Omer], à leur seigneur au siècle dernier (1775), p. 342 à 345.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur, 2e série, no 7 (1894). — J. Ledeuil-d'Enquin, La marquise du Châtelet à Semur et le passage de Voltaire, p. 25 à 49. — H. C., Les canons de la ville de Semur, p. 81 à 88.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, 1893, t. XXXII. — R. de Saint-Venant, Visite au dolmen de La Taulière, commune de Ruan [Loir et Cher], p. 14 à 21. — G. Renault, Rapport sur les fouilles de La Trinité [l'église de La Trinité de Vendôme], p. 22 à 33 et lettre de M. Ribemont-Dessaignes au sujet de deux crânes découverts, p. 33 à 36. — M. l'abbé L. Froger, Notes sur le prieuré de La Hubaudière, [près de Vendôme], p. 37 à 53 et additions de M. l'abbé Métais, p. 54 à 59. — Baron de Ponton d'Amécourt, Attribution à Vendôme d'un denier au type chinonais, p. 72 à 74 et grav. [réimpression d'un article pendant *l'Annuaire de la Société française de Numismatique*, 1892, 3e fascic.]. — R. de Saint-Venant, Lettres patentes du roi Louis XIV (1677) changeant le nom de la terre de La Berruère en celui de Radrets-d'Illiers en Vendômois, p. 116 à 125. — J. Alexandre, Extraits des registres des paroisses du canton d'Herbault, p. 126 à 133. — Marquis de Rochambeau, Les anciens réglements sur la culture de la vigne, p. 144 à 155. — A. de Trémault, Note sur la coutume d'Anjou qui régissait le Vendômois, p. 213 à 216. — Malardier, Un long et dispendieux procès que Béalu, vigneron de la

Digitized by Google

paroisse de Troo, soutint en 1759 contre les chanoines de ce lieu, p. 224 à 236.

Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 19e année, 1893-94. — L. Gehin, Géradmer à travers les âges (3e partie, administration locale), p. 5 à 180. — P. de Boureulle, Le Ban-de-la-Roche, à propos d'une correspondance inédite du pasteur Oberlin. [Révolution et Empire], p. 181 et 199 et pl. — A. Benoit, Notice sur la réunion de la principauté de Salm à la France (1793), p. 201 à 251 et grav. — H. Bardy, Un exemplaire de la « *Cosmographiæ introductio* » (25 avril 1507), p. 253 à 272, 6 pl. et plusieurs grav. [signature et filigranes]. — A. Fournier, Remiremont et le Saint-Mont ont-ils été un sanctuaire consacré au Dieu-Soleil?, p. 293 à 336. — Baron F. Seillière, Partage de Salm en 1598, p. 337 à 404.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1893, 2e sem. — M. l'abbé H. Bouvier, Réponse à M. l'abbé Duchesne touchant la date de composition des Actes de saint Savinien, p. 271 à 287. — X. Baudenet, Notice sur la famille de Vezon; p. 289 à 308 et pl. — M. l'abbé Horson, Notice historique sur Cheny (Yonne), p. 309 à 333 et pl. — Ch. Demay, Les procès-verbaux de l'Administration municipale de la ville d'Auxerre pendant la Révolution (*suite*), p. 335 à 501. — A. Roserot, Diplômes carolingiens originaux des archives de la Haute-Marne, p. 503 à 539 et 2 pl. — F. Molard, Inscription hébraïque trouvée dans la tour de l'horloge [d'Auxerre] durant les dernières réparations, p. 573 et 574. — E. Petit, Saint Louis en Bourgogne et principalement dans les contrées de l'Yonne, p. 575 à 591. — F. Molard, Rapport sur une collection de copies d'arrêts criminels du Parlement de Paris, offerte à la Société par M. le comte de Chastellux (1539-1545), p. 593 à 595. — 2e partie : G. Guérin, Le menhir d'Égriselles-le-Bocage, p. 44 à 46 et 2 grav. — M. l'abbé Parat, La grotte du mammouth, à Saint-Moré [près d'Arcy], p. 75 à 102, 4 pl. et 2 grav.

Mémoires de l'Académie des Sciences. Lettres et Arts d'Arras, 2e série, t. XXIV, 1893. — A. de Cardevacque, Le bourreau à Arras, p. 163 à 210. — M. le chanoine J. Depotter, Guy de Sève de Rochechouart, évêque d'Arras (1670-1714), p. 211 à 333 et pl.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, t. XIV, 1887-1893. — M. l'abbé Hermet, Sculptures préhistoriques dans les deux cantons de Saint-Affrique et de Saint-Sernin (Aveyron), p. 1 à 22 et 14 pl. — M. l'abbé Cérès et M. l'abbé Rouquette, Compte-rendu de fouilles à la Graufesenque [près Millau], 23 à 39. — Abric, Notice sur les ruines gallo-romaines de Lanuejols et sur l'emplacement de Carentomago, p. 40 à 42 et pl. — M. l'abbé Vialettes, Sarcophages chrétiens trouvés à Rodez dans l'ancien cimetière de Saint-Amans, p. 100 à 105 et pl. — Couderc, Note sur des

Digitized by Google

calques des dessins de Beauméni, représentant des sarcophages trouvés à Rodez, p. 105 à 112. — Du même, Note sur les fastes consulaires de Bernard Arribat et documents sur l'histoire de Villefranche et du Rouergue à la fin du XIVe siècle, p. 113 à 293. — A. de Courtois, Charte de François Ier octroyant à la ville de Vabres des foires et marchés et en fixant les dates. — Deux lettres d'Hardouin de Péréfixe évêque de Rodez. — Neuf lettres de Seignelay de Colbert, évêque de Rodez, p. 319 à 330. — N. Maisonabe, *Ruthena Christiana, sive series et historia episcoporum Ruthenensium* [attribuée à Sicard, XVIIe siècle], p. 331 à 447. — M. l'abbé Cérès, Note sur les poteries celtiques, gauloises et romaines du département de l'Aveyron et des parties voisines du département de la Lozère, p. 448 à 458 et pl. — Lempereur, Quelques lettres de la correspondance de M. de Colbert, dernier évêque de Rodez avant la Révolution, non assermenté puis concordataire (1791-1802), p. 466 à 494.

Mémoires de la Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire, t. X, 1894. — B. Prost, Le trésor de l'abbaye Sainte-Bénigne de Dijon, p. 1 à 352 et 9 pl. — A. Huguenin, Les volontaires à Dijon en 1789, p. 353 à 390.

Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs, 2e série t. VII, 1892 (1893). — A. Vaissier, Étude sur les statuettes de Jupiter costumées à la gauloise dans la région de l'est de la France, p. 273 à 388 et plusieurs grav. — J. Meynier, Essai historique sur Ornans, p. 289 à 398. — J. Gauthier, Les aspirations du cardinal de Granvelle à la papauté [pièce de vers du XVIe siècle en italien], p. 399 et 400. — L. Pingaud, Auguste Castan, bibliographie, p. 401 à 439.

Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, t. XIII, 1892. — Alf. Bourgeois, Les Métiers de Blois, t. I, 383 pp.

Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, t. XXIII, 1893. — Ch. Godard, Essai sur le gymnase de Montbéliard p. 1 à 248. — Ch. Lalance, Mise à découvert d'un columbarium gallo-romain, p. 249 à 259 et plusieurs grav. — Beurnier, Notice historique sur Montbéliard, p. 305 à 454.

Mémoires de la Société académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise. t. XV, 2e partie, 1893. — Renet, Milly, chapitre III, ses institutions (*à suivre*), p. 289 à 367. — L. Régnier et J. Le Bret, Épigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin (*suite*), p. 368 à 454, grav. — A. Seillier, Crèvecœur-le-Grand (Oise), la seigneurie, la paroisse, le bourg, 1re partie (*suite*), [documents sur les familles Gouffier, Clermont-Tonnerre, de La Rochefoucauld], p. 455 à 564. — G. Humbert, Jean Marcadet, ou Mercadet ou Marcadel, maire de Beauvais à plusieurs reprises différentes et pendant 17 années (1472 à 1517), p. 565 à 568 et pl. [Portrait du XVIe siècle.

Revue de l'Art Chrétien, 1894, n° 4. — Mgr C. De-

Digitized by Google

haisnes, Découverte d'un monument funéraire de l'epoque romane à Bruay, près Valenciennes, p. 297 à 299 et pl. — Mélanges : Mgr X.-B. de Montault, La dévotion de la Sainte Famille, au XVII^e siècle, [particulièrement en France], p. 315 à 321. — M. l'abbé I. Desilve, Inventaire des reliques et des objets de la sacristie de l'abbaye de Saint-Amand, 1513, p. 321 à 328. — L. de Farcy, A propos des anciennes tapisseries conservées autrefois dans les églises de Paris, p. 328 à 330.

Revue de l'Art français, 1894, n^os 1 à 6. — G. Grandin, les Colart, les Lenain, les de la Tour et autres peintres originaires de Laon, p. 1 à 16. — Vicomte de Grouchy, Marché passé par Louis Boullogne, le père, pour la peinture d'une chapelle de l'église de Saint-Méderic (1651). — Projet de monument destiné à recevoir le cœur de Turenne, par le sculpteur Jean-Baptiste Tuby (1699), p. 16 à 24. — Ch. Ginoux, Jean-Jacques, peintre officiel de la ville de Toulon (1639-1655). — Quittance pour la communauté de Toulon contre Joseph Barbaroux, m^e fondeur [de cloches] (1663). — Actes d'état civil d'artistes provençaux (1684-1785). — L'église Saint-Louis de Toulon. — La cathédrale de Toulon. — Jean-Michel Verdiguier, sculpteur de la marine (1745). — Brun, architecte d'Avignon (1776-1781). — Félix Doumet, peintre de la marine (1776-1793), p. 25 à 62. — G. Grandin, Contrat de mariage de François de la Tour, père de Maurice-Quentin de la Tour (1725), p. 62 et 63. — A. Valabrègue, Marie-Anne Collot (M^me Falconet), [sculpteur], (1748-1821) p. 63 à 66. — H. Jouin et F. Mazerolle, Joseph-Charles Roëttiers et la famille Roëttiers, p. 66 à 89 et 117 à 184. — H. Jouin, Cinquante lettres de décès d'artistes français (1717-1892), p. 90 à 117, — Autorde, Nicolas Collet, sculpteur à Montluçon (1660-1673), p. 184 à 188. — H. Stein, Le lieu de naissance de Quentin Warin [Beauvais]. — J.-J. Bouyer, graveur en bas-reliefs, (1737). — Le tableau de la bataille de Lawfeld par Charles Parrocel, p. 189 à 192.

Revue historique ardennaise, 1894, 6^e livr. — Paul Laurent, La collection de numismatique et d'antiquités du commandant Wauthier, p. 233 à 255. — Paul Pélicier, Les lignes de défense de la Champagne, sur la Meuse et la Chiers, en 1744, p. 256 à 268. — Arthur Chuquet, Le 2^e bataillon des volontaires des Ardennes (1792-1793), p. 268 à 274. — Numa Albot, La Charte communale de Vendresse (1244), p. 274 à 277. — Bibliographie ardennaise, p. 277 à 282. — Chronique : Un jeton inédit de Jeanne de Bourgogne, première femme de Philippe le Bel, trouvé à Mézières, p. 283. — Inscriptions commémoratives de saint Remi et de Clovis (496) et de saint Bernard (1135), au château de Montaubois, p. 283 à 284. — Table des matières du tome premier de la *Revue* (année 1894), p. 285 à 288.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ANCIENNE MAISON QUANTIN

MAY et MOTTEROZ, Directeurs

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS D'ÉTRENNES 1895

Extrait du Catalogue pour paraître en novembre 1894

Les Arts et les Industries du papier, par Marius Vachon. Un vol. in-4° d'environ 500 pages. Illustrations en noir et en couleurs. Prix : broché, **15** fr.; relié, **20** fr.

La Sculpture française du XIV^e^ au XIX^e^ siècle, par Louis Gonse. Un vol. grand in-4° jésus de 350 pages de texte et 150 gravures. Prix : cartonné, **60** fr.

La Peinture décorative au XIX^e^ siècle : l'Œuvre de P.-V. Galland, par H. Havard. Un vol. gr. in-4° de 200 pages de texte et 200 planches. Tirage à petit nombre. Prix sur vélin : **30** fr. — Exemplaires sur Japon, **60** fr.

La Peinture en Europe : Florence, par G. Lafenestre et E. Richtenberger. Un vol. petit in-8°, cart., de 400 pages, 100 reproductions des principaux chefs-d'œuvre. Prix : **10** fr. 50 exemplaires sur hollande, avec reproduction photographique sur japon, **25** fr.

Contes pour les Bibliophiles, par Octave Uzanne et Robida. Un vol. in-8° colombier, nombreuses illustrations, noir et couleurs, tiré à 1000 exemplaires. Prix : **25** fr. — 20 exemplaires sur japon, **50** fr.

Profils perdus, par Octave Uzanne. (Notes sur Barbey d'Aurevilly, Delvau, Monselet, etc.). Un vol. in-8° carré. Broché, **10** fr. — 30 exemplaires sur japon, **25** fr. — 30 exemplaires sur whatman, **20** fr.

Jerusalem-Damas (Collection Courte-Mémont), par Ch. Lallemand. Un vol. in-4°, illustré de 100 phototypies dont **22** hors texte. Prix : broché, **30** fr.; cartonné, **36** fr.

De Paris au Désert. Un vol. de luxe, in-4° raisin. Texte, dessins et aquarelles par Ch. Lallemand. Prix : relié, **20** fr.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE ILLUSTRÉE

Publiée sous la direction de M. J. ZELLER, membre de l'Institut, et de M. VAST, docteur ès lettres.

Les deux Révolutions d'Angleterre (1603-1689) et la nation anglaise au XVII^e^ siècle, par M. Ed. SAYOUS, professeur à la Faculté des lettres de Besançon. Un volume in-8°. Texte de 260 pages, nombreuses illustrations.

La France sous Louis XV (1723-1774), par M. H. CARRÉ, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Un volume in-8°. Texte de 260 pages, nombreuses illustrations.

La Grèce avant Alexandre (Étude sur la société grecque du VI^e^ au IV^e^ siècle), par M. Paul MONCEAUX, professeur de rhétorique au lycée Henri IV. Un volume in-8° de 320 pages, contenant de nombreuses illustrations.

L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle (le gouvernement, les institutions et les mœurs), par M. Jean-H. MARIÉJOL, professeur à la Faculté des lettres de Rennes. Un volume in-8°. Texte de 350 pages, nombreuses illustrations.

La Civilisation florentine du XIII^e^ au XVI^e^ siècle, par M. F.-T. PERRENS, membre de l'Institut. Un volume in-8°. Texte de 350 pages, nombreuses illustrations.

Louis XVI et la Révolution, par M. Maurice SOURIAU, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Un volume in-8° de plus de 300 pages, contenant de nombreuses reproductions d'estampes du temps.

La France sous saint Louis et sous Philippe le Hardi, par M. A. LECOY DE LA MARCHE, sous-chef de la section historique aux Archives nationales. Un volume in-8° de 250 pages, illustré de 100 dessins d'après les miniatures et les manuscrits de l'époque.

La France sous le régime du suffrage universel, par M. Edgar ZEVORT, recteur de l'Académie de Caen. Un volume in-8° de près de 300 pages, contenant de nombreux portraits.

Prix de chaque volume : broché, **4** fr.; cartonné, **5** fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS

publiée sous le patronage de l'Administration des Beaux-Arts

honorée d'un Prix Montyon par l'Académie française, d'un Prix Bordin par l'Académie des Beaux-Arts, et d'une Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889. — Directeur : M. Jules Comte, ancien inspecteur général des Écoles des Beaux-Arts, directeur des Bâtiments civils et Palais nationaux.

47 volumes parus. — Chaque volume in-4° anglais contient environ 400 pages illustrées de 100 à 200 gravures inédites, exécutées d'après les originaux. Broché, 3 fr. 50 ; cartonnage artistique, en toile, 4 fr. 50; cartonnage, fers spéciaux, tranche dorée, pour distributions de prix, 5 fr.; demi-reliure d'amateur, 6 fr.

Envoi franco du Catalogue sur demande.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

MONNAIES ANCIENNES & MODERNES

J. FLORANGE, Expert

PARIS — 21, QUAI MALAQUAIS, 21 — PARIS

Catalogue n° 7, collection de monnaies, médailles et jetons relatifs à la Lorraine (866 numéros et gravures), prix **2** francs.

EN DISTRIBUTION :

Catalogue n° 9, collection de sceaux-matrices français et étrangers (283 numéros).

Catalogue n° 10, monnaies françaises.

Achat de Monnaies et Médailles anciennes et modernes

RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOIS A VUE DE MONNAIES ET MÉDAILLES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Parait tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Edition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

La Curiosité Universelle. Fondateur et Directeur, Louis Bihn. — Librairie et Estampes anciennes, 69, rue de Richelieu et 1, rue Rameau. — Gravures du XVIII[e] siècle, en noir et en couleur des Écoles Françaises et Anglaises. Portraits Russes et Américains.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiqnes et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

Revue historique Ardennaise. — Revue publiée par M. P. Laurent, avec divers collaborateurs. Parait tous les deux mois, sur papier vergé, en caractères elzévirs, avec planches phototypiques. — Abonnements : France et étranger, 10 francs par an. S'adresser au siège de la Rédaction, place de la République, à Mézières.

M. **Stéphane Geoffray** a entrepris de photographier tous les sceaux conservés aux Archives nationales, dans les autres dépôts publics et dans les collections particulières ; il a depuis reproduit plus de trente mille pièces.

Les personnes qui désireraient être renseignées sur les sceaux qui les intéressent, pourront s'adresser à M. S. Geoffray, 4, rue Rollin, à Paris.

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 11 25 NOVEMBRE 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

FERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHEOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.

Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

SOMMAIRE DU N° 11

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — Ch. de Beaumont : Le 18 Brumaire an VIII. — F. Claudon : Un séjour de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. — Traduction de noms de lieux. — Baptistères d'Italie. — Lexicologie. — Faux symbolisme. — J. Mommeja : Les mariages par l'anneau et le baiser. — J. Roman : Quittance pour la gravure d'un sceau en 1413.

QUESTIONS. — La sépulture de Duquesne. — La vérité sur le Masque de Fer. — Un ordre énigmatique. — L'Église paroissiale de Lourdes. — Carreaux historiés. — Le peintre Abraham Ramondou.

RÉPONSES. — Singulières traductions de formules diplomatiques. — Les ambassadeurs de Vaugirard. — Armoiries à déterminer.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

LE 18 BRUMAIRE AN VIII

(9 NOVEMBRE 1799)

La curieuse lettre qu'on va lire a été découverte dans les riches archives du château du Plessis-au-Maire (1); si les faits qui y sont rapportés sont déjà connus, certains détails qui semblent avoir échappé aux historiens de la Révolution, et particulièrement à Thiers, y sont révélés, et d'autres, considérés comme douteux, y sont confirmés (2). Malgré le style pompeux de cette lettre, miroir d'une époque où la chose la plus simple ne pouvait être dite sans emphase, on sent un auteur véridique racontant les événements tels qu'il les a vus. Toutes nos recherches n'ont pu malheureusement nous faire découvrir quel est cet auteur ; il n'a point signé et n'a pas mis de suscription, en sorte que le destinataire nous est également inconnu d'une façon positive. Néanmoins, nous avons tout lieu de penser que ce dernier devait être le citoyen Crochart, ci-devant messire Joseph-Adrien de Crochart (3), seigneur de la Rüe, de la Baboyère et du Plessis-au-Maire. C'est, en effet, dans une liasse de papiers relatifs à ce gentilhomme que nous avons retrouvé la missive ci-dessous.

(1) Commune de Noyant (Maine-et-Loire).
(2) Thiers. *Hist. de la Révol. Fr.* t. X, p. 491 et suiv.
(3) Père de la comtesse Octave de Beaumont, née Clémence de Crochart.

Digitized by Google

Il arrive souvent que, par la réunion et l'étude comparative de documents de cette nature, on parvient à fixer d'une façon définitive certains points douteux de l'histoire.

Tel est le motif qui nous a porté à publier cette pièce.

COMTE CHARLES DE BEAUMONT.

Paris, 25 Brumaire an VIII.

Citoien,

La raison vient enfin de triompher des philosophes brigands et assasins. Sans cet événement salutaire, c'en était fait de la France. Le drap mortuaire étendu sur elle allait envelopper pour jamais ses infortunés habitans et les enfoüir dans le vaste tombeau que ses bourreaux creusaient depuis si longtemps sous leurs pieds. La Providence vient heureusement de les retirer de l'affreux précipice sur lequel ils étaient suspendus par un fil. Grâce lui en soit rendüe. L'allégresse universelle est le premier tribut que tous les bons Français lui ont paiés. Les transports de joïe qui retentissent de toutes parts semblent annoncer la fin de nos maux.

Je vais vous donner un abrégé de cet événement à jamais mémorable.

Bonaparte était le 17 à l'Opéra. Dix députés des Anciens y étaient aussi; au milieu de la pièce, ils disparurent et se rendirent sécrettement au Département, où ils passèrent la nuit avec les Administrateurs pour dresser leur plan. Le lendemain 18, parut le décrêt qui transférait les Conseils à Saint-Cloud.

Tous les Jacobins, excepté Augereau et quelques autres, se trouvèrent exactement à la séance; Bonaparte entre; à son aspect, tous les brigands crient : *Hors la loi; à bas le dictateur; la mort, la mort; tüe, tüe!* En proférant ces paroles avec la voix de la fureur, ils se précipitent sur lui, le poignard à la main, pour l'assasiner..... le premier des assasins s'embarrasse dans le pli d'une tapisserie mal tendüe qui servait de tapis et tombe; les conjurés qui le suivent se culbutent et donnent, par cet embarras, le tems à un grenadier d'arracher le général à la mort. Ce fut dans ce moment que ce même grenadier reçût un léger coup de poignard au poignet.

Le coup manqué, les assasins tournent leurs poignards contre Lucien Bonaparte qui les présidait, pour le forcer à signer le décret de hors la loi contre son frère qui venait de leur échapper. Le général apprend le danger auquel le président est exposé. Il envoie un détachement à son secours avec ordre de lui brûler la cervelle, s'il refuse de se rendre; les grenadiers l'arrachent du fauteüil et l'emportent.

Sitôt qu'il est hors de la salle, cent grenadiers y entrent, l'arme au bras, tambour battant aux champs, pour chasser l'assemblée assasine. Au lieu de mourir à leur poste comme ils l'avaient jurés tant de

Digitized by Google

fois, les membres qui la composaient, frappés d'une terreur panique, prennent la fuite avec tant de précipitation et d'épouvante que plusieurs se jettent par les fenêtres. Que de malheurs on eût épargné si ce moien salutaire eût été emploié la première fois qu'il devint nécessaire !

On a trouvé plusieurs poignards et pistolets parsémés dans la salle et on a rémarqué que tous avaient la même forme, ce qui annonce qu'ils sortaient tous de la même fabrique et que l'assasinat du général était prémédité. Voilà des législateurs bien dignes de faire des loix; ô honte ! ô horreur ! ô ma chère patrie ! à quelles mains étaient tu livrée !

Une circonstance qui n'a point été publiée et que je tiens d'une personne qui touchait presque au général au moment ou il entra dans la salle, c'est que quelques généraux gagnés par les Jacobins avaient leurs chevaux cachés à St-Cloud, prêts à partir pour venir à Paris chercher la troupe ; de son côté, Moulins, directeur, pris sur le quai de la Féraille, avait donné ordre au général Lefèvre de se mettre en marche. « Il n'y a plus de Directoire, lui répondit ce général. Je n'ai d'ordre à recevoir que du général Bonaparte. »

Voilà une faible esquisse du grand et heureux événement qui doit ramener parmi nous le bonheur et la paix. Vous savez que les lois philosophiques et barbares sur les otages, sur l'emprunt forcé, sur les déportés, sont abolies. La liste des émigrés est close et on parle d'amnistie en faveur de ceux qui n'ont point portés les armes contre leur patrie.

On pense qu'il n'y aura plus que 40 départements, que les assemblées seront supprimées, et que celles qui viennent d'être ajournées sont dissoutes pour toujours. Tous les membres honestes le croient fortement et le désirent de même. Ils ne pouvaient faire le bien parce qu'ils étaient sous le poignard du Jacobinisme qui a causé tous les maux de la France.

Toutes les administrations vont être réfondues, les scélérats exclus de toutes fonctions publiques pour être confiées à des mains capables de porter la consolation dans le cœur des malheureux Français.

On espère que dans peu nous aurons la paix ; les infortunés Pichegru et Barthélemi sont attendus.

Bientôt vous verrez d'autres événemens agréables. En attendant, les biens des hôpitaux vont être rendus aux pauvres. On pense que le culte et les temples vont être rétablis. Garre aux marchands de cures : tout cela entre nous.

J'aurais bien d'autres choses à vous dire ; mais il faut attendre. Vous pouvez toujours vous réjoüir et vous livrer en sécret aux plus grandes espérances. Lorsque je serai assûré des projets, je tâcherai de vous en faire part, si cela peut vous faire plaisir.

Je mets l'adresse tout simplement à monsieur vôtre beau-père, afin

Digitized by Google

qu'il puisse joüir en vous attendant. J'ai pensé que vous n'en seriez pas fâché.

J'ai écrit le 2 au C. Jolly au sujet de l'affaire que vous m'avez fait recommander par mon frère, à qui j'ai répondu par la même occasion. Il paraît qu'il n'a pas remis la lettre que j'avais insérée dans la sienne. Il se plaint, par celle qu'il m'a adressée le 17, de n'avoir pas reçu réponse de ma part au sujet de cette affaire. Au reste, vous pouvez assûrer le C. Jolly que je ne l'oublie point ; que je me suis présenté le 22 à l'administration des domaines et qu'on m'a fait voir la lettre qu'elle avait écrite le 9 au directeur d'Angers pour avoir des renseignemens nécessaires au rapport qui doit être présenté au ministre Gaudin, nouvellement nommé au département des Finances. C'est un homme estimable. J'espère que tout ira bien.

Mon frère me marque que vous n'estes pas encore entièrement remplis. J'en suis honteux. Malheureusement, ce n'est pas ma faute, comme vous pouvez le savoir. Peut-être que le nouvel ordre de choses me procurera les moiens de rétablir mes affaires et de finir par là celle que je vous ai confiée. Si à quelque chose malheur était bon, ce serait la première fois qu'il l'aurait été pour moi.

UN SÉJOUR DE PHILIPPE LE HARDI

DUC DE BOURGOGNE

On lit dans les *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean Sans-Peur*, par M. E. Petit, 1888 (*Collect. des Doc. inédits*), p. 5, à la date de 1363 : « Décembre. — [Séjour tout le mois en Bourgogne]... 16. — [Le duc est à Grancey (1), avec Arnaud de Cervolles, l'archiprêtre] (Arch. de la Côte-d'Or, B. 359. Mandement du duc) ».

Des lettres de Charles V données à Paris au mois de juillet 1364 permettent de compléter cet *itinéraire*. « Environ Noël dernier passé », dit le roi, « nostre très chier et amé frère, le « duc de Bourgoigne, lors lieutenant de Touraine et lieutenant « ès parties de Bourgoigne de nostre très chier seigneur et père, « dont Dieu ayt l'ame, venist devant laditte cité [de Lengres] (2) « afin d'entrer en icelle pour y traitier et faire pluseurs besoignes « touchant le gouvernement du païs ; en la compaignie duquel « nostre frère avoit pluseurs gens d'armes du pays et d'autres ».

(1) Grancey-le-Château, chef-lieu de canton, arrondissement de Dijon.

(2) Le nom de la ville est donné au début de l'exposé : « Oye la supplicacion des bourgois et habitans de la cité de Lengres... »

Digitized by Google

Les habitants de Langres, craignant que la ville ne fût pillée si le duc y entrait avec toute sa suite, vinrent le trouver à la barrière et le supplièrent très humblement qu' « il lui pleüst à « entrer en laditte cité jusques au nombre de cinquante che- « vaux »; le reste de sa troupe serait logé hors de la ville et la communauté se chargerait volontiers de la défrayer. Le duc, mal conseillé, n'accepta pas ces propositions et s'en alla loger dans une petite ville des environs que les lettres en question ne nomment pas. En vain les Langrois lui envoyèrent-ils des vivres en abondance : le duc, après un simulacre de pardon et à l'instigation de quelques gens de son conseil, fit comparaître devant lui à Dijon quelques-uns des habitants de Langres qu'il accabla d'injures sans vouloir reconnaître le bien fondé de la réception qu'ils lui avaient ménagée.

Il ignorait qu'à peine onze ans auparavant, le 28 juillet 1353, une bande d'aventuriers conduits par Jean d'Igny avait surpris les [illegible]ibles bourgeois à l'heure de leur diner et ensanglanté la v[illegible]. (1). Ceux-ci s'en souvenaient. Ils craignaient, disent les lettres de Charles V, que « gens d'armes estans sur le païs d'en- « viron tant en la forteresse de Vaivres (2) comme autre part » se fussent glissés dans la troupe du duc de Bourgogne. On a vu que, le 16 décembre, Philippe le Hardi se trouvait à Grancey en compagnie d'Arnaud de Cervolles, l'archiprêtre, seigneur de Châteauvillain. On sait que ce dernier était depuis peu en possession du château de Vesvres (3); et peut-être sa nouvelle acquisition, refuge des coureurs qui infestaient la contrée, lui créait-elle bien des difficultés. Il n'est pas invraisemblable de supposer que, de Grancey, le duc, et peut-être *l'archiprêtre* (4), s'acheminèrent vers Langres en passant par le château de Vesvres situé entre les deux villes, et que là Philippe eut l'idée de délivrer le sire de Châteauvillain de quelques-uns des hôtes inquiétants de sa forteresse, en les enrôlant dans sa compagnie.

Cette hypothèse expliquerait, semble-t-il, les inquiétudes des Langrois et leur refus d'abriter dans leurs murs leurs dangereux voisins. Auraient-ils pu donner au roi ce motif du refus fait à

(1) Lettres de grâce du roi Jean, de février 1354 (n. st.) Original, Archives de Langres, n° 11.

(2) Vesvres-sous-Chalancey, canton de Prauthoy, arrondissement de Langres, à 26 km. S.-O. de cette dernière ville.

(3) Cf. Jolibois, *la Haute-Marne ancienne et moderne*, p. 545.

(4) On les retrouvera encore ensemble, notamment en 1364. Cf. Archives du Doubs, B. 90.

Digitized by Google

son frère, si celui-ci se fût dirigé sur Langres, venant de Dijon ou de tout autre endroit situé au sud ou à l'est de Langres, où il n'aurait pu rencontrer Vesvres sur son chemin? Ajoutons que le 2 août 1364, Charles V mandait à son bailli de Sens de faire abattre la redoutable forteresse du sire de Châteauvillain (1).

Quelques jours auparavant, pour couper court aux tracasseries du duc de Bourgogne, les Langrois avaient obtenu du roi les lettres d'abolition qui nous ont donné les détails de cette affaire (2).

La rancune de Philippe le Hardi fut plus longue à s'apaiser; elle dura jusqu'au 10 mai 1372 (3).

Il résulte de ce qui précède que, dans la seconde moitié de décembre 1363 (4), le duc de Bourgogne se présenta aux portes de Langres qu'il trouva fermées et qu'il s'en alla loger dans une petite ville des environs; il est probable qu'il était parti de Grancey où il séjourna le 16 du même mois et qu'il passa par le château de Vesvres, sujet d'inquiétudes pour le sire de Châteauvillain avec lequel il se trouvait à Grancey. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, très vraisemblable sans doute; et c'est comme telle que je la présente en attendant qu'un texte vienne faire complète lumière sur ce point.

FERDINAND CLAUDON.

TRADUCTIONS DE NOMS DE LIEU

Il est curieux de voir comment certains auteurs traduisent les noms de lieux. Pour ne pas faire preuve d'ignorance, ils inventent un nom français impossible, calqué de plus ou moins près sur le latin. Le plus simple serait alors ou de laisser au nom sa forme latine, que l'on imprimerait en italique ou mieux encore de chercher ce mot dans un dictionnaire : celui de Boiste, par exemple, a un supplément géographique fort utile, car il donne

(1) Original, Archives de Langres, n° 11.
(2) Original, Archives de Langres, n° 11.
(3) Lettres d'abolition données à Avallon. Original, Archives de Langres, n° 11.
(4) On ne peut préciser davantage, car le texte porte simplement : « Environ Noël dernier passé ».

Digitized by Google

la forme latine après la forme française. Quicherat, au contraire, fournit la forme française après le nom latin.

L'Albia christiana, qui a à son actif plus de bonnes intentions que de science, écrit dans le n° d'août, pages 224 et 225 : « Il est promu aux ordres mineurs par... évêque d'Audemer. — Il obtint d'être nommé à cette cure... par... évêque d'Elne ». Il est évident que l'auteur a travaillé sur des pièces latines qui portaient *episcopus Audomari* ou *Audomarensis* et *Elnensis*. Or le premier nom se réfère à Saint-Omer et le second à Perpignan, siège transféré d'Elne.

J. du Bellay avait raison de dire dans sa *Défense de la langue française* : « Entre autres choses se garde bien nostre poëte d'user de noms propres latins ou grecs, chose vrayement aussi absurde que si tu appliquois une pièce de velours vert à une robe de velours rouge. Mais seroit-ce pas une chose bien plaisante user en un ouvrage latin d'un nom propre d'homme ou d'autre chose en françois? Comme *Jan currit, Loyre fluit* et autres semblables. Accommode doncques tels noms propres, de quelques langues que ce soit, à l'usage de ton vulgaire ». Le judicieux écrivain du XVI^e^ siècle n'avait pas prévu le cas du XIX^e^.

X. B. DE M.

BAPTISTÈRES D'ITALIE

On lit dans l'*Ami du Clergé paroissial*, 1894, p. 443 :

« A l'époque où le baptême se conférait par immersion, les baptistères formaient un édifice à part, mis sous le patronage de saint Jean-Baptiste; c'était (*sic*) des monuments remarquables par la richesse et le luxe de leurs décorations. On peut en juger encore par les baptistères de saint Jean de Latran à Rome, de Milan et de Pise. »

Cette nomenclature n'est ni complète ni exacte. D'autres baptistères italiens peuvent revendiquer l'honneur d'être mentionnés ici : tels sont ceux de Florence et de Parme. Milan n'a pas de baptistère distinct du dôme.

X. B. DE M.

Digitized by Google

LEXICOLOGIE

1. *Moines.* — Le *Monde*, dans son numéro du 13 octobre 1894, a un article intitulé : *Les moines et le mouvement social*, où il est question de saint Benoît, de saint François d'Assise et de saint Vincent de Paul. Saint Benoît fut effectivement *moine*, mais les autres ne l'étaient certainement pas ; Saint-François était *frère mendiant* et saint Vincent *prêtre régulier*.

Dans la *Croix*, un des collaborateurs signe *Le moine*, ce qui ne peut être, puisqu'il est Assomptionniste ou des Augustins de l'Assomption.

2. *Confirmands.* — L'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, dans son numéro du 10 octobre 1894, colonne 355, se demande s'il faut dire « confirmants ou confirmands ». Ces deux termes n'étant pas synonymes, la réponse est très simple. Le *confirmant* est l'évêque qui administre le sacrement de confirmation ; le *confirmand*, celui qui va le recevoir, et le *confirmé*, celui qui l'a reçu.

On dit de même à propos des ordres : l'*ordinant*, l'*ordinand* et l'*ordonné*. Dans le *Pontificale Romanum*, la rubrique porte au titre : *De confirmandis*, qui ne peut se traduire autrement que *des confirmands*. Plus loin, il est dit : « Pontifex inquirit sigillatim de nomine cujuslibet confirmandi ».

Il est à souhaiter que la terminologie ecclésiastique pénètre davantage dans la pratique usuelle, ce à quoi aideraient des dictionnaires bien faits et au courant de nos expressions propres : je me permets de recommander ce point de vue spécial à l'Académie, qui ne semble guère y prendre garde dans la plupart des termes purement ecclésiastiques.

X. B. DE M.

FAUX SYMBOLISME

Je m'étonne que la *Revue de l'Art chrétien*, 1894, 4e livraison, page 309, ait laissé passer cette assertion dans un article sur le symbolisme et l'idéalisme : « Ce langage devient parfois assez précis pour exprimer jusqu'aux nuances de la pensée. C'est ainsi que les architectes chrétiens du moyen âge ont volontairement infléchi le grand axe du monument dans sa partie supé-

Digitized by Google

rieure, pour rappeler ce mot de l'Evangile : *Et inclinato capite, tradidit spiritum. Involontairement* serait plus exact, car il n'y a pas dans cette déviation d'intention symbolique; j'en ai donné plusieurs fois des preuves convaincantes et le comte de Marsy me reprochait même de trop insister sur une question *jugée*, disait-il. On voit qu'il y a encore des retardataires.

X. B. DE M.

LES MARIAGES PAR L'ANNEAU ET LE BAISER

Voici une petite contribution à l'histoire des coutumes matrimoniales au moyen âge, pour faire suite à la suggestive étude de M. L. H. Labande : *Autour du Mariage.* J'en emprunte la substance à la volumineuse *Histoire générale de la province de Quercy*, par Guillaume Lacoste (1), ouvrage lourd et mal écrit, mais véritable monument de conscience et d'érudition, dont on ne saurait trop louer MM. Combarieu et Cangardel de s'être faits les éditeurs.

« En lisant les différentes chartes de la province, dit le méticuleux historien, il nous est souvent arrivé de rencontrer des actes de mariages contractés par paroles de présent, et l'intervention du baiser et de l'anneau, *per verba legitima de presenti osculo et annulo, ut de moris est, intervenientibus* (2) »

Il y est fait allusion dans un acte de donation, daté des calendes de mai 1112, à Géraud II, abbé de Beaulieu, par un seigneur nommé Eble, qui réserve pour sa femme la jouissance des biens concédés parce qu'il les lui avait donnés, les uns *per osculum*, les autres *per chartam traditionis* (3). C'est ainsi également que se marièrent, le 15 juillet 1453, Pierre de Pélegry, châtelain royal de Verdun-sur-Garonne, lieutenant des eaux et forêts du Languedoc, et noble dame Jeanne de Rozet, de Lagarde en Calvaire (4).

Le dernier mariage contracté sous cette forme est celui de noble François de Boissières-Narcès et de noble demoiselle Elis de la Duguie, le 9 juillet 1505.

(1) Cahors, 1886, 4 volumes in-4°.
(2) Tome IV, p. 26.
(3) Tome II, p. 11 et 12.
(4) Tome IV, p. 26. Tome II p. 204.

Digitized by Google

C'est au château de la Duguie, domicile de la jeune épouse qu'il eut lieu et que l'acte en fut dressé à la demande des parents. Les futurs conjoints déclarent que, étant unis dès leur enfance, ils veulent contracter mariage et qu'ils ont appelé dans ce but au château de la Duguie le notaire et les témoins d'usage. Ceux-ci étant tous réunis, l'un deux, noble Armand de Rafin, seigneur de Pechricard, prend les deux fiancés par la main et dit au premier, en langue romane dont je donne la traduction mot à mot : *François, voulez-vous pour femme et épouse, par parole de présent, Elis de la Duguie ?* et François ayant répondu : *Oui, monseigneur*, il continue en s'adressant à la seconde : *Elis, voulez-vous pour mari et époux, par parole de présent, François de Laboissière* ? et *Élis* ayant répondu : *Oui, monseigneur*, les deux jeunes gens s'embrassent « au nom du mariage », puis François de Laboissière met une bague au doigt d'Elis en disant : *In nomine patris et filii et spiritus sancti. Amen.*

« Ces sortes de mariages, ajoute Lacoste, quoique prohibés, n'ont pas laissé de se pratiquer longtemps en France. Ils avaient lieu lorsque les parties contractantes ne pouvaient obtenir du curé la bénédiction nuptiale. L'ordonnance de Blois défendit aux notaires, sous peine de punitions corporelles, de passer ou retenir de pareils actes de mariage. » (1)

JULES MOMMÉJA.

QUITTANCE POUR LA GRAVURE D'UN SCEAU EN 1413

« Je Arnoul de Boymel, orfèvre et graveur de seaulx, demourant au palais du roy nostre sire à Paris, confesse avoir eu et receu de Pierre Cordelle, receveur du duchié de Valois et conté de Beaumont-sur-Oyse, par la main maistre Loys de Cepoy, la somme de douze livres tournois pour l'argent, façon et graveure du grant seel et contre seel du bailliage desdis duchié de Valoys et conté de Beaumont; de laquelle somme de XII livres tournois je me tiens pour bien content et en quicte le dit receveur et tous autres à qui quictance en peut et doit appartenir. En témoing de ce j'ay signé et scellé cette présente cédule et quictance de

(1) *Loc. cit.* tome IV, p. 26. L'original de ce contrat était conservé dans les archives du château de Lauture.

Digitized by Google

mon signet, à défaulte de mon scel, et de mon signe manuel, le IIIe jour de novembre l'an de grâce mil quatre cens et treize ».

Signet ovale de 13 millimètres représentant un cavalier armé de toutes pièces galopant à droite.

Bibl. nat., pièces originales du cabinet des titres, dossier *Boymel.* (Communication de M. Roman.)

QUESTIONS

48. La sépulture de Duquesne. — Tous les journaux ont rapporté que le cœur de Duquesne avait été retrouvé à Aubonne, en Suisse, et allait être rendu à la ville de Dieppe. Mais l'on est beaucoup moins renseigné sur l'endroit précis où fut inhumé le corps du grand marin. Les auteurs qui se sont occupés des environs de Paris, l'abbé Lebeuf et Piganiol de la Force entre autres, ont raconté que Duquesne avait été enterré clandestinement, ignominieusement, disent quelques-uns, sur le bord d'un fossé, dans le jardin du château du Bouchet qu'il habitait. Il avait acquis cette terre en 1681 et Louis XIV, au temps de la faveur de Duquesne, l'avait érigée pour lui en marquisat.

L'illustre Dieppois était protestant et il résista aux prières du roi qui, après la révocation de l'édit de Nantes, voulait lui faire abandonner la foi de ses aïeux, d'où sa disgrâce et son exil au Bouchet, alors que ses fils étaient contraints de quitter la France et de chercher un asile en Suisse.

Le Bouchet, commune de Vert-le-Petit, arrondissement de Corbeil, à 12 kilomètres de cette ville, est devenu une poudrerie de l'État depuis 1821 ; le château n'existe plus, et tout a

Digitized by Google

été bouleversé dans cette belle propriété, sillonnée de cours d'eau, de voies ferrées et remplie de bâtiments, disséminés à dessein un peu partout. Je m'y suis rendu afin de rechercher quelques indices sur la sépulture de Duquesne, mort, on le sait, en 1688.

Aucune pierre, aucun signe ne peut révéler l'endroit précis où gît le grand Duquesne et, en tenant compte des modifications profondes qu'a subies le Bouchet, je doute qu'on puisse le retrouver jamais, s'il est vrai surtout, comme on l'a écrit, qu'il ait été enterré sans cercueil, à même la terre.

J'ai bien retrouvé quelques vestiges des anciens fossés du château, j'y ai même remarqué une assez grande pierre, visible en partie, engagée qu'elle est sous la terre et des débris ; est-ce là que repose le corps de Duquesne? Nul ne pourrait le dire ; il faudrait fouiller le sol et préalablement obtenir l'autorisation du Ministre de la guerre.

En présence du résultat négatif de mes recherches, je viens demander aux lecteurs de la *Correspondance*, si l'on connaît des documents sur la mort et la sépulture de Duquesne, et s'il existe des publications relatant les actes de décès des protestants au XVII[e] siècle. Inutile d'ajouter que les registres paroissiaux de Vert-le-Petit, commune dont dépend le Bouchet, ne s'occupent que des catholiques et sont par conséquent muets sur le compte de Duquesne.

A. Dufour,
Bibliothécaire de Corbeil.

Depuis l'impression de cette note, j'ai eu connaissance d'un document qui me donne l'espoir de pouvoir retrouver enfin la sépulture de Duquesne. Il s'agit d'un plan manuscrit de la propriété du Bouchet, sur lequel l'endroit précis où a été enterré l'illustre marin est indiqué par un petit rond. Un texte qui l'accompagne dit aussi qu'il a été inhumé à cette place et dans un cercueil. Il ne s'agit donc plus que de retrouver ce plan qui a été déposé dans une administration de l'État, où il doit se trouver encore; je vais m'y employer, et si je réussis dans cette recherche, il y a des chances, malgré toutes les modifications qu'a subies le Bouchet, pour que l'on parvienne enfin à y retrouver la sépulture du grand homme de mer auquel la ville de Dieppe s'honore d'avoir donné naissance. A. D.

46. La vérité sur le Masque de fer. — On lit à la

Digitized by Google

fin de la plaidoirie de Jules Favre pour les Nauendorff (Paris, 1885, in-12) : « ... Le grand roi ne pouvait deviner que cent trente-deux ans après sa ténébreuse exécution, on trouverait, aux archives du Ministère des Affaires étrangères, un *mémoire rédigé* par son complice, *Saint-Mars, qui avait été le bourreau et le gardien du premier fils d'Anne d'Autriche !* Il ne pouvait deviner que dans ce mémoire, cédant aux remords de sa conscience, courbé sous la main de Dieu, Saint-Mars ferait les *révélations les plus complètes*, qui assurent la condamnation, à jamais méritée, de celui qui n'a été qu'un usurpateur ! » (Audience du 14 février 1874, p. 332-333). Existe-t-il réellement un mémoire rédigé par Saint-Mars, et aussi concluant que Jules Favre veut bien le dire ? F. Ch.

47. Un ordre énigmatique. — M. Chéruel a publié dans le tome II de la *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, un « ordre du roi pour le bailli de Versailles », que je copie textuellement : « A Versailles, le 2 avril 1686. — Estant nécessaire, *pour bonnes considérations*, de supprimer les feuillets 27 et 28 du registre des baptesmes, mariages et mortuaires de la paroisse de Versailles, il est ordonné au sieur Legrand, bailli de ladite ville, de les supprimer et d'en donner tous les actes nécessaires au curé de ladite paroisse, pour luy servir et valoir ainsy qu'il appartiendra. » (P. 603). Je serais curieux de savoir si l'ordre a été exécuté, et quelles pouvaient bien être ces *bonnes considérations ?* F. Ch.

48. L'église paroissiale de Lourdes. — A-t-on remarqué que les colonnettes qui se trouvent de chaque côté du portail de l'*église paroissiale* de Lourdes (Hautes-Pyrénées) ne sont pas de la même époque que le reste de ce portail ? Celui-ci est du XVI^e^ siècle comme l'ensemble de l'église et n'offre par ailleurs rien d'intéressant. Ces petites colonnes sont renversées, c'est-à-dire que leurs bases simulent des chapiteaux et leurs chapiteaux remplacent les bases. Elles paraissent être du XI^e^ ou du XII^e^ siècle au plus tard. Pourrait-on nous dire : 1° Si cette constatation a déjà été faite et par qui ? — 2° A quel édifice ces petites colonnes pouvaient primitivement appartenir ? C. B.

49. Carreaux historiés. — Dans l'étude si pleine d'intérêt des carreaux historiés du moyen-âge, l'exacte désignation des provenances est indispensable à celui qui s'attache à déterminer les variations régionales de décor, soit qu'elles résultent

Digitized by Google

des tendances particulières à certaines écoles, ou qu'elles soient la conséquence de l'adaptation, au goût d'un pays, des moules colportés de province en province par des tuiliers ambulants.

Ce soin a été pourtant maintes fois négligé dans des ouvrages de haute valeur, où l'on a eu moins en vue de donner des documents bien spécifiés que de montrer l'allure générale de telle ou telle classe d'objets.

Ainsi, dans le *Dictionnaire du Mobilier* de M. Henri Havard, plusieurs très beaux carrelages sont figurés tant en noir qu'en couleur (t. 1er, fig. 390, 391 et 393, pl. 33), sans la moindre indication de provenance. Il en est de même pour les carreaux reproduits à la page 501 de l'*Abécédaire archéologique* de M. de Caumont (Archéologie religieuse). La belle rosace placée à la page 503 du même volume est simplement désignée comme provenant de la Champagne. En outre, à la page 291, se trouvent des carreaux émaillés du XIIe siècle dont la provenance est indiquée, mais dans lesquels il n'y a aucune indication des teintes différentes qui doivent distinguer les dessins et les faire trancher sur le fond.

Nous serions extrêmement reconnaissant aux lecteurs de la *Correspondance* qui pourraient nous donner des renseignements précis sur tous ces carreaux.

J. Momméja.

80. Le peintre Abraham Ramondou. — Pourrait-on me donner des renseignements sur le peintre huguenot Abraham Ramondou, réfugié en Prusse lors de la révocation de l'édit de Nantes?

Voici le petit nombre de faits qu'il m'a été possible de réunir sur son compte.

D'après M. Henri de France (1), il était d'origine montalbanaise. D'après les *Mémoires des réfugiés français* de Erman et Reclam (2), il arriva à Berlin vers la fin du règne de l'électeur de Brandebourg dont il fit le portrait, s'étant, peu avant, fait remarquer pour avoir peint celui d'un réfugié de marque, le languedocien Gautier. Il avait plusieurs enfants. Une de ses filles, née à Venise, épousa Jean d'Azémar de Rége, major au régiment de Rége. Son fils, qui fut peintre aussi, mais sur le ta-

(1) *Les Montalbanais et le Refuge.* Montauban, 1887.
(2) *Mémoires des réfugiés français*, t. VI, p. 236.

Digitized by Google

lent duquel nous n'avons pas de détails, mourut en 1697, âgé de trente ans.

Mariette (1) nous apprend qu'il était au service de Frédéric Ier de Prusse, qui l'envoya en Italie pour copier les peintures les plus célèbres. Il séjourna longtemps à Modène où il exécuta les copies du tableau du Corrège qui, au temps de Mariette, se trouvaient dans les galeries de la Pinacothèque de Dresde. A Venise, il copia les quatre peintures de Paul Véronèse qui décoraient le Fondaco dei Tedeschi, et en fit des gravures, assez médiocres d'ailleurs, qu'il dédia à Ernest, landgrave de Hesse.

Son nom, de forme essentiellement romane, a été francisé en *Ramondou* par Mariette comme par Erman et Reclam.

JULES MOMMÉJA.

RÉPONSES

Singulières traductions de formules diplomatiques (32). — Un collaborateur de la *Correspondance* signalait récemment des transcriptions fantaisistes de souscriptions de diplômes, et demandait s'il y avait des exemples analogues. Il n'y en a que trop !

Récemment, un candidat au prix Comartin présentait au Conseil général de Seine-et-Oise une plaquette audacieusement intitulée *Histoire du Vexin*, où il était fortement question d'un certain *Gaz de Poissy*, contemporain de Philippe-Auguste. C'est ainsi que cet excellent homme traduisait *Gasco de Pissiaco*.

Un historien de Corbeil a soutenu que l'instruction était singulièrement plus développée dans ce pays au moyen âge que de nos jours, en s'appuyant sur ce texte d'un diplôme de Louis VII, daté de cette ville : *Noverit universitas vestra*... Il y avait donc une université à Corbeil !

(1) *Abecedario*, t. I, p. 251.

Digitized by Google

M. le curé d'A..., dans une monographie de sa paroisse, a découvert que Raoul de Vermandois, le mari de la reine Anne, avait été canonisé. Une charte de lui porte en effet : *S.* (*Sancti*) *Radulphi Comitis Viromanduensis.*

Un travailleur consciencieux, qui s'est formé seul et a, depuis, publié de très bonnes études archéologiques, a commis comme péché de jeunesse, une histoire de Rocquencourt, débutant par ces mots : « Ce village était d'abord de minime importance, ainsi que le prouve son nom : *Roconis Curtis*, *Rœquen le Court !* »

JEAN TRITHÈME

Les ambassadeurs de Vaugirard (40). — A défaut d'explications précises, qu'il ne faut pas désespérer de rencontrer, voici au moins un tout petit renseignement au sujet du greffier : Tallemant des Réaux, dans l'historiette sur Bezons, rapporte que Patru rédigea, séance tenante, une harangue devant deux personnes qui étaient venues la lui demander, et il s'en émerveille : « Car pour moy, dit-il, quoyque je n'aye pas plus de peine qu'un autre à composer, je ne pourrois pourtant rien produire si je n'estois seul, et en cette rencontre je serois un peu greffier de Vaugirard » (tome V, p. 202-3 de l'édition Monmerqué en 9 vol.).

F. B.

Armoiries à déterminer (41). — *De... à la croix de... cantonné de quatre têtes d'aigle arrochées de...*

Ces armes sont identiquement les mêmes que celles figurées sur un sceau appendu à une quittance de pension, délivrée le 1er mai 1424 par Nicolas de la Croix, chevalier, conseiller et chambellan du Roi. Ce document figure dans la collection Clairambault (titres scellés, reg. 37, pièce 2819).

3. *D'azur au chevron de...*

Deux familles du nom de Le Mercier, du pays nantais et paraissant avoir une origine commune, ont porté des armes qui présentent assez peu de différences avec celles sur lesquelles on voudrait être fixé :

D'azur au chevron d'argent accompagné de deux quintefeuilles ou roses (alias étoiles) *en chef, et d'un cœur en pointe, le tout d'or.* Cf. Potier de Courcy, *Nobiliaire et armorial de Bretagne.*

P. LE VAYER.

— L'écu aux trois *souris* ou *rats* peut donner les armes parlantes de deux familles connues : *Sourice*, *Rat* ou *Le Rat*.

X. B. DE M.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Dans le dernier numéro de *La Révolution française*, M. J. Flammermont a attaqué avec une violence extrême la relation de la journée du 14 juillet 1789 qui forme un des chapitres de mon ouvrage sur *la Bastille* publié dans la collection de l' « Histoire générale de Paris ». Je répondrai comme il convient à cette diatribe dans le recueil où elle a été insérée, mais j'en recommande volontiers la lecture à ceux qui croyaient jusqu'ici que le bon ton, la courtoisie et le souci d'éviter les personnalités étaient de règle en matière de critique historique.

FERNAND BOURNON

L'archéologie fait une perte considérable. M. Léon Palustre vient d'être enlevé en quelques jours par une maladie foudroyante à l'affection des siens ; il s'est éteint, le 26 octobre, à Groison, près de Tours à l'âge de 56 ans. Directeur honoraire de la société française d'Archéologie et ancien directeur du Bulletin Monumental, Président de la Société Archéologique de Touraine, vice-président de la Société des Amis des Arts, etc., il avait été nommé, il y a peu d'années, chevalier de la Légion d'honneur, juste récompense de ses travaux, dont le plus considérable, *La Renaissance en France,* suffirait pour illustrer son nom. D'une mémoire prodigieuse, d'une science très réelle doublée d'un sens artistique fort éclairé, il avait l'intuition des rapprochements heureux. Tous ceux que la science intéresse partageront les douloureux regrets des amis de ce savant éminent, tombé jeune encore en pleine gloire.

Ch. DE B.

M. Arthur Merghelynck, archiviste des villes de Furnes et d'Ypres, vient d'être nommé officier d'Académie.

A la séance du 9 novembre de la *Société bourguignonne de Géographie et d'Histoire*, M. Mochot a donné lecture d'un ouvrage inédit de J.-B. Peincedé, ancien archiviste de la Chambre des Comptes de Dijon, précédé d'une préface de M. Petit de Vausse.

Parmi les thèses qui seront prochainement soutenues à la Faculté des lettres de Paris se trouvent celles de MM. Fr. Funck-Brentano, *Philippe le Bel et ses relations avec la Flandre* ; Ch. Petit-Dutaillis, *Louis VIII, roi de France* ; Alf. Spont, *Semblançay, un financier au* XVI^e^ *siècle.*

La salle du public aux Archives Nationales vient, depuis peu,

Digitized by Google

d'être éclairée au gaz. Il reste maintenant, croyons-nous, un progrès à réaliser: c'est de la désaffecter et d'installer les travailleurs dans un local plus vaste, plus aéré surtout, dût-on être contraint d'en revenir aux anciennes lampes qui, d'ailleurs, avaient leurs partisans.

Par contre, des travaux sont entrepris et activement poussés pour l'éclairage électrique des Archives de la Seine; on espère que les bâtiments du quai Henri IV en seront pourvus avant la fin de l'hiver.

Par arrêté ministériel en date du 8 novembre 1894, ont été nommés élèves de l'École Nationale des Chartes, dans l'ordre de mérite:

MM. 1 Deslandres. — 2 Lasalle-Serbat. — 3 Thibault. — 4 Rastoul. — 5 Hildenfinger. — 6 Mercier de Lacombe. — 7 Pérouse. — 8 Vidier. — 9 Denis. — 10 Rouget. — 11 Gazier. — 12 Gillot. — 13 Villemsens. — 14 Aubry. — 15 Pawlowski. — 16 Faulquier. — 17 Privat. — 18 Stapfer. — 19 du Mesnil de Maricourt. — 20 Machet de la Martinière.

Le marquis de Vibraye vient d'offrir au Muséum la collection de bois de rennes sculptés trouvés par feu son père dans les cavernes du midi de la France. Parmi ces objets de l'âge préhistorique se trouve un couteau sur le manche duquel est sculpté un renne et des représentations humaines.

Dernières acquisitions du musée de Cluny : Art allemand : carreaux de poêle (XVII[e] siècle); un brûle parfums et une armure (XVI[e] siècle). — Art italien : une amulette en vermeil, des plaques ciselées pour serrer les rouleaux de la loi (salle Rothschild). — Une statuette en faïence de Rouen; et enfin une très jolie statuette de pierre dans la salle de sculpture. Cette statue de dame du XVI[e] siècle, haute de 0 m. 80 et à laquelle il manque le bras gauche porte, gravé sur le socle, on ne sait trop pourquoi, le nom de *Catharina*. Avant de l'exposer, on l'a fait débarrasser de la couche de peinture dont elle était couverte. On présume qu'elle provient de la chapelle des ducs de Bourgogne à Dijon.

Le trésor de la cathédrale de Coire (canton des Grisons) possède une chasuble en velours violet, aux armes de France et de Navarre, donnée avec une somme d'argent par Henri IV au Chapitre de Coire, à charge par lui de faire chanter tous les ans une messe à l'intention de la famille royale de France, messe encore dite actuellement avec cet ornement.

L'église de Villotran (canton d'Auneuil, Oise) possède un ornement complet en velours blanc, dont les motifs, formés de guirlandes de fleurs, sont l'œuvre de M[me] Récamier, qui possédait un château dans cette commune.

Le *Soleil du Midi* (n° du 30 octobre), a signalé une intéres-

Digitized by Google

sante découverte faite récemment à Marseille. En faisant des fouilles sur la place de Rome, pour des travaux d'assainissement, les ouvriers ont trouvé, en descellant deux blocs de pierre, une boite en plomb contenant une plaque de cuivre très bien conservée. Une inscription latine, qui y est gravée, rappelle la pose de la première pierre de la porte de Rome, en 1678, en présence des corps notables de Marseille ; on y voit mentionnés les noms du gouverneur de Marseille, Jean Roulle, et des échevins, Claude Fort, Jean Magy, Louis Cornier et Etienne Olive. En bas de la plaque se trouve le nom du graveur, Charles Brébion, typographe du roi et de l'évêque de Marseille. Cette plaque va probablement être exposée prochainement au musée Borély.

~~~ Le 11 novembre, la société des *Amis des monuments et des Arts* a visité le château de Saint-Germain-en-Laye, sous la direction de M. Ch. Normand.

~~~ L'exposition du *Livre* va bientôt fermer ses portes. — Citons à ce propos parmi les vitrines les plus intéressantes les collections de reliures de MM. Gruel et Pringault embrassant toute l'histoire de la reliure ; — la collection de livres à figures de M. Pringault, du XVI^e^ siècle jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle, mais riche surtout des illustrations du XVIII^e^ siècle : de Moreau le Jeune, Cochin et Eisen ; — et encore les collections de papiers de garde de M. Grand-Carteret, — La reliure moderne est brillamment représentée par MM. Lortic père et fils, Meunier, qui peut-être s'inspire un peu trop, pour la couverture, du contenu du livre. D'ailleurs cette tendance est générale à notre époque. On trouve à l'Exposition du livre au moins 3 exemplaires (magnifiquement reliés d'ailleurs) des Histoires Extraordinaires d'Edgard Poë: sur tous il y a des crânes, des tibias, des scarabées, faisant allusion à diverses scènes du volume, tantôt en mosaïque comme chez M. Meunier, tantôt peints à l'aquarelle sur parchemin. C'est de la reliure selon M. O. Uzanne, mais pas selon Grolier, Le Gascon, etc. Dans les sections étrangères signalons les reliures danoises, très élégantes et très fines, et l'exposition du Syndicat des relieurs de Vienne où il faut citer les reliures en relief (émaux, cabochons, orfèvrerie) de MM. Pollack, Franke, Coss, et les reliures, à la fanfare, de M. Papke. En somme, au point de vue historique, l'Exposition du Livre est très intéressante.

~~~ Nous avons déjà parlé de l'Exposition philomathique de Bordeaux qui doit avoir lieu en 1895 (n° 8, pp. 260-261). La Société Philomathique pousse activement les travaux, tant techniques que pratiques. Dès la fin de décembre, le palais principal, dit de la Garonne, sera terminé et l'ouverture de l'Exposition peut être considérée comme certaine pour le 1^er^ mai 1895.

La Société Philomathique a décidé de confier à des entrepreneurs,

Digitized by Google
~~~

agréés par elle, le soin d'établir à forfait des installations et des vitrines, qui seront louées aux exposants à des tarifs fixés d'avance et contrôlés par le Comité, tout en laissant chaque exposant libre de fournir sa vitrine s'il le préfère. Enfin, le ministre de l'Intérieur vient d'autoriser la Société Philomathique à organiser une loterie d'un million pour couvrir les frais de l'Exposition.

Tout fait présager à l'Exposition de Bordeaux de 1895 un succès égal à celui de l'Exposition organisée par la même société en 1882.

~~~ La question du « Masque de fer » paraît définitivement résolue et l'attribution à Mattioli certaine, depuis les recherches récentes de M. F. Funck-Brentano, consignées dans le dernier numéro de la *Revue historique*. Un fait de détail a déterminé sa conviction, exposée d'ailleurs, avec le meilleur esprit critique et de puissants arguments : c'est une meilleure lecture du nom du prisonnier sur son acte de sépulture dans les registres de la paroisse Saint-Paul ; on avait lu « Marchiali » et c'est « Marchioly » qui est écrit ; or, cette forme se rapproche très sensiblement de la vraie, surtout si l'on considère que les autres noms inscrits dans l'acte ont été de même estropiés par le scribe.

~~~ Deux manuscrits du xv^e^ siècle, appartenant à M. Alphonse Labitte, ont été volés dans les vitrines de l'Exposition du Livre. Nous en donnons ci-dessous la description, que nous empruntons au n° 9 du *Manuscrit*.

L'un d'eux est un manuscrit exécuté en France dans le premier quart du xv^e^ siècle, d'une conservation parfaite ; écrit sur vélin, il renferme 12 grandes et 5 petites miniatures. Les grandes peintures représentent saint Jean l'Evangéliste, Job sur son fumier, etc. Les couleurs sont vives et fraîches. La décoration qui les entoure est d'une excellente exécution ; plusieurs armoiries en complètent l'ensemble ; l'une d'elle est d'*azur à 3 maillets d'argent*. Des encadrements à de nombreux feuillets et une musique notée d'une écriture remarquable font de ce manuscrit un très joli spécimen de l'époque. Relié en velours mauve défraîchi, in-8.

Le second manuscrit est également un livre d'Heures du xv^e^ siècle, de l'école flamande. De petites miniatures et de nombreux encadrements sur fond or composés de fleurs, de fruits et d'insectes, d'une très belle exécution, sont renfermés dans ce petit livre qui contient aussi des pages en musique notée. Dans le premier encadrement, après le calendrier, on voit un moine et une religieuse en prière. Une autre miniature représente le Seigneur bêchant dans un jardin et une femme vient vers lui ; cette peinture est très fine. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce manuscrit, c'est sa décoration merveilleuse ; les violettes, les ancolies, les fleurs de fraisiers, les fraises, les rosiers, sont peints avec un grand savoir et la coloration en est exquise. Il est dans sa reliure primitive, avec fermoirs ; veau et or-

Digitized by Google

nements dorés, mais les plats ont été passés au minium à l'époque ; le dos seul est resté dans son premier état. (Vol. in-12).

M. Jules Pasquet du Bousquet de Laurière, secrétaire général de la Société française d'Archéologie, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, officier d'Académie, est mort à Paris le 3 octobre dernier, à l'âge de 70 ans.

Sur la proposition de la Société royale des Antiquaires du Nord, M. Emile Cartailhac, en qui, l'on peut le dire, le préhistorique s'est incarné tout entier, vient d'être décoré de l'ordre royal de Danemark.

Un petit trésor de monnaies des Volcæ-Tectosages vient d'être découvert aux environs de Rieux.

Dans le sous-sol d'une maison située au pied de la montagne qui porte l'antique cité de Saint-Bertrand-de-Comminges, des fouilles intelligemment conduites, ont fait apparaître une mosaïque romaine à carreaux rouges et blancs diversement combinés, sur un fond noir qu'encadrent des filets blancs. L'intérêt principal de cette découverte est de démontrer qu'une habitation relativement moderne s'élève encore sur les fondations et une partie des murs d'une maison gallo-romaine, qu'elle a remplacée insensiblement par une suite de reconstructions et de restaurations successives. Le fait, commun en Italie jusqu'à en être banal, a été fort rarement observé, croyons-nous, dans le territoire des Gaules.

M. Elie Rossignol, le savant et consciencieux auteur des *Monographies communales du Tarn*, qui est le Nestor vénéré des archéologues languedociens, vient de faire don de sa précieuse collection de poteries romaines au musée Saint-Raymond, de Toulouse. Tous les lecteurs de la *Correspondance* connaissent, au moins de réputation et par les planches du *Bulletin monumental* ou de l'*Abécédaire archéologique* de M. de Caumont, les belles fouilles qui firent découvrir à M. E. Rossignol, non loin de Gaillac, à Montans, (Tarn) l'officine d'une potier gallo-romain. Il en sortit un nombre considérable de vases de toutes formes, rouges et noirs, lisses et à reliefs, parmi lesquels étaient de nombreuses amphores à pied décorées sur couverte blanche et mate de figures en noir, en rouge, en jaune, etc., tracées au pinceau où l'on sent l'influence directe des céramoplastes grecs de la décadence. C'est la collection de ces poteries à peu près uniques que le vénérable archéologue vient de donner au précieux musée si coquettement installé dans la collégiale de saint Raymond. Puisse-t-il trouver de nombreux imitateurs !

On annonce que les galeries hautes de la nef de Saint-Sernin de Toulouse vont être prochainement restaurées. On est à peu près résolu à y installer une sorte de musée spécial, où seraient déposés

Digitized by Google

tous les débris intéressants provenant de la réfection de la splendide église. Nous faisons des vœux pour que cet intelligent projet reçoive une prompte réalisation. J. M.

~~ Un tombeau roman à effigie vient d'être découvert à Bruay, près Valenciennes. Au dessus du cénotaphe, en enlevant des décombres, M. le curé a trouvé trois petits vases en terre cuite, à anse double, de 7 à 8 centimètres de haut. L'un de ces vases était recouvert du vernis rouge et verdâtre que l'on trouve sur les poteries les plus grossières, et les deux autres d'une couche blanchâtre très friable provenant sans doute d'un émail jaune dont on les avait décorés ; ces deux derniers vases sont ornés de rinceaux du XI^e^ ou XII^e^ siècle. La présence des trois petits vases semble indiquer une vénération, un culte » (*Revue de l'art chrétien* 1894, p. 298). *Culte*, c'est trop dire ; je n'y vois que la trace d'une coutume liturgique de ce temps, parfaitement justifiée par l'abbé Cochet : ce sont les vases où fumait l'encens autour du corps et qu'après la cérémonie funèbre on déposait dans la fosse ou le sarcophage.

~~ Dans le dernier numéro de la *Correspondance* (p. 320), se trouve, à propos du tableau conservé dans l'église de Saint-Thibaut de Joigny, la description suivante : « Une femme debout, vêtue d'un riche costume, tient deux flèches dans sa main et lit dans un livre ». Les trois attributs conviennent à sainte Ursule : le *livre*, qui indique la vie de prière, les *flèches*, instrument de supplice ; le *riche costume*, parce qu'elle était princesse.

X. B. DE M.

~~ Une erreur typographique s'est glissée dans notre dernier numéro (p. 315, ligne 4). Il faut lire *Zacharie*, au lieu de *Joachim ;* S. Zacharie est l'époux de sainte Elisabeth et le père de Saint Jean-Baptiste. L'objet de la Visitation était la visite à sainte Elisabeth : il est tout naturel que saint Zacharie et saint Joseph assistent à l'entrevue.

~~ Mgr X. Barbier de Montault vient de publier sous forme de brochure (Albi, 15 pp.) un article qu'il a fait paraitre dans la *Croix du Tarn* d'Albi, sur les *Reliques de sainte Cécile à la cathédrale d'Albi*. Ces tissus datent du II^e^ ou III^e^ siècle. On a commencé à les découper pour satisfaire la dévotion privée, ce qui est du vandalisme.

~~ Une nouvelle découverte de l'époque préhistorique vient d'être faite dans le département d'Indre-et-Loire. L'hiver dernier, deux cultivateurs désirant se débarrasser de certains blocs de pierre qui encombraient leurs champs, se mirent en devoir de les exploiter. Ces blocs étaient situés au lieu dit *Les Maumons*, près du hameau de *la Bruzette*, commune de *Fondettes*. Les paysans dégagèrent tout d'abord une grande dalle en poudingue siliceux d'environ 6 mètres de long

Digitized by Google

sur 3 mètres de large et 0 m. 80 d'épaisseur; elle était inclinée, comme déplacée par une chute. Au dessous ils trouvèrent de la terre meuble remplie de grosses pierres de grès lustré et de poudingue, du charbon, des fragments de poterie rouge pâle et grise de pâte très grossière, des dents de cheval (?) ou de bœuf (?) et des fragments de corne de cerf; enfin des pierres de grès à sillons usés ayant sans doute servi de polissoirs. Sans se rendre un compte exact de l'intérêt de leur découverte, ces hommes conservèrent quelques-uns de ces fragments, mais brisèrent la dalle. Il subsiste encore plusieurs blocs; maintenant que l'attention est attirée sur eux, il faut espérer qu'ils seront étudiés et conservés s'il y a lieu, car il est vraisemblable qu'ils appartiennent à un monument mégalithique, allée couverte ou dolmen, en partie renversé.

C^te^ Ch. de Beaumont.

M. Albert Gaudry a remis à l'Académie des Sciences (séance du 22 octobre) une note de M. le D^r^ Nüesch sur la station préhistorique du Schweizersbild, près Schaffhouse. Voici quelques détails sur le sort des précieuses collections rassemblées par M. Nüesch au cours de ses fouilles de 1891, 1892 et 1893, détails qui compléteront en quelque mesure le résumé publié dans les *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 1894, p. 700.

Par lettre du 24 octobre 1893, le Comité central de la Société helvétique des sciences naturelles attirait l'attention du Conseil fédéral sur l'importance historique des collections du Schweizersbild et en recommandait l'achat. Des offres importantes ayant été déjà faites de l'étranger à M. Nüesch, le Conseil fédéral s'empressa de faire étudier la question par des experts; après de longs pourparlers avec M. Nüesch, il présentait à l'Assemblée fédérale, le 10 avril 1894, un message concluant à l'allocation d'une somme de 27,000 francs pour l'achat des principaux objets. Le crédit fut voté par les Chambres et, depuis le mois de juin, la Confédération suisse est propriétaire de ces collections.

Les fouilles exécutées pendant trois campagnes ont amené la découverte de 1,657 ustensiles en corne et en os, de plus de 20,400 objets en silex travaillés, des squelettes de 26 individus, des os et des dents de 64 espèces d'animaux. Parmi les pièces particulièrement intéressantes, on remarque plusieurs fragments d'os, ornés de représentations d'animaux, un poisson sur un bois de renne, un renne sur un bâton de commandement (?), deux chevaux également sur un bâton de commandement, un renne, deux hémiones, deux chevaux, un mammouth et un âne des steppes sur une plaque de calcaire. Il faut encore citer un foyer construit avec art et conservé d'une façon admirable, un atelier pour la confection d'outils en silex et un tombeau, parfaitement conservé et renfermant le squelette d'un enfant.

Digitized by Google

L'offre de 27,000 francs faite par la Confédération et finalement acceptée par M. Nüesch, étant inférieure aux prétentions de ce dernier, il a été fait un triage parmi les objets du Schweizersbild. Une collection renfermant toutes les pièces importantes et, en particulier les objets uniques signalés plus haut, sera placée au Musée National, à Zurich, avec les plans et relevés à grande échelle dressés au cours des fouilles. L'école polytechnique fédérale recevra une seconde collection formée des objets d'histoire naturelle, os et dents d'animaux, squelettes humains, blocs erratiques, etc.

M. Nüesch prépare, avec l'aide de plusieurs collaborateurs, une publication d'ensemble qui permettra aux savants d'apprécier la haute valeur de ses découvertes. J. M.

~~ Nous avons signalé dans le compte rendu de l'ouvrage sur le *Trésor de saint Bénigne de Dijon* (p. 325) un olifant d'ivoire de la collection H. Baudot, de Dijon, actuellement en partie vendue, qui provenait, d'après la tradition, de ce trésor. M. Tagini, l'érudit expert, chargé de la direction de la vente, a eu l'obligeance de nous informer qu'il avait trouvé dans les cartons de gravures de cette collection, la reproduction de l'olifant, portant l'inscription suivante : « Olifant provenant du Trésor des Bénédictins de Dijon, dessiné par « le cit. Feuchot, maître de dessin à Dijon, par ordre du citoyen « Jehannin de Chamblanc, propriétaire d'un cabinet très curieux. »

F. M.

~~ Les communications suivantes ont été faites à la séance du 5 novembre de la Société d'Archéologie de Bruxelles :

Fernand Donnet, Quelques notes sur le commerce des tapisseries de Bruxelles au XVII^e siècle. — J. Vander Linden, Les croix de pierre du Grand-Duché de Luxembourg. — G. Cumont, Rapport sur les fouilles du cimetière belgo-romain de Vesqueville (province de Luxembourg). — G. Hecq et L. Paris, La poétique française au moyen-âge et à la Renaissance (suite).

~~ A la réunion annuelle des cinq sections de l'Institut, le 25 octobre, M. Georges Duplessis a donné lecture d'une étude sur la vie et les œuvres du célèbre graveur français Robert Nanteuil.

~~ Par arrêté ministériel en date du 26 octobre dernier, M. Raymond Teulet, dont la démission est acceptée, a été nommé archiviste honoraire, M. Henri Forgeot, archiviste paléographe, a été nommé archiviste aux Archives Nationales.

~~ **Les découvertes de Brassempouy.** — Nous avons analysé ici même il y a peu de temps (voir n° 7) une brochure de M. Ed. Piette dans laquelle ce savant archéologue rendait compte de ses trouvailles faites à Brassempouy (Landes). Avec le concours de M. J. de Laporterie, qui a bien voulu nous communiquer ces détails, il vient de faire, au mois de juin dernier, de nouvelles

Digitized by Google

fouilles dans cette si intéressante station. La couche à statuettes de la Grotte du Pape a été explorée d'une façon complète. Elle a fourni plusieurs morceaux d'ivoire sculpté qui gisaient à côté et au-dessous de foyers très importants, au milieu d'ossements de rhinocéros, de mammouth, de bœuf, de cheval, d'hyène, etc. L'un de ces fragments qui représente le tronc d'une femme sans les bras, ayant quelque analogie avec la Vénus Hottentote, servait de manche à un poignard également en ivoire. Un autre fragment représente une tête de femme rappelant, tout au moins par sa chevelure, le type égyptien. On a recueilli, entre autres objets, trois nouvelles figurines dans lesquelles le type égyptien n'est pas contestable. Telles sont les découvertes les plus curieuses de la Grotte de Brassempouy, dont le compte-rendu complet sera publié dans le grand travail entrepris par M. Piette sur les Pyrénées pendant l'âge du renne. Cet important ouvrage paraîtra probablement dans le courant de l'hiver; ce n'en sera pas la moindre attraction, et le nom seul de son auteur est une garantie d'exactitude scientifique.

C^te^ Ch. de Beaumont.

~~ Une notice nécrologique vient d'être publiée sur l'artiste belge *le baron Béthune*, — pourquoi dit-on *baron*, puisqu'il était comte romain ? — Elle est appuyée, pour faire valoir son talent, de deux phototypies représentant l'église abbatiale de Maredsous qu'il a construite et le tableau de Ste-Claire qu'il a peint. Ce tableau est suave comme une peinture de l'Ecole ombrienne, mais comment s'y est-il glissé une faute iconographique ? La fondatrice des Clarisses abrite sous son manteau les saintes et bienheureuses de son ordre : toutes sont nimbées. Rome a déclaré bien des fois que la béatification ne donnait droit qu'au rayonnement de la tête : on ne peut s'émanciper de cette règle.

L'abbaye de Maredsous présente, à sa façade, quatre croix : une au porche, une au pignon, une à chacun des deux clochers. Trois s'expliquerait encore, mais quatre est une fastidieuse redondance. On oublie trop que la croix ne peut être un amortissement banal, qu'on met faute d'autre chose.

~~ L'*Archivio storico dell'arte*, Rome, 1894, 4^e^ livr., p. 285, reproduit un tableau du xv^e^ siècle, qui est à Faenza (Italie). Au-dessous de la vignette est écrit : *La Madonna, San Giacomo et l'arcangelo Raffaele*. Le texte, au contraire, dit : *La Madonna, San Michele arcangelo e San Giacomo* ; c'est lui qui a raison. En effet, le tableau fut destiné à la « compagnia di San Michelino di Faenza » ; le costume est celui de l'archange, qui occupe la première place à la droite du trône : armure militaire, glaive tiré et figure imberbe ; derrière lui, dans le paysage, deux scènes le mettent en évidence : l'apparition au Mont Gargan sous la forme d'un taureau, et au mausolée d'Adrien, à Rome.

Digitized by Google

~~~ En lavant des boiseries dans le vestibule qui précède le salon de Marie-Antoinette, au château de Versailles, les ouvriers ont retrouvé, sous d'épais empâtements, un ensemble de peintures décoratives sur un fond crème. Le peintre, inconnu d'ailleurs, a représenté des corbeilles de fleurs, des coins de jardin, des scènes rustiques, le tout enguirlandé de bleu.

M. de Nolhac, l'érudit conservateur du Musée de Versailles, estimant que restaurer c'est défigurer, compte ne faire que vernir ces peintures décoratives, qui rappellent celles du château de Schœnbrunn, où s'écoula l'enfance de Marie-Antoinette.

~~~ Pendant les années 1893-1894, le Musée Calvet de la ville d'Avignon s'est enrichi des pièces suivantes :

1° *Drame au désert,* bronze par Gardet. (Don A. de Rothschild.) — 2° *A Carolles,* aquarelle par Victor Petitgrand. (Don du même.) — 3° Pastel attribué à Latour et daté de 1787, représentant le buste d'Alexandre-Joseph de Bassinet (1733-1813). (Don Fourier de Bacourt.) — 4° Portrait de Théodore Aubanel, poète, né à Avignon, 1829-1886. Lithographie. (Don Aubanel fils.) — 5° Paysage, aquarelle de M. Antoine Chantron. (Don Toursier.) — 6° *Vue du Gardon*, tableau sur bois de M. Antoine Chantron. (Don Toursier.) — 7° Émail du commencement du XVIII^e^ siècle, *L'extase de Sainte-Thérèse*, signé au dos : JOSEPH NOVAILHE [R] DEVANT LES P... Hauteur, 80 millim.; largeur, 70 millim. — 8° Planche de cuivre de *La belle Laure*, (qui semble avoir été gravée d'après le tableau du Musée : *Laure à la fleur et à la grenade* (sans nom d'auteur.) — 9° Matrice du sceau des Capucins d'Avignon, en fer. — 16° *La Défense de Pantin*, 2 eaux-fortes, par L.-T. Dubois, d'après les panneaux de F. Schommer qui décorent la salle des fêtes de la mairie de Pantin. (Don de la Ville de Paris.) — 11° *Lionne et lionceaux*, bronze, par Victor Peter. (Don A. de Rothschild). — 12° *Au jardin*, pastel par Édouard Dantan (1893). (Don du même.) — 13° *Violettes et roses jaunes*, aquarelle par Mlle Madeleine Carpentier. (Don du même). — 14° Monument antique en pierre trouvé à Novezan, commune de Venterol (Drôme), et exhumé tout récemment. Il représente en bas-relief une femme drapée à la romaine avec la *stola* et le *peplum*; ses mains soutiennent un serpent dont le corps passe par dessus sa tête, lui formant ainsi une espèce de coiffure ; sculpture du III^e^ siècle après Jésus-Christ, qui semble représenter Hygie, déesse de la santé. Le bloc de pierre, sur lequel est ce bas-relief, a été creusé de l'autre côté en forme d'auge, pour servir de sarcophage ; un creux arrondi marque l'emplacement de la tête. L'auge est plus étroite aux pieds. — 15° *Bacchus*, pièce de céramique en terre d'Apt du XVIII^e^ siècle. — 16° Cippe en marbre blanc trouvé à la Tour d'Aigues, ayant l'inscription suivante, en caractères de 19 et 16 millimètres de hauteur :

Digitized by Google

MARTI.
BELADONI.
T. FL. IVSTVS
EX. IVSSV

— 17° Plat de faïence d'Apt. (Don Dr Denis). — 18° Toile par A. Didier : *Bataille de fleurs à Nice.* (Don Mme Lescot). — 19° Toile par Jean-Baptiste Reboul, *Portrait de Thérèse Raspail* en costume d'Avignonnaise, 1834.

Chronique gallo-romaine. — On a vu dans notre dernière chronique qu'à une époque où les Romains n'étaient encore en relations qu'avec des peuples italiens, ils avaient plus d'ivoire qu'à celle où, possédant une flotte, ils pouvaient trafiquer avec l'Asie et l'Afrique. Pour expliquer ce fait, étrange au premier abord, plusieurs hypothèses sont possibles. L'apparition des Gaulois coïncide avec le déclin de la puissance des Etrusques, peuple navigateur qui pouvait importer l'ivoire d'Afrique. Mais les Romains ne semblent pas avoir reçu d'eux nombre d'autres produits africains, dont l'importation eut été également naturelle ; on peut donc chercher encore ailleurs.

Il faut donc chercher ailleurs. Le commerce de l'ivoire offre un parallélisme, à première vue inexplicable, avec ceux de l'ambre baltique et de l'étain. D'après Strabon, les Bretons insulaires exportaient de l'ivoire. Si le fait est vrai, il ne pouvait provenir que de défenses fossiles de mammouth, apportées de plus loin par un premier commerce, ou entraîné par des glaces flottantes, ou encore de dents de narval.

Il importe à ce propos de faire une remarque technique. Bien que les trois sortes d'ivoires d'Afrique soient fournies par un seul et même animal du groupe loxodonte, les industriels qui les travaillent y voient trois espèces distinctes, facilement reconnaissables à leurs caractères physiques, et surtout aux altérations qu'elles subissent. L'ivoire du Cap se fend suivant la longueur de la défense. Il en est de même pour celui de Kartoum, mais, provenant presque toujours d'animaux tués à la chasse, il est en général assez sain. Celui du Sénégal est souvent recueilli dans les cimetières d'éléphants, c'est-à-dire sur des squelettes d'animaux morts naturellement, et restés plus ou moins longtemps exposés au soleil. Il se fend transversalement, dans un sens perpendiculaire à la longueur. L'ivoire de mammouth se désagrège suivant un troisième système; la défense se décompose en une série de cylindres emboités les uns dans les autres. Ce mode d'altération qui est celui de la tête d'ivoire de Vienne, fournira peut-être l'explication de textes, encore obscurs, d'après lesquels Démocrite aurait trouver le moyen de ramollir l'ivoire, et les Grecs en auraient, à certaines époques, fait des revêtements de murs. O. Muller

Digitized by Google

admet que les Anciens ont possédé l'art, maintenant perdu, de dérouler les défenses d'éléphant et d'en tirer des plaques larges de 30 à 50 centimètres. Cette opération est incontestablement impossible sur l'ivoire moderne, mais, avant de la nier absolument, il faudrait s'assurer si l'ivoire, déjà altéré du mammouth, n'est pas assez poreux pour se ramollir à l'humidité et supporter une compression des couches concentriques déroulées. Il y aurait alors présomption que les dires de Strabon ne sont pas erronés, et que l'ivoire du Nord complétait le stock de celui apporté de Lybie par les flottes étrusques et phéniciennes.

F. DE VILLENOISY.

〰 Dans le *Bulletin-Revue de la Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais,* M. Francis Pérot fait l'historique de la paroisse de Coulandon, de son église et de sa nécropole. D'après la tradition locale, l'édifice roman s'est élevé sur les restes d'un temple antique. Tout autour, on a recueilli des restes de sarcophages en pierres du pays. Une tranchée de chemin de fer a mis au jour des bracelets de bronze et une agrafe d'or. Près d'une tombe de la nécropole, on a trouvé des céréales carbonisées, mais aux grains encore reconnaissables. Si le maïs, qui figure dans la liste donnée, n'y est pas mentionné par erreur, ce dépôt serait moderne, le maïs étant originaire d'Amérique.

F. V.

〰 **Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.** — *Séance du 11 mai* 1894. — M. Clermont-Ganneau annonce que M. Durighello, fixé à Saïda, fait don au musée du Louvre de divers objets provenant de ses fouilles (plaque de bronze avec inscription grecque; pierre et intaille gnostiques avec légendes grecques; bulle d'argile avec représentation figurée et inscription phénicienne; petit lion couché en bronze massif, qui paraît avoir servi de poids). — *Séance du 18 mai.* — M. Specht offre à l'Académie une partie des papiers du sinologue Stanislas Julien. — *Séance du 25 mai.* — M. le président de la Société des architectes français écrit que cette Société a décerné sa médaille d'or annuelle à M. Jules Toutain, ancien membre de l'École française de Rome, désigné par l'Académie. — *Séance du 1er juin.* — Il est procédé au vote pour l'attribution du prix Gobert, qui est décerné à M. Arthur Giry pour son *Manuel de Diplomatique*, par 22 voix sur 34 suffrages exprimés. — *Séance du 8 juin.* — La Commission du prix Brunet décerne une récompense de 2,000 francs à M. Tourneux pour les deux premiers volumes de sa *Bibliographie de de la ville de Paris pendant la Révolution française;* une récompense 1,000 francs à M. Aug. Castan pour son *Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Besançon*; un prix de 500 francs à M. Philippe Renouard pour sa *Bibliographie des éditions de Simon de Colines*, et un autre prix de 500 francs à M. Julien Vinson pour son *Essai*

Digitized by Google

d'une bibliographie de la langue basque. — M. Héron de Villefosse communique la copie d'une inscription latine trouvée à Gourbata (Tunisie), qui fournit le nom d'un légat de Numidie, non encore rencontré dans l'épigraphie africaine, mais déjà cité dans d'autres documents, L. Javolenus Priscus, chef de l'école Sabinienne et maître de Salvius Julianus. — M. Ernest Babelon communique une étude sur une trouvaille de monnaies primitives en électrum, faite récemment à Samos. Ces pièces, acquises par le Cabinet des Médailles, remontent au moins au milieu du VII^e^ siècle avant J.-Christ. — *Séance du 15 juin.* — Il est procédé au vote pour l'attribution du second prix Gobert qui est décerné, à l'unanimité des voix, à M. l'abbé Marchand, pour son ouvrage intitulé : *Le Maréchal de Vieilleville.* — La Commission du prix Volney attribue ce prix à M. E. Masqueray pour son *Dictionnaire français-touareg.* — *Séance du 22 juin.* — La Commission des Antiquités de la France a décerné les récompenses suivantes : 1^re^ médaille : M. Guilhiermoz (*Enquêtes et procès. Études sur la procédure et le fonctionnement du Parlement au XV^e^ siècle*) ; 2^e^ médaille : M. Héron (*Œuvre de Robert Blondel, historien normand du XV^e^ siècle*) ; 3^e^ médaille : MM. Merlet et Clerval (*Un manuscrit chartrain du XI^e^ siècle. Fulbert, évêque de Chartres, etc.*) ; 1^re^ mention : M. Gsell (*Recherches archéologiques en Algérie*) ; 2^e^ mention : M. Isnard (*Livre des privilèges de Manosque*) ; 3^e^ mention : M. Bertrand de Broussillon (*La maison de Craon*, 1050-1480) ; 4^e^ mention : MM. Belon et Balme (*Jean Brehal, grand inquisiteur de France, et la réhabilitation de Jeanne d'Arc*) ; 5^e^ mention : M. le comte de Beauchesne (*Le château de la Roche-Talbot et ses seigneurs*) ; 6^e^ mention : M. de Trémault (*Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois*). — *Séance du 20 juillet.* — M. J.-J. Budd adresse à l'Académie l'estampage d'une médaille française du XVII^e^ siècle, représentant le buste du président au Parlement Guillaume de Nesmond, mort en 1613. Cette médaille a été trouvée dans le tombeau d'un Indien. — M. de Nolhac fait part de la méthode qu'il a employée pour une restitution idéale du célèbre Virgile du Vatican. — M. Salomon Reinach lit une étude sur la *cateia*, arme que Virgile qualifie de germanique et qui avait, dit-on, la propriété de revenir vers celui qui l'avait lancée. — M. Héron de Villefosse communique deux notes, la première sur des peintures murales trouvées à Cherchell par M. Victor Waille, et la seconde, sur l'état actuel des fouilles de M. Gavault à Tigzirt. — *Séance du 27 juillet.* — M. Gauckler communique à l'Académie des photographies d'une patère en argent massif incrusté et plaqué d'or, découverte à Bizerte et acquise par le Musée du Bardo. — M. Maspero présente une statuette en bois dur, d'origine thébaine, représentant une prêtresse de Minos nommée Toui ; elle a été acquise par le musée du Louvre. — M. Müntz présente un mémoire de M. de La Tour sur Matteo del Nasaro, peintre et médailleur attitré de Fran-

Digitized by Google

çois Ier. — *Séance du 3 août.* — La commission du prix Fould décerne ce prix à M. Gustave Gruyer pour son livre sur l'*Art ferrarais à l'époque des princes d'Este.* — *Séance du 10 août.* — M. Paul Meyer fait l'éloge de M. Dutreuil de Rhins, l'explorateur récemment assassiné au Thibet. — M. Héron de Villefosse présente une boucle de ceinturon trouvée dans un tombeau aux environs de la Calle (Algérie); cette boucle, tout à fait semblable aux boucles norvégiennes, doit remonter à l'époque de la domination vandale. — M. Philippe Berger lit une note sur un important mausolée avec inscription bilingue, latine et néo-punique, de Remada (Tripolitaine). — M. Alexandre Bertrand présente une tête en ivoire de travail gallo-romain ayant servi de coffret à bijoux et appartenant au musée de Vienne (Isère). Elle passait pour être en bois; mais, en la restaurant, M. Abel Maître s'est aperçu qu'elle était en ivoire. C'est certainement une réplique gallo-romaine d'une tête grecque qui devait être célèbre. — *Séance du 24 août.* — M. Maxime Collignon analyse le rapport sur les fouilles de Delphes adressé à l'Académie par M. Th. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes. — M. Eugène Müntz étudie les représentations de l'Ancien Testament dans l'art chrétien primitif. Il montre comment, pendant l'ère des persécutions, l'élément symbolique régna seul, et comment, au IVe siècle, l'élément historique apparut et prit possession des sanctuaires. — *Séance du 31 août.* — M. Clermont-Ganneau communique une série de documents des Croisades qu'il a reçus de Syrie. Deux d'entre eux sont en langue française et proviennent probablement de Saint-Jean-d'Acre. Ce sont deux épitaphes : la première, de frère Thomas Manzu, trésorier de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean, mort le 1er septembre 1275; la seconde, de frère Richard Benoist Chaperon, prieur provincial des frères de la Pénitence de J.-C. en Terre-Sainte (probablement aussi de la dernière moitié du XIIIe siècle). M. Clermont-Ganneau présente encore un cachet de cuivre au nom de *Salemo de Puteo,* avec le portrait de son possesseur, et émet le vœu, auquel l'Académie s'associe, que ces monuments soient acquis par le musée du Louvre. — *Séance du 14 septembre.* — M. Henri Weil communique un mémoire sur un nouvel hymne à Apollon découvert par les membres de l'École française d'Athènes et dont M. Th. Reinach s'est chargé d'étudier la notation musicale. — M. Léon Dorez lit une note sur la correspondance de Jean Pic de la Mirandole; il a retrouvé plusieurs lettres inédites de ce personnage célèbre et une vingtaine de lettres de ses correspondants. — *Séance du 21 septembre.* — M. Ed. Le Blant annonce la mort du grand archéologue G.-B. de Rossi, décédé à Castel-Gandolfo, le 20 septembre. — *Séance du 28 septembre.* — M. John Evans écrit que la tapisserie de Bayeux est exposée dans de défectueuses conditions et demande que l'on prenne des mesures pour l'entière conservation de ce monument.

Digitized by Google

Ouvrages nouveaux :

Dehaisnes (Mgr). — *Notices descriptives sur les monuments historiques conservés dans le département du Nord*, 91 pp. — *Notices descriptives sur les objets mobiliers conservés dans les établissements publics de l'arrondissement de Lille*, 67 pp. Lille, L. Danel, 1894 (Extr. du *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*).

Fabrège (Frédéric). — *Histoire de Maguelone*, t. I, *La Cité, les Évêques, les Comtes*. Paris, Alphonse Picard et fils, et Montpellier F. Séguin, 1894, in-8°, 504 pp, et 3 pl.

Avant M. Fabrège, d'autres auteurs et, en particulier, Germain, l'historien de Montpellier, s'étaient occupés de l'histoire de Maguelone. Aussi cette nouvelle étude, dont il faut louer le luxe typographique, n'a-t-elle pas un caractère absolument original, mais il y a plaisir à déclarer que l'auteur s'est livré à de nombreuses recherches. Parfois, il se laisse entraîner à des descriptions littéraires qu'on ne s'attend pas à trouver dans un ouvrage d'érudition (voir notamment le chapitre sur la Méditerranée), mais ces quelques longueurs n'amoindrissent pas le mérite de l'œuvre. Nous attendons avec impatience la publication du tome II qui comprendra la reconstitution archéologique de Maguelone et en particulier une étude détaillée de la cathédrale et des bâtiments du Chapitre.

Gillet (H.). — *Deux chartes inédites de Jean, sire de Joinville, publiées par* H. Gillet. Joinville, Rosenstiel, 1894, in-8°, 8 pp. non chiffrées, 2 pl., (tiré à 50 exemplaires). — *Seize chartes originales inédites de Jean de Joinville, avec un autographe, publiées par* Alphonse Roserot. Paris, Picard, 1894, in-8°, IV-20 pp. 1 pl. (tiré à 52 exemplaires.)

Il est superflu d'insister sur l'intérêt de ces deux publications qui offrent aux philologues un certain nombre de textes originaux en langue vulgaire, émanés de la chancellerie du célèbre historien de saint Louis. Je me bornerai à attirer l'attention sur les planches phototypiques de ces deux brochures, qui présentent chacune au bas de l'acte ainsi reproduit une mention autographe du sire de Joinville. J'ajoute que pour connaître désormais les publications antérieures de textes originaux provenant de la chancellerie de Joinville, il suffira de consulter l'introduction de M. Roserot qui a pris soin d'en dresser la bibliographie complète. F. Claudon.

Grandmaison (L. de). — *Inventaire sommaire du fonds de Ch.-M. Le Tellier, archevêque-duc de Reims (Mss. français 20707-20770)*. Paris, 1894, 27 pp. (Extr. de la *Revue de Champagne*, t. VI, 2e série). — *Les Bulles d'or de Saint-Martin de Tours (Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve et Otton III)*. Tours, L. Péricat, 1894, 23 pp. (Extr. des *Mélanges Havet*).

Digitized by Google

Merghelynck (Arthur). — *Hôtel Merghelynck.* Ypres, 1894, in-folio ; trente vues en phototypie par Hector Heylbroeck.

Après avoir restauré avec infiniment de goût l'hôtel habité par sa famille à Ypres, et qui fut construit en 1774-1776, par l'architecte lillois Thomas Gombert, élève de de Vigny, architecte de Louis XV, notre collaborateur M. Merghelynck lui a consacré une précieuse notice admirablement illustrée par trente grandes planches en phototypie. M. Merghelynck dit avec raison qu'il est rare de voir aujourd'hui, même dans des villes plus importantes qu'Ypres, des hôtels conservés intacts comme celui-ci, depuis la façade jusqu'à l'escalier, aux chambres et boudoirs, aux cheminées, trumeaux et aux ferrures du balcon. Le style est exactement celui de l'époque où fut bâti l'hôtel, transition du Louis XV au Louis XVI. Il convient aussi de féliciter M. Merghelynck d'avoir procédé à la restauration de ce beau bijou de famille avec tact et discrétion.

Fr. F.-B.

Montaiglon (Anatole de). — *Descriptions de l'Académie Royale de peinture et de sculpture par son secrétaire Nicolas Guérin et par Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville, le fils, 1715-1781.* Paris, Société de propagation des livres d'art, 1893, 205 pp. et 20 pl.

Deux livres, ceux de Nicolas Guérin et de Nicolas Dezallier d'Argenville fils, nous ont conservé la liste des morceaux de réception des membres de l'ancienne Académie Royale de Peinture et de Sculpture. Ces ouvrages, réunis à l'Académie Royale, furent dispersés à la Révolution. Il en existe au musée du Louvre, au musée de Versailles, à l'École des Beaux-Arts et dans les musées de province; plusieurs ont disparu. De ces livres, « le premier — dit M. A. de « Montaiglon — sans être très rare, n'est cependant pas commun; « mais le second, qui est rarissime, est presque inconnu ». La Société de propagation des livres d'art, a compris l'intérêt qu'offrirait la réimpression de ces deux descriptions; elle en a chargé un maître de l'érudition. M. A. de Montaiglon a pensé, à juste titre, qu'une annotation eût été une œuvre considérable et inutile et la répétition de ce qui se trouve ailleurs. Aussi, les deux descriptions sont-elles reproduites intégralement, sauf une liste incomplète de membres de l'Académie, contenue dans l'ouvrage de Dezallier d'Argenville, et qui a été supprimée. A la fin de ce beau livre se trouve une table des noms de personnes et des noms de lieux. M. A. de M. a également indiqué les sujets des ouvrages dûs aux membres de l'Académie, ce qui facilitera singulièrement les recherches.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ANCIENNE MAISON QUANTIN

MAY et MOTTEROZ, Directeurs

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS D'ÉTRENNES 1895

Extrait du Catalogue pour paraître en novembre 1894

Les Arts et les Industries du papier, par Marius Vachon. Un vol. in-4° d'environ 500 pages. Illustrations en noir et en couleurs. Prix : broché, **15 fr.**; relié, **20 fr.**

La Sculpture française du XIV^e^ au XIX^e^ siècle, par Louis Gonse. Un vol. grand in-4° jésus de 350 pages de texte et 150 gravures. Prix : cartonné, **60 fr.**

La Peinture décorative au XIX^e^ siècle : *l'Œuvre de P.-V. Galland*, par H. Havard. Un vol. gr. in-4° de 200 pages de texte et 200 planches. Tirage à petit nombre. Prix sur vélin : **40** fr. — Exemplaires sur Japon, **60** fr.

La Peinture en Europe : *Florence*, par G. Lafenestre et E. Richtenberger. Un vol. petit in-8°, cart., de 400 pages, 100 reproductions des principaux chefs-d'œuvre. Prix : **10** fr. 50 exemplaires sur hollande, avec reproduction photographique sur japon, **25** fr.

Contes pour les Bibliophiles, par Octave Uzanne et Robida. Un vol. in-8° colombier, nombreuses illustrations, noir et couleurs, tiré à 1000 exemplaires. Prix : **25** fr. — 20 exemplaires sur japon, **50** fr.

Jérusalem-Damas Collection Courtellemont, par Ch. Lallemand. Un vol. in-4°, illustré de 100 phototypes dont 22 hors texte. Prix : broché, **30** fr.; cartonné, **36** fr.

De Paris au Désert, Un vol. de luxe, in-4° raisin. Texte, dessins et aquarelles par Ch Lallemand. Prix : relié, **20** fr.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE ILLUSTRÉE

Publiée sous la direction de M. J. ZELLER, membre de l'Institut, et de M. VAST, docteur ès lettres.

Dernier volume paru : **L'Empire Romain**, par Roger PEYRE.

8 volumes parus. — Prix de chaque volume : broché, **4** fr.; cartonné, **5** fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS

publiée sous le patronage de l'Administration des Beaux-Arts

honorée d'un Prix Montyon par l'Académie française, d'un Prix Bordin par l'Académie des Beaux-Arts, et d'une Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889. — Directeur : M. Jules Comte, ancien inspecteur général des Écoles des Beaux-Arts, directeur des Bâtiments civils et Palais nationaux.

47 volumes parus. — Chaque volume in-4° anglais contient environ 400 pages illustrées de 100 à 200 gravures inédites, exécutées d'après les originaux. Broché, **3** fr. **50**; cartonnage artistique, en toile **4** fr. **50**; cartonnage, fers spéciaux, tranche dorée, pour distributions de prix, **5** fr.; demi-reliure d'amateur, **6** fr.

Envoi franco du Catalogue sur demande.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

MONNAIES ANCIENNES & MODERNES

J. FLORANGE, Expert

PARIS — 21, Quai Malaquais, 21 — PARIS

Catalogue n° 7, collection de monnaies, médailles et jetons relatifs à la Lorraine (866 numéros et gravures), prix 2 francs.

EN DISTRIBUTION :

Catalogue n° 9, collection de sceaux-matrices français et étrangers (283 numéros).

Catalogue n° 10, monnaies françaises.

Achat de Monnaies et Médailles anciennes et modernes

RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOIS A VUE DE MONNAIES ET MÉDAILLES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

La Curiosité Universelle. Fondateur - Directeur, Louis Bihn. — Librairie et Estampes anciennes, 69, rue de Richelieu et 1, rue Rameau. — Gravures du XVIII[e] siècle, en noir et en couleur des Écoles Françaises et Anglaises. Portraits Russes et Américains.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiqnes et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

Revue historique Ardennaise. — Revue publiée par M. P. Laurent, avec divers collaborateurs. Paraît tous les deux mois, sur papier vergé, en caractères elzévirs, avec planches phototypiques. — Abonnements : France et étranger, 10 francs par an. S'adresser au siège de la Rédaction, place de la République, à Mézières.

M. **Stéphane Geoffray** a entrepris de photographier tous les sceaux conservés aux Archives nationales, dans les autres dépôts publics et dans les collections particulières ; il a depuis reproduit plus de trente mille pièces.

Les personnes qui désireraient être renseignées sur les sceaux qui les intéressent, pourront s'adresser à M. S. Geoffray, 4, rue Rollin, à Paris.

Digitized by Google

1re ANNÉE NUMÉRO 12 25 DÉCEMBRE 1894

LA

CORRESPONDANCE

HISTORIQUE

ET

ARCHÉOLOGIQUE

Organe d'Informations mutuelles entre Archéologues et Historiens

PARAISSANT TOUS LES MOIS

ERNAND BOURNON ET F. MAZEROLLE

DIRECTEURS

SAINT-DENIS

IMPRIMERIE H. BOUILLANT

20, RUE DE PARIS, 20

1894

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE

Paraît le 25 de chaque mois, par fascicule de 32 pages

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Duval.

Secrétaires : MM. Ch. de Beaumont. — F. de Villenoisy.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France. . . . . **10** fr. | Étranger . . . . . **12** fr.

Un numéro séparé. . . . **1** fr. **50**

(Dépôt à l'Imprimerie des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.)

SOMMAIRE DU N° 12

MELANGES ET RECHERCHES CRITIQUES. — Fr. Funck-Brentano : Deux œuvres inconnues de Gérard David. — A. Spont : Documents relatifs à la reconstruction du château d'Amboise (1495-1498). — Marquis de Fayolle : Fouilles de la tour de Vésone. — Félix Chambon : Lettre inédite de Mabillon.

QUESTIONS. — Documents plastiques sur les tentatives d'assassinat dont fut victime saint Charles Borromée. — Légendes à expliquer. — Armoiries à déterminer. — Sur le « discus » campanaire des anciens. — Le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon.

RÉPONSES. — Le Roi-Soleil. — Eudes de Lorris 1263-1274. — Singulières traductions de formules diplomatiques. — Les ambassadeurs de Vaugirard. — Iconographie. — La vérité sur le Masque de fer. — Un ordre énigmatique.

CHRONIQUE.

La Direction de la Correspondance historique et archéologique *rappelle à ses correspondants et à ses lecteurs qu'elle accueillera toujours avec reconnaissance l'envoi de renseignements sur les faits se rapportant à l'érudition : découvertes archéologiques, publications nouvelles, acquisitions, dons, au profit des archives, bibliothèques et musées, nominations ou mutations dans le personnel de ces dépôts, etc.*

Prière d'adresser toutes les communications à M. F. Mazerolle, Archiviste de la Monnaie, 11, quai Conti, à Paris.

Avis important. — Nous donnerons avec la livraison de janvier prochain, un fascicule séparé contenant le titre et la table des matières de la *Correspondance* pour l'année 1894. Cette table a été rédigée par M. G. Duval.

Digitized by Google

LA CORRESPONDANCE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

DEUX ŒUVRES INCONNUES DE GÉRARD DAVID

Appelé à Bruxelles, au mois de mars dernier, pour une conférence aux *Matinées littéraires*, nous avons eu l'honneur d'être reçu chez Madame de G.-D., où nous avons admiré, entre autres œuvres d'art, un merveilleux triptyque d'un maître inconnu, et dont le motif principal est l'Assomption. Plusieurs critiques d'art et conservateurs de musée, après avoir étudié cette œuvre, n'avaient pu l'identifier avec certitude, les uns l'attribuant à Mabuse, les autres à Memling, M. H. Hymans, le savant conservateur du département des estampes à la Bibliothèque royale de Bruxelles, penchant pour le maître de Calcar. Dès que nous vîmes ce tableau, nous fûmes frappé de l'origine flamande indiscutable, en même temps que des influences italiennes : le maniement de la pâte venait de Memling, l'ampleur et l'aisance du mouvement donné aux personnages venaient des Italiens. Etait-ce peut-être une œuvre nouvelle de cette mystérieuse école de Bourgogne, école de transition, si peu connue ? Puis un cri de surprise. Nous venions de retrouver dans le tableau une tête connue, une tête amie, souvent et longuement contemplée dans nos pérégrinations à travers les différents musées de l'Europe. De retour à Paris, nous courûmes au Louvre, où nous ne tardâmes pas à retrouver, dans la grande galerie où est accro-

Digitized by Google

chée la série des Rubens, la tête cherchée : n° 1957, *Les Noces de Cana*, « attribué, dit la pancarte, à Gérard David. »

Les conservateurs du Louvre peuvent modifier l'inscription et mettre : *Les Noces de Cana*, par Gérard David. L'homme vêtu de noir, à genoux, à gauche, est le portrait même du célèbre artiste que M. Hymans, dans son livre des peintres, appelle avec raison le dernier des Brugeois. Nous sommes fixés sur ce point d'une manière indiscutable : le musée d'Arras conserve le portrait de Gérard David, un crayon noir, et le département des estampes à la Bibliothèque nationale en a la photographie, grandeur de l'original. Gérard David avait l'habitude de se représenter lui-même avec sa femme et son enfant — on les trouve tous trois dans les *Noces de Cana* — dans la plupart de ses tableaux; on le retrouve encore dans le *Jugement de Cambyse* du musée de Bruges, et c'est lui qui est figuré dans l'Assomption appartenant à Madame de G.-D. à Bruxelles. Comme ces tableaux portent tous, d'une manière exacte, les caractères de la manière de Gérard David, aucun doute ne peut subsister au sujet de leur identité. M. Hymans abandonne l'opinion précédemment émise par lui au sujet de l'auteur du tableau de Madame de G.-D., pour adopter celle que nous venons de proposer, et de même M. Friedlander qui a fait une étude spéciale des primitifs flamands.

Là ne se bornent pas les identifications qui naissent de la présence du portrait de Gérard David sur ses tableaux. L'administration du Louvre a acquis, il y a quelque temps, un très joli petit tryptique, d'un ton merveilleusement clair, aujourd'hui accroché dans la grande galerie, sous le numéro 2202, et attribué, par la tablette clouée au bas du cadre, à un maître inconnu de l'école flamande du XVI^e^ siècle. On y lit encore que « sur les panneaux de gauche et de droite sont représentés les portraits des donateurs et de leur enfant ». Ce ne sont pas les portraits des donateurs, mais le portrait de Gérard David, de sa femme et de leur enfant; exactement les mêmes que l'on voit, en face, sur le tableau représentant les noces de Cana. Et voilà un nouveau tableau identifié, un nouveau Gérard David, et bien curieux : car entre ce petit tryptique et celui de Madame de G.-D. à Bruxelles, il y a une très grande différence comme conception artistique. On ne saurait mieux les comparer qu'aux tableaux de Raphaël, première manière, issue du Pérugin, et dernière manière issue de son propre génie : mais tandis que

Digitized by Google

Raphaël opéra dans son œuvre cette transformation par sa propre énergie, Gérard David l'opéra sous l'influence même de l'école italienne.

Voici d'autre part que M. J.-J. Marquet de Vasselot nous signale, à Orléans, un livre à miniatures de Gérard David. On voit donc que cet « excellent peintre » — pour reprendre la souscription du portrait d'Arras — gloire de la Venise flamande, et qui n'est connu que depuis les études de M. James Weale, est loin d'être connu entièrement. Nous nous sommes empressé de publier cette notice en l'adressant à nos savants confrères de l'administration de la galerie du Louvre, nous réservant de faire paraître prochainement une étude plus complète sur le grand peintre qui a peint l'incomparable Vierge conservée à Rouen.

Frantz Funck-Brentano.

DOCUMENTS

RELATIFS A LA RECONSTRUCTION DU CHATEAU D'AMBOISE

1495-1498

Aménagement du château (8 octobre 1495)

« A Jehan Gallant, orfèvre dudit seigneur [le Roi], la somme de 4092 l. 15 s. 5 den. tournois à lui ordonnée par icelui seigneur pour 286 marcs d'argent ouvré, par luy venduz audit seigneur et livrez comptant en ses mains *pour l'enmesnaigement de son chastel et place d'Amboyse* en trois grans vaisseaulx, telz et de la sorte qui s'ensuit :

C'est assavoir en une grant buye à mectre eaue, portée sur huit lyons maciz et vermeil dorez estans au dessoubz des bas souaiges, garnie par le hault de deux hances faictes de deux hommes sauvaiges tenans chascun ung pavoys en une main et en l'autre main ung gros baston fait à estocz, le tout vermeil, doré et esmaillé aux armes de France, poysant 38 marcs 6 onces d'argent.

Ung grant bacquet servant à mectre le vin froidir, garny de trois grans souaiges, deux aux deux bourtz et ung ou mylieu, dont en celui du hault bourt a deux grans hances faictes en façon de gros fil tors, et au costé de chascune hance a, c'est assavoir à l'une, ung grant homme sauvaige et à l'autre une

Digitized by Google

femme sauvaige qui tiennent chascun ung grant pavoys, esmaillez semblablement aux armes de France. Et est porté ledit bacquet sur huit grans lyons ataichez aux souaiges du hault. Le tout armoyé de fleurs de lis et vermeil doré, poisant 116 marcs d'argent.

Et une grande corbeille servant pour tirer le pain de dessus la table, qui est faicte de fil d'argent tiré fons et tout ; en laquelle a semblablement grans souaiges par dessus et par dessoubz dont à ceulx du hault a deux grans hommes et deux femmes sauvaiges à tenir les hances, qui sont faictes de gros fil tors, et tiennent en leurs mains chascun ung pavoys, et en l'autre main ung grant baston à estocz. Lesdits pavoys armoyez et esmaillez aux armes de France et lesdits souaiges garniz à l'entour de fleurs de lis et vermeil dorez. Ladite corbeille poisant 131 marcs 6 onces.

Qui est en nombre que poisent lesdits trois vaisseaulx 286 marcs 4 onces argent ouvré, qui à raison de 14 l. 5 s. 8 d. ob. t. le marc, pris fait avec lui pour argent, façon et doreure, valent et reviennent à ladite somme de 4092 l. 15 s. 5 d. pite tournois. Et dont ledit seigneur ne veult que cedit trésorier soit tenu de rapporter sur cedit compte certifficacion dudit pris fait avec ledit Jehan Gallant, orfèvre, de la délivrance et récepcion desdits vaisseaulx, ne autre acquict, fors seulement cédule dudit seigneur de ce faisant mention et quictance dicelui orfèvre, cy rendue, ladite somme de 4092 l. 15 s. 5 d. pīte t.

[En marge]. Il rend cy androit la cédulle dudit seigneur, signée de luy et de Robertet, l'un de ses secrétaires de ses finances, contresignée de Jehan Françoys, général des finances dudit pays, datée du 8e jour d'octobre 1495, contenant commandement audit général de faire poyer ou apointer ledit Gallant de ladite somme de 4092 l. 5 s. 5 d. pite t. par maistre Olivier Barraud, trésorier général desdites finances dudit pays, ès causes déclérées, en l'article, *pour partie de la somme de 24,500 l. t.* ordonnée par ledit seigneur *pour les marcs d'argent que ledit seigneur avoit fait mectre en son chasteau d'Amboyse*, à icelle somme de 4092 l. 15 s. 5 d. pite t. avoir et prandre sur la somme de 4200 l. t. couschée en l'estat général des finances dudit pays — Laquelle somme seroit employée ès rolles de cedit trésorier sans difficulté et sans ce qu'il y seroit besoing raporter sur ses comptes certifficacion du pris, délivrance et récepcion desdits vexeaux ne autre acquict, fors seullement ledit

Digitized by Google

rolle — Aussi rend quictance pertinente et ouverte dudit estat et dit avoir poyé content des deniers à lui ordonnés par l'office devant rendu ».

(Bibl. nat., ms. fr. 8310, fol. 224 v°.)

« Parties fournies et livrées à Jehan Lefèvre et Lancelot Platel, tappissiers ordinaires du roy nostre sire, par Guillaume Mesnagier, marchant demourant à Tours, pour faire ce qui s'ensuit, et lesquelles choses ont esté depuys livrées par lesdits tappissiers ou *chastel d'Amboise* pour servir à l'amesnaigement du grant corps d'ostel neuf des Sept Vertus dudit chastel d'Amboyse par le commandement dudit seigneur :

(31 mars 1498.)

Et premièrement, trois aulnes drap d'or raz cramoisy riche de une aulne de large livré ausditz Lancelot Platel et Jehan Lefèvre, tappiciers du roy nostredit seigneur, pour faire une garniture pour servir à mectre à l'entour du chaslict du lict de la grant chambre au feur de 70 l. t. l'aune. Ainsi est deu audit Guillaume Mesnagier pour ceste partie 210 l. t.

A luy, pour une aulne dudit drap d'or livré ausditz tappissiers pour couvrir deux carreauix pour servir au grant lict de ladicte chambre, pour ce : 70 l. t.

A luy pour six aulnes dudit drap d'or livré ausditz tappissiers, pour faire ung grant drap de parement de trois aulnes de long et de deux lez pour servir à couvrir une grande cheyre estant prês ledit grant lict, audit feur de 70 l. t. l'aune, valent 420 l. t.

A luy pour 28 aulnes 3 quars veloux, c'est assavoir 9 aulnes demye un douzième viollet en greyne, 9 aulnes demye un douzième gris et 9 aulnes demye un douzième noir livré ausditz tappissiers pour faire et my partir ung ciel, pentes et une couverture pour servir à ung lict de camp venu de Naples estant en ladicte grant chambre, au feur de 8 l. 15 s. t. l'aulne dudit veloux viollet en greyne et de 7 l. 10 s. t. desditz gris et noir, valant 227 l. 5 s. 10 d. t.

S. 927 l. 5 s. 10 d. t.

A luy, pour 17 aulnes 3 quars bougran noir livré ausditz tappissiers pour doubler lesditz ciel de lict et couverture de lict, au feur de 7 s. 6 d. t. l'aulne : 6 l. 10 s. t.

A luy, pour 31 aulnes demye satin, c'est assavoir 10 aulnes demye viollet, 10 aulnes demye gris et 10 aulnes demye noir

Digitized by Google

livré ausditz tappissiers pour faire troys rideaulx pour servir audit lict, au feur de 105 s. t. l'aulne dudit satin viollet et de 4 l. 10 s. t. desditz gris et noir, vallent 149 l. t.

A luy, pour 22 aulnes veloux noir livrez ausditz tappissiers pour faire ung doceret pour servir à tendre en la garde robe de ladicte grant chambre, au feur de 7 l. 10 s. t. l'aune, vallent 160 l. t.

A luy, pour 7 aulnes demye veloux, c'est assavoir 2 aulnes demye viollet en greyne, 2 aulnes demye gris et 2 aulnes demye noir livré ausditz tappissiers pour faire les pentes dudit doulceret, audit feur de 8 l. 15 s. t. l'aulne dudit viollet et de 7 l. 10 s. t. l'aulne desditz gris et noire valent 60 l. t.

A luy, pour 15 aulnes 3 quars bougran noir livré ausditz tappissiers pour doubler ledit dolceret audit feur de 7 s. 6 d. t. l'aulne, vallent 115 s. t.

S. 386 l. 11 s. 3 d. t.

A luy, pour 28 aulnes 3 quars veloux, c'est assavoir 9 aulnes demye une douzaine viollet en greyne, 9 aulnes demye une douzaine gris et 9 aulnes demye une douzaine noir livré ausditz tappissiers pour faire ung ciel, pentes et couverture de lict pour servir à ung lict de camp venu de Naples dressé en une chambre estant au bout de la grant salle dudit corps d'ostel, audit feur de 8 l. 15 s. t. l'aune dudit viollet et 7 l. 10 s. t. l'aune desditz gris et noire, vallent la somme de 227 l. 5 s. 10 d.

A luy, pour 17 aulnes 3 quars bougran noir livré ausditz tappiciers pour doubler ledit ciel et couverture de lict audit feur de 7 s. 6 d. t. l'aulne, vallent 6 l. 13 s. 1 d. ob. t.

A luy, pour 35 aulnes satin, dont en y a 11 aulnes 2 tiers viollet en greyne, 11 aulnes 2 tiers gris et 11 aulnes 2 tiers noir livré ausditz tappissiers pour faire les rideaulx dudit ciel, au feur de 105 st. l'aune dudit viollet en greyne et de 4 l. 10 s. t. desditz gris et noir, vallent 166 l. 5 s. t.

A luy, pour 21 aulnes satin viollet en greyne livré ausditz tappissiers pour faire ung doceret pour servir en ladicte chambre estant au bout de ladicte grant salle, au feur de 105 s. t. l'aune, 110 l. 5 s. t.

A luy, pour 7 aulnes demye de veloux, dont en y a 2 aulnes demye viollet en greyne 4 aulnes demye gris et 2 aulnes demye noir livrés ausditz tappissiers pour faire les pentes dudit doulceret, audit feur de 8 l. 15 s. t. l'aulne dudit veloux viollet en

Digitized by Google

greyne et de 7 l. 10 s. t. l'aune desditz gris et noir, vallent 59 l. 7 s. 6 d. t.

S. 569 l. 17 s. 5 d. ob. t.

A luy, pour 15 aulnes 3 quars bougran noir livré ausditz tappissiers pour doubler ledit doulceret, au feur de 7 s. 6 d. t. l'aune vallent 1 [15 s. t.].

A luy, pour 5 aulnes quarts veloux dont en y a 2 aulnes demy de quart viollet en greyne et 2 aulnes demy de quart noir, livré ausditz tappissiers pour faire partie des pentes d'un doceret fait de veloux blanc servant en la garde robbe de ladicte chambre du bout de la salle, au feur de 8 l. 15 s. t. l'aune dudit viollet et 7 l. 10 st. l'aune dudit noir, vallent 1...

A luy, pour 22 aulnes demye satin gris livré ausditz tappissiers pour faire ung doulceret pour servir en la chambre où devoit logier Mme de Montpencier, au feur de 4 l. 10 s. t. l'aune, 10...

A luy, pour 15 aulnes 3 quars bougran noir livré ausditz tappissiers pour doubler ledit doceret, au feur de 7 s. 6 dt. l'aune, vallent 1 [15 s. t.].

A luy, pour 8 aulnes 3 quars veloux gris livré ausditz tappissiers pour faire une couverture pour servir à tendre devant ung dressouer estant en la garde robbe de la grant chambre, au feur de 7 l. 10 s. t. l'aune, vallent 6...

S. 221 l. 6 s. 10 d. t.

A luy, pour 7 aulnes dudit veloux gris livré ausditz tappiciers pour couvrir ung banc servant en ladicte garde robbe, audit feur de 7 l. 10 s. t. l'aune, vallent 52 l. 10 s. t.

S. par soy.

SOMME TOUTE DESDICTES PARTIES :
2157 l. 11 s. 5 d. t.

Lesquelles parties cy devant escriptes montant ladicte somme de 2157 l. 11 s. 5 d. t. ont esté fournies et livrées, ès présence de nous *Thomas Bohier* et *Jacques de Beaune*, conseillers du roy nostre sire et généraulx de ses finances, par ledit Mesnagier ausditz Jean Lefèvre et Lancelot Platel, tappissiers ordinaires du roy nostre sire, pour les causes et ainsi qu'il est contenu en ce présent cayer, et despuys en nosdictes présences ont esté mises et livrées par lesditz tappissiers ou chastel d'Amboise, par le le commandement et ordonnance du roy nostredit seigneur. Et pour certifficacion de ce, nous avons signé ce présent cayer pour

Digitized by Google

servir à l'acquit de Jehan Lalemant, conseiller dudit seigneur et receveur général de ses finances en Normandie, en rapportant sur ses comptes quictance dudit Mesnagier sur ce suffisant seulement.

Fait le derrenier jour de mars, l'an mil CCCC quatre-vings dix sept, avant Pasques.

T. Bohier, J. de Beaune.

(Bibl. nat., ms. fr. 20877, fol. 43.)

(Documents communiqués par M. A. Spont.)

FOUILLES DE LA TOUR DE VESONE

Des travaux importants ont été effectués, dans le cours de cette année, à Périgueux, autour de la belle ruine romaine connue sous le nom de Tour de Vésone. La municipalité de Périgueux ayant acquis, pour y établir un square archéologique, le jardin

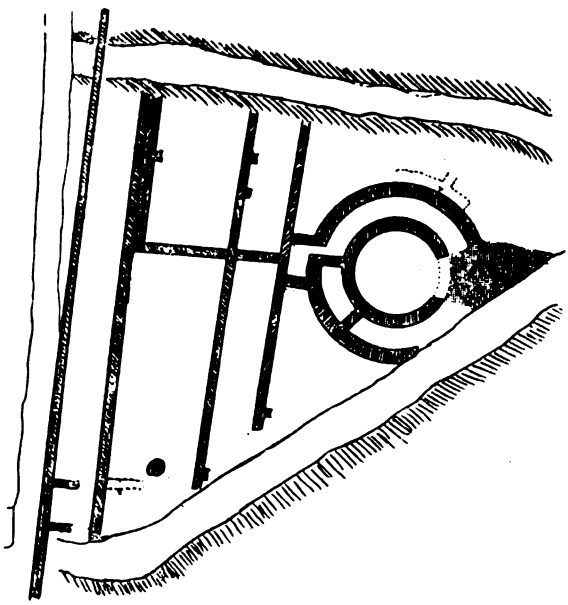

au milieu duquel s'élève la tour, a fait exécuter, pendant l'hiver dernier, la plus grande partie de ces travaux; le Gouvernement a fourni plus tard une subvention, qui a permis de les continuer sous la direction de M. Bœswilwald, et, enfin, en

Digitized by Google

dernier lieu, la Société Historique et Archéologique du Périgord y a également pratiqué quelques fouilles. Le résultat de ces travaux a été le déblaiement de l'intérieur de la tour jusqu'au niveau du dallage antique qui était établi sur une aire en blocage très épais. On a retrouvé au centre de la tour les restes d'une forge ou d'un fourneau à fondre les métaux, d'une époque peu reculée, si on en juge par les débris de moules portant des inscriptions de cloches qui ont été ramassés au milieu des scories. Le dallage a absolument disparu. Extérieurement, la base de la tour a été dégagée jusqu'au niveau d'une terrasse circulaire délimitée par un mur épais qui l'enveloppe sur tout son parcours, et on a déblayé une grande partie des énormes massifs de maçonnerie située en avant de la brèche, sur lesquels était établi un perron monumental. A peu de distance du perron, on a dégagé un conduit souterrain voûté en pierres, qui longe extérieurement le mur circulaire et paraît se diriger vers la rivière. Ce conduit a dû servir plutôt d'égout que de passage.

Du côté opposé à la brèche et dans l'axe du perron, le mur circulaire est interrompu par une construction formée de blocs de pierres de grandes dimensions, qui semblent avoir appartenu à un édifice composé de petites pièces. On a cru qu'il s'agissait d'un second escalier faisant pendant au grand perron, mais la construction en est absolument différente et ne ressemble pas aux substructions d'un escalier. Au surplus, cette bâtisse est intercalée dans le mur circulaire, avec le parement duquel elle ne s'accorde pas, et elle paraît se relier à un vaste ensemble de bâtiments, dont on a retrouvé les murailles et qui enveloppaient la tour d'une enceinte rectangulaire de dimensions considérables. Il n'a pas été possible, il est vrai, de reconnaître complètement ces murailles dans le jardin de la ville ; mais, au moyen de sondages pratiqués dans les jardins voisins, on s'est assuré que les murs de l'enceinte existaient également dans ces jardins et formaient un rectangle, dont la tour paraît être le centre. Dans une des parties les plus éloignées de la tour, on a découvert un puits d'un petit diamètre, qui avait été recouvert au moyen d'une voûte grossière, et du fond duquel ont été retirés des débris d'amphores et de poteries. Non loin, ont été découvertes deux tombes extrêmement grossières, formées de pierres plates et de briques de grand modèle ; les jambes des squelettes étaient recouvertes avec des tuiles creuses, mais ces tombes sont posté-

Digitized by Google

rieures à la période gallo-romaine, car elles se trouvaient à un niveau supérieur au sol antique.

Comme la Tour de Vésone elle-même, toutes les constructions, sauf celle dont nous avons parlé plus haut, étaient en petit appareil formé de moellons cubiques appareillés, ainsi, du reste, que le sont la plupart des constructions romaines. On peut s'expliquer la destruction à Périgueux des édifices construits en grand appareil, lorsque l'on examine le mur qui fut construit, au moment des invasions barbares, pour protéger la cité, et qui est entièrement composé de fûts de colonnes, d'entablements et de matériaux arrachés à des monuments certainement d'une grande importance. C'est à la pauvreté de sa construction que la Tour de Vésone dut de ne pas subir le sort des autres édifices de la ville, mais il est permis de croire que le péristyle dont on a retrouvé la base circulaire, l'escalier et la porte d'entrée, sans doute richement ornée, furent démolis à ce moment. C'est la destruction de la porte qui produisit la large brèche qui ouvre la tour sur une partie de sa circonférence. Du reste, pour remédier à la simplicité de son aspect extérieur, la Tour de Vésone était entièrement recouverte à l'extérieur et à l'intérieur d'un placage en marbre appliqué sur une couche de ciment et retenu par des crampons en fer qui hérissent encore les parois du monument, partout où ils n'ont pas été à portée de la main de l'homme.

Les travaux de déblaiement ont fait retrouver un nombre considérable de ces placages en marbre, ainsi que des fragments de poteries, dont quelques-unes d'une terre rouge fine, portant des marques de potiers; des morceaux de bronze et des fragments de bases et des chapiteaux de colonnes et de pilastres; quelques monnaies et des débris de statues en pierre ou en marbre. Mais pas un objet d'une véritable valeur artistique n'a été trouvé : beaucoup de débris seulement attestant que le sol avait été fouillé ou avait subi un remaniement à une haute époque.

Toutes les constructions retrouvées étaient ensevelies sous une couche de terre de 1 mètre 50 à 2 mètres et se trouvaient à peu près uniformément arrasées à environ 1 mètre 50 du sol antique. Il eût été désirable de pouvoir les conserver en les déblayant jusqu'au sol antique reconstitué, mais la chose n'a pas été possible à cause des infiltrations de la rivière de l'Isle, qui forme une boucle autour de l'emplacement de la ville romaine et dont le niveau a été élevé depuis longtemps par les

Digitized by Google

barrages de plusieurs moulins. On s'est contenté de dégager la base et le péristyle de la tour, et après avoir à nouveau recouvert les bâtiments contenus dans l'enceinte, d'en fixer l'emplacement au moyen de bornes établies sur les murs et à leur intersection, de manière à conserver le plan de ces constructions.

En somme, ces fouilles ont confirmé presque en entier les travaux de MM. de Taillefer et de Mourcin sur la Tour de Vésone; elles ont pourtant montré qu'ils s'étaient trompés en supposant que quatre perrons donnaient accès au péristyle. Il n'en existait qu'un seul, à moins que la construction placée à l'opposé du grand escalier soit les restes d'un autre perron, ce qui nous paraît peu probable. Elles ont, en outre, donné des renseignements intéressants sur les dépendances de la tour, ce qui a permis d'ajouter une preuve nouvelle à la destination de cet édifice, qui aurait été la *cella* d'un temple consacré à la déesse tutélaire de Vésone. Les fouilles n'ont pas permis de corroborer la théorie émise par M. Lièvre que la Tour de Vésone, ronde, sans ouverture et entourée d'une étroite construction circulaire, pouvait être une dégénérescence des piles encore énigmatiques de l'ouest de la France, qu'il suppose avoir été des temples monolithes consacrés au culte des divinités topiques. Il reste probable que le mur circulaire portait une colonnade formant un péristyle rattaché à la tour, qui le dominait, par des poutres reposant d'une part sur l'entablement de la colonnade, et de l'autre dans des trous carrés pratiqués à égale distance sur le pourtour de l'édifice à 18 mètres au-dessus du dallage. Mais nous croyons, malgré l'opinion des archéologues qui se sont occupés de cette question, que la Tour de Vésone n'a pas toujours été à ciel découvert et qu'elle avait reçu une toiture, dont la démolition des parties supérieures du monument ne permet pas de retrouver les traces. D'énormes dalles convexes et imbriquées extérieurement, arbitrairement réunies dans l'intérieur de la tour en forme d'autel, ont pu appartenir à la partie supérieure de cette toiture. Quoi qu'il en soit d'une restitution de ce curieux édifice, il apparaît aujourd'hui, avec ses 20 mètres de diamètre et ses 27 mètres de hauteur, comme l'un des restes les plus importants de la civilisation gallo-romaine en Gaule.

Marquis DE FAYOLLE.

Digitized by Google

LETTRE INÉDITE DE MABILLON

Les lettres des Bénédictins sont toujours bien accueillies des lettrés ; j'espère qu'il en sera de même pour celle-ci, car outre qu'elle est signée d'un des plus grands noms de l'érudition, celui de dom Jean Mabillon, elle offre un intérêt particulier en ce qu'elle peint à merveille le caractère extraordinaire de ces travailleurs infatigables qui n'avaient pas de temps à perdre, même pour pleurer leurs bienfaiteurs, et revenaient vite à leurs occupations. Mabillon et dom Michel Germain étaient sur le point de terminer leur voyage en Allemagne, lorsqu'ils apprirent la mort de Colbert. Ils envoyèrent aussitôt de Strasbourg la lettre suivante à Baluze, bibliothécaire de leur ancien protecteur, lettre que M. Emmanuel de Broglie a connue pour son intéressant ouvrage : *Mabillon et la Société de Saint-Germain-des-Prés*. (Paris, 1888, 2 vol.), mais dont il n'a publié que quelques lignes.

FÉLIX CHAMBON.

« A Strasbourg, ce 2 octobre 1683.

« Monsieur,

« Je crois qu'il n'est pas temps à présent de vous parler de littérature, et que la douleur que vous avez conçue de la mort de Mgr Colbert ne vous permet pas encore d'occuper votre esprit d'un autre objet. Je vous avoüe que nous en avons esté extrêmement frappez, et d'autant plus qu'outre la part que nous y deviions prendre avec tout l'Estat et tous les gens de lettres en particulier, il me semble qu'il pouvait aller bien plus loin. Nous n'avons appris cette triste nouvelle que depuis quatre ou cinq jours. Il est vray que M. de la Haye nous dit à Munich que Mgr. Colbert estoit fort incommodé, mais nous n'aurions pas cru qu'il fût si près de sa fin. Vous savez, Monsieur, aussi bien que nous combien nous perdons à cette mort, puisque personne ne sçait mieux que vous l'inclination que vous lui aviez inspiré pour notre Congrégation, et pour dom Michel et moy en particulier. Nous tâchons l'un et l'autre de luy rendre les derniers devoirs que la reconnaissance exige de nous pour le soulagement de son âme, — qui est l'unique qu'il peut recevoir de nous à présent. Nous espérons avoir l'honneur de vous revoir bientost pour nous consoler ensemble de ce

Digitized by Google

facheux accident, et pour vous dire le détail de notre voyage.

Nous avons trouvé les trois livres de Primase, *De Hœresibus* (1). C'est une pièce digne du siècle de cet auteur, et je me persuade qu'elle ne vous sera pas désagréable. [Je croyais avoir le bonheur de vous écrire de Constance, mais le peu de temps que nous avons eu pour y rester ne me l'a pas permis. Quelque officier de l'Empereur estoit entré en ombrage sur notre voyage, nous l'avons sçu, et cela nous a obligés de ne pas faire long séjour en cette ville-là]. Ç'a esté un bonheur que nous ayions fini nostre voyage par cette ville-là, [qui est extraordinairement ombrageuse à l'égard surtout des François] (2). Dom Michel vous présente ses humbles respects avec moy qui suis de tout mon cœur,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

F. Jean Mabillon, m. b.

« Je vous prie de trouver bon que je salue nos bons amis, MM. d'Hérouval, du Cange, et Costelier, sans oublier M. Muguet et sa famille ».

« *A Monsieur, Monsieur Baluze, bibliothécaire de monseigneur Colbert, en la rue Vivienne, à Paris* ».

(Original avec cachet en cire rouge, Bibl. nat., *Collection Baluze*, vol. 180, f° 114).

1. Le traité de *Hœresibus* a été considéré comme perdu. Il existe du manuscrit de Reichenau une copie en partie de la main de Mabillon. B. N. lat. 13389. — En tête du manuscrit on lit de sa main : *Augia Editus a Sirmundo sub nomine Prædestinati.* L'édition de Sirmond de 1643, a été reproduite par Migne, t. 53 de la *Patrologie,* col. 583 et suiv. Mabillon parle du manuscrit de Reichenau dans l'*Iter* Germanicum. (Vetera analecta, 1723, éd. in-f° p. 15). — Je dois ces renseignements intéressants à une obligeante communication de M. Lucien Auvray, de la Bibliothèque Nationale.

2. La partie entre crochets [] est ce qu'a publié M. de Broglie : *Mabillon*, etc., t. I, 327-328. Il indique comme référence le volume 30 de la *Collection de Picardie*. Mes recherches dans ce manuscrit ont été infructueuses.

Digitized by Google

QUESTIONS

81. Documents plastiques sur les tentatives d'assassinat dont fut victime Saint-Charles Borromée. — Dans le *Bulletin* de la Société des Antiquaires de France de l'année 1875 (1), M. Edmond Le Blant a publié l'inscription suivante relevée sur un tableau du XVII^e^ siècle représentant un moine :

IL REV. PADRE IERONIMO
DI CASA FARINA CHI
TIRO L'ARCHIBUGIATA
A SAN CARLO

Parmi les tableaux qu'Ingres a légués au Musée de Montauban, se trouve une assez grande toile de Luca Vorsterman, représentant un personnage laïque du temps, tirant un coup d'arquebuse à Saint-Charles Borromée à genoux et en prière devant un autel, au milieu d'assistants nombreux (2).

Y a-t-il quelque relation entre ces deux peintures?

Le portrait signalé par l'éminent auteur des *Sarcophages chrétiens de la Gaule* est-il celui de l'auteur de la tentative d'assassinat représentée par le Vorsterman de la collection Ingres? Il serait intéressant de le rechercher, et nous serions ort reconnaissant à ceux qui voudraient bien nous y aider.

JULES MOMMÉJA.

82. Légendes à expliquer. — A quoi font allusion les légendes suivantes d'un jeton de Hans Krauwinkel ?

NIHIL IN EXPLORATO
et : NEC IGNI NEC FERRO CEDO.

E. C.

83. Armoiries à déterminer. — Pourrait-on nous dire à quelle famille appartenaient les armoiries suivantes : *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois bonnets de docteur de*

(1) Page 112.
(2) Collection Ingres, n° 132.

Digitized by Google

sable, posés deux et un, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or posées en fasce ? Ces armoiries figurent sur des miniatures portant des inscriptions italiennes, qui décorent un missel hiéronymite de 1526.

54. Sur le « discus » campanaire des anciens. — Quoique des textes formels de Cicéron et de Marc Aurèle, cités par M. Edm. Saglio dans l'article *Discus* de son excellent *Dictionnaire des antiquités Grecques et Romaines*, ne laissent aucun doute sur l'emploi de cette cloche singulière dans les bains publics, on leur attribue en Italie une autre fonction décrite comme suit dans le *Nova guida generale del Museo Nazionale di Napoli* (1). « Si vuole che questa specie di singolare cam-« pana fosse collocata alla imboccatura delle strate strette, per « dare il segno onde non s'intromettessero nell'altra extremita « due carri altempo stesso. »

Qui a émis cette hypothèse, inconnue du temps de Mazois, et quelles raisons l'ont fait adopter?

En dehors de Mazois et de M. Saglio, quels sont les auteurs français qui se sont occupés du *discus* ?

Existe-t-il des timbres pareils dans les musées et les collections privées de France et de l'étranger?

JULES MOMMÉJA.

55. Le mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon. — On déclarait récemment, dans un journal quotidien à grand tirage, qui avait posé à ce sujet une question à ses lecteurs, qu'on n'avait que des preuves morales du mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon, veuve Scarron. N'en aurait-on pas une preuve matérielle ? FR. F.-B.

(1) di Achille Migliozzi. in-12. Naples 1884, p. 139.

Digitized by Google

RÉPONSES

Le Roi-Soleil (7). — Si les termes mêmes de la dénomination « Roi-Soleil » sont d'une allure tout à fait moderne, le sens en eut cours et fut prodigué, du vivant même de Louis XIV, sous cent formes différentes et avec tant d'insistance que les adversaires eux-mêmes du majestueux monarque en firent couramment usage, témoin Van Beuningen qui s'était fait représenter sur une médaille, nouveau Josué, avec les mots : *In conspectu meo stetit sol.*

L'usage en commença dès la naissance du grand roi, qui eut lieu précisément un dimanche, c'est-à-dire le jour du soleil, d'après les idées astrologiques qui avaient cours alors et dont le célèbre utopiste Campanella se fit l'interprète en cette circonstance. C'en était assez pour comparer le petit enfant à l'astre radieux, et l'on ne s'en fit pas faute; un feu d'artifice tiré à Paris représenta un soleil naissant, et la médaille commémorative représenta le royal nourrisson conduisant le char du soleil parmi les signes du zodiaque, le tout nettement expliqué par les mots : *ortus solis gallici.*

Longtemps avant que d'Ouvrier eût imaginé la célèbre devise : *nec pluribus impar*, accompagnant un soleil, Louis XIV avait représenté plusieurs fois cet astre dans les ballets de la Cour. Une estampe coloriée de la collection Hennin nous fait connaître un des costumes qu'il porta dans ce rôle : couronne de rayons autour de la tête, rayons alternativement droits et ondulés, aux épaules, aux bracelets et à la ceinture; figures du soleil en broderie au milieu de la poitrine et en orfèvrerie pour servir de boucle à ses chaussures et à ses jarretières, etc.

C'est dans cette parure, rutilante s'il en fut, et sous laquelle, bien qu'âgé de quinze ans seulement, le jeune monarque était bien le véritable Roi-Soleil, qu'il parut sur le théâtre du Petit-Bourbon dans le *Ballet royal de la Nuit, divisé en quatre parties ou veilles, dansé par Sa Majesté en 1653*, et y débita des vers de Benserade où il est perpétuellement assimilé « à l'astre du jour » :

Digitized by Google

Sur la cime des monts commençant d'éclairer,
Je commence déjà de me faire admirer.
Je ne suis guère avant dans ma vaste carrière;
Je viens rendre aux objets la forme et la couleur,
Et qui ne voudrait pas avouer ma lumière
Sentirait ma chaleur.
Déjà seul je conduis mes chevaux lumineux,
Qui traînent la splendeur et l'éclat après eux,
Une divine main m'en a remis les rênes,
Une grande déesse a soutenu mes droits,
Nous avons même gloire : elle est l'astre des reines,
Je suis *l'Astre des rois.*

Dans un autre ballet de Benserade, *le Ballet royal d'Hercule amoureux* (1662) où le roi remplit de même le rôle du Soleil, on trouve une infinité de strophes qui sont une interminable paraphrase, une fastidieuse répétition, un redondant commentaire de la même idée. En voici un spécimen :

Cet astre à son auteur ne ressemble pas mal :
Et si l'on ne craignait de passer pour impie,
L'on pourrait adorer cette belle copie,
Tant elle approche près de son original.
. . . . . .

Il faudrait un bien gros volume pour inventorier toutes les œuvres d'art de sculpture et de peinture, médailles et gravures, qui ont pour sujet le Roi plus ou moins transformé en soleil. Et ce ne serait pas tout, car un second volume ne contiendrait pas toutes les variations des gens de lettres sur la même idée. Boileau ne dénonce-t-il pas, à Louis XIV lui-même, la platitude de ceux qui, à la fin d'un sonnet, le comparent au Soleil ?

J. Mommèja.

Eudes de Lorris (1263-1274) (29). — Je ne crois pas que Eudes de Lorris, évêque de Bayeux, soit le même personnage que Eudes, chanoine d'Angers.

En effet, Eudes était doyen de l'église d'Angers, en 1267 (Cf. Archives de l'Évêché, Ms. : *Clergé de la ville d'Angers*); or, à cette date, il y avait déjà quatre ans que Eudes de Lorris occupait le siège épiscopal de Bayeux.

De plus, le nom de Eudes ne figure pas sur les listes des « évêques sortis du Chapitre » de l'église cathédrale d'Angers.

Ch. U.

**

Digitized by Google

Singulières traductions de formules diplomatiques (**32**). — La liste de ces burlesques contresens serait bien longue si on voulait la dresser, d'autant mieux que notre siècle est loin d'en avoir le monopole. En voici deux notables exemples qui remontent assez loin.

Le premier est de Bodin, le grave auteur de la *République*, et a été relevé en ces termes par le caustique La Mothe le Vayer dans *l'Hexameron rustique* (1) : « Je commence à vous faire « souvenir de l'inadvertance de Bodin, lorsque pour prouver « au dernier chapitre du premier Livre de sa République, « comme ces termes, *par la grâce de Dieu*, ne sont pas une « marque de Souveraineté, il dit qu'on voit au Trésor des « Chartes de France un acte par lequel un simple élu de « Meaux, député pour un traité de paix, se dit élu par la grâce « de Dieu, j'ai vu cet acte qui est en latin, et n'ai pu m'empêcher « de rire, considérant comme un homme du savoir de Bodin « avait pu prendre pour un chétif élu, un *Electum* Meldensem « c'est-à-dire une personne nommée à l'Évêché de Meaux et « qui n'était pas encore consacrée ».

Florimond de Raymond a, de son côté, à sa charge, une métamorphose de titre épiscopal tellement étrange, que je suis tenté d'y voir plutôt une simple erreur de copie qu'une faute de sens véritable. C'est au folio 412 (verso) de *l'Anti-papesse*, que se trouve la perle suivante :

« Je suis contant de représenter au vray, partie des cérémonies « qui se gardent en l'élection ou couronnement et à la consé- « cration des Pontifes Romains, lesquelles se trouvent en divers « lieux, et, particulièrement, dans le livre intitulé : Les céré- « monies sacrées, présentées au pape Léon X, par M. Electus, « etc. » Or, l'auteur de l'ouvrage en question est *Christophorus Marcellus Electus Corcyrensis*, c'est-à-dire le cardinal Cristoforo Marcello, évêque de Corfou, le même qui, lors du sac de Rome, n'ayant pu se réfugier au château Saint-Ange, fut affreusement torturé, puis assassiné, par les soudards espagnols de Charles-Quint.

Les préhistoriens eux-mêmes, qui affectent généralement tant de dédain pour les simples archéologues, ont pas mal de pataquès du même ordre à leur acquis. Il serait intéressant, mais trop long — c'est un véritable petit roman, — de raconter

(1) 1re journée, pp. 24-25.

Digitized by Google

comment, faute de recourir à des ouvrages de première main, des anthropologistes français, en pillant leurs collègues d'outre-Manche, ont transformé un missionnaire protestant français bien connu en révérend anglais auteur de livres anglais, puis en missionnaire anglais catholique, et représenté comme tel, dans une vignette d'un livre de vulgarisation, revêtu d'un costume ecclésiastique en plein désert africain, alors que les prêtres anglais, quelle que soit leur religion, portent ce costume seulement aux offices.

Dans un autre ouvrage de vulgarisation sur les mêmes matières, l'auteur se montre très près, comme le singe de la fable, de prendre le nom d'un port pour un nom d'homme. On y trouve en effet le passage suivant : « Dans la même année, 1844, « M. Nilson de Lund (sic) publiait le résultat de fouilles qu'il « avait exécutées dans de nombreuses cavernes du Brésil et qui « toutes tendaient à démontrer la contemporanéité de l'homme « et du mégatherium dans ce pays (1). » L'auteur des *Habitants primitifs de la Scandinavie*, Sven Nilsson, ne s'appela jamais M. Nilson de Lund, mais fut professeur émérite à l'Université de Lund. Content d'explorer son pays, il ne fit jamais de fouilles au Brésil, par la bonne raison qu'il ne mit jamais les pieds en Amérique. En revanche, le naturaliste Lund, étudiant la géologie et la paléontologie du Brésil, fouilla en 1843 la grotte de Lagoa Sancta, où il trouva associés à des restes d'animaux éteints, des restes humains qui ont été publiés et décrits en 1876 par MM. F. Lacerda et Rodrigues Peixoto. Il serait facile d'ajouter encore à cette amusante liste un grand nombre d'étourderies du même genre, mais à quoi bon insister sur ces petits défauts de conscience et de soin? Que celui qui est sans péché jette le premier la pierre à leurs malencontreux auteurs!

JULES MOMMÉJA.

Les ambassadeurs de Vaugirard (**40**). — Décidément, le greffier de Vaugirard va devenir tout aussi fantastique que ses compatriotes les ambassadeurs. D'après l'abbé Gaudreau, cet honnête personnage ne pouvait écrire en présence de témoins, parce que ceux-ci eussent obstrué la seule ouverture par laquelle le jour entrait dans l'étroit réduit qui lui servait de cabinet. Pour Tallemant des Réaux, cette impossibilité était plutôt le

(1) Zaborowski, *L'homme préhistorique*, Paris, 1878.

Digitized by Google

fait d'un esprit lent et qui avait besoin de réfléchir longuement avant de produire.

Ce n'est pas tout; le hasard met sous nos yeux un fragment de lettre de Théophile Dufour à Edgard Quinet, où le même fonctionnaire est représenté comme le type par excellence du timide, et, ce qui est plus étrange, comme un quasi-contemporain. Voici ce fragment : « Vous ne connaissez pas cet homme, ce mythe, qu'on appelait de mon temps *le greffier de Vaugirard?* Ce greffier-là, dès qu'on le regardait, ne pouvait plus écrire. Que voulez-vous? c'était sa faiblesse, cela l'intimidait, le mettait aux abois d'être regardé; dès lors, plus un mot, sa main était paralysée (1). »

JULES MOMMÉJA.

Iconographie (**41**). — *L'arbre entre deux animaux du tympan de l'église de Fritwell* (*Angleterre*). — Quoiqu'un dessin, ou, tout au moins, une photographie, soit indispensable pour déterminer en toute connaissance de cause le sujet représenté sur le tympan d'une des portes de l'église romane de Fritwell (Oxon, Angleterre), il est peut-être possible de répondre aux questions posées à ce sujet.

Les sculpteurs des tympans des églises romanes se sont attachés le plus possible à obtenir une symétrie et une pondération complète dans la disposition des sujets, fidèles en cela à une règle essentielle de l'art de la décoration qu'ils avaient apprise des anciens. Quand ils n'y mettaient pas Dieu le Père entre les quatre animaux symboliques, le Christ entre les apôtres ou entre les quatre Évangélistes, ils choisissaient de préférence des sujets en trois parties, des scènes à trois personnages, celui du milieu formant axe de symétrie. De là, la fréquence de certains sujets bibliques peu usités, tel que Daniel entre les lions (église de Tonnerre, Yonne) et d'autres sujets évidemment symboliques, comme l'homme tourmenté par deux monstres, qui peut être une dégénérescence du type de Daniel, ou l'imitation de motifs usités dans l'art oriental.

Le groupe de deux animaux affrontés ayant entre eux un arbre, un chandelier ou un vase, rentre dans cette catégorie. Les variantes en sont nombreuses. Ce sont, quelquefois, deux quadrupèdes, tête baissée, au pied d'un arbre dont les branches s'étendent au-dessus d'eux; ce sont, d'autres fois, deux espèces de

(1) *Magasin Pittoresque,* année 1885, p. 184.

Digitized by Google

dragons dévorant des plantes fantastiques, aux tiges perlées et repliées comme des lanières, évidemment imitées de certaines de celles qui figurent sur les sarcophages chrétiens de l'école aquitanique (église de Colleville-sur-Mer, Calvados); ce sont enfin deux quadrupèdes d'espèce indécise, couchés des deux côtés d'un petit arbre contre lequel ils appuient une patte, et dont ils mordent chacun une feuille. Ce dernier sujet qui figure sur le tympan de la porte latérale de l'église de Marigny (Calvados) me paraît avoir les plus grands rapports avec celui de l'église de Fritwell. On en trouvera une gravure dans *l'Abécédaire archéologique* (Architecture religieuse, p. 269) de M. de Caumont.

L'illustre archéologue dit que c'est peut-être une réminiscence de l'art oriental, et il rapporte l'opinion d'après laquelle cet arbre entre deux animaux serait le *hom* des asiatiques. Comme symbolisme, cette opinion est difficile à défendre et paraît au moins étrange. Comme filiation artistique elle paraît non moins forcée, car il n'est vraiment pas la peine d'aller s'égarer si loin, alors que les sculpteurs romains avaient sous les yeux des spécimens nombreux des modèles dont s'étaient inspirés les Orientaux. Nous voulons parler du motif antique bien connu représentant deux griffons accostant un candélabre, ou un vase d'où sort une plante et contre lequel ils appuient une de leurs serres. On retrouve ce motif partout où l'art gréco-romain a pénétré, de même que les Victoires ailées soutenant une couronne ou une tersère, de même que les oiseaux buvant dans un vase.

M. Edmond Le Blant a démontré que les sculpteurs chrétiens du VII^e^ siècle s'en étaient servis sur les sarcophages pour faire pendant à Daniel entre les lions (1). Sur celui de Charenton-du-Cher, (2) il se présente avec assez de barbarie pour faire pressentir toutes les modifications fantastiques qu'il éprouvera plus tard, et il y a moins loin de cette étrange production aux sujets romains dont nous parlons que de ceux-ci aux modèles orientaux qu'on leur a donné pour pères. Il serait même facile de développer longuement cette observation, avec exemples à l'appui, en montrant toutes les modifications qui ont insensiblement métamorphosé les griffons antiques en quadrupèdes romans, mais

(1) Edm. Le Blant. *Les Ateliers de Sculpture chez les premiers chrétiens.* Rome, 1884, p. 442. — *Les Sarcophages Chrétiens antiques de la Gaule.* Introduct. p. VI.

(2) *Sarcoph. Chrét. de la Gaule,* chap. XV, p. 55 et suiv.

Digitized by Google

ce serait dépasser les limites d'une simple note comme doit être celle-ci.

Constatons cependant que c'est une confirmation nouvelle des lumineuses observations sur le passage de l'art romain à celui du moyen âge, par la voie de l'art chrétien antique, si magistralement exposées par l'éminent auteur des *Sarcophages chrétiens de la Gaule.*

JULES. MOMMÉJA.

La vérité sur le Masque de fer (~~46~~). — La réponse à la question posée se trouve dans l'article que j'ai publié sur le *Masque de fer* dans le dernier numéro (nov.-déc.) de la *Revue historique.*

« On lit dans les Mémoires du duc de Richelieu, rédigés par son secrétaire, l'abbé Soulavie, que Mlle de Valois, fille du Régent, et à cette date maîtresse de Richelieu, sur les instances de celui-ci, aurait consenti à se prostituer à son père — la tradition veut que le Régent ait été amoureux de sa fille — pour avoir communication d'une notice rédigée par Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, sur le Masque de fer. D'après ce récit, que l'auteur des *Mémoires* imprime en entier, Louis XIV serait né à midi et, le soir, à huit heures et demie, pendant le souper du Roi, la reine serait accouchée d'un second fils, qu'on aurait fait disparaître pour éviter des dissenssions ultérieures dans l'État. » Il est à peine utile de faire observer que le prétendu mémoire rédigé par Saint-Mars est apocryphe.

FR. F.-B.

Un ordre énigmatique (~~47~~). — La réponse est fournie par un article de M. Thénard intitulé : *Le mariage de Dangeau*, paru dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES MORALES, DES LETTRES ET DES ARTS DE SEINE-ET-OISE. [N° 2, avril-juin 1894, p. 85-91]. On verra, en lisant ce mémoire : 1° que l'ordre fut réellement exécuté; 2° que « c'est pour le titre *de Bavière* au lieu de Levenstein, [donné à la fille d'honneur qu'épousait le marquis de Dangeau] répété trois ou quatre fois tant dans le corps de l'acte que dans les signatures, que le roi signa la lettre de cachet ci-dessus [M. Thénard en publie le texte], et ordonna une exécution dont on ne trouverait peut-être pas d'autre exemple dans le cours de son long règne. »

E. COÜARD.

Digitized by Google

CHRONIQUE

~~~ La *Révolution Française* a publié dans son numéro du 14 décembre la réponse que j'avais cru devoir faire à l'article de M. Flammermont; cette réponse y occupe quatre pages à peine; je n'ai pas été peu surpris de la voir immédiatement suivie d'une réplique de M. Flammermont, longue de plus de six pages. Ce procédé, de la part d'un critique qui abaisse la polémique jusqu'à la délation, est d'une correction véritablement parfaite.

Pour en finir avec cette mauvaise querelle, et comme dernier mot, je déclare que je ne risposterai pas à nouveau, bien que j'en aie le droit et que les arguments ne me manquent pas. Mais à quoi bon? Il est trop évident, pour tous ceux qui auront lu les deux morceaux de ce singulier adversaire, que la journée du 14 juillet 1789 lui importe beaucoup moins, elle, ses origines et ses conséquences, que le besoin de parler de lui, de ses travaux, d'indiquer les livres qu'il aimerait qu'on lui commandât, les fonctions pour lesquelles il se croit mûr. Il en a trouvé deux fois en deux mois l'occasion, grâce à *la Révolution Française* et à mon ouvrage; tant mieux pour lui, mais je lui conseille de choisir désormais d'autres thèmes que mes écrits à l'exposé de ses titres, ou de s'y prendre plus civilement, — sans quoi ma réponse serait d'une autre nature, qu'il est assez facile de deviner.

FERNAND BOURNON.

~~~ Le Musée de Cluny vient de recevoir six pièces de céramique du XVIII^e^ siècle, léguées par M. Gournay.

~~~ En souvenir de son mari, M^me^ veuve Edouard André vient de faire don au Musée des Arts décoratifs d'un bas-relief en terre cuite émaillée d'Andrea della Robbia.

~~~ La vicomtesse de Glans de Lamartine, morte il y a quelques mois, a légué au Musée de Mâcon : un portrait à l'huile d'un membre de la famille de Glans de Cessiat, qui était dans la première moitié du XVII^e^ siècle, prieur de Coligny et vicaire général des armées de Sa Majesté Catholique, et un buste en marbre blanc de Lamartine par Dantan.

~~~ La vente de la collection H. Baudot a eu lieu à Dijon le 14 novembre et jours suivants. Parmi les plus fortes enchères, nous relevons: un triptyque de *Melchior Brœderlam*, XIV^e^ siècle; 9,000 francs au Musée de Cologne. — Diptyque en ivoire sculpté, plaque consulaire (VI^e^ siècle), 21,000 francs, acheté par le Musée de Cluny. — Un olifant en ivoire (X^e^ siècle), 10,500 francs. — Jupiter, par *Jean de*

Digitized by Google
~~~

Court, émail de Limoges du XVI^e^ siècle, 2,050 francs. — Bacchus, bronze gallo-romain, 3,200 francs. — Armoire en noyer sculpté, XVI^e^ siècle, 4,800 francs. — Gorgerin de cuivre repoussé, ciselé, doré, XVII^e^ siècle, 7,800 francs. — Retable d'autel, albâtre et bois, XV^e^ siècle, 5,750 francs. — Les petits dénicheurs, terre cuite signée de *Lecomte,* 4,000 francs. — La collection des objets mérovingiens trouvés à Charnay a été adjugée au Musée de Saint-Germain, pour 18,600 francs. — Le Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or a acheté 2,000 francs les objets mérovingiens trouvés à Brochon en 1846 et d'autres objets antiques trouvés dans la Côte-d'Or (n° 1645 à 1671). Il a en outre acquis un fragment de statue antique, bras de jeune femme (n° 481), dix statuettes en bronze antique, un lot de vases en verre et un lot de vases peints. — La vente a produit environ 250,000 francs.

~~~ Vient de paraître la *Table alphabétique des Publications de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France (1807-1889).* Cette table, rédigée avec autant de soin que de compétence, sous la direction de M. R. de Lasteyrie, par M. M. Prou, rendra les plus grands services à tous les érudits. Elle comprend, en 676 pages, le dépouillement complet des mémoires de l'Académie celtique, des bulletins, des annuaires et des mémoires de la Société des Antiquaires de France. Ce volume est mis en vente à la librairie Klincksieck, 21, rue de Lille, au prix de 20 francs.

~~~ A la réunion du 3 décembre de la Société d'archéologie de Bruxelles, M. F. Donnet a lu un mémoire sur la seigneurie de Wesembeek et sur ses possesseurs au XVII^e^ siècle; M. P. Hankart a fait une communication sur le donjon d'Humelghem.

~~~ M. de Lauweryns de Rosendaël, archiviste de la ville de Saint-Omer, vient de prendre sa retraite.

~~~ M. Berthelé, archiviste-paléographe, archiviste de l'Hérault, est chargé d'un cours de paléographie à la Faculté des lettres de Montpellier.

~~~ La Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers met au concours : 1° une étude historique ou archéologique sur une province du midi de la France; 2° une pièce de vers en langue romane; 3° une pièce de vers français. Les prix seront distribués le 23 mai 1895.

~~~ La Société archéologique de Montpellier va entreprendre la publication des cartulaires d'Aniane et de Gellone (Saint-Guilhem du Désert). Ce dernier cartulaire est l'œuvre de M. Paul Alaus, archiviste-paléographe, qui en fit son sujet de thèse à l'École des Chartes.

~~~ La cour d'Aix vient d'infirmer le jugement du tribunal correctionnel de Marseille, condamnant M. Sabatier, conservateur du Musée Borély, à 25 francs d'amende pour négligence dans ses fonctions. L'arrêt constate que M. Sabatier avait informé la Municipalité de la

Digitized by Google
~~~

défectuosité des clôtures et que ces avertissements étaient restés sans résultat.

~~ M. Leygues, ministre des Beaux-Arts, au cours d'une visite au Musée du Louvre où il était allé visiter les différentes conservations, a annoncé le dépôt très prochain d'un projet de loi, si désiré, sur la caisse des Musées, pour contribuer au développement de nos collections.

~~ A signaler dans le numéro du 28 novembre du Journal des Arts, un très intéressant article de M. Rodolphe Guillon, sur la *Society for the protection of ancient buildings*. Cette Société s'est donné pour tâche de préserver et faire restaurer des monuments anciens de Londres et du midi de l'Angleterre. Sur vingt-neuf cas dont elle s'est occupée en 1895, elle a obtenu seize succès, six demi-succès, quatre résultats encore inconnus ; deux interventions seulement sont restées sans effet.

~~ Le samedi 1er décembre, M. Augé de Lassus a fait au Cercle de la Librairie une conférence très goûtée, accompagnée de projections, sur le quartier des Halles, le cimetière des Innocents, la maison de Catherine de Médicis et l'église Saint-Eustache.

~~ M. l'abbé Douais, professeur à la Faculté de Théologie de Paris, a étudié et fait connaître un feuillet de Bible en écriture wisigothique qui se trouve aux Archives de la Haute-Garonne. Le texte de ce feuillet répond aux chapitres 20 et 21 de l'*Ecclésiastique*. Jusqu'ici, un texte semblable n'a été signalé nulle part en Europe. C'est une vraie découverte dont M. l'abbé Douais prépare une étude qui va paraître incessamment à la librairie Alphonse Picard et fils, à Paris.

~~ M. Lex, archiviste du département de Saône-et-Loire, a récemment inauguré, à Tournus, le musée Greuze. Le musée fondé en 1868 était logé à l'Hôtel de Ville. Mais à la suite de legs importants, la Municipalité le dota d'un local vaste et bien aménagé, et en même temps lui donna le nom de « *Musée Greuze* » du nom du grand peintre, enfant de Tournus. On y a réuni, à côté d'œuvres de Greuze, une collection de 482 pièces, gravures et photographies, toutes relatives à l'œuvre de l'illustre peintre. C'est à l'inauguration de la nouvelle installation du musée que M. Lex a prononcé un discours charmant, auquel nous empruntons ces quelques détails.

~~ A Buis-les-Baronnies (Drôme), un entrepreneur chargé de la démolition d'une maison, a découvert un trésor de pièces d'or presque toutes du XVIe siècle. Les habitants de la localité avaient commencé par se les distribuer, quand la municipalité, à qui appartenait l'immeuble, est intervenue. Soixante-cinq pièces ont pu être recueillies: ce sont des monnaies de Charles III d'Anjou, roi de Sicile (la seule du XIVe siècle), du cardinal de Bourbon, de Charles-Quint, de Philippe II d'Espagne, de François Ier, des républiques de Gênes, Florence,

Digitized by Google

Milan, Venise, Genève ; des ducs deMantoue, marquis de Montferrat ; d'Emmanuel-Philibert de Savoie (nombreux exemplaires) ; d'Alphonse III, duc de Ferrare ; de Guido Ubaldo, duc d'Urbin ; des papes Paul III, Grégoire XIII et Pie V, etc.

~~~ Depuis sa fondation vers 1840, par Auguste Romieu, préfet de la Dordogne, le Musée de Périgueux occupa d'abord le vomitoire des Arènes, puis un ancien bâtiment, tour à tour couvent d'Augustins, prison et musée. Il ne comprenait guère alors que des antiquités lapidaires et bien peu de tableaux. Le legs de la collection Saint-Astier en ayant doublé le nombre, la municipalité a acquis les bâtiments du musée actuel avec des terrains avoisinants et a ouvert un concours à la suite duquel MM. Godefroid et Planckaërt ont été chargés de construire un édifice devant contenir le Musée et la Bibliothèque de la Ville, ainsi que le Musée archéologique.

~~~ Nous recevons d'un correspondant de Lille de nombreuses coupures de la *Dépêche* contenant des articles de M. Jules Duthil sur les vices de construction et l'incommodité du palais des Beaux-Arts à Lille. Ces articles de polémique nous entraîneraient hors de notre cadre. Certes, il est regrettable de voir un bâtiment construit à grands frais exposer les collections de dessins à se dégrader sous l'action de l'humidité ou des changements de température ; les desiderata de M. Duthil réclamant la désaffectation de certaines salles semblent, à première vue, raisonnables. Le même M. Duthil demande la fondation, à côté du Musée de moulages archéologiques, établi dans les bâtiments de la Faculté des Lettres, d'un Musée d'art chrétien, adjoint à l'Université Catholique, et propose comme organisateur tout indique Mgr Dehaisnes, l'éminent historien de l'art flamand.

~~~ L'École des Hautes-Études a recommencé ses conférences. Signalons parmi les cours ceux qui ont trait particulièrement à la France : M. de Nolhac : *Premières recherches sur l'humanisme français.* — M. Monod : *Étude critique des capitulaires des rois francs.* — M. Thévenin : *L'état social et l'art du V^e^ au XII^e^ siècle.* — M. Giry : *Étude des actes royaux, des sources diplomatiques et narratives de la période carolingienne.* — M. Roy : *Sources de l'Histoire de France au XVI^e^ siècle. Les conflits de juridiction au XIV^e^ siècle.* — M. Bémont : *Traités entre la France et l'Angleterre avant la guerre de Cent Ans.* — M. Longnon : *Noms de lieu de la France d'origine ecclésiastique. Noms de commune de la Meurthe-et-Moselle.* — M. Gaston Paris : *le Cycle de Guillaume d'Orange, et particulièrement la chanson d'Aliscans.* — M. J. Gilliéron : *Étude phonétique des divers patois de la France.*

~~~ M. C. Enlart, bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts, a écrit dans l'*Indépendant auxerrois* du 3 décembre, un très intéressant article sur la restauration du portail d'Avallon.

~~~ La Société de Topographie de France a ouvert une souscrip-

Digitized by Google
~~~

tion dans le but d'élever une statue aux Cassini père et fils, auteurs de la fameuse carte de France qui porte leur nom. De plus, elle a adressé à toutes les sociétés savantes de France un questionnaire sur les Cassini, leur œuvre et leurs collaborateurs, questionnaire reproduit dans l'*Éclair* du 2 décembre.

~~~ L'École du Louvre (Cour Lefuel, au Louvre) a recommencé ses cours. Signalons ceux qui intéressent l'archéologie française : M. A. Bertrand : *Histoire de la Gaule jusqu'à l'époque romaine.* — E. Molinier : *Origine et histoire du style décoratif au moyen âge, principalement dans les arts mineurs.* — L. Courajod : *La sculpture en France au* XVII^e^ *siècle.*

~~~ Vient de paraître le 3^e^ fascicule du t. XII (1893-1894) des *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or* (in-4°, p. 89 à 175).

~~~ M. H. Sarriau vient de publier sous le titre de *Nouvelles recherches* (Nevers, G. Vallière, 152 pp. et 11 pl.) une importante étude sur la numismatique nivernaise. Ce travail est extrait du *Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.*

~~~ Par arrêté en date du 19 novembre, M. Marcel Poëte, archiviste paléographe, ancien conservateur de la Bibliothèque publique de Bourges, a été nommé conservateur de la Bibliothèque publique et des Archives communales de Besançon. M. Max Prinet, archiviste-paléographe, a été nommé conservateur-adjoint à ladite Bibliothèque. M. M. Poëte avait été remplacé dans ses fonctions de conservateur de la Bibliothèque de Bourges, par M. Albert Bléry, ancien élève de l'École des Chartes.

~~~ **Fouilles à Vézelay (Yonne).** — La ville de Vézelay, si riche en souvenirs historiques, vient de faire exécuter des travaux destinés à l'adduction de l'eau d'une source prise dans le voisinage; à cet effet, les rues du pays ont été défoncées dans toute leur longueur sur une profondeur d'un mètre vingt centimetres et une largeur d'un mètre.

Les personnes qui s'intéressent aux choses du passé ont suivi ces travaux avec une certaine curiosité ; car à chaque pas, les fouilles pratiquées pour faire passer les tuyaux de conduite, mettaient à découvert quelques restes du vieux Vézelay.

Nous croyons donc faire œuvre utile de relater les trouvailles qui ont été faites à Vézelay, persuadé que tout ce qui a rapport aux pays qui, comme cette petite ville, ont une histoire, doit appeler l'attention des chercheurs.

En creusant les tranchées dans la grande rue, on a retrouvé, sur plusieurs points, des traces de l'ancienne chaussée et pu constater que le sol actuel de cette rue a été surélevé de près d'un mètre; ainsi s'explique pourquoi certaines maisons se trouvent maintenant

Digitized by Google
~~~

en contrebas de la chaussée et souffrent de l'humidité et pourquoi les entrées des caves donnant sur la rue, étant trop basses, on a établi sous les trottoirs, pour avoir accès dans les caves, ces escaliers fermés par des portes à plat, sur lesquelles les passants marchent toujours avec une certaine appréhension.

Au centre de la ville, sur la place du *Grand Puits*, les fouilles ont mis à jour l'orifice d'un grand puits, qui a été abandonné et comblé de matériaux de démolitions.

Le *Grand-Puits* a son histoire, dit M. Jules Sommet, (1) dans la *Revue de l'Yonne*, journal d'Avallon du 7 juin 1894. Il donna lieu à « un procès entre la Municipalité vézelienne et Mr Le Bascle d'Argenteuil, alors commandataire de l'abbaye.

« Par un avis publié le 30 novembre 1769, la Municipalité avait invité les habitants de la commune à jeter leurs butins dans le « Grand-Puits pour le combler, ce puits offrant des dangers et des « inconvénients ; et aussi » — ajoutait l'avis. — « à cause des accidents considérables à craindre de la part des filles qui donneraient « dans la débauche et pourraient profiter du Grand Puits pour cacher « au public l'objet de leur infamie. »

« L'abbé vit dans cet avis une revendication du Grand-Puits au « profit de la commune : or, les vieilles luttes entre l'Abbaye et la Commune n'étaient pas encore éteintes, l'abbé voulut donc, une fois de « plus, soumettre la Municipalité à son autorité. Il obtint de M Rameau, substitut au bailliage d'Auxerre, une ordonnance par « laquelle il était défendu aux habitants, sous peine d'une amende « de 50 livres, de jeter des butins dans le Grand-Puits.

« Mais le maire de l'époque ne se tint pas pour battu. Il sut, « comme l'avaient fait ses prédécesseurs, défendre les intérêts de la « commune, contre les empiètements de l'abbé. Il en appela de l'ordonnance de M. Rameau au Parlement de Paris, et réclama, au « profit de la commune, la propriété du Grand-Puits, se basant sur « ce que ce Grand-Puits était un édifice public, et que, comme tel, il « appartenait à la commune ; qu'en outre, il avait été creusé par les habitants, dans les temps de guerres civiles pour se procurer de l'eau « pendant les sièges que la Ville a subis, et que, depuis plus de cent « ans, les habitants y jetaient des butins.

« De son côté l'Abbé faisait valoir que le puits avait été creusé par « les moines avec l'intention d'y rencontrer une source.

« Le procès dura longtemps, car l'appel fut fait par la Commune « en 1770, et en 1772, elle délégua un « *député* » pour soutenir ses « intérêts au Parlement de Paris.

« La Commune gagna son procès ; elle fit jeter, dans le Grand-

(1) M. Jules Sommet est l'auteur du *Guide illustré du voyageur à Vézelay* (Yonne).

Digitized by Google

« Puits, pour finir de le combler, les décombres provenant de l'Hôtel-
« de-Ville (1774-1777.)

« En 1776, M. Pillon, maire, vendit la margelle et la grille pour
« 42 livres 10 sols. Cette grille, en fer forgé, était d'un fort beau tra-
« vail; on y voyait les armes de France aux fleurs de lis et le porc-
« épic, symbole particulier de la ville.

« Le Grand-Puits était creusé dans le roc. On prétend qu'il
« avait 70 mètres de profondeur: il avait cinq mètres de diamètre à
« son orifice. Il n'y eut jamais d'eau.

« En 1789, la Municipalité donna à la place du Grand-Puits la dé-
« nomination de place de la Révolution, et y fit planter un arbre de
« la liberté. »

Sur le point culminant de la colline sur laquelle la ville de Vézelay est construite, et notamment sur la place de l'Église, on a trouvé, dans les tranchées, une grande quantité d'ossements, de nombreux squelettes complets, empilés les uns sur les autres, comme s'ils avaient été jetés dans une longue fosse et non enterrés méthodiquement; les crânes étaient épais et forts, les mâchoires très-saines avec toutes leurs dents.

Ces squelettes semblent appartenir pour la plupart à des hommes dans la force de l'âge.

On se demande si ces ossements ne proviennent pas des combattants qui ont pris part aux guerres de religion qui ont ensanglanté ce pays-ci.

Ces morts avaient tous, probablement, été complètement dépouillés avant d'être mis en terre, car on n'a rencontré à côté de tous les ossements aucun objet — débris d'armes, d'armures ou de vêtements — qui puisse servir d'indice pour déterminer l'époque à laquelle remontent ces enterrements en pleine rue.

« Question assez difficile à résoudre, dit encore M. Jules Sommet,
« dans la *Revue de l'Yonne*, du 12 juillet 1894, (« Deux mots d'his-
« toire locale à propos de trouvailles ») si l'on considère tous les
« assauts qu'a subis Vézelay et toutes les luttes dont cette petite ville
« a été le théâtre.

« Doit-on en effet, pour avoir le mot de cette énigme, remonter
« au XII^e siècle, où les bourgeois Vézéliens, soutenus par les comtes
« de Nevers, luttent pour leur independance — avec des succès
« divers — pendant vingt-trois ans, contre l'intraitable et opiniâtre
« Ponce de Montboisier, alors à la tête de l'abbaye, succombent et
« se courbent à nouveau sous le joug despotique de cet abbé, leur
« seigneur féodal?

« Ne serait-on pas plutôt dans le vrai en les faisant remonter aux
« guerres de religion?

« Vézelay était à cette époque, par sa situation topographique,
« ses épaisses et hautes murailles, une des plus « fortes places »

Digitized by Google

« de Bourgogne et servait de point de ralliement aux gentilhommes « qui guerroyaient dans la contrée.

« L'électeur Palatin lui-même y fit arrêter les renforts qu'il envoyait « aux Huguenots.

« Pendant un siège fait en 1569 par les catholiques commandés par « Sansac, qui sentaient toute l'importance de la place de Vézelay, « pour la reprendre aux protestants qui s'en étaient emparés, le capi- « taine Louis Blosset, qui commandait les protestants, avait logé ses « hommes et ses chevaux dans l'église abbatiale dont il avait fait un « manège.

« Or, dit la chronique, Blosset perdit la moitié de sa troupe tant « par les armes que par la contagion.

« S'il fallait en croire même l'abbé Martin, tous les habitants péri- « rent ».

« En faisant la part de l'exagération des chroniqueurs, il est évident « que les pertes éprouvées par les protestants, par suite de la guerre « et de la contagion, durent s'élever à un chiffre relativement consi- « dérable; il y aurait donc là une présomption qui témoignerait que « les enterrements en pleine rue dont il est parlé plus haut remonte- « raient au siège de 1569 ».

Derrière l'église, sur la promenade dite *du château*, sur l'emplacement même de l'ancien château des abbés de Vézelay, dont nous avons relevé certaines traces (Voir le *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1er sem. 1890 — 44e vol.), on a également, à un mètre vingt de profondeur, trouvé des squelettes complets, en parfait état, mais ceux-là enterrés méthodiquement, le long des murs d'une construction qui était peut-être l'ancienne chapelle du château. — Les corps étaient entourés de pierres plates formant cercueil. — Etaient-ce d'anciens moines de l'abbaye? Il n'a été recueilli rien qui puisse nous renseigner à ce sujet.

M. Emile Rivière, l'anthropologiste bien connu, qui avait bien voulu venir se rendre compte des fouilles de Vézelay, a emporté une certaine quantité d'ossements trouvés sur la place de l'Eglise et autour du vieux château. Espérons que l'étude sérieuse qu'il doit en faire nous donnera quelques indications intéressantes.

En face de l'angle nord de la façade et à huit mètres environ des marches de l'église, les ouvriers, en creusant la tranchée qui doit conduire l'eau dans la rue du Chapitre, ont rencontré un mur d'une dureté excessive et qu'ils ont eu beaucoup de peine à entamer. — Ce mur, d'un mètre quinze centimètres d'épaisseur, est construit en pierres d'un certain volume, reliées entre elles par un mortier fait de chaux et de sable contenant des fragments de briques, et devenu aussi dur que la pierre elle-même. — A quelle époque peut bien remonter ce mur? Est-il de construction romaine? — Questions que nous laissons à résoudre à de plus compétents que nous. Si plus tard, des

Digitized by Google

archéologues, chercheurs et curieux, se décidaient à faire à cet égard de nouvelles recherches, nous avons, à leur intention, fait marquer par des pierres, des points de repère pour le retrouver plus facilement, et nous avons fait relever par le commis de l'agent voyer de Vézelay l'emplacement exact de ce mur.

Dans l'angle formé par un second mur, plus étroit, qui se butte à angle droit avec celui qui vient d'être décrit, nous avons trouvé, dans une terre très noire, des ossements et des débris de poteries en terre cuite brune et noire et des fragments vernissés, mais aucun vase complet, des mâchoires et défenses de sanglier, quelques fragments informes de bronze et des morceaux de bois brûlé. — Sommes-nous là en présence des ruines d'un édifice romain qui aurait été incendié ?

Outre toutes ces trouvailles, qui ont pour ainsi dire un rapport immédiat avec la ville, on a recueilli bon nombre d'objets qui peuvent avoir une portée plus étendue. Entre autres choses, on a trouvé un poinçon préhistorique en os, long de huit centimètres : comment se trouvait-il là ? De vieux carreaux en terre rouge avec dessin incrusté en terre blanche et couverts d'un vernis, de vieilles clés et surtout des monnaies, parmi lesquelles on remarque un certain nombre de pièces romaines, des liards, des jetons, des monnerons et d'autres pièces pouvant offrir un certain intérêt.

Pour déterminer ces pièces de monnaie, nous avons fait appel à l'obligeance de notre compatriote M. Maurice Prou, attaché au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, qui, avec sa compétence incontestée, nous a fourni, sur les pièces soumises à son examen, les indications suivantes :

Une maille tournois de Louis XI.

Une maille de Charles VIII avec une fleur de lis d'un côté, de l'autre une croix.

Un denier de Nevers, de Mahaut, comtesse de Nevers. — 1257 à 1267.

Un denier de Jean de Bretagne, vicomte de Limoges, de 1301 à 1314.

Une pièce de Lorraine, du duc Charles III (1555, de Nancy).

Une obole de Robert de Dampierre, comte de Nevers (1271-1296).

Un denier de Provins au nom du comte Thibaud (1125-1152).

Une monnaie de Metz du XIV^e^ siècle, une autre de Vérone.

Un denier de Corinthe au nom de Guillaume de Villehardoin, prince d'Achaïe (1245-1278).

Un denier de Henri II, comte de Champagne (1180-1197).

Un denier d'Eudes III, duc de Bourgogne (1193-1208).

Un denier tournois de Gaston d'Orléans, prince de Dombes (1627-1650).

Une obole de Provins et de Sens, etc., etc.

Nous avons déposé tous ces objets et ces monnaies au petit Musée créé il y a quelques années à Vézelay, en faisant ainsi don à la Ville de ces souvenirs de son passé.

Vézelay, 8 octobre 1894. ADOLPHE GUILLON.

Digitized by Google

Le compte-rendu de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements* (1894) vient de paraître. C'est un fort volume de 1589 pages et 52 planches. Nous avons donné dans le numéro 4, pp. 117 à 124, les analyses des mémoires lus à cette réunion et qui sont publiés dans ce volume.

Au Collège de France les cours ont repris au commencement de décembre. — A signaler les cours de: M. Longnon: *Histoire des noms propres de personne français et leur emploi dans la formation des noms de lieu* — M. P. Meyer : *Phonétique provençale. Etude du Roman de « Flamenca »*. — M. G. Paris: *Le cycle épique de Guillaume d'Orange. — Histoire phonétique du français*..

Un tableau connu sons le nom de *portrait des dames Bataillard*, que David peignit à Bruxelles, pendant son exil (1815-1825), a été acheté à la vente Garnier par l'Administration des Beaux-Arts, pour le Musée du Louvre.

Un portrait de Gros peint par lui-même, et l'esquisse du tableau *l'Appel des condamnés*, de Muller, ont été légués au Musée du Louvre par M. Muller.

Le Ministère des Finances a remis pour la section de peinture quatre tableaux de Boucher, le *Repos des Bergères, la Toilette, la Vendange* et *Diane au bain*.

Le Musée du Louvre a reçu plusieurs dons de M^me^ veuve Edouard André, un demi-panneau de Memling, le portrait de Dupré par lui-même, celui de Bonaparte par Dutertre et le buste de feu M. Edouard André par Carpeaux.

Les thèses pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe seront soutenues, à l'Ecole des Chartes, les 28 et 29 janvier de l'année prochaine. Voici les noms des candidats et les sujets qu'ils ont traités.

Bléry, Essai sur les attributions des procureurs généraux-syndics, des procureurs-syndics et des communes. — Bourde de la Rogerie, Etudes sur les coutumes de Clermont en Beauvaisis en 1496. — Collon, Etude sur le droit de gite, des origines au x^e^ siècle. — A. Dieudonné, Hildebert de Lavardin évêque du Mans. — Espinas, Histoire de la ville et de la commune de Douai au moyen âge. — Goubaux, Essai sur Robert II de la Marck, seigneur de Sedan (? — 1536). — Hubert, Géographie historique du Berry. — Le Cacheux, Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Coutances. — Petit, Essai sur le temporel de l'abbaye Saint-Pierre de Corbie depuis les origines jusque vers le xv^e^ siècle. — Riat, Etude historique et économique sur les moulins de Franche-Comté. — Rigault, Le procès de Guichard de Troyes (1308-1313).

M. Michel, l'habile photographe avignonnais, va publier : *Le livre d'or du Musée Calvet d'Avignon*. Cent phototypies, accompagnées d'un texte critique rédigé par les personnes les plus com-

Digitized by Google

pétentes, reproduiront 25 tableaux, 11 dessins de grands maîtres, 7 sculptures des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles et 27 objets gallo et gréco-romains, 30 objets du moyen-âge et de la Renaissance. Tout le monde sait que le Musée Calvet est un des plus riches musées de province ; aussi cette publication est-elle appelée à rendre de grands services aux érudits et aux amateurs. Elle paraîtra par fascicules bi-mensuels pendant un an, La souscription est fixée au prix de 60 francs. (S'adresser pour souscrire à M. Michel, place Pie, à Avignon.)

Le fascicule troisième et dernier du *Catalogue des Archives de la Bastille* rédigé par M. Fr. Funck-Brentano vient de paraître à la librairie Plon. Il contient la fin de la table générale.

Vient de paraître: *Epitaphes des archevêques de Sens*, par G. Julliot. Sens, Duchemin, 1894, 114 pp. et 2 pl.

La science historique a subi, depuis quelque temps, des pertes bien sensibles. La mort lui a enlevé MM. Augustin Challamel, conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, connu par de nombreux travaux, parmi lesquels le plus populaire porte le titre de *Mémoires du peuple français* ; — Victor Duruy, dont on peut dire que le nom même est synonyme d'historien ; — Édouard Thierry, qui s'était rattaché à nos études par la publication du *Registre de La Grange* et était administratenr honoraire de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Mais la mort la plus inattendue, la plus prématurée, a été celle de M. Lucien Faucou, décédé presque subitement le 29 novembre dernier, en pleine jeunesse, en pleine activité, sans avoir à peine eu le temps de jouir des situations considérables et enviées qu'il avait su conquérir de si bonne heure. Autant comme conservateur de la Bibliothèque et du Musée Carnavalet que comme directeur de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, il avait su se rendre indispensable, et ce n'est pas là un faible mérite.

Nous avons le plaisir d'annoncer la publication du *Catalogue de la Commissiou des Antiquités du département de la Côte-d'Or* (in-4°, 389 pp. et 25 pl. Dijon, Lamarche). C'est un fort bel ouvrage dû à la savante collaboration de MM. Cagnat pour la partie gallo-romaine, Lejeay, conservateur du Musée, d'Arbaumont, Garnier, Chabeuf, etc. Il est mis en vente au prix de 20 francs.

La Société de l'Histoire de France vient de publier le tome I du *Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse* (1400-1483) dont M. Bernard de Mandrot s'est fait le savant éditeur. Nous rendrons compte de cet ouvrage.

Nous devons à l'obligeance d'un de nos correspondants de Chartres l'état des papiers du général Marceau, donnés récemment par M. Noël Parfait à la Bibliothèque de Chartres : Ordres, du 24 floréal au 29 prairial an II, 1 vol., 34 feuillets. — Correspondance (de l'état-major), du 21 floréal au 30 thermidor an II, 1 vol., 129 feuillets.

Digitized by Google

— Livre d'ordres du 1er messidor an II au 29 vendémiaire an III, 1 vol. in-4°, 115 feuillets. — Correspondance (de l'état-major) du 12 prairial au 1er jour complémentaire an II, 1 vol. in-f°, 185 feuillets. — Armée de Sambre-et-Meuse, division Marceau, Correspondance de l'état-major, du 22 ventôse au 4e complémentaire an III, 1 vol. in-f°, 116 feuillets. — Correspondance et ordres particuliers donnés pendant le blocus d'Ehrenbreisten, depuis le 29 fructidor an III jusqu'au 21 brumaire an IV, 1 vol. in-4°, 181 feuillets. En retournant le volume, on trouve 7 feuillets écrits dans un autre sens et portant pour titre : *Agenda.* — Correspondance du 28 germinal an III au 2e jour complémentaire an IV. Ce vol. (de 376 feuillets) se termine ainsi : « Arrêté le présent registre contenant la correspondance de feu le général Marceau... par moi, son aide-de-camp, à Trèves, le 12 vendémiaire an V. Signé : Noizet. » — Table des lettres de Marceau du 28 germinal en III au 2e jour complémentaire an IV. — 175 lettres au général en chef Jourdan et 1031 adressées aux généraux ou à des inférieurs. — Cette table a été donnée par M. Noël Parfait (1 vol. in-f° de 19 feuillets).

Signalons dans le *Bulletin du protestantisme français*, (n° d'oct.) un article de M. H. Dannreuther sur *Jean de Luxembourg* (*1537-1576*) *et la Réforme dans le comté de Ligny-en-Barrois.* Une planche reproduit une plaque de foyer aux armes de Jean de Luxembourg.

La vente Destailleur. — La vente parisienne de M. Destailleur a eu lieu du 28 novembre au 1er décembre.

Les enchères ont été très disputées ; parmi les principaux articles, signalons : la première édition de la *Fleur des Antiquitez de Paris*, de 1532, adjugée 760 francs ; la description de Paris, de Knobelsdorf, 50 francs, celle de Marolles, 400 francs, *la* guide de Paris, de de Chuyes, 45 francs, le siège de Paris de Pigafetta, avec le plan, 405 francs, un recueil de vues de Silvestre, 700 francs, un autre de Pérelle, 452 francs, un recueil de vues de Le Campion, 1,005 francs, la statistique monumentale de Paris par Albert Lenoir, avec dessins originaux, 1,000 fr., la description de la salle de la Comédie Française (Odéon) par de Wailly et Peyre, avec dessins originaux de Moreau le jeune, 1,250 fr., les *epistres et ewangiles*, manuscrit de 1336, 2,240 francs, la description historique et chronologique de Notre-Dame, par Charpentier, 810 fr., les deux éditions de du Pradel, les adresses de la ville de Paris, de 1691 et de 1692, 165 et 400 francs ; le recueil des plans de Petit-Bourg, 1,630 francs ; les essais historiques sur Paris, par Saint-Foix, aux armes de Mme du Barry, 1000 francs.

Parmi les plans signalons :

Une copie de partie de la gouache représentant le plan de tapisserie (partie orientale de l'Université et faubourg Saint-Marcel), acquise 2,200 francs par le musée Carnavalet.

Le plan de du Cerceau, vendu 4,900 francs. Celui de Gomboust

Digitized by Google

(1652), 420 francs. Celui de Bullet et Blondel (1680), 250 francs, Celui de Jollain (1685), 180 francs. Celui de Jouvin de Rochefort (1690), 250 francs. La vente a produit 56,000 francs.

M. L. H. Labande, qui avait déjà publié en 1891 l'*Inventaire sommaire des Archives municipales de Verdun*, vient de faire paraître l'*Inventaire sommaire des Archives hospitalières* de la même ville. C'est un fort volume in-4°, de XCVIII-300 pages, imprimé à Verdun, chez Ch. Laurent. Après une introduction donnant l'histoire des établissements hospitaliers et institutions charitables, dont il sera rendu compte ici même, M. Labande a analysé avec le plus de détails possible les fonds de l'hôpital de Sainte-Catherine (le plus important, les actes les plus anciens sont de la première moitié du XIII^e siècle) ; de l'hôpital de Saint-Hippolyte, fondé au commencement du XVIII^e siècle par l'évêque Hippolyte de Béthune ; des maladreries Saint-Jean et Saint Privat, dites les Grands et les Petits Malades ; de l'ancien hôpital de Saint-Nicolas de Gravière, transformé au XVI^e siècle en collège de Jésuites ; de l'hôpital du Saint-Esprit de Marville, et enfin de l'Aumône de Marchéville. Des tables extrêmement détaillées : 24 pages pour la table des matières, 13 pour celle des noms de lieux, et 36 pour celle des noms de personnes, terminent le volume et offrent les plus grandes facilités pour les recherches.

Les fêtes pour l'inauguration de la magnifique salle des conférences du Hiéron [1] à Paray-le-Monial ont été des plus brillantes. Des mémoires fort intéressants ont été lus et ont valu a leur auteurs auteurs les plus chauds applaudissements. M. de Maricourt a donné lecture de la vie aux temps préhistoriques. La société parodienne a donné ses premiers essais. Les primitifs avaient-ils un langage ? suivi d'un projet sur l'opportunité d'établir une enquête pour connaitre et savoir si les primitifs possédaient une écriture. M. F. Pérot a lu une notice sur un atelier de carreaux émaillés à Paroy, du XII^e au XVI^e siècle, puis une seconde lecture sur Paray préhistorique.

M. A. Bertrand a fait une longue et savante étude sur les potiers et les céramistes du centre de la Gaule à l'époque Gallo-Romaine.

F. P.

Ouvrages nouveaux :

Bousson (Ernest). — *La Vie et les Œuvres de l'architecte*

1. Le Hiéron est un monument unique en son genre et qui renferme un riche musée de tableaux et autres objets se rattachant à l'Eucharistie. Il est difficile de se rendre compte de la multiplicité d'objets et de leur richesse artistique et archéologique qui sont conservés dans le Hieron. La salle des conférences est une immense rotonde supportée par d'élégantes colonnes.

Digitized by Google

Gabriel (1698-1782). Paris, Société d'éditions scientifiques, 1894, in-8°. — Pour recommander la lecture et signaler l'intérêt des recherches de M. Bousson sur Gabriel, il suffira de dire que son travail a obtenu le prix Raymond en 1893, et que le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts l'a apprécié en termes flatteurs. Il devra être consulté par tous ceux qui s'occupent d'histoire de l'art ou d'histoire parisienne.

Demaison (Louis). *Les architectes de la cathédrale de Reims* Paris, imp. nat. gr. in-8°. de 40 p. (Ext. du *Bulletin archéologique*, 1894).

L'apparition d'un travail de cette valeur critique et de cette importance n'est pas un fait ordinaire. La petite brochure de M. Demaison condense le résultat de laborieuses recherches sur un point de la plus haute importance, et nous montre combien il est indispensable à l'archéologue de remonter aux sources des renseignements historiques qu'il utilise. En effet, pour s'être fixé à des travaux superficiels ou de seconde main, voici que Viollet-le-Duc, et l'impeccable Quicherat à sa suite, attribuent les plans de la cathédrale de Reims à Robert de Coucy, sans réfléchir à la nature du seul document que nous ayons sur cet architecte : son épitaphe datée de 1311, alors que les travaux de la cathédrale étaient commencés en 1211. Viollet-le-Duc cueille des détails dans une sorte de roman historique de Tarbé ; il suffit à d'autres d'apercevoir des dessins faits à Reims par Villard de Honnecourt pour se hâter de déclarer qu'il a participé à la construction ; une pseudo-biographie germe dans ce terrain de culture. mais cette biographie est si étrange qu'elle nécessite le dédoublement de Robert de Coucy en deux personnages. On lui adjoint Libergier, l'architecte de Saint-Nicaise ; on n'oublie d'utiliser qu'un seul document : celui qui constituait en quelque sorte la signature officielle et authentique des architectes. A Chartres comme à Amiens, le labyrinthe portait les effigies et les noms des maîtres successifs de l'œuvre. Il fut détruit au XVIII[e] siècle, mais des documents d'archives, encore existants, en donnent des figures, qui ont même été publiées de nos jours, et rapportent les inscriptions. On a, d'autre part, découvert contre un mur extérieur la tombe d'un maître de l'œuvre, nommé Adam, dont le rôle est plus incertain. Par une étude critique des documents M. Demaison arrive à fixer avec beaucoup de certitude la chronologie que voici : Jean d'Orbais, 1211 à 1231 environ. — Jean le Loup, 1231 à 1247. — Gaucher de Reims, 1247 à 1255. — Bernard de Soissons, 1255 à 1290. — Adam, vers 1290 (?). — Robert de Coucy, mort en 1311. — Colard, maître de l'œuvre en 1328. — Gilles de Saint-Nicaise, 1352, 1358. — Jean de Dijon, 1389, 1402, 1411. — Colard de Givry, 1416 à 1452.

Le travail de M. Demaison sera désormais la base de toute étude

Digitized by Google

de la cathédrale de Reims. Heureux les archéologues s'ils pouvaient souvent échafauder leurs doctrines sur des bases aussi solides!

C. ENLART.

Barbier de Montault (Mgr X.). — *Les émaux champlevés du Musée de Poitiers.* 14 pp. (Extr. du *Bulletin de la Société scient., hist. et archéologique de la Corrèze*, t. XVI).

Labande (L.-H.), archiviste paléographe, lauréat de l'Institut. — *Introduction à l'Inventaire sommaire des Archives hospitalières de Verdun.* — Verdun, imprimerie Laurent, 1894, in-4° de XCVIII — 300 pages.

Marichal (P.).— *Dufourny et Lancelot.* Notes sur les anciens inventaires du trésor des Chartes de Lorraine. Nancy, G. Crépin-Leblond, 1894, 74 pp. (Extr. des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1894).

Le travail de M. Marichal complète sur deux points celui publié en 1857 par Henri Lepage sur *le Trésor des Chartes de Lorraine :* 1° il appelle l'attention sur les exemplaires originaux, les seuls complets, de l'inventaire des Archives de Lorraine dressé à la fin du XVII^e siècle par Honoré Caille, seigneur du Fourny; 2° il établit que l'inventaire des layettes du Trésor des Chartes de Lorraine, conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle avec ces layettes, inventaire dont Henri Lepage n'a pas connu l'auteur, a été rédigé par le savant Antoine Lancelot. M. Marichal a fait suivre son travail de tableaux, avec le secours desquels on peut arriver promptement à se rendre compte des documents, actuellement conservés à Paris et à Nancy, que possédait sur telle ou telle question, le Trésor des Chartes de Lorraine.

E. Misset, directeur de l'Ecole Lhomond. *Jeanne d'Arc Champenoise.* Paris, H. Champion, et Orléans, Herluison, 1895, in-8°, 86 pp.

M. E. Misset, dans cette intéressante brochure, cherche à démontrer que la légende de « Jehanne la bonne Lorraine » ne repose sur rien et que Jeanne d'Arc est Champenoise, née en Champagne, dans la partie de Domremy située en France. La thèse fort bien soutenue, avec de nombreux documents à l'appui, est très acceptable, et d'ailleurs, acceptée par des maîtres en érudition. Le style vif et parfois même enjoué de l'auteur rend la lecture de son œuvre aussi agréable qu'intéressante.

Moranvillé (H.). — *Mémoire sur Tamerlan et sa cour par un Dominicain en 1403.* Paris, 1894, 32 pp. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1894).

Mowat (R.) — *Les inscriptions pieuses de La Teste* (près d'Arcachon). Bordeaux, A. Bellier, 10 pp. (Extr. de la *Revue catholique de Bordeaux*) Inscriptions du XVII^e siècle.

Digitized by Google

Quarré-Reybourbon (L.). — *Fêtes célébrées à Lille en 1726, d'après un manuscrit orné de soixante-six aquarelles.* Paris, E. Plon, 1894, 30 pp. (Extr. du volume de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, 1894).

Valentin (Roger). — *Bris officiel du sceau de la cour de. l'officialité de Vienne de la rive gauche de la Galaure, à la mort de l'archevêque Pierre Palmier (1556).* Valence, J. Céas, 1894, 4 pp. (Extr. du *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 108e livr.)

Table méthodique des Annuaires des Musées impériaux d'Autriche (moyen âge et temps modernes). 12 pp. (Extr. de la *Revue des Bibliothèques*).

Utile relevé fait sous la direction de M. H. Lemonnier, par les élèves de son cours professé à la Sorbonne.

Revues :

Annuaire des cinq départements de la Normandie publié par l'Association normande, 61e année, 1894. — L. Régnier, Quelques mots sur les historiens de la ville des Andelys, suivis d'une bibliographie sommaire, p. 30 à 62. — L. Régnier, Excursion à Gisors, p. 65 à 83. — G. Le Vavasseur, [Souvenirs de l'inauguration de la statue de Poussin aux Andelys en 1851], p. 113 à 121. — L. Régnier, Statistique monumentale abrégée du canton des Andelys, p. 124 à 131. — G. de Robillard de Beaurepaire, Note sur la manufacture royale [de drap] d'Andely, p. 132 à 172. — L'abbé Porée, Visite du Château-Gaillard et des monuments des Andelys, p. 173 à 178. — L. Coutil, Les Andelys [époques gallo-romaine et franque], p. 219 à 240.

L'Art, 1894, nos du 1er mai au 15 oct. (t. LVII à LVIII). — t. LVII. — E. de Bricqueville, La harpe de Marie-Antoinette, p. 184 à 186 et grav. — E. de Bricqueville, Les instruments de musique champêtres au XVIIe et au XVIIIe siècle, p. 256 à 267 et grav. — Ch. Normand, Marie Leczinska, Mme de Pompadour et la statue de Louis XV, p. 275 à 285 et grav. — A. Moureau, Les brodeurs du roi au XVIIIe siècle, p. 289 à 300 et grav. — t. LVIII. — E. de Bricqueville, L'iconographie instrumentale au Musée du Louvre, p. 2 à 11 et grav. — J.-J. Guiffrey, François-Thomas Germain, sculpteur et orfèvre du roi, documents inédits (1763-1777), p. 49 à 58 et grav. — G. Grandin, Les Lenain, p. 123 à 132 et grav. — H. de Chennevières, Les artistes français pendant la Révolution, éphémérides, (*suite*), p. 157 à 160 et grav. — J. Momméja, Les tableaux du château d'Aiguillon et le Musée d'Agen, p. 207 à 212. — L.-A. Bossebœuf, Un portrait de Henri II par François Clouet, p. 246 à 249 et grav. — Em. Molinier,

Digitized by Google

Benvenuto Cellini en France, p. 254 à 273 et grav. — t. LIX. — Ed. Bonnaffé, Le portrait équestre de Henri II, p. 93 et 94.

Bibliothèque de l'École des Chartes. — 1894, 5e livr. — H. Moranvillé, Mémoire sur Tamerlan et sa cour par un Dominicain en 1403, p. 433 à 465. — J. Viard, l'Hôtel de Philippe de Valois, p. 465 à 488. — L. Delisle, Alexandre de Villedieu et Guillaume Le Moine de Villedieu, p. 488 à 509. — E. Coyecque, Josse Bade et les traductions de Claude de Seyssel, p. 509 à 515. — Une édition de l'Histoire ecclésiastique des Francs de Grégoire de Tours, préparée par le P. Gilles Bouchier, p. 515 à 519.

Bulletin de la Société des amis des Arts du département de l'Eure, t. IX, 1893-1894. — L'abbé Porée, L'église abbatiale du Bec, d'après deux documents inédits du XVIIe siècle, p. 29 à 53 et pl. — L. Régnier, Sculpture du xve siècle découverte à Ecos [Famille agenouillée devant le Christ soutenu par les Anges], p. 54 à 67 et pl.

Etudes historiques et religieuses du diocèse de Bayonne, 1894, no d'oct. et de nov. — P. H., Les paroisses du pays basque pendant la période révolutionnaire (*suite*), p. 541 à 562 et 606 à 614. — V. D., Observations critiques sur l'*Histoire de l'Eglise réformée d'Osse, dans la vallée d'Aspe,* de M. le pasteur A. Cadier (*fin*), p. 563 à 590. — J. Lacoste, L'hôpital de Gabas, pièces justificatives (*suite*), p. 590 à 592 et 618 à 621. — Signature de Jean Jagot, évêque de Lescar, p. 559. — V. D., Un curé de Rébénac, poète au xviie siècle, p. 600 à 604. — Le pélerinage de Sainte-Hélène à Moumour au xvie siècle, sa restauration en 1690, p. 604. — Lettre d'un révolutionnaire contre Mgr de Noé et le clergé fidèle (1791), p. 614 à 615. — Abbé Breuils, Documents inédits sur l'église de Sévignac et sur un abbé laïc de Monclar (Basses-Pyrénées), p. 616 à 618. — Pieuses fondations de Monein au xviie siècle.

Gazette des Beaux-Arts, 1894, nos du 1er mars au 1er juin. — Henri Bouchot, Le portrait miniature en France : la Révolution et l'Empire, (*suite*), p. 237 à 252, 311 à 326, 2 pl. et grav. — M. Maindron, Les collections d'armes du Musée d'artillerie (*suite*), p. 253 à 264, 397 à 411, 2 pl. et grav. — L. Palustre, Germain Pilon (*suite*), p. 273 à 298, 1 pl. et grav. — A. de Champeaux, L'art décoratif dans le vieux Paris, (*suite*), p. 338 à 346, 504 à 511, grav. — B. Prost, Un document sur Nattier, p. 436 à 448. — nos du 1er juill. au 1er oct. — P. Mantz, J.-M. Nattier, p. 91 à 114, 2 pl. et grav. — H. Lechat, Documents nouveaux sur Clodion, projet de monument à Condé et à Turenne, p. 144 à 156. — S. Scheikevitch, Correspondance de Russie [tableaux français], p. 168 à 176, grav. — L. Mabilleau, Les dessins d'Ingres au Musée de Montauban, p. 177 à 201, grav. — L. Palustre, Germain Pilon (*suite*), p. 281 à 289, 1 pl. et grav. —

Digitized by Google

M. Maindron, Les collections d'armes du Musée d'artillerie, (*fin*), p. 305 à 321. — A. de Champeaux, L'art décoratif dans le vieux Paris (*suite*), p. 335 et 344, grav.

Le Manuscrit, 1894, nos 6 à 9. — P. Durrieu, Les miniatures d'André Beauneveu (*fin*), p. 83 à 95, grav. — E. Bishop, Un livre liturgique de l'abbaye de Saint-Séverin [de Poitiers] à Londres (*suite*), p. 103 à 105. — Ph. Guignard, Note sur un manuscrit de la Bibliothèque publique de Dijon, désigné vulgairement sous le nom de Bréviaire de saint Bernard, p. 105 à 108 et grav. — X. Barbier de Montault, Quelques documents inédits sur la Vendée, [documents des XVIIe et XVIIIe siècles offerts à la Société des Antiquaires de l'Ouest], p. 113. — X. Barbier de Montault, Le bréviaire d'Anne de Prye, p. 115 à 119, 131 à 135, grav. — Vie de saint Yves dans un bréviaire du XIVe ou XVe siècle appartenant à M. le Dr Bonnejoy, p. 120 à 125, 135 à 137, grav. — V. Advielle, Un manuscrit de Molinet [poésies et chronique de Flandre et de Bourgogne], p. 125 à 127. — S. Berger et P. Durrieu, Les notes pour l'enlumineur dans les manuscrits du moyen âge, p. 140 à 142.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e série, t. XVI, 1893 (Poitiers, 1894). — A. Barbier, Une sœur de Brantôme, religieuse de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers (1538-1567), [Françoise de Bourdeille], p. 1 à 31. — E. de Fouchier, La châtellenie de Chouppes en Mirebalais, p. 33 à 111 et pl. — L. Babinet, Épisodes de la troisième guerre civile en Poitou, 1569, p. 113 à 200. — A.-F. Lièvre, Une méprise archéologique, les puits funéraires, p. 201 à 237 et grav. — A. Barbier, Études sur le Châtelleraudais, p. 239 à 434 et plusieurs grav. — De la Marsonnière, États de services d'un gouverneur de la ville et du château de La Haye en Touraine, ancien exempt des gardes du corps de Henri IV [Louis de la Roche], p. 435 à 468 et grav. — A.-F. Lièvre, Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde (*supplément*), p. 469 à 478.

Nouvelle Revue rétrospective, octobre 1894. — L. G. Pélissier, Documents sur le séjour de Napoléon Ier à l'île de l'Elbe (notes du sellier Vincent ; — lettre du valet de chambre Marchand ; — lettre de Saint-Denis, ancien mameluck de l'Empereur), p. 217 à 240. — Mémoires du Maréchal duc de Croy-Solre (*suite*), p. 241 à 288.

Les Directeurs-Gérants : F. Bournon et F. Mazerolle.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, boulevard Saint-Germain, PARIS

NAPOLÉON
RACONTÉ PAR L'IMAGE
D'APRÈS
LES GRAVEURS, LES SCULPTEURS ET LES PEINTRES
Un volume grand in-8°
Illustré de 500 reproductions diverses et de 22 planches hors texte tirées en héliogravure
PAR
Armand DAYOT
INSPECTEUR DES BEAUX-ARTS
Prix : broché, **25** fr. — Relié avec plaques, **35** fr.
Relié avec dos et coins en maroquin, **35** fr.

LES CHRONIQUES
DE
JEHAN FROISSART
ÉDITION ABRÉGÉE
AVEC TEXTE RAPPROCHÉ DU FRANÇAIS MODERNE
PAR
Mme DE WITT, née GUIZOT
Un magnifique volume grand in-8°
CONTENANT 11 PLANCHES EN CHROMOLITHOGRAPHIE
12 LETTRES ET TITRES IMPRIMÉS EN COULEUR
2 CARTES, 33 GRANDES COMPOSITIONS TIRÉES EN NOIR ET 252 GRAVURES
D'après les Monuments et les Manuscrits de l'époque.
Broché, **15** fr. — Cartonné, tranches dorées, **20** fr.

ALMANACH HACHETTE
1895
Plus de 3 millions de lettres. — 1052 grav., 14 cart. en coul. 3 plans
PETITE ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE DE LA VIE PRATIQUE
PRIX : 1re ÉDITION
Un vol. in-16 : Broché, **1** fr. **50**. — Cartonné en couleurs, **2** fr.
Relié, tranches dorées, **3** fr.
2e ÉDITION
Un volume cartonné de plus de 600 pages, avec **2 répertoires** entaillées dans la marge, un par ordre de matières et un par ordre alphabétique. . . . . **3** fr. **50**
Reliure de Bureau, Maroquin souple, tranches dor. . **4** fr. **50**

Digitized by Google

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
82, rue Bonaparte, PARIS
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR — UNIVERSITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

LES

ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

Ch.-V. LANGLOIS
Archiviste paléographe, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.

H. STEIN
Archiviste paléographe, Archiviste aux Archives nationales

1 vol. in-8° de XX-1000 pages. . . . . 18 fr.
Reliè toile n. rog. . . . . 20 fr.

TABLE ANALYTIQUE

PREMIÈRE PARTIE : I. Archives nationales. — II. Archives des ministères. — III. Archives départementales. — IV. Archives municipales. — V. Archives hospitalières. — VI. Archives diverses.

DEUXIÈME PARTIE : *Les Archives de l'Histoire de France à l'étranger*. I. Allemagne. — II. Autriche-Hongrie. — III. Belgique. — IV. Espagne-Portugal. — V. Grande-Bretagne. — VI. Italie. — VII. Pays-Bas. — VIII. Pays scandinaves. — IX. Pays slavo-grecs; Suisse. X. Pays d'outre-mer.

TROISIÈME PARTIE : *Les Archives de l'Histoire de France dans les bibliothèques de manuscrits*. Chapitre préliminaire. I. Bibliothèque nationale. — II. Bibliothèques de France. — III. Bibliothèques étrangères.

TABLE DES NOMS. — TABLE DES MATIÈRES

PROU (MAURICE). — **Manuel de paléographie latine et française du VI^e^ au XVIII^e^ siècle**, suivi d'un dictionnaire des abréviations, avec 23 fac-similés en phototypie. Paris, 1892, 2^e^ édition, 1 vol. in-8°, carré, br., planches. . . . . 12 fr.

PROU (MAURICE). — Recueil de fac-similés d'écritures du XII^e^ au XVII^e^ siècle (Manuscrits latins et français), accompagnés de transcriptions. 12 planches et transcriptions, in-4°, dans un carton. 6 fr.

Afin de faciliter l'étude et l'enseignement de la paléographie du moyen âge, M. Prou a réuni en un album des exemples variés de manuscrits et de chartes, dont il a donné une transcription intégrale placée en regard de chaque fac-similé. Tous ces documents sont datés et permettront d'appliquer plus aisément les règles et les principes énoncés dans le *Manuel*. Ces fac-similés seront en outre d'un usage aisé et pratique dans les cours de paléographie.

Les textes choisis sont : des fragments de saint Jérome (1114), commentaire sur le Cantique des Cantiques (1153), recueil de sermons (1201), comptes du Temple (1295), notes brèves de notaire de Marseille (1302), obituaire de l'abbaye d'Eu (XIV^e^-XVI^e^ siècles), vie de saint Denis (1317), une monstre de gens d'armes (1356), un essai d'une boîte de monnaies (1438), une inscription au registre d'écrou (1459), deux fragments des registres d'un notaire d'Avignon (1444), des notes brèves d'un notaire de Marseille (1476), un bail à cens (1541), une page des notes du prieur de Mondonville (vers 1600), une autre des notes de Jacques Viguier (vers 1600).

ŒUVRES POÉTIQUES D'ADAM DE SAINT VICTOR

TEXTE CRITIQUE

SUIVI D'UNE HISTOIRE DES PROSES

PAR

Léon GAUTIER

Membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes.

TROISIÈME ÉDITION

1 vol. in-12 de 338-XXII pages. . . . . 4 fr.

Digitized by Google

TABLE

Je crois utile de faire savoir comment se présente la table du premier volume de la *Correspondance Historique et Archéologique.*

Dans une première table, on trouvera les articles parus sous la rubrique « Mélanges et recherches critiques ». Pour faciliter les recherches, les questions et réponses ont été réunies ensemble dans une table séparée. Puis, dans une troisième table, alphabétique, j'ai relevé tous les noms d'hommes et les noms de lieu, principalement ceux de la chronique. Encore ai-je été obligé de négliger tous ceux qui étaient de moindre importance, faisaient double emploi ou ne touchaient qu'indirectement le sujet de la note où ils étaient cités. Enfin, j'ai donné une liste alphabétique, avec renvoi aux pages, des Revues et publications dont les sommaires ont paru dans la *Correspondance.*

G. D.

MÉLANGES ET RECHERCHES CRITIQUES

Principaux accroissements des collections du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale pendant l'année 1893. 1
Origine du nom de la rue de Château-Landon à Paris, par Charles Sellier 3
Graveurs de sceaux et de jetons, communications de F. Mazerolle 5
Peintres parisiens ayant travaillé pour la Cour des Monnaies, communications de F. Mazerolle. 6

Digitized by Google

Les privilèges de l'Académie royale de musique au XVIIIe siècle, par Frantz Funck-Brentano 10
Autour du Mariage, mœurs et coutumes avignonnaises du XIVe et XVe siècle, par L.-H. Labande. 18, 108
Les Manuscrits du comte de Lignerolles 33
Lutetia Furens, par Edgard Mareuse (avec planche). 41
Deux « Enlumineurs » du XVe siècle. 45
L'arbre généalogique de la Maison de Bourbon du père André de Saint-Nicolas, par Félix Chambon. 46
Le jeu de la Toupiade dans le pays de Dax. 48
L'auteur de la Marseillaise détenu à Saint-Germain-en-Laye en 1793 et en 1794, par E. Coüard. 65
Une joueuse de vielle accusée de sorcellerie (1347), par J. Viard. 68
Une lettre missive du XIVe siècle, par J. Chavanon. 70
Notes additionnelles à l'introduction du Catalogue des Archives de la Bastille, par Frantz Funck-Brentano. 97
Un grand d'Espagne, agent politique de Louis XIV, par A. Morel-Fatio 129
Location d'un matériel d'imprimerie au XVIe siècle, par E. Coyecque 140
A propos de Jeanne d'Arc 141
Un accès d'humeur de Napoléon Ier, par E. Mareuse 169
Les archives anciennes des Domaines de la Seine aux archives départementales, par E. Coyecque. 171
La question du Masque de Fer. 185
Coutumes du mariage en Écosse par W.-H. Langhorne. . 186, 314
Rectification iconographique (Vierge en majesté) 186
La question des Bourgeois de Calais, par G. Daumet (avec planche) 205
Dépenses d'orfèvrerie faites pour le sacre de Louis XIV, par F. Mazerolle 212
Restitution de la bannière de Jeanne d'Arc. 215
Tours d'étole 216
Essai sur les origines de la municipalité de Langres, par Ferdinand Claudon. 237
Rectifications iconographiques (miniatures). 251
Souvenirs de Pélerinages 252
Guillaume Briçonnet, négociateur et général des finances (1493), par A. Dunoyer. 269
Le prétendu tombeau de Guillaume de Flavy, à Bélabre (Indre), par le comte de Marsy. 278
Qualificatifs d'églises 279
Iconographie (nimbes et auréoles, attributs). 280, 314
Le peintre Memling, par X.-B. de M. et J. Viard. 280
Miracles en 1602 dans le pays de Saluces, par L.-G. Pélissier. 283
Notice sur les Archives de la Chambre des Comptes de Blois à la fin du XVIIIe siècle et sur quelques inventaires qui en ont été conservés, par H. Lacaille. 301
Titres ecclésiastiques 315
Le 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799), par le comte Charles de Beaumont. 333

Digitized by Google

Un séjour de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, par Ferdinand Claudon. 336
Traductions de noms de lieux 338
Baptistères d'Italie. 339
Lexicologie 340
Faux symbolisme 341
Les mariages par l'anneau et le baiser, par Jules Momméja . . 341
Quittance pour la gravure d'un sceau (communication de M. J. Roman) 342
Deux œuvres inconnues de Gérard David, par Frantz Funck-Brentano 365
Documents relatifs à la reconstruction du château d'Amboise (1495-1498), communiqués par A. Spont 367
Fouilles de la Tour de Vésone, par le marquis de Fayolle. . . 372
Lettre inédite de Mabillon, communiquée par Félix Chambon. 376

QUESTIONS ET RÉPONSES

1. Bataille de Blangy, 24.
2. Gui Faba, 24. — Rép. : 55.
3. Lettres de cachet, 25. — Rép. : 190.
4. Le Procès des Poisons au XVIIIe siècle, 25. — Rép. : 56 (F. Chambon), 77.
5. Montchrétien était-il protestant ou catholique, 25.
6. Prononciation du mot Guise, 25. — Rép. : 56, 77.
7. Le Roi Soleil, 25. — Rép. : 112, 284. 380 (J. Momméja).
8. Un médecin ami de Molière et chanoine de la Sainte Chapelle, 55.
9. Ouvrage non terminé, 26.
10. Le marc le Roi, 26.
11. Monogramme de peintre. 50.
12. Marque à expliquer, 50. — Rép. : 143 (J. Momméja), 317.
13. Dom Turpin, 50. — Rép. : 78 (Max Bruchet).
14. Antoine d'Auxy, 50. — Rép. : 114.
15. Les Savary de Brives, 50.
16. Cibo ou Bucciardo, 51.
17. Le château du Maine à Paris, 53. — Rép. : 79 (Marius Butet).
18. Légende à interpréter, 54. — Rép. : 114.
19. Oindre les saints, 54. — Rép. : 80, 81, 114.
20. Noms de rivière en AIN, AN, 74.
21. Un pari entre Talleyrand et Mirabeau, 76. — Rép. : 115.
22. Une prière du XVe siècle, 76. — Rép. : 116.
23. Gilles le Maire, argentier de Corneille de Berghes, 110.
24. Un moraliste politique du XVe siècle à identifier, 110. — Rép. : 144.
25. Une lettre de M. de la Reynie, 112. — Rép. : 219.
26. Hiérosme de la Pra, 112.
27. Documents sur la famille Rose, 113.
28. Filius episcopi, 113. — Rép. : 144.
29. Eudes de Lorris, 142. — Rép. : 381.
30. Une correspondance du connétable de Bourbon, 142. — Rép. : 190.

Digitized by Google

31. Le monastère de Buxian en Lombardie, 142.
32. Singulières traductions de formules diplomatiques, 142. — Rép. : 347 (Jean Trithème), 382 (J. Momméja).
33. Les flacons de cristal de Borso d'Este, 187.
34. Les armoiries de la ville de Roanne, 88. — Rép. : 255.
35. Geoffroy de Castelbrivaut ou Castilbrinant, 217.
36. Les Juifs de Provence, 217. — Rép. : 255, 284.
37. Batignolles-Monceaux ou Antinville, 218. — Rép. : 255.
38. P. de Fenouillet, évêque de Montpellier, 253. — Rép. : 317.
39. Reliure pour les Colonies, 254.
40. Les ambassadeurs de Vaugirard, 284. — Rép. : 348, 383 (J. Momméja).
41. Iconographie, 284. — Rép. : 384 (J. Momméja).
42. Juridiction temporelle à Langres, 315.
43. Commissaires généraux et commissaires de la Compagnie des Indes, 316.
44. Armoiries à déterminer, 317. — Rép. : 348 (P. Le Vayer).
45. La sépulture de Duquesne, 343.
46. La vérité sur le Masque de fer, 344. — Rép. : 386.
47. Un ordre énigmatique, 345. — Rép. : 386 (E. Couard).
48. L'église paroissiale de Lourdes, 345.
49. Carreaux historiés, 345.
50. Le peintre Abraham Ramondou, 346.
51. Documents plastiques sur les tentatives d'assassinat dont fut victime saint Charles Borromée, 378.
52. Légendes à expliquer, 378.
53. Armoiries à déterminer, 378.
54. Sur le *discus* campanaire des anciens, 378.
55. Le mariage de Louis XIV et de Mme de Maintenon, 379.

DÉPOUILLEMENT DES REVUES

Albia Christiana, 231.
Ami des Monuments et des Arts, 29, 165, 263.
Ancien Forez, 231, 264.
Annales Franc-Comtoises, 231, 264.
— du Midi, 29.
— de la Société d'Archéologie de Bruxelles, 90.
— de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont, 91.
Annuaire des cinq départements de la Normandie, 402.
Anthropologie, 91.
Archives historiques du Bourbonnais, 232.
Archives hist. du Poitou, 91.
Art, 126, 402.
Bibliothèque de l'École des Chartes, 29, 166, 264, 327, 403.
Bulletin archéolog. du Comité des travaux hist. et scientif., 264.
— de l'Académie archéol. de Bruxelles, 328.

Digitized by Google

Bulletin de l'Académie Delphinale, 328.
— archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, 93.
— du Bibliophile, 264.
— de la Diana, 92.
— Monumental, 30, 265, 327.
— de la Société Académique de Brest, 92.
— de la Société d'Anthropologie de Paris, 92.
— de la Société des Antiquaires de la Morinie, 127, 329.
— de la Société des Antiq. de l'Ouest, 93.
— de la Société des Antiq. de Picardie, 127.
— de la Société des Amis des Arts du département de l'Eure,
— 403.
— de la Société arch. d'Eure-et-Loir, 265.
— de la Société arch. de Nantes, 127.
— de la Société arch. de Touraine, 233.
— de la Société arch. et hist. du Limousin, 232.
— de la Société arch. et hist. de l'Orléanais, 265.
— de la Société arch., scientif. et littéraire de Béziers, 92.
— de la Société arch., scientif. et littér. du Vendômois, 329.
— de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 328.
— de la Société Dunoise, 328.
— de la Société d'Études des Hautes-Alpes, 329.
— de la Société d'Hist. et d'Arch. de Genève, 328.
— de la Société de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France, 30, 204, 233, 327.
— de la Société hist. d'Auteuil et de Passy, 300.
— de la Société hist. et arch. du Périgord, 127, 265.
— de la Société nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, 92.
— de la Société philomatique Vosgienne, 330.
— de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, 233.
— de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 265.
— de la Société des Sciences hist. et naturelles de Semur, 329.
— de la Société hist. et nat. de l'Yonne, 93, 330.
— de la Société scientif., hist. et arch. de la Corrèze, 92, 300.
Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, 300.
Congrès archéologique de France, 166.
Dauphiné (Le), 127.
Etudes hist. et relig. du diocèse de Bayonne, 128, 233, 266, 403.
Gazette des Beaux-Arts, 30, 403.
Manuscrit (Le), 93, 234, 266, 404.
Mémoires de l'Académie d'Aix, 30.
— de l'Acad. de Nîmes, 94.
— de l'Acad. de Vaucluse, 95, 334.
— de l'Acad. des Sciences, Inscriptions et Belles lettres de de Toulouse, 95.
— de l'Acad. des Sc., Belles let. et Arts de Savoie, 234.
— de l'Acad. des Sc., Let. et Arts d'Arras, 330.
— de l'Acad. nationale des Sc., Arts et Belles let. de Caen, 93.

Digitized by Google

Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Hist. et d'Arch., 94.
— de la Société acad. d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise, 331.
— de la Société archéol. de Touraine, 95.
— de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 404.
— de la Société d'Archéologie Lorraine, 267.
— de la Société bourguignonne de Géog. et d'Hist., 331.
— de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, 94.
— de la Société d'émulat. du Doubs, 331.
— de la Société d'émulat. de Montbéliard, 331.
— de la Société des Let., Sc. et Arts de l'Aveyron, 330.
— de la Société des Let., Sc. et Arts de Bar-le-Duc, 267.
— de la Société nation. des Antiq. de France, 266.
— de la Société nat. d'Agric., Sc. et Arts d'Angers, 234.
— de la Société des Sc. et Let. de Loir-et-Cher, 331.
Moyen-Age (Le), 31, 267.
Procès verbaux de la Société hist. de Compiègne, 95.
Quinzaine Bourbonnaise, 234.
Recueil de la Société des Arts et Monuments hist. de la Charente-Inférieure, et Société d'arch. de Saintes, 95, 267.
Revue agricole, industrielle, historique et artistique de Valenciennes, 236.
— Archéologique, 128.
— Celtique, 128.
— de l'Agenais, 168.
— de l'Art Chrétien, 31, 235, 267, 331.
— de l'Art Français, 332.
— Historique, 31, 235.
— hist. Ardennaise, 64, 168, 268, 332.
— hist. et arch. du Maine, 236.
— d'histoire littéraire de la France, 64.
— Normande et Percheronne illustrée, 95.
— Numismatique, 31, 268.
— des Questions hist., 31, 235.
— Rétrospective, 64, 128.
— Nouvelle rétrospect., 235, 300, 403.
— de Saintonge et d'Aunis, 128.
— de la Société d'émulat. et des B.-A. de l'Allier, 268.
Société de Borda, 268.
Société d'Hist. et d'Arch. de Châlon-sur-Saône, 236.

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE DES NOMS CITÉS

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 145, 153, 191, 360.
Académie Royale de Musique, 10.
— des Sciences, 355.
Agache, 191.
Alaus (Paul), 388.
Albanès (l'abbé), 116.
Alvin-Beaumont, 257.
Amboise (Indre-et-Loire), 203, 367.
André (Edouard), 219, 387, 391.
André de Saint-Nicolas (le Père), 46.
Angoulême (comte d'), François Ier, 5.
Antinville, 255.
Arc (Jeanne d'), 141, 147, 215, 299.
Archives, 117, 145.
— des Basses-Pyrénées, 118.
— de la Bastille, 10, 97, 397.
— de la Chambre des Comptes de *Blois*, 301.
Archives communales de *Besançon*, 391.
Archives de la Haute-Garonne, 389.
— d'Indre-et-Loire, 191.
— municipales et hospitalières de *Verdun*, 399.
Archives nationales, 349, 356.
— de la ville de *Saint-Omer*, 388.
Archives de la Seine, 171.
Arconati-Visconti (marquise), 220.
Arzon (Morbihan), 61.
Ataignant (Pierre), lib. XVIe siècle, 140.
Auxy (Antoine d'), 50, 114.
Aved, peintre XVIIIe siècle, 9.
Avignon, 18, 100, 149, 358, 396.
Baluze, bibliothécaire de Colbert, 376.
Barbier de Montault (Mgr X.), 124, 164, 165, 263, 298, 354, 401.
Bar-le-Duc, 149.
Barré (Michel), 318.
Bart (Jean), 257.
Barthélemy (A. de), 263.
Bastille (Château de la), 97.
Bataillard (Paul), 81.
Batignolles-Monceaux, 255.
Baudot (Henri), 296, 317, 387.
Beaumont (Ch. de), 228, 229, 334, 355, 357.
Bélabre (Indre), 278.
Belval (Ardennes), 82.
Bénédite (Georges), 220.
Bengesco (Georges), 318.
Berthelé (Joseph), 388.
Béthune (Comte), 357.
Bibliothèques : 116, 117.
— de l'Arsenal, 29, 81, 193.
Bibliothèques de *Berlin*, 287.
— de *Besançon*, 58, 391.
— de *Bourges*, 391.
— Carnavalet, 27, 397.
— de *Chartres*, 397.
— de l'Ecole des Beaux-Arts, 191.
Bibliothèques de *Nancy*, 319.
— Sainte-Geneviève, 397.
— de *Saint-Omer*, 288.
Blangy-sur-Ternoise (Pas-de-Calais), 24.
Blasme (Jacques), p. XVIe siècle, 7.
— (Jean), p. XVIIe siècle, 7.
Bléry (Albert), 391, 396.
Blois, 203, 301, 327.
Bodt (Jean de), général au service du Brandebourg, XVIIe siècle, 193.
Bordeaux, 70, 116, 260, 351.
Borderie (A. de la), 231.
Borso d'Este, 187.
Bouillan-Landais, 145.
Bouillé (Guillaume), doyen de Noyon, commissaire-enquêteur au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, 299.
Bouland (docteur), 28.
Bourbon (Maison de), 46, 142, 190.
Bourde de la Rogerie (Henri), 396.
Bournon (Fernand), 28, 349, 387.
Bousson (Ernest), 399.
Brassempouy (Landes), 230, 356.
Braux (G. de), 299
Briçonnet (Guill.), cardinal de Saint-Malo, 269.
Brotonne (Léonce de), 82.
Broussillon (Bertrand de), 125.
Bruay (Nord), 354.
Bruchet (Max), 79.
Bucciardo, 51.
Buis les Baronnies (Drôme), 389.
Butet (Marius), 80.
Buxian (Lombardie), 142.
Calais (Pas-de-Calais), 205.
Caminha (duc de), Grand d'Espagne, 129.
Cassini (père et fils), géogr. XVIIe et XVIIIe siècles, 391.
Castan (M.-A.), 192.
Castilbrivaut (Geoffroy de), 217.
Challamel (Augustin), 397.
Chambon (Félix), 48, 56, 376.
Chambord (Loir-et-Cher), 203.
Champeaux (A. de), 298.
Charles Borromée (Saint), 378.
Chastellon (Georges), 70.
Chat (Aimeri), évêque de Limoges, XIVe siècle, 298.
Château-Landon (rue de ou du), 3.

Digitized by Google

Chatigny (*Fondettes*, Indre-et-Loire), 228.
Chavanon (Jules), 27, 71, 59, 81.
Chéron (François), graveur XVIII^e siècle, 165.
Chronique gallo-romaine, 59, 84, 151, 290, 359.
Cibo, 51.
Cinq-Mars (H. de), grand écuyer de France, 165.
Claudon (Ferdinand), 247, 338, 363.
Clément (Eudes), abbé de Saint-Denis, 5.
Cocheris (M^me^ Pauline), 63.
Coire (Suisse), 350.
Collège de France, 396.
Collon (Gaston), 396.
Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, 61, 150, 296, 320, 395, 397.
Compiègne (Oise), 194.
Congrès archéol. anglais, 226.
— — de France, 124, 196, 221.
Congrès des Arts décoratifs, 193.
— hist. et archéol. belge, 226.
— de Mons, 292.
— scientif. internat. des catholiques à Bruxelles, 295.
Congrès des Sociétés savantes, 156, 198.
Cony (Voyez *Villegenest*), 228.
Corbeil (Seine-et-Oise), 192.
Coûard (Emile), 67, 386.
Couderc (Camille), 116
Coulandon (Allier), 360.
Cour des Monnaies, 6, 58, 145, 285.
Coyecque (Ernest), 141.
Crochet (Antoine), orf. XVII^e siècle, 8.
Croisée (*La*) (*Braux*, Côte-d'Or), 148.
Croy (Joseph de), 203.
Cumont (Georges), 263.
Dacier, membre de l'Académie Française, 9.
Dannreuther (Henri), 165, 398.
Daumet (Georges), 212.
David (Gérard), peintre, XVI^e siècle, 365.
Dax (Landes), 48.
Dechelette (Joseph), 228.
Dehaisnes (Mgr), 363.
De Lorme (Philibert), architecte, 7.
Demaison (Louis), 400.
Deprez (Michel), 261.
Destailleur (Vente Parisienne), 398.
Dewamin (Em.), 89, 220, 286.
Dieudonné (Adolphe), 396.
Dijon (Abbaye de Saint-Bénigne), 325.
Dorez (Léon), 27, 263.
Douais (Abbé C.), 389.
Dresde (Saxe), 193.
Dufour (A.), 344.
Dugast-Matifeux (Charles), 124.
Dumoulin (Maurice), 112, 189.
Dunoyer (Alphonse), 27, 59, 145, 278.
Duquesne (Abraham), 343.
Duruy (Victor), 397.
Dussieux (Louis), 59.
Ebéon (Charente-Inférieure), 148.
Ecole des Chartes, 27, 58, 318, 350, 396.
Ecole des Hautes-Etudes, 390.
— du Louvre, 391.
Ecosse, 186, 314.
Emmanuel (le R. P.), capucin, 326.
Enlart (Camille), 165, 191, 390, 401.
Espinas (Georges), 396.
Eudes de Lorris, XIII^e siècle, 142, 381.
Exposition du Livre, 351, 352.
Faba (Guy), 24, 55.
Fabrège (Frédéric), 363.
Faucou (Lucien), 27, 397.
Fage (R.), 298.
Fayolle (Marquis de), 375.
Fenioux (Charente-Inf.), 148.
Fenouillet (P. de), évêque de Montpellier, XVII^e siècle, 253, 317.
Filoleau (M.), 280.
Flammermont (J.), 349, 387.
Flavy (Guillaume de), 278.
Flourac (Léon), 116.
Font de Cherves (*Royan*, Charente-Inf.), 148
Formentin (Charles), 81.
Fouché, duc d'Otrante, 82, 83.
Foulché-Delbosc (R.), 219.
Fournel (V.), 59.
Friedrichs (Otto), 224.
Fritwell (Angleterre), 384.
Funck-Brentano (Frantz), 17, 28, 58, 100, 185, 567, 397.
Furens (Pierre), gr. XVII^e siècle, 124.
Gadot (Jacques), peintre, XVI^e siècle, 7.
Gannat (Allier), 191.
Ganneron (Dom François), 204.
Gauchery (P.), 298.
Genève, 319, 321.
Geoffray (Stéphane), 262.
Gérard (Albert), 27, 59, 220.
Gérard (David), peintre, XVI^e siècle, 365.
Germain (L.), 263, 398.
Gilles le Maire, argentier, XVI^e siècle, 110.
Gillet (Henri), 363.
Girard, orfèvre, XIII^e siècle, 5.
Giry (Arthur), 63, 191.
Goubaux (Robert), 396.
Graffin (Roger), 82.
Grandin (G.), 258.
Greuze, peintre, 389.
Guigou (Paul), 145.
Guillon (Adolphe), 395.
Guiot Potard, bourgeois de La Rochelle (XIV^e siècle), 70.
Guise (Aisne), 25, 57, 77.

Digitized by Google

Haraucourt (Edmond), 58.
Helbig (J.), 88.
Hiérosme de La Pra, poète, XVI[e] siècle, 112.
Hubert (Eugène), 396.
Inventaire des papiers du général Marceau, 397.
Jadart (H.), 147.
Jean Bart, 257.
Jeanne d'Arc, 141, 147, 215, 299.
Joie (Prieuré de la), 125.
Joigny (Yonne), 320, 354.
Join-Lambert (Octave), 27, 59.
Joinville (Jean, sire de), 363.
Jouin (Henry), 145, 146, 230.
Jupille (Belgique), 260.
Krauvinckel (Hans), 378.
Labande (L.-H.), 22, 108, 231, 241, 399, 401.
Lacaille (Henri), 165, 313.
Lamartine (Vicomtesse de Glans de), 387.
Langhorne (W.-H.), 186, 314.
Langloix (Pierre), gr. XVI[e] siècle, 8.
Langres (Haute-Marne), 81, 237, 315.
Laon (Aisne), 295.
Laporterie (J. de), 356.
Lasteyrie (Comte R. de), 27, 388.
Launay (Abbé de), 326.
Laurain (Ernest), 27, 59, 220.
Lauweryns de Rosendael (M. de), 388.
Lavalette (Comte), directeur général des postes, 83.
La Villeneu (Regny, Saône-et-Loire), 286.
Lebeuf (Abbé), 28.
Lebrun, architrésorier de l'Empire, 83.
Le Cacheux (Paul), 396.
Le Cony (*Malicornay*, Indre), 228.
Lemay (Guillaume), gr. de sceaux, XVI[e] siècle, 5.
Lemire (Charles), 147.
Lemoine (Jean), 28, 59.
Lemonnier (Henry), 31.
Lenain (Antoine), peintre XVII[e] siècle, 289.
Les Maumons (*Fondettes*, Indre-et-Loire), 354.
Le Vayer (Paul), 323, 348.
Lex (Léonce), 389.
Liénard (J.-Félix), 145.
Liger (Fr.), 231.
Lignerolles (Comte de), Vente, 33.
Lille (Nord), 58, 285, 288, 390.
Loizeau de Grandmaison (Ch.), 191.
— — — (Louis), 191, 393.
Lorraine, 146, 147.
Louis XIV, 25, 113, 129, 212, 284, 379, 380, 386.
Louis XVII, 223, 345.
Lourdes (Hautes-Pyrénées), 345.
Lutetia, 41.
Mabillon (Dom), 376.
Mâcon (Saône-et-Loire), 297.
Maine (Château du — à Paris), 53, 79.
Maintenon (Marquise de), 379.
Maisonobe (Abel), 28, 59.
Malderghem (Jean van), 164.
Marceau (Général), 397.
Marchal (Paul), 262.
Marchand (Abbé), 191.
Mareuse (Edgard), 28, 45, 171, 326.
Marichal (Paul), 401.
Marionneau (Charles), 165.
Marseille (Bouches-du-Rhône), 82, 261, 319, 351.
Marsy (Comte Art. de), 279.
Martin (Henry), 29.
Mayor (J.), 318.
Mazerolle (Fernand), 6, 7, 9, 145, 215.
Meininger (Ernest), 259.
Mellier (E.), 165.
Mely (F. de), 88, 165.
Memling, peintre, XV[e] siècle, 280, 365.
Merghelynck (A.), 58, 349, 364.
Métais (Abbé Charles), 32.
Michaud (Edmond), 298.
Mirabeau (Honoré Riquetti, comte de), 76, 115.
Mirebeau-en-Poitou (Vienne), 124.
Mirot (Léon), 28, 59.
Misset (Abbé E.), 401.
Molière (J.-B. Poquelin dit), 26, 28.
Momméja (Jules), 144, 343, 346, 347, 378, 379, 381, 383, 384, 386.
Monod (Gabriel), 203.
Montaiglon (Anatole de), 194, 364.
Montchrétien, économiste, XVII[e] siècle, 25.
Moranvillé (Henri), 401.
Morel (Abbé E.), 164.
Morel-Fatio (Alfred), 125, 139, 318.
Mowat (Robert), 401.
Mulhouse (Alsace), 259.
Musées, 196, 285, 288.
— des Arts décoratifs, 193, 387.
Musée Carnavalet, 27, 45, 145.
— de Cluny, 350, 387.
— Galliéra, 81, 195.
— du Garde-Meuble, 193.
— du Louvre, 195, 219, 220, 261, 287, 290, 365, 389, 396.
Musée de la Monnaie, 58, 145, 285, 286.
Musée municipal d'Auteuil, 195.
— du Trocadéro, 58.
— Adrien Dubouché (*Limoges*), 220, 261.
Musées d'*Ajaccio*, 123.
— de l'Allier, 221.
— Borély (*Marseille*), 82, 145, 221, 261, 319, 388.
Musées Calvet (*Avignon*), 358, 396.
— de *Cologne*, 387.

Digitized by Google

Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, 61, 150, 288, 320, 388, 397.
Musées de *Copenhague*, 287.
— de *Dresde*, 193.
— Fol (*Genève*), 318, 319.
— Greuze (*Tournus*), 389.
— de *Laon*, 295.
— de *Lille*, 58, 191, 285, 388.
— de *Mâcon*, 387.
— de *Mulhouse*, 259.
— de Namur, 153.
— National Gallery (*Londres*), 289.
— de *Roanne*, 226.
— de *Saint-Germain*, 60, 84, 287, 388.
Musées de *Saint-Omer*, 288.
— de *Verdun*, 145, 285, 323.
— de *Versailles*, 62, 261, 358.
— de *Vienne* (Isère), 293.
— de l'Yonne, 285.
Museum d'Histoire Naturelle, 350.
Nantes (Loire-Inférieure), 5.
Nanteuil (Robert), gr. XVII^e siècle, 356.
Napoléon I^er, 82, 169.
Narbey (Abbé), 89.
Nattier, peintre, XVIII^e siècle, 9.
Nevers (Nièvre), 61.
Nicolle (Marcel), 191.
Nogués (Abbé J.-L.-M.), 88.
Noguier (Louis), 298.
Nuesch (D^r), 355.
Oisseau (Sarthe), 321.
Orthez (Basses-Pyrénées), 262.
Ozenfant-Scrive (M.), 58, 285.
Palustre (Léon), 349.
Paray-le-Monial, 399.
Parfait (Noël), 397.
Paris, 3, 28, 41, 53, 79, 191, 195, 218, 223, 255, 283, 288, 348, 389, 398.
Passy (Jean), 116.
— (Paul), 58.
Pélissier (L.-G.), 51, 283.
Pellechet (M^lle), 288.
Périgueux (Dordogne), 372, 390.
Périn (Jules), 285.
Pérot (Francis), 220, 223, 287, 299, 317, 380, 399.
Petit (Auguste), 396.
Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, 336.
Pichon (Baron J.), 297.
Piette (Éd.), 229.
Pistor (Nicolas), conseiller d'Etat, XVII^e siècle, 299.
Planchenault (Adrien), 220.
Planté (Adrien), 262.
Poète (Marcel), 58, 391.
Pommiers (Aisne), 289.
Pons (Renaud VI de), XIV^e siècle, 70.
Poissy (Seine-et-Oise), 326.
Poussin (Nicolas), p. XVII^e siècle, 192.
Prinet (Maxime), 28, 59, 391.
Prou (Maurice), 145, 388.
Provence, 9, 284, 255.
Quarré-Reybourbon (L.), 165, 402.
Ramondou (Abraham), p. XVII^e siècle, 346.
Raulet (L.), 326
Renouard (Philippe), 192.
Réville (André), 257.
Rey (A.), 126.
Reynie (de la), lieutenant de police, XVII^e siècle, 112, 219.
Riat (Georges), 396.
Rigault (Abel), 396.
Roanne (Loire), 188, 226, 255.
Rochambeau (Marquis de), 298.
Roche (Jean de la), fondeur de caractères, XVI^e siècle, 140.
Rochelle (La), (Charente-Inférieure), 71, 124, 149.
Roëttiers (Joseph et Charles), gr. 58, 145, 285.
Roman (Joseph), 50, 343.
Rondel (Jean), p. XVI^e siècle, 6.
Rose, famille Champenoise, (XVI^e siècle), 113.
Rougé (Vicomte de), 165.
Rouget-de-l'Isle, 65.
Saint-Benigne de *Dijon*, 325.
Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), 353.
Saint-Caprais (Loire-Inférieure), 148.
— *Denis* (Abbaye de), 5.
— *Germain-en-Laye*, 65.
— *Omer* (Pas-de-Calais), 288.
— *Prix* (Seine-et-Oise), 126.
— *Quentin* (Aisne), 289.
Saluces (Piémont), 281.
Sauer (Éd.), 298.
Sauveterre (Jacques de), gr. XV^e siècle, 5.
Savary de Brives (Les), sires de Maulevrier, 50.
Schefer (Gaston), 193.
Schweizersbild (Suisse), 355.
Sellier (Charles), 4.
Sens (Yonne), 147, 224.
Serres (Hector), 48.
Serrure (Raymond), 203.
Silvestre (Louis de), p. XVIII^e siècle, 193.
Société d'Archéol. de *Bruxelles*, 356.
— — de *Montpellier*, 388.
Société archéol., scientif. et littér. de *Béziers*, 388.
Société archéol. de *Sens*, 224.
Société des Beaux-Arts des départements, 86, 117, 396.
Société hist. de France, 397.
— des Etudes historiques, 192.
— — — préhistoriq. normandes, 295.
Société des Lettres, Sciences et Arts de *Bar-le-Duc*, 149.

Digitized by Google

Société nationale des Antiquaires de France, 83, 155, 197, 324.
Société de Topographie de France, 390.
Souhesmes (R. de), 146.
Soyer (Jacques), 327.
Spont (A.), 372.
Talleyrand, évêque d'Autun, 76, 115.
Teil (Joseph du), 327.
Thierry (Edouard), 397.
Thierry-Poux (O.), 220.
Thiollier (Félix), 229.
Tholin (Georges-Eustache), 261.
Tiersot (Julien), 65.
Tirlemont (Belgique), 318.
Toulouse, 353.
Tourneux (Maurice), 191.
Tournus (Saône-et-Loire), 389.
Trachsel (C. F.), 231.
Trevedy (J.), 327.
Trithème (Jean), 348.
Trudon des Ormes, 28.
Turpin (Dom), bibliothécaire de Louis XV, 50, 78.
Union centrale des Arts décoratifs, 125.
Vallentin (Roger), 402.
Vallée (Léon), 126.
Vaugirard, 283, 348, 383.
Vautier (Henri), 28, 59.
Verdun (Meuse), 285, 323, 399.
Versailles, 62, 261, 345, 358.
Vésone (Tour de), 372.
Vetheuil (Seine-et-Oise), 124.
Vézelay (Yonne), 391.
Viard (Jules), 68, 281.
Vicaire (Georges), 63.
Victor (Maréchal), duc de *Bellune*, 82.
Villars (Maréchal, duc de), 125.
Villegenest (Indre), 228.
Villenoisy (F. de), 61, 86, 153, 165, 230, 292, 294, 360.
Villepelet (Robert), 28, 59.
Villiers (Abbaye cistercienne de), Belgique, 288.
Villotran (Oise), 350.
Vinson (J.), 192.
Ypre (Andry d'), enlumineur, xv^e siècle, 45.
Ypre (Nicolas d'), enlumineur, xv^e siècle, 45.

IMPRIMERIE DE SAINT-DENIS, — H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

ANCIENNE MAISON QUANTIN

MAY et MOTTEROZ, Directeurs

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS D'ÉTRENNES 1895

Extrait du Catalogue pour paraître en novembre 1894

Les Arts et les Industries du papier, par Marius Vachon. Un vol. in-4° d'environ 500 pages. Illustrations en noir et en couleurs. Prix : broché, **15** fr.; relié, **20** fr.

La Sculpture française du XIV^e^ au XIX^e^ siècle, par Louis Gonse. Un vol. grand in-4° jésus de 350 pages de texte et 150 gravures. Prix : cartonné, **60** fr.

La Peinture décorative au XIX^e^ siècle : *l'Œuvre de P.-V. Galland,* par H. Havard. Un vol. gr. in-4° de 200 pages de texte et 200 planches. Tirage à petit nombre. Prix sur vélin : **40** fr. — Exemplaires sur Japon, **60** fr.

La Peinture en Europe : *Florence,* par G. Lafenestre et E. Richtenberger. Un vol. petit in-8°, cart., de 400 pages. 100 reproductions des principaux chefs-d'œuvre. Prix : **10** fr. 50 exemplaires sur hollande, avec reproduction photographique sur japon, **25** fr.

Contes pour les Bibliophiles, par Octave Uzanne et Robida. Un vol. in-8° colombier, nombreuses illustrations, noir et couleurs, tiré à 1000 exemplaires. Prix : **25** fr. — 20 exemplaires sur japon, **50** fr.

Jérusalem-Damas (Collection Courtellemont). par Ch. Lallemand. Un vol. in-4°, illustré de 100 phototypies dont 22 hors texte. Prix : broché, **30** fr.; cartonné, **36** fr.

De Paris au Désert, Un vol. de luxe, in-4° raisin. Texte, dessins et aquarelles par Ch. Lallemand. Prix : relié, **80** fr.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE ILLUSTRÉE

Publiée sous la direction de M. J. ZELLER, membre de l'Institut, et de M. VAST, docteur ès lettres.

Dernier volume paru : **L'Empire Romain,** par Roger PEYRE.

9 volumes parus. — Prix de chaque volume : broché, **4** fr.; cartonné, **5** fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS

publiée sous le patronage de l'Administration des Beaux-Arts

honorée d'un Prix Montyon par l'Académie française, d'un Prix Bordin par l'Académie des Beaux-Arts, et d'une Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889. — Directeur : M. Jules Comte, ancien inspecteur général des Ecoles des Beaux-Arts, directeur des Bâtiments civils et Palais nationaux.

47 volumes parus. — Chaque volume in-4° anglais contient environ 400 pages illustrées de 100 à 200 gravures inédites, exécutées d'après les originaux. Broché, **3** fr. **50** ; cartonnage artistique, en toile, **4** fr. **50** ; cartonnage, fers spéciaux, tranche dorée, pour distributions de prix, **5** fr.; demi-reliure d'amateur, **6** fr.

Envoi franco du Catalogue sur demande.

Digitized by Google

La *Correspondance*, pour faciliter à ses abonnés des communications entre eux, ou des échanges, publiera dans chaque numéro leurs offres et leurs demandes, en livres, gravures, monnaies, médailles, recherches et documents, etc.

S'adresser pour les insertions et les renseignements, à M. G. Duval, 24, rue de Lisbonne, Paris.

A céder :

Cte de Bastard. — Costumes de la cour de Bourgogne, 1455-1460. Imprimerie nationale, 1881, gr. in-fo. Album contenant 25 reproductions de miniatures tirées de l'Histoire de Girart, comte de Nevers et de la belle Euriant, sa mie.

Louis-Philippe. — Médaille d'argent, par madame Adélaïde, sa sœur (23 gr.). Grand module. — Barre, 1843.

On demande :

Tallemant des Réaux. — Édition Paris-Monmerqué — (d'occasion).

Brunet. — Manuel du Libraire. — Édition Didot, 1860-1866, avec le supplément.

L. JOLY

ÉDITEUR

PARIS — 19, Quai Saint-Michel, 19 — PARIS

EX LIBRIS ANA

ET

EX LIBRIS IMAGINAIRES

Abonnements : { France, un an . . **12** fr. / Etranger » . . **14** fr.

*L'*Ex libris ana *étant tiré à un petit nombre d'exemplaires ne se vend pas en livraisons séparées.*

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

MONNAIES ANCIENNES & MODERNES

J. FLORANGE, Expert

PARIS — 21, Quai Malaquais, 21 — PARIS

Catalogue n° 7, collection de monnaies, médailles et jetons relatifs à la Lorraine (866 numéros et gravures), prix **2** francs.

EN DISTRIBUTION :

Catalogue n° 9, collection de sceaux-matrices français et étrangers (283 numéros).

Catalogue n° 10, monnaies françaises.

Achat de Monnaies et Médailles anciennes et modernes

RÉDACTION DE CATALOGUES

ENVOIS A VUE DE MONNAIES ET MÉDAILLES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Revue de l'Art chrétien. — Prix de l'abonnement : 20 francs par an. Paraît tous les deux mois par fascicules de 90 pages environ. Édition de luxe, en rouge et noir sur papier teinté. S'adresser rue Saint-Sulpice, 30, à Paris, ou à la Société Saint-Augustin, à Bruges.

La Curiosité Universelle. Fondateur et Directeur, Louis Bihn. — Librairie et Estampes anciennes, 69, rue de Richelieu et 1, rue Rameau. — Gravures du XVIII^e^ siècle, en noir et en couleur des Écoles Françaises et Anglaises. Portraits Russes et Américains.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. (Études historiqnes et archéologiques sur le Barrois). Un volume par an depuis 1871. Prix de la souscription : 6 fr. S'adressre à M. Bonnabelle, rue Nève, 37, à Bar-le-Duc (Meuse).

Revue historique Ardennaise. — Revue publiée par M. P. Laurent, avec divers collaborateurs. Paraît tous les deux mois, sur papier vergé, en caractères elzévirs, avec planches phototypiques. — Abonnements : France et étranger, 10 francs par an. S'adresser au siège de la Rédaction, place de la République, à Mézières.

M. **Stéphane Geoffray** a entrepris de photographier tous les sceaux conservés aux Archives nationales, dans les autres dépôts publics et dans les collections particulières ; il a depuis reproduit plus de trente mille pièces.

Les personnes qui désireraient être renseignées sur les sceaux qui les intéressent, pourront s'adresser à M. S. Geoffray, 4, rue Rollin, à Paris.

Digitized by Google

LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE

Honoré CHAMPION, Libraire

9, Quai Voltaire, 9, à PARIS

EN VENTE

FÉNELON et BOSSUET. *Études morales et littéraires*, par M. L. CROUSLÉ, professeur d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris. Tome I. . . . . **10 fr.**

On sait la haute situation que M. Crouslé occupe dans le monde universitaire. Aussi cette étude, faite avec une très grande connaissance des documents littéraires et historiques, est-elle appelée à faire sensation.

DE CHAMPEAUX et GAUCHERY. *Les Travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*, avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince. Paris, 1894. In-4° avec nombreuses planches en héliogravure. . . . . **75 fr.**

Cette intéressante monographie dont S. A. Monseigneur le duc d'Aumale a bien voulu accepter la dédicace, est faite d'après les documents d'archives ; on y trouvera la reconstitution des splendides résidences que le duc de Berry, ce prince artiste, s'était fait construire au XIVe siècle à Nonette, Bicêtre, Bourges, Riom, Poitiers, Lusignan et Vincennes. Rien n'a été appé à la sagacité des auteurs qui se sont entourés de documents de toute nature : cuments, miniatures, etc., etc. Ce livre n'a été tiré qu'à 200 exemplaires.

BATIFFOL. *Jean Jouvenel, Des marchands de la Ville de Paris (1360-1431)*. Paris, 1894. In-8° . . . . . **10 fr.**

Thèse soutenue à la Fa des lettres sur un personnage des plus importants pour l'histoire des vicilles ins ons municipales de Paris.

La Jacquerie, de feu M. Sim UCR. Nouvelle édition, considérablement augmentée de pièces et documents inédit bliée par M. Léopold DELISLE, administrateu néral de la Bibliothèque nationale.

POI PARAITRE PROCHAINEMENT

Les Fées, par feu M. A. MAURY. ouvelle édition, revue et augmentée par MM. LONGNON, membre de l'Institut, profess ir au Collège de France ; BONNET-MAURY, professeur à la Faculté protestante, et un introduction de M. BRÉAL, de l'Institut, professeur au Collège de France.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-LONDRES

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

TRAJET EN 7 H. — TRAVERSÉE EN 1 H.

Tous les trains comportent des deuxièmes classes

En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres à 9 heures du soir, et de Londres pour Paris à 8 h. 15 du soir, prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

DÉPARTS DE PARIS

Vid **Calais-Douvres** : 8 h., 11 h. 30 du matin, 9 h. du soir.
Vid **Boulogne-Folkestone** : 10 h. 20 du matin.

DÉPARTS DE LONDRES

Vid **Douvres-Calais** : 8 h., 11 h. du matin et 8 h. 15 du soir.
Vid **Folkestone-Boulogne** : 10 h. du matin.

Les services postaux pour l'Angleterre sont assurés *vid* Calais par trois trains express ou rapides partant de Paris à 8 h., 11 h. 30 du matin et 9 h. du soir.

Par le train-poste de 9 h. du soir, les lettres remises avant 8 h. 50 à la gare du Nord arrivent à Londres le lendemain matin à 5 h. 45 et sont comprises dans la première distribution ; celles pour l'au-delà de Londres sont acheminées sur leur destination par les premiers trains de la matinée.

Digitized by Google

Digitized by Google

HOME USE
CIRCULATION DEPARTMENT
MAIN LIBRARY

This book is due on the last date stamped below.
1-month loans may be renewed by calling 642-3405.
6-month loans may be recharged by bringing books to Circulation Desk.
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date.
ALL BOOKS ARE SUBJECT TO RECALL 7 DAYS AFTER DATE CHECKED OUT.

AUG 10 1976 4

IN STACKS

FEB 10 1976

PHOTOCOPY JAN 9 '86

LD21—A-40m-8,'75
(S7737L)

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

868839
La Correspondance historique et archeologique.
DC1 C67 v.1-2
868839
DC1 C67 v.1-2
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google